LIBRARY OF

Dr. Z P Metcalf

1885_1956

PROPERTY OF
Z. P. METCALF

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Typographie FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis

Deuxième Série.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET, RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1850.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

OBSERVATIONS

SUR LE

THERIDION CIVICUM H. LUCAS.

PAR M. C. DUMÉRIL,

Membre honoraire.

(Séance du 26 Décembre 1849.)

A Monsieur Lucas, membre de la Société entomologique.

Mon cher confrère,

Vous avez bien voulu m'adresser la description et les figures des individus des deux sexes de l'espèce nouvelle de *Theridion* que vous avez observée et décrite avec beaucoup de soins. J'ai lu avec plaisir ce petit mémoire, dont je vous remercie, et qui m'a d'autant plus intéressé que j'avais eu moi-même occasion de connaître cette espèce d'araignée, il y a plus de vingt ans, mais trop superficiellement je l'avoue. Je l'avais extraite plusieurs fois du

centre des petites toiles arrondies qu'elle file et de la cavité où elle se tient tapie et souvent assez profondément enfoncée; mais, en raison de sa taille exiguë, je pensais qu'elle n'avait pas pris toute sa croissance et qu'elle n'offrait que le jeune âge de quelque autre espèce qui devait acquérir de plus grandes dimensions. Je suis maintenant convaincu que vous avez eu raison de la considérer comme appartenant à un genre et à une espèce tout à fait distincts.

Ce qui me portait surtout à étudier cet insecte, c'est que je m'étais assuré qu'il était la cause innocente, mais principale, des grandes taches ou placards gris et désagréables que l'on voit se produire à Paris, sur la plupart des façades ou à l'extérieur des monuments que l'architecture construit avec les plus belles pierres calcaires extraites des carrières des environs de la ville; ce qui a lieu surtout dans les deux ou trois premières années de ces édifications.

Vous indiquez vous-même ces grandes taches que vous avez vues sur plusieurs de nos bâtiments, ainsi que je m'en étais depuis longtemps assuré, en examinant les colonnes de la Faculté de médecine, et depuis, surtout, le pourtour des murailles, de l'hôtel du Conseil d'état, sur le quai d'Orsay. Quant à moi, voici ce que j'ai observé et ce qui m'a porté à rechercher quelque procédé simple au moyen duquel on pourrait obvier aux résultats véritablement fâcheux de la présence et de la propagation de cet insecte, ou plutôt pour les prévenir et l'empêcher de venir ainsi salir au dehors nos plus beaux monuments.

Je me suis assuré que cette petite araignée se logeait constamment dans l'un des petits espaces ou cavités nombreuses que présente la surface des pierres calcaires des environs de la capitale, creux produits par des restes de

coquilles fossiles et dont la destruction a laissé là quelques retraits. C'est dans ces sortes de petites tanières et vers le centre de la toile que se tient constamment l'insecte; tantôt placé en embuscade vers l'entrée, tantôt dans l'intérieur même de cette caverne en y pénétrant plus profondément, pour y trouver un refuge assuré dans le danger : car les moineaux leur font aussi la chasse, comme je l'ai vu souvent.

La toile que l'araignée se file, et dont elle étale circulairement le tissu, est un réseau dont les filaments sont d'une ténuité excessive et presque microscopique. Cependant leur surface est engluée et collante ; elle reste constamment visqueuse, surtout pendant les premiers mois : car alors, si l'on approche le doigt ou tout autre corps solide, le tissu se soulève en partie et on a de la peine à les détacher.

Dans cette première circonstance, ou à cette époque, la toile est à peine visible ; mais par la suite, surtout pendant l'automne, les atômes de poussière et les débris des petits corps organiques qui voltigent dans l'atmosphère, et que les vents transportent, viennent se coller et adhérer à ces réseaux englués ; ils y restent fixés, et dès-lors seulement leurs filaments deviennent apparents, et la totalité de la surface sur laquelle ils sont étalés présente une tache grise très distincte.

Voilà l'effet : tel est le résultat de la première année. Mais dès-lors ce même appareil de pêche aérienne ne peut plus servir, il a perdu sa principale propriété : car les filets tendus ainsi, pour arrêter les moucherons que l'air agité projette sur leur étendage, ou que leur sort y attire, ne sont plus propres à les retenir, parce qu'ils ont perdu toute leur viscosité. L'année suivante, si l'araignée a survécu après son engourdissement d'hiver, comme cela

arrive très probablement, et ceux des individus de sa race auxquels elle a pu donner naissance, vont chercher dans le voisinage d'autres petites cavernes autour desquelles, chacune en particulier, ne tarde pas à filer et à tisser de semblables réseaux. De là cette agglomération de toiles nombreuses étalées sur des espaces déterminés et circonscrits.

Ce ne sont pas seulement les résultats, déjà désagréables pour la vue, de ces premières taches grisâtres, généralement arrondies, qui salissent la blancheur de nos murailles; elles produisent encore un effet consécutif, véritablement très fâcheux et dont il est facile de concevoir la cause et d'expliquer les effets. Comme ces toiles gluantes fixent et retiennent, ainsi que nous l'avons dit, des molécules organiques dont les propriétés sont très hygrométriques, ces corpuscules ne tardent pas à s'altérer par les temps humides et à donner lieu à des productions de moisissures, à de petis byssus qui, par suite, végètent, s'attachent, se fixent en s'incrustant intimement à la surface de la pierre et en y développant ainsi des taches noirâtres, indélébiles, qui salissent l'extérieur de nos édifices et finissent par envahir presque toute la surface des monuments construits avec nos pierres calcaires, si blanches et si éclatantes d'abord, dont elles altèrent considérablement l'aspect et la beauté primitive.

En songeant aux moyens qui pourraient remédier à ce grave inconvénient, et comme il était démontré pour nous, ainsi que vous avez eu l'occasion de le remarquer vous-même, que les murs badigeonnés ne se couvrent point de ces toiles d'araignée, il a été évident pour moi que c'est parce que les trous ou les petites cavités, produites par le détritus des coquilles, se sont trouvé bouchés ou remplis par la matière liquide appliquée sur la surface des pierres,

et dont la place convenable à la demeure des araignées se trouvait occupée, que celles-ci en ont été exclues : rien ne serait donc plus facile que d'empêcher la production de ces taches, puisque nous en connaissons parfaitement la cause et les effets.

Les architectes auxquels j'en ai parlé ont reconnu la réalité du fait ; mais ils supposaient que le grattage qu'ils font opérer sur les surfaces extérieures, en les usant et les polissant avec un grès, ou avec d'autres instruments appropriés, devaient suffire pour boucher les cavités dont je viens de parler. La vérité est que le travail de la construction étant entièrement terminé, et avant de faire enlever les échafaudages, pour donner, comme l'on dit, la dernière main, on cherche à obtenir à l'extérieur une surface blanche d'un même ton et très unie ; mais cet état de perfection n'est pas de longue durée, parce que, par l'acte même de l'opération, les molécules calcaires détachées et pulvérisées par le raclage, viennent s'insinuer et se blottir dans les parties creuses qu'elles remplissent et qu'elles effacent complétement. Cependant, comme cette poussière n'est pas adhésive, elle se dessèche, devient friable et se trouve, tôt ou tard, délayée et emportée par les eaux pluviales, de sorte qu'à la seconde ou à la troisième année, tous ces petits orifices restent à découvert et livrés à la demeure très convenable et à l'industrie de vos petites araignées, qui ne tarderont pas, en effet, à venir les occuper.

Que faudrait-il donc faire pour mieux réussir? Il me semble que l'on pourrait indiquer à messieurs les architectes un procédé très simple et peu dispendieux : ce serait, avant de faire opérer le grattage définitif, ou le blanchissage pour la parure des surfaces extérieures, de faire étendre à la brosse de fils fins de laiton, une couche de chaux

hydraulique qui, remplissant ainsi les petites cavités, y prendrait de la consistance en se séchant et boucherait alors complétement les orifices des loges coquillières. Après cette première application, on passerait sur toute la surface le grès ou les autres outils dont on se sert pour le raclage, et, par ce procédé bien simple, on mettrait à l'unisson et on pourrait comme polir toute la surface de la pierre.

Puisque je viens de trouver l'occasion de vous parler des causes qui peuvent altérer l'aspect de nos monuments d'architecture, je dois vous en indiquer une autre, qui est aussi fort naturelle, mais contre laquelle nos architectes sont parfaitement en mesure d'employer leur autorité bien légitime.

J'ai vu sur plusieurs édifices, notamment dans la grande cour du Louvre et dans celle de l'École de médecine, à d'assez hautes élévations, et sur les murailles extérieures, de grandes traînées de substances colorantes très sales et provenant, sans aucun doute, de la présence de matières salines hygrométriques; il m'a semblé que ces taches, par leur direction et par la manière dont elles étaient étalées, ne pouvaient provenir que de la paresse de certains ouvriers qui, placés sur les échafaudages et pour s'éviter la peine d'en descendre et d'y remonter, avaient obéi à certaines nécessités naturelles ; aussi les murs ont-ils conservé et gardent-ils peut-être encore les sales témoignages de leurs émissions liquides.

Voilà, mon cher confrère, une lettre plus longue que le billet que j'avais l'intention de vous écrire. Si les détails dans lesquels je viens d'entrer sont de nature à intéresser les membres de notre Société entomologique, et que vous le pensiez, veuillez les leur communiquer : ils pour-

raient ainsi donner lieu à une note qui ferait suite à votre petit Mémoire.

Agréez, etc.

C. Duméril.

Paris, 11 décembre 1849.

Note de M. H. Lucas (1).

Je suis tout à fait de l'avis de M. le professeur Duméril au sujet des moyens à employer pour empêcher cette Aranéide de venir fixer sa demeure sur nos édifices publics. Comme ce savant zoologiste l'a judicieusement fait observer dans son intéressante communication, si les pierres avec lesquelles nos monuments sont construits recevaient avant d'être polies une couche de chaux hydraulique qui en se concrétant remplirait toutes les fissures et cavités qu'elles peuvent présenter, de manière à ne rien laisser à leur surface, il est probable, pour ne pas dire certain, que les *Theridion civicum* seraient obligés de choisir d'autres lieux pour établir leurs colonies. C'est donc aux architectes à mettre à exécution le moyen fort simple signalé par M. le professeur Duméril, moyen peu coûteux et qui ferait disparaître ces taches d'un gris foncé qui maculent tous nos monuments publics et altèrent considérablement l'aspect et la beauté primitive de nos pierres calcaires naturellement si blanches et si éclatantes.

(1) A la suite de la lecture du Mémoire de M. C. Duméril, la note suivante a été adressée à la Société, et nous avons cru devoir la transcrire ici. E. D.

NOTE

SUR LA PRÉTENDUE POUSSIÈRE CRYPTOGAMIQUE QUI RECOUVRE LE CORPS DE CERTAINS INSECTES;

Par M. Ch. COQUEREL.

(**Séance du 12 Septembre 1849.**)

MM. Al. Laboulbène et Follin ont présenté dernièrement à la Société un travail sur la matière pulvérulente qui couvre le corps des Coléoptères du genre *Lixus* (V. *Ann. Soc. ent. de Fr.*, 1848, p. 301). Ils ont soumis cette substance à l'examen microscopique, et ont cru reconnaître qu'elle était formée de cryptogames analogues à ceux que l'on trouve dans les favus de la *Teigne*. La poussière qui recouvre le corps de l'*Euchroma gigantea* de Cayenne, et certaines chrysalides de Noctuelles, leur a paru être de même nature.

Nous avons repris les expériences de ces observateurs, et nous avons retrouvé cette singulière substance non seulement dans les différentes espèces de *Lixus* et de *Larinus*, mais encore chez plusieurs Buprestides *(Steraspis squamosa, Psiloptera attenuata, Chalcophora mariana, Lampetis bioculata)*, et chez quelques Cétonides *(Oxythyrea stictica, O. Petitii, O. amabilis, Gametis versicolor*, etc.). Chez tous ces insectes cette matière se compose de filaments ou bâtonnets entremêlés, presque droits chez les Buprestides, plus ou moins contournés chez les Cétoines, et réunis par une substance d'aspect résineux.

Nous n'avons rien à ajouter à l'excellente description

que MM. A. Laboulbène et Follin ont faite de cette matière, mais nous ne pouvons pas partager leur opinion sur sa nature.

La matière pulvérulente qui recouvre le corps des *Lixus* et de quelques autres Coléoptères n'est pas une réunion de cryptogames.

1° Ce serait le seul cas connu d'un champignon *normal* existant toujours sur l'insecte, le recouvrant souvent entièrement, et comme nécessaire à son existence. — Les cryptogames qui se développent sur le corps des insectes finissent toujours par déterminer leur mort quand ils ont pris une certaine extension *(Muscardine)*.

2° La disposition de cette matière chez des Cétoines, sur les élytres desquelles elle forme des dessins parfaitement réguliers *(Oxythyrea stictica, O, amabilis)*, éloigne l'idée de la possibilité d'un champignon.

3° Cette matière se reproduit plusieurs fois chez l'insecte vivant, lorsqu'on l'a enlevée, et non chez l'insecte mort, l'organe qui la sécrète ne fonctionnant plus.

4° Les filamens qui la composent, et qui ont une certaine analogie avec quelques *mycelium* de cryptogames, ne sont cependant jamais articulés et ne présentent pas de spores. Or, la présence de ce dernier corps est indispensable pour pouvoir décider qu'on a affaire à un cryptogame. Ce que MM. A. Laboulbène et Follin ont pris pour des spores ne sont que des fragments isolés de filaments.

5° La matière pulvérulente des *Lixus* ne présente pas les changements si remarquables qu'on observe dans les véritables cryptogames. Elle n'offre pas de fructifications, et nous venons d'observer tout récemment, sur un *Lixus* vivant, qu'elle présente le même aspect que sur les insectes qui sont depuis dix ans dans notre collection.

Ajoutons que nous avons fait voir nous-mêmes cette matière, dans différents insectes, à M. le docteur Montagne, dont l'autorité est si grande quand il s'agit de végétaux inférieurs, et que ce savant naturaliste nous a déclaré qu'il croyait pouvoir affirmer que ces corps n'avaient aucun rapport avec de véritables champignons.— M. le docteur Robin, qui a publié un travail si intéressant sur les végétaux qui croissent accidentellement sur l'homme et les animaux, et qui par conséquent pouvait mieux que personne donner son opinion sur la question, a été du même avis.

Si ce n'est pas un champignon, quelle est donc la nature de cette substance singulière? Nous pensons que c'est un produit de sécrétion ; mais, pour décider la question, il faudrait l'observer chez des Coléoptères au moment de leur transformation de larve en nymphe. Il est probable que c'est à cette époque qu'elle se produit, et la mollesse des élytres des insectes à ce moment de leur existence permettrait probablement de retrouver les organes qui sécrètent cette matière. De plus, il serait important de la soumettre à l'action des réactifs; nous avons expérimenté, avec le concours de M. Robin, l'action de l'alcool concentré; il la pâlit et finirait peut-être par la dissoudre. On sait que l'alcool n'a aucune action sur les cryptogames.

Nous appelons l'attention des observateurs sur l'étude curieuse de cette matière, dont l'existence était d'ailleurs complétement inconnue avant le travail intéressant de MM. A. Laboulbène et Follin.

RÉPONSE

A LA NOTE DE M. CH. COQUEREL,

SUR LA PRÉTENDUE POUSSIÈRE CRYPTOGAMIQUE QUI RECOUVRE LE CORPS DE CERTAINS INSECTES ;

PAR M. AL. LABOULBÈNE.

(Séance du 26 Septembre 1859.)

Mon cher Coquerel,

Je viens de prendre connaissance de la Note que vous adressez à la Société entomologique, au sujet de la matière pulvérulente des *Lixus*, etc., et je vous transmets les réflexions que sa lecture m'a suggérées.

Je suis heureux et très heureux de voir vos observations confirmer celles de M. Follin et les miennes ; mais, après y avoir encore bien réfléchi, je ne puis partager votre opinion sur la nature *non cryptogamique* de cette *substance singulière*. Vous savez cependant que le premier jour où je cherchai à la connaître, je m'attendais à la trouver constituée par un produit de secrétion, une exsudation, si vous l'aimez mieux, et ce n'est qu'après avoir vu et revu des préparations variées, comparé à différentes reprises tous les résultats obtenus, que je me suis laissé convaincre. J'ai cru alors à une nature cryptogamique, à la production d'un végétal rudimentaire et placé aux derniers degrés de la série botanique.

Il faut vous le dire, vos arguments ne me paraissent

pas, à eux tous, établir une preuve; je vais les combattre un à un.

1° Il est certain que nous annonçons le premier cas de *champignon normal;* mais croyez-vous donc que nous eussions insisté sur le *végétal parasite* d'un insecte *mort* comme sur un fait nouveau? Et le cas existant tel quel, ne faut-il pas le signaler une première fois?

2° Votre argument de la disposition régulière des dessins me semble porter à faux. Vous avez reconnu nos bâtonnets dans la poussière de Buprestides autres que le *B. gigantea;* mais n'avez-vous pas remarqué une disposition suturale, pour ainsi dire, de la poussière jaune ou blanchâtre, une large bande sur les côtés du thorax ou de l'abdomen à la réunion de leurs diverses pièces? Vos filaments courbes de *Cetonia* ne sont plus la même substance, car ils sont formés par des poils longs et contournés. Rappelez-vous bien que sur les *Lixus* et surtout les *Larinus* il y a non seulement des poils arrangés par plaques, formant des taches, mais encore la matière jaunâtre saupoudrant sans ordre les intervalles plus abondante le long du bec et sur les côtés du corps.

3° La reproduction plusieurs fois répétée s'explique par végétation comme par sécrétion. L'animal mort, le végétal meurt à son tour. Quoi de plus simple?

4° J'ai attentivement recherché si les spores que nous avons représentés ne seraient point, non des fragments de bâtonnets comme vous le dites, ils sont trop réguliers pour cela, mais ces mêmes bâtonnets vus de champ par un de leurs bouts. Je reste convaincu que ce sont des spores, et on en observe souvent un grand nombre dans le champ du microscope.

Et puis 5° n'avons-nous pas constaté, dans le *B. gigantea*, des filaments articulés? (Voy. notre dessin.)

Ce qui ébranlerait ma conviction, c'est l'opinion de MM. les docteurs Montagne et Ch. Robin ; mais j'attends, avant de me rendre, d'avoir des preuves matérielles, saisissables, et non une imposante négation du fait avancé.

Enfin, je puis vous annoncer, sur le témoignage de M. Pilate, qui a étudié sur les lieux les premiers états des gros *Euchroma*, que ces Buprestides, en quittant leur dépouille de nymphe, sont entièrement dépourvus de poussière jaune ou blanche ; celle-ci apparaît, végète, passez-moi le mot, après leur développement, alors que les élytres sont devenues d'une consistance très forte.

Je vous rappellerai, en terminant, mon cher ami, votre indécision quand vous étudiiez l'enveloppe pulvérulente de nos insectes. Vous avez plusieurs fois modifié votre jugement ; je crois, comme vous, que de nouvelles recherches sont encore utiles pour élucider tout à fait cette difficile question.

Soyez assuré que de mon côté je chercherai au plus tôt, dans les élytres des *Lixus* vivants, s'il n'y a pas quelque glandule cachée, quelque follicule inaperçu.

Tout à vous, etc.

AL. LABOULBÈNE.

NOTICE

SUR UNE PRODUCTION PARASITE OBSERVÉE SUR LE

BRACHINUS CREPITANS.

PAR M. AUG. ROUGET.

(Séance du 23 Mai 1849.)

La note publiée dans nos Annales, par MM. Al. Laboulbène et Follin (2e série, T. 6 (1848), p. 301), sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps des *Lixus* et que ces auteurs considèrent comme une production cryptogamique existant sur ces insectes à l'état normal, opinion que je ne veux point discuter, m'a déterminé à entretenir la Société d'un cas fort remarquable de production d'un parasite sur le *Brachinus crepitans* de l'ordre des Coléoptères.

Mon observation remonte déjà à plusieurs années ; et si je ne l'ai pas fait connaître plus tôt, c'est que je supposais qu'elle pouvait bien avoir été signalée antérieurement, sans être pour cela arrivée à ma connaissance. Comment, en effet, aurais-je pu induire du silence des ouvrages composant ma modeste bibliothèque entomologique que cette observation fût réellement nouvelle, en réfléchissant surtout à la grande quantité d'ouvrages d'Entomologie qui me sont inconnus et que je ne pourrais par conséquent consulter sur le fait en question ; il pourrait bien se faire que ma découverte fût connue depuis un siècle : aussi j'avais cru devoir garder le silence. Cependant, encouragé d'une part par les conseils de quelques entomologistes, et notamment de notre savant collègue M. Brullé, auquel je fis part de mon observation, il y a environ deux ans,

d'autre part, par le silence de MM. Al. Laboulbène et Follin, sur le parasite dont il s'agit, dans la notice dont j'ai parlé plus haut : silence que je ne m'expliquerais pas, s'ils eussent connu le fait que je vais avoir l'honneur de faire connaître à la Société, puisqu'ils semblent vouloir rappeler, dans leur travail, les observations antérieures sur les productions parasites qui existent, soit accidentellement, soit d'une manière normale sur des insectes vivants : je vais rapporter mon observation, persuadé, si elle est nouvelle, qu'elle ne manquera pas d'intérêt.

En 1840, je remarquai, parmi les *Brachinus crepitans* que j'avais pris, pendant l'année, dans les environs de Dijon, un insecte de cette espèce qui présentait à l'extrémité d'un des derniers articles d'une antenne un appendice très petit et très étroit que je pris pour un petit article surnuméraire implanté sur l'article normal. N'ayant alors à ma disposition qu'une lentille d'un grossissement insuffisant, je ne poussai pas plus loin l'observation et me contentai de placer mon insecte dans ma collection, avec une étiquette indiquant le genre de monstruosité dont je le croyais affecté. Deux ans plus tard, je remarquai que plusieurs des *Brachinus crepitans* que je possédais présentaient sur les pattes des productions semblables à celles que j'avais remarquées précédemment sur l'antenne d'un insecte de cette espèce ; plusieurs étaient placées loin des articulations, de sorte qu'il n'était plus possible d'expliquer leur présence comme je l'avais fait pour celle de l'antenne. Un examen plus attentif me fit découvrir sur d'autres *Brachinus crepitans* plusieurs de ces productions sur la tête, sur le prothorax et sur les élytres : il n'y avait plus à douter, j'avais sous les yeux des parasites vivant aux dépens des coléoptères. Je fus assez heureux pour me procurer, quelque temps après, un microscope d'un fort grossissement, à l'aide duquel j'ai des-

siné, en les mettant dans de l'eau, quelques-uns de ces parasites qui sont représentés fig. 1 à 7 de la pl. 3, n. 1.

Ils sont composés de deux parties bien distinctes : l'une que j'appellerai le corps et l'autre les appendices (1). Le corps, de la longueur d'environ un demi-millimètre, est allongé, étroit à la base, par laquelle il adhère assez fortement à l'insecte, et s'élargit insensiblement jusqu'au sommet : on pourrait le comparer, pour la forme, à une betterave ou à une carotte ; il paraît divisé, dans son intérieur, en plusieurs parties, séparées par des cloisons, et dont chacune est composée d'espèces de globules inégaux que j'ai représentés dans les deux premières figures. Les appendices sont filiformes, plus ou moins allongés, en nombre variable, souvent bifurqués et naissent de la partie supérieure du corps ; ils sont divisés transversalement et comme articulés : les premières articulations contiennent quelquefois à leur intérieur des globules (fig. 2, pl. 3, n. 1) comme ceux qui se remarquent dans les divisions du corps.

Ces parasites, qui sont de couleur jaunâtre, se rencontrent fréquemment sur les *Brachinus crepitans* pris dans les environs de Dijon ; ces insectes en sont quelquefois presque couverts, surtout sur les élytres ; ces singulières productions sont toujours plus ou moins couchées sur l'insecte et ne paraissent le gêner en aucune façon, bien que certainement elles vivent à ses dépens. Je n'ai pas été à même d'observer des *Brachinus* venant d'autres localités, de sorte que je ne puis savoir si ces parasites s'y trouveraient également, je serais cependant volontiers tenté de le penser, car ils sont si peu rares ici, aussi bien sur ces insectes, pris sur les montagnes dans les endroits secs, que dans les lieux bas et humides ; qu'il ne m'est

(1) Je me sers à dessein du mot vague d'*appendices* puisque je ne me prononce pas sur leur nature, ce mot devra être remplacé par celui de tentacules ou de filaments selon qu'on décidera ultérieurement si ces parasites appartiennent au règne animal ou au règne végétal.

pas possible de croire que leur développement soit dû à quelque circonstance atmosphérique ou autre particulière à notre localité. J'ai observé aussi ce parasite, mais au nombre d'un seul sur trois autres espèces de Coléoptères (*Ophonus brevicollis*, *Emus olens*, et *Pæderus riparius*), mais il m'a été impossible d'en découvrir sur les *Brachinus sclopeta* et *explodens* qui sont pourtant bien voisins du *crepitans* et se trouvent presque toujours en société avec ce dernier. Il est à remarquer que les quatre espèces de coléoptères, sur lesquelles j'ai trouvé ce parasite, sont couvertes de poils.

Maintenant se présente tout naturellement une question. Quelle est la nature de ces parasites? sont-ils des animaux ou des végétaux? Je laisse à d'autres le soin de la résoudre. Quant à moi, qui ne pourrais tout au plus que donner une opinion sans motifs, je préfère m'abstenir et avouer que l'absence d'études, sur cette partie si difficile de l'histoire naturelle, qui a pour objet la connaissance des êtres placés sur la limite des deux règnes, me rend incompétent en cette matière.

Je désirerais bien vivement que quelque naturaliste, versé dans l'étude des animaux et des végétaux inférieurs voulût bien entreprendre quelques observations sur les singuliers parasites que je n'ai fait connaître que d'une manière incomplète, il arriverait sans doute à déterminer leur nature et leur espèce, ainsi que leur mode de développement, peut-être même pourrait-il découvrir les causes de leur apparition. Dans ce cas, et dans la supposition peu probable où la production de ces parasites serait particulière à nos environs, je me ferai le plus grand plaisir d'en procurer aux personnes qui m'en feront la demande aux époques où se trouve le *Brachinus crepitans*, c'est-à-dire au printemps et en automne.

NOTE

SUR LES MOEURS DU

CONIATUS CHRYSOCHLORA Lucas.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 12 Décembre 1849.)

Dans le Bulletin entomologique des Annales de la Société entomologique, T. 6, 2e série, 1848, p. XVIII, M. H. Lucas a publié la description d'un *Coniatus* nouveau qu'il désigne sous le nom spécifique de *chrysochlora* (1), et qui a été pris en Algérie, dans les environs de Philippeville, par M. Durieu de Maisonneuve. Sur le témoignage de ce botaniste, M. Lucas annonce que la larve de ce *Coniatus* forme, à la base des racines de certaines mousses, des œdèmes dans lesquels elle subit toutes ses métamorphoses.

Lorsque je reçus le fascicule de nos Annales où se trouvent consignés ce fait et la description de l'insecte en question, je venais de me livrer à d'inutiles recherches pour déterminer un *Coniatus* qu'en juillet 1847 j'avais pris très abondamment à la Teste, sur le *Tamarix gallica* L. En lisant la notice de M. Lucas, il me sembla qu'elle se rapportait à l'insecte qui m'avait tant préoccupé, et en comparant celui-ci avec la description très fidèle et très

(1) Mieux aurait valu peut-être le nommer *chrysochlorus* ou *chrysochloros*, le genre *Coniatus* étant masculin.

détaillée donnée par notre collègue, je constatai très positivement l'identité. Ainsi, le *Coniatus chrysochlora*, signalé comme africain, est aussi notre compatriote.

Mais une chose me choquait grandement, c'était le mode d'existence de la larve de cet insecte. La plage nue et sablonneuse sur laquelle vivent les *Tamarix* de la Teste ne m'avait pas offert la moindre trace de mousses, et puis je trouvais assez étrange que cette larve se développât dans un œdème, une sorte de galle, lorsque des Curculionites voisins, tels que les *Phytonomus*, rongent à ciel ouvert les feuilles des plantes, et se transforment dans des coques en réseau collées à ces mêmes plantes ou aux végétaux voisins.

Pendant que je faisais ces réflexions, mon savant ami, M. Léon Dufour, s'associait, sans s'en douter, à ma surprise, et, quelques jours après, il m'écrivait pour protester contre l'assertion de M Durieu de Maisonneuve, reproduite de très bonne foi par M. Lucas. Les lois de l'analogie, que dans toutes les sciences il est permis d'invoquer, servaient de base à cette protestation.

« Il y a plus de quarante ans, me disait M. Léon Du-
» four, c'était en septembre 1808, j'observais sur les
» *Tamarix* des bords de l'Èbre, près de Logrogno, la
» larve du *Coniatus tamarisci*, qui en dévorait le feuil-
» lage. Cette larve, de quatre à cinq lignes de longueur,
» est noire avec un liseré jaune de chaque côté du corps.
» Pour subir sa métamorphose, elle s'enferme dans un
» élégant réseau globuleux, de la grosseur d'un grain de
» pois, qu'elle fixe sur les branches mêmes de l'arbris-
» seau. Remarquez d'ailleurs, dans l'intérêt des analogies
» d'organisation et d'habitudes, qui nous conduisent si
» bien à une bonne classification, que dans divers *Phy-*
» *tonomus*, genre contigu aux *Coniatus*, les larves, je cite-

» rai celle du *P. rumicis*, attachent aussi sur les plantes » où elles vivent leur coque réticulaire. »

Pressé par le temps et emporté aussi quelque peu par mon ardeur, j'avais omis d'étudier, durant le séjour de quelques heures que je fis à la Teste, la manière de vivre du *Coniatus chrysochlora* et de sa larve ; mais un de mes amis allant cette année sur les lieux, je le priai de secouer à mon intention les *Tamarix* et de me rapporter tout ce qui tomberait sur un linge qu'il aurait préalablement tendu au pied de ces arbrisseaux. Ma commission a été remplie ; j'ai eu le plaisir de recevoir une copieuse provision de *Coniatus*, et le plaisir plus grand encore de trouver parmi ces insectes un certain nombre de coques en tout semblables à celles dont parle M. Dufour, les unes contenant des nymphes, d'autres des charançons récemment transformés, d'autres percées d'un trou par lequel l'insecte était sorti. Je n'ai point vu de larve, mais l'existence des coques me suffit pour que je me prononce très explicitement sur la parfaite ressemblance d'habitudes entre le *Coniatus chrysochlora* et le *C. tamarisci*.

Poussons un peu plus loin l'analogie, pour arriver à déterminer certains caractères de cette larve que nous ne connaissons pas, et dont la congénère n'est signalée qu'imparfaitement dans les notes de M. Léon Dufour.

Enoncer qu'une larve vit sur le feuillage délicat, sur les rameaux souples du *Tamarix*, au milieu d'une plage maritime exposée aux vents les plus violents, c'est faire supposer que cette larve a des pattes pour s'accrocher, pour se déplacer. Cette supposition se présenta sur-le-champ à mon esprit, mais elle renversait toutes mes idées, car je savais que toutes les larves de Curculionites connues, et, pour ma part, j'en ai vu un grand nombre, sont apodes. J'interrogeai M. Dufour ; il n'avait pas observé

cette particularité, il s'en préoccupait comme moi. Mais la réflexion et le raisonnement ont levé toutes mes incertitudes.

Si l'on observe, en effet, les larves phytophages des *Phytonomus*, des *Cionus*, des *Phytobius*, on les verra se balancer sur les feuilles et résister aux vents les plus impétueux, aux courans d'eau les plus rapides, car il y a des larves de *Phytobius* qui sont aquatiques; or, pour bien qu'on examine ces larves, on ne leur trouvera pas de pattes. Et quel besoin en ont-elles avec ces mamelons, ces bourrelets ambulatoires dont la nature les a douées, avec cette humeur visqueuse qu'elles sécrètent et qui les fixe si solidement au plan de position? Donc la larve du *Coniatus* n'a pas nécessairement besoin de pattes; donc elle n'en a pas, car autrement elle formerait une exception *unique*, j'ose le dire, dans toute la grande famille des Curculionites, et cette exception, cette anomalie sans exemple, je ne l'admets pas.

Cette notice, rectificative et complémentaire de celle de M. Lucas, était rédigée, lorsque j'ai reçu le premier fascicule du tome VII (1849) de nos Annales, et je trouve dans le Bulletin entomologique, p. XXVII, une note dans laquelle notre honorable et savant collègue ajoute à sa première notice un fait nouveau. Il s'agit de deux individus du *Coniatus chrysochlora* trouvés dans les récoltes botaniques de M. Durieu de Maisonneuve, parmi les échantillons de *Tamarix africana*, et qui, probablement, avaient subi toutes leurs métamorphoses à Paris. Ce fait, que M. Lucas considère à juste titre comme curieux, après l'idée qu'on lui avait déjà donnée des habitudes de cet insecte, vient directement à l'appui de mes indications, et est de plus corroboré par elles. Ce fait exalte nécessairement le sentiment d'admiration que nous font éprouver les merveil-

leux instincts des insectes, si habiles à discerner les affinités organiques des plantes ou des animaux aux dépens desquels ils sont appelés à vivre. Le *Coniatus chrysochlora* confiant sa postérité en Afrique, au *Tamarix africana*, en France au *Tamarix gallica*, est un de ces insectes botanistes comme on en rencontre tant dans la nature, et dont les nomenclateurs, les faiseurs de classifications et de genres, devraient quelquefois suivre les leçons.

Note de M. H. Lucas (1).

Je suis tout à fait de l'avis de M. Edouard Perris au sujet des métamorphoses du *Coniatus chrysochlora*; n'ayant pas observé moi-même les transformations de ce joli Curculionien, j'ai dû naturellement m'en rapporter au témoignage de mon collègue M. Durieu de Maisonneuve, qui m'avait assuré avoir trouvé ce *Coniatus* dans des œdèmes formés par la larve de cette espèce à la base des racines de certaines mousses. Depuis la publication de cette note, M. Durieu de Maisonneuve m'a communiqué d'autres individus du *Coniatus chrysochlora*, mais les conditions dans lesquelles ces nouveaux individus ont été rencontrés m'ont permis de douter beaucoup du fait consigné dans ma première note, aussi ma seconde observation au sujet des nouvelles conditions dans lesquelles ce *Coniatus* a été trouvé, doit-elle être considérée comme n'étant en quelque sorte qu'une rectification de la première. C'est au reste ce qui a été parfaitement compris par notre collègue M. Edouard Perris, dont les judicieuses observations dans sa note rectificative viennent pour ainsi dire corroborer ce que j'ai avancé dans ma seconde communication. De plus, je ferai encore observer que la note pleine d'intérêt de M. Ed. Perris vient enrichir la Faune française d'une très jolie espèce de Curculionien que je communique à la Société et qui jusqu'à présent n'avait encore été signalée que comme habitant nos possessions dans le nord de l'Afrique.

(1) A la suite de la lecture du travail de M. Ed. Perris, cette note a été communiquée à la Société, et nous avons pensé devoir l'imprimer ici. E. D.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU GENRE DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES

(*GENUS STENOMERA*)

QUI HABITE LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 28 Novembre 1849).

Lorsque M. le professeur C. Duméril créa, sous le nom de *Pentamera*, une section de l'ordre des Coléoptères qui a été adoptée par Latreille, ce savant zoologiste ne supposait pas qu'un jour cette dénomination deviendrait arbitraire, ou du moins serait susceptible d'être considérablement étendue. En effet, on fait entrer aujourd'hui, dans cette section des Pentamères des Coléoptères qui sont tétramères, d'autres qui sont trimères, et d'autres enfin qui sont hétéromères, c'est-à-dire tétramères aux deux premières paires de pattes et pentamères à la troisième paire. Comme exemple, je citerai, dans la section des Pentamères, un certain nombre de genres de la famille des Brachélytres qui sont trimères : tels sont les *Bledius*, les *Platysthetus*, les *Oxytelus*, les *Phlœonemus*, les *Trogophlœus*, les *Apocellus* de la tribu des *Genuini* d'Erichson, les *Glyptoma* et les *Micropeplus* de la tribu des *Proteinini* du même savant. Comme insectes tétramères dans cette même famille, je citerai les *Hygronoma*, les *Oligota*, les *Diglossa*, les *Hypocyptus*, les *Tanygnathus*, les *Evæsthetus* de la

tribu des *Aleocharini* d'Erichson. Enfin, parmi les genres nombreux qui composent cette même tribu des *Aleocharini* de l'entomologiste allemand, il y en a aussi un très grand nombre qui sont hétéromères : tels sont les *Myrmedonia*, les *Autalia*, les *Falagria*, les *Bolitochara*, les *Tachyusa*, les *Homalota*, les *Physetus*, les *Gyrophæna*, les *Peliusa*, les *Placusa*, les *Euryusa*, les *Dinarda*, les *Lomechusa*, les *Silusa*, les *Pronomœa* et les *Myllœna*. Un nouvel exemple de modification dans le nombre des articles des tarses se présente chez un insecte coléoptère qui a une assez grande analogie avec les *Dasytes*, mais beaucoup plus cependant avec quelques genres de la famille des Térédiles, particulièrement de celui désigné par M. Spinola sous le nom anagrammique de *Pelonium*. Chez ce Coléoptère singulier, tous les articles des tarses présentés par les organes de la locomotion sont au nombre de *quatre*, c'est-à-dire tétramères, et si l'on suivait rigoureusement la division de l'ordre des Coléoptères en Pentamères, en Hétéromères, en Tétramères, etc., ce serait dans cette dernière section qu'il faudrait placer cet insecte remarquable avec lequel je crois devoir faire une nouvelle coupe générique. Mais à mesure que les amis de l'Entomologie ont reculé les bornes de cette science, ils sont arrivés à modifier beaucoup tout ce qui avait été fait par leurs devanciers ; la nature ensuite, qui est infinie dans ses productions, se plaît souvent aussi à renverser complétement ce qui nous a coûté tant de peine à ériger, et, comme elle n'aime pas à rester dans les limites dans lesquelles nous voulons la tenir prisonnière, elle nous oblige alors à revoir et même à changer quelquefois nos méthodes. C'est par suite de ces diverses modifications que l'on est arrivé aujourd'hui à ne considérer que comme secondaires ces grandes divisions des Insectes en Pentamères,

en Hétéromères, en Tétramères et en Trimères, qui avaient au premier abord semblé si naturelles. Est-ce dans la famille des Mélyrides ou dans celle des Clérides qu'il faut placer la nouvelle coupe générique que je me propose d'établir ici? Ce sont deux questions que je me suis souvent faites et que je n'ai encore pu résoudre que d'une manière très imparfaite. Si on prend en considération les caractères imposés par Latreille à la tribu des Mélyrides, on serait presque tenté de ranger dans cette tribu notre nouvelle coupe générique. Latreille dit (Règne animal de G. Cuvier, Insectes, T. IV, p. 472), au sujet des caractères qu'il assigne à cette tribu, que les palpes sont le plus souvent filiformes et courts; que les mandibules sont échancrées à la pointe; que le corps est le plus souvent étroit et allongé, avec la tête complétement recouverte à sa base par un corselet plat ou peu convexe, ordinairement carré ou en quadrilatère allongé, et que les articles des tarses sont entiers; que les crochets du dernier sont unidentés ou bordés d'une membrane; que les antennes sont ordinairement en scie, et même pectinées dans les mâles de certaines espèces. Si à ces caractères je compare ceux offerts par notre nouveau genre, je vois que les mandibules sont petites, en pointe et non échancrées à leur extrémité; que les palpes sont courts, non filiformes, mais presque terminés en massue; que le corps est étroit et allongé; que le corselet est convexe et non en quadrilatère allongé, mais bien cordiforme; que les articles des tarses sont entiers, grêles, filiformes, mais qu'au lieu d'être au nombre de cinq, comme cela se voit chez les Insectes composant la tribu des Mélyrides, ils ne sont qu'au nombre de quatre; quant aux crochets, ils sont simples, et non bordés par une membrane, comme chez les Mélyrides. Je ferai aussi remarquer que les

antennes, qui ont onze articles, ne sont pas en scie, et que les quatre derniers articles seulement sont en forme de dents de peigne, mais dans le mâle seulement, car dans la femelle il n'y a que les huitième et neuvième qui soient en dent de scie. La comparaison que je viens de faire suffit pour faire remarquer qu'ils présentent entre eux une certaine analogie qui les rapproche des Insectes représentant la tribu des Mélyrides, à l'exception cependant des palpes, qui ne sont pas filiformes, des articles des tarses, qui sont au nombre de quatre au lieu de cinq comme dans les Mélyrides. Je ferai aussi observer que les articles composant les antennes sont au nombre de onze dans ce nouveau genre, dont quatre en dents de peigne dans les mâles, tandis que chez les Mélyrides ces organes présentent bien aussi onze articles, mais ordinairement en dent de scie, et même sensiblement pectinés dans quelques espèces. Si maintenant je compare les caractères de ce nouveau genre avec ceux des Insectes composant la tribu suivante ou les Clérides, les différences qu'ils présentent sont moins grandes qu'avec ceux de la tribu des Mélyrides. En effet, chez les Clérides, deux de leurs palpes (les maxillaires) au moins sont avancés et terminés en massue. Les mandibules sont dentées; le pénultième article des tarses est bilobé, et le premier est très court et peu visible dans plusieurs espèces. Les antennes sont tantôt presque filiformes et dentées en scie, et tantôt terminées en massue, ou grossissant insensiblement vers le bout. Le corps est ordinairement presque cylindrique, avec la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen, et les yeux sont échancrés.

Comme chez les Clérides, les palpes maxillaires de cette nouvelle coupe générique, que je propose de désigner sous le nom de *Stenomera*, sont avancés, avec leur

dernier article sensiblement terminé en massue; quant aux mandibules, au lieu d'être bidentées, elles sont terminées en pointe mousse. Le corps est comme dans les Clérides, c'est-à-dire presque cylindrique. Pour ce qui est des organes de la locomotion, le pénultième article des tarses n'est pas bilobé, comme cela se remarque ordinairement chez les Clérides, et le premier article, au lieu d'être très court, comme dans les Insectes représentant cette tribu, est au contraire très allongé. Il est aussi à remarquer que les organes de la vue, chez le genre *Stenomera*, sont gros, saillants, arrondis, et non échancrés, comme dans la plupart des genres de la tribu des Clérides.

D'après l'exposé succinct de ces quelques caractères fait comparativement avec ceux des Mélyrides et des Clérides, on remarquera que cette nouvelle coupe générique a une grande analogie avec les premiers, mais que cependant une identité de caractères à peu près parfaite semble plutôt les rapprocher des derniers. Du reste, je suis porté à croire que d'après cette ressemblance de caractères avec les Mélyrides et les Clérides, ce genre paraît établir un passage ~~sérial~~ entre ces deux tribus.

Ce qui m'engage encore à placer ce nouveau genre plutôt dans la tribu des Clérides que dans celle des Mélyrides, ce sont les caractères donnés à cette tribu par M. Maximilien Spinola, dans un excellent travail ayant pour titre : *Essai monographique sur les Clérides*. Dans cet ouvrage consciencieusement fait, le savant entomologiste génois a fait connaître un assez grand nombre de nouveaux genres, et parmi ceux-ci il en est un qu'il désigne sous le nom de *Pelonium*, et qui présente une très grande analogie avec notre genre *Stenomera*.

Chez les *Pelonium*, les antennes de onze articles sont

terminées par une massue triarticulée ; celle-ci est souvent allongée et dépasse quelquefois la longueur du reste de l'antenne. Dans le genre *Stenomera*, ces mêmes organes présentent aussi onze articles, mais ils sont terminés par une massue quadriarticulée, très allongée, dépassant deux fois la longueur du reste de l'antenne; elle est en forme de dents de peigne dans les mâles, en dents de scie dans la femelle (les huitième et neuvième articles seulement). Les yeux, toujours réniformes et transversaux chez les *Pelonium*, sont au contraire entièrement arrondis et très saillants dans les *Stenomera*. Dans ce dernier genre, le thorax est cordiforme, c'est-à-dire plus large que long; chez les *Pelonium* au contraire ce même organe est étroit et ordinairement plus long que large. L'écusson est très petit, trianguliforme, et non en demi-cercle ni en demi-ovale transversal, comme chez les *Pelonium*. Les élytres sont allongées, étroites, et uniformément convexes, comme dans le genre *Pelonium*. Quant aux organes de la locomotion, ils sont plus grêles, plus allongés, et les tarses, au lieu d'être échancrés et bifides en dessus, munis en dessous d'un appendice plus ou moins large, sont, dans le genre *Stenomera*, simples et entiers.....

Cette nouvelle coupe générique se rapproche aussi des genres *Orthopleura* et *Epiphlæus*, avec lesquels elle ne pourra être confondue à cause du thorax qui, dans les *Orthopleura*, est plus large sur ses côtés latéro-postérieurs qu'antérieurement, tandis que chez les *Stenomera* ce sont au contraire les angles latéro-antérieurs qui sont élargis; et comme dans notre genre le thorax est plus étroit à la base, ce mode de conformation lui donne un aspect tout à fait cordiforme. Les antennes diffèrent de celles des *Stenomera* en ce que les articles sont plus petits et en dents de scie, au lieu de se présenter

sous la forme de dents de peigne. Outre les différences qui existent dans les organes buccaux, je ferai encore remarquer que les tarses des *Orthopleura* sont beaucoup plus courts que les tibias, tandis que le contraire a lieu chez les *Stenomera*.

Dans les *Epiphlœus*, le thorax est beaucoup plus long que large; les yeux sont réniformes et fortement échancrés, au lieu d'être arrondis et saillants, comme dans les *Stenomera;* de plus, le premier article des antennes, au lieu d'être très court, comme chez les *Stenomera*, est arqué et plus long que les sept suivants réunis.

Elle avoisine également les genres *Platynoptera* et *Enoplium;* mais chez les premiers, les élytres, plus ou moins aplaties et dilatées au-delà, s'écartent de l'abdomen dans tous les sens et le dépassent en longueur et en largeur d'une grandeur proportionnelle à celle des ailes, qu'elles doivent recouvrir et protéger. Quant aux antennes, dont le nombre des articles est de onze, la massue formée par les trois derniers, c'est-à-dire les neuvième, dixième et onzième, ont toujours un aspect serriforme et ne sont nullement en dents de peigne, comme dans les *Stenomera*.

Quant aux *Enoplium*, outre la différence provenant de l'échancrure des yeux qui est sensible, des articles des antennes qui sont plus petits et dont les trois derniers forment une massue aplatie, ils diffèrent encore des *Stenomera* par la forme du thorax, qui est plus large sur les côtés latéro-postérieurs qu'antérieurement; par les élytres uniformément convexes, courtes et entourant l'extrémité de l'abdomen; par les pattes, dont les trois premiers articles des tarses sont triangulaires, comprimés à leur origine, dilatés et tronqués à leur extrémité, munis en dessous d'un appendice membraneux entier dont la

grandeur est proportionnée à celle de l'article ; il est aussi à remarquer que le second article étant beaucoup plus grand que le troisième, celui-ci est embrassé dans tous les sens de manière à être dérobé quelquefois à la vue. De plus, les articles des tarses sont beaucoup plus courts que les tibias, tandis que chez les *Stenomera* ces articles sont très allongés et dépassent par conséquent en longueur les tibias.

Tels sont les divers genres avec lesquels j'ai cru devoir comparer cette nouvelle coupe générique si remarquable par la disposition singulière des articles composant ses antennes et surtout celle de ses tarses, et que je propose de désigner sous le nom de *Stenomera*, qui signifie articles étroits, par opposition à ceux des Clérides, chez lesquels les articles des tarses sont ordinairements courts, larges et robustes.

Genus *Stenomera* (1) Lucas.

Caput longius quam latius, antice transversim excavatum.

Labrum parvum, multo longius quam latius, antice fortiter transversim excavatum.

Mandibulæ parvæ, proeminentes, validæ, antice acutæ sed non emarginatæ.

Palpi maxillares elongati, validi, primo articulo maximo, secundo parvo, tertio majore, in medio inflato anticeque truncato.

Palpi labiales breves, exiles, articulo terminali sat magno, in medio subinflato.

Oculi inflati, proeminentes, rotundati.

Antennæ elongatæ, primo articulo sat magno, secundo brevi, subsequentibus (3, 4, 5, 6 et 7) *minimis, confertissi-*

(1) Στενος, étroit, μέρος, partie.

mis; 8, 9, 10 *et* 11 *dentato-pectinatis in mare*, 8 *et* 9 *tantum dentato-serratis in fœmina.*

Thorax cordiformis, supra convexus, ad basim angustatus.

Scutellum sat magnum, triangulare.

Elytra elongata, convexa, ad humeros proeminentia, in medio sensiter angustata, postice rotundata abdomenque tectentia.

Pedes exiles, elongati, tarsis integris, exilibus, elongatis, tantumque quadriarticulatis terminati.

Tête plus longue que large, sensiblement excavée entre les antennes, avec son bord antérieur transversalement concave.

Lèvre supérieure petite, beaucoup plus large que longue, ayant son bord antérieur fortement creusé transversalement.

Mandibules petites, saillantes, robustes, non recouvertes par la lèvre, plus longues que larges, ayant ~~son~~ leur extrémité terminée en pointe non échancrée.

Palpes maxillaires allongés, assez robustes, ayant leur premier article le plus grand de tous, le second très petit; quant au troisième ou terminal, il est plus grand que le second, renflé dans sa partie médiane et tronqué à son extrémité.

Palpes labiaux courts, grêles, avec l'article terminal grand, légèrement renflé dans son milieu, et ayant son extrémité terminée en pointe tronquée.

Yeux très renflés, saillants, arrondis.

Antennes beaucoup plus longues que la tête et le thorax réunis, composées de onze articles ainsi disposés : le premier assez allongé, le second beaucoup plus court et

comme noduleux, les suivants, c'est-à-dire les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième très courts, très serrés entre eux, de manière que le troisième et le quatrième semblent réunis; quant aux quatre derniers, ils sont très allongés, en dents de peigne dans les mâles, fortement en dents de scie dans les femelles, les huitième et neuvième seulement, les dixième et onzième étant réunis dans ce sexe.

Thorax plus large que long, cordiforme, ne recouvrant pas la tête à sa partie antérieure, convexe en dessus, arrondi et élargi sur les côtés latéro-antérieurs, avec sa base et ses côtés latéro-postérieurs rétrécis.

Ecusson assez grand, triangulaire, terminé en pointe arrondie à sa base.

Elytres élargies, uniformément convexes, un peu plus larges que le thorax, à épaules saillantes, sensiblement rétrécies un peu avant leur milieu, terminées en pointe arrondie à leur base, et recouvrant dans les deux sexes entièrement l'abdomen.

Pattes grêles, allongées, à fémurs très légèrement renflés, avec les tibias des première, deuxième et troisième paires plus courts que les tarses réunis.

Tarses grêles, simples, entiers, allongés, tétramères ou composés de quatre articles (1) dans toutes les pattes; crochets des tarses simples.

(1) Afin de m'assurer si ce nombre était exact, j'ai exposé à un fort grossissement ces organes, et dans les quatre articles que forment les tarses, je n'ai vu aucun sillon transversal ni aucune saillie qui pussent faire supposer l'existence d'un cinquième article. Cela ne m'ayant pas satisfait, j'ai prié M. Guérin-Méneville de vouloir bien examiner les articles des tarses de cet insecte singulier, et cet habile observateur a vu comme M. Nicolet et moi que les organes de la locomotion de cette nouvelle coupe générique ne présentaient dans le

Segments de l'abdomen au nombre de cinq, ne présentant rien de remarquable.

Stenomera Blanchardii, Lucas.

Long. 5 millim. 1/4; larg. 1 millim. 1/4, mâle.—Long. 6 millim. 1/2; larg. 2 millim., femelle.

S. Capite thoraceque nigro-nitidis fortiter confertimque punctatis, hoc in medio longitudinaliter convexo, ad latera subdepresso utrinque antice rubescente unimaculato; scutello lævigato, nigro-nitido; elytris fortiter confertimque punctatis, nigro-nitidis, sutura lateribusque rubescente marginatis; sterno abdomineque nigro-nitidis, subtiliter confertimque punctulatis, segmentis postice rubescente marginatis; pedibus nigris, tarsis rubescentibus.

Fœmina a mare differt : macula rubescente utrinque thoracis majore, sutura lateribusque elytrorum latius rubro-marginatis, abdomineque omnino rubescente.

Mâle. La tête, d'un noir légèrement brillant, est entièrement couverte de points assez forts, profondément marqués et très serrés; des poils d'un gris cendré clair, allongés et placés çà et là, se font remarquer dans sa partie médiane ainsi que sur ses côtés latéraux. Les yeux, très gros, sont d'un brun roussâtre. Les mandibules sont d'un noir brillant, lisses et en partie cachées par des poils d'un gris cendré clair qui revêtent les parties où elles viennent s'articuler. Les palpes maxillaires ainsi que les labiaux

mâle comme dans la femelle que quatre articles à tous les tarses. Cet exemple paraîtra sans aucun doute anormal aux yeux de beaucoup d'entomologistes; mais comme contre des faits il n'y a rien à opposer, j'ai été obligé de me rendre à l'évidence, quelque extraordinaire que dût paraître au premier abord ce nombre de quatre articles seulement dans les tarses de ce nouveau genre.

sont d'un brun roussâtre, avec leurs divers articles hérissés de poils de cette dernière couleur. Les antennes, beaucoup plus longues que la tête et le thorax réunis, ont leur premier article d'un noir brillant; ceux qui suivent, c'est-à-dire les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième, sont roussâtres, avec les quatre derniers ou ceux en dents de peigne d'un brun roussâtre : ces organes sont glabres, à l'exception cependant des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième articles, qui présentent quelques poils roussâtres placés çà et là. Le thorax, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, est d'un noir brillant et présente de chaque côté en dessus et antérieurement une tache arrondie rougeâtre; il est longitudinalement convexe dans son milieu, subdéprimé de chaque côté de cette convexité et arrondi sur ses côtés latéraux; il est couvert de poils d'un gris cendré clair, particulièrement sur les parties latérales et sur les côtés latéro-antérieurs. L'écusson est lisse et d'un noir brillant. Les élytres, assez allongées, couvertes de points assez forts et serrés, sont d'un noir brillant, avec la suture finement bordée de rougeâtre et leurs parties latérales présentant de chaque côté une bande longitudinale assez large de cette couleur; il est à remarquer que cette bande n'atteint pas l'extrémité des élytres et de plus que ces organes présentent une légère pubescence formée par des poils d'un gris cendré clair très courts et peu serrés. Tout le sternum ainsi que l'abdomen, plus finement ponctués que les élytres, sont d'un noir brillant avec les segments finement bordés de rougeâtre à leur partie postérieure; je ferai aussi remarquer que les diverses pièces qui composent extérieurement les organes mâles sont entièrement rougeâtres. Les pattes sont d'un noir brillant avec les tarses rougeâtres; des poils

d'un gris cendré clair, assez allongés, hérissent tout le sternum, les segments de l'abdomen et les organes de la locomotion.

Femelle. Elle diffère du mâle par sa taille, qui est beaucoup plus grande, par la tache rougeâtre qu'offrent de chaque côté les parties latérales du thorax, qui est plus large et surtout plus allongé, et par la dépression que présente également, de chaque côté, cet organe, qui est beaucoup plus profondément accusée que dans le mâle. Il est aussi à noter que la couleur rougeâtre qui borde la suture est plus largement marquée, et que la bande longitudinale de cette couleur présentée de chaque côté par ces organes est beaucoup plus grande que dans le mâle, qu'elle envahit les épaules et toute la partie antérieure des élytres et va se confondre avec la couleur rougeâtre de la suture; de plus l'abdomen, au lieu d'être d'un noir brillant comme chez le mâle, est au contraire dans la femelle entièrement rougeâtre.

J'ai dédié cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Doüé, à notre collègue M. le major Blanchard, qui l'a découverte aux environs de Misserghin, dans la province d'Oran, afin de perpétuer le souvenir des services que cet entomologiste zélé a déjà rendus à la science et de ceux qu'il est encore appelé à rendre à la Faune entomologique des possessions françaises du nord de l'Afrique.

Explication de la planche I, N° I.

Fig. I. *Stenomera Blanchardii* mâle grossi : *a*, la grandeur naturelle ; *b*, tête du mâle vue de face ; *c*, tête de la femelle vue de face ; *d*, une patte de la première paire vue de profil ; *e*, une patte de la troisième paire vue de profil.

DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU ET DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES.

PAR M. JACQUELIN-DUVAL.

(Séance du 9 Janvier 1850.)

I. *Description d'un genre nouveau de la famille des Scydmaenides. (G. Chevrolatia.)*

Peu partisan des formations isolées de genres nouveaux, la forme et les caractères remarquables de l'espèce sur laquelle j'ai établi le suivant, m'ont cependant déterminé à le publier. Malheureusement, je ne possédais qu'un seul individu de ce curieux insecte, et je n'ai pu voir toutes les parties de la bouche. Néanmoins le genre offre des caractères très saillants, sur lesquels je ne m'arrêterai pas puisqu'ils sont exposés ci-après; mais je ferai remarquer que ses antennes insérées tout à fait en avant de la tête, celle-ci formant en outre un bourrelet, lui donnent quelque analogie avec les *Tychus* (genre de la famille des Psélaphiens), mais son abdomen de six segments, ses tarses de cinq articles, le dernier article des palpes maxillaires presque invisible, etc., lui assignent une place parmi les Scydmaenides.

Genre CHEVROLATIA, Jacq.-Duv.

Corpus elongatum ; palpi maxillares articulo tertio

magno, globoso-ovato, ultimo quam obsoleto; antennæ incrassatæ, antice insertæ, basi valde approximatæ; elytra abdomine breviora; metathorax carinatum; abdomen segmentis inæqualibus, primo maximo.

Corps allongé, un peu plus étroit en avant. Tête graduellement rétrécie en arrière; cou s'enfonçant dans le prothorax; palpes maxillaires à troisième article très gros, renflé, globuleux-ovalaire, le quatrième à peine visible; palpes labiaux très courts de deux articles; antennes de onze articles, insérées tout à fait en avant, très rapprochées à leur base, qui se trouve un peu couverte par un rebord de la tête, épaisses, grossissant presque insensiblement vers le bout: les trois derniers articles à peine un peu plus gros: premier article très épais, plus long que le second; élytres plus courtes que l'abdomen. Mésosternum caréné. Métathorax très distinctement caréné dans son milieu; la carène diminuant insensiblement en arrière et finissant avant d'arriver au bord postérieur. Abdomen de six segments, le premier au moins aussi grand que les trois suivants réunis: ceux-ci égaux entr'eux: le cinquième un peu plus grand que chacun des trois précédents: le sixième grand, arrondi à l'extrémité; tarses simples, de cinq articles, terminés par deux ongles égaux.

Mœurs inconnues, probablement analogues à celles des Scydmaenes. J'ai dédié ce genre à M. Chevrolat, président de la Société entomologique de France, en reconnaissance de la bienveillance qu'il a bien voulu me témoigner.

Chevrolatia insignis. Jacq.-Duv. (pl. 1, N° II, fig. *a. b. c.*)

Rufus, aurea pube adspersus; capite antice, spatio elevato lævi, nitido, postice tricarinato; thorace elongato, ni-

tido, lævi, basi carinato atque quadrifoveolato; elytris elongatis, nitidis, subtiliter punctulatis; antennis pedibusque testaceo-rufis.

Gallia meridionalis.

Longueur : à peu près 3 millimètres.

Dessus d'un roux testacé, un peu brunâtre sur la tête et le prothorax, plus clair sur les élytres. Tête ovale-allongée, offrant en avant un grand espace lisse, élevé, luisant, arrondi antérieurement sur la base des antennes, rétréci en arrière et se prolongeant en carène; la tête est en outre élevée de chaque côté, de manière à former encore deux carènes luisantes, partant du bord interne des yeux et parallèles à celle du milieu ; le reste de cet organe est couvert d'une pubescence dorée assez longue, formant particulièrement une houppe épaisse de chaque côté derrière les yeux : ceux-ci noirs, un peu saillants; palpes testacés; antennes de la longueur de la tête et du prothorax, d'un testacé un peu roussâtre, légèrement pubescentes. Prothorax un quart plus long que large, un peu plus étroit antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs droits, base légèrement bisinueuse; dessus un peu convexe, lisse, luisant, offrant une pubescence dorée rare sur le disque, plus sensible sur les bords, épaisse aux angles antérieurs; il offre quatre fossettes à sa base, deux au milieu séparées par une carène et une petite de chaque côté. Ecusson indistinct. Elytres allongées, un peu plus larges que le prothorax, arrondies à l'extrémité où elles sont un peu déhiscentes, peu convexes, luisantes, éparsement et très finement ponctuées, parsemées d'une pubescence dorée peu serrée, offrant de chaque côté une petite fossette vers la région scutellaire et un pli longitudinal vers l'épaule. Dernier

segment de l'abdomen grand, dépassant les élytres, arrondi à l'extrémité, couvert d'une pubescence dorée. Dessous du corps un peu pubescent, d'un brun roussâtre, l'extrémité de l'abdomen d'un testacé roussâtre. Pattes testacées.

Ce curieux insecte a été trouvé dans le midi de la France, par mon ami M. Charles Lespès, licencié ès-sciences naturelles.

Un accident a détruit l'individu unique sur lequel j'avais fait ma description.

II. *Descriptions de deux Staphyliniens français nouveaux.*

Euæsthetus Lespesii Jacq. Duv.

Testaceo-ferrugineus, nitidulus, fere glaber; capite thoraceque confertim punctatis, hoc elytrorum fere latitudine, dorso postice lineolis duabus arcuatis impresso, basique distincte sulculo transverso leviter trifoveolato; elytris subtilissime punctulatis.

Gallia. (Tolosa; Lutetia.)

Long. 3/4 lin. (1 2/3 mill.).

D'un testacé ferrugineux un peu luisant, presque glabre, offrant seulement une pubescence très courte, excessivement fine, à peine visible. Tête de la largeur du prothorax, densément ponctuée; antennes atteignant à la moitié du prothorax, entièrement testacées. Prothorax à peu près de la largeur des élytres, un peu plus large que long, très fortement arrondi en avant sur les côtés et aux angles antérieurs, rétréci à la base, un peu convexe, densément ponctué; ayant sur son milieu en arrière deux lignes raccourcies, fortement enfoncées, arquées, se regardant par leur convexité, puis entr'elles et le bord pos-

térieur une ligne enfoncée transverse bien marquée, offrant des points plus gros et trois petites fossettes longitudinalement carénées, une au milieu et deux sur les côtés ; les carènes fines et se joignant à la base. Elytres à peu près de la longueur du prothorax, très légèrement et un peu moins densément ponctuées, finement unistriées le long de la suture. Abdomen très finement pointillé, marginé. Pieds testacés ou pâles.

Mâle : sixième segment ventral profondément excisé au sommet; troisième et quatrième longitudinalement impressionnés dans leur milieu ; le quatrième offrant vers le sommet deux petits tubercules rapprochés, un peu comprimés ; cinquième...?

Femelle : sixième segment ventral arrondi au sommet.

Cette espèce a été trouvée aux environs de Toulouse par mon ami M. Charles Lespès à qui je l'ai dédiée ; elle existe aussi, des environs de Paris, dans la collection de M. Chevrolat.

Très voisin du *ruficapillus*, il en diffère par sa couleur entièrement testacée ; sa pubescence presque nulle, sa ponctuation un peu plus fine; son prothorax légèrement plus large et plus arrondi en avant sur les côtés et ses fossettes un peu plus arquées. Outre les caractères de couleur, de ponctuation, etc., par lesquels il diffère des deux autres espèces, il offre de remarquable la ligne transverse enfoncée postérieure, très distincte, qui se retrouve à peu près aussi distincte et semblable dans le *ruficapillus*, mais qui, chez le *scaber* et le *læviusculus*, est seulement indiquée par des points un peu plus gros ou légèrement tracée, sans être bien marquée, enfoncée et offrir les trois petites fossettes tricarénées : du moins c'est ce qui résulte des exemplaires que j'ai examinés.

Afin de mieux différentier mon espèce des trois autres

européennes déjà décrites, et pensant qu'il peut être utile d'en avoir les diagnoses réunies, j'ai établi comparativement les principaux caractères des quatre espèces européennes de ce genre.

1. E. SCABER. Grav. Erichs. Gen. Staph., p. 746. 1.

Nigro-piceus, opacus, breviter subtilissime pubescens; capite pedibusque rufis, capite thorace elytrisque confertissime punctatis, thorace elytris parum angustiore, versus basin angustato, dorso postice lineolis duabus rectis impresso. — Mas. Abdominis segmento inferiore sexto apice profunde exciso.

1 lin., Germania. Lutetia, etc.

2. E. LÆVIUSCULUS. Mannerh. Bull. de la Soc. des nat. de Moscou. T. XVII.

Nigro-piceus, nitidulus, fere glaber, fortiter minus crebre punctatus; thorace elytrorum fere latitudine, versus basin minus angustato, dorso postice lineolis duabus subrectis impresso; antennis basi rufis.—Mas. Abdominis segmento inferiore sexto apice leviter exciso.

Var. Rufo-testaceus, elytris abdomineque saturioribus.

5/6 lin. Finlandia.

3. E. RUFICAPILLUS. Erich. Gen. Staph., p. 747. 2.

Piceus, nitidulus, breviter subtilissime pubescens; capite pedibusque rufis, capite thoraceque confertim punctatis, hoc elytris paulo angustiore, versus basin angustato, dorso postice lineolis duabus leviter arcuatis impresso, basique distincte sulculo transverso leviter trifoveolato, elytris subtilissime punctulatis. — Mas. Abdominis segmento inferiore sexto apice exciso.

3/4 lin.; Germania. Gallia.

4. E. Lespesii. Jaq. Duv.

Testaceo-ferrugineus, nitidulus, fere glaber, capite thoraceque confertim punctatis, hoc elytrorum fere latitudine, versus basin angustato, dorso postice lineolis duabus arcuatis impresso, basique distincte sulculo transverso leviter trifoveolato; elytris subtilissime punctulatis. — Mas. Abdominis segmento inferiore sexto apice profunde exciso.

3[4 lin. Gallia.

Stenus Guynemeri. Jacq. Duv.

(Tarsi articulo quarto simplice. — Abdomen marginatum. — Elytra immaculata. — Pedes testacei.)

Aterrimus, supra nitidulus, fere glaber, fortiter punctato-rugosus; abdomine nitido, parcius subtiliter punctulato, subtiliter griseo-aureo pubescens; antennis brunneis; palpis nigro-brunneis, basi pallide testaceis; fronte excavata, late bisulcata, medio subcarinata; thorace supra inæquali, medio fovea oblongo-ovali impresso; elytris thoracis longitudine; pedibus nigro-brunneis, femoribus late basi, tibiisque medio testaceis.

Pyrenæis.

Long. 1 5[6. — 2 lin. (4 1[4 — 4 3[4 mill.).

Très noir. Tête, prothorax et élytres un peu luisants, légèrement veloutés, à peu près glabres; palpes d'un noir-brun; premier article et base du second d'un testacé pâle; antennes brunes, assez longues et grêles, troisième article plus long que le quatrième; tête, y compris les yeux, beaucoup plus large que le prothorax, fortement ponctuée-rugueuse; front excavé, largement et assez profondément sillonné de chaque côté, l'intervalle un peu

élevé en carène, les bords aussi un peu élevés; yeux grands et saillants. Prothorax légèrement plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, un peu convexe, très fortement ponctué-rugueux, sa surface très inégale, offrant principalement au milieu une fossette profonde ovale-oblongue; à fond lisse, plus ou moins distinctement prolongée en pointe en arrière; en avant, au-dessus et de chaque côté de la fossette médiane, une impression longitudinale légèrement oblique; puis une autre en arrière semblablement placée, mais confuse et peu distincte; côtés un peu comprimés; bord antérieur un peu relevé, finement marginé ainsi que la base. Elytres une fois et demie au moins aussi larges que le prothorax à sa base, à peu près de la même longueur que lui, très fortement ponctuées, les points confluents de sorte qu'elles paraissent rugueuses; leur surface offrant plusieurs impressions qui la rendent inégale. Abdomen légèrement plus étroit vers l'extrémité; très finement et peu densément ponctué, très luisant, orné d'une pubescence fine et très peu serrée, d'un gris doré plus sensible sur les côtés. Dessous noir, luisant, avec une fine pubescence d'un gris doré. Pattes d'un noir brunâtre, la moitié basilaire des cuisses et le milieu des jambes d'une manière plus ou moins large, testacés; tarses brunâtres.

Mâle. Sixième segment ventral largement échancré au sommet.

Femelle. Sixième segment ventral arrondi au sommet.

Ce *Stenus* remarquable m'a été communiqué par M. Chevrolat; il a été rapporté des Pyrénées par M. Guynemer à qui je l'ai dédié. Notre collègue M. Léon Fairmaire l'a aussi trouvé dans la même localité.

DESCRIPTION

D'UN

NOUVEAU GENRE DE LUCANIDE.

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 14 Novembre 1849.)

G. Streptocerus.

Antennarum clava quadri-articulata, articulo primo longiore.

Scapus funiculo longior.

Mandibulæ inermes, valdè arcuatæ, intùs non pilosæ.

Prothorax lateribus non sensim angulatis.

La tête est plus large que longue, creusée en avant, déprimée au milieu, se prolongeant au dessus et en avant de chaque œil en un angle court et mousse, largement mais peu fortement creusé en avant, et offrant au-dessus de la naissance des antennes une ligne élevée, lisse, oblique et courte. La surface est parsemée de gros points enfoncés, ronds, épars, plus serrés vers le bord antérieur et derrière les yeux ; les yeux sont réniformes, la partie faiblement échancrée est du côté du corselet. Les antennes sont insérées en avant des yeux ; le scapus est un peu plus long que le reste de l'antenne, légèrement arqué, grêle à la base, augmentant à peine de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui devient rapidement claviforme ; funicule de cinq articles, les quatre premiers égaux, le cinquième

un peu plus court, portant une massue de quatre articles épais, serrés, diminuant de longueur à partir du premier. L'épistome est presque perpendiculaire, en forme de languette, légèrement creusé en cuillère à son extrémité, qui se termine par une petite pointe ; sa surface est ponctuée et un peu ridée. Les mandibules sont deux fois aussi longues que la tête, comprimées latéralement, fortement arquées, se rejoignant presque à l'extrémité, tranchantes supérieurement, formant en dessus une dent anguleuse, large, un peu renversée en dehors, et une autre plus petite avant l'extrémité, qui est mousse et un peu relevée ; leur surface est ponctuée, mais le côté interne est très faiblement ponctué, si ce n'est à la base, qui est presque rugueuse. Les palpes maxillaires ont le premier article claviforme, un peu plus long que le troisième, qui est ovoïde, allongé, arrondi à l'extrémité ; le deuxième est moitié du premier. Le premier article des palpes labiaux est très court, le deuxième un peu plus long, le troisième deux fois plus long, oblong, allongé. Le menton est large, court, quadrangulaire ; les angles antérieurs sont arrondis ; il est couvert de gros points enfoncés.

Le corselet est transversal ; les côtés sont arrondis, légèrement angulés au milieu et faiblement crénelés ; le bord postérieur est bi-sinué ; la surface médiane est plane ; de gros points enfoncés un peu plus serrés au milieu, et surtout le long des bords latéraux, où l'on voit vers le milieu une trace de fossette peu marquée. Le milieu du corselet est un peu plus large que les élytres. Ecusson triangulaire. Les élytres sont presque droites sur les côtés, arrondies à l'extrémité ; les épaules sont anguleuses, mais peu pointues ; la surface est lisse ; le long de la suture est une petite strie peu marquée.

Le dessous du corps est densément ponctué, rugueuse-

sement au prosternum ; le mésosternum forme en avant un angle mousse ; le sillon médian est peu enfoncé ; les côtés du mésosternum et du sternum sont couverts d'une pubescence courte d'un brun jaunâtre.

Les pattes sont de grandeur ordinaire, fortes ; les fémurs un peu comprimés, les tibias presque quadrangulaires, sauf les antérieurs qui sont un peu comprimés, armés de cinq ou six dents, externes, peu saillantes, diminuant vers la base des tibias et d'une seule interne ; les autres tibias ont deux très petites dents au milieu de la carène externe, et deux ou trois à l'extrémité assez aiguës. Les tarses, y compris les crochets, sont presque aussi longs que les tibias ; les quatre premiers articles sont petits, courts ; le cinquième est claviforme, plus long que les quatre premiers réunis. Les crochets sont forts, tranchants, arqués.

S. SPECIOSUS.

Oblongus, crassus, mandibulis inermibus, valdè arcuatis, intùs glabratis ; brunneo-niger, submetallicus, opacus, elytris nigro-æneis, nitidioribus. Prothorax margine laterali subserrato, disco et lateribus punctis magnis impressis. Caput remote punctatum, ante oculos utrinque prominens, antice excavatum. Subtus obscure æneus, medio satis nitidus. Pedes validi, tibiis anterioribus paulo compressis, dentatis : tarsorum articuli 4 primi breves, quinto longiore claviformi : femora nitida, basi cyanea.

Long. 32 m. Larg. 11 1/2 m. (Pl. 1, fig. 2. *a*. Mas.)

La couleur est en dessus d'un brun noir, à peine métallique, mat. Les élytres sont brillantes, un peu bronzées ; leur bord réfléchi et les côtés du prosternum sont un peu cuivreux et assez brillants. Le dessous du corps est d'un bronzé obscur, assez brillant au milieu. Les cuisses sont

luisantes, bleuâtres à la base, ainsi que la partie interne des mandibules.

La femelle (Pl. 1, fig. 2,*b*) ressemble au mâle; elle est un peu plus étroite et un peu plus petite; les mandibules seules diffèrent sensiblement; elles sont courtes, épaisses, à peine plus longues que la tête, droites, aiguës à l'extrémité qui est très faiblement courbée, rugueuses et munies d'une petite dent aiguë sur sa carène supérieure. La tête est un peu plus petite et plus pouctuée. Les antennes sont plus courtes, les articles du funicule courts et serrés. Les tibias antérieurs offrent sept ou huit dents plus fortes et plus aiguës.

Il est étonnant que ce genre, indiqué dans le catalogue Dejean, ait été passé sous silence par M. Burmeister dans le quatrième volume du *Handbuch*. Il ne renferme qu'une espèce dont il n'existe encore que deux individus; le mâle, qui m'a été communiqué par M. Reiche avec sa complaisance ordinaire, provient de la collection Dejean et se trouve aujourd'hui dans celle de M. de la Ferté; la femelle appartient à M. Chevrolat, qui a bien voulu la mettre à ma disposition.

Cet insecte, qui provient du Chili, est très intéressant en ce qu'il remplace dans l'Amérique australe les *Lamprima* de la Nouvelle-Hollande avec lesquels il offre beaucoup de ressemblance; il s'en distingue cependant, dans l'état actuel de la science, par la massue des antennes quadriarticulée et la forme des mandibules. Mais il serait possible qu'on découvrît un insecte intermédiaire qui établirait le passage entre ces deux genres; car le nombre des feuillets des antennes varie très fréquemment chez les Lucanides, et quant à la forme des mandibules, on ne peut guère s'y arrêter dans le groupe des Lamprimites, et dans le genre *Lamprima* proprement dit il est im-

possible de distinguer les espèces au moyen des mandibules. M. Reiche m'a communiqué un individu chez lequel ces organes sont deux fois plus longs qu'à l'ordinaire, crénelés en dedans, fortement relevés et tridentés à l'extrémité, ce qui donne à l'insecte un aspect tout différent du *L. Latreillei* Mac Leay, duquel on ne peut cependant le séparer.

MM. Erichson et Burmeister ont créé dans les *Lamprima* un certain nombre d'espèces qui nous sont inconnues et qui nous paraissent au moins douteuses. En effet, depuis plusieurs années, le Museum et les entomologistes de Paris ont reçu des centaines de *Lamprima*, et il serait bien surprenant qu'aucune des espèces signalées par les naturalistes allemands ne se retrouvât dans ce nombre. Les épines tibiales sur lesquelles sont basées les différences spécifiques me paraissent aussi peu constantes que les mandibules, et sur les huit espèces admises par M. Burmeister, je crois qu'il n'en faut garder que trois ou quatre : *ænea*, *Micardi* et *Latreillei* et peut-être *varians* Burm.

NOTE

SUR LA CLASSIFICATION PARALLÉLIQUE

DES ORTHOPTÈRES.

Par L. BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 24 Octobre 1849.)

En étudiant les Orthoptères de notre pays, j'ai été conduit à vérifier l'exactitude de la théorie des analogues de M. Geoffroy-St-Hilaire, et je me suis convaincu de la nécessité de classer les insectes de l'ordre des Orthoptères, par séries parallèles. Déjà de savants naturalistes ont fait d'heureuses applications de la classification parallélique à différents groupes d'animaux. Ainsi M. Is. Geoffroy-St-Hilaire l'a appliqué aux mammifères et aux oiseaux; MM. Duméril et Bibron aux reptiles; M. Brullé aux hexapodes, etc. Cependant ce n'est pas un travail général sur les Orthoptères, envisagés au point de vue de la méthode naturelle, que je présente aujourd'hui à la Société, mais seulement quelques exemples de parallélisme choisis parmi un grand nombre que l'on pourrait citer (1).

Si d'abord on compare les espèces de la section *Ædipoda*, du grand genre *Acridium* parmi les Acrididés, aux espèces des genres *Locusta* et *Decticus* parmi les Locustidés, on trouve, dans chacun de ces trois groupes appar-

(1) Voyez la Rev. zool. de Guérin, 1848, p. 31.

tenant à deux familles différentes, d'une part, des espèces comme les *Acridium germanicum*, *cærulusescens*, *migratorium*, *biguttulum*, etc., la *Locusta viridissima*, les *Decticus albifrons*, *verrucivorus*, *griseus*, *tesselatus*, etc., chez lesquelles les élytres et les ailes sont bien développées et d'égale longueur dans les deux sexes (1), et qui, par conséquent relativement à cette disposition des organes du vol, se représentent mutuellement dans les trois genres *Acridium*, *Locusta* et *Decticus*. D'une autre part, on remarque d'autres espèces, telles que les *Acridium declivum*, *montanum*, *parallelum*, *dispar*, etc., qui, par l'inégalité de développement des élytres et des ailes, dans les deux sexes, et généralement aussi par la brièveté plus ou moins grande des ailes (2), sont évidemment, à des degrés divers, les analogues de la *Locusta dorsalis* et des *Decticus brachypterus*, *brevipennis*, *bicolor*, etc., qui offrent les mêmes modifications générales de ces organes. Ce n'est pas tout, je n'ai encore entretenu la Société que d'une des sections du genre *Acridium*, celle des Ædipodes; mais ce genre en renferme d'autres telles que celle des Criquets proprement dits et celle des Gomphocères. Or, d'une part les espèces de ces trois sections forment trois séries parallèles, et, d'une autre part, elles reproduisent, avec les genres *Locusta* et *Decticus*, le même parallélisme que nous avons vu précédemment exister entre les *Ædipoda*, le genre

(1) J'entends ici par égalité de longueur des élytres et des ailes, que ces organes étant dans leur état de repos et les ailes pliées et couchées sur le dos, celles-ci atteignent l'extrémité des élytres. L'inégalité de longueur des élytres et des ailes est également déterminée d'après leur disposition dans le repos.

(2) Ce caractère de la brièveté des ailes se présente chez les *Acridium declivum* et *montanum* à un moindre degré que chez les *Acridium parallelum* et *dispar*, et c'est l'*Acridium dispar* qui a les ailes plus courtes.

Locusta et celui des *Decticus*. En effet, comme dans les groupes précédents, la section des Criquets proprement dits, et celle des Gomphocères, nous présentent des espèces telles, d'une part, que les *Acridium dux*, *peregrinum*, *lineola*, etc., et de l'autre les *Acridium sibiricum*, *rufum*, *biguttatum*, qui ont des élytres et des ailes longues, bien développées et d'égale longueur dans les deux sexes, et qui, par conséquent, se correspondent dans chacune des séries que forment ces deux divisions et y représentent les *Acridium germanicum*, *cærulescens*, *migratorium*, *biguttulum*, etc., de la section *Ædipoda*. En même temps, les différentes espèces du genre *Acridium* que nous venons de citer et qui appartiennent aux trois sections des vrais Criquets, des OEdipodes et des Gomphocères, trouvent leurs correspondants parmi les Locustidés, dans la *Locusta viridissima* et les *Decticus albifrons*, *verrucivorus*, *griseus*, *tesselatus*, etc. Enfin la *Locusta dorsalis* et les *Decticus brachypterus*, *brevipennis*, *bicolor*, etc., ont leurs analogues à des degrés divers, et quant au type général sur lequel les élytres et les ailes sont établies, dans l'*Acridium pedestre* et plusieurs autres espèces, parmi les vrais Criquets, et dans l'*Acridium brevipenne*, parmi les Gomphocères, insectes qui, tous, ont la même disposition générale d'élytres et d'ailes.

Comme je l'ai dit, je me serai borné à présenter aux entomologistes quelques exemples d'affinités parallélíques, choisis dans les Orthoptères, mais sans parler ici des nombreux faits d'analogie que présentent les autres organes de ces insectes, lorsqu'on les compare chez les différentes espèces qui constituent cet ordre, le parallélisme des séries, basé sur la considération des organes du vol que je viens de signaler entre trois genres seulement des familles des Acrididés et des Locustidés, s'étend non

seulement à d'autres groupes de ces deux familles, mais encore très probablement à toutes les familles de l'ordre des Orthoptères tel qu'il est encore aujourd'hui généralement admis par les entomologistes.

Au reste, le parallélisme des séries formées par les Orthoptères ne s'arrête pas aux espèces, soit de genres différents, soit d'un même genre, il descend encore plus bas. L'observation des *Acridium* et des *Tetrix* des environs de Paris m'a appris que les variétés d'une espèce formaient souvent, avec les variétés appartenant à d'autres espèces, des séries manifestement parallèles. Ainsi que l'on compare les nombreuses variétés de l'*Acridium biguttulum* avec celles des *Acridium parallelum*, *biguttatum* et *rufum*, on trouvera, que ces espèces tendent à se modifier parallèlement ; c'est-à-dire que des variations analogues se produisent dans chacune d'elles. Cette tendance de la nature à se répéter, dans les variétés d'espèces différentes, s'aperçoit également chez les *Tetrix subulata* et *bipunctata*.

En terminant cette note, que la Société me permette encore de lui faire remarquer que l'interprétation véritablement scientifique des faits qui résultent de l'observation exacte des êtres organisés, considérés au point de vue de leur distribution méthodique, conduit le naturaliste à la classification parallélique.

Le tableau ci-contre du parallélisme multiple de trois sections du genre *Acridium*, et des genres *Locusta* et *Decticus*, donnera d'un seul coup d'œil une idée générale de la classification proposée dans ce mémoire.

Tableau du parallélisme multiple de trois sections du genre *ACRIDIUM* et des genres *LOCUSTA* et *DECTICUS*.

FAMILLE DES *ACRIDIDÉS*.			FAMILLE DES *LOCUSTIDÉS*.	
GENRE ACRIDIUM.			G^re LOCUSTA.	G^re DECTICUS.
Sect. *Acridium type.*	Sect. *Œdipoda.*	Sect. *Gomphocerus.*		
A. dux.	A. germanicum. .	A. sibiricum . .		
A. peregrinum. .	A. cœrulescens. .	A. biguttatum. .	L. viridissima.	D. albifrons.
A. lineola	A. migratorium. .	A. rufum (1) . .		D. verrucivorus.
etc.	A. biguttulum . .			D. griseus.
	etc.			D. tesselatus.
A. pedestre.	A. declivum . . .	A. brevipenne.	L. dorsalis.	D. brachypterus
etc.	A. montanum . .			D. brevipennis.
	A. parallelum . .			D. bicolor.
	A. dispar.			etc.
	etc.			

(1) L'analogie qui existe entre l'*A. biguttulum* et l'*A. rufum* est intime ; l'*A. rufum* est parmi les Gomphocères la répétition exacte de l'*A. biguttulum* de la série voisine, il en reproduit les formes ; j'ai essayé d'indiquer ce rapport particulier dans le tableau en liant ces deux espèces par une ligne de petits traits.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE *LYSTRA*.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 14 Avril 1849.)

Lystra punctata. (pl. 2, N° I.)

Cette jolie espèce provient des Insectes rapportés par M. Bocandé de son voyage dans la Guinée portugaise : elle me paraît nouvelle et se distingue des espèces connues par l'absence de la matière cotonneuse dont sont enduits les derniers segments de l'abdomen, dans les véritables *Lystra* (*pulverulenta*, *lanata* et *auricoma*.)

Long. 0,15 mill. Envergure 0,04 mill.

Corps d'un noir foncé en dessus et jaune mêlé de brun en dessous.

Tête jaune, avec trois bandes longitudinales noires, deux latérales et une médiane; le prothorax présente également deux bandes latérales qui ne correspondent pas tout à fait avec celles de la tête, et la médiane, qui au sommet se bifurque, et va se réunir avec les latérales; le mésothorax offre deux taches jaunes sur un fond noir.

Abdomen noir en dessus, avec les bords latéraux des segments rouges, ainsi que les organes sexuels; en dessous, il est jaune mêlé de brun.

Ailes. Les supérieures forment deux portions distinctes, l'une axillaire d'un jaune clair, avec les nervures plus foncées, présente sept points ou taches noires, deux dans le premier intervalle et cinq autres plus petits dans la partie moyenne. La portion externe est bistre foncé et laisse à peine apercevoir les nervures.

Les ailes inférieures présentent également deux portions : la portion axillaire est transparente, incolore avec nervures noires; l'autre partie présente une large bordure prenant plus de la moitié de l'aile, et d'un bistre plus clair que la couleur des ailes supérieures.

Pattes jaunâtres, mêlées de brun; les portions articulaires généralement jaunes (Mâle.).

DESCRIPTION

D'HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

PROVENANT DE LA GUINÉE PORTUGAISE.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 27 Juin 1849.)

I. Description de deux espèces nouvelles du genre *Petascelis* Mihi.

GROUPE DES MICTIDES, Am. et Serv.

Lors de la publication de ma description du genre *Petascelis* (1), je l'avais placé après les *Spathophores* Amyot et Serville. Mais le caractère de l'échancrure entre les antennes étant le plus saillant, il convient mieux de le placer après les *Mictis* Leach, en le rapportant au groupe des *Mictides*.

Quelques caractères propres à chacune de mes espèces seraient peut-être suffisants, aux yeux de quelques entomologistes, pour créer des genres. Mais je pense qu'on peut hésiter à former de nouvelles coupes génériques, lorsque les espèces sont peu nombreuses.

Le caractère principal du genre *Petascelis*, qui repose sur la dilatation générale des pattes, se trouve dans mes deux nouvelles espèces. Mais d'autres caractères, tel que la dilatation des antennes de mon *dilatatus* et celle des

(1) Ann. Soc. entom. de Fr., 2e série. vol. 5, p. 301. 1847.

côtés du prothorax de mon *bilobus* me force à modifier la description du genre *Petascelis*, en me bornant à indiquer toutes les jambes foliacées comme seul caractère de ce genre, et se contentant de former des divisions qui serviront à distinguer les espèces entre elles, et autour desquelles viendront se grouper les espèces nouvelles.

Et prenant le groupe 2 des *Mictides* de MM. Amyot et Audinet-Serville, je dirai comme eux (N° 305) : cuisses épineuses en dessous, les postérieures plus épaisses que les autres, et j'ajouterai jambes postérieures dilatées. Et après le N° 309, je formerai une autre division, en disant :

Toutes les jambes dilatées; puis

Prothorax. { à angles { arrondis, division A. / aigus, division B. } / à bords dilatés en ailes, division C. }

Division A.

Prothorax à angles postérieurs arrondis; mousses.

1. *Petascelis dilatatus* Mihi.

Long. 0, 025.

(Pl. 4, fig. 1. *a* ♂ gr. nat. en dessus; *b*. id. en dessous; *c*. tête en dessus; *d*. id. en dessous.)

Brun ; assez allongé ; se rapproche, moins le prothorax dont les angles postérieurs sont arrondis, du *Mictis valgus* Linné.

Tête carrée, avec les tubercules antennifères tellement développés qu'à peine si l'échancrure qui existe entre eux est visible, même avec une loupe; antennes avec le pre-

mier article le plus long; le deuxième et le troisième égaux entre eux, plus petits que le premier, et le troisième foliacé; le quatrième presque aussi long que le premier et d'une couleur roussâtre.

Impression, au-dessus des ocelles, très forte et profonde.

Rostre n'atteignant pas les pattes intermédiaires.

Prothorax étroit, arrondi, angles postérieurs mousses.

Abdomen présentant quatre tubercules ou dents, dont deux carrés sur le premier segment et deux sur le second : ceux-ci aigus.

Pattes. Cuisses présentant toutes une épine en dessous et au sommet; les postérieurs fortement arquées et tuberculeuses.

Les *tibias* sont tous dilatés et foliacés; mais les antérieurs moins que les postérieurs qui sont largement aplatis en feuille, à rebords sinueux.

Tarses. Premier article très long; le second très petit.

♂. De ma collection.

Patrie : Cet insecte provient des chasses de M. Bocandé, dans la Guinée portugaise.

Division B.

Prothorax avec les angles postérieurs aigus, pointus.

2. *Petascelis remipes* Mihi (1).

Division C.

Prothorax avec les côtés relevés en ailes.

3. *Petascelis bilobus* Mihi.

(Pl. 4, fig. 2. *a* insecte grossi; *b*. mesure de la grandeur; *c*. abdomen.)

(1) Voir Ann. de la Soc. entom., vol. 5, 2e série, p. 301, pl. 3, N° IV, 1847.

Cet insecte me paraît très voisin du *Pachylis tribulus* Germ., peut-être est-ce le mâle.

Long. 0,02 mill.

Il est brun; un peu plus grand que le *dilatatus* et moins grand que le précédent.

Tête petite, échancrure assez prononcée; antennes cylindriques; le premier article le plus long, le deuxième et le troisième plus petits, égaux entre eux; le quatrième plus long, mais moins que le premier.

Prothorax avec les bords latéraux dilatés en ailes, se dirigeant en avant, et finement crénelés.

Abdomen présentant un fort tubercule dirigé vers l'anus et bilobé; de chaque côté une épine.

Pattes. Cuisses ayant toutes deux épines à leur sommet; la base de ces épines est très dilatée et comme foliacée : les postérieures sont plus épaisses que les autres.

Tibias tous très dilatés, foliacés; les postérieurs beaucoup plus que les autres.

Cette dilatation présente une échancrure au côté externe et à son extrémité inférieure.

♂ De ma collection.

Patrie : Guinée portugaise; provient également du voyage de M. Bocandé.

On devra probablement ajouter à ces espèces :

4. *Petascelis tribulus* Ger.

Pachylis tribulus Ger. — Rev. Silb., vol. 5, p. 153. ♀.
Patrie : Cap de Bonne-Espérance.

II. Description d'une nouvelle espèce du genre *Mictis* (1).

Cette espèce provient des insectes rapportés par M. Bocandé de la Guinée portugaise.

(1) Cette note a été lue à la Société dans sa séance du 9 juillet 1849.

Elle se rapproche beaucoup des *Lygœus tumidipes*, *tenebrosus* et *curvipes* de Fabricius, mais en diffère cependant par l'ensemble de ces caractères.

Mictis cinctus Mihi.

(Pl. 4, fig. 3. *a* en dessus; *b*. ♂ en dessous; *c*. ♀ en dessous.)

Couleur bois, plus foncée sur les élytres, qui sont recouvertes d'une légère pubescence soyeuse, et dont la membrane est cuivre-bronzé.

Antennes noires filiformes, aussi longues que le corps; le premier article plus long que le second et le troisième, qui sont d'égale grandeur entre eux : dernier le plus long de tous.

Tête légèrement échancrée, yeux très saillants.

Prothorax finement crénelé et bordé de noir de chaque côté; bord postérieur sinueux; angles saillants.

Abdomen présentant sur le premier segment du mâle un tubercule aplati : chez la femelle, le même segment est sinueux.

Pattes. Cuisses antérieures et intermédiaires épaissies vers l'extrémité et présentant deux petites épines; les postérieures fortement renflées et arquées chez les mâles, ne sont guère plus épaisses que les autres chez les femelles, celles-ci ont une forte épine à l'extrémité.

Tibias aplatis, offrant, chez les mâles, une dilatation à la partie interne, avec trois dents dont deux petites à l'extrémité et une plus forte au milieu.

Tarses, avec le premier article très grand, les suivants plus petits.

♂♀. De ma collection.

Patrie : Guinée portugaise.

OBSERVATIONS

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES DE L'AUVERGNE.

PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 28 Novembre 1849).

Parti de Paris le 12 juillet 1849 pour aller explorer les montagnes d'Auvergne, je rencontrai, en arrivant au Mont-Dore, M. Antoine Guillemot, de Thiers, qui m'y avait précédé dans le même but. Cette rencontre fut pour moi une bonne fortune, car je trouvai dans notre collègue non seulement un spirituel et aimable compagnon de chasses, mais encore un entomologiste intrépide, d'un zèle et d'une ardeur infatigables. M. Guillemot avait déjà fait antérieurement une petite excursion en Auvergne, et ses connaissances locales, qu'il s'empressa de mettre si obligeamment à ma disposition, me furent d'un grand secours pour diriger utilement mes recherches dans un pays tout nouveau pour moi.

A la première vue, l'aspect que présentent les montagnes de l'Auvergne ne ressemble en rien à celui des autres montagnes françaises. A voir ces pics dénudés que la neige recouvre pendant sept mois de l'année, et dont le sol calciné porte encore en tant d'endroits l'empreinte des révolutions profondes que cette partie de notre globe a dû éprouver; à voir, dis-je, ces montagnes privées pour

plupart de grands végétaux et garnies seulement de oches arides, l'entomologiste ne peut s'empêcher d'ac- order quelques souvenirs de regrets à nos Alpes si riches e végétation, à nos Pyrénées si accidentées et si terri- les, à notre charmante chaîne des Vosges, et il se prend craindre que les recherches auxquelles il va se livrer our enrichir ses collections ne demeurent infructueuses.

Telle était l'impression qu'avait produite sur moi la ue du Puy-de-Dôme, au pied duquel je venais de pas- er, et celle des autres pics que j'avais traversés pour me endre au Mont-Dore; mais cette impression ne tarda pas s'effacer, lorsque, cédant aux instances de M. Guille- mot, je fus m'installer avec lui dans la délicieuse vallée du Chambon, située à quelques lieues seulement du Mont-Dore. Ce fut là que nous établîmes d'abord notre quartier-général avant d'explorer le Mont-Dore lui-même, et le 16 je commençai avec notre confrère la série de mes excursions.

Voici, sans parler de ces Lépidoptères qu'on rencontre partout, quelles sont les espèces dont nous pûmes consta- ter la présence en Auvergne.

L'*Apollo*, qui semble répandu sur toutes les monta- gnes, même d'une élévation moyenne, commençait à pa- raître vers la mi-juillet. Beaucoup moins abondant que dans les Alpes et les Pyrénées, il est difficile à prendre; car il affectionne presque exclusivement les pentes les plus ardues. Nous le vîmes voler un peu partout, mais particulièrement dans les prairies qui dominent Chaude- four, dans les bois de La Chanaux et dans les gorges ro- cailleuses du Capucin. L'*Apollo* de l'Auvergne est assez grand, moins caractérisé que celui des Pyrénées, et dif- fère peu du type des Alpes. La *Mnemosyne* se montre parfois, mais très rarement; M. Guillemot avait pu en

prendre deux exemplaires déjà usés avant mon arrivée. Pour le *Phœbus*, il n'a pas encore été signalé dans ces montagnes.

Les Argynnes sous-alpines *Ino* et *Niobe* volaient ensemble dans les mêmes localités. Nous prîmes aussi quelques débris de la *Daphne*, et nous supposâmes que cette jolie espèce avait dû être abondante, vers la fin de juin, dans les endroits arides où croissent les framboisiers, sur les fleurs desquels elle aime à se reposer. La *Niobe* d'Auvergne est fort belle, mais les individus à taches nacrées en dessous sont rares. Les femelles atteignent quelquefois des dimensions énormes, et nous en prîmes plusieurs dans les gorges de la vallée de Chaudefour dont les ailes étaient singulièrement rembrunies.

Cette propriété des montagnes de donner à certains Lépidoptères une teinte obscure a déjà été signalée à la Société entomologique par un de ses membres, dans la séance du 14 octobre 1846. On citait alors les espèces du genre *Erebia* comme étant celles que les conditions géologiques de l'Auvergne modifiaient de la manière la plus sensible. Cette observation était parfaitement exacte, comme j'ai pu m'en convaincre moi-même chez les *Erebia* que j'ai recueilles; mais elle doit, je crois, être étendue davantage et s'appliquer à beaucoup d'autres Rhopalocères, car outre la *Niobe*, l'*Ino* et l'*Aglaja* présentent parfois les mêmes particularités. Il en est encore de même de la *Melitæa Parthenia*, dont M. Guillemot et moi prîmes chacun le même jour, dans les prairies de Chaudefour, un exemplaire parfaitement enfumé, se rapprochant beaucoup à la première vue d'une *Dyctinna*. Quelques espèces communes, comme *Mœra* et *Semele*, se revêtent aussi, dans les endroits élevés, de couleurs très sombres; mais je n'ai remarqué aucune modification chez la *Melitæa*

didyma, qui varie cependant si facilement. Les *Polyommatus Chryseis* et *Gordius* recueillis sur les sommets offrent encore la même tendance à se revêtir de couleurs sombres. Les *Chryseis* mâles surtout se glacent alors d'une belle teinte violette qui envahit toute la surface de l'aile, et les femelles deviennent presque noires. La variété bien connue chez laquelle les points sont remplacés en dessous par des traits noirs obliques, se prend aussi en Auvergne. Le *Virgaureæ*, qui n'est pas rare dans les bois de La Chanaux, ne donne lieu à aucune observation. Je pensais par induction que je rencontrerais communément l'*Argynne Valezina*, et je fus surpris de n'en pas voir une seule. Il est vrai que *Paphia* elle-même, si abondante partout d'ordinaire, ne se montrait qu'assez rarement, soit que cette espèce fût déjà passée, soit plutôt qu'elle eût manqué cette année, de même que beaucoup d'autres. Quant à l'*Argynne pales*, que le catalogue de Duponchel m'indiquait comme habitant l'Auvergne, je la cherchai en vain dans les vallées de la Cour, dans le Val d'Enfer, au Pic de Sancy, dont l'élévation est de 1,900 mètres au dessus du niveau de la mer, et où nous n'eussions sans doute pas manqué de la découvrir si elle existe réellement dans le pays.

Le genre *Lycæna* est pauvrement représenté en Auvergne. L'*Eumedon* et le *Dorylas* sont les seules espèces alpines que nous y ayons vues : le premier paraît durant tout le mois de juillet ; on le voit voler à une certaine élévation dans les ravins un peu couverts où croît un *Geranium* dont la fleur paraît avoir pour lui beaucoup d'attrait et dont la feuille sert sans doute de nourriture à sa chenille. Le *Dorylas* n'est pas très rare aux environs de Randane, dans les parties de montagnes nouvellemen défrichées. J'en vis voler quelques-uns, lorsque, me ren-

dant au Mont-Dore, je traversai à pied les bois de Randane pendant que la voiture gravissait péniblement une côte.

Le *Thecla Acaciæ*, qu'on n'a encore observé jusqu'ici que dans un nombre de départements assez restreint, habite l'Auvergne. Nous en prîmes plusieurs individus déjà détériorés aux environs de la source gazeuse de La Voissières. C'est dans la même localité que M. Guillemot découvrit, au commencement de juillet, une intéressante variété de l'*Arge Galatæa* différant essentiellement du type par le dessous et servant d'intermédiaire entre celui-ci et la *leucomelas* des auteurs.

Le mois de juillet voit aussi éclore en Auvergne les grandes *Erebia*. C'est dans les ravins couverts et dans les gorges humides des prairies élevées qu'il faut chasser *ligea* et *Euryale*. La *cœcilia* s'élève encore davantage : nous la prîmes à la fin de juillet dans les prairies qui dominent la vallée de Chaudefour, puis plus tard nous la retrouvâmes, au commencement d'août, au Pic de Sancy, dans les vallées d'Enfer, de la Cour et de Cacadogne. La *cœcilia* et le type *Pyrrha*, que nous rencontrâmes aussi, ne sont pas répandus partout et étaient également rares, cette année du moins, dans toutes les localités où nous pûmes les chasser. Il n'en est pas de même de *Cassiope* et de *Dromus*, que nous vîmes voler en abondance sur presque tous les pics. *Blandina*, beaucoup plus tardive que ses congénères, commençait seulement à paraître lorsque je quittai le Mont-Dore le 9 août. Pour avoir le catalogue complet des Satyres nègres de l'Auvergne, il faut ajouter aux six espèces que nous venons de citer le *Neoridas*, que M. Guillemot m'a affirmé n'être pas rare aux environs de Clermont, et le *Stygne*, l'éternel *Stygne!* ainsi que l'appelait un de nos spirituels confrères, fatigué

de le rencontrer partout sous ses pas, pendant un voyage entomologique qu'il entreprit en 1848 dans nos Pyrénées françaises.

Les *Syrichtus* voltigeaient en grand nombre sur toutes les pelouses fleuries. La *Carthami* est répandue partout. L'*alveus*, un peu moins commune, était déjà à peu près passée, et toutes nos recherches pour découvrir la *Lavateræ* demeurèrent sans résultat; mais nous prîmes au commencement d'août, en petite quantité, une jolie espèce voisine d'*orbifer*, que je crois nouvelle. L'*Hesperia Actæon* se rencontre en compagnie de la *lineola*, dans les vallées un peu boisées. Cette dernière m'a paru remplacer en Auvergne sa congénère *linea*.

Un fait fort remarquable, qui peut-être a déjà été observé, ne manqua pas de nous frapper, c'est que le genre *Zygena*, qui est ordinairement nombreux en espèces dans les pays de montagnes, manque en Auvergne; car, à l'exception de deux ou trois *filipendulæ* que nous aperçûmes non loin du lac Chambon, nous ne rencontrâmes pas une seule autre Zygène dans tout le cours de nos excursions.

Plusieurs espèces d'Hétérocères communes dans les Alpes suisses ne sont également pas rares dans les montagnes d'Auvergne, telles que l'*Heliophobus graminis*, la *Nemeophila plantaginis* et ses diverses variétés, la *Luperina imbecilla*, la *Cleogene tinctaria*, la *Larentia rupestraria*, la charmante *Torrula equestraria*, qu'on ne commence à voir voler que là où le *Spartium scoparium* fait place au *purgans*, ce qui indique infailliblement qu'on est parvenu à des régions très élevées. Tous ces Hétérocères ont le vol diurne et partent devant le chasseur quand on agite les grandes Graminées et les broussailles. L'*Heliophobus graminis* se rapproche par ses mœurs beaucoup

plus des Bombyces que des Noctuelles. Les mâles volent quelquefois en grand nombre dans les prairies élevées, le matin, de sept à neuf heures, lorsque le soleil n'est pas voilé ; ils rasent alors la terre avec une grande rapidité, allant à la recherche des femelles, qui se tiennent constamment cachées dans les touffes d'herbes les plus épaisses, ce qui les rend fort difficiles à découvrir. Nous n'en pûmes recueillir qu'un très petit nombre que nous parvînmes à trouver en suivant les mâles.

La *Nudaria mundana* est encore plus matinale : on la voit voltiger de six à sept heures du matin, dans les petits chemins que bordent de chaque côté des murs en pierres sèches. Les cavités de ces pierres recèlent les femelles, qui sortent peu. On y trouve aussi les mâles dans l'état de repos à une heure plus avancée de la journée. Cette Lithoside n'est pas rare aux environs de Chambon, surtout dans le chemin qui conduit au lac. Nous la vîmes aussi aux environs du Mont-Dore. La chenille, comme celle de *murina*, se nourrit des lichens qui croissent sur les pierres. Il m'est arrivé plus d'une fois de trouver réunis l'insecte parfait, ses œufs déposés près de lui par paquets, des chrysalides non encore écloses et des larves.

La *Psyche muscella* mâle vole aussi à l'ardeur du soleil dans les prairies élevées ; je trouvai près du Chambon une assez grande quantité de fourreaux d'une autre *Psyche* que je crois être l'*albida;* mais cette *Psyche* doit paraître en juin, car toutes les coques que je ramassai étaient vides.

La *Xanthia rubecula*, qu'on n'a pas encore signalée, je crois, dans nos montagnes françaises, est assez commune en Auvergne, dans les hautes prairies où croissent les *Salix phylicifolia* et *repens* dont les chatons fort gros nourrissent probablement dans le jeune âge la chenille de cette

Xanthia. La *rubecula* vole souvent dans le jour, mais souvent aussi on la trouve dormant sur les fleurs, notamment sur celles des Gentianes jaunes. C'est la même plante que paraît affectionner la *Luperina imbecilla*. Nous prîmes encore sur les Gentianes la *Noctua festiva* et l'*Hadena dentina*, qui est fort obscure en Auvergne. La petite *Apamea captiuncula* se repose également pendant le jour sur les fleurs, de préférence sur celles de la *Solago virgaureæ*.

La *Plusia iota*, variété *percontationis*, la *Cucullia asteris*, et quelques *Agrotis* se tiennent dans les hautes herbes, d'où elles partent aisément quand il fait du soleil.

La *Phlogophora scita*, toujours rare dans les collections, existe en Auvergne. Un individu en débris, que je fis tomber d'un sapin dans les bois de La Chanaux, m'a servi à constater la présence de cette précieuse espèce. Je pris dans les mêmes bois la *Tryphæna subsequa* et la variété bien caractérisée *secalina* de la *Luperina didyma*.

Les Géomètres sont nombreuses dans les montagnes d'Auvergne. Outre les espèces alpines dont j'ai déjà parlé, nous prîmes encore abondamment l'*Anaitis præformaria*, qui habite aussi les Pyrénées, l'*Odezia chærophyllaria*, les *Cidaria olivaria* et *elutaria*. L'*Eupisteria quinquaria* vole sur les sommets élevés. Il en est de même des *Cidaria pyraliaria*, *popularia* et de la *Melanippe tristaria*. Les bois de sapins, pendant la chaleur du jour, servent de retraite à une foule d'espèces telles que *Cidaria reticularia*, *variaria* et *russaria*, *Numeria capreolaria*, *Halia wavaria*, *Eubolia miaria* et *scabraria*, *Boarmia repandaria*, *metrocampa*, variété *prasinaria*, *margaritaria*, *Larentia dubitaria*, *cæsiaria* et var. *flavicinctaria*, etc.

On trouve dans les prairies les *Acidalia scutularia*, *ossearia*, *incanaria*, *rufaria*, *umbelaria*, *nitidaria*, la *Mela-*

nippe, *rivularia*, la *Melanthia blandiaria* et la *Larentia molluginaria*. La *Gnophos pullaria* se prend appliquée pendant le jour contre les rochers, tandis qu'il faut battre les touffes de genêts pour en faire sortir la *Speranza conspicuaria*.

La *Melanthia stragularia*, qui est encore peu répandue dans les collections de Paris, habite exclusivement les forêts de sapins. Nous la prîmes dans les bois du Mont-Dore, dans ceux de La Chanaux et du Capucin.

Mais la Géomètre qui nous offrit le plus d'intérêt fut la *Numeria Donzelaria*, découverte au Mont-Dore en août 1826 par M. Donzel, qui en prit un seul individu ♀. Nous fûmes assez heureux pour recueillir trois nouveaux exemplaires ♀ de cette jolie phalène qui n'avait pas été retrouvée depuis la découverte qu'en fit notre savant collègue. Il nous fut impossible de nous procurer un plus grand nombre d'individus, bien que nous ayons chassé spécialement cette espèce, M. Guillemot et moi, pendant plusieurs jours, ce qui me fait croire que cette Géomètre est réellement rare.

J'aurais voulu, en terminant ces observations, ajouter quelques mots sur les insectes des autres ordres que produit l'Auvergne, notamment sur les Coléoptères, qui offrent tant d'intérêt; mais je les ai si peu recherchés et mes connaissances d'ailleurs sur cette matière sont si imparfaites, que je m'abstiendrai d'étendre davantage une note qui déjà peut-être est beaucoup trop longue.

OBSERVATIONS

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES des Genres PAPILIO, ANTHOCHARIS, CIGARITIS et CEROCALA,

QUI HABITENT

LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Juin 1849.)

Du Genre *Papilio* Latr.

Depuis la publication que j'ai faite des Lépidoptères dans mon *Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie*, d'autres espèces me sont survenues; les unes sont nouvelles, les autres ont déjà été décrites; mais les descriptions que j'en ai données ayant été faites sur des individus qui n'étaient pas en aussi bon état de conservation que ceux que je possède aujourd'hui, je crois devoir revenir sur quelques espèces de cet ordre. Avant d'entrer dans ces détails rectificatifs, plusieurs observations me semblent nécessaires. Quelques notes traitant de ces Lépidoptères du nord de l'Afrique ont été publiées, et parmi elles je citerai celle du général Jean Levaillant qui a été insérée dans le quatrième trimestre de 1848, p. 407.

Pendant mon séjour dans le nord de l'Afrique, j'ai rencontré assez communément dans l'est et dans l'ouest de nos

possessions le *Papilio Podalirius* que MM. Levaillant et Pierret (1) considèrent comme étant une espèce distincte de la première, et qui a été décrite et figurée par M. Duponchel sous le nom de *Papilio Feisthamelii*, Dup., Hist. nat. des Lépidopt. d'Europe, suppl., tom. 1, pl. 1, fig. 1, Je n'ai pas étudié la chenille de ce Rhopalocère, quoique je l'aie quelquefois rencontrée dans les environs d'Alger et du cercle de la Calle. Suivant M. Levaillant, elle ressemble beaucoup à celle de notre *Papilio Podalirius* : seulement elle est plus grosse et souvent parsemée de taches brunes, ce que ne présente jamais celle de notre *Papilio Podalirius*. Je sais que les chenilles sont d'un très grand secours en lépidoptérologie et qu'elles aident beaucoup à la distinction des espèces; mais je me demande si les légères différences indiquées par M. Levaillant ont réellement assez de valeur pour faire du *Papilio Podilarius* de l'Algérie une espèce distincte? Je ne le crois pas et voici les motifs sur lesquels j'appuie cette assertion. M. Levaillant dit, p. 417 de son mémoire, que, *souvent*, la chenille du *Papilio Feisthamelii* est parsemée de taches brunes que ne présente jamais celle de notre *Papilio Podalirius*. Mais ce *souvent* n'est rien moins qu'exclusif. Ainsi les termes mêmes dont se sert ce consciencieux observateur nous amènent nécessairement à conclure qu'il y a aussi des individus qui ne présentent pas de taches brunes. En effet, je me rappelle fort bien que, parmi les chenilles de ce *Papilio* que j'ai trouvées dans les environs d'Alger, et surtout du cercle de la Calle, il y avait des individus légèrement tachés de brun ; mais d'autres aussi qui étaient entièrement sans taches, c'est-à-dire tout à fait semblables (la grosseur exceptée) à celle de notre *Papilio*

(1) Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série, tom. 6, Bulletin, p. XCII (1848).

Podalirius des environs de Paris. Puisque j'ai rencontré et M. Levaillant aussi des chenilles offrant des taches brunes et d'autres n'en présentant pas, je suis porté à croire que ces caractères offerts par cette chenille ne sont pas de valeur à constituer une espèce, et que ces différences ne sont probablement dues qu'aux influences climatériques. Je n'ai pas étudié l'œuf qui, suivant M. Levaillant, est plus gros que celui du *Papilio Machaon*. Je n'ai pas non plus observé la chrysalide, qui a été aussi fort bien étudiée par M. Levaillant. A la fin de son mémoire, cet habile observateur dit : « Ces deux papillons offrent entre eux de nombreuses et importantes dissemblances. S'ils ne forment qu'une seule espèce, il est bien difficile d'expliquer comment le climat algérien, qui aurait si profondément modifié le *Papilio Podalirius* a pu laisser intact le *Papilio Machaon* et ces nombreuses espèces européennes que l'on rencontre dans le nord de l'Afrique. » Pour cette dernière observation, je dirai aussi que je ne puis partager l'opinion émise par cet observateur; car si le *Papilio Podalirius* a été sensiblement modifié, je trouve que le *Papilio Machaon* a subi aussi une modification (1) assez grande. Tous les individus que j'ai pris en Algérie (et cette espèce, *Papilio Machaon*, s'y trouve également dans l'est et dans l'ouest) sont ordinairement plus petits, comparés à nos individus d'Europe. Outre cela, la couleur jaune est beaucoup plus foncée, la couleur noire est aussi

(1) On peut admettre comme thèse générale que les animaux articulés que nourrit l'Europe et qui se retrouvent en Afrique, ont tous subi d'une manière plus ou moins sensible l'influence climatérique. Les modifications présentées par les Crustacés, les Arachnides et les Insectes portent particulièrement sur la taille qui est plus ou moins grande, sur les couleurs qui sont plus ou moins fortement accusées, sur les taches et leur développement qui sont plus ou moins exagèrement indiquées.

plus intense et surtout plus largement accusée. Il est aussi à remarquer que les atômes jaunes des premières ailes en dessus sont en beaucoup plus grand nombre et plus serrés. Ces taches et bandes noires sont beaucoup plus larges, surtout celles qui occupent la cellule discoïdale. Il est encore à noter que les nervures qui partent de cette cellule sont bien plus envahies par la couleur noire que cela ne se voit dans ces individus d'Europe. Ces différences que je viens de signaler, seulement pour les ailes en dessus se présentent aussi en dessous et d'une manière encore plus tranchée. Quant aux secondes ailes en dessus, elles diffèrent aussi beaucoup de celles des individus d'Europe, outre que la couleur jaune est plus foncée, et que le bord abdominal est entièrement envahi par le noir, les nervures qui forment la cellule discoïdale sont entièrement noires; la bande longitudinale de cette couleur est bien plus foncée et surtout plus largement accusée que dans les individus d'Europe, et les taches bleues formées par des atômes de cette couleur sont aussi beaucoup plus grandes. Enfin l'œil ferrugineux de l'angle anal est beaucoup plus petit, et de plus à peine liseré de bleu; le dessous présente les mêmes différences, mais elles sont encore beaucoup plus prononcées.

Les dissemblances que je viens d'indiquer entre les individus du nord de l'Afrique et ceux qui habitent les environs de Paris se présentent aussi chez les individus qui ont été recueillis en Sicile et en Calabre, par M. E. Blanchard, surtout pour la bande longitudinale noire des secondes ailes, qui est si largement accusée qu'elle atteint la cellule discoïdale, au moyen des nervures émises par cette cellule, et le jaune se trouve tellement circonscrit qu'il forme une tache isolée de cette couleur. La seule différence que je trouve, et qui du reste est très sensible,

dans le *Papilio* (*Feisthamelii*) *Podalirius* est la grandeur exagérée (1) des individus de l'Agérie, taille qui n'appartient pas exclusivement à cette partie de l'Afrique, puisque le *Papilio* (*Feisthamelii*) *Podalirius*, figuré et décrit par M. Duponchel, sous le nom de *Papilio Feisthamelii*, présente presque aussi cette grande taille, et ces individus ont été pris dans les environs de Barcelone : il en est de même pour ceux qui ont été rencontrés par M. E. Blanchard en Calabre, en Sicile, et même dans l'île de Crète par M V. Raulin. M. Duponchel, dans son excellent travail sur les Lépidoptères d'Europe dit, au sujet du *Papilio Feisthamelii*, que le fond des ailes de cette prétendue espèce (2), qui n'est qu'une variété climatérique, est constamment blanchâtre avec la côte des supérieures et le bord des inférieures d'un jaune d'ocre foncé. Je ne sais si M. Duponchel a eu en sa possession un très grand nombre d'individus de cette variété ; quant à moi j'en ai rencontré quelques-uns en Algérie, et j'ai vu en effet que le fond des ailes est bien moins jaune que dans les individus d'Europe. Mais faut-il admettre cette teinte plus on moins foncée des ailes comme étant un caractère spécifique à signaler? Je ne le crois pas. Si on étudie le *Papilio Podalirius* qui habite la Sicile et la Calabre, on remarquera qu'il diffère aussi des individus des environs de Paris ; le fond des ailes n'est pas aussi jaune ; mais cependant cette couleur est plus foncée que dans les individus de l'Algérie : et c'est cette tendance du fond des ailes à devenir

(1) Les collections du Muséum possèdent un individu femelle que j'ai pris en mai dans les environs du cercle de la Calle et dont l'envergure égale environ 87 millimètres.

(2) M. Duponchel, dans son catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe, publié en 1845, p. 21, ouvrage par conséquent bien postérieur à son supplément, considère actuellement cette espèce comme n'étant qu'une variété du *Papilio Podalirius*.

moins jaune, suivant que ce *Papilio* habite un point plus méridional, qui me fait dire que le *Papilio Podalirius* de la Sicile et de la Calabre établit le passage entre les individus de notre pays et ceux de nos possessions d'Afrique.

Le fait que je signale se présente, non seulement pour le fond des ailes, mais aussi pour les taches et bandes noires dont ces organes sont ornés. Les bandes noires des quatre ailes sont toujours plus larges, dans les individus du nord de l'Afrique que dans ceux de France, et la ligne jaune qui divise dans le sens de sa longueur la bande terminale s'éteint vers le milieu de l'aile, dans les individus de France, tandis qu'elles se prolonge jusqu'au bas chez les individus du nord de l'Afrique. Mais si on étudie les individus du *Papilio Podalirius* qui ont été recueillis en Sicile et en Calabre, par M. E. Blanchard, on verra que la ligne jaune divise à peu près les trois quarts de la bande noire. Ces différences ne peuvent donc pas être considérées comme étant un caractère, puisque cette ligne jaune varie par la position plus ou moins étendue qu'elle occupe sur les ailes supérieures : il en est de même pour la partie noire saupoudrée de jaune des ailes inférieures, de la tache ocellée de l'angle anal et des queues qui sont plus ou moins longues, suivant que ces individus ont été rencontrés en France, en Sicile, en Crète ou en Algérie.

Si malgré les différences que je viens d'indiquer, et qui ne sont que climatériques, on admet que le *Papilio Feisthamelii* est une espèce, je ne vois pas pourquoi l'on n'admettrait pas que le *Papilio Machaon* du nord de l'Afrique, de la Sicile et de la Calabre forme aussi une espèce. Quant aux dissemblances qui existent entre les individus du *Papilio Machaon* qui habitent le nord de l'Afrique et ceux qui se trouvent en France, le contraire a lieu de ce qui se présente pour le *Papilio Podalirius*; c'est-à-dire que le *Papilio*

Machaon des possessions françaises du nord de l'Afrique est toujours plus petit et d'un jaune plus foncé que les individus qui se trouvent en Europe. Ce qui me porte à croire que ces différences de taille sont encore le résultat des influences climatériques, c'est que les *Papilio Machaon* qui habitent la Sicile et la Calabre commencent déjà à être plus petits que ceux de France : il en est de même pour le *Papilio Podalirius* qui, à Barcelone, en Sicile, en Calabre et en Crète, est plus grand que celui de France, et finit ensuite par atteindre une taille exagérée dans le nord de l'Afrique. Outre cet exemple, je pourrais en citer encore un autre qui démontre combien les influences climatériques modifient quelquefois certaines espèces.

Tous les individus du *Deilephila euphorbiæ* que j'ai obtenus d'éclosion en Algérie diffèrent de ceux de l'Europe par la teinte pâle des couleurs qui ornent les ailes et tout le corps. Le thorax, ainsi que l'abdomen, présentent la même couleur que chez les individus d'Europe, à l'exception cependant de la partie inférieure ou le dessous de l'abdomen qui est olivâtre, au lieu d'être d'un rouge pâle. Les ailes, en dessus, sont d'un gris cendré clair, au lieu d'être d'un gris rougeâtre, à l'exception cependant des secondes ailes, qui sont très légèrement teintées de rose; en dessous, elles sont d'un cendré très légèrement olivâtre. Le fait que je signale ici n'a pas été observé sur un seul individu; mais bien sur sept ou huit de ce *Deilephila* dont j'avais rencontré les chrysalides dans les environs d'Alger.

Ces différences, dues sans aucun doute, aux influences climatériques, se présentent non seulement pour l'ordre des Lépidoptères, mais aussi pour les autres ordres de la classe des Insectes, tels que les Coléoptères, les

Orthoptères, les Hémiptères, les Névroptères, les Hyménoptères, etc. J'ai aussi remarqué ces dissemblances dans les animaux marins, et même dans la classe des Arachnides. Ainsi, par exemple, les *Tegenaria domestica* qui habitent l'est et l'ouest de l'Algérie sont toujours plus grandes, et les taches présentées par la partie supérieure de leur abdomen beaucoup plus fortement accusées que dans les individus d'Europe.

D'après les divers faits que je viens d'exposer, je suis donc porté à croire, et M. le docteur Boisduval (1) a pensé comme moi, ainsi que M. Boyer de Fonscolombe (2), que le *Papilio Feisthamelii* Duponch., ne forme pas une espèce, mais doit être simplement considéré comme n'étant qu'une variété climatérique dont la grandeur, la couleur et les taches varient suivant le point plus ou moins méridional qu'il habite.

Du genre *Anthocharis*, Boisd.
— *Pieris*, Auct.

Dans le tome 3me de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, j'ai signalé huit espèces du genre des *Anthocharis* : ce sont les *A. belemia*, *glaucæ*, *belia* (3), *ausonia*, *Charlonia*, *Levaillantii*, *Douei* et *nouna*. Sur ces huit espèces, quatre sont nouvelles et paraissent propres à l'Algérie : ce sont les *A. Charlonia*, *Levaillantii*, *Douei* et *nouna*. Les régions diverses fréquentées par ces espèces sont assez remarquables et méritent d'être signa-

(1) Genera et Index méthodicus, p. 1.

(2) Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série, tom. 7, Bullet., p. XLVIII.

(3) En admettant que les *A. belia* et *ausonia* ne forment qu'une seule espèce, cela réduirait le nombre des *Anthocharis* qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique à sept espèces.

lés ici. Les *A. belemia*, *glaucæ*, *belia*, *ausonia* et *Douei* sont abondamment répandues sur le littoral de l'état de l'ouest de nos possessions, et on peut dire que l'*A. Douei* représente, dans cette partie de l'Afrique, l'*A. Eupheno* de la France méridionale. L'*A. Charlonia* que je connais seulement d'après une figure, et qui a été décrite dans les Annales de notre Société, 1re série, tome 2, p. 197, pl. 8, fig. 1, habite l'extrémité est de l'Algérie, et c'est dans les régions élevées et sablonneuses, aux environs d'Emsila, que cette curieuse espèce a été prise par M. le capitaine Charlon. Quant à l'*A. Levaillantii* qui a beaucoup d'analogie avec l'*A. Charlonia*, mais qui cependant en est bien distincte, ce n'est que dans les petites montagnes et sur les plateaux élevés du Djebel-Amour que cette espèce a été découverte par M. le général Jean Levaillant. Cette *Anthocharis* par la teinte et la coupe de ses ailes ressemble beaucoup aux *Zegris* et rappelle ce genre (la femelle au moins) de M. le docteur Rambur qui, jusqu'à présent, n'a encore été signalé que comme habitant l'Andalousie. Enfin la dernière espèce, à laquelle j'ai donné le nom d'*A. nouna* Luc., Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 350, pl. 1, fig. 2, est propre à l'ouest de nos possessions. Ce n'est qu'aux environs d'Oran que j'ai pris quelques individus de cette espèce qui, suivant M. Levaillant, y est assez commune, à la fin du printemps et dans le commencement de l'été. Cette *Anthocharis*, à en juger par la coupe de ses ailes et les couleurs que présentent ces organes, rappelle plutôt, dans cette partie de l'Afrique mauritanienne, les espèces qui habitent le Sénégal, que celles de l'Europe méridionale. C'est cette variété dans les formes de ces diverses espèces, dont les unes représentent celles d'Europe, les autres celles d'une toute autre partie de l'Afrique (le Sénégal), qui m'a fait dire dans mon

introduction que l'entomologie de cette partie de nos possessions dans le nord de l'Afrique ne présente pas une réunion d'espèces capables, par leurs formes particulières aux lieux où on les trouve, de caractériser une région; car le plus grand nombre de ces espèces rentrent dans les genres européens, et c'est cette grande conformité qui me permet d'avancer que la Faune de l'Algérie est une Faune tout à fait mixte. Je n'ai fait connaître, dans mon travail, que deux espèces nouvelles propres à l'Algérie : l'*A. nouna*, que j'ai décrite et figurée Op. cit., t. 3, p. 350, pl. 1, fig. 2, et l'*A. Levaillantii*, Op. cit., t. 3, p. 348, pl. 2, fig. 1. Quant à cette dernière espèce, je n'ai pu la décrire que très imparfaitement, ne possédant qu'un seul individu femelle en mauvais état et dont il ne restait plus que quelques vestiges de l'abdomen. M. le général Levaillant, qui a découvert cette espèce, et auquel je me suis fait un plaisir de la dédier, a bien voulu m'en donner un second individu, à son retour d'Afrique, et comme il est en parfait état de conservation, j'ai cru devoir le faire figurer et le décrire, car c'est un mâle, et ce sexe m'était tout à fait inconnu, lorsque j'ai décrit pour la première fois cette *Anthocharis* dans mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie.

Anthocharis Levaillantii, Luc. Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 348, n° 12, pl. 2, fig. 1 (femelle).

(Pl. 1, fig. 2, N° II.)

Long. 15 mill. Enverg. 40 mill.

A. Alis ad basim nigricantibus, anticis sulphureo subvirescente tinctis, puncto discoidali apiceque nigris, hâc lineâ maculari subflavescente transversim separatâ; posticis flavo sulphureo virescentibus, infrà flavo virescentibus, for-

titer nigro irroratis, novem decemve subvirescente maculatis; capite thoraceque nigris, flavo nigroque pilosis, hoc anticè piloso rubescente; abdomine suprà nigro, flavo, irrorato; pedibus nigris, femoribus squamoso virescentibus, tibiis tarsisque albicante subrubescentibus.

Mâle. Elle ressemble beaucoup à l'*A. Charlonia*, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue, à cause de la disposition des taches et de la coupe des ailes qui sont différentes. Les premières ailes en dessus sont d'un jaune soufre tirant un peu sur le vert, avec tout le bord antérieur liseré de rougeâtre; dans l'angle disco-cellulaire, on aperçoit un point transversal d'un noir foncé, réniforme, surmonté d'un trait noir qui touche la côte; ce trait est légèrement saupoudré de jaune soufre, et n'est point séparé du point réniforme par du jaune, comme dans l'*A. Charlonia*. Tout l'angle apical est noir, finement saupoudré de jaune soufre, mais cette couleur noire transversalement présente une bande maculaire formée par des éclaircies jaunes. Je ferai aussi remarquer que la couleur noire du sommet de l'angle apical est fortement saupoudrée de jaune : ce qui lui donne une teinte verdâtre. La frange qui borde ces ailes est très légèrement rougeâtre, et cette frange présente cinq ou six petites taches noires dont celle de l'angle apical est très légèrement accusée; à leur base, ces ailes sont fortement saupoudrées d'atômes noirâtres, ce que ne présentent pas ces mêmes organes dans la figure de l'*A. Charlonia*. Ces mêmes ailes, en dessous, sont d'un jaune soufre plus franc qu'en dessus, avec le point disco-cellulaire assez bien accusé, mais n'étant pas surmonté comme en dessus d'un petit trait noir, qui s'aperçoit cependant, mais seulement par transparence et par conséquent d'une manière très faible,

tandis que dans l'*A. Charlonia* ce trait est fortement indiqué; tout l'angle apical est fortement saupoudré de vert foncé : couleur qui est finement sablée d'atômes jaunâtres; tout le bord antérieur est verdâtre finement saupoudré de noir, avec la côte rougeâtre comme en dessus; ce bord antérieur présente six taches d'un blanc jaunâtre séparées entre elles par la couleur rougeâtre de la frange; le bord externe est orné de cinq taches noirâtres faiblement indiquées par des poils soyeux de cette couleur et qui du reste ne sont que la reproduction des taches que présente le bord externe en dessus. Les secondes ailes en dessus sont d'un jaune soufre beaucoup plus fortement teinté de vert que les premières ailes avec leur base couverte d'atômes noirâtres, et la frange très légèrement roussâtre; dans la cellule discoïdale, on aperçoit une petite tache jaune arrondie et deux autres taches de cette couleur aussi arrondies, entre les nervures émises par cette cellule. Les taches que je viens de signaler ne sont que la reproduction par transparence de celles que présente la partie inférieure de ces mêmes ailes; en dessous, elles sont d'un jaune verdâtre, fortement sablées de noir et ornées de neuf ou dix taches légèrement verdâtres et ainsi disposées : quatre situées près du bord antérieur, et dont la seconde est la plus grande, une cinquième plus petite, blanche, occupant l'angle disco-cellulaire; enfin deux autres, ou la sixième et la septième, d'un vert clair, placées dans l'espace que laissent les nervures émises par la cellule discoïdale; la frange est légèrement rougeâtre, et sur le bord externe on aperçoit trois petites taches blanchâtres qui sont très faiblement indiquées. La tête est noire, couverte de poils d'un jaune verdâtre, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs. Les palpes couverts d'écailles d'un blanc jaunâtre ~~tout~~ sont hérissés de

longs poils jaunes et noirs. Les antennes sont fauves. Le thorax est noir, revêtu de poils jaunâtres et orné à sa partie antérieure d'un collier formé par des poils rougeâtres. L'abdomen en dessus est noir, couvert d'atômes jaunâtres, avec toute la partie inférieure de cette couleur; les pattes sont noires, avec les fémurs revêtus d'écailles vertes; les tibias et les tarses sont d'un blanc légèrement teinté de rougeâtre.

Quant à la femelle (1), elle diffère du mâle par une taille un peu plus grande, par le point réniforme qui est plus large, et par le trait dont ce point est surmonté qui est plus fortement accusé. Je ferai encore remarquer que les éclaircies jaunes qui divisent transversalement le noir de l'angle apical sont plus larges et forment presque des taches arrondies.

C'est tout à côté de l'*A. Charlonia* que vient se ranger cette espèce avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de ses ailes supérieures dont le bord antérieur est finement bordé de rougeâtre, de la tache apicale qui est plus grande avec les éclaircies qui divisent cette tache beaucoup plus distinctes. Je ferai encore remarquer que ces mêmes ailes en dessus diffèrent de celles de l'*A. Charlonia* en ce que le point réniforme n'est pas surmonté d'une tache ou d'un trait, comme cela se remarque dans la figure de l'*A. Charlonia*, que la côte et la frange sont rougeâtres et que l'extrémité présente cinq ou six petits points de couleur blanche. Quant aux ailes inférieures, le dessus est comme dans l'*A. Charlonia*, à l'exception cependant de la couleur des ailes qui est moins verte; mais en dessous, au lieu d'être d'un jaune pâle, elles sont au

(1) Ce n'est pas un mâle que j'ai décrit et figuré dans le tome 3e de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, p. 348, N° 12, pl. 2, fig. 1, mais bien une femelle.

contraire, d'un jaune verdâtre foncé fortement sablées de noir ou bien noirâtres et fortement sablées d'atômes d'un vert foncé ; de plus, elles sont ornées de neuf à dix taches verdâtres, caractère que ne présente pas la figure de l'*A. Charlonia :* car elles ne seraient qu'au nombre de six, suivant la description de cette espèce.

Outre ces caractères que je viens de signaler, je ferai encore observer que la coupe des ailes de l'*A. Charlonia* est bien différente de celle de l'*A. Levaillantii* : car d'après la figure de cette espèce, donnée dans les Annales de la Société entomologique, 1re série, tom. XI, p. 197, pl. 8, fig. 1, elle est beaucoup plus grêle, les ailes sont beaucoup plus étroites et la coupe de ces organes présente un faciès qui différentie manifestement l'*A. Charlonia* de celle à laquelle j'ai donné le nom d'*A. Levaillantii*.

C'est dans les parties montagneuses, sur les plateaux élevés du Djebel-Amour que cette espèce a été rencontrée par M. le général Jean Levaillant. En dédiant à cet officier général cette *Anthocharis* algérienne, j'ai voulu le remercier des espèces intéressantes qu'il m'a communiquées et sans lesquelles mon travail sur les animaux articulés de l'Algérie aurait présenté une très grande lacune.

Du genre *Cigaritis*, Boisd.

Ce genre est seulement indiqué par M. le docteur Boisduval, et je ne sache pas que les caractères de cette coupe générique aient jamais été présentés. M. Donzel, dans un travail ayant pour titre : Description de quelques espèces nouvelles de Lépidoptères, et qui a été inséré dans les Annales de la Société entomologique de France, 1845, cite seulement ce genre, en disant qu'il a été établi par M. Boisduval, et de plus il ajoute que les *Polyomma-*

tus palmus, *thysbe*, *thero*, *alphæus*, *petalus* et *nicetus* de l'Encyclopedie méthodique appartiennent au genre des *Cigaritis*. Pendant que j'explorais, en mars 1840, la province de Constantine, dans l'est de l'Algérie, je fis la découverte d'une espèce appartenant à ce genre et que j'avais d'abord placée dans les *Zerithis*; elle est désignée sous le nom de *Cigaritis Syphax*, dans le texte de mon ouvrage, tom. 3, p. 362, N° 48, et sous celui de *Zerithis Syphax* sur la pl. 1, fig. 8. Cette erreur a été corrigée dans l'explication des figures qui suit la description de cette espèce nouvelle, p. 362 et 363. Quelque temps après la publication de cette planche, M. Donzel fit connaître dans le 4e trim. de 1847, p. 525, pl. 3, N° I, fig. 5 et 6, une nouvelle espèce de ce genre à laquelle il donne le nom de *Cigaritis Zohra*. L'entomologiste lyonnais lui donne la Barbarie pour patrie; mais j'ai appris par M. le général Levaillant que cette espèce a été rencontrée dans les vallées du Djebel-Amour. Parmi les Lépidoptères qui m'ont été donnés pendant que cet officier général guerroyait encore en Algérie, se trouva une espèce nouvelle du *Cigaritis* que j'ai désignée sous le nom de *C. Massinissa*, Ann. de la Société ent. de France, 2me série; Bullet., p. LXII, et que j'ai décrite dans le tom. 3me de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, p. 364, n° 50. Cette description a été faite sur un individu femelle auquel les antennes et l'abdomen manquaient. A son retour en France, M. le général Levaillant eut l'extrême obligeance de me communiquer plusieurs Lépidoptères parmi lesquels s'est trouvé un individu du *Cigaritis Massinissa* en parfait état de conservation : c'est encore une femelle que j'ai fait représenter, et dont je donne une description beaucoup plus complète que celle insérée dans le tom. 3me, p. 364, N° 50 de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de

l'Algérie. Avant d'exposer les caractères du genre *Cigaritis*, je dirai que ce n'est que dans l'est de l'Algérie, aux environs de Constantine et du cercle de la Calle, que j'ai pris le *Cigaritis Syphax*, qui se plaît dans les lieux élevés et découverts. Quant aux autres espèces, les *C. Zohra* et *Massinissa*, l'une habite les vallées et l'autre les plateaux élevés du Djebel-Amour.

Genre *Cigaritis* Boisd. (inédit.).

— *Polyommatus*, Auct.

Caractères. Antennes droites, légèrement annelées de blanc, terminées par une masse allongée, fusiforme et tronquée à son extrémité; palpes très allongées, dépassant de beaucoup la tête; les premiers articles très grands, revêtus à leur partie inférieure de poils écailleux; le dernier beaucoup plus court, grêle, toujours bien distinct des précédents, terminé en pointe arrondie à son extrémité et à peine revêtu de poils écailleux; yeux de forme ovalaire, assez bombés et entourés de poils écailleux ordinairement blancs. Thorax assez robuste. Abdomen court, à moitié caché par les bords internes des ailes inférieures qui ne forment pas gouttière dans l'état de repos. Cellules discoïdales des ailes supérieures et inférieures ouvertes. Ailes inférieures ayant le bord externe légèrement dentelé; l'angle anal assez profondément échancré, avec les côtés de cette échancrure ordinairement pourvus d'une petite queue; ailes supérieures et inférieures ordinairement ornées en dessous de petites taches métalliques. Crochets de tous les tarses petits.

Les espèces connues jusqu'à présent et qui composent cette coupe générique, établie aux dépens des *Polyommatus* des auteurs, sont propres au nord et au sud de l'Afrique.

Cigaritis Massinissa, Luc.

Hist. nat., des anim. art. de l'Algér., T. 3, p. 364, n° 50.
(Pl. 2, N° II, fig. 2.)
Long. 13 mill., ~~emarg~~ sprotg. 33 mill.

C. Alis suprà fulvo-ferrugineis, nigricante marginatis; anticis nigro-punctatis, his infrà fulvescentibus (disco attamen albicante), fusco-punctatis, fulvo ferrugineo bivittatis argenteoque maculatis; posticis suprà fortiter nigro-marginatis, infrà albis quinque fusco ferrugineo vittatis, auratoque lineatis; antennis fuscis, subtiliter albo-annulatis; abdomine suprà squamoso-fulvo-rufescente, infrà albo; segmentis abdominis posticè suprà albo-marginatis. (Fœminam tantùm novi.)

Femelle. Il est voisin du *C. Zohra* et vient se ranger dans le voisinage de cette espèce; toutes les ailes en dessus sont d'un fauve ferrugineux, avec le bord interne des premières marginé de brun noirâtre, couleur qui forme une bande assez large, fortement dentelée à son côté interne; les côtés antérieur et postérieur, ainsi que la base, sont légèrement teintés de fauve clair; quant à la frange, elle est d'un gris blanchâtre; ces ailes sont ornées de cinq points noirs dont le premier, qui occupe l'extrémité de la cellule discoïdale, est trianguliforme; vers l'angle apical, tout près de la côte, on aperçoit une autre point de forme carrée; dans l'espace laissé par les deux points que je viens de signaler, on remarque trois autres points, dont deux fort rapprochés, sont assez bien marqués; quant au troisième, il est petit et obscurément indiqué; vers le sommet on voit une bande longitudinale noirâtre assez bien accusée; entre cette bande et le point de forme carrée, qui est situé tout près de la côte, on remarque une petite tache

d'un jaune clair; en dessous, ces mêmes ailes ont leur partie antérieure blanchâtre et leur partie postérieure d'un fauve clair, avec la frange de la même couleur qu'en dessus et le bord externe marginé de brun fauve; cinq points bruns, dont les second et troisième sont les plus grands, occupent le bord antérieur, et chacun d'eux (le premier excepté cependant) sont ornés d'une petite tache métallique d'un jaune argent; le milieu de ces ailes est occupé par une bande maculaire longitudinale sinueuse d'un fauve ferrugineux, limitée à ses côtés externe et interne par de petits traits d'un brun foncé; près du bord externe, on aperçoit une autre bande maculaire, moitié brune, moitié d'un fauve ferrugineux et bordée de petits traits bruns, seulement à son côté interne; l'espace qui existe entre cette bande maculaire et le bord externe est d'un brun jaunâtre et présente une suite de petits points noirs régulièrement disposés qui diminuent de grandeur au fur et à mesure que ces points atteignent l'angle apical; les secondes ailes en dessus sont marquées de noir, surtout à leur bord antérieur; la frange est d'un gris blanchâtre, la bordure et l'angle anal sont fortement dentelés; en dessous elles sont blanches, avec la bordure d'un brun roussâtre et ornée de six petits traits d'un noir foncé; la partie inférieure de ces ailes est formée de cinq bandes maculaires, d'un brun ferrugineux, ainsi disposées : la première bande, située tout près de la base est composée de quatre taches séparées et dont les trois premières sont assez rapprochées; la seconde rangée est aussi formée de quatre taches également séparées et dont la première et la quatrième seulement présentent un petit point métallique de couleur jaune argent; la troisième bande ne présente que quatre taches dont la seconde et la troisième sont réunies; sur le centre de chacune de ces

taches, on remarque quelques atômes métalliques de couleur jaune argent; la quatrième bande est fortement sinueuse et les taches, au nombre de sept qui la forment, sont toutes réunies et présentent chacune un petit trait métallique jaune-argent; vient enfin la cinquième bande dont les taches, régulièrement disposées et toutes distinctes entre elles, présentent aussi de petits traits métalliques jaune-argent, à l'exception cependant des trois premières. La tête est couverte de poils roussâtres; les antennes, d'un brun tirant un peu sur le roux, sont finement annelées de blanc. Le thorax est couvert de longs poils fauves. L'abdomen en dessus, ainsi que les parties latérales, sont revêtus d'écailles d'un jaune roussâtre, avec tous les segments annelés de blanc à leur partie postérieure; en dessous, il est blanc. Les pattes sont noires et entièrement couvertes de poils écailleux blancs.

Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, ressemble beaucoup au *C. Zohra*, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue, à cause de la disposition des taches noires que présentent les ailes supérieures qui sont en plus grand nombre et différemment disposées. Je ferai aussi remarquer que dans le *C. Massinissa* les ailes inférieures en dessus ont leur centre entièrement d'un fauve ferrugineux; tandis que dans le *C. Zohra* cette couleur ne se présente que sous la forme de bandes. Le dessous des ailes supérieures diffère de celui du *C. Zohra* par la couleur du disque qui est d'un blanc jaunâtre, au lieu d'être d'un fauve roux : couleur qui, chez le *C. Massinissa*, forme seulement deux bandes maculaires longitudinales; le dessous, au lieu d'être d'un brun terne comme dans le *C. Zohra*, est blanc et présente cinq bandes bien distinctes formées par des taches d'un brun ferrugineux sur lesquelles on aperçoit de petits traits métalliques

jaune-argent placés çà et là. Cette espèce, a été découverte par M. le général Jean Levaillant sur les plateaux élevés du Djebel-Amour.

Du genre *Cerocala*, Boisd.
— *Noctua*, Hubn.
— *Ophiusa*, Ochsenh.

Le genre *Cerocala*, dont on ne connaît encore qu'une seule espèce, a été caractérisé, pour la première fois, par M. le docteur Boisduval, dans son *Genera et Index methodicus*, p. 171; il a été adopté par M. Duponchel qui en a aussi exposé les caractères, dans son Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe, p. 190. C'est dans le grand genre *Noctua* qu'Hubner, en décrivant ce Lépidoptère, a placé cette espèce qui, plus tard, a été rangée par Ochsenheimer et Treitschke, dans le genre *Ophiusa*. M. Duponchel, dans son Histoire naturelle des Lépidéoptères de France, met aussi ce genre parmi les *Noctua*, mais avec doute cependant : car ce savant entomologiste dit, tome 7, 1re partie, p. 353 : « cette espèce semblerait appartenir au genre Erèbe, et, par son corps effilé et ses antennes pectinées, à la tribu des Phalénites. Cependant le port et la coupe de ses ailes le rapprochent tellement des *Noctua Algira*, *geometrica* et autres espèces du genre *Ophiusa* d'Ochsenheimer, que nous nous proposons de la placer parmi elles dans notre catalogue méthodique. » Peu de temps après, M. le docteur Boisduval créa, avec cette Noctuelle, son genre *Cerocala* qui a été adopté par tous les lépidoptérophiles. C'est donc dans cette coupe générique que je laisse ce Lépidoptère dont la seule espèce connue n'avait encore été signalée que comme habitant l'Andalousie et quelquefois aussi la France méridionale.

La Noctuelle que je fais passer sous les yeux de la Société est fort remarquable et démontre combien les influences ~~chimériques~~ climatériques modifient souvent certaines espèces de Lépidoptères. Le *Cerocala scapulosa* que j'ai fait représenter forme une variété climatérique fort curieuse, par la taille qui est beaucoup plus petite que celle des individus pris en Europe : outre cela, les taches et dessins qui ornent les ailes sont aussi considérablement modifiés.

Cerocala scapulosa, Hubn. (*Noctua*) Samml.

Europ. Schmett. Noct., ~~long. 17 mill., enverg. 33 mill.~~ Pl. 77, fig 360 (mâle), pl. 121, fig. 561 (femelle), (1796).

Ophiusa scapulosa, Ochs., Die. Schmett. von Europa, tom. 4, p. 94, (1816).

Noctua scapulosa Treist. Die Schmett von Europa, t. 3, p. 317, n° 17 (1826).

Noctua scapulosa, Duponch., Hist. nat. des Lépidopt. de France, tom. 7, 1re partie, p. 353, n° 522, pl. 121, n° 5 (mâle), n° 6 (femelle) (1827).

Cerocala scapulosa, Boisd., Gener. et Ind. meth., p. 71 (1840).

Cerocala scapulosa, Duponch., Cat. méth. des Lépidopt. d'Europe, p. 183 (1844).

(Pl. 2, N° II, fig. 3.)

Long. 17 mill. Enverg. 53 mill.

Mâle. Les ailes supérieures en dessus sont d'un brun roussâtre, légèrement luisant, avec les traits en relief à peine marqués. Les deux bandes presque droites qui traversent le centre de chacune des ailes sont beaucoup plus larges que celles des individus d'Europe; de plus, elles

sont d'un blanc roussâtre, surtout celle qui regarde l'angle apical, et la ligne blanche qui les borde extérieurement à peine marquée. Entre ces deux bandes, il n'y a que la tache orbiculaire qui soit réellement bien indiquée; elle est ovalaire et d'un brun roussâtre. La double ligne qui traverse l'aile en formant deux courbes, dont la convexité regarde la frange et dont une embrasse la bande blanche chez les individus d'Europe, est dans cette variété climatérique obscurément indiquée. Cette double ligne extérieurement, au lieu d'être bordée par une bande d'un blanc bleuâtre, comme cela se remarque chez les individus d'Europe, est d'un brun roussâtre brillant chez cette variété, avec la frange festonnée en brun foncé. Le dessus des ailes inférieures est d'un jaune roussâtre traversé longitudinalement par une bande assez large, festonnée, d'un brun tirant un peu sur le roux; deux taches d'un brun foncé, dont une située vers l'angle du bord externe, l'autre un peu au-dessous de l'angle anal, ornent ces organes; la frange est entièrement blanche; le dessous des quatre ailes d'un blanc tirant un peu sur le roussâtre est orné de taches et de bandes brunes, avec un point central de cette couleur assez bien marqué sur chacune d'elles. La tête, entre les yeux, est revêtue de poils d'un roux foncé; tandis que postérieurement, sur les côtés et en dessous, les poils que ces diverses parties présentent sont d'un blanc tirant un peu sur le jaune; les palpes sont couverts de poils écailleux d'un blanc jaunâtre, les antennes sont d'un gris cendré, avec les soies qui forment des dents de peigne, noires. Le thorax est couvert de poils d'un brun foncé, formant sur cet organe une bande transversale assez large; antérieurement, il présente un collier de poils d'un blanc jaunâtre; ceux qui revêtent les côtés et la partie postérieure sont d'un blanc tirant un

peu sur le roux L'abdomen est entièrement d'un blanc jaunâtre en dessus et sur les côtés, tandis que en dessous, il est entièrement blanc ; quant à la touffe de poils que présente l'extrémité abdominale, elle est d'un blanc tirant un peu sur le fauve. Les pattes sont couvertes de poils d'un brun foncé, à l'exception de celles de la troisième paire où les poils sont d'un blanc jaunâtre.

Je ne connais pas la femelle de cette variété remarquable qui habite les vallées du Djebel-Amour, où elle a été découverte par M. le général Jean Levaillant.

Explication de la planche 2, N° II.

Fig. 1. *Anthocharis Levaillantii* (mâle), *a* vue en dessus; *b* la même vue de profil.

Fig. 2. *Cigaritis Massinissa* (femelle), *a* vue en dessus; *b* la même vue de profil.

Fig. 3. *Cerocala scapulosa* (var.) (mâle), *a* vue en dessus; *b* la même vue de profil.

OBSERVATIONS

SUR LE

GENRE THYATIRA,

ET

RÉPONSE A LA NOTE DE M. BRUAND

PUBLIÉE A LA PAGE 40 DU PRÉCÉDENT VOLUME.

PAR M. A. GUÉNÉE.

(Séance du 26 Septembre 1849.)

J'avais, depuis longtemps, l'intention de communiquer à la Société quelques observations que m'a suggérées le genre *Thyatira*. Une note de M. Bruand, que je viens de lire dans les derniers numéros de nos Annales, me décide à aborder de suite ce sujet que j'envisagerai ainsi sous deux aspects.

§ *Sur le genre* GONOPHORA *proposé par M. Bruand.*

Déjà notre collègue m'avait fait part, ainsi qu'il le dit lui-même, de son projet de diviser en deux l'ancien genre *Thyatira* d'Ochsenheimer et n'avait pu se contenter de ma réponse : que, « si on examinait avec cet esprit de détail » tous nos genres de Lépidoptères, on se trouverait en- » traîné à un fractionnement indéfini ; » M. Bruand n'avait alors invoqué à l'appui de son opinion que les différences qu'il signale dans les colonnes de la page 42 et qui,

se réduisant pour la plupart à du plus ou du moins, ne m'avaient pas semblé aussi concluantes qu'à lui. Aujourd'hui cet entomologiste en appelle à la nervulation et déclare qu'on ne doit plus conserver de doutes sur la question. Il donne comme preuve deux dessins faits « avec beaucoup d'attention au microscope solaire, » auxquels je courus d'abord, curieux de voir s'ils confirmaient les recherches sur la ptérologie des Noctuélites que m'a commandées la rédaction de mon Species général et dont je m'occupe toujours avec le plus grand intérêt; car l'expérience m'a démontré que, si on ne trouve pas là plus qu'ailleurs de caractères absolus, on y rencontre du moins de précieuses ressources par la classification. J'avoue que la planche de M. Bruand me fit sauter d'étonnement. Si ces dessins sont exacts, me dis-je, non seulement la *derasa* (1) n'appartient pas au même genre que la *Batis*, mais ces Noctuelles ne sont pas de la même tribu, pas de la même famille : il y a plus, *derasa* n'est pas une Noctuelle, tandis que *Batis* en est une. Ces conclusions, tout exagérées qu'elles paraissent au premier abord, étaient pour moi logiques, inévitables, et je me charge de vous y amener tous comme moi-même; mais j'ai besoin pour cela d'entrer dans quelques détails sur la charpente alaire des Noctuelles, afin qu'il ne puisse y avoir d'erreur sur les désignations et que chaque personne, même étrangère à la ptérologie des Lépidoptères, puisse me comprendre avec la loupe d'une main et de l'autre deux ailes dénudées de la première noctuelle venue.

J'ai adopté dans le cours de mon travail à peu peu près toutes les dénominations employées par notre collègue et ami M. Alex. Lefebvre, dans ses *communications verbales*

(1) Le compositeur a imprimé par erreur *derosa* dans tout le cours du mémoire de M. Bruand.

sur la ptérologie des Lépidoptères (Ann. de la Soc., t. XI, pag. 5, pl. 1, 2, 3). Je me trouve seulement obligé de désigner certaines nervules auxquelles ni lui, ni mon collaborateur, ni M. Rambur n'ont donné de noms particuliers et qui existent, en nombre inégal il est vrai, chez tous les Lépidoptères. Voici le passage de mon introduction où je désigne ces nervules.

« Voilà donc dans les noctuelles, comme dans les au-
» tres Lépidoptères, cinq nervures : la *costale*, la *sous-cos-*
» *tale*, la *médiane*, la *sous-médiane* et l'*interne*, dont trois
» seulement bien constantes et communes aux quatre
» ailes: la sous-costale, la médiane et la sous-médiane et
» deux constantes seulement à deux des ailes et varia-
» bles aux deux autres, mais toujours simples : la costale
» pour les ailes supérieures et l'interne pour les inférieures.
» Occupons-nous maintenant des ramifications des trois
» premières qui varient suivant l'aile qu'elles sont des-
» tinées à soutenir.

« J'ai dit qu'aux premières ailes la costale allait aboutir
» vers les 3/4 de la côte qui, jusque-là, n'est soutenue que
» par le *bourrelet costal*. La sous-costale se ramifie dès le
» milieu de la cellule discoïdale pour envoyer, un peu au-
» delà de la costale, un rameau que j'appelle *premier rameau*
» *costal*. Un peu plus loin, elle se bifurque encore et
» forme ainsi deux des côtés d'une petite cellule rhom-
» boïdale, plus ou moins oblongue, exactement fermée,
» et que je nomme avec M. Lefebvre *aréole sus-cellulaire*
» ou simplement *aréole*. La présence de cette aréole est
» fort importante et constitue un excellent caractère pour
» les Noctuélites chez lesquelles elle ne manque presque
» jamais, et qu'elle sépare ainsi nettement des Bombyx
» où elle n'existe pas, et des Géomètres où elle est tantôt
» absente, tantôt double, et rarement unique comme dans

» les Noctuelles. Sur cette aréole, un peu avant l'extré-
» mité, s'opère une nouvelle bifurcation qui donne nais-
» sance au 2e *rameau costal.* Enfin de son sommet même
» partent deux branches dont la supérieure devient elle-
» même bifide et forme le 3e *rameau costal* et la 3e *nervule*
» *supérieure* (1), tandis que la branche inférieure reste
» simple et constitue la 2e *nervule supérieure.* Enfin, du
» côté interne de l'aréole naît, soit immédiatement, soit
» après un coude très court, une nervule qui n'est autre
» que la *première supérieure.*

« Il résulte de là que la ramification de la nervure sous-
» costale comporte dans les Noctuelles trois *nervules*
» et *trois rameaux costaux* : ces derniers plus ou moins
» rapprochés, presque parallèles, soit entre eux soit avec
» la nervure costale, et formant à la côte une charpente
» très nerveuse et qui est le principal soutien de l'aile.
» Si on les brise, toute solidité disparaît et l'action mus-
» culaire de l'insecte est paralysée. On peut, au contraire,
» fracturer presque impunément les ramifications de la
» médiane, et il arrive fréquemment qu'on rencontre des
» individus mutilés ainsi accidentellement et dont le vol
» ne se trouve pas pour cela notablement modifié. »

Ces dénominations bien entendues, je répéterai que le caractère le plus certain peut-être (s'il existe un caractère certain pris isolément) qui sépare les Noctuelles des *Bombyx* et des *Geometra,* c'est la présence de l'aréole sus-

» (1) Dans une petite quantité d'espèces des tribus les plus rap-
» prochées des Bombyx les deux nervules naissent sans bifurcation
» sur l'aréole même, en sorte que le 3e rameau costal et la 3e infé-
» rieure ont une origine distincte. »

Nota. Ce cas est précisément celui du genre *Thyatira.* On remarquera toutefois l'étrange anomalie figurée dans la planche et qui fait rentrer une de mes *Batis* dans la règle ordinaire.

cellulaire : je ne l'ai encore vu manquer dans aucune de celles que j'ai étudiées, à l'exception de l'ancien genre *Anthophila* et de quelques espèces voisines. Or, dans le dessin de M. Bruand, l'aréole existe dans la *Batis*, fig. 2, et est absente dans la *derasa*, fig. 1 : donc *derasa* n'est pas une Noctuelle, tandis que *Batis* en est une.

En second lieu on a vu, par ce que je viens de dire, que les nervures sous-médiane et interne des secondes ailes sont toujours simples chez les Noctuelles. Or, dans le dessin de M. Bruand, l'interne serait *simple* dans *derasa* et *bifide* dans *Batis*; tandis qu'au contraire la sous-médiane, *simple* dans *Batis* serait *largement bifurquée* dans *derasa*.

Enfin l'insertion de la 1re nervule de la médiane des mêmes ailes, dont j'ai fait un très grand usage dans tout le cours de mon volume, parce qu'elle m'a fourni, dans la plupart des genres, un caractère souvent précieux, aurait lieu, toujours d'après les mêmes dessins, tout près de la 2e nervule, dans la *derasa*, tandis que, dans *Batis*, elle viendrait s'anastomoser avec la disco-cellulaire, presque au milieu de la cellule et non loin du pli cellulaire.

Arrêtons-nous ici et négligeons tous les autres détails, et en particulier les courbes, essentiellement différentes chez les deux Noctuelles, que décriraient, d'après les dessins de M. Bruand, la plupart des nervures et nervules, courbes qui entraîneraient certainement, si elles existaient, de profondes modifications dans la forme extérieure de l'aile.

Il fallait donc que la disposition de la charpente alaire ne fût, pour la nature, qu'un jeu capricieux et que mes observations et celles des entomologistes qui m'ont montré la route fussent bonnes à jeter au feu, ou bien que M. Bruand se fût trompé. A peine arrivé chez moi, je

m'empressai, on le pense bien, de briser un exemplaire de chacune des Noctuelles en question et de soumettre à un fort grossissement les ailes dénudées.

Ce fut avec plus de satisfaction que d'étonnement, je l'avoue, que je m'aperçus que ce n'était pas la nature qui avait tort. En effet, chez les deux espèces, les nervures sous-médiane et interne des secondes ailes sont absolument simples et sans aucune bifurcation.—La 1re nervule de la médiane des inférieures est insérée rigoureusement à la même distance de la seconde, dans les deux espèces. — Enfin l'aréole est tout aussi bien formée chez *derasa* que chez *Batis*.—Seulement, chez la première, la 1re nervule supérieure prend naissance sous l'aréole aux 2/3 environ de sa longueur, et les 2e et 3e forment un V ou angle asez ouvert et un peu courbé; tandis que chez la seconde, la 1re supérieure part de la disco-cellulaire, à l'endroit où celle-ci se forme, c'est-à-dire au premier quart de l'aréole, et la 3e nervule supérieure forme, avec le 3e rameau costal un angle très aigu : il arrive même, chez un exemplaire qu'elles ont une même origine et constituent une véritable bifurcation. Ces différences, que ne rendent nullement du reste les dessins de M. Bruand, sont sans doute assez curieuses, mais elles ne me paraissent pas suffisantes pour motiver à elles seules un genre séparé (1).

(1) Il s'agissait ici d'un dissentiment si profond et M. Bruand est si affirmatif dans sa note que je n'ai pas voulu m'en fier à moi seul. J'ai donc prié notre ami M. A. Lefebvre de vérifier mes observations et de me faire des dessins aussi exacts que possible à l'aide de l'ingénieux instrument qu'il nomme *Mégagraphe* et qui lui sert journellement dans ses études ptérologiques. Les observations de M. Lefebvre ont de tout point confirmé les miennes, et c'est sur ses dessins ou plutôt ses calques que je prie la Société de faire graver la planche qui sera jointe à cette notice afin d'en mieux assurer la fidélité.

Quant aux autres caractères signalés par M. Bruand, et qu'il a imprimés en italique pour les faire mieux ressortir, j'ai dit qu'ils ne différaient guère que du plus au moins : ce dont on peut se convaincre par leur seule lecture. J'ajoute que je ne les ai pas trouvés tous exacts en les vérifiant. Ainsi les antennes sont prismatiques dans tout le genre et non point *rotundatæ* (ou pour parler plus exactement *cylindricæ*) : seulement elles sont pubescentes chez la *Batis* et simplement veloutées chez d'autres espèces. Les palpes ne diffèrent que bien légèrement chez les deux nôtres et présentent des variations bien plus marquées dans le même groupe chez les *Thyatira* exotiques. Enfin, quant à la forme des ailes, je puis faire voir à M. Bruand et à la Société une espèce de l'Amérique du Nord (Th. *pudens* Gn.) qui appartient tout à fait au groupe de *Batis* dont elle a tous les dessins et dont l'angle apical est partout infiniment plus aigu que chez *derasa*.

Je néglige ici une foule de considérations de détail pour ne pas donner à cette notice une longueur qui ne se justifierait pas par son utilité, et je conclus en persistant à croire que la séparation des *Thyatira* d'Ochsenheimer en deux genres n'est pas nécessaire quant à présent, et que les observations sur lesquelles M. Bruand a voulu l'appuyer manquent d'exactitude et de correction.

J'arrive maintenant à la seconde partie de cette notice.

§§ *De la place dans la méthode du genre* Thyatira.

Jusqu'ici, tous les lépidoptéristes qui ont étudié exclusivement les espèces européennes, se sont trouvé fort embarrassés pour classer convenablement certains genres anormaux et n'ont vu d'autre moyen de sortir d'affaire que de les rattacher, tant bien que mal, à la tribu qui s'en

éloigne le moins. Il en est résulté des disparates choquantes et des genres entiers qui font tache au milieu d'une famille d'ailleurs homogène. La tribu des Hadénides se trouve particulièrement chargée de ces genres déclassés, au nombre desquels je puis citer les G. *Eurhipia*, *Placodes*, *Eriopus* qui appartiennent, en réalité, à des tribus très éloignées, mais presque entièrement composées d'espèces étrangères à l'Europe, et enfin le genre *Thyatira* qui nous occupe.

L'étude des espèces exotiques est sans doute un puissant moyen et parfois même le seul de trouver, pour ces genres, une place plus naturelle; cependant, pour quelques-uns d'entr'eux, on aurait pu saisir, même sans cette ressource, leur véritable affinité, et l'étude des premiers états dont quelques entomologistes affectent encore de nier l'importance, aurait pu seule nous conduire à trouver la vraie place du genre *Thyatira*. Ses chenilles, si voisines de celles des Notodontides, par leur conformation et leur attitude, auraient suffi pour nous mettre sur la bonne voie. J'ai acquis, en effet, la conviction, depuis que j'ai généralisé mes travaux sur les Noctuelles, que le genre *Thyatira* appartient bien réellement à la tribu des Noctuo-Bombycides. Ce genre est un de ceux qui doit commencer la série des Noctuelles. Il touche, d'un côté, le dernier genre des Pygœrides et se lie intimement avec une coupe générique nouvelle de cette tribu qui renfermera les *Phalæna concinna*, *anguina*, *unicornis* d'Abbot, ainsi que l'*albifrons* du même auteur, qui n'est autre que cette espèce américaine qu'Hubner a figurée dans ses Noctuelles d'Europe, sous le nom d'*albicosta*. De l'autre côté, le genre *Thyatira* avoisine de très près nos *Ceropacha* ou *Cymatophora*, et il a avec elles une affinité si marquée que la dernière espèce de *Thyatira* (*ceropachoides* Gn.)

a une parenté très facile à saisir avec nos *Cer. fluctuosa*, *octogesima*, etc., tout en conservant bien les caractères du genre *Thyatira* et une ressemblance des plus prononcées avec la *Th. pudens* dont j'ai parlé plus haut et qui est une sorte de *Batis* américaine.

Voici donc encore une fois l'indication donnée par les premiers états confirmée par les caractères de l'insecte parfait, et une nouvelle preuve de la nécessité de faire marcher de front les caractères fournis par tous les états de l'insecte. Que si les partisans de la méthode qui se base exclusivement sur l'état parfait, viennent m'objecter, après cela, comme le fait M. Rambur (pag. 69, t. vi de ces Annales), que, « si j'ai bien saisi ces affinités, j'ai » été plutôt guidé par les mœurs des chenilles que par » l'étude des caractères génériques, » je ne m'arrêterai pas davantage à ce qu'une pareille supposition a de commode pour des critiques et j'aimerai mieux reporter avec eux tout le mérite de la découverte sur la méthode naturelle à laquelle ils rendent ainsi un hommage d'autant plus précieux à recueillir qu'il est plus involontaire.

Explication de la pl. 3, *N° 11.*

a. THYATIRA DERASA ♂, aile supérieure.
b. *Id.* aile inférieure.
c. THYATIRA BATIS ♂, aile supérieure.
d. *Id.* aile inférieure.
e. Anomalie dans la THYATIRA BATIS.

SPECIES ITALICÆ
GENERIS EUMERI,

OBSERVATÆ ET DISTINCTÆ

A CAMILLO RONDANI.

Fragmentum decimum-sextum ad inserviendum Dipterologiæ Italicæ.

(Séance du 14 Février 1849.)

Duodecim sunt species generis *Eumeri* in variis Italiæ regionibus, inventæ quæ in collectione mea asservantur. Istarum sex jam notæ sunt et descriptæ ab entomologis et in aliis Europæ plagis vitam agunt; cœteræ vero nondum cognitæ dipterologis mihi videntur, non solum quia notas distinctivas possident magni momenti in auctorum diagnosibus non recensitas, sed etiam quia characteribus nonnullis carent quibus *Eumeri* noti distincti sunt.

Species igitur italicæ generis hujus numero circiter æquant europæas, nisi numerosiores sint nostrates, nam cogito *Eumeros* aliquos in serie specierum Europæ enumeratos aliarum sexus vel individua esse posse diversa, quia facilius separationes istæ erroneæ accidere poterant, nam feminæ specierum, fere semper, articulum tertium latiorem antennarum et etiam forma diversum possident; mares præter differentias congeneribus maribus communes, non raro, characteribus peculiaribus distinctissimis præditi sunt : uterque vero sexus satis et sæpe variat

gradatione et latitudine colorum nonnullorum, aut longitudine et densitate pilorum vel pubescentiæ, etc.

Ut melius notæ species Eumerorum distinctæ essent a nuper detectis, earum descriptiones restaurare necesse erat, sed ne inutiliter latitudo memorii hujus diagnosibus omnibus reformatis aucta esset, meliorem esse consilium condidi, species omnes a me observatas in scheda ordinata ennumerare characteribus aliquibus tantum, sed melius observandis et validioribus distinctas, descriptiones solum integras novarum specierum addendo : quæ sufficere mihi videntur ne cum notis novæ confundantur et e contrario.

Generis descriptio optima est in opere Zetterstedtii : *Diptera Scandinaviæ ;* igitur eam hic referre non interest, tamen aliqua, ut perficiatur, characteribus antennarum et femorum posticorum addenda esse puto, organa illa sic describendo.

Antennæ articulo tertio sub-ovato vel circulari, ad apicem non raro, magis vel minus oblique truncato, et aliquando etiam vel paulo excavato vel sub-acuminato.

Femora postica sæpe valde inflata, raro minus crassa vel vix paulo crassiuscula : in medietate exteriori inferne magis vel minus late biseriatim spinulosa, seu denticulis brevibus serrata.

Larvæ Eumerorum ignotæ sunt et ideo illorum mores in primo vitæ stadio non cognoscuntur, tamen in hoc periodo phytophagos esse præsumendum est, non solum quia insecta completa in plantis vel prope plantas semper inveniuntur, sed etiam quia corporis forma proxima videntur *Merodonibus*, *Brachipalpis*, *Milesiis* et aliis *Syrphinarum* generibus quorum larvæ nonnullæ detectæ fuerunt quæ vegetabilibus vivis vel putrescantibus vescuntur.

Species Italicæ generis Eumeri.

A. Abdomen dorso magis vel minus late rubescente.
B. Oculi omnino nudi.

1. *Eum. sabulonum* Fall.

BB. Oculi pilosuli.

2. *Eum. tricolor* Fab.

AA. Abdomen dorso non rubescente.
C. Femora postica parum aut vix incrassata.
D. Antennæ articulo tertio in ♂ apice inferne sub-acuminato, in ♀ sub-ovato.
Femora postica in utroque sexu vix incrassata; in ♂ superne ut tarsi pube densissima nivea sub-argentea tecta.

3. *Eum. exilipes* Mihi (*nivipes Olim in litteris.*)

DD. Antennæ in ♂ ad apicem distincte truncatæ, in ♀ subcirculari articulo tertio.
Femora postica in utroque sexu parum, sed manifeste crassiuscula, in ♂ pube sub-argentea non tecta superne.

4. *Eum. ornatus* Mgn.

CC. Femora postica satis aut valde incrassata.
E. Coxæ quatuor anticæ rufescentes.
G. Mas ventre penicillo pilorum alborum, et tibiis posticis unco distincto apicali interiori præditis.
Abdominis in utroque sexu segmentum quartum duplo circiter longius præcedente.

5. *Eum. ancipes* Mihi.

FF. Maris tibiæ unco destitutæ, et venter non penicillatus, abdomen vero summo apice paulo lutescens

et lateribus albo barbatis ut femora postica inferne.

In utroque sexu abdominis segmentum quartum parum longius præcedente.

6. *Eum. barbiventris* Mihi.

EE. Coxæ omnes nigræ vel nigricantes.

G. Tarsi antici, saltem superne magis vel minus late nigricantes nisi nigri omnino.

H. Antennæ nigræ vel nigricantes.

J. Tarsi omnes omnino nigri.

7. *Eum. funeralis* Mgrl.

JJ. Tarsi intermedi rufescentes apice tantum nigricante.

8. *Eum. strigatus* Fall.

HH. Antennæ luteæ vel lutescentes vel rufescentes saltem inferne.

K. Tibiæ posticæ distincte dilatato-compressæ et intus manifeste foveolatæ. Oculi nudi.

9. *Eum. cavitibius* Mihi.

KK. Tibiæ posticæ nec dilatato-compressæ nec intus manifeste foveolatæ. Oculi pilosuli.

10. *Eum. Delicatæ* Schembri (*in litteris*).

GG. Tarsi antici omnino lutei vel fere omnino.

L. Antennæ articulo tertio in mare satis angusto et longiusculo.

Abdomen in utroque sexu nigro-nitidum, non æneum.

11. *Eum. angusticornis* Mihi.

LL. Antennæ in mare articulo tertio brevi non angusto.

Abdomen in utroque sexu æneum.

12. *Eum. barbarus* Wied.

Descriptiones et Observationes.

1. *E. sabulonum* Fall. Zett. — *rubriventris* Macq. Meig.

A me semel captus in colle sub-apennino ditionis parmensis, mense Julii. Descriptionem hujus speciei optimam vide in opere Zetterstedtii. T. II, pag. 863.

2. *E. tricolor* Fabr. Lat. Mgn. Macq. — *Syrphus mixtus* Pz.

Satis rarus apud nos. Mas bis inventus in agro parmensi, semel a me in collibus, semel a Doct. Bertè in Apennino. Captus fuit aliquando etiam in Insubria, ex qua provincia exemplar unum accepi collectionis Dom. De Cristofori.

Vide hujus Eumeri descriptionem in operibus Meigeni et Macquartii, cum quo ultimo convenio circa formam articuli tertii antennarum, scilicet ad apicem obtruncatum esse saltem in mare.

3. *E. exilipes* Mihi.

Speciem hanc *micantem* esse Fabricii vel *australem* Meigenii olim dubitavi : sed *micans* femora postica satis incrassata præbet et abdomen cinereo-villosum possidet, testibus Meigenio et Macquartio, quæ nostro Eumero non conveniunt. *Australis* vero articuli duo primi antennarum nigri, tertiusque circularis, et tarsi omnes basi rufi dicuntur a Meigenio et characteres isti in nostra specie non sunt observandi, cui adde, de femoribus posticis

nulla verba in descriptionibus inveniri, quod docet in *australi* ut in speciebus congeneribus incrassata esse distincte, dum in *exilipede* vix crassiora sunt præcedentibus.

Quare pro certo habeo speciem hanc meam nondum evulgatam esse, et ideo sic eam describo.

Eum. exilipes Mihi.—*nivipes* Olim in litteris.— V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 1, 2, 3.

Longit. millim. 6-8.

Atro-levis, thorace paulo ænescente vel obscure metallico, scutello magis vel minus chalybescente.

Facies nigro-subvirescens vel cyanescens, albido-pilosa.

Oculi paulo pilosuli, seu brevissime sed satis, manifeste hirti.

Antennæ fulvæ vel rufescentes, articuli tertii margine supero nigricante vel fusco : apice inferne paulo sub-acuminato in mare.

Thorax vittis duabus anticis parum perspicuis subalbidis.

Abdomen, modo solito, albido-lunulatum, subnudum, nigro-nitidum manifeste paulo cærulescens : (lunulis albis anticis vel posticis aliquando deletis).

Squammæ albæ; halteres albicantes.

Pedes nigri, coxis nigricantibus; femoribus summo apice et tibiis basi rufescentibus; tarsis fuscis, vel aliqua parte fusco-rufescentibus; femoribus posticis vix paulo crassiusculis.

Alæ sub-limpidæ areola secunda exteriori ad apicem fusco-rufescente vel subnigricante.

Maris. Oculi late antice cohærentes; frons angusta, albo-pilosa, areola nuda nigro cyanescente, vertice nigro-piloso. — Antennæ minores antennis feminæ. — Tibiæ

ut tarsi postici pube densissima nivea sub-argentea superne tectæ.

Feminæ. Frons lata, nigro-cyanescens, pilosa, pilis superis nigricantibus, inferis albidis, maculis duabus in parte antica prope oculos prope albo-pollinosis. — Antennæ latiores antennis marium, parte infera apicali subrotundata non sub-acuminata. — Tibiæ ut tarsi postici pubescentes, pube tamen nec densissima nec sub-argentea ut in maribus.

Habitat non rarus in Italia centrali. Prima individua mense majo leguntur, ultima mense Jovis tam in planitie quam in collibus : in plano vero minus frequentia.

4. *E. ornatus* Mgn. Mcq. Zett. — V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 4, 5, 6.

Vide descriptionem hujus species in opere Zetterstedtii, in qua non loquitur de colore rufo laterali abdominis, dum Meigenius et Macquartius in hujus Eumeri diagnosi ut in aliquibus aliis latera abdominis rufa esse dicunt; sed hujus discrepantiæ causa, ni fallor, in hoc sita est, quod dipterologi germanicus et gallicus exemplaria viva vel non omnino exsiccata descripserunt in quibus ventris basis inflata rufa est, et sic latera abdominis in iisdem rufa versus basim videre possumus; specicus vero entomologus individua omnino exsiccata cognovit in quibus ventris basis rufa a lateribus non est observanda, ut ideo nec in hujus speciei nec in aliarum descriptione de colore rufo laterali abdominis verba dixit, illa tamen excepta *Eumeri grandis* Meigenii in quo certe abdominis latera rufescunt.

5. *E. uncipes* Mihi.—V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 7. Long. mill. 6 1/2-9.

Similis habitu, statura, colore, epistomatis pubescen-

tia, etc. *Eum. exilipedi.* Distinctissimus tamen coxis quatuor anticis rufescentibus; femoribus posticis satis incrassatis; antennis minoribus, in mare ad apicem subtruncatis, in fœmina magis circularibus, abdomine segmento quarto longiore, et scutello sæpius ænescente, non chalybescente, etc.

Mas vero ab omnibus congeneribus magis remotus, fasciculo pilorum alborum ventrale infra secundum et tertium segmentum, et tibiis posticis unco apicali interiori præditis, in quibus pariter sulcus valde excavatus observatur, interior.

Antennæ in utroque sexu fusco-subferrugineæ margine supero non manifeste nigricante. — Abdomen nigro-nitens, non aut fere nihil cyanescens, lunulis albidis modo solito dispositis. — Oculi minus etiam pilosuli, subnudi.

Non infrequens in agro parmense tam in planitie quam in collibus, frondes arbustorum diligit, sed in floribus et herbis etiam colligitur a mense majo usque ad mensem october.

6. *E. barbiventris* Mihi.—V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 8.

Long. mill. 8-10.

Antennæ ovatæ, ad apicem subtruncatæ, fusco-subrufescentes, superne fusciores. — Epistoma albicans, albopilosum. — Oculi pilosuli.

Thorax ut scutellum nigro-ænescens, lineis duabus albicantibus ex margine antico ultra medium producta

Abdomen nigro-nitidum parum subcyanescens, lateribus et apice sub-æneis lunulisque albidis solito modo præditum.

Squamæ et halteres albida.

Pedes nigricantes, coxis quatuor anticis, femorum

summo apice, et basi tibiarum rufescentibus : femoribus posticis valde incrassatis.

Alæ sublimpidæ, aliquando, præsertim in maribus, fuscescentes in medio.

Segmentum quartum abdominis parum longior præcedente.

Maris. Abdomen apice anguste sed manifeste lutescente, lateribus pilis longis albidis barbato.

Femora postica inferne pilis pariter albidis et longis barbata.

Oculi modice late antice contigui; fronte angusta albopilosa ; vertice piloso, pilis intermediis nigricantibus, superis albidis, et fasciculo parvo antico pilorum alborum, in illesis.

Fœminæ. Frons lata nigro-ænescens, pilosa, pilis anticis et posticis albidis, intermediis nigricantibus; fasciolis prope oculos albido-pollinosis; lineaque longitudinali impressa intermedia.

Non rarus in Italiæ centralis collibus ubi super frondes arbustorum sæpius quam in floribus colligitur mensibus augusti et julii.

Nota. Ab *Eumero ruficorne* mihi inviso *barbiventris* distinctus est præsertim colore tarsorum omnium semper nigro vel nigricante, dum in altera specie Meigenius docet tarsos rufas esse, « *füsse röthlichgelb.* »

7. *E. funeralis* Mgn. Mcq. etc.

Hujus *Eumeri* descriptionem in opere citato Zetterstedtii lege, cujus characteres nostrati conveniunt, sed unicum exemplar in agro parmense captum possideo quod dubitanter huic refero speciei, quia auctor clar. de quibusdam characteribus silet qui in nostro observantur.

In hoc tarsi omnes omnino nigri, et tibiæ vix ima basi tantum paulo rufescentes sunt, abdominisque fasciolæ albidæ interius latiores et extrinsecus attenuatæ subacuminatæ observantur. Si pedum color aut lunularum abdominis forma in aliis individuis ut in illo observato constantes sunt, species hæc ab aliis proximis satis distincta videtur.

8. *E. strigatus* Fall. Mgn. Macq. Zett.

Non infrequens in planitie et collibus Italiæ centralis, ubi a mense majo usque ad mensem octobris in foliis, floribus et herbis legitur. Descriptio speciei quæ in opere Zetterstedtii optima est convenit in exemplaribus nostris, tamen de colore tarsorum intermediorum in eadem non loquitur. In Italicis, Gallicis et Germanicis individuis a me observatis tarsi intermedii magis vel minus sed semper lutescunt apice tantum nigricante, tarsique antici et postici nigricantes sunt articulorum commissuris non raro subrufescentibus; quæ notæ strigatum ab aliis Eumeris affinibus tarsis omnibus nigris vel nigricantibus sejungunt.

Speciem hanc abdominis latera rufescentia prœbere Zetterstedtius non dicit ut Meigenius et Macquartius affirmant, sed certe huic quoque conveniunt considerationes meæ circa Eumerum ornatum.

9. *E. cavitibius* Mihi.—V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 9.

Long. mill. 7.

Habitu, statura, colore, etc. *E. uncipedi* similis, tamen distinctus abunde; oculis nudis; antennis magis lutescentibus; alis paulo infuscatis; tibiisque posticis latioribus et magis compressis unco apicali in mare destitutis, quamvis intus pariter canaliculatis.

Mas semel captus in colle sub-apennino ditionis parmensis tempore æstivo.

10. *E. Delicatæ* Schembri (*in litteris*, in genere *Pumilio*).

Long. mill. 4-5.

Maris. — Antennæ articulo tertio sub-ovato, lutescente, raro fusco-fulvescente, primis duobus fuscioribus vel nigricantibus.

Epistoma albido-pubescens et albo-pilosum. — Oculi non late cohærentes.

Frons angusta pube albissima et densa omnino tecta.

Vertex nigro-ænescens, pilosus, pilis posticis albicantibus anticis fuscis.

Fœminæ. — Antennæ articulo tertio latiore et magis circulari.

Frons lata, subcœrulescens, pilosa; pilis anticis et posticis albicantibus, verticalibus fuscis; lineolis prope oculos albido-pollinosis angustis.

Oculi in utroque sexu hirti. — Scutellum et thorax nigro-ænescentia vel subvirescentia; vittæ thoracis albidæ magis vel minus manifestæ.

Abdomen nigro-ænescens, in medio et basi magis nigricans; lunulis albidis ordinariis præditum; lateribus ad apicem pilis albidis longiusculis præsertim in mare instructum.

Squamæ et halteres albicantes. — Alæ sublimpidæ, stigmate fusco.

Pedes nigri, femoribus summo apice tibiisque late ad basim fulvescentibus; tarsis nigricantibus, intermediis aliquando articulorum commissuris paulo rufescentibus; femoribus posticis crassis, inferne albo-pilosis, pilis in mare longiusculis.

Frequens in insula Melita; a Dom. Antonio Schembri

ornithologo et entomologiæ cultore accuratissimo collectus, et Dom. Delicata, botanico peritissimo melitensi, ab eodem dicatus.

Fœminam semel legi ego quoque in colle ditionis parmensis, et nomine *parvuli* olim eam distinxi, sed Schembrii nuncupationem adoptavi, quia inspectione tantum exemplarium utriusque sexus ab eodem collectorum, speciei novitatis orta est certitudo.

11. *E. angusticornis* Mihi.—V. Icon. Tab. quarta N° II, fig. 10-11.

Long. mill. 5-6.

Paulo major *Eum. Delicatæ*. Epistomate, fronte, vertice, thorace, scutello, alis, etc., eodem similis, at distinctissimus.

Antennæ in mare ovato-elongatæ et satis manifeste angustæ; in fœmina ovato-subrotundatæ.

Abdomen nigro-nitens vix ænescens, aut parum, in utroque sexu.

Pedes, tibiis basi late fulvescentibus, in quatuor anticis summo apice quoque fulvo; tarsis anticis et intermediis omnino luteis.

Habitat non frequens in Italiæ centralis collibus, ubi super flores præsertim umbellatarum colligitur, mensibus julii, augusti et september.

12. *E. barbarus* Wied.

Long. mill. 9-10.

Oculi hirti. — Antennæ articulo tertio rufo vel fusco-rufescente, margine supero fusciore vel nigricante. — Epistoma albidum albido-pilosum.

Thorax ut scutellum æneus, vittis duabus albicantibus, magis vel minus distinctis, ultra medium productis.

Alæ in medio sæpe paulo fuliginosæ, macula stigmatica fusco-lutea.

Abdomen lunulis albicantibus ordinariis præditum.

Pedes : femoribus nigris apice rufescente ; posticis satis incrassatis, albido-pilosis ; tibiis quatuor anticis fulvescentibus annulo nigricante subapicali ; posticis basi late rufescentibus, apice nigricantibus ; tarsis fulvescentibus, articulo quarto in omnibus magis vel minus fusco, in duobus posticis metatarso quoque fusco-nigricante.

Squamæ et halteres albida. — Tibiæ posticæ ad basim longitudinaliter impressæ.

Maris antennæ articulo tertio ovato. Frons alba albo-pilosa. Vertex pilosus, pilis postice pallide fulvescentibus, in medio fuscis, et antice fasciculo pilorum albo-lutescentium. Oculi modice lati, contigui. Abdomen æneum pallide-fulvo tomentosum, dorso ad apicem segmentorum fasciis transversis in medio dilatatis nigricantibus, nigro-tomentosis.

Fœminæ antennæ articulo tertio subrotundato. Frons albicans vitta longitudinali intermedia nigro-subvirescens ; pilosa, pilis anticis et posticis magis vel minus pallide lutescentibus, intermediis nigricantibus. Abdomen æneum dorso in medio cupreum ; pallide-fulvi tomentosum, apice segmenti quarti pilosulo.

In insula Melita inventus non raro a Dom. Ant. Schembri, et mihi amicitiæ signo injustè dicatus ab eodem.

Ex hisce observationibus liquet, Eumeros in Italia centrali mense majo tantum apparere, et mense octobris ultima individua ejusdem generis reperiri tam in planitie quam in collibus.

In jugis montium species nonnullas vivere in plano nondum repertas, et omnes quæ ibi colliguntur etiam in

collibus inveniri, ubi fere in omnibus speciebus major est individuorum numerus.

Ubivis vero in frondibus præsertim arbustorum facilius quam in floribus colligendos esse, et per accidens tantum supra glebas vel petras.

Iconum explicatio tabulæ quartæ, N° II.

1. Femur posticum cum tibia et tarso *Eum. exilipidis* Rndn.
2. Antenna maris ejusdem speciei.
3. Antenna fœminæ ejusdem.
4. Antenna maris *Eum. ornati* Mgn.
5. Antenna fœminæ ejusdem speciei.
6. Femur posticum et tibia ejusdem speciei.
7. Pes posticus *Eum. uncipedis* Rndn.
8. Pes posticus *Eum. barbiventris* Rndn.
9. Pes posticus *Eum. cavitibii* Rndn.
10. Antenna maris *Eum. angusticornis* Rndn.
11. Antenna fœminæ ejusdem.

DESCRIPTION ET ICONOGRAPHIE

DE QUELQUES

DIPTÈRES DE L'ESPAGNE.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 10 Janvier 1849.)

Je publiai en 1833, dans le tome XXX des *Annales des sciences naturelles*, un aperçu sur ce même sujet. A quelques-uns des types mentionnés alors je viens aujourd'hui ajouter des figures, des observations critiques, et enfin de nouvelles espèces. Sans plus de préambule, j'entre en matière.

1. *Astomella curviventris* Duf. Pl. V, fig. 1. Duf., Ann. d. sc. nat., T. XXX, p. 210.

A. marginata et *A. clavicornis*. Latr., Consid. gén., p. 443. — Nouv. Dict. d'hist. nat.

A. curviventris. Macq., Dipt., I., p. 367. — Meig., Dipt. eur., VII, p. 103.

Henops Waxelii? Klug. (in Macq. et Meig., l. c.)

Nigra villosa, thorace densius griseo-villoso; abdominis incurvi segmentis tribus primis basi macula dorsali transversa lata nigra; pedibus testaceis, tarsis posticis obscuris;

alis hyalinis, nervis costalibus nigris. — Long. 4 1/2 *lin. Hab. in Hispaniæ floribus, Matritum circa.*

Quand un type aussi rare que celui-ci se présente à l'observation directe, il faut en quelque sorte épuiser le sujet pour doter la science d'un document positif et authentique.

Il y a juste quarante ans que je découvris à Madrid un seul individu de cet insecte. Après l'avoir étudié et décrit, mon culte pour la science, l'instabilité de ma position dans une armée active et l'amitié me décidèrent à l'envoyer à Latreille. J'ignore ce qu'il est devenu dans la vente et revente de sa collection. Le professeur Mieg, de Madrid, en a rencontré dans la même localité un autre individu qu'il m'a généreusement communiqué, en l'accompagnant de son portrait. Je l'en remercie au nom de la science et au mien. C'est avec le secours et le contrôle de cette double étude que j'essaie l'histoire de l'Astomelle, en attendant que de plus heureux que moi la complètent par celle des métamorphoses et de l'anatomie.

Je maintiens l'expression des caractères génériques exposés dans le recueil précité ; je ferai observer seulement que Latreille, par l'épithète nominative de *clavicornis*, et en appelant *bouton* le dernier article des antennes, en a donné l'idée la plus fausse, car cet article, à raison de son extrême compression, de sa minceur, est une véritable *lame*, une *palette* foliacée à bords tranchants.

Ni M. Macquart ni Meigen n'ont connu personnellement l'*A. curviventris*. Ces deux célèbres diptérologistes ont admis dans le genre que j'ai fondé une seconde espèce qu'ils n'ont pas connue davantage, c'est l'*A. Waxelii*, que Klug avait rangée dans les *Henops* de Fabricius, et qui pourrait bien ne pas différer de la première.

Le bout de l'abdomen du *curviventris* se courbe sous le ventre et se compose de trois segments plus petits, noirs, où une loupe scrupuleuse reconnaît un très fin liseré testacé. Cette courbure, qui n'a pas été signalée par les auteurs cités, n'est point le résultat de la dessiccation. Elle est d'une structure organique et fait supposer quelque chose de particulier dans la coaptation respective des organes copulateurs.

Le premier des segments ventraux est noir, le deuxième est testacé, et le troisième a cette dernière nuance, avec une tache noire au milieu. Les jambes et les tarses postérieurs sont simplement obscurs, parce que la pubescence noirâtre n'en dérobe pas le fond. Tous les tibias ont, à une forte loupe et à certain jour, l'angle interne de leur bout tarsien prolongé en une petite épine aiguë. Celle-ci serait exceptionnellement à l'angle externe dans les antérieurs. Les articles des tarses sont serrés entre eux, à peine distincts, ce qui indique peu d'agilité et porte à croire que cet insecte est mauvais marcheur. Les ongles peu arqués et susceptibles d'un grand écartement s'accompagnent de trois pelottes testacées oblongues. Cette structure des pattes dans un Diptère qui, comme quelques œstres, a un appareil buccal, invisible, fait supposer qu'en stationnant sur les fleurs il se borne à sucer, à pomper une petite quantité de nectar liquide.

Ce que M. Macquart a dit des cellules alaires, dans le signalement générique des Astomelles, ne saurait s'appliquer en tout point à notre espèce. Ces cellules, comme on peut le voir dans la figure exacte qui les représente, sont disposées ainsi : 1° trois cellules *basilaires* aboutissant, vers l'origine de l'aile, à une nervure transversale ; 2° trois *discoïdales* n'atteignant pas le bord de l'aile et dont la plus postérieure forme un ovale ou une ellipse détachée ;

3° quatre *costales* allongées, annexées à la côte, qui est une nervure plus forte et plus noire.

La brièveté remarquable des ailes de l'Astomelle semble compensée par le grand développement de la villosité des cueillerons des balanciers, qui, comme on sait, sont des rudiments de secondes ailes, et par le tympanisme de l'abdomen faisant l'office d'aérostat. Par toutes ces considérations de structure, j'ai lieu de penser que la vie de ce curieux Diptère est presque tout aérienne. Il partagerait ces habitudes avec le *Cyrtus*, l'*Ogcodes*, l'*Acrocera*, etc., trois petits Diptères fort originaux et bossus, compris avec l'Astomelle dans la famille des Vésiculeux de Latreille. Mes recherches anatomiques sur l'un d'eux m'ont démontré, en confirmation de cette vie aérienne, l'existence dans la cavité abdominale de ballons trachéens fort développés.

Observations. Si le troisième article de l'*Ast. Waxelii* a, suivant Klug et ses traducteurs, une couleur réellement jaune de miel, cette espèce serait différente du *curviventris*, où le même article, vu à contre-jour à cause de sa minceur, n'a qu'une teinte d'un testacé enfumé. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'une couleur aussi tranchante sur une tête noire ne soit pas entrée comme élément dans le signalement spécifique du *Waxelii?* Si au contraire ces auteurs ont exagéré cette couleur, ou si celle-ci ne présente une semblable intensité que dans l'un des deux sexes ou suivant quelque circonstance particulière, l'étude comparative de tous les autres traits du *Waxelii* et du *curviventris* porterait à croire qu'il n'y a là qu'un seul et même type; sous le rapport climatérique il y aurait conformité d'habitat, car le *Waxelii* a d'abord été trouvé sur les bords de la mer Noire, puis en Italie,

et le *curviventris* sur le plateau de Madrid. Enfin la taille est la même dans les deux.

Alors le genre *Astomella* ne renfermerait qu'une seule espèce légitime. Or, c'est en 1807 que Klug a publié son insecte; son droit de priorité est incontestable.

2. *Nemestrina Perezii*, Duf. Pl. V, fig. 2.

Nigra, rufescente tomentosa; abdomine ferrugineo, vitta dorsali nigra; capite, antennis pedibusque piceo rufis; alis fumosis apice posticeque distincte reticulatis. — Long. 6 *lin. (proboscide haud computata). Hab. in Hispaniæ floribus, Matritum circa.* Mieg.

Trompe noire, de la longueur de la moitié du corps.

Palpes roussâtres.

Tête testacée avec une tache triangulaire assez grande, d'un noir obscur, au bord oculaire interne.

Yeux bruns. Ocelles entourés d'une teinte noire.

Antennes à dernier article turbiné et à soie terminale triarticulée.

Fond du thorax et de l'écusson noirs.

Balanciers à bouton turbiné noirâtre.

Abdomen d'un ferrugineux vif, avec un ruban dorsal noir continu, et le premier ainsi que le dernier segment noirs.

Ventre fauve, avec les trois derniers segments noirs.

Bout de l'abdomen de la femelle avec deux appendices vulvaires oblongs, comprimés, d'un seul article.

Armure copulatrice du mâle inférieure, petite, arrondie, enchatonnée.

Réticulation des ailes en tout semblable à celle représentée par M. Macquart dans la *N. Osyris* Wied. Non seulement une grande étendue du bout de l'aile a des

mailles nombreuses presque carrées ou irrégulièrement pentagonales; mais il y en a aussi aux cellules marginales postérieures. Les cuisses, surtout les postérieures, sont parfois d'une teinte obscure.

Tarses à articles serrés, c'est-à-dire étroitement contigus, le premier aussi long que l'ensemble des quatre autres.

Trois pelottes interongulaires pâles, ovalaires.

Notre Némestrine a plusieurs traits de ressemblance avec la *N. ruficornis* Macq. (Diptérol., p. 15), mais elle en diffère comme espèce.

Je l'ai dédiée à notre collègue M. Perez, jeune entomologiste de Madrid, élève du professeur Graells. M. Mieg a trouvé cet insecte accouplé vers la mi-juin.

3. *Xestomyza chrysanthemi.*

C'est encore ici un de ces insectes qui, connus de vieille date, ont été peu ou mal étudiés. Une révision des caractères génériques et spécifiques de ce curieux Diptère ainsi que son iconographie sont un besoin de la science. Lorsqu'en juin 1808 je le rencontrai aux environs de Madrid je le crus nouveau, et Latreille me confirma dans cette idée. Quel entomologiste, en effet, eût pu imaginer qu'il fallait le chercher dens les *Tipula* de Fabricius? Je le publiai plus tard sous le nom de *Ploas rhagioniformis*, tout en annonçant qu'il devait constituer un genre particulier; enfin des recherches ultérieures m'apprirent que c'était le *Hirtea chrysanthemi* Fabr., dont Meigen a fait le type du genre *Xestomyza*.

M. Macquart, n'ayant pas connu *ex visu* cet insecte et trop confiant dans mon *Ploas rhagioniformis*, l'admit sous ce dernier nom dans son excellente histoire

des Diptères, où il inscrivit aussi le *Xestomyza*. J'ai donc été l'occasion involontaire de ce double emploi. C'est ainsi que marche la science avant de s'arrêter définitivement à la vérité.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Trompe dirigée en avant, dépassant la tête, mais non les antennes, à *lèvres* ovalaires.

Palpes à bouton terminal sphéroïdal.

Antennes dirigées en avant, contiguës, plus longues que la tête, insérées sur une double éminence du front, triarticulées; premier article grand, conoïde, hérissé; deuxième très petit, urcéolé; troisième oblong, à soie terminale courte.

Corps allongé, étroit.

Pattes grêles, de médiocre longueur.

Balanciers nus.

La trompe, sur la structure de laquelle les auteurs gardent le silence, est triarticulée. Premier article plus gros, donnant insertion aux palpes et à deux lames brunes sétiformes; deuxième allongé; troisième surtout formé par deux lèvres ovalaires, à texture veloutée intérieure, à bords externes brièvement ciliés à la loupe.

Quand on n'étudie les palpes que sur le sec, on les voit souvent courbés en arc, à cause de la gracilité du pédicelle. Il est présumable que ce caractère, donné comme générique par Meigen dans le *Toxophora*, est tout à fait aussi accidentel que dans notre *Xestomyza*. Par le fait même de cette courbure du pédicelle, celui-ci paraît articulé à des yeux peu scrupuleux, et c'est sans doute par inadvertance que la figure de M. Macquart le représente ainsi dans le *Toxophora*. Mais lorsqu'on explore cet organe

dans l'insecte vivant, ou bien lorsqu'on l'a préalablement fait macérer dans l'eau, on reconnaît qu'il est, comme à l'ordinaire, d'une seule pièce. Sa tige et le bouton terminal sont, au microscope, hérissés sur le dos de poils assez longs, tandis qu'au côté opposé ils offrent la texture veloutée propre aux surfaces textiles.

Les antennes du *Xestomyza* ressemblent parfaitement à celles du *Ploas*. Leur premier article n'est point *cylindrique*, comme l'avance Meigen, mais bien conico-pyriforme et fort gros. Leur insertion sur une double éminence du front a été méconnue des auteurs et présente cette particularité que, dans la femelle, les éminences sont hémisphériques, noires, luisantes, glabres, tandis que dans le mâle ce sont deux plaques d'un gris cendré à peine exanthématiques. J'ai vérifié cette curieuse différence sexuelle dans vingt individus. La petite soie terminale est caduque et ne s'observe que dans les insectes bien frais.

La gracilité des pattes du *Xestomyza*, celle des tarses à articles bien distincts, les deux pelottes ovalaires, et la petitesse des ongles, qui ne dépassent pas ces pelotes, sont parfaitement adaptées aux habitudes de cet insecte de se poser, de stationner sur les corolles à la manière des *Ploas*, pour en sucer le pollen.

Quant aux nervures des ailes, elles ont la plus grande analogie, par leur nombre et leur disposition, avec celles de ce dernier genre.

Quel poste doit occuper le *Xestomyza* dans le cadre diptérologique? Meigen l'a placé dans la famille des Bombyliers de Latreille, mais en donnant à celle-ci une extension qu'eût réprouvée notre Jussieu de l'entomologie. M. Macquart imita d'abord Meigen; mais, dans son ouvrage plus récent sur les Diptères exotiques, cet auteur,

préoccupé surtout de la nervation des ailes et de la forme allongée du corps, a transporté, j'allais dire déporté, le *Xestomyza* parmi les Xylotomes de Meigen, à côté des *Theresa*, dont il a, il faut en convenir, la tournure. Les entomologistes habitués à accorder quelque valeur à l'appareil buccal, aux antennes et aux habitudes des insectes, comprendront difficilement la distraction du *Xestomyza* du groupe qui renferme le *Ploas*. J'avoue, pour mon compte, que je regarde cette séparation comme une mésalliance, et que je condamne aussi la fusion des *Anthraciens* de Latreille avec ses *Bombyliers*. Si le *Xestomyza* diffère du *Ploas* par un corps plus allongé, caractère bien secondaire, il s'en rapproche organiquement par sa trompe, ses antennes, ses balanciers et ses pattes.

CARACTÈRES DE L'ESPÈCE.

Xestomyza chrysanthemi, pl. V, fig. 2.
Meig., Dipt. eur., VI, p. 329.
Macq., Hist. d. Dipt., I, p. 386.
Tipula chrysanthemi. Fabr., Ent. syst., IV, p. 249.
Ploas thagioniformis. Duf., Annal. d. sc. nat. T. XXX, p. 213.

Atra cinereo-pruinosa; thoracis dorso bilineato; abdominis segmentis primis in femina aurantiaco-ferrugineis, in mare concoloribus; alis fumosis. — Long. 5-5 1/2 *lin. Hab. in variis floribus hispaniæ, Matritum circà.*

Fabricius, qui avait vu dans la collection de Vahl des individus dont l'abdomen était de la couleur du reste du corps, avait déjà soupçonné avec raison qu'ils ne différaient que par le sexe. Le professeur Mieg, qui a été

témoin de l'accouplement en mai 1848, a confirmé ce fait.

Le mâle a une villosité grise bien prononcée au corselet et aux deux premiers segments de l'abdomen. Ceux-ci dans la femelle sont, au-dessus seulement, d'un orangé ferrugineux et presque glabres. J'ai observé des variétés de ce même sexe, où tantôt cette dernière couleur était interrompue ou par une tache ou par deux mouchetures noires, et tantôt le bord seul de ces segments était fauve. Le reste de l'abdomen est dans la femelle d'un noir luisant, glabre, et dans le mâle gris cendré avec des reflets latéraux de cette nuance. Le caractère le plus distinctif des sexes est, comme je l'ai dit, dans les tubercules antennifères.

Les balanciers sont en massue et d'un jaune vif; les pattes noires dans l'un et l'autre sexe, quelquefois les genoux roussâtres.

Le *Xestomyza chrysanthemi* est loin d'habiter uniquement le Chrysanthème. Cette plante n'existait pas dans une localité où M. Mieg a pris en un jour une quarantaine d'individus de ce Diptère. Il les trouvait plus particulièrement sur les fleurs d'une Euphorbe.

4. *Anthrax Miegii*. Duf., pl. V, fig. 4.

Atra, thorace fulvo-villoso ; abdominis fascia basilari, punctis duobus in tertio segmento, punctoque ad alarum basim niveis ; alis limpidis margine costali late rufo-fulvo ; antennis subulatis pedibusque nigris. — Long. 6 *lin. Hab. in Hispaniæ floribus, Matritum circa. Prof. Mieg.*

Admirable espèce qui, par la proéminence de la face et la forme subulée du dernier article antennaire, appartient au genre *Esprosopa*, fondé par M. Macquart dans

son beau travail sur les Diptères exotiques. Le noir profond de l'abdomen a une teinte bleuâtre. Bord postérieur du thorax avec quelques soies longues, raides et noires. Ailes ayant à la base de leur côte une saillie, mais sans une série de soies.

5. *Anthrax fasciata*. Duf., pl. V, fig. 5.

Facie prominente, antennis subulatis. Fuscescens grisco-subrufescente villosa; abdomine albido, fusco fasciato; alis basi unguiculatis, nigris, macula subbasilari, alia centrali margini interno connexa apiceque late albo diaphanis. — Long. 7 lin. Hab. in Hispaniæ floribus, Matritum circa. Prof. Mieg.

C'est encore un *Exoprosopa* de notre célèbre diptérologiste.

Trompe dépassant à peine l'épistome.

Pattes et *antennes* noirâtres.

Ecusson bordé de cils noirs assez longs.

Duvet blanchâtre du ventre écailleux, collé.

Bandes de l'abdomen continues, au nombre de quatre ou cinq.

Cette grande et belle espèce doit avoir quelques rapports avec l'*Anthrax Megerlei* de Meigen (Dipt. eur., II, p. 174), qui se trouve aussi dans le midi de l'Europe, ainsi qu'avec l'*Exoprosopa consanguinea* de M. Macquart (Exot., p. 44), qui est originaire du Sénégal et qui suivant lui diffère peu du *Megerlei;* mais elle s'en distingue et par les bandes continues de l'abdomen et par les maculatures des ailes.

Observation. Je dois ici une explication du terme *unguiculatis* attribué aux ailes de cet Anthrax. Il existe, à l'origine antérieure de ces ailes, un trait d'organisation

ou de structure inaperçu par les auteurs qui ont traité des *Anthrax*, quoiqu'il ne soit pas exclusivement particulier à notre espèce. C'est un ergot corné roussâtre, assez long, un peu arqué, dirigé en arrière, et dont le but physiologique ne m'est point connu. Ce caractère, indépendant de la série pectinée de soies occupant une saillie de la côte alaire, peut servir comme divisionnaire dans l'étude difficile des espèces du genre. Il est bien saillant dans l'*A. algira* de Fabricius (très bien figuré par Coquebert Icon., pl. XXI, fig. 1), grande espèce que j'ai trouvée à Madrid et qui n'est mentionnée ni par Meigen ni par M. Macquart. On le rencontre aussi dans l'*A. jacchus*, où il est noir, et dans un grand *Anthrax* d'Alger, peut-être nouveau, où il est court, robuste, triangulaire, crochu, testacé.

6. *Anthrax bombyciformis*. Pl. V, fig. 6. Duf., Ann. d. sc. nat. T. XXX, p. 214 (1833).

Exoprosopa lutea. Macq., Dipt. exot. T. II, p. 40 (1840).

Facie prominente, antennis subulatis. Rufo-aureo molliter uniformiterque villosa; alis luteis, postice late punctoque discoidali nigro-fumosis; pedibus rufescentibus. — Long. 6-7 lin. Hab. in Hispaniæ siccioribus, Matritum circa, nunc terram nunc flores.

Il y a quarante ans que je découvris, à *Casa del Campo*, près Madrid, ce joli et remarquable Anthrax.

Trompe, yeux et antennes d'un roux brun. Le dernier article de celles-ci est subulé, mais nullement bulbeux à sa base. Quand il se pose il relève son abdomen comme quelques petits Bombycites, de là sa dénomination spécifique.

Je ne doute point du synonyme de M. Macquart. J'observe en effet au vertex de l'un de mes individus, le du-

vet noirâtre dont parle cet auteur ; mais les petites taches qu'il signale aux trois premiers segments de l'abdomen sont indubitablement dus à la perte ou à la desquammation du duvet blond.

7. *Mydas lusitanicus*. Pl. VI, fig. 7.
Meig. Dipt. eur., II, p. 130. T. VI, pl. 66, fig. 1.
Macq. Hist. d. Dipt., I, p. 274.

Nigro. Cinereus albido villosus ; thorace quadrivittato ; abdominis incisuris albidis secunda fulvescente ; *alarum nervis rufis.—Long.* 8 *lin. Hab. in Hispania*, Mieg., *in Lusitania* (Hoffmansegg.)

Ce rare Diptère, quoique figuré par Meigen, ne me semble ni bien représenté, ni suffisamment décrit.

Tête, thorax et les deux premiers segments de l'abdomen (mâle) avec une villosité blanche et fine.

Antennes dirigées en avant, de cinq articles; les deux premiers courts et gros, le troisième long et grêle, le quatrième et le cinquième peu distincts, formant ensemble une massue ovale-oblongue, comprimée, comme tronquée à son extrémité ; mal saisie par Meigen.

Trompe s'avançant un peu au-delà de la tête, terminée par deux lèvres ovalaires.

Deux *palpes* rudimentaires courts, ovalaires, un peu pointus, insérés à la base de la trompe.

Thorax ayant quatre raies longitudinales blanchâtres, effilées en arrière, les latérales plus velues. Ces raies lui sont communes avec le *Mydas lineata* Oliv. (Encycl.), que cet auteur avait pris en Egypte, près des Pyramides, et auquel Latreille (Nouv. Dict. d'hist. nat.) rapportait, à tort sans doute, une espèce du Portugal et de la Corse.

Ecusson noir, luisant, convexe, glabre.

Balanciers nus, à bouton ovale-arrondi, roussâtre.

Abdomen avec le bord postérieur des segments un peu relevé en bourrelet, premier noirâtre, deuxième bordé de fauve. M. Macquart dit ce segment entièrement fauve, ce que je n'observe point dans le bel individu que j'ai sous les yeux ; il n'y a qu'une bordure de cette couleur, et qui ne se continue pas en dessous. Segments suivants d'une teinte plus noire, pubescents, avec un fin liseré postérieur blanchâtre existant aussi en dessous. Ce liseré s'observe aussi dans l'espèce égyptienne d'Olivier, qui n'aurait point le trait fauve de la nôtre. Bout de l'abdomen du mâle plus sensiblement velu en dessous ; son dernier segment lavé de roussâtre, de texture plus mince, échancré et débordé au milieu par un lobe arrondi et noirâtre dépendant de l'armure copulatrice.

Branches du forceps cornées, rousses, munies à leur base d'autres pinces plus petites.

Pattes de longueur et de grosseur moyennes, d'un gris cendré, brièvement velues, ou plutôt pubescentes, excepté aux trochanters postérieurs, qui ont une touffe laineuse blanche. *Cuisses* toutes d'égale grosseur et point renflées. La loupe la plus scrupuleuse ne découvre aux postérieurs aucune trace des spinules signalées par Olivier dans son *M. lineata*, et qui s'observent aussi dans plusieurs espèces exotiques. *Ongles* peu robustes, médiocrement arqués, avec des pelottes oblongues.

Ailes à nervures roussâtres, mais ne justifiant point l'épithète de *flavicantibus* attribuée par Meigen.

Nota : On ne connaissait encore qu'une seule espèce européenne de *Mydas*, le *lusitanicus ;* je vais en décrire une seconde, et je ne doute pas qu'on ne finisse par rencontrer dans le midi de l'Espagne une troisième espèce, le

M. cinctus Macq., découverte à Oran par feu Lepeletier de Saint-Fargeau fils.

8. *Mydas fulviventris*, Duf.

Niger, thoracis vitta laterali virgulaque humerali griseo-cinereis; abdominis segmentis secundo, tertio, quarto, quintoque supra fulvis, margine griseo-sericeis; alarum nervis subfumosis.— Long. 8 *lin. Hab. in Hispaniæ littore Tarraconense.*

Tête à front déprimé, à duvet gris.

Trompe à lèvres comprimées, ovales, noires.

Antennes noires, composées comme dans l'espèce précédente, mais avec le troisième article proportionnellement moins long et la massue sub-ombiliquée à son extrémité.

Pattes noires, simples comme dans le *lusitanicus*.

Pendant le siége de Tarragone, en juin 1811, je pris un seul individu de ce *Mydas* sur la plage méditerranéenne qui avoisine cette place forte de la Catalogne. Je ne le possède plus dans ma collection ; j'en fis hommage à Latreille. Heureusement pour la science, j'en avais consigné le signalement dans le journal de mes observations entomologiques.

9. *Ortalis maculipennis*. Pl. VI, fig. 8.
Oscinis maculipennis, Latr., Encycl. méth., n° 2.

Capite antennisque rufo-fulvis, orbitalibus albidis; thorace cinereo, subtiliter nigro punctulato, vix lineato; abdomine nigro nitido, cingulis 4-5 albidis medio dilatatis; pedibus nigro-piceis, tarsis obscurioribus; alis claris, basi testaceis, maculis duabus transversis ad basim, alia costali

versus medium, nervis duobus transversis, maculisque apicalibus 2-3 *nigris.* — *Long.* 3 1/2 *lin. Hab. in Hispania. Madrid*, Mieg.; *in Pedemuntio, Turin, Latreille.*

J'ajouterai à ce signalement :

Bord du vertex lavé de noirâtre, avec de rares poils.

Antennes plus courtes que la tête, à second article urcéolé, à palette ovale, à soie simple.

Corselet à pointillé noir visible à la loupe, à poils clairsemés, à quatre raies longitudinales noirâtres bien peu marquées et n'atteignant pas le milieu de cette partie.

Ecusson d'un cendré uniforme non pointillé, à quatre poils raides.

Abdomen ovalaire un peu atténué en arrière, à dernier segment tout noir, à face inférieure ou ventrale glacée de cendré.

Balanciers testacés.

Cette espèce, bien décrite par Latreille (an 1811), n'a été, que je sache, citée par aucun auteur, et ce silence absolu me porte à penser que depuis lui personne n'avait eu occasion de la voir. Elle a tous les traits du genre *Ortalis* et ressemble à s'y méprendre, ainsi que l'avait déjà avancé Latreille, à la *Musca formosa* Panz. (fasc. 59, fig. 21), qui est aussi une *Ortalis*, et sur la synonymie de laquelle il existe une extrême confusion.

10. *Dioctria chalcogastra*, Duf. Pl. VI, fig. 9.

Atra, abdomine depresso, cupreo-aureo, nitido, subtus aureo-villoso; tibiis posticis incrassato-clavatis; tarsorum posteriorum articulo primo incrassato, ovato; reliquis globosis; alis atris; halteribus flavis. — *Long.* 4 *lin. Hab. in Hispaniæ campo Valentino et Matritense.*

Mon savant ami M. Macquart, que j'ai consulté sur cette espèce et la suivante, m'a dit qu'il rangeait l'une et l'autre dans son genre *Chalcogaster*, qu'il n'a point encore publié. Ces Diptères me semblent de légitimes *Dioctria* et ont en particulier des rapports marqués avec la *D. nigripes* Meig.

Antennes noires, composées comme dans les *Dioctria;* seulement les deux premiers articles sont conoïdes et égaux entre eux; les deux derniers, rudimentaires et formant ce que Meigen appelle le style, sont fort petits et ovalaires.

Poils du vertex roux, ceux de la moustache noirs ou parfois entremêlés de quelques poils roussâtres.

Fond de la face d'un gris soyeux à une bonne loupe.

Corselet noir luisant.

Abdomen étroit, déprimé, d'un beau doré cuivreux métallique en dessus, remarquable à sa face ventrale par un duvet roux doré dense qui la déborde.

Pattes noires. *Massue des tibias postérieurs* garnie en dessous d'un duvet velouté, court, serré, d'un gris roussâtre.

Pédicelle du balancier en partie noir.

Observation. En avril 1812, je rencontrai, aux environs de Saint-Philippe, royaume de Valence, un individu de cette même espèce, avec le dernier segment de l'abdomen, bordé, couronné de fort petites pointes subulées, pectiniformes. C'est là sans aucun doute une différence sexuelle.

Ce trait a la plus parfaite analogie avec celui que Meigen a représenté (Dipt. eur., tab. 20, fig. 9) dans un *Dasypogon* dont il ne désigne pas l'espèce et dont il n'a figuré

que le bout de l'abdomen, singulièrement ressemblant à celui de notre *Dioctria chalcogastra*.

11. *Dioctria melas*, Duf. Pl. VI, fig. 10.

Atra, abdomine depresso, concolore; antennarum stylo subulato; pedibus quatuor anticis griseo-hirsutis; tibiis posticis clavatis; tarsorum posteriorum articulo primo incrassato, oblongo; reliquis suburceolatis; alis atris, halteribus flavis.— Long. 4 lin. Hab. in Hispaniæ campo Matritense.

Sa forme et sa taille sont si semblables à celles du *D. chalcogastra*, que j'ai cru d'abord que la différence des couleurs n'était qu'un attribut sexuel. Mais je les crois spécifiquement distincts. Dans le *melas* le dernier article du style antennaire, au lieu d'être ovalaire, est subulé. *Poils du vertex* noirs, ceux de la moustache mélangés de gris. J'ai sous les yeux deux individus mieux conservés où le *thorax* présente de chaque côté de sa région antérieure une tache triangulaire d'un gris fugace. L'un d'eux a de chaque côté des segments de l'abdomen un petit point soyeux blanc, visible à certain jour. *Tibias* et *tarses* des quatre pattes antérieures hérissés de poils gris; *cuisses* de ces pattes et les *pattes postérieures* absolument noires. *Tibias* de ces dernières en massue bien moins grosse que dans le *chalcogastra*, avec le velouté de dessous moins marqué et gris. *Articles des tarses postérieurs* ni si courts ni si globuleux.

Observation. Dans un individu dont l'abdomen est plus glabre et d'une teinte bronzée, une forte loupe constate de chaque côté du dernier segment trois petites pointes subulées. (*Voir* l'observation relative à l'espèce précédente.)

12. *Miltogramma aurifrons*, Duf. Pl. VI, fig. 11.

Nigra; capite intensive aureo; antennis nigris, stylo glabro; thorace nigro-cinereo, antice lineato; abdomine aureo-subtessellato; pedibus nigris; alis basi ferrugineis. — *Long.* 3 *lin. Hab. in Hispaniæ floribus. Matriti*, Mieg.

Espèce ayant des rapports avec le *M. tessellata* Meig., dont elle diffère par la couleur de la tête, ses antennes noires et ses ailes fauves à leur base.

13. *Sarcophaga tertripunctata*, Duf. Pl. VI, fig. 12.

Cinerea; capite argenteo-sericeo, vitta frontali nigra; antennis nigris; thorace nigro-trivittato; abdomine ovato rufescente-cervino, segmentis tribus primis postice nigro-tripunctatis; pedibus nigris, pilosis.—*Long.* 6 *lin. Sic fœmina.*

Maris abdomine angustiore, segmenti primi secundique macula loco punctorum, tertio punctis distinctis; pedibus dense villosis (nec pilosis), tibiis posticis subtus villosioribus. — *Hab. in Hispaniæ campis Matritensibus.* Prof. Mieg.

Belle espèce remarquable par le blond chamois de l'abdomen. Taille presque du *carnaria*. Structure extérieure du *ruralis* Meig. Les deux premiers segments de l'abdomen dépourvus au bord postérieur des soies raides qui s'observent aux suivants. Fond de tous les segments pubescent ou avec de petits poils couchés. Dans la femelle les points du troisième segment confluent souvent à une base commune noire, et ceux du premier constituent parfois une tache. Ailes diaphanes avec une teinte roux sale vers la base. Opercules des balanciers blancs.

14. *Fallenia fasciata* Duf. (1). Pl. VI, fig. 13.

Le *Cytherea fasciata* de Fabricius, dont Meigen a constitué le genre *Fallenia*, n'a point encore été figuré, et la science sera redevable de son iconographie à M. Mieg, de Madrid.

Meigen et mon illustre ami M. Macquart ont épuisé preque tout ce qu'il y avait à dire sur le genre et l'espèce de ce rare Diptère. Je n'y ajouterai que peu. C'est un de ces intéressants types de transition qui se lient à divers groupes. Latreille l'a compris dans sa famille des *Anthraciens*, Meigen dans celle des *Bombyliers*. M. Macquart, plus heureusement inspiré, l'a placé dans sa tribu des *Némestrinides*. Il a la tête du *Mulio* (ou *Cytherea* Fabr.), le corps et les pattes du *Nemestrina*, et des nervures alaires qui lui sont propres.

Le style des antennes a été mal saisi par les auteurs. Ce style, qui termine une antenne de trois articles subglobuleux, serrés, est plus long que cette dernière, droit, raide, roussâtre, insensiblement renflé en légère massue et hérissé de quelques poils unilatéraux. Les yeux, dans l'insecte vivant, brillent d'un beau vert chatoyant.

Les palpes, quoique cachés dans les poils qui recouvrent la base de la trompe, sont bien saillants, allongés, d'une seule pièce, velus et terminés par quelques soies courtes et raides.

Les pattes, de moyenne longueur, ont les cuisses très hérissées de poils d'un gris jaunâtre. Les jambes sont dépourvues de piquants ou ergots à leur extrémité. Le premier article des tarses est aussi long que les autres pris ensemble. Les suivants sont courts, serrés entre eux,

(1) Cette description et la suivante n'ont été lues à la Société que dans la séance du 11 juillet 1849.

garnis sur les côtés et en dessous de poils courts en brosse. Il existe trois pelottes interongulaires oblongues, et les ongles, peu arqués, sont assez faibles. Cette structure des pattes rappelle parfaitement celle des *Nemestrina*, que j'ai récemment fait connaître dans le *N. Perezii*. Elle m'autorise à penser que la Fallénie, ainsi que la Némestrine, a des pattes peu ambulatoires, qu'elle se repose sur les fleurs pour en sucer le nectar, et que sa vie est surtout aérienne.

Les deux sexes, qui sont représentés ici, diffèrent principalement par la présence, dans la femelle, d'un oviscapte exserte, et par l'absence, dans le mâle, de tout appendice génital, de toute armure copulatrice visible extérieurement. L'oviscapte, dans l'individu que j'ai sous les yeux, se présente sous la forme d'un stylet corné, noir, glabre, légèrement arqué. Il semble d'une seule pièce ; mais il paraît, d'après les dessins de M. Mieg, qu'il est formé de deux lames rapprochées, mais séparables. L'abdomen est courbé en bas et d'arrière en avant.

La Fallénie est un Diptère méridional. Elle a d'abord été trouvée en Italie par Schestedt, dans la Chersonèse par Wiedemann. Latreille et M. Macquart l'indiquent dans le midi de la France, et MM. Mieg et Graëlls viennent d'en prendre en 1849 plusieurs individus, aux environs de Madrid, sur les fleurs des Cynarocéphales.

15. *Lampromya funebris*, Duf. Pl. VI, fig. 14.

Dans le supplément de son excellente histoire des Diptères, M. Macquart a fondé le genre *Lampromyia* sur un Diptère fort hétéroclite découvert à Oran, dans l'Algérie, par Lepeletier de Saint-Fargeau fils. M. le professeur Mieg vient de doter notre vieille Europe d'une autre espèce de ce même genre.

M. Macquart, tout en hésitant à assigner à cet insecte une famille ou un groupe dans le cadre diptérologique, se décide pourtant à le placer dans les Bombyliers, toutefois en signalant ses affinités génériques avec les *Empis*, les *Xestomyza*, les *Cyllenia*, etc. Aussitôt que je reçus ce ce singulier Diptère, et avant que M. Macquart, à qui je m'empressai de le communiquer, m'eût dit que c'était une espèce nouvelle du genre *Lampromyia*, je l'avais colloqué dans ma collection entre les *Empis* et les *Hybos*.

Son corps grêle, sa tête petite et bien détachée, ses nervures alaires, enfin sa longue trompe dirigée en arrière, justifient à mes yeux ce poste dans la série entomologique. C'est plus particulièrement à la famille des Empides que le *Lampromyia* appartient.

16. *Lampromyia funebris*, Duf. Pl. VI, fig. 14.

Nigra, thorace obscure testaceo lineis tribus nigris ; pedibus piceo-lividis ; alis nigro-fumosis ; abdomine immaculato.— Long. 4 1/2-5 *lin. Hab. in Hispaniæ campo Matritense.* Mieg.

Par sa taille comme par sa configuration générale, cette Lampromyie ressemble à la *L. pallida* Macq.; mais elle en diffère comme espèce. Le signalement et les figures rendent superflus d'autres détails. Le bouton des balanciers est ovale et fort gros. La tête a une teinte roussâtre, et son chaperon se prolonge un peu sur la base de la trompe. Celle-ci, de la longueur de la moitié du corps, est habituellement dirigée en dessous et en arrière. Elle est engaînée dans sa moitié antérieure par deux soies lamelliformes appliquées sur elle et qui lui donnent plus d'épaisseur. Sa pointe est bifide, bilabiée. Je n'ai pas pu constater les deux pelottes ongulaires signalées par M.

Macquart dans le *pallida ;* elles étaient sans doute striées. Les ongles sont petits et faibles.

Explication des figures.

(Pl. V.)

Fig. 1. *Astomella curviventris.*
a Mesure de sa longueur naturelle.
b L'insecte vu de profil pour faire voir la courbure de l'abdomen.
c Tête détachée pour mettre en évidence la position et la forme des antennes.
d Une aile détachée avec le cueilleron du balancier.
e Une patte postérieure détachée pour faire voir sa forme et sa composition.

Fig. 2. ♂ ♀ *Nemestrina Perezii* mâle et femelle de grandeur naturelle.
a Antenne détachée.
b Patte postérieure détachée.

Fig. 3. ♂ ♀ *Xestomyza Chrysanthemi* mâle et femelle.
a Mesure de sa longueur naturelle.
b Tête détachée de la femelle, pour mettre en évidence la forme et la composition des antennes, les tubercules frontaux, les ocelles, etc.
c Organe buccal détaché : la trompe, les lèvres, les deux soies, les palpes.
d Lèvres écartées, leur texture.
e Une patte postérieure détachée.
f. Dernier article : pelottes interongulaires, ongles.

Fig. 4. *Anthrax Miegii* de grandeur naturelle.

Fig. 5. *Anthrax fasciata* de grandeur naturelle.
a Une aile détachée, pour la disposition des nervures.

Fig. 6. *Anthrax bombyciformis.*
a Le même vu de profil, avec l'abdomen relevé.
b Antenne détachée.

(Pl. VI.)

Fig. 7. *Mydas lusitanicus* de grandeur naturelle.
a Une aile détachée, disposition des nervures.
b Tête isolée : antennes, trompe, palpes
c Abdomen isolé vu de profil.

Fig. 8. *Ortalis maculipennis.*
a Mesure de sa longueur naturelle.
b Tête isolée vue de profil.
c Antenne détachée.

Fig. 9. *Dioctria chalcogastra.*
a Mesure de sa longueur naturelle.
b Antenne isolée.
c Patte postérieure isolée, pour faire voir le tibia en massue, les articles des tarses subglobuleux.

Fig. 10. *Dioctria melas.*
a Mesure de sa longueur naturelle.
b Tête isolée vue de profil.
c Antenne détachée.
d Aile détachée, ses nervures.
e Une patte postérieure détachée.

Fig. 11. *Miltogramma aurifrons.*
a Mesure de sa longueur naturelle.
b Tête détachée vue de profil.
c Antenne détachée.

Fig. 12. *Sarcophaga tertripunctata* femelle.
a Mesure de sa longneur naturelle.

b Tête détachée vue de profil.
c Antenne isolée.
d Aile détachée, ses nervures.
e Patte postérieure du mâle détachée.

Fig. 13. *a Fallenia fasciata* ♀ de grandeur naturelle.
b La même ♂ vue de profil pour mettre en évidence sa trompe.
c Antenne détachée, grossie.
d Palpe isolé, grossi.
e Portion de l'abdomen isolée pour mettre en évidence l'oviscapte.
f Patte postérieure.

Fig. 14. *a Lampromyia funebris*, grossie.
b Mesure de sa longueur naturelle.
c Le même insecte vu de profil, pour mettre surtout en évidence sa trompe.
d Tête détachée vue par derrière.
e Antenne isolée.
f Patte postérieure détachée.

Dans le Journal entomologique de Stettin, 1844, p. 123, M. Lœw a créé le G. *Baryphora* pour un Diptère de l'archipel grec, qui, nouveau comme espèce, ne peut pas être génériquement séparé des *Xestomyza* : il est facile de s'en convaincre en comparant la planche 2, fig. 1, 3 et 5 du Journal de Stettin avec la planche 5, fig. 3 de nos Annales de cette année. Les caractères génériques donnés par M. Lœw sont : *Corpus gracillimum; frons prominens; proboscis porrecta, recurva; antennæ : articulo primo longissimo, crassissimo : secundo valde minuto, cyathiformi : tertio breviter-conico, stylo terminali nullo*, et tous ces caractères s'appliquent parfaitement au *Xestomyza helianthemi*. LÉON FAIRMAIRE.

MÉMOIRE

SUR PLUSIEURS ESPÈCES

DE MYODAIRES-ENTOMOBIES.

Par M. J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 14 Février 1849.)

Dans ce mémoire nous avons à nous occuper de vingt-deux espèces de mouches, dont les larves vivent dans les chenilles.

Ces Entomobies sont écloses chez MM. Berce, Bellier de la Chavignerie et Guérin-Méneville, qui avaient soigneusement noté les espèces de chenilles, et souvent l'époque des éclosions.

Nous arrivons donc avec un ensemble de vingt-deux faits authentiques. C'est déjà un résultat assez avantageux, qui toutefois eût été plus considérable si nous fussions arrivé de meilleure heure à Paris. Car M. Bellier de la Chavignerie avait récemment disposé de la plupart de ses espèces en faveur de M. Macquart. La science n'y perdra rien; le nouveau propriétaire nous en est un sûr garant. Mais nous ne dissimulons pas que nous eussions désiré avoir eu ces richesses à notre disposition.

Les vingt-deux espèces d'Entomobies, soumises à notre étude, ont pleinement confirmé les conséquences que notre premier travail faisait entrevoir : chacune de ces

espèces appartient à une section et à un genre déjà établis. La science aura peu à profiter sous ce rapport.

Mais les résultats sont tout à fait différents si l'on envisage ces espèces sous le point de vue des mœurs, et sous celui de leurs propres rapports spécifiques.

Ainsi, sur ces vingt-deux espèces, six ou sept seulement avaient été déterminées d'une manière rigoureuse.

Quant aux quinze ou seize autres espèces, il faut avouer ingénument qu'il n'en est fait *aucune mention* dans nos divers travaux sur les Myodaires.

L'éducation des chenilles aura donc un double avantage : *celui de nous indiquer les espèces nourricières de chaque Entomobie, et celui de nous fournir le moyen certain de préciser et de fixer l'espèce.*

Que de choses nous restent donc à faire dans cette famille! Nous espérons arriver au but désiré, mais nous n'y arriverons qu'avec le temps et qu'avec le concours simultané de toutes les sections de l'entomologie.

Sur le *Sturmia Vanessæ*. R.-D.

Pour peu qu'on ait jeté le moindre regard sur les insectes parasites, on acquiert bientôt la certitude que *les individus de la même espèce* sont soumis à des modifications de taille et de couleur qu'on rencontre plus rarement chez les espèces qui n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes conditions d'existence. La cause de ce fait est facile à apprécier. Les premiers nous avons indiqué qu'elle provient de l'objet même de l'alimentation. En effet, si un trop grand nombre de larves se développent dans une chenille, il arrivera nécessairement que les individus parasites seront moins forts, et qu'ils ne se développeront que dans des proportions plus exiguës. Pour produire l'a-

nimal normal, il faut donc que l'aliment, sous le rapport de la quantité, soit proportionné à la taille normale du sujet que la nature l'a destiné à nourrir. Ces exemples sont très communs dans l'histoire des parasites de l'ordre des Hyménoptères, de celui des Hémiptères et de celui des Diptères. Le *Sturmia Vanessæ* nous offre dans ce moment la preuve la plus manifeste de cette insertion. Nous mettons sous vos yeux un individu qui offre à peine le tiers de la taille de ses frères, dont il semble encore s'éloigner par son système de coloration. Taille et teintes sont tellement modifiées chez lui, qu'aucun entomologiste n'eût hésité à en faire une espèce distincte. Mais ce recours nous est interdit devant la certitude de la simultanéité des mœurs et de l'éclosion.

Qu'un mot nous soit encore permis au sujet des teintes de cet insecte. Dans notre premier travail, nous avions admis le *St. Vanessæ*, le *St. floricolla*, et le *St. concolor*. Pour la distinction de ces espèces, nous nous étions appuyé sur la présence ou l'absence de la teinte fauve soit sur l'écusson, soit sur les côtés des segments de l'abdomen. Lorsque la réunion d'un grand nombre d'individus nous eut mis à même de concevoir nettement une autre opinion, nous nous sommes empressé de reconnaître que ces trois espèces n'en constituent qu'une seule; et dans notre mémoire sur les Bombomydes, publié en 1847, nous avons adopté cette manière de voir, qui aujourd'hui est un fait incontestable, puisque ces trois espèces primitives sont écloses ensemble des chrysalides du *Vanessa Io*.

Mais on ne saurait avancer que le système de coloration donne ici lieu à des variétés. Il n'y a *variété* dans une espèce *que par la continuité de générations qui, sous l'influence des mêmes conditions d'existence, demeurent toujours frappées de la même modification*. Dans le cas actuel,

les choses ne se passent pas de la sorte : les variétés ne sont qu'*individuelles*. La différence de coloration ne provient ni de la différence sexuelle, ni du changement de climat, ni de la diversité de l'alimentation. Nous ne sommes donc pas dans les conditions qui *constituent la variété dans l'espèce*. Du reste, cette propension individuelle paraît inhérente au genre *Sturmia*; car le *St. scutellata* offre pareillement les plus notables différences entre ses individus.

En réduisant ainsi le nombre des espèces, et en les rapportant à un type primitif, il est certain qu'au lieu de simplifier la science, on la complique sous le rapport de la facilité à grouper un insecte isolé. On n'a point de peine à distinguer des espèces qui ne se distinguent guères que par leur système de coloration. Mais la nature finit par apporter tant de nuances dans la disposition de ces mêmes teintes que le type primitif peut devenir d'une reconnaissance plus ou moins laborieuse. Cet obstacle est sérieux dans la classification des Myodaires-Entomobies qui ne seront bien distinguées qu'après de longs tâtonnements et qu'après des travaux repris à différentes fois. Nos collègues les éleveurs de chenilles sont appelés à faire cette science; eux seuls peuvent nous fournir les matériaux vrais pour l'exacte définition de l'*espèce*, but constant de nos investigations personnelles et de nos études journalières. Nous sommes sur la voie du bien; nous arriverons à la perfection; mais il nous faut absolument l'aide des collaborateurs désignés. Cette aide ne nous fera pas défaut.

Les considérations que nous venons d'énoncer nous engagent à donner la description tout à fait complète de cette espèce, qui désormais appartient irrévocablement aux cadres de l'entomologie.

Sturmia Vanessæ. R.-D.

Essai sur les Myod., p. 172. n°s 2-3-4.

Annal. de la Soc. Ent. de Fr. 1847. p. 202. n° 3.

Cæsia-nitens; antennis, palpis, pedibus, nigris; thorax cinereo-lineatus et adspersus; scutellum cæsium, nunc majori parte, nunc parte apicali solâ, subfulvum; abdomen nitidum, tribus fasciis transversis cinereo-albidis; 1°, 2°, 3° segmenta lateribus nunc absolutè nigris, nunc subfulvis; calyptis subalbidis; alæ limpidæ, nervis nigritis.

Longueur 2-5 lignes.

Frontaux noir de velours, ou d'un noir obscurément fauve; antennes et pattes, noires; côtés du front d'un brun albicant; face d'un cendré-argenté; palpes noirs; poils de la barbe cendrés; poils de derrière la tête bruns; bord postérieur des yeux blanc; corselet noir de pruneau luisant, rayé et saupoudré de cendré; écusson tantôt bleu de pruneau en totalité, tantôt en partie fauve, tantôt fauve seulement au sommet; abdomen noir de pruneau luisant, avec trois fascies transverses de reflets d'un blanc-cendré qui offrent une ligne médio-dorsale noire; les côtés des trois premiers segments peuvent être entièrement noirs, ou d'un brun-fauve, ou fauves : il peut n'y exister du fauve que sur les côtés du second et du troisième segments; et il peut n'en exister que sur le second; pattes noires; cuillerons blancs ou d'un blanc-jaunâtre; ailes claires, avec les nervures noirâtres.

Nous possédons un individu provenant d'éclosion qui n'a pas plus de 2 lignes de long, et qui n'offre de fauve ni sur le corselet, ni sur l'abdomen.

Duponchel et M. Bellier de la Chavignerie ont obtenu, en juin, cette espèce des chrysalides du *Vanessa Io*.

Sur les Carcélies.

Dans l'état actuel de la science, les Carcélies constituent un genre naturel, dont les caractères sont nets et tranchés : elles sont remarquables surtout par leurs espèces, et souvent par la quantité des individus. De concert avec les Phorocères, mais moins nombreuses que ces dernières, elles aident à la destruction des chenilles, qui opèrent les plus grands ravages dans nos vergers et dans nos bois. Elles servent à entretenir une sorte de contrepoids destiné à empêcher la trop grande prépondérance des espèces nuisibles : mais trop de fois, elles ne remplissent pas complétement l'utilité de leur rôle!

A la fin du mois de mai 1848, nos regards se fixèrent sur une Carcélie femelle qui, sur une branche du Pommier sauvage, tenait ses ailes dans une vibration continuelle, et courait çà et là avec des signes non équivoques de plaisir et de contentement. Nous eûmes bientôt l'explication de ces mouvements et de cette joie. Une longue file de chenilles escaladait l'arbre, et venait d'atteindre la branche en question. Ces chenilles marchaient sur un seul rang. La première arrivée contre la mouche témoigna une inquiétude manifeste, et passa sur les côtés et en-dessous de la branche. La seconde s'apprêtait à prendre la même direction; mais la mouche, par la plus rapide des allures, vint appuyer son anus contre cette chenille, et probablement se hâta d'y déposer un œuf. Même opération à l'égard des chenilles qui se succédaient, soit que ces chenilles cherchassent à éviter l'ennemi, soit que, s'avançant avec défiance, elles contraignissent l'ennemi à céder momentanément la place qu'il occupait. Chacune des chenilles qui arrivait dut recevoir le germe de l'hôte que la nature lui avait dévolu. La Carcélie ne

cessa de pondre qu'à la suite d'un coup de filet qui de la branche de l'arbre la fit passer dans notre boîte.

Carcelia Arion. R.-D.
Annal. de la Soc. Ent. 1847. p. 275. n° 1.

Comme nous n'avons donné la description que du mâle de cette espèce, nous allons compléter notre œuvre par la description de la femelle.

Mas : *Frontalibus, antennis, nigris*; *frontis lateribus albidè subbrunneis*; *faciæ albidâ*; *palpis, margine postico mesothoracis, scutello, tibiisque*, *fulvo-testaceis*; *thorax cæsius, cinereo-irroratus*; *abdomen atrum lateribus primi, secundi, tertiiquæ segmenti latè fulvis*; *femoribus tarsisque nigris*; *calyptis subalbis*; *alis sublimpidis*.

Femina : *Cinereo-subflavescens*; *frontis lateribus albidè flavescentibus*; *thorax cinereo magis vittatus et irroratus*; *abdomen segmentorum lateribus nigris, haud fulvis*.

Longueur 4-5 lignes.

Le mâle : Frontaux, antennes et chète, noirs; côtés du front d'un blanc un peu brun; face blanche; palpes d'un testacé-fauve; poils de la barbe et de derrière la tête d'un cendré-grisâtre; corselet noir, légèrement saupoudré de cendré; bord postérieur du mésothorax, et écusson d'un fauve-testacé; abdomen noirâtre, avec des poils noirs; les trois premiers segments largement fauves sur les côtés; tibias d'un fauve-jaunâtre; cuillerons blancs; ailes claires avec la base un peu flavescente.

La femelle : Semblable; côtés du front d'un blanc un peu jaunâtre; le duvet du corps cendré-flavescent; point de fauve sur les côtés de l'abdomen.

La couleur testacée du bord postérieur du mésothorax

empêche aisément de confondre cette espèce avec aucune de celles décrites jusqu'à ce jour.

Au mois d'avril, le mâle est éclos chez M. Berce, de la chrysalide de l'*Orgya pudibunda*. La femelle est éclose, en juillet, chez M. Bellier de la Chavignerie, de la chrysalide de l'*Orgya antiqua*.

Dès le premier printemps nous avons pris cette espèce dans les bois.

Sur le *Carcelia gnava*. R.-D.
Annal. de la Soc. Ent. 1847. p. 276. n° 2.
Tachina gnava. Meig.

M. Bellier de la Chavignerie a obtenu, au mois de juin, cette espèce de la chrysalide du *Bombyx castrensis*.

Sur le *Carcelia puparum*. R.-D.
Annal. de la Soc. Ent. p. 278. n° 4.
Musca puparum. Fabr.

Nous avions obtenu cette espèce de la chrysalide du *Bombyx pudibunda*, Fabr. M. Berce l'a obtenue, au mois d'avril, de la même chrysalide (*Orgya pudibunda*). Ce fait était déjà signalé dans la science, et avait engagé Fabricius à imposer à cette espèce le nom de *Musca puparum*.

Carcelia Berceï. R.-D.

Femina : *Frontalibus ferrugineis*; *antennæ basi nigrâ, ultimo articulo fulvescente*; *cheto nigro*; *frontis lateribus cinereo-albidis*; *faciæ argenteâ*; *palpis fulvis*; *thorax cæsius, cinereo vittatus et adspersus*; *scutello fulvo*; *abdomen totum fulvum, vittâ dorsali latiore nigrâ usquè ad quartum segmentum, tribusque fasciis transversis tessellanti-cinereis*;

pedes nigri, tibiis obscurè fulvescentibus; calypta subalba; alæ limpidæ, basi flavescente.

Longueur 5 lignes.

La femelle : Frontaux d'un brun-ferrugineux; base des antennes noire, le dernier article d'un brun-fauve; chète noir; côtés du front cendré-argenté; face argentée; palpes fauves; poils de la barbe et de derrière la tête blanc-cendré; bord postérieur des yeux blanc; corselet bleu de pruneau, rayé et saupoudré de blanc-cendré; écusson d'un testacé-fauve; abdomen entièrement fauve, avec une large ligne dorsale noire, qui ne s'étend que jusqu'au quatrième segment, et avec trois fascies transverses de reflets albides; pattes noires; mais à une certaine lumière les tibias, surtout les postérieurs, sont d'un fauve obscur; cuillerons blancs ou blanchâtres; ailes claires, avec la base un peu sale.

M. Berce a obtenu cette jolie espèce d'une chrysalide dont il a négligé de noter le nom.

Cette espèce, par ses teintes fauves, diffère d'une manière notable des autres espèces parisiennes décrites jusqu'à ce jour. Elle se rapproche beaucoup du *Carcelia rubrella* (Myod. n° 8), signalé dans notre premier ouvrage, et qui est d'origine américaine.

Hubneria Eruceti. R.-D.

Femina : *Antennæ nigræ, tertii articuli basi flavescente; tertius articulus tantùm bilongior secundo; frontalibus nigris; frontis lateribus aureis; facie albidâ; palpis apice testaceo-fulvo, basi fuscâ; thorax cum scutello cæsio-nitens, cinereo vittatus et irroratus; abdomen nigro-cæsium*

tribus fasciis transversis latioribus tessellanti-cinereis; *pedes nigri*; *calypta aurulenta*; *alis sublimpidis.*

Longueur 2 1/2-3 lignes.

La femelle : Antennes brunes, avec un peu de fauve obscur vers la base du dernier segment, qui offre une longueur à peine double de celle du second; frontaux noir de velours; côtés du front dorés; face albide; épistôme albide; sommet des palpes fauves; poils de la barbe cendrés; poils de derrière la tête d'un cendré-flavescent; bord postérieur des yeux flavescent; corselet et écusson noir de pruneau, rayés et saupoudrés de cendré; abdomen noir luisant, avec trois larges fascies transverses dorées; pattes noires; balanciers obscurs; cuillerons jaunes et ailes claires.

Cette espèce est éclose chez M. Guérin, au mois de septembre, de la chrysalide d'une chenille *roulcuse* des feuilles du Rosier.

Par ses caractères antennaires, cette espèce est voisine du *Carcelia grisea* (Myod. pag. 182, n° 17) et du *Carcelia flavescens* (pag. 183, n° 21), mais la description empêche de la confondre avec elles.

Sous le rapport des teintes, elle est également voisine du *Carcelia velox* (N° 20).

C'est une espèce bien distincte.

Hubneria Cuculliœ. R.-D.

Femina : *Frontalibus, antennis, cheto, palpis, tibiis tarsisque, nigris*; *frontis lateribus subaurulentis*; *facie brunneo-albidâ, epistomate flavescenti*; *thorax nigro-casius, subaurulento vittatus et irroratus*; *scutelli margine postico pellucido*; *abdomen nigro-cæsium, tribus lineis transversis*

subaurulentis, lineolâ dorsali nigrâ interruptâ; femoribus subpallidis; calyptis flavis; alis vel basi limpidis.

Longueur 2 2/3-3 lignes.

La femelle : Antennes, chète et frontaux, noirs; côtés du front jaunes ou jaunâtres; face d'un brun obscurément obscur; épistôme jaunâtres; palpes noirs; poils de la barbe et de derrière la tête, noirs; pourtour postérieur des yeux jaune ou jaunâtre; corselet noir, rayé et saupoudré de jaune; écusson noir, saupoudré de jaunâtre, avec son bord postérieur un peu transparent; abdomen noir, avec trois fascies transverses jaunes ou jaunâtres, qui sont interrompues sur le milieu du dos par une petite ligne noire; cuisses d'un brun pâle obscur; tibias et tarses noirs; cuillerons jaunes; ailes claires, même à la base.

M. Guérin a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Cucullia Lychnitia.*

Cette espèce, par ses teintes d'un jaune un peu doré, est voisine du *Carcelia aurifrons* (Myod. pag. 182. n° 19), mais ses caractères de genre en font une véritable Hubnérie.

Notre *Carcelia flavescens* (n° 21) est de plus petite taille, et nous l'avons indiqué comme ayant les deux derniers articles des antennes de longueur à peu près égale.

Hubneria acronita. R.-D.

Nigra-cæsia, nitens; antennis chetoque nigris; frontis lateribus albidè-brunneis; facie albidâ; palpis apice lætè croceis, basi obscuriore; thorax et abdomen cinereo-vittata et adspersa; scutelli apice ferrugineo; alis limpidis basi haud nigricante.

Longueur 6 lignes.

Antennes et chète, noirs; côtés du front d'un albide un peu brun; face albide; péristôme albide; palpes jaunes au sommet avec la base brune; poils de derrière la tête cendré-blanc; bord postérieur des yeux blanc; corselet bleu de pruneau, rayé et saupoudré de cendré; sommet de l'écusson testacé-fauve; abdomen noir luisant, avec trois fascies transverses de reflets cendrés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires, à base non noirâtre.

Il est certain que les tibias postérieurs, non courbés en arc, offrent une frange de poils raides et serrés à leur côté extérieur.

Les yeux ne sont villosules qu'à la loupe.

L'*Hubneria cæsia* a la totalité de l'écusson fauve avec la base des ailes noirâtres. L'*Hubneria apicalis* a la totalité de l'écusson noire. L'*Hubneria hilaris* a la majeure partie de l'écusson fauve, avec les côtés du front blancs ou d'un blanc un peu doré, et avec la base des ailes noirâtre. L'*Hubneria rustica* a l'écusson entièrement noir et ses teintes sont plus obscures, tandis que la base et le côté extérieur des ailes sont noirâtres.

M. Berce a obtenu cette espèce de la chrysalide de l'*Acronyta megalocephala*.

Sur le *Zenillia libatrix*. R.-D.
Myod. p. 153. n° 2.

Nous ne possédions encore aucune donnée sur les mœurs de larves des *Zenillia*. M. Bellier de la Chavignerie a obtenu, en juillet, cette espèce de la chrysalide du *Bombyx Neustria*.

Zenillia Orgyæ. R.-D.

Mas : *Frontalibus, antennis, pedibus, nigris; palpis*

flavis; *frontis lateribus aureis*; *barbâ subfuscâ*; *thorax flavescente-aureo vittatus*, *abdomen dorso aurulenta*; *calyptis alarumque basi flavis*.

Longueur 3-3 1/2 lignes.

Le mâle : Antennes et chète, noirs; frontaux noir de velours; côtés du front dorés; face albide; palpes jaunes; poils de la barbe et du derrière de la tête bruns ou noirâtres; le bord postérieur des yeux flavescents; corselet noir, fortement rayé de jaune doré; majeure partie de l'écusson testacée; le premier segment de l'abdomen noir sur le dos; les autres couverts de poils jaune doré; cuillerons jaunes; base des ailes jaunes, avec le sommet clair.

Cette espèce est éclose chez M. Berce d'une chrysalide de l'*Orgya pudibunda*.

Tachina Macroglossæ. R.-D.

Mas : *Antennis, alis, pedibus, nigris; frontis lateribus aureis; facie albidâ, lateribus albidè flavescentibus; palpis fulvis; barbâ cinereo-albidè*; *thorax nigro-cæsius, nitens, lineis cinereis*; *scutellum fulvum aut subfulvum, basi nigrâ*; *abdomen nigrum, nitidum tribus fasciis transversis subobscuris, cinereo-subaureis, lineâ mediâ dorsali nigrâ*; *segmentorum lateribus haud fulvis seu fulvescentibus*; *calyptorum squamâ inferiore flavescente*; *alæ subclaræ, non pellucidæ, basi sublimpidâ*.

Longueur 5 lignes.

Le mâle : Frontaux, antennes et pattes, noirs; côtés du front d'un beau jaune doré; face albide, avec les côtés un peu flavescents; palpes fauves; poils de la barbe et de derrière la tête d'un blanc cendré; corselet noir de

pruneau, avec des lignes cendrées sur le dos, et avec un duvet cendré sur les côtés; écusson noir à la base, et fauve dans les deux tiers postérieurs; abdomen noir-jais luisant, avec trois fascies dorso-transversales un peu obscures, et d'un cendré plus ou moins doré : elles sont interrompues sur leur milieu par une petite ligne noire; point de tache fauve sur les côtés des segments; le dessous de l'abdomen est noir, avec des poils noirs, et avec quelques reflets cendré obscur; pattes noires; cuillerons à squame inférieure d'un blanc-jaunâtre; ailes claires, non diaphanes, avec la base assez claire.

Cette espèce est éclose au mois de juin d'une chrysalide de *Macroglossa stellatarum* chez M. Bellier de la Chavignerie.

Erycia Vanessæ. R.-D.

Antennis, cheto, pedibus, nigris; frontalibus rubris aut fusco-rubris; facie albidè argenteâ; palpis testaceo-fulvis; thorax cæsius, fortiter cinereo-vittatus et adspersus, scutelli apice fulvo-testaceo; abdomen nigrum, tribus fasciis transversis latis cinereo-tessellantibus; in mare, secundo articulo lateribus fulvis; calyptis albis; alis limpidis, basi subinfuscatâ.

Longueur 6 lignes.

Antennes et chète, noirs; frontaux rougeâtres ou d'un brun-rougeâtre; côtés du front d'un cendré un peu brun; face d'un cendré argenté; palpes testacés; poils de la bouche et de derrière la tête d'un cendré un peu gris; corselet bleu de pruneau, fortement rayé et lavé de cendré; écusson bleu de pruneau lavé de cendré, avec le sommet testacé-fauve; abdomen noir, avec trois larges fascies transverses de reflets cendrés Le mâle est fauve

sur les côtés du second segment; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base brune.

M. Bagriot a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Vanessa Io*.

Cette espèce n'appartient pas réellement au genre *Erycia*. Elle constitue le type d'une nouvelle section, ainsi que nous l'établirons en traitant de la tribu des *Erycines*.

Sur les Phryxés.

Les espèces comprises dans le genre *Phryxe* actuel devront former plusieurs divisions; car il est impossible de laisser les choses dans l'état où elles sont.

Phryxe Vanessæ. R.-D.

Cæsia, nitens; antennis, cheto, palpis, pedibusque, nigris; frontalibus ferrugineis; frontis lateribus fusco-subalbidis; facie fusco-albidâ; thorax cinereo plùs minusve vittatus et irroratus, scutelli apice fulvo-testaceo; abdomen tribus fasciis transversis latioribus tessellorum plus minusvè manifestè cinereis; halteribus fuscis; calyptis albis; alis sublimpidis, basi subflavescente.

Longueur 3 lignes.

Antennes et chète, noirs; frontaux rougeâtres; côtés du front d'un noirâtre albide; face d'un brun albide; épistôme albide; palpes noirs; poils de la barbe cendrés; poils de derrière la tête d'un cendré-brun obscur; bord postérieur des yeux cendré; corselet bleu de pruneau plus ou moins rayé et saupoudré de cendré; écusson bleu de pruneau avec le sommet testacé-fauve; abdomen fauve, avec trois larges fascies transverses de reflets cendrés plus ou moins prononcés; on distingue du fauve sur les côtés

du second segment; pattes noires; balanciers bruns ou d'un brun obscurément fauve; cuillerons blancs ou blanchâtres; ailes assez claires, à base flavescente.

Cette espèce est éclose chez M. Guérin de la chrysalide du *Vanessa urticæ*.

Elle est voisine de notre *Phryxe arvensis* (Myod. pag. 167. n° 27), qui a les côtés du front blancs.

Elle est pareillement voisine du *Phryxe Athaliæ* (n° 34), qui a la face et les côtés du front blancs, avec les fascies abdominales d'un cendré-grisâtre.

Phryxe Picridis. R.-D.

Feminâ : *Frontalibus brunneis; antennis chetoque nigris; frontis lateribus cinereo-brunicosis; facie albidè-subbruneâ; epistomate albidè flavescente; palpis nigris; barbâ alba; thorax cæsius, cinereo-vittatus et irroratus; scutello anticè nigro-cæsio, posticè fulvo; abdomen nigro-nitens, cinereo-obscuro irroratum; pedes nigri; calyptis flavescentibus; alis basi et costâ exteriore subfuscescentes.*

Longueur 3 1/4 lignes.

La femelle : Frontaux bruns; antennes et chète, noirs; côtés du front d'un cendré-brun; face d'un albide un peu brun; épistôme d'un blanc flavescent; palpes noirs; barbe blanche; poils de derrière la tête cendrés; bord postérieur des yeux cendré; corselet bleu de pruneau, rayé et arrosé de cendré; moitié antérieure de l'écusson noire, la moitié postérieure d'un fauve testacé; abdomen noir et saupoudré de cendré obscur; pattes noires; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes claires, avec la base et la côte extérieure lavées de noirâtre.

M. Guérin a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Pieris Rapæ*.

Dans notre premier travail (Myod. pag. 268, n° 31), nous avons dit avoir vu une Phryxé éclose de la chrysalide du *Pieris Cardaminis* que son mauvais état de conservation nous avait empêché de décrire : elle devait être voisine de notre *Phryxe Pieridis*, si ce n'était pas elle-même.

Cette espèce est tout à fait voisine du *Phryxe velox* (Myod. n° 31), dont elle diffère surtout par le cendré répandu sur tout le dos de son abdomen, et par ses ailes enfumées à la base.

Dans la collection de M. Guérin, cette espèce est étiquetée de la main de M. Macquart, sous le nom de *Metopia Noctuarum*, que cet auteur rapporte à notre *Phorocera Noctuarum* : il faut admettre que M. Macquart n'a examiné cet individu qu'à un faux jour.

Phryxe flavipalpis, R. D.
Myod. pag. 269, n° 34.

(Nous donnons ici la description plus complète de cette espèce dont nous ne connaissions qu'un sexe, et que ses caractères mieux étudiés font nécessairement sortir du genre et peut-être de la section des Phryxés.)

Antennes à premier article court ; le second est le tiers de la longueur du troisième sur le mâle ; sur la femelle les deux articles sont presque d'égale longueur ; le troisième article peu allongé et prismatique ; le second article du chète plus long que le premier.

Yeux velus, distants sur les deux sexes ; front large sur les deux sexes ; faciaux n'ayant que des cils basiliaires ; la cellule γ c ouverte bien avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale cintrée ; corps cylindrico-subarrondi.

Longueur 3 lignes.

Nigra, nitens; frontalibus nigritis; palpis lætè flavis; thorax cinereo lineatus et adspersus, scutelli majori parte ferrugineâ; abdomen tribus fasciis transversis odscurè tessellanti-cinereis; in mare, secundi segmenti lateribus fulvis; pedes nigri; calyptis subalbis; alæ sublimpidæ basi subfuscescente.

Antennes et chète noirs; côtés du front noirs ou noirâtres; face d'un brun-albide; palpes d'un jaune vif; poils de la barbe et de derrière la tête d'un cendré-flavescent; corselet noir luisant, légèrement rayé et saupoudré de cendré; majeure partie de l'écusson testacé-fauve; abdomen noir luisant avec trois fascies transverses d'un cendré obscur; un peu de fauve sur les côtés du second segment chez le mâle; pattes noires; cuillerons blancs dans le mâle et d'un blanc jaunâtre sur la femelle; ailes claires avec la base noirâtre.

M. Bellier de la Chavignerie a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Chelonia civica.*

Sur les Phorocères.

Aujourd'hui il y a nécessité de diviser notre genre *Phorocera* qui comprend plusieurs espèces qu'on ne saurait laisser dans la même section; si l'on veut parvenir à quelque résultat avantageux sous le point de vue de l'ordre et des rapports naturels : ce nouveau travail sera donné dans la prochaine exposition de ces races.

Ces insectes constituent une des coupes les plus intéressantes de l'entomologie parasite. Eux surtout sont chargés de la destruction des innombrables chenilles de Bombycites, qui attaquent nos arbres forestiers.

Les éclosions dont nous avons à nous occuper en ce moment ne comprennent que des espèces voisines de la

Phorocera Noctuarum et de notre *Phorocera Prorsæ*. Nous avons insisté sur la description complète des échantillons mis à notre disposition, parce que leur origine est authentique, et parce qu'il nous semble que ces insectes ont réellement besoin de toute les ressources de nos études.

Phorocera Orthalidis, R. D.

Femina. *Frontalibus, antennis, cheto, pedibusque, nigris; frontis lateribus albo-subaurutis; facie albo-agenteâ; palpis testaceis, apice summo fuscescente; barbâ canâ; oculorum margine posteriore cano; thorax cæsius, cinereo-grisescente lineatus et irroratus, scutello griseo-cinerescente; abdomen nigrum, tribus fasciis transversis latis cinereo-grisescentibus; calyptis albis; alis limpidis, vel ad basim non flavescentibus.*

Longueur 4 lignes.

La femelle : Frontaux et antennes noirs; chète entièrement noir : le dernier article n'étant point pâle à la base; côtés du front d'un blanc doré; face d'un cendré argenté; épistome blanc; palpes jaunes, avec leur extrême sommet un peu noirâtre; poils de la barbe blancs; bord postérieur des yeux blanc; corselet bleu-de-pruneau, rayé et saupoudré d'un cendré grisâtre; écusson garni d'un cendré grisâtre; abdomen noir, avec trois larges fascies transverses d'un cendré grisâtre; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires, même à la base qui n'est lavée ni de brun, ni de flavescent.

M. Bellier de la Chavignerie a obtenu cette espèce de la chrysalide de l'*Ortalis stabilis*.

Cette espèce fait partie du groupe des *Phorocères à palpes jaunes*; le dernier article du chète entièrement

noir et non d'un brun pâle à la base, la distingue nettement des *Phor. Noctuarum*, *nitens*, *Caïæ*; la base des ailes claire, non flavescente, aide à la différencier du *Phor. Prorsæ*; elle est moins cendrée que le *Phor. Antiopis*, moins jaune que le *Phor. Pygeræ*.

Phorocera Orgyæ, R. D.

Mas. *Nigro-cæsius, cinereo vittatus et irroratus; antennis nigris; cheti ultimo articulo basi obsurè flavescente; frontalibus subfulvis; frontis lateribus albidè sub-aureis; facie albidâ, ciliis rigidioribus; epistomate toto palpisque flavis; barbâ sub-aureâ; pilis post caput canis; abdomen fasciis subobscuris; pedibus nigris; calyptis subalbis; alis sublimpidis,, paulisper subobscuris.*

Longueur 5 lignes.

Le mâle : Antennes noires; base du dernier article du chète d'un fauve obscur; frontaux brun rougeâtre; côtés du front blanc jaunâtre; face blanche; la totalité de l'épistome jaune; palpes jaunes; poils de la barbe cendré doré; poils de derrière la tête blancs; pourtour postérieur des yeux blanc; corselet bleu-de-pruneau, rayé et saupoudré de cendré; abdomen noir-de-pruneau, avec trois fascies transverses de reflets cendré brunâtre; pattes noires; balanciers et cuillerons blanchâtres; ailes d'un clair un peu obscur.

La totalité de l'épistome et la barbe jaunes distinguent nettement cette espèce au milieu de ses congénères déjà étudiées.

M. Berce a obtenu cette espèce, en avril, de la chrysalide de l'*Orgya pudibunda*.

Phorocera Cuculliæ, R. D.

Mas. *Frontalibus et antennis nigris; ultimo cheti articulo basi subflavescente; frontis lateribus aurulentis; facie argenteâ, ciliis rigidioribus; epistomatis margine anteriore flavo; palpis luteis; thorax, cum scutello, niger, cinereo-vittatus et irroratus; abdomen nigrum, tribus fasciis transversis tessellanti-cinereo-subgriseis; pedes nigri; calyptis subflavescentibus; alis limpidis, basi non flavescente.*

Longueur 4-5 lignes.

Le mâle : Frontaux et antennes noirs; la base du troisième article du chète est d'un brun pâle; côtés du front un peu dorés; face blanche et à cils raides; bord antérieur de l'épistome jaune; palpes jaunes; poils de la barbe et de derrière la tête blanc-cendré; bord postérieur des yeux blanc; corselet noir, rayé et saupoudré de cendré; écusson noir; abdomen noir, avec trois fascies transverses à reflets cendré-grisâtre; pattes noires; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes claires, avec la base non flavescente.

M. Berce a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Cucullia Verbasci.*

Cette espèce diffère du *Phor. Antiopis* (N° 9) par les côtés dorés du front et par une taille plus forte; elle diffère du *Phor. Jovora* (N° 10) par le troisième article du chète qui est flavescent ou pâle à la base : le *Phor. Prorsæ* (N° 8) a les palpes noirs.

Phorocera Bercei, R. D.

Femina : *Antennis nigris; cheti tertio articulo basi pallescente; frontis lateribus cinereis; facie albidâ, ciliis rigidioribus; epistomate albo; palpis pallidè flavis; barbâ*

incanâ; *thorax cæsius, fortiter cinereo-vittatus et irroratus*; *abdomen nigrum, tribus fasciis transversis obscurè-cinereis*; *pedibus nigris*; *calyptis albis*; *alis basi non flavescente.*

Longueur 4 lignes.

Le mâle : Antennes noires; la base du troisième article du chète pâle à une certaine lumière; frontaux noir de velours; côtés du front blancs; face blanche et à cils raides; épistome blanc; palpes d'un jaune un peu pâle; poils de la barbe et de derrière la tête d'un blanc-cendré; bord postérieur des yeux blanc; corselet fortement rayé et saupoudré de cendré; abdomen noir, avec trois fascies transverses de reflets cendré obscur; pattes noires; cuillerons blancs; ailes assez claires.

M. Berce a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Bombyx processionea*, Fabr.

Les côtés blanc-cendré et non flavescents du front distinguent cette espèce du *Phor. Jovora;* les ailes non flavescentes à la base, la différencient du *Phor. Prorsæ;* le cendré obscur de l'abdomen et une taille plus forte les distinguent du *Phor. Antiopis;* elle doit se rapprocher de l'espèce que (pag. 134, N° 8) nous avons indiquée comme vivant dans la chenille du *Bombyx processionea* de Geoffroy, ou plutôt elle est cette espèce même.

Phorocera Guerini, R. D.

Femina. *Frontalibus, antennisque nigris; cheti ultimo articulo basi pallescente; frontis lateribus cinereo-subgriseis; epistomate albido; palpis flavis; barbâ cinereâ; thorax, cum scutello, fortiter cinereo-subgriseescente lineatus et irroratus; abdomen nigrum, nitidum, tribus fasciis transversis latioribus cinereo-subgriseescentibus; halteribus flaves-*

centibus; calyptis albis; alis perquàm levissimè fuliginosis.

Longueur 5 lignes.

La femelle : Frontaux et antennes noirs; le dernier article du chète d'un brun pâle à sa base; côtés du front cendré grisâtre; face cendrée, avec les cils raides et remontant assez haut; palpes jaunes; poils de la barbe et de derrière la tête cendrés; bord postérieur des yeux cendré; corselet et écusson fortement rayés et saupoudrés d'un cendré un peu grisâtre; abdomen noir, avec trois légères fascies transverses et à reflets d'un cendré un peu gris; pattes noires; balanciers jaunâtres; cuillerons blancs; ailes ayant une très légère teinte enfumée.

M. Guérin a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Noctua Rumicis*.

Elle est tout à fait voisine du *Phor. Prorsæ* (pag. 132, N° 8), mais elle a les ailes à disque moins clair et à base non flavescente.

Dans la collection de M. Guérin, cette espèce est étiquetée de la main de M. Macquart, sous le nom de *Metopia concinnata* (*Tachina concinnata*, Meig. N° 30).

Notre exemplaire est voisin du *T. concinnata* de Meigen : mais ce n'est assurément pas lui. Nous pensons qu'il faut en dire autant pour ce que M. Macquart a avancé sur notre *Phor. Prorsæ*.

Phorocera Pieridis, R.-D.

Fem. *Nigro-cæsia; frontalibus, antennisque nigris; cheti ultimo articulo basi pallescente; frontis lateribus griseo-subcinereis; facie cinereo-albidâ; epistomate subflavescente; facialibus minùs ciligeris; barbâ cinereâ; thorax cinereo-vittatus et irroratus; scutello nigro; abdomen tribus fasciis transversis latioribus cinereis; pedes nigri; calyptis albis;*

alæ sublimpidæ, basi et costâ exteriore vix fuscescentibus, nervis fuscis.

Longueur 5 lignes.

La femelle : Frontaux et antennes noirs; base du dernier article du chète d'un brun pâlissant; côtés du front cendré-gris; face cendré albide; les cils faciaux montant moins haut; épistome d'un blanc flavescent; palpes jaune testacé; barbe cendrée; poils de derrière la tête d'un cendré-gris; bord postérieur des yeux cendré; corselet noir-de-pruneau, fortement rayé et arrosé de cendré; écusson entièrement noir-de-pruneau, avec un duvet cendré; abdomen noir-de-pruneau, avec trois larges fascies transverses cendrées; pattes noires; cuillerons blancs; balanciers flavescents; ailes claires; très légèrement enfumées à la base et le long de la côte extérieure, avec les nervures brunes.

M. Guérin-Méneville a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Pieris Brassicæ.*

Cette espèce, qui appartient à la section des *Phorocères à palpes jaunes*, et qui en outre *ont le dernier article du chète un peu pâle*, est voisine du *Phor. Antiopis* (page 134, N° 9), mais elle est d'une taille plus forte, et la base des ailes n'est point flavescente. Sans ses palpes jaunes, il serait aisé de la confondre avec le *Phor. Myodæa* qui, comme elle, offre les *cils s'arrêtant presque au niveau du milieu des faciaux* : caractère qu'il importe de bien saisir pour distinguer ces espèces entre elles, et qui nous prouve que nous sommes sur une véritable division des Phorocères.

M. Macquart devrait rapporter cette espèce au *Tachina concinnata* de Meigen.

Phorocera pusilla, R. D.

Femina. *Antennis nigris*; *cheti ultimo articulo basi obscurè-pallescente*; *palpis pallidis*; *thorax cum scutello*, *niger*, *cinereo-vittatus et irroratus*; *abdomen nigrum*, *tribus fasciis transversis cinereis*; *pedes nigri*; *calyptis albis*; *alis limpidis*.

Longueur 2 lignes.

La femelle : Antennes noires; le dernier article du chète pâle-obscur à sa base; frontaux d'un brun-rougeâtre; côtés du front brun-cendré; face cendrée; cils faciaux raides, dépassant à peine la moitié de la face, et ne laissant compter qu'au nombre de cinq à six; palpes pâles; poils de la barbe et de derrière la tête d'un cendré obscur; bord postérieur des yeux cendré; corselet et écusson noirs, rayés et arrosés de cendré; abdomen noir avec trois fascies transverses de reflets cendrés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires.

M. Guérin a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Pieris Rupæ*. Cette même chrysalide, nourrissait en outre deux larves d'Ichneumons.

Jusqu'à ce jour, c'est la plus petite espèce observée sous le climat de Paris. Ainsi que le *Phor. Pieridis*, elle se fait remarquer par ses cils faciaux moins nombreux et qui montent un peu moins haut le long des fossettes. Les caractères segmentaires de l'abdomen indiquent une véritable Phorocère; la cellule γ *c* s'ouvre presque dans le sommet de l'aile, et sa nervure transversale est droite, ou presque droite.

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (SUITE) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 28 Février 1849.)

ENTOMOBIES.

IXe SECTION. *NONA STIRPS.*

LES CÉROMYDES. *CEROMYDÆ*, R.-D.

Tachina, Meig.
Les Tryptocerées, R.-D.
Tryptocera, Macq.

Antennes assez courtes; les deux premiers articles courts; le second au moins double du premier pour la longueur; le troisième double ou triple du second; le second article double ou triple du premier pour la longueur; le troisième article effilé et comme coudé avec le second.

Yeux nus, distants sur les deux sexes; frontaux larges; face légèrement oblique; faciaux nus; péristôme presque carré; trompe tantôt courte et membraneuse, tantôt effilée

(1) Voyez 1844, p. 5; 1846, p. 17; 1847, p. 255 et 591, et 1848, p. 429.

et solide en ses diverses divisions; cellule γ c toujours ouverte dans le sommet de l'aile; nervure longitudinale de la cellule β c garnie de cils raides dans sa longueur; ces cils peuvent ne pas exister : la nervure transversale de la cellule γ b peut manquer.

Petite taille; corps cylindriforme, un peu ramassé sur lui-même; teinte grise, ou d'un gris-cendré parfois noires, accompagnées d'un peu de fauve.

Les larves observées vivent dans les chenilles de Noctuélites.

Antennæ abbreviatæ; primo segmente breviore; secundo longitudine saltem duplici primi; tertio duplici aut triplici longitudine secundi; secundo cheti articulo longitudine duplici aut triplici primi; tersio subfiliformi, basi geniculatâ.

Oculi nudi, distantes in utroque sexù; frontalia latiora; facie subobliqua, facialibus nudis; peristomate subquadrato; proboscis nunc brevis et membranaceus nunc filiformis divisionibus coriaceis; cellula γ c semper aperta in ipso alarum apice; nervo longitudinali cellulæ β c per totam longitudinem solitò ciliis instructo; ciliis interdùm deficientibus; nervo transverso cellulæ γ c rariùs deficiente.

Corpus haud crassum, cylindriforme, subcoarctatum; color solitò griseus, nunc griseo cinereus, nunc nigricans, simul et subfulvescens.

Larvæ observatæ vivunt in Erucia.

Cette section faisait d'abord partie de celle des Tryptocérées; elle appartient donc à la série de Myodaires *qui ont le troisième article du chète coudé et comme bridé avec le second.*

D'après cette classification, les Céromydes se trouvent tout à fait voisines des Thryptocérées et des Gonides.

L'absence de cils faciaux, la face non boursoufflée, le

plus grand développement du second article des antennes; tandis que le dernier article tend à se rappetisser, et la cellule γ c des ailes toujours apicale, les séparent nettement des Gonides.

Les Thryptocérées ont le corps plus cylindrique, le chète plus resserré, avec son troisième article moins filiforme; elles offrent une face plus oblique; les articles basilaires des antennes raccourcis; tandis que le dernier, toujours plus long, acquiert une épaisseur qu'on n'observe dans aucun autre groupe des Myodaires; en outre, les nervures longitudinales des rayons A, B, C, D de leurs ailes sont garnis de cils le long de plusieurs cellules. Nos Céromydes ne présentent ces cils qu'à la nervure de la cellule b du rayon C, et peuvent même exister sous ce caractère, comme on le voit sur les Nécres et les Elfies.

Condidérées dans l'ensemble des Entomobies, les espèces de cette section se rapprochent beaucoup des Erythracérées, et surtout des Graosômes. On serait presque tenté de les prendre pour la suite directe de ces dernières, si l'on voulait ne s'appuyer que sur certains caractères.

Dans l'étroitesse du cercle où nous les resserrons, les Céromydes nous paraissent constituer une famille naturelle.

Si la trompe bi-coudée et solide de plusieurs espèces mérite notre attention, la plupart d'entr'elles sont incapables de nous attirer, soit par la forme de leur taille, soit par leur brillante coloration; toutes sont petites : presque toutes n'ont que le gris-cendré pour teinte de leur habillement. Malgré les apparences d'une si faible constitution, elles ont le vol agile et les mouvements très prestes : elles aiment à jouer et à courir sur les feuilles des arbres.

La plupart d'entr'elles dont difficiles à se procurer, parce qu'il faut les chercher dans les clairières des bois et dans l'épaisseur des broussailles : on ne les rencontre même qu'à certaines heures de la journée et sous certaines données de la lumière : plusieurs n'ont encore été prises qu'une seule fois. L'entomologiste peut donc espérer et faire de précieuses découvertes dans cette section.

La larve du seul *Syphona geniculata*, a été observée par de Géer : elle avait vécu dans une chenille prise sur un chou.

Le genre Aphrie ne saurait appartenir à cette section : il n'a pas le chète brisé, et il n'offre pas de cils aux nervures longitudinales de la cellule γ c des ailes; de plus, la cellule γ c s'ouvre avant le sommet de l'aile.

A. Point de cils à la nervure longitudinale de la cellule γ c de l'aile.

I. G. *Neœra*	Le troisième article des antennes comprimé et élargi sur les côtés. Présence de la nervure transversale de la cellule γ c de l'aile.
II. G. *Elfia*.	Absence de la nervure transversale de la cellule γ c de l'aile.
III. G. *Vafrellia*.	Le troisième article des antennes prismatique. Cellule γ c apicale avec des nervures transversales. Tarière non saillante.

IV. G. *Rondania*. . . . . { Antennes cachées sous le front, et assez courtes. Tarière saillante.

B. Cils à la nervure longitudinale de la cellule *b* c de l'aile.

* *Trompe membraneuse.*

V. G. *Ceromya* . . . . . { Le troisième article des antennes non-aigu au sommet.

VI. G. *Ceranthia*. . . . . { Le troisième article des antennes aigu au sommet.

** *Trompe effilée, bicoudée et à divisions solides.*

VII. G. *Syphona* . . . . . Trompe solide, bicoudée.

A. Point de cils à la nervure longitudinale de la cellule γ c de l'aile.

I. G. Néere. *Neæra*, R.-D.
Tachina, Meig.
Tryptocera, Macq.

Le second article antennaire cylindriforme, au moins double du premier pour la longueur; le troisième article double du second, pour la longueur; élargi et comprimé sur les côtés, avec le bord antérieur arrondi : ce qui lui donne un aspect particulier. Le second article du chète, au moins le premier pour la longueur, est un peu convexe

sur le dos ; le troisième article est court et tomenteux à la loupe.

Yeux de moyenne grandeur et nus ; front large ; face un peu oblique ; faciaux nus ; péristome large, presque carré, avec l'épistôme concave et sans saillie ; trompe membraneuse ; nervures intermédiaires des ailes sans épines ; la cellule γ *c* fermée dans le sommet de l'aile et parfois un peu pétiolée ou subpédiculée, avec sa nervure transversale droite ; corps cylindriforme, à teintes d'un noir-cendré.

Antennæ secundo articulo cylindriformi, saltem bilongiore primo ; tertio duplici longitudine secundi, subdilatiore et lateribus compressis, margineque antico subrotundato ; cheti secundus articulus triplici longitudine primi, dorsoque subconvexo ; tertio articulo abbreviato, et ad lentem tomentoso.

Oculi mediocres et nudi ; fronte latiore ; facie subobliquâ ; peristomate latiore, ferè quadrato, epistomate concavo, haud prominulo ; facialibus nudis ; proboscide membranaceâ ; alarum nervis interioribus haud spinosi ; cellulâ γ c in alæ apice clausâ, interdumque subpediculatâ, nervo transverso recto ; corpus cylindriforme, fusco cinerascens.

1. *Neæra laticornia.* Meig.
   Tachina laticornis. Meig.
   ♂ *Neæra immaculata.* R. D. Myod. n° 1.
   Thryptocera immmaculata. Macq. n° 5.
   ♀ *Thryptocera laticornis.* Macq.; Annal. de la Soc. ent., an. 1845, n° 2.

Mas. *Cylindriformis ; thorax niger, cinereo-irroratus ; abdomen nigrum, cinereo subirroratum, tribus fasciis transversis albis ; frontalibus rubris ; antennæ nigræ, secundo*

articulo interdùm fulvescente; palpis testaceis; pedibus nigris; halteribus infuscatis; calyptis albis; alis basi vix flavescente.

Femina : *Paulò major; abdomen fasciis cinereo subgriseis.*

Long. 2 1/2-3 lignes.

Le mâle : Corselet noir, saupoudré de cendré; abdomen noir, légèrement saupoudré de cendré qui, vers les insertions segmentaires, y forme comme trois bandes transverses blanches; frontaux rouges ou rougeâtres; côtés du front et face d'un blanc-cendré; antennes noires; le second article est parfois d'un brun-fauve; chete noir; palpes testacés; pattes noires; balanciers bruns; cuillerons très blancs; ailes claires; à peine un peu de flavescent à la base.

La femelle, un peu plus grande; le duvet et les bandes de l'abdomen sont d'un cendré gris ou grisâtre.

Le mâle de cette espèce est commun au mois de juin sur les ombelles du *Pencedanum gilans* : il est rare de renconter la femelle.

2. *Neœra atra.* R. D.

Femina : *Thorax niger, subcinereus; abdomen nigrum, absquè fasciis transversis albis; calyptis albis.*

Long, 1 1/2 ligne.

La femelle : Corselet noir, très légèrement saupoudré de cendré; abdomen noir, sans aucune apparence de bandes subalbides; frontaux d'un brun rougeâtre; côtés du front d'un noir cendré; face cendrée; antennes, chète,

pattes noirs; cuillerons blancs; ailes un peu jaunâtres à la base. Nous ne possédons que la femelle de cette espèce.

II. G. Elfie. *Elfia*, R. D.
Achia, R. D. Myod.

Caractères des Néeres : palpes dilatés au sommet; cellule γ *c* de l'aile sans nervure transversale.

Characteres Neerarum : palpis apice dilatato; cellulâ γ c alarum absquè nervo transverso.

Il nous est impossible de signaler des caractères aussi importants sans les reconnaître par l'établissement d'un genre qui sera intermédiaire aux Néeres et aux Acties, mais qui, par l'absence de cils aux nervures alaires, appartient essentiellement à la première de ces sections.

1. *Elfia cingulata.*
Actia cingulata, R. D. Myod., n° 1.

Nigricans; thorax dorso cinerascente; abdomen læve, incisuris albis; frontalibus basi rufescentibus; alæ limpidæ, nudæ.

Long. 1 1/2 ligne.

Corps noir ou noirâtre; côtés de la face d'un brun cendré; base des frontaux rougeâtre; dos du corselet gris cendré; abdomen lisse, avec les incisions des segments albides; cuillerons assez blancs; ailes claires.

Nous avons trouvé cette espèce au mois de mai.

2. *Elfia spathulata*, R. D.

Femina : *Atra; ultimo antennarum articulo basi flaves-*

cente; palpi basi nigrâ, apice dilatato, fulvo; calyptis albis; alis limpidis.

Long. 1 1/4 ligne.

La femelle : Tout le corps noir jais; corselet très légèrement saupoudré de cendré obscur; frontaux d'un brun rougeâtre; côtés du front d'un noir un peu cendré; face noire; antennes noires, avec la base du troisième article fauve; pattes noires; cuillerons blancs et ailes claires.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce : elle a été prise en été sur les feuilles d'une haie.

III. G. Vafrellie. *Vafrellia*, R. D.
Caranthia, R. D. Myod.

Le troisième article des antennes prismatique, un peu arrondi en dessous et aigu vers le sommet; face verticale; cellule γ c ouverte dans le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale manifeste; point de cils à la nervure longitudinale de la cellule *b*.

Antennæ tertio articulo prismatico, subtùs subrotundato, versùs apicem subacuto.

Facia obliquâ; cellulâ γ c in alarum apice apertâ, nervo transverso manifesto; nervo longitudinali cellulæ b *haud ciligero.*

Si ce genre possédait des cils à la nervure longitudinale de la cellule β c des ailes, nous aurions une Céromyée, ou plutôt une Céranthie, ainsi que nous l'avons imprimé dans notre premier travail.

1. *Vafrellia podacina.*
Carenthia podacina, R. D. Myod., nº 2.

Femina : *Fusco cinerascens; abdomen tribus lineis*

transversis albis; *frontalibus*, *palpis*, *antennarum basi*, *femoribus*, *tibiis*, *testaceis*; *calyptis albis*; *alæ basi flavescente*.

Long. 2 1/4 lignes.

La femelle : Cylindriforme; tout le corps saupoudré d'un duvet brun cendré; trois lignes transverses très petites et blanches à l'insertion des segments de l'abdomen; frontaux, base des antennes, palpes et pattes d'un testacé fauve; tarses noirs; balanciers testacés; cuillerons blancs; ailes à base jaunâtre.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, trouvée au mois d'octobre.

IV. G. Rondanie. *Rondania*, R. D.

Antennes ne descendant pas jusqu'à l'épistome; côtés du front et de la face en saillie et comme recouvrant les antennes d'une sorte de capuchon; épistome taillé en triangle aux dépens de la face; tarière saillante; nervure longitudinale de la cellule γ *c*, non garnie de cils; yeux moyens; front large; abdomen de la femelle déprimé; corps à teintes grises.

Antennæ ad epistoma non porrectæ, *frontalibus penitùs apertæ*; *oculi mediocres*, *nudi*; *frons latior*; *frontis et faciei lateribus anticè prominulis*, *cuculliformibus*; *epistomate concavo*; *abdomen feminæ depressum*; *terebrâ manifestè excedente*, *pluribus tubulis constructâ*; *nervus longitudinalis cellulæ* γ *c alarum nudo*.

Des antennes presque entièrement cachées par un capuchon frontal, une tarière saillante formée de plusieurs tuyaux emboités, l'absence de cils le long de la nervure longitudinale de la cellule γ *c* des ailes, etc., constituent une

réunion de caractères qui assurent à ce genre une base tout à fait solide.

1. *Rondania cucullata*, R. D.

Femina : *Grisea*; *frons anticè cuculiformis*; *frontalibus ochraceis*; *palpis pallidè albis*; *femoribus tibiisque flavo testaceis*; *femoribus anterioribus nigro lineatis*; *calyptis albis*; *alis sublimpidis*.

Long. 2 lignes.

La femelle : Corps entièrement garni d'un duvet gris; frontaux rouge d'ocre; côtés du front d'un cendré-brunâtre; côtés de la face d'un albide rougeâtre; premiers articles des antennes cachés par un capuchon frontal; le dernier article d'un brun-rougeâtre; face et palpes d'un blanc-pâle; cuisses et jambes d'un jaune testacé; une ligne noire au côté externe des cuisses antérieures; une tache noire vers le sommet des cuisses intermédiaires et postérieures; tarses noirs; balanciers d'un testacé fauve; cuillerons blancs; ailes assez claires.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce qui paraît être très rare.

B. Cils à la nervure longitudinale de la cellule γ c de l'aile.

* *Trompe membraneuse.*

V. G. Céromye. *Ceromya*, R. D.
Tachina, Meig.
Thryptocera, Macq.

Antennes raccourcies; le premier article très court; le second article au moins triple du premier et plus court sur le mâle que sur la femelle; le troisième déprimé sur

les côtés, au moins double du second pour la longueur; plus épais ou un peu plus élargi sur le mâle; chète nu; le second article triple du premier pour la longueur; à dos un peu arqué; le troisième coudé avec le second.

Yeux nus, largement distants sur les deux sexes; front et frontaux larges sur les deux sexes; front un peu plus saillant sur le mâle; face également plus oblique sur le mâle; péristome presque carré; trompe membraneuse; cellule γ c ouverte dans le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale légèrement cintrée; nervure longitudinale de la cellule β c munie de cils raides dans toute sa longueur; corps cylindrico-sous-arrondi; teintes brunes avec un duvet gris ou cendré.

Antennæ abbreviatæ; primo articulo brevi; secundo longitudine saltem triplici primi, paulò breviori in mare; tertio lateribus depressis, medio crassiusculo, longitudine saltem duplici secundi; chetum nudum; secundo articulo longitudine saltem triplici primi; dorsoque subarcuato; tertio articulo geniculato.

Oculi nudi, largè distantes in utroque sexú; fronte frontalibusque latè distantes in utroque sexú; fronte in mare prominulá, facieque obliquiore; peristomate quadrato; proboscide membranaceá; cellulá γ c in apice alarum apertá, nervo transverso subarcuato; nervo longitudinali cellulæ β c toto ciligero; corpus cylindrico-subrotundatum, colore bruneo, griseo aut cinereo permixto.

a. Base des antennes fauve.

1. *Ceromya erythrocera*, R. D. Myod., n° 1.
Thryptocera erythrocera, Macq., n° 5.

Frontalibus, antennisque fulvis; facies roseo albida; cor-

pus griseo-brunicans; *pedibus pallidè fulvis*; *tarsis bruncis*; *ala claræ.*

Long. 3 lignes.

« Frontaux et antennes fauves; côtés du front et face » fauve blanc; corps gris-brun; les segments de l'abdo- » men plus bruns à leur insertion; pattes fauve pâle; » tarses bruns; cuillerons blancs; ailes claires. »

Comme nous ne possédons point cette espèce, nous n'avons pu vérifier de nouveau ses caractères.

Cette espèce, qui est rare, a été trouvée par MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Blondel.

2. *Ceromya ludibunda*, R. D.

Femina : *Thorax griseo cinerascente lineatus*; *abdomen cinereum, parte posticâ segmentorum maculatim infuscatâ*; *frontalibus rubris, aut rubro ochraceis*; *primis antennarum articulis fulvis, ultimo nigricante, fusco, fusco-fulvescente, subfulvo*; *palpis pallidè fulvis*; *pedes flavo-fulvi, femoribus anticis externè infuscatis*; *calyptis albis*; *alis sublimpidis.*

Mas : *Feminæ similis.*

Long. 2 1/2 lignes.

La femelle : Corselet cendré ou grisâtre, ou gris-cendré, ordinairement rayé de lignes d'un brun pulvérulent plus prononcé sur le dos; le fond de l'abdomen est cendré, mais la moitié postérieure des segments devient brune et offre même des apparences de taches noirâtres; frontaux d'un rouge vif ou d'un rouge d'ocre vif; côtés du front d'un cendré grisâtre ou d'un gris flavescent; face blanche; premiers articles des antennes fauves : le dernier noir; palpes d'un fauve pâle; pattes d'un jaune

fauve ou d'un brun-noirâtre, ou d'un brun fauve, ou fauves; les deux cuisses antérieures brunes en dehors; parfois des taches brunes aux autres cuisses; tarses d'un brun fauve; cuillerons blancs et ailes claires.

Le mâle est semblable à la femelle.

Quand le brun se trouve plus prononcé sur le dos de l'abdomen, les segments à leur bord antérieur offrent une sorte de zône ou de bande transverse d'un blanc-cendré.

Nous possédons les deux sexes : on voit que la cellule γc est presque fermée au sommet de l'aile.

Dès le premier printemps (mars et avril), cette espèce voltige au-dessus des branches des chênes et parmi celles des haies : elle aime beaucoup à sucer la liqueur sucrée des jeunes bourgeons de l'érable.

3. *Ceromya vivida*, R. D.

Fœmina : *Thorax bruneo-cinereus*; *abdomen secundo, tertioque segmento fulvis*; *vitâ dorsali nigrâ*; *reliquis segmentis nigris*; *primis antennæ articulis fulvis*; *palpis fulvo pallidis*; *femoribus tibiisque flavo testaceis.*

Mas : *Feminæ simillimus.*

Long. 1 1/2 ligne.

La femelle : Corselet brun-cendré avec le sommet de l'écusson un peu fauve; le second et le troisième segment de l'abdomen fauves, avec une ligne dorsale noire; les autres segments noirs, avec un léger duvet cendré; une légère ligne de reflets cendrés à l'insertion des segments; frontaux jaunes ou rougeâtres; côté du front d'un cendré flavescent; face blanche; premiers articles des antennes fauves: le dernier noir; chète rougeâtre; palpes, cuisses et

jambes jaunâtres; tarses noirs; balanciers d'un blanc pâle; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes assez claires.

Le mâle est semblable à la femelle.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, que l'on trouve en été sur les feuilles des bois.

4. *Ceromya rubrifrons*, R. D. Myod. n° 3.
Thryptocera rubrifrons, Macq. n° 7.

Femina : *Thorax niger, subcinereus, scutelli apice testaceo; abdomen nigrum, subnitidum, tribus fasciis transversis albis; frontalibus, antennarum basi, palpisque fulvis; pedibus nigris; calyptis albis; alis limpidis, nervo longitudinali cellulæ γ c ad medium ciligero.*

Long. 2 lignes.

La femelle : Cylindrique; corselet noir légèrement saupoudré de cendré; sommet de l'écusson testacé; abdomen noir assez luisant avec trois bandes transverses albides vers l'insertion des segments; frontaux rouges; côtés du front et face argentés; premiers articles des antennes fauves: le dernier noir; palpes testacés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires; les cils se poursuivent sur la moitié basilaire de la nervure longitudinale de la cellule γ c; caractère non encore observé.

Nous avons trouvé cette espèce sur les feuilles d'une haie.

b. Base des antennes noire.

5. *Ceromya abdominalis*, R. D. Myod. n° 2.
Thryptocera abdominalis, Macq. n° 6.

Femina : *Thorax nigro cinereus, scutelli parte postica*

testaceâ; abdomen primis duobus segmentis flavo testaceis; tertio anticè testaceo, dorso et posticè nigro; ultimis segmentis nigris, cinereo irroratis; tribus fasciis transversis albis; antennis nigris; femoribus tibiisque flavo testaceis; calyptis subalbis.

Long. 2 lignes.

La femelle : Corselet noir, saupoudré d'un duvet cendré; moitié postérieure de l'écusson testacée; les deux premiers segments de l'abdomen d'un jaune luisant; le troisième testacé en devant, noir sur le dos et en arrière; les autres segments d'un noir-luisant; les troisième, quatrième et cinquième saupoudrés de cendré vers leur insertion ou leur base; côtés du front d'un blanc-grisâtre; frontaux fauves; face blanche; antennes brunes; palpes testacés; cuisses et jambes jaune-testacé; tarses noirs; balanciers flavescents; cuillerons blancs; ailes à base flavescente.

Nous avons pris cette espèce sur les feuilles d'une haie.

6. *Ceromya grisea*, R. D.

Mas : *Thorax subcinereus, scutelli apice subtestaceo; abdomen grisescens, secundi tertiique segmenti lateribus latè testaceo pallidis; frontalibus luteis; antennæ nigræ; facie palpisque albiis; femoribus et tibiis flavo-testaceis; calyptis subalbidis; alis sublimpidis.*

Long. 1 1/2 ligne.

Le mâle : Corselet cendré sur les côtés et cendré grisâtre sur le dos; sommet de l'écusson d'un testacé obscur; abdomen brun-grisâtre, avec les côtés du second et du troisième segment largement d'un testacé pâle; frontaux jaunes; côtés du front d'un cendré un peu jaunâtre; face

et palpes blancs; antennes et chète noirs; cuisses et jambes d'un jaune-testacé; tarses noirs; balanciers testacés; cuillerons blanchâtres; ailes assez claires.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce.

7. *Ceromya microcera*, R. D. Myod. n° 5.
Thryptocera microcera, Macq. n° 9.

Similis Cer. rubrifonti; antennis nigris; secundo cheti articulo breviore; thorax cinereus; abdomen nigro-nitens, albo fasciatum.

Long. 2 lignes.

« Antennes noires; le second article du chète peu al-
» longé; frontaux rougeâtres; face blanche; corselet
» garni d'un court duvet gris; abdomen noir-luisant,
» avec deux petites lignes transverses blanches; pattes
» noires; cuillerons et ailes clairs. »

Nous avons trouvé cette espèce aux environs de Paris.

Comme nous perdu l'échantillon type de cette espèce, nous n'avons pu vérifier de nouveau ses caractères; mais il est probable qu'il doit former un genre spécial.

8. *Ceromya testacea*, R. D. Myod. n° 4.
Thryptocera testacea, Macq. n° 8.

Tota testacea, thorace nigricante.

Long. 2 lignes.

Tout testacée; corselet noirâtre avec un peu de cendré; tarses bruns; antennes épaisses; ailes claires.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Macquart.

Comme nous n'avons pas cette espèce sous les yeux, nous n'avons pu vérifier de nouveau ses caractères :

toutefois l'épaisseur indiquée des antennes dénote qu'elle a besoin d'un nouvel examen.

VI. G. Céranthie. *Ceranthia.*

Ceranthia, R. D. Myod.
Thryptocera, Macq.

Caractères des Céromyes; le troisième article des antennes arrondi en dessus et aigu vers le sommet.

Characteres Ceromyarum; antennæ ultimo articulo suprà subrotundato apiceque acuto.

1. *Ceranthia flavipes*, R. D. Myod. n° 1.
Thryptocera flavipes, Macq. n° 11.

Mas : *Cylindricus; thorax niger pulverulento vix irroratus, scutelli apice subflulvo; abdomen nigro-nitens, secundi tertiique segmenti lateribus subfulvis, tribusque fasciolis transversis albidis; frontalibus, palpis, pedibus, flavis; antennis, tarsique nigris; halteribus testaceis; calyptis flavescentibus; alis basi flavâ.*

Long. 2 1/4 lignes.

Le mâle : Cylindrique; corselet noir-luisant et légèrement saupoudré d'un duvet pulvérulent; sommet de l'écusson fauve; abdomen noir luisant, avec du fauve sur les côtés du second et du troisième segments, et avec trois petites fascies transverses albides; frontaux jaunes; côtés du front jaunâtres; face blanche; antennes noires; palpes et pattes jaunes; tarses noirs; balanciers testacés; cuillerons jaunâtres; ailes claires, à base jaune.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce, trouvé en été sur les fleurs du *Leucanthemum Chrysanthenum.*

C'est par une erreur d'impression que, dans notre premier travail, cette espèce porte le nom de *Cer. fulvipes*.

Notre *Ceranthia podacina* a cessé d'appartenir à ce genre, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

** *Trompe effilée, bicoudée, et à divisions coriaces ou solides.*

VII. G. Syphone. *Syphona*, Meig.

Musca, De Géer.
Stomaxis, Fabr.
Bucentes, Latr.
Syphone, R. D. et Macq.

Le second article des antennes double du premier pour la longueur; le troisième prismatique, double et triple du second pour la longueur; chète nu; le troisième article triple du second et coudé.

Yeux nus, distants sur les deux sexes; front et frontaux larges sur les deux sexes; face un peu oblique; faciaux non ciligères; trompe longue, bicoudée, à divisions solides; cellule γ *c* ouverte dans le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale un peu cintrée; nervure de la cellule β *c* munie à l'extérieur de petits cils sur toute sa longueur; corps cylindriforme et à teintes grises.

Antennæ secundo articulo duplici longitudine primi: tertio prismatico longitudine duplici triplicive secundi; chetum nudum, tertio articulo triplici longitudine secundi.

Oculi nudi, distantes in utroque sexú; fronte et frontalibus latioribus in utroque sexú; facie subobliquá; facialibus haud ciligeris; proboscide elongatá, filiformi, geniculatá, coriaceá; cellulá γ *c opertá in alarum apice, nervo transverso subarcuato; nervo cellulæ* β *b per totum longitudinem ciligero; corpus cylindriforme, colore griseo.*

Les deux petites lèvres observées par Meigen existent réellement, ainsi que nous nous en sommes assuré : ce sont deux palpes articulés qui ont échappé à M. Macquart.

Nous avons lieu de soupçonner qu'en 1845 M. Macquart ne connût encore qu'une espèce propre à ce genre. Il en existe pourtant un certain nombre qui sont aussi distinctes qu'on peut le desirer; mais il est plus aisé de convoiter leur possession que de se les procurer.

1. *Syphona geniculata.*
Musca geniculata, De Géer.
Stomaxis minuta, Panz.
♂ *Bucentes geniculatus*, Latr., Lamk.
Syphona geniculata, Meig. Macq.
Syphona geniculata, R. D. Myod. n° 1.
♀ *Syphona cinerea*, R. D. Myod. n° 2.

Femina : *Grisea pulverulenta, grisea-cinerascens : frontalibus ochraceis; primis antennæ articulis fulvis; palpis fulvo pallidis; femoribus tibiis fulvis; abdomen secundo segmento subtùs obscurè subtestaceo.*

Mas : *Paulò minor; abdomen lateribus fulvis aut fulvo-testaceis.*

Long. 2-2 1/2 lignes.

La femelle : Corps garni d'un duvet gris pulvérulent ou gris-cendré, avec les côtés du corselet un peu plus cendrés; frontaux jaune-d'ocre; côtés du front d'un gris flavescent; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes d'un fauve pâle; la seconde division de la trompe noire, et la troisième division fauve ou d'un

brun-fauve, cuisses et jambes jaune-fauve; tarses noirs; cuillerons jaunes ou jaunâtres; ailes assez claires.

Ordinairement, on ne distingue pas de tache testacée obscure sur les côtés du second segment de l'abdomen; cette tache peut exister plus ou moins apparente; la base même de l'abdomen peut être testacée : les deux premiers articles des antennes peuvent être bruns ou d'un fauve brun.

Le mâle : un peu plus petit, et cylindrique; les côtés des second, troisième et quatrième segments sont fauves ou fauve testacé, ou d'un fauve-brun.

On rencontre cette espèce durant toute l'année entomologique, depuis la fin de mars jusqu'en novembre; en automne, elle abonde sur les *Mentha*, les *Lycopus* et les *Virga aurea*; sa trompe longue et effilée s'adapte parfaitement aux petites fleurs de ces plantes.

Dans notre premier travail, nous avions fait une espèce de la femelle, sous le nom de *S. cinerea*.

2. *Syphona quadrinotata*. R. D.

Femina : *Similis Syphoni geniculatæ; magis fusca; abdomen secundi tertiique segmenti lateribus maculato-fulvis.*

La femelle : Semblable au *S. geniculata*; un peu plus brune; une tache fauve sur les côtés du second et du troisième segments de l'abdomen.

Ce n'est peut-être qu'une variété du *S. geniculata* : des renseignements plus exacts sont nécessaires.

3. *Syphona tristis*, R. D.

Femina : *Nigra, tomentosulè cinerascens; abdomen secundi segmenti lateribus obscurè testaceis; frontalibus*

luteis; primis antennarum articulis fulvis; palpis obcurè flavis.

Long. 2 1/2-3 lignes.

La femelle : Corselet brun-cendré sur les côtés, sur le dos, mais un peu plus flavescent vers l'écusson dont le sommet est d'un flavescent obscur; abdomen noir, avec un léger duvet brun-cendré, et avec le second segment fauve sur les côtés; frontaux noirs; côtés du front cendré-jaunâtre; face blanche; premiers articles des antennes fauves; le dernier noir; palpes d'un jaune-pâle; pattes jaunes, tarses noirs; cuillerons flavescens; ailes à base jaunâtre.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce.

4. *Syphona pusilla*, R. D.
Syphona pusilla, R. D. Myod. n° 4.

Mas : *Thorax lateribus cinereis, dorso grisescente; scutelli apice testaceo; abdomen fusco-grisescens, secundo tertioque segmentis obscurè fulvis; primis antennæ articulis, palpis, femoribus, tibiis, testaceo-fulvis : calyptis subflavescentibus; alis sublimpidis.*

Long. 1 1/4 ligne.

Le mâle : Corselet cendré sur les côtés, avec le dos grisâtre; sommet de l'écusson testacé; abdomen brun-grisâtre, avec le second et le troisième segments d'un fauve obscur; premiers articles des antennes, palpes, cuisses et tibias d'un testacé-fauve; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes assez hyalines.

La femelle : Semblable, encore plus grise; elle n'of-

fre un peu de testacé obscur que sur le second et le troisième segments de l'abdomen.

On trouve cette espèce en été : elle paraît être rare.

5. *Syphona fuscicornis*, R. D.

Mas : *Grisescens*; *abdomen primorum segmentorum lateribus in mare obscurè testaceis; in feminâ primis duobus segmentis fulvescentibus*; *frontalibus subrubris; primis antennæ articulis fulvo-brunicosis*, *rarissimè fulvis*; *palpis*, *pedibusque flavis*.

Long. 2 lignes.

Le mâle : Cylindrique; gris ou grisâtre; un peu de testacé obscur sur les côtés des premiers segments de l'abdomen; frontaux rougeâtres; côtés du front d'un gris flavescent; premiers articles des antennes d'un fauve brun; palpes et pattes jaunâtres; cuillerons flavescents.

La femelle : Corselet gris; sommet de l'écusson jaunâtre; abdomen grisâtre; le second et le troisième segments un peu fauves, avec une ligne dorsale d'un brun grisâtre; frontaux jaune d'ocre; côtés du front gris jaunâtre; face blanche; premiers articles antennaires d'un fauve brun, rarement fauve; palpes jaunes; pattes d'un jaune testacé; cuillerons jaunâtres et ailes claires.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce qu'on trouve en été.

6. *Syphona consimilis*, R. D.

Mas : *Simillimus Syph. fuscicorni*; *thorax nigricans*, *tomentosulè cinereus; abdominis dorso subfusciore.*

Long. 2 lignes.

Le mâle : Tout à fait semblable au *Syph. fuscicornis ;* corselet noir ou brun, avec un très léger duvet cendré et non gris ; abdomen un peu plus brun.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce.

7. *Syphona analis*, R. D. Myod. n° 3.

Thorax bruneo-grisescens ; abdomine flavescente, ano nigro.

Long. 1 1/3 ligne.

« Petite, effilée ; front jaune ; antennes noires ; corse-
» let brun, saupoudré de gris ; abdomen jaunâtre, avec
» l'anus noir ; cuisses et tibias d'un jaune pâle. »

Cette espèce, trouvée par Carcel, est bien distincte ; mais nous n'avons pas la certitude qu'elle soit parisienne.

Ce serait peut-être ici le lieu de mentionner le *Syph. tachyneria*, n° 3, pag. 94, décrit par M. Macquart ; mais cet auteur (Annal. de la Soc. d'entom., 2e série, tom. III, pag. 294) est maintenant porté à le considérer comme une variété du *Syph. geniculata.*

8. *Syphona melanocera*, R. D.

Femina : *Cinerea ; thoracis dorso flavescente ; primis antennæ articulis nigris ; palpis pallidulis ; alis sublimpidis.*

Long. 2 lignes.

La femelle : Corps cendré, avec le dos du corselet et l'écusson un peu jaunâtre ; un peu de fauve obscur sur les côtés du second segment de l'abdomen ; frontaux rougeâtres ; côtés du front cendré-jaunâtre ; face blanche ; premiers articles antennaires noirs ; le second offre un peu de fauve vers le sommet ; le dernier article noir ; palpes

pâles; cuisses et tibias jaunes; tarses noirs; cuillerons jaunâtres et ailes claires.

Nous ne possédons que la femelle de cette rare espèce.

9. *Syphona testacea*, R. D.

Mas : *Thorax niger, tomento cinereo, maculâ humerali scutellique apice flavescentibus*; *abdomen testaceum, vittâ dorso longitudinali nigrâ*; *primis antennarum articulis fulvis.*

Long. 2 1/2 lignes.

Le mâle : Corselet noir, avec un léger duvet cendré; une tache humérale et sommet de l'écusson d'un jaune testacé; abdomen jaune testacé, avec une ligne dorso-longitudinale noire; frontaux rougeâtres; côtés du front gris-cendré; face blanche; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes d'un jaune pâle; cuisses et tibias d'un jaune un peu testacé; tarses noirs; cuillerons jaunâtres et ailes à base flavescente.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce, qui paraît être rare.

10. *Syphona humeralis*, R. D.

Mas : *Similis Syph. testaceæ; minor*; *thorax niger, cinerascens aut cinereus, maculâ humerali scutellique apice flavescentibus*; *abdomen flavo-testaceum vittâ dorsali, dorsoque duorum posticorum segmentorum nigricantibus*; *frontalibus flavis*; *primis antennæ articulis fulvis.*

Femina : *Similis*; *thorax cinereus*, *abdomen secundi segmenti lateribus maculâ subtestaceâ.*

Long. 1 2/3 ligne.

Le mâle : Semblable au *Syph. testacea*; plus petit; corselet noir, saupoudré de cendré, avec une tache humérale et le sommet de l'écusson jaunâtres; abdomen jaune-testacé; les deux derniers segments noirs sur le dos; une bande noire sur le dos des premiers; frontaux jaunes; premiers articles des antennes fauves.

La femelle. Semblable; dos du corselet cendré; on ne voit une tache testacée que sur les côtés du second segment de l'abdomen.

11. *Syphona sylvatica*, R. D.

Mas : *Thorax cinereus, dorso interdùm brunescente, scutelli apice subtestaceo; abdomen secundi tertiique segmenti lateribus fulvo-testaceis, vittâ dorsali fuscâ; reliquis segmentis fuscis; frontalibus flavescentibus; primis antennæ articulis anticè fuscis, posticè fulvis; calyptis subalbis.*

Femina : *Abdomen secundi tertiique segmenti lateribus testaceo-fulvo maculatis.*

Long. 1 1/4 ligne.

Le mâle : Corselet cendré; avec le dos parfois d'un cendré brunâtre; sommet de l'écusson testacé : le second et le troisième segments de l'abdomen testacé-fauve, avec une ligne dorsale brune; les derniers segments bruns; frontaux jaune-rougeâtre; côtés du front blanchâtres; face blanche; premiers articles antennaires bruns en devant et fauves en arrière; palpes pâles : pattes d'un testacé pâle, avec les tarses noirs; cuillerons blanchâtres; ailes à base flavescente.

Nous avons pris cette espèce vers la fin du mois d'août; elle voltigeait le long de la lisière d'un bois.

12. *Syphona clausa*, R. D.

Mas : *Griseo bruneus, primis ventris segmentis subpellucidis ; frontibus brunicosis ; antennis basi fulvâ ; palpis pallidis ; pedibus testaceis ; alis limpidis, cellulâ γ c in ipso alarum apice clausâ.*

Long 1 1/4 ligne.

Le mâle : Corps gris un peu brun ; les premiers segments de l'abdomen un peu transparents sous le ventre ; frontaux bruns ; base des antennes fauve ; palpes pâles ; côtés du front brun-jaunâtre ; pattes testacées et à tarses noirs ; cuillerons blancs ; ailes claires ; la cellule γ c fermée dans le sommet même de l'aile.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce.

NOTA SEXTA

PRO DIPTEROLOGIA ITALICA

DE NOVA SPECIE GENERIS *CERIÆ* FABRICII,

DETECTA ET DESCRIPTA

A

CAMILLO RONDANI.

(Séance du 14 Février 1849.)

Ceria subsessili Illigeri variis characteribus ab aliis speciebus congeneribus Europæ distincta, et præsertim absentia longi petioli frontalis antenniferi, et constrictione valida secundi segmenti abdominalis, genus distinctum institui quod appellavi *Cerioides* : et hoc cum antiquo *Ceriarum*, juxta ordinationem meam, lineam peculiarem simul componunt in *Syrphinarum* familia de *Ceriellis* nuncupatam.

Genus novum pro specie tantum *subsessili* instructum fuit, sed nunc alteram *Ceriam* detexi quæ characteribus præstantioribus jam indicatis prædita est, et ideo cum illa in eodem genere conjungenda; et hæc detectio, ni fallor, aliquo modo confirmat convenientiam genericæ separationis et distinctæ lineo separationis.

Specificis notis *Ceria* novissime observata ab aliis cognitis distinctissima est, et melius ista quam illæ, similis apparet habitu *Vespariis* aliquibus, ita ut eam statim de-

prehendere non ausus sim aculei timens immerito. Hujus similitudinis ratione generis *Cerioidis* nomen, litteris tantum et non typis evulgatum, nunc oblitero, et vocabulum *Sphiximorpha* eodem substituo.

Ab aliis lineis quibus familia Syrphinarum constat characteribus hisce præcipuis distinctæ sunt.

Ceriellæ, Mihi.

Antennæ clavatæ, clava subfusiformi, in longo petiolo vel in tuberculo frontali insertæ.

Stilus antennarum terminans, breviusculus.

Areola quinta exterior alarum prope venam costalem apice clausa; margini antico excavata, et intus appendicula instructa, etc.

Linea Ceriellarum duobus generibus sic à me distinctis instructa est.

A. frons in utroque sexu petiolo antennifero valde elongato prædita.

Abdomen subcylindricum segmento secundo non distincte coarctato.

Gen. 1. Ceria, Fab.
Typ. Gener. : *C. conopsoides*, Lin.

AA. Frons in utroque sexu tuberculo brevi antennifero, et non petiolo longo instructa.

Abdomen subclavatum, seu ad secundum segmentum distincte coarctatum.

Gen. 2. Sphiximorpha, Mihi.
Typ. Gener. *Ceria subsessilis*, Ill.

Speciem novam generis *Sphiximorphæ* nomine distinxi *Petronillæ*, ex illo dominæ meæ cui eam dicavi, quia me-

cum ad ripas Padi insecta colligebat quando dipterum hoc pulcherrimum inveni.

Charact. novæ speciei.

Sphiximorpha Petronillæ, Mihi.

Long. : 15 mill.

Antennæ fulvo-subferrugineæ, articulo secundo cæteris valde breviore; *arista* seu *stilo* terminante extra albido intus rufescente pilo exilissimo ad apicem instructo, albo.

Frons antice flava lineola transversa nigra post tuberculum antenniferum; postice nigra, maculis duabus transversis, sublanceolatis in medio fere conjunctis, flavis.

Facies flava, fascia intermedia perpendiculari, sublanceolata, lateribus, maculis parvis seu punctis duobus interpositis, et fasciola transversa subfrontali nigris.

Thorax dorso nigro, humeris utrinque bicallosis, callis, vittis duabus longitudinalibus posticis, punctisque duobus interpositis ante scutellum flavis.

Scutellum omnino flavum. — *Squamæ* flavescentes.

Pectus ut *pleuræ* nigrum; pleuræ flavo-bimaculatæ, macula supera elongata, infera sub-rotundata.

Halteres capitulo flavo, stipite rufescente.

Abdomen superne segmento primo nigro; secundo flavo, fascia transversa postica sub-marginali lateribus dilatata, macula intermedia subcordato-rotundata, lineola ad basim longitudinali, et fasciæ posticæ petiolo latiusculo conjuncta nigris; tertio et quarto in medio flavescentibus, omnino nigro-marginatis, lineaque intermedia longitudinali, et punctis duobus interpositis nigris, margine posteriori flavo; quinto in medio subflavescente basi et lateribus nigro-marginato.

Venter segmentis quatuor primis nigris margine postico flavo : ultimo flavo-lutescente.

Alæ margine antico luteo-fuscescente, spatio inter venas longitudinales tertiam et quartam subferrugineo : postice pallidissimæ et vix lutescentes.

Pedes rufi, coxis et femorum basi satis late nigris.

Fæmina tantum speciei à me tecta fuit in planitie propepadana Parmensis ditionis, supra flores Euphorbiæ mense aprilis labente.

Explicatio Tabulæ VII, N° 1.

1. *Sphiximorpha Petronillæ* Rondani. (aucta).
2. Antenna ejusdem (magis aucta).
3. Longitudo naturalis speciei.

OBSERVATIONS

SUR UN

NOUVEAU GENRE DE L'ORDRE DES DÉCAPODES MACROURES

APPARTENANT A LA TRIBU DES PÉNÉENS.

PAR M. H. LUCAS.

(**Séance du 28 Février 1849.**)

Les animaux articulés présentent quelquefois des modifications si grandes dans leurs organes, soit de la vue, soit de la locomotion, soit de la manducation, soit du toucher, etc., que, malgré la tendance dans laquelle on est de ne pas vouloir établir de coupes génériques nouvelles, on y est souvent, malgré soi, obligé : c'est le cas qui se présente ici pour le crustacé qui forme le sujet de ce travail et qui, malgré sa grande analogie avec le genre des *Penæus*, ne peut rester dans cette coupe générique, à cause de la modification qu'il présente dans la structure de ses antennes internes. Une particularité non moins frappante s'est déjà offerte dans un genre de l'ordre des Décapodes Macroures, et malgré la grande apparence d'identité que les *Rhyncocinetes* présentent avec les *Hippolytes*, M. Milne Edwards a cru cependant devoir les séparer et en faire une coupe générique nouvelle. La particularité qui distingue le genre des *Rhyncocinetes* de celui des *Hippolytus* consiste dans la

structure du rostre, qui présente une conformation vraiment remarquable. Chez tous les crustacés connus que renferme l'ordre des Décapodes Macroures, le rostre est toujours continu avec la carapace, tandis que, dans le genre des *Rhyncocinetes*, il forme au contraire une pièce distincte, c'est-à-dire qu'il est articulé sur le bord frontal du bouclier dorsal et reste mobile, comme cela se voit pour la plaque frontale du genre des *Squilla*. Parmi les crustacés que j'ai reçus depuis la publication de la première partie de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, se trouve un Macroure fort remarquable par le développement et surtout par la conformation de ses antennes internes. Ce crustacé a déjà été décrit et figuré par M. le docteur Philippi, dans les Archives de Wiegmann, 1840, p. 190, et ce zoologiste le range dans les *Penæus*, genre établi par Latreille aux dépens des *Cancer* de Linné, des *Palemon* d'Oliv., et adopté par tous les carcinologistes. Le seul individu que je possède, et qui même n'est pas en parfait état de conservation, a été pris dans la baie d'Alger et non loin des rochers à fleur d'eau situés dans le voisinage du fort Bab-Azzoun. M. le docteur Philippi est le premier qui a découvert ce singulier crustacé : il s'en est procuré cinq ou six individus, et c'est dans la baie de Naples qu'il a été rencontré. Je ferai aussi remarquer que, dans le travail dont ce Macroure a été l'objet, M. le docteur Philippi lui a donné le nom de *Penæus siphonoceros*. Comme le nom spécifique l'indique, M. Philippi a été frappé de la singulière conformation des antennes internes de ce crustacé, et c'est l'anomalie présentée par ces organes et que n'offre aucun des genres de la tribu des Pénéens, qui m'a engagé à faire de cette espèce de *Penæus* une coupe générique nouvelle.

Avant d'exposer quels sont les caractères qui différen-

tient ce nouveau genre de celui des *Penæus*, je crois qu'il n'est pas sans intérêt de dire aussi quelques mots sur ceux présentés par les coupes génériques, dans le voisinage desquelles ce nouveau genre vient se placer.

M. Milne Edwards, dans son savant travail sur l'Histoire naturelle des Crustacés, a établi, dans la famille des Salicoques, de l'ordre des Décapodes Macroures, quatre tribus: les *Crangoniens*, les *Alphéens*, les *Palémoniens* et les *Pénéens*. Les caractères qui distinguent entre elles ces diverses tribus sont assez tranchés, par conséquent ils ne permettent pas de les confondre; et en étudiant comparativement les caractères de ces divisions, on ne tarde pas à être convaincu que c'est réellement à la tribu des Pénéens qu'appartient le Crustacé dont il est ici question. En effet, le rostre assez court qui termine la carapace de ce Pénéen, tout son corps, qui est fortement comprimé, les derniers articles des pattes des première, deuxième et troisième paires, qui sont didactyles, etc., sont les caractères distinctifs de tous les Crustacés qui composent cette tribu, et c'est ce qui, sans aucun doute, aura déterminé M. le docteur Philippi à faire de ce singulier Crustacé un Pénéen proprement dit. Mais si on étudie la conformation des antennes internes, on remarque d'abord que ces organes sont très allongés, et si l'on pousse plus loin ses investigations, on ne tarde pas à s'apercevoir que les filets terminaux présentent une structure si anormale que, tout en laissant ce crustacé dans la tribu des Pénéens, il est impossible d'en faire un *Penæus* proprement dit. En effet, si on examine les antennes internes, non seulement des genres *Penæus*, mais des *Stenopus* et des *Sycionia*, divisions génériques près desquelles ce nouveau genre vient se ranger, on remarque dans les filets terminaux de ces divers genres une structure tout à fait identique. Chez les

Stenopus, le pédoncule des antennes internes est assez grêle et ne présente pas d'appendices lamelleux, comme cela se remarque chez les *Penœus*; de plus, les filets terminaux de ces organes sont longs, cylindriques et présentent tous deux la même conformation.

Dans les *Sicyonia*, coupe générique assez voisine de celle des *Penæus*, les antennes internes sont très courtes; leur pédoncule est gros, et dépourvu d'appendice lamelleux, recourbé en dessus des yeux; de plus, les filets terminaux, au nombre de deux, sont extrêmement courts et parfaitement semblables entre eux.

Si maintenant on étudie l'antenne interne d'un *Penœus* proprement dit (*Penæus caramote*), on remarque que le premier article des antennes internes est très grand et excavé en dessus, de manière à former une cavité qui loge les organes de la vue; son bord externe est orné d'une dent et son bord interne porte un petit appendice lamelleux et cilié qui se recourbe en haut et en dehors. Quant aux derniers articles du pédoncule, ils sont cylindriques et courts, et de plus ces organes se terminent par deux filets exactement identiques de forme et dont la longueur varie suivant les espèces.

Les trois genres que je viens de signaler sont ceux dans le voisinage desquels vient se placer notre nouvelle coupe générique, et il est à noter que les filets terminaux du pédoncule des antennes internes sont toujours semblables entre eux et indépendants l'un de l'autre.

Si j'insiste sur la forme des filaments terminaux des antennes internes, c'est que là réside le caractère principal de notre nouveau genre, caractère extrêmement remarquable et qui le distingue essentiellement de ceux que j'ai cités plus haut. Parmi les crustacés que renferme l'ordre des Décapodes Macroures, je ne connais pas d'es-

pèces chez lesquelles les filets des antennes internes soient creusés en gouttière et forment une rainure dans laquelle un des filets vient s'emboîter de manière que lorsqu'il est en place, il semble, à la première vue, que les filets terminaux des antennes internes ne sont composés que d'un seul fouet.

La première fois que j'ai examiné ce curieux Crustacé, j'ai pensé que les antennes internes étaient mutilées, c'est-à-dire qu'un des filets terminaux manquait, et ce n'est qu'après un examen attentif que je me suis aperçu de la structure singulière des fouets des antennes internes qui sont au nombre de deux, à peu près de même longueur, et qui, conjointement avec ceux de l'antenne opposée forment une espèce de tube ou de canal. Vers leur extrémité terminale, chacun de ces fouets est en forme de tige, convexe extérieurement, excavée intérieurement, finement cilié, de manière que si le filet interne est placé dans le filet externe qui est plus large et creusé en gouttière, le tube se trouve presque complétement fermé.

Je ne connais pas de Crustacés, dans l'ordre des Décapodes Macroures qui présentent une particularité analogue ; c'est à cause de cette structure vraiment remarquable et unique que je propose de désigner ce nouveau genre, sous le nom de *Solenocera*.

Genus : *Solenocera* (1), Lucas.
— *Penæus*, Philippi.

Testa compressa ut in Penœis, in medio longitudinaliter cristata, rostro angusto, subcurvato terminato; oculi breves, reniformes; flagelli antennarum superiorum æqua-

(1) Σωλην, canal, tube ; κερας, corne.

les, omnes quatuor canalem semi clausum fingentes, horum pedunculo primo brevi profundè excavato, secundo elongato ad basim suprà semi-excavato; pedes elongati, exiles, tertio, quinto quartoque paribus elongatis, secundo primoque paribus parvis his tertioque didactylis, subsequentibus monodactylis; abdomen compressum, suprà fortiter carinatum.

La caparace, comme dans le genre des *Penæus*, est garnie en dessus d'une crête médiane qui se continue en avant avec un rostre étroit, légèrement courbe, lamelleux et seulement dentelé en dessus; on y remarque de chaque côté, près de l'insertion des antennes internes, une dent assez forte de laquelle part un sillon qui circonscrit la région stomacale; presque sur le bord de ce sillon on aperçoit une épine très forte, dirigée en avant et une autre plus inférieure, également dirigée en avant et placée sur le bord antérieur de la caparace; plus en arrière, on remarque un deuxième sillon, semi-transversal, très profond, qui atteint presque de chaque côté la crête médiane et qui inférieurement, présente une petite dent spiniforme; ce sillon, qui sépare la région stomacale des régions branchiales, est profondément marqué dans cette partie qui offre une petite crête; il atteint l'angle latéro-antérieur de la carapace qui, à cette partie, est armé d'une épine assez forte. Je ferai aussi remarquer qu'au-dessous de la dent spiniforme part un autre sillon moins profond que le précédent, se dirigeant longitudinalement en arrière. Les yeux sont gros, réniformes, et le pédoncule qui les supporte est bien plus court que dans le genre des *Penæus*. Le premier article des antennes internes est court et profondément excavé en dessus de manière à recevoir l'œil proprement; son bord supérieur porte un

petit appendice lamelleux légèrement recourbée et cilié en dessus : ~~ce~~ le second article est beaucoup plus allongé, et surtout plus épais que dans le genre des *Penæus* ; de plus, à sa base, supérieurement, il est sensiblement taillé en biseau de manière à ne pas gêner l'œil dans le mouvement que font supérieurement les antennes ; le troisième est épais et très court, ~~enfin~~ cet article, ainsi que le précédent, sont couverts de poils courts assez serrés ; les filaments ou fouets qui terminent ces organes sont très allongés ; ils dépassent en longeur la carapace, atteignant presque le troisième segment abdominal. La structure de ces filets est fort remarquable et empêchera de confondre ce nouveau genre avec celui des *Penæus*. Dans ce genre, les filaments ou fouets varient peu pour la longueur et sont toujours indépendants l'un de l'autre. Dans le genre des *Solenocera* l'insertion des filets est semblable à celle des *Penæus* ; mais le filet interne qui est un peu plus court que le filet externe et articulé au-dessus de celui-ci, qui, à sa naissance, présente une légère dépression de manière à laisser passer le filet interne venant s'emboîter dans l'espèce de rainure ou de gouttière que forme le filet externe, qui est ordinairement plus large et plus allongé ; chacun de ces filets est en forme de tige convexe extérieurement, excavé intérieurement, et lorsque ces fouets sont emboîtés l'un dans l'autre, ils forment une espèce de canal (1) presque fermé, et semblent à la première vue n'être composés que d'un seul filet. C'est cette conforma-

(1) Suivant M. Philippi, ce canal se prolongerait jusque dans le pédoncule, mais là le sillon n'est formé que par la moitié supérieure du pédoncule ; inférieurement il est fermé par les appendices ~~latéraux~~ foliacés des antennes externes. Il paraîtrait aussi, d'après ce zoologiste, que la lèvre supérieure fait bifurquer le canal qui se dirigerait alors à droite et à gauche vers les branchies.

tion singulière que démontrent les figures 1 *b* et 1 *c* de la pl. VII, N° II, qui m'a engagé à désigner ce curieux crustacé sous le nom de *Solenocera*, c'est-à-dire antennes en canal. Les antennes externes s'insèrent en dessous des précédentes et ne présentent rien de remarquable. Le seul individu que je possède ayant été mis dans l'alcool, dans un état déjà très avancé, je n'ai pas pu en étudier les organes buccaux. Les organes de la locomotion sont grêles, allongés et diffèrent beaucoup de ceux des *Penæus*, pour la longueur relative. Dans le genre *Solenocera*, les troisième et cinquième paires de pattes sont les plus allongées, puis viennent ensuite les quatrième, deuxième et première paires; dans le genre des *Penæus*, au contraire, les organes de la locomotion augmentent progressivement de longueur d'avant en arrière. Je ferai aussi remarquer que, comme dans les *Penæus*, les pattes des trois premières paires sont terminées par une petite main didactyle; quant aux pattes postérieures, elles sont monodactyles comme dans le genre des *Penæus*. L'abdomen paraît moins grand que dans les *Penæus* : mais comme chez ces derniers, il est très comprimé, et la crête médiane que présente cet organe est fortement accusée; elle commence à partir du troisième segment; tandis que dans le genre *Penæus*, il n'y a que la moitié postérieure de l'abdomen qui soit surmontée d'une crête médiane; les fausses pattes sont plus étroites, bien moins encaissées par les lames latérales de l'abdomen, et les lames qui les terminent sont ciliées, allongées, plus grêles et surtout beaucoup plus filiformes que dans les *Penæus*. La nageoire caudale est grande; sa lame médiane est triangulaire, plus allongée et surtout plus étroite que dans le genre *Penæus* : comme chez ce dernier, la lame médiane est creusée, en dessus d'un sillon médian très profond.

Solenocera Philippii, Lucas. (Pl. VII, N° II).

Penæus siphonoceros Philippi; Archiv. für naturgesch., p. 190, Pl. IV, fig. 3 (1840).

Long. : 65 mill. ; larg. : 9 mill.

S. carnea, antennis, pedibus, segmentorum marginibusque rubescentibus; testâ in medio suprà ~~semiter~~ *utrinque unisulcatâ* ~~aut~~ *fortiter granulatâ; appendiculo foliaceo antennarum exteriorum elongato; pedunculo antennarum interiorum crassissimo; oculis magnis, nigris; pedibus exilibus, elongatis, subtiliter ciliatis; lamellis lateralibus pinnæ caudalis longitudinaliter unisulcatis fortiterque* ~~sulcatis~~.

Elle est de couleur de chair, avec les antennes, les pattes et les bords des segments postérieurs de l'abdomen de même couleur, mais plus foncés que les autres parties. La carapace, en dessus, ne présente pas de sillon médian, mais de chaque côté de la crête médiane on aperçoit un sillon très fin, sensiblement marqué avec l'intervalle qui existe entre ces sillons et la crête médiane assez fortement granulé : l'appendice foliacé des antennes externes est plus de deux fois plus long que le bec; il est de forme ordinaire, présentant un sillon longitudinal; le pédoncule de l'antenne n'arrive qu'à la moitié de la longueur de l'appendice foliacé, tandis que le fouet antennaire a une fois et demie la longueur du corps de l'animal. Le pédoncule de l'antenne externe est très épais, aussi long que l'appendice foliacé de l'antenne externe. L'œil proprement dit est volumineux, d'un noir foncé. Les pattes, grêles, allongées, sont finement ciliées; les fausses pattes sont étroites, allongées, les appendices qui les terminent sont grêles et fortement ciliés. L'abdomen

ne présente rien de remarquable, si ce n'est que les lames latérales de la nageoire caudale offrent chacune un sillon longitudinal profondément marqué et que les cils que ces lames présentent sont très allongés et serrés.

Cette espèce, qui habite la baie d'Alger, se plaît à de petites profondeurs, non loin des roches à fleur d'eau, situées dans le voisinage du fort Bab-Azzoun. J'ai cru devoir dédier ce Pénéen à M. le docteur Philippi, qui a le premier attiré l'attention des carinologistes sur ce singulier crustacé.

Explication de la Planche VII, N° II.

Fig. 1. *Solenocera Philippii*, de grandeur naturelle, vue de profil, 1*a*, la caparace, vue en dessus, et sur laquelle on remarque la disposition des épines, les sillons et la granulation situés de chaque côté de la crête médiane; 1*b*, une antenne interne, vue du côté externe; 1*c* la même, vue du côté interne, indiquant la position occupée par le fouet interne dans la rainure ou gouttière formée par le fouet externe.

OBSERVATIONS

SUR

L'INDIGÉNÉITÉ DES SPHYNX NERII ET CELERIO,

PAR M. DONZEL.

(Séance du 10 Octobre 1849.)

Ces deux espèces ont été, jusqu'à ce jour, considérées par tous les auteurs, entr'autres par Ochsenheimer, Godar, Duponchel (Iconographie des chenilles), Boisduval (Collection iconographique et historique des chenilles d'Europe), comme absolument indigènes à la manière de leurs congénères *Euphorbiæ*, *Galii*, *Elpenor*, etc.; c'est-à-dire comme suivant en France, en Allemagne, la même marche, les mêmes phases dans leur reproduction. C'est là je crois, une erreur : je vais essayer de le démontrer.

Elles sont proprement africaines; elles ne se trouvent en France et autre part en Europe qu'accidentellement : elles n'y sont pour ainsi dire que de passage et irrégulièrement. Je pourrais bien leur adjoindre une troisième espèce du même genre : le *Sphynx lineata;* mais, comme certaines observations m'ont été faites, je la laisse de côté pour y revenir, quand je serai mieux informé.

L'indigénéité, à n'en pas douter, existe à plus d'un

degré. De ce qu'une espèce se rencontre plus ou moins fréquemment dans une contrée, il ne s'ensuit pas rigoureusement qu'elle s'y trouve aux mêmes conditions que la plupart des autres. La nature a voulu qu'il y eût des espèces qui émigrassent, qui quittassent leur terre natale pour aller, d'une manière irrégulière, se reproduire en d'autres climats : et, certes, dans tout l'ordre de Lépidoptères, il n'en est pas de mieux organisés, de plus rigoureusement taillés que les Sphynx, pour acccomplir une pareille destinée.

J'en reviens aux deux espèces dont il s'agit; je discuterai, pour chacune d'elles, les preuves de ce que j'avance.

La chenille de *Nerii* est quelquefois fort abondante à Hyères; mais il arrive aussi que, pendant plusieurs années consécutives, on n'en voit pas une seule. Or, quand tout à coup il en apparaît en grand nombre, d'où peuvent-elles provenir, si ce n'est d'individus venus d'autre part? et, d'après les raisons que je vais faire valoir, d'où peuvent provenir ces individus, si ce n'est d'Afrique?

Ces mêmes circonstances ont été observées à Marseille, à Montpellier : ce qui est déjà un commencement de preuve en faveur de mon opinion.

C'est ordinairement dans le courant de mai que les émigrans arrivent. On m'a rapporté qu'une fois, à cette époque, on en avait vu plusieurs dans une halle, à Toulon, se poursuivant en plein jour pour s'accoupler.

C'est de ces émigrations que proviennent les chenilles qu'on trouve ensuite en juin, juillet et août. Les Sphynx qu'elles donnent produisent celles d'octobre; ces dernières ne produisent presque rien : c'est là, faute de chaleur, que s'arrête la reproduction. Les chenilles acquièrent bien toute leur taille, se métamorphosent sans peine et donnent

des chrysalides parfaitement conformées; mais si quelques-unes de ces chrysalides éclosent en hiver, il n'en sort que des individus décolorés, avortés, absolument impropres à la reproduction.

Mais, qu'on le note bien, c'est là le point essentiel de la question, *aucune* chrysalide n'arrive *vivante* au printemps suivant. Toutes, sans exception, quoi qu'en aient dit les auteurs, meurent infailliblement. C'est un fait de toute vérité pour moi et qui, surtout, a été observé par un entomologiste très éclairé : par M. Meissonier d'Hyères. Depuis vingt-cinq ans, quelques précautions qu'il ait prises, quelques moyens ingénieux qu'il ait imaginés, sur plus de mille chrysalides qu'il a possédées, il n'a jamais pu obtenir une *seule* éclosion au printemps.

Quant à moi, voilà ce qui m'est arrivé : en 1842, étant à Hyères vers le milieu d'octobre, on me donna onze chrysalides provenant de chenilles trouvées en juillet et août : cette année, elles avaient été fort abondantes.

Quelques jours après, je fus prévenu que, dans un jardin, des lauriers-roses à fleurs doubles étaient dévorés; j'y allai de suite, et en effet j'eus pour la première fois de ma vie, la joie de recueillir, de mes propres mains, cette magnifique chenille. J'en trouvai treize dont onze étaient à peu près à terme : les deux autres, à moitié de leur taille, grandirent et se transformèrent un peu plus tard : la dernière le 3 novembre.

Des onze chrysalides dont on m'avait fait cadeau, une se dessécha et les dix autres donnèrent dix papillons dont quelques-uns décolorés ou avortés : la première éclosion eut lieu le 2 novembre et la dernière un mois après.

Quant aux treize que j'avais élevées, et auxquelles j'en ajoutai dix provenant de la même époque, me confiant dans les assertions des auteurs, car M. Meissonier ne m'a-

vait point encore éclairé de son expérience, j'eus l'espoir de les conduire, toutes pleines de vie, au printemps suivant; mais comme je me rappelai que douze ans auparavant il m'en était éclos une au milieu de l'hiver, qu'elle n'avait donné qu'un Sphynx avorté et décoloré, et que j'attribuai cette éclosion, que je crus anticipée, à la chaleur artificielle de l'appartement, j'eus l'idée de les placer en plein air, de leur rendre autant que possible l'état de nature. A cette fin, je les mis dans un vase à fleur, plein aux neuf-dixièmes de terre de bruyère, que j'enterrai au nord et à l'ombre, recouvert d'une assiette. Je crus ainsi les avoir placées dans les meilleures conditions pour retarder le travail de l'enfantement.

De temps en temps, je soulevais l'assiette pour voir ce qui se passait. Pendant quarante jours environ, tout eut l'air de bien marcher : elles conservèrent leur teinte de vie. Un peu plus tard, quelques-unes commencèrent à noircir; bientôt les autres les suivirent : tout devint noir, tout fut mort!

Ce fut alors que j'allai faire part à M. Meissonier de ma déconvenue et qu'il me raconta ce que j'ai consigné plus haut.

Ainsi, la conclusion toute simple à tirer de cet exposé, c'est que, dans nos climats, le *Nerii* doit accomplir en quatre-vingt-dix jours environ toutes ses transformations, depuis l'œuf jusqu'à l'insecte parfait : ce qui est impossible en hiver; que dans un pays plus chaud il doit y mettre moins de temps; que, destiné par la nature à se reproduire sans être soumis à une longue interruption hivernale, comme nos Sphynx, sa patrie par excellence doit être une contrée où la température moyenne, en hiver, ne soit pas au-dessous de 20 degrés centigrades, comme je crois qu'elle existe au Maroc, et à plus forte

raison plus au sud : là, la multiplication doit être constante et rapide, attendu que le laurier-rose étant à feuilles persistantes, les chenilles ne peuvent jamais manquer de nourriture.

Tout ce qui vient d'être dit du *Nerii* peut être appliqué au *celerio* ; cependant, comme chaque espèce a quelque chose de particulier dans ses mœurs, je vais entrer dans quelques détails.

Le *celerio* arrive à Hyères avant le *Nerii* et y est plus rare. Dans les années de grande apparition, la chenille s'y trouverait aussi abondamment et même plus abondamment que l'autre, s'il ne fallait la chercher dans les vignes qui, au lieu d'être, comme les lauriers-roses, agglomérées dans les jardins, le long des ruisseaux, sont répandus sur une immense surface. Il s'écoule souvent bien des années sans qu'on n'en aperçoive la moindre trace.

Ce n'est qu'en 1846 que j'ai acquis la certitude de son origine étrangère. Voilà, à l'appui de mon opinion, divers faits dont, en partie, j'ai été témoin. Après un hiver fort doux, au commencement d'avril 1846, époque à laquelle les Sphynx de la localité ne sont pas éclos ou éclosent à peine, la végétation de la vigne étant déjà largement développée, on vit apparaître à Hyères une multitude de *Sphynx lineata* effacés, déchirés, volant même en plein jour : quinze ans auparavant j'avais vu un pareille invasion.

Le soir, ils affluaient sur les fleurs, et parmi eux se rencontraient fréquemment des *celerio* tout aussi dégradés, tout aussi ruinés : ce qui prouvait incontestablement que ni les uns ni les autres n'étaient nés sur les lieux, qu'ils avaient dû, au contraire, voler longtemps pour y parvenir.

A cette époque, Cantener habitait une campagne

où la température est encore plus tiède qu'à Hyères. En chassant au crépuscule, il prit quelques *celerio* parmi lesquels se trouva une femelle qui pondit. Il lui vint alors la singulière idée de chercher des œufs, et il en trouva! Il trouva même de petites chenilles venant d'éclore! Ce qui prouve combien l'apparition avait été précoce!

Puisque la simple inspection de quelques ceps avait procuré la découverte de quelques chenilles, on doit aisément se figurer la quantité qui devait en exister dans les vignes environnantes!

Cette génération, favorisée par un temps constamment beau et par les meilleures conditions atmosphériques, en produisit bientôt une seconde; celle-ci une troisième, et en nombre tellement croissant qu'en septembre, à Marseille, un enfant, dans une seule soirée, prit quarante-sept *celerio*; et qu'à Hyères, jusqu'à la fin octobre, on en voyait voler, le soir, par centaines, sur diverses fleurs.

La multiplication ne s'arrêta que devant les fraîcheurs de l'automne et devant la chute des feuilles de la vigne.

Cette dernière assertion est tellement vraie qu'un entomologiste de Montpellier ayant recueilli quelques chenilles dans le courant d'octobre, ne put les élever faute de nourriture.

Cette même année, des *celerio* qui, je pense, provenaient de la première génération, allèrent pondre dans toute la France, et sans doute dans d'autres contrées; la chenille fut trouvée en bien des endroits, surtout à Montpellier. Moi-même, par le plus grand des hasards, j'en recueillis trois à Lyon, le 14 août : prévenu à temps, ma récolte eût été bien meilleure. Les chenilles étaient à terme; je les trouvai au pied de ceps en espalier, sous des feuilles sèches, se préparant à se transformer.

L'une d'elles ne put accomplir sa métamorphose; mais

les deux autres firent deux belles chrysalides qui, trois semaines après, me donnèrent une magnifique paire de Sphynx.

Ainsi cette espèce met beaucoup moins de temps que le *Nerii* pour arriver à l'état d'insecte parfait.

Les auteurs ont dit qu'indépendamment de la vigne, la chenille mangeait du caillelait jaune; c'est possible: toutefois, je ne connais personne qui l'ait trouvée sur cette plante.

Notre collègue M. Dardoin m'a assuré qu'à Marseille elle avait été trouvée sur la belle de nuit. Je suis non seulement disposé à le croire, mais je pense encore qu'aux Canaries et en Afrique, où l'espèce est très abondante et où la multiplication ne doit pas éprouver de temps d'arrêt, elle doit vivre sur plusieurs autres plantes, attendu que s'il en était autrement, elle serait exposée à manquer de nourriture au moment où la vigne perd ses feuilles.

J'ai consulté bien des entomologistes; tous ceux qui ont élevé les deux espèces en question m'ont dit n'avoir jamais pu en amener les chrysalides vivantes, au printemps suivant. Entr'autres M. Abicot, notre collègue, m'a écrit qu'il lui était arrivé de trouver deux chenilles tardives de *celerio*, qu'elles s'étaient heureusement transformées, mais que les chrysalides avaient péri pendant l'hiver.

Comme depuis longtemps Montpellier est, en France, la terre classique de l'Entomologie pratique, j'ai prié M. Guinard de prendre à ce sujet les renseignements les plus exacts, il m'a répondu que ni lui, ni aucun de ses confrères n'avaient jamais vu éclore, au printemps ni *Nerii*, ni *celerio*, ni même *lineata*; que toutes les chrysalides qui n'éclosaient pas bien ou mal en décembre au plus tard, avortaient ou périssaient infailliblement.

Je crois donc, d'après les faits que je viens d'exposer, être autorisé à affirmer d'abord que les auteurs se sont trompés, en disant que les chrysalides de *Nerii* et de *celerio* qui n'éclosaient pas en automne, éclosaient au printemps suivant; ensuite que, si ces deux espèces peuvent être considérées comme indigènes, ce n'est point dans l'acception absolue du mot.

Ce qui constitue, il me semble, l'indigénéité complète, positive, c'est quand une espèce existe dans un pays constamment vivante à l'état ou d'œuf, ou de chenille, ou de chrysalide, ou d'insecte parfait : or les deux espèces en question sont loin de remplir toutes ces conditions.

NOTE

SUR LA CONFORMATION DU FRONT

DANS

PLUSIEURS ESPÈCES DE NOCTUELLES

ET SUR LES DIVISIONS

DU GENRE CLEOPHANA.

PAR M. GUENÉE.

(Séance du 27 Mars 1850.)

J'ai signalé à la Société, dans la séance du 27 février 1850, une anomalie dans la conformation frontale de la *Metopocera felicina*; mais en poursuivant le cours de mon travail sur les Noctuélites, je n'ai pas tardé à m'apercevoir que la mine n'était pas épuisée. Engagé aujourd'hui dans la belle tribu des Xylinides, je tombe sur un petit genre où cette conformation devient presque la règle : je veux parler du genre *Cleophana* de M. Boisduval, à propos duquel je réclame, pour quelques instants, l'attention de la Société. Entouré de matériaux innombrables, grâce à l'extrême obligeance de tous nos collègues, je puis enfin étudier ce genre sur toutes les espèces connues, et je surprendrai peut-être les lépidoptéristes en leur disant que, de toutes les Noctuélides, le genre *Cleophana*, tout nouveau qu'il est, est celui qui, à l'état parfait, réunit le moins

de caractères communs, et que je n'ai pu m'en tirer qu'en le divisant en cinq groupes génériques particuliers. Heureusement, je n'ai pas la réputation de multiplier ces coupes à plaisir, et on me sait même assez rétif sur ce point. Mais, si hétérogène qu'on puisse souffrir un genre pour ne pas fatiguer la mémoire par un morcellement qui n'aurait bientôt plus de limites, encore faut-il qu'on puisse trouver pour le désigner des caractères qui s'appliquent à toutes les espèces. Or, dans le genre *Cleophana*, il n'y en avait point; les antennes tantôt longuement pectinées, tantôt composées d'articles rhomboïdaux à angles saillants ou s'allongeant en lames qui forment des dents, tantôt à peine moniliformes, tantôt pubescentes, tantôt enfin absolument cylindriques et entièrement glabres, parcourent toute l'échelle des gradations connues; les palpes ne sont guères moins variés; le thorax est recouvert de poils soyeux semblables à ceux des *Anarta*, ou, au contraire, d'écailles épaisses; arrondi ou très carré, lisse ou muni de crêtes divergentes qui ne s'élèvent pas à moins de dix dans une espèce, et qui descendent à deux dans d'autres; le collier est tantôt relevé en capuchon comme chez les Cucullies; tantôt lisse et couché; l'abdomen est très allongé ou extrêmement court; lisse ou crêté de toutes les manières, les pattes sont longues ou courtes, grêles et nues, ou épaisses et garnies de poils fourrés; enfin, les ailes n'ont pas même pour caractère commun ces rayons longitudinaux qu'on rencontre chez presque toutes les Xylinides. Il était donc impossible de trouver des caractères sérieux pour le genre *Cleophana*, tel qu'il était composé jusqu'à présent : aussi tous ceux qui ont été donnés jusqu'ici, à commencer bien entendu par les miens, sont inapplicables à la majeure partie des espèces; ou tellement vagues qu'ils deviennent tout à fait inutiles,

L'objet principal de cette note étant l'étude d'un seul organe, chez un de ceux que j'en ai démembrés, je ne veux pas l'allonger en entrant dans les détails qui m'ont forcé à créer les cinq genres en question ; je dirai seulement comment ils se trouvent composés, en observant, pour rassurer les entomologistes que ce morcellement effraiera, malgré sa justification, que c'est le seul genre, dans toutes les Noctuélides qui m'ait nécessité un fractionnement aussi considérable, eu égard au petit nombre de ses espèces.

Le premier genre a déjà été séparé par moi, dans mon *Essai sur les Noctuélides*, sous le nom d'*Epimecia*, et adopté par Duponchel. Il me paraît plus justifié que jamais. Le second comprendra trois espèces, savoir : la *Cymbalariæ*, la *Cyclopæa* et une jolie petite Noctuelle que j'ai regardée jusqu'ici comme une *Anarta*, et que j'avais placée moi-même dans mon genre *Heliodes*, avec l'*arbuti*, faute d'avoir pu l'étudier suffisamment : la *rupicola* du Wien. Verz. Je donnerai à ce petit genre nouveau le nom d'*Omia* qu'Hubner a appliqué, dans son Catalogue, à tout l'ancien genre *Cleophana*. Le troisième, qui reste encore un peu mélangé, et auquel je laisse le nom de *Cleophana*, va nous occuper plus spécialement. Le quatrième, parfaitement homogène, comprendra la *Linariæ*, l'*olbiena*, la *platyptera* et l'*opalina* : il a reçu déjà le nom de *Calophasia* de M. Stephens. Enfin le cinquième, qui ne renferme que la *Laudeti*, s'éloigne encore bien davantage des autres et n'appartient même pas, selon moi, à la tribu des Xylinides : je l'ai nommé *Enterpia*, et je l'ai placé dans la tribu des Héliothides, non loin du genre *Chariclea* (qui rentre aussi dans cette tribu, comme MM. Treitschke et Rambur l'ont fort bien observé), entre mon genre *Rhodophora*, qui ne comprend que des espèces exotiques, et un petit genre que j'ai créé

sous le nom de *Stephania* et qui ne comprend que la *puniceago*, fort mal à propos placée jusqu'ici dans les *Xanthia*, avec lesquelles elle n'a pas le moindre rapport.

Mais laissons tous ces détails de classification qu'on trouvera développés et justifiés dans mon *Species*, et abordons la conformation exceptionnelle du front dans les démembrements de l'ancien genre *Cleophana*. Il est garni, comme chez le genre *Metopocera*, d'une pièce saillante à bords relevés en forme de cuvette et d'une consistance cornée comme le front lui-même, mais la figure de cette pièce varie suivant les espèces. Chez la *Cl. Yvanii*, elle est complétement circulaire avec un tubercule placé au centre, épais, obtus, déprimé et comme canaliculé au sommet. Chez la *Dejeanii* la cuvette est à peu près de même forme, mais le tubercule est arrondi et granuleux à l'extrémité. Chez la *penicillata* il est beaucoup plus long et atteint près d'un millimètre ; il est conique, lisse, et son sommet est régulièrement concave : on peut le comparer trivialement à un chapeau catalan. Chez l'*Anarrhini*, enfin, il n'y a point de tubercule, et c'est la partie antérieure de la cuvette qui s'avance en forme de languette évidée en cuilleron et à angles arrondis. Dans la *serrata* et l'*antirrhini* tout disparaît, et le front redevient lisse comme chez toutes les autres Noctuelles : il en est de même de toutes les *Calophasia* et des genres *Epimecia* et *Enterpia*. Dans le genre *Omia* la cuvette reparaît ; mais le tubercule, déjà très raccourci et fortement creusé au sommet, chez la *rupicola*, ne laisse plus à sa place qu'une convexité insignifiante dans la *cymbalariæ*.

Au reste, la conformation frontale qui nous occupe n'est point particulière à la tribu des Xylinides : celle des *Héliothides* nous en fournit aussi plusieurs exemples. Ainsi la *Chariclea delphinii* a le front proéminent, cha-

griné, s'avançant en une sorte de cône très tronqué et sillonné par des saillies ou replis; la *Prazanofzkyi* présente une sorte d'écusson demi-circulaire à bords un peu relevés, mais sans forme régulière; la *Steph. puniceago* porte une espèce de petite couronne dont les bords sont relevés à pic et dont le milieu est convexe et recouvert de poils qui convergent vers le centre; enfin la *Friwaldjzkyi* a le front prolongé en une large languette tridentée sous laquelle on aperçoit, à la base de la trompe, une touffe de poils verticillés qui figurent un petit astérisque. Je ne doute point qu'il n'existe encore dans d'autres tribus des exemples de cette conformation exceptionnelle du front, et que cet organe, si peu étudié jusqu'ici, ne nous réserve encore d'autres surprises. Venons-en maintenant aux conclusions générales qu'on peut tirer de la présence de la pièce appendiculaire qui fait le sujet de cette notice.

Et d'abord, quant à la classification, elle rentre dans la règle ordinaire de tous les caractères; c'est-à-dire que, précieuse dans certains cas comme caractère générique, elle devient tout à fait spécifique dans d'autres. Ainsi on vient de voir que toutes les *Omia* la possèdent et qu'elle manque dans toutes les *Calophasia*, tandis que les *Cleophana* les plus manifestement voisines les unes des autres en sont alternativement pourvues ou dépourvues. C'est l'histoire des antennes, des palpes, des nervures, des pattes, etc., dans lesquels on a cru successivement découvrir un caractère rigoureux et absolu, puis qu'on a trop vite décrié, après les avoir prônés trop exclusivement. J'ai dit dans mon introduction, et je n'hésite pas à répéter ici qu'il en sera de même de tous les organes internes ou externes dans lesquels on voudra découvrir un caractère de genre unique et infaillible. Construit à grand'peine sur les espèces connues aujourd'hui, il

règnera plus ou moins longtemps, suivant qu'il sera plus ou moins difficile à vérifier, soit à cause de l'exiguité des pièces sur lesquelles il repose, soit à cause de l'habileté de main qu'exigera son observation; mais il arrivera toujours un temps où il sera reconnu inapplicable à toutes les espèces et où il tombera comme tout ce qui est artificiel.

Si nous en venons maintenant aux conjectures sur l'usage de cette singulière pièce appendiculaire, nous nous trouverons très déroutés. Rien de plus naturel d'abord que de supposer que la nature a armé le front de ces Noctuelles d'un instrument destiné à fendre ou à perforer la coque à l'endroit où le papillon doit trouver passage, et cette supposition est d'autant plus logique que les coques des *Cleophana* sont composées d'une soie gommée qui devient, en se séchant, aussi dure que le parchemin. Ce n'est donc plus seulement la tête de la chrysalide que les *Cleophana* ont à briser, mais encore une enveloppe d'une consistance telle, que leur sortie nécessite évidemment un moyen d'action particulier. Rien de mieux sans doute, mais alors pourquoi les *Calophasia*, les *Epimecia*, et même deux des espèces de *Cleophana*, qui ont absolument les mêmes obstacles à vaincre, n'ont-elles pas été pourvues par la nature du même instrument? Il faut donc lui chercher un autre usage, et j'avoue qu'il est besoin pour cela d'une imagination plus féconde que la mienne. Je me borne à constater deux circonstances qui pourront peut-être contribuer à mettre mes successeurs sur la voie. La première, c'est que l'appendice en question existe tout aussi développé chez la femelle que chez le mâle, et que par conséquent il n'est point, comme chez les Coléoptères, l'attribut exclusif d'un seul sexe. Ce serait donc peine perdue que de lui chercher un usage dans l'acte générateur. La seconde, c'est que la cuvette se trouve parfois

remplie en partie de matières granuleuses jaunâtres demi-transparentes dont je n'ai pu encore constater la nature, même en l'observant au microscope. Est-ce un pollen particulier dont l'animal, en se roulant dans les fleurs, aurait retenu sur cette partie une certaine quantité de globules? Je ne puis le croire, à en juger par son aspect. Sont-ce des grains de sable? Et alors, dans quel acte le front aurait-il pu les ramasser? Est-ce enfin une exsudation particulière qui se serait concrétée à la base de la trompe qui est très voisine de notre appendice? La présente note est déjà assez longue pour que je n'entre pas dans l'examen de ces questions : il faut d'ailleurs laisser à chacun sa part d'observations à faire, et mon but, aujourd'hui, n'était que de signaler cette nouvelle veine à l'attention de mes collègues.

DESCRIPTION

D'UN

LÉPIDOPTÈRE NOUVEAU

DE LA TRIBU DES SATURNIDES,

Appartenant à la Faune centrale d'Espagne.

PAR LE DOCTEUR MARIANO DE LA PAZ GRAELLS (1).

(Séance du 26 Décembre 1849.)

SATURNIA ISABELLÆ.

(Pl. VIII.)

Alis patentibus, anticis rotundatis, posticis caudatis, omnibus viridibus, subdiaphanis, basi lanuginosis, marginibus nervisque purpureo-ferrugineis, ocellatis, ocellis fenestratis, annulatis; in uno quoque, annulo externo nigro, interno dimidio luteo, dimidio purpureo. Alarum anticarum limbo externo, luteo et nigro quadrivittato, posticarum tantùm trivittato. Corpore longe villoso; oculis nigris; fronte, antennis scapulisque luteolis; cervice tergoque purpurascentibus; abdomine ex luteo, nigro et purpureo-obscuro annulato. Pedibus purpureis, femoribus lanugine flava longe ciliatis.

Lat. alar. pat. 11 cent.

(1) Ce mémoire a été traduit de l'espagnol en français p M. L. Fairmaire.

Larva. Ex albido punctatissima, fascia lata dorsali abdomineque rufescentibus, lateribus viridibus. Segmentis tribus primis antea atro-purpureo luteoque maculato-marginatis; cæteris præter duos ultimos, rubello-purpureo annulatis; annulis a maculis oblongis niveis tuberculoso piliferis, verticillatis. Pilis tuberculorum trium segmentorum priorum flaveolis, reliquis albicantibus.

Puppa brunnea, folliculata, folliculo lano pyriformi, apice elastico, dehiscente.

Cette magnifique *Saturnia* est, en Europe, l'unique représentant connu jusqu'à ce jour, de la section des *caudatæ*, à laquelle appartiennent les *S. Luna*, *Selene*, etc., toutes espèces exotiques.

La *Saturnia Isabellæ* a les ailes subdiaphanes; le fond de la couleur est d'un beau vert clair; les bords et nervures d'un rouge ferrugineux. Les antérieures sont arrondies à l'angle postérieur, et les postérieures ont l'angle anal prolongé en forme de queue dirigée en dehors. Sur le disque de chaque aile, on voit une tache ocellée, formée par un anneau extérieur noir et un autre intérieur, dont la moitié externe est jaune et l'interne pourpre; ciliée de blanc; la pupille est fenêtrée et elliptique. Le limbe du bord postérieur, outre sa couleur, d'un rouge ferrugineux, offre sur les ailes antérieures deux bandes jaunes, bordées intérieurement et extérieurement par quelques lignes noires; celle qui sépare les deux fascies plus large et comme formée de petites raies transversales et parallèles. Sur les ailes postérieures, on ne voit qu'une seule bande jaune, bordée de noir intérieurement et extérieurement. Sur les quatre ailes, les nervures rouges, qui viennent se terminer sur le bord, divisent les bandes jaunes en différentes portions qui forment des taches qua-

drangulaires, qui deviennent semi-lunaires à l'angle anal et ovales-oblongues sur la queue. Leur base est couverte de poils jaunes et pourpres sur la première paire, pâles sur la seconde dont le bord intérieur ou anal, d'un ferrugineux rougeâtre, est frangé de longs poils.

La face inférieure des ailes est assez semblable à la supérieure, avec cette seule différence qu'elle est plus pâle, et que le bord antérieur des postérieures est cilié. Tout le corps est densément couvert d'une villosité, longue, très fine et de couleur variée. Les yeux sont noirs, la tête, les antennes et les épaules jaunes; le corselet est d'un rougeâtre-pourpre; l'abdomen est annelé de jaune, de noir et de pourpre obscur; enfin les pattes sont d'un rouge purpurin, avec les cuisses ciliées de longs poils soyeux et jaunâtres.

La chenille de la *S. Isabellæ* est une des plus belles que je connaisse parmi les Nocturnes de l'Europe. Le fond de sa couleur est d'un vert-pomme sur les côtés et d'un brun rougeâtre clair sur le dos et l'abdomen : elle est couverte partout de nombreux petits points blancs. La tête, de couleur obscure, a quelques lignes jaunâtres formées par la réunion de plusieurs des points qui la couvrent. Le segment post-cervical est de couleur jaune et a en outre une tache transversale d'un pourpre obscur, pontuée de blanc. Sur le deuxième segment, la tache de la partie antérieure est d'un pourpre-noir et le pli est jaune; il en est de même pour le troisième segment, avec la différence que la tache pourpre est divisée en deux par la prolongation de la bande dorsale. Ces deux segments sont plus renflés que les autres; et quand la chenille est inquiétée, elle fait entendre un bruit analogue à celui que produit celle de la *S. pyri*, et retire sa tête sous ces segments qui lui forment une espèce de capuchon. Les

autres segments, à l'exception des deux derniers qui sont entièrement de la couleur de la bande dorsale, ont chacun un anneau d'un pourpre rougeâtre et six taches blanchâtres, oblongues, tuberculifères, disposées en verticilles, dont les petits tubercules se terminent par un pinceau de poils blancs : l'avant dernier segment a un tubercule situé sur la ligne médiane, et les poils y sont plus longs. Il en est de même pour les 2e et 3e segments : seulement leurs tubercules, ainsi que les poils, sont jaunâtres; les vraies pattes sont d'un rouge obscur qui est plus foncé sur la partie calleuse des fausses.

La chrysalide, de couleur et de forme analogues à celles des autres *Saturnia* européennes est enveloppée d'une coque pyriforme, disposée comme celle de la *Pavonia major*, mais très molle et de peu d'épaisseur; de telle sorte que, dans quelques endroits, on distingue la chrysalide dans son intérieur.

Ce magnifique Lépidoptère a été l'objet de mes désirs et de mes recherches, pendant onze années consécutives. Récemment établi à Madrid, j'eus le plaisir de connaître M. Juan Mieg, célèbre professeur de Physique de S. M., et naturaliste distingué qui, dans nos conversations entomologiques, m'assura plusieurs fois que la *Saturnia Luna* existait dans notre faune. Cette affirmation surprenante stimula ma curiosité de telle sorte, qu'après avoir pris tous les renseignements nécessaires, je résolus de faire les plus grands efforts pour retrouver ce beau Lépidoptère américain. Mes recherches furent vaines jusqu'au printemps de 1848, époque à laquelle je rencontrai une chenille qui, par ses caractères génériques, me fit soupçonner de suite qu'elle appartenait au papillon que je cherchais; car je n'avais aucun doute sur le genre dont elle faisait partie, et j'étais sûr que ce n'était pas la chenille

des quatre espèces de *Saturnia* connues en Europe. Au printemps de cette année (1849), je retournai au même endroit, et après trois jours de recherches continuelles et minutieuses, j'eus le bonheur de rencontrer, non le Lépidoptère que le professeur Mieg croyait avoir vu et que je cherchais avec ardeur, mais bien l'espèce que je viens de décrire, et qui avait donné lieu à l'erreur de mon savant ami. En effet, la *S. Isabellæ* a une certaine ressemblance avec la *S. Luna*, mais elle s'en distingue d'une manière très précise par les caractères que j'ai indiqués dans ma description. Comme toutes les espèces du même genre qui vivent dans notre pays, l'insecte parfait naît au printemps, sa chenille vit deux mois, après lesquels elle se transforme en une chrysalide, état où elle passe les dix autres mois.

Quand j'aurai complété l'étude des mœurs de cet insecte, je me propose d'en faire part à mes savants collègues, comme je l'ai déjà fait pour des découvertes moins importantes.

Explication de la Planche VIII.

1. Chenille.
2. Coque.
3. Chrysalide.
4. Insecte parfait. Femelle vue en dessus.
5. *Idem* Femelle vue en dessous.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PROVENANT DE LA CAZAMANCE (AFRIQUE) (1).

PAR M. LE GÉNÉRAL FEISTHAMEL.

(1re partie).

(Séance du 27 Février 1850.)

1. Acroea Seis. Boid.

Alæ fulvæ nigro punctatæ; anticis ad extimum macula fascia subdiaphana; posticis nigro marginatis lunulis fulvis. Omnes subtus pallidiores; posticis punctis marginalibus tribusque basalibus flavo-albis.

Les quatre ailes sont d'un jaune fauve, parsemé de quelques points noirs qui sont disposés sur deux lignes

(1) La Cazamance est un fleuve qui coule parallèlement à celui de la Gambie et qui se jette dans la mer à environ cent vingt lieues de Saint-Louis (Sénégal). Son embouchure est donc 40 lieues plus loin que celle de la Gambie.

Le gouvernement français fait construire sur les bords de ce fleuve, à 30 lieues environ de son embouchure, un fort qui en porte le nom, afin de protéger les navires marchands qui le remontent pour se

transversales ; la première, qui en contient ordinairement quatre, coupe l'aile supérieure à peu près en deux parties égales ; l'autre ligne transversale, située plus près du sommet, est également composée de quatre points noirs, mais beaucoup plus petits. Ces derniers points servent de bordure à une tache transparente transversale qui s'étend jusque près du sommet. Enfin on aperçoit un gros point noir, quelquefois deux sur l'intervalle qui existe entre les quatre points et la base des ailes supérieures.

Les ailes inférieures, parsemées de points noirs irrégulièrement disséminés, sont bordées extérieurement d'une bande noire accompagnée de lunules fauves.

Le dessous des quatre ailes, plus pâle que le dessus, lui ressemble entièrement : seulement trois points d'un blanc légèrement fauve sont placés à la base des inférieures,

dre à Sedhiou, où ils échangent de la gomme, des dents d'éléphant, etc., avec les naturels du pays.

Les bords de la Cazamance, auprès du fort, sont couverts de roseaux très épais et très élevés ; les autres parties, habitées par des Yolofs, sont en général bien cultivées et couvertes de nombreuses rizières. La végétation y est fort belle dans les endroits qui ne sont pas en culture, étant facilitée par une chaleur humide qui règne presque constamment, mais qui rend le climat très dangereux pour les Européens, surtout pour ceux qui ne craignent pas d'affronter le soleil pour colliger les insectes. Aussi nous ne saurions trop louer le zèle courageux de M. le capitaine Caternault qui a exploré cette région insalubre avec un grand soin et enrichi la science d'une quantité d'espèces nouvelles. Nous consignons de nouveau ici les expressions de notre reconnaissance.

Les forêts sont en général composées de *Cayecedra*, *Carapa*, *Bignonia*, *Combretum*, *Pterocarpus*, *Achodiorcarpus*, *Smeathmania*, *Mimosa*, etc., etc. Les beaux ombrages de ces forêts favorisent le développement d'une riche entomologie.

près du corps, au milieu de quelques autres d'un beau noir.

La femelle offre les mêmes dessins; mais comme dans les autres espèces de ce groupe elle est un peu plus grande que le mâle, d'une couleur plus obscure et offre des dessins moins prononcés.

Le corselet est noir, parsemé de quelques points blancs. L'abdomen est de couleur fauve et les antennes sont noires.

Se trouve en Gambie. Collections Boisduval et Feisthamel.

2. Hypanis Cora. Feisth.

Affinis Pollinicis *et supra similis. Alæ rotundatæ, subdenticulatæ fulvæ, fascia baseo margineque fulvo maculato nigris; posticæ subtus obscure ferrugineæ fascis tribus macularibus albis.*

Cette jolie espèce est voisine de *Pollinice* et lui ressemble tout à fait en dessus. Les ailes de couleur fauve sont arrondies et légèrement dentelées. Une large bande noire, ornée de taches fauves, termine les ailes inférieures. Le dessous des ailes est de couleur ferrugineuse foncée et les inférieures sont traversées par trois bandes maculaires parallèles d'un blanc jaunâtre dont les deux premières liserées de noir et la sub-terminale lunulée.

La tête, le corselet et l'abdomen sont de couleur ferrugineuse, avec une ligne supérieure dorsale de couleur noire.

Prise à la Cazamance, par le capitaine Caternault. Collections Boisduval et Feisthamel.

3. Salamis Ethyra. Feisth.

Affinis Chorimene *et supra fere similis. Alæ sinuatæ, angulatatæ; supra fuscæ; strigis macularibus sordidè luteis; anticarum puncto apicali albo; subtus cinereo-fuscæ, ad limbum pallidiores striga communi fusca, extus in posticis maculis duabus albis ad costam fœta.*

Cette espèce est voisine de *Chorimene* et lui ressemble presque entièrement en dessus. Les ailes sont découpées et anguleuses. Le dessus de couleur noirâtre, est traversé par des stries maculaires d'un jaune sale et accompagné d'un point blanc au sommet. Le dessous des quatre ailes est de couleur cendrée, plus claire vers les bords et traversée par une raie commune noirâtre. On aperçoit sur cette raie, près la côte des inférieures, deux taches blanches brillantes : un petit point blanc existe souvent aussi sur la côte près des bords.

Les antennes, le corps et l'abdomen participent de la couleur des ailes.

La femelle est semblable au mâle, seulement les ailes sont moins découpées.

Cette espèce, découverte par le capitaine Caternault, se trouve communément dans les environs de Cazamance.

Nota. Nous possédons une variété dans laquelle on aperçoit, sur le dessous des ailes inférieures, une rangée décroissante de sept taches blanches, placée sur la ligne transversale commune, au lieu de deux seulement qu'on y trouve le plus ordinairement.

Collections Boisduval et Feisthamel.

4. Salamis Antilope. Feisth.

Alæ sinuato angulatæ fulvæ, fasciis duabus angulatis,

striga basali didyma limboque fuscis; subtus corticinæ striga communi recta pallide lutea.

Port et taille de *Malena* et d'*Almana* (Inde); dessus des quatre ailes d'un jaune fauve, avec l'extrémité brunâtre, glacé de gris violâtre sur la tranche, chez les individus bien frais. Une série sub-marginale de petites points noirs, comme dans les espèces voisines, mais jamais ocellés ou ponctués de blanc; outre cela, les ailes sont traversées par une bande commune noire en zigzag ou fortement sinuée, laquelle bande est précédée sur les ailes de devant d'une raie arquée de la même couleur, précédée elle-même d'une double liture noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris tanné plus ou moins brun, selon les individus, avec quelques raies ou ondes plus obscures, rappelant un peu le dessin de la face opposée; les quatre ailes sont en outre traversées par une raie droite commune d'un blanc jaunâtre, située comme dans les espèces analogues. Les points de la face opposée sont ici à peine distincts.

Le corselet, l'abdomen et les antennes sont fauves.

La femelle, ou l'individu que nous prenons pour tel, ne diffère en aucune façon du mâle.

Cette espèce n'est pas rare à la Cazamance. Collections Boisduval et Feisthamel.

5. Euryphena Gambiæ. Feisth.

(Pl. 9, fig. 2.)

Affinis Eury. Guineensis; *alæ supra fulvæ, feminæ pallidiores in utroque sexu fusco-fasciatæ; subtus cinereo-violaceæ disco anteriorum flavescenti, posticarum limbo costaque late sinuatim, fuscis.*

Le genre Euryphène se compose, jusqu'à présent, d'une quinzaine d'espèces africaines dont il n'y a guère que la moitié de décrites ou de figurées. Celle que nous décrivons ici appartient au groupe des *Cocalia* Fab., *Lysandra* Drury, *Senegalensis* Boisdv. et *Guineensis* Boisdv. Elle se rapproche surtout de cette dernière par la taille, le dessin et la couleur du dessus des ailes, mais elle en diffère complétement par dessous.

Le dessus des ailes est fauve comme dans la *Guineensis*, avec un dessin à peu près semblable, c'est-à-dire des raies et des bandes maculaires brunes, mais le contour des ailes est sensiblement plus sinué.

Le dessous des ailes supérieures est d'un fauve pâle, avec des raies costales d'un gris brunâtre ne dépassant pas la nervure médiane, et vers l'extrémité qui est lavée de brun, deux rangées de petits points noirâtres dont les antérieures plus marqués et doublés de blanc en avant.

Le dessus des inférieures est d'un gris violâtre ondé, avec des bandes brunes assez larges, contournant l'aile depuis la base jusqu'à l'angle anal; cette même bande est profondément sinuée le long de la côte et offre, dans son premier sinus, deux litures blanches irrégulières, suivies d'une petite raie courte, transversale, sinuée, brune; sur la partie d'un gris violâtre, on aperçoit, en outre, une raie plus ou moins distincte de points blancs doublés de brun s'alignant avec ceux des ailes supérieures.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, comme chez la *Guineensis*. Le fond, de la couleur du dessus, est d'un gris blanchâtre pâle, au lieu d'être fauve; le dessous offre le même dessin que dans le mâle.

Cette espèce ne paraît pas très rare, dans les environs de la Cazamance. Collections Boisduval et Feisthamel.

Nota. Fabricius a décrit plusieurs espèces appartenant

à ce genre, mais ses descriptions sont si courtes qu'il nous a été impossible d'y reconnaître la nôtre : c'est ce qui nous a fait supposer qu'elle n'a pas encore été mentionnée par les auteurs.

6. *Euryphene Phreone*. Boisdv.

Affinis Cocaliæ; *alæ maris apice sub acutæ supra fulvæ, nigro fusco-fasciatæ, in anterioribus fascia obliqua ante apicem luteo-fulvæ; alæ feminæ supra cæruleo-casiæ anticarum dimidio apicali nigro fusco fascia obliqua alba; subtus in utroque sexu cinereo-rufescentes, linea media communi intus convexa albida.*

La femelle du *Phreone* était seule connue et figurait dans la collection de notre savant collègue M. Boisduval, parmi les *Evana* dont elle a tout l'aspect. Mais ayant reçu plusieurs mâles, rapportés de la Cazamance par le capitaine Caternault, nous avons reconnu que c'était un Euryphène bien voisin du *Cocalia*.

Au premier aspect les mâles du *Phreone* et du *Cocalia* sont en tout semblables. Ils diffèrent cependant en ce que chez le Phréon la coupe des ailes est plus aiguë au sommet et plus concave au bord terminal, et surtout parce que la cellule est d'un fauve clair sur lequel ressortent vivement tous les signes noirs, tandis qu'elle est concolore avec le fond, chez le *Cocalia*. Enfin en ce que la ligne subterminale des inférieurs fortement dentée chez le *Phreone*, est seulement onduleuse chez le *Cocalia*. Les ailes du mâle sont de couleur fauve, avec des bandes d'un brun noirâtre; sur les antérieures une large bande de couleur fauve jaunâtre traverse obliquement le sommet. Les ailes de la femelle sont, en dessus, de couleur bleu-

azur, avec le bord d'un brun noirâtre. Le sommet des ailes, qui est noir jusqu'à la moitié de l'aile, est traversé par une bande oblique blanche.

Le dessous des ailes, dans les deux sexes, est de couleur grise tirant sur le violâtre. Celui des supérieures est marqué d'une large place occupant la dernière moitié de l'aile, arquée et précédée d'une bandelette claire. Le dessous des inférieures est varié de brunâtre avec une bande vague irrégulière, noirâtre, commençant au bord abdominal et s'éteignant vers la cellule. Dans quelques individus, ces dessins sont plus délayés, mais les caractères n'en persistent pas moins.

On trouve assez facilement cette espèce à la Cazamance. Collections Boisduval et Feisthamel.

7. Euryphene Cocalia. Fab.

Alæ maris apice sinuatæ extimo tenuissime niveo, supra obscure fulvæ fusco-fasciatæ, in anterioribus fascia obliqua ante apicem ochracea; alæ feminæ supra cæruleo-cæsiæ limbo fusco; anticorum dimidio apicali fusco, fuscea obliquo ochraceæ extimoque niveo; subtus in utroque sexu, cinereo rufescentes linea media communi, fusca intus convexa.

Le mâle de l'*Euryphene Cocalia* a été décrit par Fabricius, et la femelle m'a été envoyée, il y a peu de temps d'Angleterre sous le nom d'*Adriana*. Aujourd'hui que le mâle et la femelle ont été trouvés à la Cazamance, nous avons pensé faire une chose utile à la science en les décrivant tous deux.

Les ailes du mâle sont en dessus d'un fauve brun, avec quatre lignes noires maculaires communes transversales. L'extrémité du sommet des ailes est terminée par une tache blanche très mince, une bande couleur d'ocre tra-

verse obliquement devant le sommet des ailes qui est aussi d'un fauve obscur.

La femelle, beaucoup plus grande que le mâle, n'a de commun avec lui que la tache blanchâtre du sommet des ailes, ainsi que la bande ocréacée qui traverse obliquement le sommet des ailes supérieures.

Les quatre ailes sont noires, elles sont coupées par une bande très large, commune, transversale, de couleur bleu châtoyant et arrondie en arc parallèlement au bord des ailes. Cette belle tache bleue est elle-même partagée en deux parties par une petite bande noire en cercle placée près du bord inférieur des ailes. Un petit cercle de points noirs entoure la partie obscure qui environne le corps et l'abdomen.

Le dessous des quatre ailes est de couleur cendrée, partagé en deux parties par une ligne médiane convexe en dedans. La partie en dedans de la ligne, du côté du corps, est beaucoup plus claire que l'autre; le corps et l'abdomen participent de la couleur des ailes.

Les antennes sont brunes, à l'exception de la massue qui est couleur d'ocre.

Cette espèce a été trouvée par le capitaine Catanault à la Cazamance où elle ne paraît pas rare. Collection Boisduval et Feisthamel.

8. Charaxes Pollux. Cramer.

(Pl. 9, fig. 1)

Nigro-fusca alis supra fascia communi vallide fulvo; posticis punctis marginalibus cæruleis; omnibus subtus nigro fuscis, ad baseis annulis, fasciaque media albis.

Ce magnifique *Charaxes* a été figuré par Cramer, mais

d'une manière si inexacte que nous ne l'avions pas reconnu. C'est en feuilletant l'Encyclopédie que Godard a attiré notre attention à ce sujet : car il signale la figure de Cramer comme tout à fait méconnaissable. La beauté de ce Lépidoptère, qui rivalise avec les espèces les plus éclatantes de l'Afrique, nous a décidé à en donner une nouvelle figure très exacte. On jugera par l'exécution de la planche 9me que les deux habiles artistes, MM. Grolleau et Migneaux, qui se sont offerts généreusement à réhabiliter ce superbe Lépidoptère, ne sont pas restés en dessous de leur tâche.

Cette belle espèce fait partie du groupe de *Jasius*, *epijasius*, *Pelias*, *Brutus* et *Castor*. Le dessus des quatre ailes est d'un noir-brun, avec une bande transversale, commune, d'un fauve pâle, un peu maculaire, n'atteignant pas le bord abdominal des inférieures, bifide vers le sommet des ailes supérieures et marquée sur ces mêmes ailes de deux taches de la couleur du fond. Les ailes inférieures, qui ont deux queues inégales, comme chez les espèces du même groupe, offrent parallèlement à leur bord postérieur une rangée de petites taches bleues s'alignant vers le bord externe avec deux ou trois lunules d'un fauve pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun très noir vers la base qui est chargée de taches annulaires et de hiéroglyphes blancs, comme dans les espèces voisines ; vient ensuite une bande commune, blanche, bordée de fauve sur les ailes supérieures et sur les inférieures, où elle est d'un blanc beaucoup plus pur, par une large bande ferrugineuse : outre cela, ces deux dernières présentent vers l'extrémité une série submarginale de taches ou de lunules violâtres, appuyées sur une tache fauve. A l'extrémité des supérieures, on remarque encore une série de grosses taches noires.

Le corps est très robuste, proportionnellement plus fort que dans notre *Jasius*.

Comme dans les espèces de ce groupe, la femelle ne diffère pas essentiellement du mâle.

Ce *Charaxes* remarquable a été trouvé dans les environs de Cazamance par le capitaine Caternault ; il n'y est pas rare, mais il est très difficile à prendre à cause de la rapidité de son vol. Collections Boisduval et Feisthamel.

9. Charaxes Epijasius. Cramer.

(Aberratio.)

Dans le nombre considérable d'*Epijasius* que nous avons reçus du Sénégal, il s'est trouvé une variété assez extraordinaire pour mériter, suivant nous, une description.

Le dessus des ailes supérieures est semblable à l'espèce typique, mais la bande jaune des inférieures disparaît pour faire place à une couleur verdâtre presque semblable à celle de la bande verte qui occupe le milieu de l'aile inférieure.

Mais c'est le dessous des ailes qui a surtout attiré notre attention ; le fond des quatre ailes est de couleur brune tirant sur le vert, une bande large, transversale, commune, beaucoup plus claire que le fond et placée le long du bord extérieur semble partager le dessous des ailes en deux parties distinctes et presque égales ; tous les jolis dessins de l'espèce typique ont disparu : on ne retrouve absolument rien qui y ressemble que la partie de la bande jaune transversale, placée le long du bord extérieur des ailes supérieures : on devine aussi la place des belles lunules bleues au bas des ailes inférieures.

Cette curieuse variété de l'*Epijasius* a été trouvée en Cazamance par M. Caternault. Collection Feisthamel.

10. Charaxes Ephyra. God

Alæ maris supra nigræ, punctis costalibus anticarum sæpius subnullis, cæsio-virescentibus, lunulis posticarum albidis; alæ feminæ supra fuscæ fascia communi in anticis bifida, ochracea in posticis latiori albido-cæruleo; subtus in utroque sexu lineis sinuatis nigris.

Le mâle de ce *Charaxes* a été décrit par Godard, dans l'Encyclopédie, mais la femelle, jusqu'à présent, était inconnue. Comme elle vient de nous parvenir de la Cazamance, nous nous sommes déterminé à la faire connaître. La description du mâle par Godard se rapporte entièrement à ceux que nous possédons, seulement il y a des individus qui diffèrent légèrement les unes des autres par la quantité de petits points bleu de ciel qui sont placés sur le bord supérieur des ailes. Il y en a quelquefois trois ou quatre dont deux placés l'un sous l'autre.

Les ailes inférieures sont quelquefois sans taches, tandis que l'on aperçoit sur d'autres une ligne fulgurale verdâtre qui semble une répétition du dessous.

La femelle, plus grande que le mâle, est d'un noir-brun, avec une bande transversale commune, d'un fauve pâle sur les supérieures et s'adoucissant sur les inférieures, jusqu'à une teinte de blanc de lait. Cette bande un peu maculaire bifide vers le sommet des ailes supérieures s'appuie sur le bord abdominal. Les inférieures, qui ont deux queues égales, ont la frange verdâtre jusqu'à la seconde queue, où elle se change ensuite en une couleur fauve. On retrouve, chez la femelle, les huit

traits blancs que nous avons décrits dans le mâle, mais plus prononcés.

Le dessous des ailes est d'une couleur cendrée claire : on y remarque la trace de la bande transversale du dessus des ailes et ensuite toutes les lignes hiéroglyphiques noires du mâle.

Le corselet, la tête, l'abdomen et les palpes sont noirs en dessus et fauves en dessous. Les antennes sont entièrement noires. La tête est ornée de quatre points blancs ; on en découvre deux autres sur chaque épaule. Le reste comme chez le mâle.

Se trouve en Cazamance. Collection Feisthamel.

11. Charaxes Horatius. Fab.

Alæ maris supra nigræ, fascia terminali fulva anticarum maculari abbreviata posticarum sæpius ocellata; alæ feminæ supra fuscæ fascia communi lata media bifida lineaque marginali in posticis fulvis ; subtus in utroque sexu ferruginæ lineis nigris fasciisque pallidis.

Le mâle de cette espèce a été décrit par Fabricius, sous le N° 202, mais il n'a pas connu sa femelle ni son habitation. Nous croyons devoir compléter sa description en ajoutant, pour ce qui concerne le mâle, dont nous avons consulté plusieurs exemplaires, que, dans certains, au lieu de cinq points noirs ocellés et placés sur la bande rouge du dessus des ailes inférieures, on n'en rencontre que trois et quelquefois deux seulement.

Voici la description de la femelle, qui est un peu plus grande que le mâle. Le dessus des quatre ailes est de couleur brune obscure, avec une bande médiane, commune, large, d'un jaune fauve, bifide et maculaire sur les ailes

supérieures et finissant au bord abdominal des inférieures. En arrière de ces bandes, sur ces mêmes ailes, on remarque une série de lunules blanchâtres peu prononcées, appuyées sur une petite bordure d'un fauve vif, liseré de noir et donnant naissance à deux petites queues de longueur égale.

Le dessous des quatre ailes est plus pâle que dans le mâle. Il offre le même dessin avec la bande de dessus qui se reproduit d'une couleur plus pâle. Entre cette bande et le corps règne une autre bande étroite, brune également, commune, bordée sur les ailes supérieures seulement de de petits traits noirs sinués. On retrouve à la base des supérieures les trois points noirs qui existent dans le mâle.

Enfin le dessin du dessus des ailes inférieures se répète dans le dessous : seulement les traits blanchâtres qui règnent le long du bord des ailes inférieures sont remplacés par sept lunules blanchâtres dont la postérieure contient deux pupilles noires.

Cette espèce a été trouvée sur les bords de la Cazamance, par le capitaine Caternault : elle n'y est pas rare. Collections Boisduval et Feisthamel.

12. Charaxes Protoclea. Feisth.

Affinis Horatii *at ecaudata et multo major; alæ supra maris atræ fascia terminali vivide fulva, anticarum abbreviata sub maculari, posticarum latissima immaculata. Subtus rufæ lineis sinuatis ferrugineis, lunulaque nigra in angula anali anticarum.*

Ce *Charaxes* est voisin d'*Horatius*, mais sans queue et beaucoup plus grand.

Les ailes du mâle sont noires en dessus, avec une large bande rousse oblique maculaire, petite sur le bord de l'angle interne des supérieures et très large sur les postérieures dont elle envahit la moitié des ailes en s'appuyant sur le bord abdominal.

Le dessous des quatre ailes est de couleur roussâtre avec des lignes sinuées ferrugineuses et une lunule noire sur l'angle anal des supérieures, deux ou trois lignes noires partagent l'espace compris entre cette lunule et l'origine des ailes.

On aperçoit quelques atômes blanchâtres au sommet des ailes supérieures et le long du bord externe des inférieures.

La tête, le corselet, l'abdomen sont noirs en dessus et roux en dessous.

Les antennes sont noires.

Cette description a été faite sur un mâle unique rapporté de la Cazamance par le capitaine Caternault.

La femelle nous est inconnue. Collection Feisthamel.

13. Charaxes Boueti. Feisth.

Subaffinis Lucretii *et* Candiope. *Alæ maris fulvæ, fusciis macularibus alteraque subterminali, communi, continua, nigris, posticarum angulo ani virescenti ; subtus omnes dilute lutescentes lineis sinuatis ferrugineis, posticarum fasciis duobus lineaque marginali, tenui, sinuata, albido-margaritaceis.*

Ce *Charaxes* est voisin de *Lucretii* et de *Candiope*.

Les ailes du mâle sont d'un fauve vif, un peu plus foncé à la base. Les supérieures ont la dernière moitié coupée par des bandes noires irrégulières qui laissent entr'elles

des taches arrondies de la couleur du fond, savoir : une série terminale entière, puis une autre série ne se continuant que jusqu'à moitié de l'aile, ouvertes en Y, entre les branches duquel sont deux autres taches oblongues. Les ailes inférieures n'ont que deux bandes noires, l'une commençant à la côte et finissant en pointe dans la cellule, l'autre subterminale. L'angle anal est d'un vert olive pâle, surmonté d'une tache noire géminée, pupillée de blanc violâtre.

Le dessous des mêmes ailes est varié de jaune clair et d'un brun fauve, avec trois bandes d'un blanc argenté : les deux premières renfermant entr'elles une bande lisérée de fauve et de noir. La troisième lunulée et répondant à la bande subterminale du dessus.

Le dessous des supérieures est varié de jaune ocracé et de brunâtre, avec des signes ferrugineux dans la cellule et d'autres signes noirs entre la seconde nervure inférieure et la sous-médiane. A l'angle interne est une place noire marquée de quelques taches d'un blanc violâtre.

La tête, le corselet et le corps participent en dessus et en dessous de la couleur des ailes. Les antennes sont d'un brun foncé : la femelle nous est inconnue.

Nous avons dédié cette jolie espèce à M. le capitaine de vaisseau Bouet qui, à l'époque où il était gouverneur du Sénégal, a enrichi notre collection d'une quantité d'espèces précieuses. Qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance.

Provenant de la Gambie. Collection Feisthamel.

MÉMOIRE

Sur les Genres

PSALIDOGNATHUS ET CHIASOGNATHUS.

PAR M. REICHE.

(Séance du 9 Janvier 1850).

1° *Sur le Genre Psalidognathus.*

Le nombre des espèces d'insectes décrites depuis quelques années, s'est accru dans une proportion tellement considérable qu'il devient très difficile, pour ne pas dire impossible, à l'entomologiste descripteur de se tenir au courant. Une foule de descriptions isolées, insérées dans des recueils peu répandus ou écrits en langues étrangères, doivent nécessairement lui échapper, et il est ainsi exposé à créer des doubles emplois, en décrivant, comme nouvelles, des espèces intéressantes qui lui arrivent et qu'il ne sait pas avoir déjà été décrites (1) : c'est ce qui a failli m'arriver, à propos d'un Coléoptère très remarquable qui m'a été communiqué récemment et qu'au premier coup

(1) La Société entomologique venant de créer un nouvel emploi, celui d'archiviste-adjoint, ne serait-il pas utile que ce fonctionnaire fût chargé du dépouillement de sa bibliothèque en inscrivant sur des artes mobiles les noms des espèces décrites isolément, avec la cita-

d'œil je reconnus comme une espèce nouvelle du genre *Psalidognathus* Gray, pensant qu'il y aurait quelque intérêt à le décrire, je le comparai aux espèces déjà connues, et en commençai la description, lorsque le hasard fit tomber sous ma main un fascicule extrait des *Annals* et *Magasine of natural history*, *février* 1845, accompagné d'une planche dans laquelle je crus reconnaître mon insecte : la lecture de sa description me confirma dans cette opinion.

M. White, naturaliste attaché au Muséum britannique, a eu le premier connaissance de cette espèce. En la comparant avec le *Psal. Friendii*, seule espèce qui existât au Muséum, il remarqua des différences qu'il crut suffisantes pour établir une coupe générique nouvelle qu'il nomma *Prionocalus*. Ces différences consistaient principalement dans la plus grande brièveté de l'abdomen et des élytres; la soudure de ces dernières et l'absence d'ailes. Par induction et d'après la description de Fries *Vetensk*, *Akad. Handl.* 1833, il crut devoir rapporter à ce nouveau genre le *Psalid. modestus* de cet auteur.

Cette espèce est bien connue des entomologistes de Paris, et aucun d'eux n'a jamais songé à la séparer du genre *Psalidognathus*. Je suis d'avis que le *Prionocalus Cacicus* White rentre dans le même genre, et que les différences remarquées par l'auteur ne sont que spécifiques.

Le genre *Psalidognathus* compterait donc aujourd'hui les quatre espèces suivantes :

tion de l'ouvrage; ces cartes seraient rangées par familles, par genres, etc. Un des membres les plus distingués de la Société, M. Guérin-Méneville possède ainsi un répertoire considérable et des plus intéressants qui lui est d'un grand secours pour ses publications.

1. *Psal. Friendii.*	Gray.	Anim. Kingd.	Hab.	Colombia.
superbus.	Fries.			
2. — *modestus.*	Fries.	Vetensk. Akad.		Id.
3. — *Erythrocerus.*	Reiche.	Revue zool. 1840.		Id.
4. — *Cacicus* (*Prionocalus*).	White.	Ann. et Magaz. of natural Hist. 1845.		Mexico, Æquator.

L'insecte remarquable qui a donné lieu à ces observations a été donné à M. Lemoine, consul général de France à Lima, par un voyageur qui l'avait recueilli dans l'État de l'Équateur et dans des circonstances assez singulières.

Il aperçut, un jour, un serpent d'environ 60 centimètres de long qui s'agitait convulsivement à terre; il s'en approcha avec toutes les précautions que peut suggérer une pareille rencontre, et ne fut pas peu surpris de voir que le reptile se débattait entre les puissantes mandibules d'un Coléoptère.

Persuadé que ce dernier avait attaqué le serpent pour en faire sa proie, et jaloux de faire connaître ce trait de mœurs non encore étudié, il prit le serpent et le mit dans un bocal plein d'alcool, sans que l'insecte lâchât prise. C'est dans cet état qu'ils arrivèrent à Paris, où on eut le tort de séparer, à grand'peine, les combattants que je présente néanmoins tous les deux à la Société.

Est-il nécessaire d'ajouter que le voyageur fut induit en erreur par les apparences, et que le malheureux insecte ne faisait que se défendre contre un de ses plus cruels ennemis.

2° *Sur une nouvelle espèce du genre Chiasognathus.*

Le classement du grand nombre d'espèces décrites

dans les dix dernières années a nécessité la création de beaucoup de genres nouveaux, fondés sur des types qui ne se rapportaient à aucuns des anciens genres des auteurs.

Dans un tel travail, il a dû nécessairement y avoir un peu de confusion causée par l'ignorance où l'on était de toutes les espèces qui constituent le groupe appelé genre. Les principes adoptés pour le classement des espèces composant ce groupe exigent que celle qui possède au plus haut degré les cararactères du genre, figure comme type au haut de l'échelle et que les autres espèces viennent prendre leur place à la suite, suivant qu'elles s'en rapprochent plus ou moins, de manière que l'espèce, placée au dernier échelon, peut s'éloigner beaucoup du type, et tellement même, que l'entomologiste qui ne connaîtrait pas les espèces intermédiaires et ne verrait que les deux extrêmes, pourrait être porté à les considérer comme deux types génériques différents.

N'est-ce pas précisément là ce qui est arrivé, lors de la création du genre *Sphenognathus* par notre collègue M. L. Buquet, et ce genre ne doit-il pas être réuni à celui de *Chiasognathus* de M Stephens?

M. Stephens, *Trans. of the Cambridge Phil. society*, tom. 4, a tellement étendu le nombre des caractères génériques du genre *Chiasognathus* qu'il n'a plus eu à s'occuper que des couleurs pour décrire l'espèce. Il est évident qu'avec un pareil système tous les genres ne se composeraient plus que d'une seule espèce, c'est-à-dire qu'il n'y aurait plus de genres. Quelqu'attrayant qu'un pareil état de la science puisse être, pour certain novateur, la grande majorité des entomologistes ne s'en accommoderait que difficilement, par l'effrayante confusion qu'amènerait l'abolition du système dinomique de Linné.

M. Burmeister, *Handb. der Entomol.* tom 5, en créant la famille des Chiasognathides, qu'il composa des genres *Rhyssonotus*, *Chiasognathus* et *Sphenognathus*, sentit le besoin de modifier les caractères du genre typique et s'arrêta à ceux qui suivent :

« Le bord du chaperon dilaté et avancé au milieu en » une pointe aiguë (1).

« Une épine aiguë, denticulée à la base inférieure des » mandibules.

« Le stype (1er article) des antennes plus long que tous » les autres articles réunis et portant à l'extrémité un » faisceau de poils dans le mâle.

« Le corselet échancré et épineux aux angles postérieurs. »

L'absence de ces caractères, tous les autres étant communs, constitue le genre *Sphenognathus*.

Un insecte provenant du versant oriental des Andes du Chili communiqué par M. de Jousselin, et que je mets sous les yeux des membres de la Société, vient complétement renverser cet arrangement. Cet insecte, véritable *Chiasognathus* pour moi, manque de tous les caractères soi-disant génériques cités plus haut, à l'exception du dernier. En effet, il a le chaperon simplement ondulé en avant, sans épine avancée.

Les mandibules sont inermes en dessous. Le type des antennes est de la longueur du restant des articles réunis.

Le corselet néanmoins est échancré et épineux aux angles postérieurs.

Est-ce un *Chiasognathus*, ou bien un *Sphenognatus?* Les mandibules sont courbées de haut en bas tandis

(1) Cette pointe n'est jamais aiguë, mais tronquée et un peu échancrée au bout.

qu'elles le sont horizontalement dans tous les *Sphenognathus* connus; les jambes antérieures sont allongées dans le mâle, et, ainsi que les intermédiaires et postérieures, elles sont de la même épaisseur dans toute leur longueur, tandis que dans les *Sphenognathus* elles vont en grossissant légèrement de la base à l'extrémité.

Le facies est celui d'un *Chiasognathus*, très peu développé, et c'est sous ce nom que je le décris, en concluant néanmoins, que je crois que les deux genres doivent être réunis en un seul qui garderait le nom de *Chiasognathus*.

Ch. Jousselinii, Reich.

Longit. (*mandibulis exclusis*) 15 mill., lat. 8 mill.

Mas. *Brunneus, æneo submicans, pube griseo vestitus*. Caput *latum, crebre punctatum; epistomo undulato medio sub emarginato; angulis anticis utrinque subacutis; mandibulis crebre punctatis, thorace vix longioribus, perpendiculariter arcuatis, apice incurvatis, intus denticulatis; antennis thorace vix longioribus, articulo primo reliquis longitudine*. Thorax *convexus, capite plus duplo latior, latitudine plus duplò brevior; disco crebre punctato, late canaliculato; canaliculi lateribus elevatis, sublævigatis, nitentibus utrinque carinula mediana transversali emittentibus; lateribus rotundatis, crenulatis, postice elevatis bispinosis; utrinque infra medium cava rotunda, polita, cupreo micante; margine antico medio rotundato, subproducto; margine postico undulato, medio rotundato subemarginato*. Scutellum *semi circulare, viridi æneum nitidum; lateribus punctatis*. Elytra *convexiuscula, thorace vix latiora, transversaliter subrugosa, squamulis lanceolatis, griseis sparsim vestita*. Corpus *subtus pilis longioribus griseo hirtus; femo-*

ribus anticis haud incrassatis; tibiis anticis elongatis, supra convexis (infra vix concavis) biseriatim spinosis, apice subdilatatis bidentatis ; intermediis posticisque quinque vel sex extus spinosis, intus muticis.

L'individu qui a servi à cette description ne me paraît pas avoir atteint le développement normal de l'espèce : il est probable qu'on en découvrira à mandibules beaucoup plus développées. La villosité du corselet et du corps et les écailles grisâtres, répandues sur les élytres, distinguent suffisamment cette espèce du *Grantii*, indépendamment des caractères cités dans la description qui précède.

EXTRAIT DES ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

IIe SÉRIE, TOME . — TRIMESTRE DE 184 .

MONOGRAPHIE DES ESPÈCES EUROPÉENNES DU GENRE CRYPTOCEPHALUS (première partie).

PAR M. SUFFRIAN.

Traduit de l'allemand par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 9 Août 1848.)

Dans le deuxième volume des *Linnæa entomologica* se trouve le commencement d'une révision des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*, par M. Suffrian. Ce travail, fait avec tout le soin et l'exactitude de son auteur, peut intéresser beaucoup d'entomologistes, et comme les phrases diagnostiques sont en allemand, j'ai cru rendre service à quelques-uns de nos collègues en traduisant ces phrases, suffisantes pour reconnaître l'espèce. J'en donnerai la suite quand le troisième volume paraîtra.

M. Suffrian n'admet que trois genres dans le groupe des Cryptocéphalides d'Europe :

I. Ecusson visible.
  a. Mésosternum uni. . . . *Cryptocephalus*.
  b. Mesosternum sillonné longitudinalement. . *Pachybrachys*.
II. Ecusson invisible. . . . . *Stylosonus*.

Dans ce dernier genre, le sternum est uni comme chez les vrais *Cryptocephalus*.

Cryptocephalus, Geoffr.

Yeux échancrés, presternum lisse, écusson visible.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet fortement rétréci en arrière. Espèces appartenant à la faune méditéranéenne.

1. *C. cynaræ*, Friw. *in litt.* Noir; base des antennes, corselet et pattes d'un jaune rouge; corselet avec deux, élytres jaunes avec quatre taches noires, 2,2, les deux paires obliques. — Long. 2 1[3 l. 3 1[6. Larg. 1 1[2, 2 l.

Espagne, Portugal.

2. *C. curvilinea*, Ol. *Ins. VI*, 813, 48, *t.* 5, *f.* 82. *C. octo-punctatus.*, Sch. *Syn. II*, 368, 72. *C. ornatus*, Herr. *Sch.* 135, *f.* 21. *C. Dahlii*, Guér.; *Rev. Zool.* 1845, 126. Noir en dessous; tête, corselet et pattes variés de rouge et de jaune; corselet avec une tache postérieure jaune en forme de fer à cheval; élytres d'un jaune-grisâtre avec 4 points noirs, 2, 2, les deux paires obliques. — Long. 2, 2 1[3 l. Larg. 1 1[3, 1 1[2 l.

Sardaigne, Sicile, Alger, Egypte.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet d'égale largeur, ou un peu plus large ou plus étroit en araière.

1re *Section*. Antennes longues, mais fortes; corps noir ou d'un métallique foncé; corselet ponctué et poilu; élytres rouges, jaunes, ou marquées de noir, quelquefois avec des lignes de points sans ordre.

Espèces du midi de l'Europe.

3. *C. sexto-maculatus*, Ol. *Enc. VI*, 611, 18. D'un noir bleu avec la base des antennes brune; corselet poilu; élytres rouge de brique, finement pouctuées avec trois points noirs, 1, 2. Long. 2 5[6, 3 1[8 l. Larg. 1 1[2, 1

5[6 l. Cette espèce est aussi connue dans les collections sous le nom de *C. grandis*, Dejean.

France méridionale, Suisse.

4. *C. tristigma*, Charp. *Hor. Ent*, 236, *t.* 4, *f.* 7. Bleu d'acier, avec la base des antennes brune; corselet poilu; élytres platement bombées, d'un rouge de brique, avec des lignes de points grossiers, sans ordre, avec 3 points noirs, 1, 2, la paire postérieure oblique. Long. 3 1[6 l., 3 2[7. Larg. 1 1[2, 1 5[6 l.

Espagne méridionale, Portugal.

5. *C. hirticollis*, Parr. *in litt.* Noir, avec la base des antennes brunes, corselet court, finement poilu, élytres rouge de brique, grossièrement ponctuées, avec 3 points noirs, 1, 2, la paire postérieure oblique. Long. 2 1[2 3 1[3 l. Larg. 1 1[3, 1 5[6 l.

Calabre, Sicile.

6. *C. ilicis*, Ol. *Ins. VI*, 801, 28, *t*, 2, *f.* 21. *C. siculus*, Herr. *Sch.* 135. *t.* 23. D'un vert bleu métallique, avec la base des antennes brune, corselet poilu, grossièrement ponctué, élytres platement bombées, jaunes, grossièrement ponctuées, avec 4 points noirs 2, 2, les deux paires obliques. Long. 1 2[3, 2 2[3 l. Larg. 1, 1[2 l.

France méridionale, Sardaigne, Toscagne, Sicile, Turquie, Asie mineure.

Les individus typiques sont assez rares. Souvent le point antérieur interne manque; plus souvent encore manque en outre le point postérieur externe; enfin, chez quelques individus très rares, il ne reste que le point sur l'épaule.

J'ai reçu les individus typiques, à 4 points sur chaque élytre, de M. Aubé, sous le nom de *C. etruscus*, Dej., et de M. Sturm, sous le nom de *C. quadri-notatus* St. : les

individus à 2 points m'ont été envoyés par M. Dahl sous les noms de *C. Blockii* et *C. binotatus*.

2e *section*. Antennes de forme moyenne; corps noir ordinairement; corselet ridé, ponctué et poilu; élytres rouges ou jaunes, densement ponctuées, avec des poils en lignes et des taches noires, souvent confluentes.

Espèces à forme ramassée, la plupart de l'Europe méridionale.

7. *C. baticus*. Finement poilu, noir; corselet acupuncturé; élytres à stries obsolètes, densément ponctuées, d'un rouge cerise, avec une bande suturale noire, dilatée en avant et en arrière, et trois taches noires, 2, 1. Long. 1 5/6, 2 1/3 l. Larg. 1 1/6 l.

Espagne méridionale.

8. *C. rugicollis*, Ol. *Enc. VI*, 611, 19. *C. humeralis*, Fab. *S. El. II*, 43, 14, *C. sexto-notatas*, Ill. *Mag. III*, 166, 4. Ol. *Ins. VI*, 798, 23, *t.* 4, *f.* 62.

Finement poilu, noir, corselet acupuncturé, élytres grossièrement ponctuées, d'un jaune rougeâtre, avec trois taches noires, 2, 1. Long. 1 3/4, 2 1/6 l. Larg. 1 1/6-1 1/4 l.

Cette espèce, largement répandue sur les bords de la Méditerranée, est souvent confondue avec la suivante.

Elle varie beaucoup. L'espèce typique porte sur l'épaule une tache noire. C'est le véritable *C. humeralis* de Fabricius, et le *C. sexto-notatus* de sa collection.

β. Un deuxième point entre le premier et la suture.

γ. Au lieu du dernier point, un deuxième juste avant l'extrémité de l'élytre, au-dessous de la déclivité. Sch. Var. δ.

δ. Avec trois points (2,1), le postérieur un peu allongé. C'est le véritable *rugicollis* et *sexto-notatus*, Ol.

ε. La tache humérale et la terminale réunies, formant une tache allongée. Sch. var. β. *C. rugicollis*, H. Sch. 116, *t.* 3.

ζ. La tache antérieure interne réunie aussi à cette tache allongée.

η. Enfin élytres devenues noires par l'envahissement de la tache; seulement quelquefois l'extrémité, ou le tour, ou un point de chaque côté de l'écusson, jaunes. *C. verrucosus*, Kuaze *in litt. cœlatus* Reiche *in litt.*

9. *C. virgatus*, Gené, *in Mus. Berol. C. sexnotatus*, Fab. *Ent. Syst. II*, 53, 4. *S. El. II*, 42 4. *C. humeralis*, Ol. *Ins. VI*, 798, 23, *t.* 4, *f.* 62.

Finement poilu, noir; corselet finement et densément ponctué, brillant; élytres grossièrement ponctuées, d'un jaune brillant. Avec trois taches noires (2,1). Long. 1 3[4-2 1[6 l. Larg. 1 1[6-1 1[4 l.

Si semblable au précédent en grandeur, forme, couleur et même en variétés, qu'on pourrait croire que c'est une simple variété de ponctuation.

Répandu dans toute l'Europe méridionale.

10. *C. lœtus*. Fab. *Ent. Syst. II*. 54, 8. Ol. *Ins. VI*, 802, 31, *t.* 5, *f.* 67. *C. miatus*, Schn. *Mag. I*, 212, 23.

Finemen. poilu, d'un vert doré, densément et fortement ponctué; base des antennes, côtés du coaselet, tibias, tarses et élytres jaunes, ces dernières avec trois taches noires (2,1). Long. 1 5[6-2 1[4 l. Larg. 1-1 1[3 l.

β. Point interne antérieur manquant.

γ Elytres n'ayant qu'une tache brune sur l'épaule.

Hongrie, Saxe, Silésie, Brandebourg, Poméranie, Russie méridionale, Sibérie.

Près de cette espèce vient se ranger le *C. regalis*, Gebler, de Sibérie.

3e *section*. Antennes courtes et fortes; dessus du corps d'une ponctuation serrée, d'une couleur et d'un dessin variés. Espèces courtes, épaisses, très différentes les unes des autres.

De l'Europe centrale et méridionale.

11. *C. imperialis*, Fabr *E. Syst. Suppl.* 106, 44-45. Ol, *Inst. VI*, 791, 13, *t.* 4, *f.* 54.

Noir, avec la base des antennes brune; corselet ponctué; élytres d'un rouge brique, avec 5 points noirs (22,1), les deux paires obliques. Long. 2 1[2-3 2[3 l. Larg. 1 1[3-2 l.

β. Elytres entièrement rouges; un seul point huméral. Un seul exemplaire de Marseille dans la coll. Aubé.

γ. Tous les points confluens, élytres noires sauf une étroite marge à la base et au bord externe. dilatée un peu en arrière, et remontant le long de la suture. *C. rufolimbatus*, Reiche *in litt.* Un seul exemplaire de l'Espagne méridionale dans la coll. Reiche.

Cette espèce est particulière à l'ouest de l'Europe. Espagne, France (Touraine, Paris, Marseille), Savoie, Suisse, Alsace, Augsbourg.

12. *C. pexicollis*. Noir, avec la base des antennes brune; corselet densément acupuncturé; élytres d'un rouge brique avec 5 points noirs (2, 2, 1, les 2 paires obliques). Long. 2 3[4-3 3[4 l. Larg. 1 2[3-2 1[6 l.

Espagne méridionale, Portugal et France méridionale.

13. *C. coronatns*, Kunze, *in litt.* Noir; densément et finement ponctué; une tache bilobée sur le front, tibias, tarses, antennes, bords antérieurs et latéraux du corcelet avec trois bandes interrompues et élytres rouges, ces dernières avec quatre points noirs (2,2, la paire postérieure oblique). Long 2 2[3 l. Larg. 1 2[3 l.

Sarepta, Russie méridionale.

14. *C. Albolineatus*. Brun; côtés du corselet et des élytres, une ligne au milieu du corselet et sur chaque élytre, blancs. Long. 2 2/3 l., larg. 1 1/2 l.

Un seul exemplaire du Tyrol.

4e section A. Antennes de grosseur médiocre; corps cylindrique, noir, avec le dessus rouge, presque lisse, taché de noir.

Une seule espèce de l'Europe méridionale.

15. *C. bimaculatus*, Fab. *Ent sys. II*, 59, 31. Ol. *Ins. VI*, 793, *t.* 4, *f.* 52. *C. Blockii*, Rossi. *Fn. Etr. II*, 91, 39, *t.* 3, *f.* 10.

Noir : corselet et élytres presque lisses, d'un rouge jaune, ces dernières avec deux points noirs (1,1). Long. 2 3/6 l., 1 1/3-1 2/3 l.

Espagne, France méridionale, Italie, tyrol.

4e section B. A la section précédente vient s'en joindre une autre dont à la vérité aucun représentant n'a encore été trouvé en Europe : je vais cependant la caractériser brièvement, parce qu'il n'est pas invraisemblable qu'on ne puisse trouver sur le territoire Européen quelque espèce qui lui appartienne.

C. Antennes courtes, assez minces, corps cylindrique, d'un rouge-jaune, ponctué et taché de noir en dessus, élytres à lignes de points.

C. undatus. D'un jaune-rouge : corselet avec une élytre avec trois bandes transverses, ondulées et dentelées. — Long. 3 1/2 l., larg. 2 l.

Cette espèce bien remarquable vient d'Arménie.

5e section. Antennes grêles; corps cylindrique plus allongé, densement ponctué, souvent avec des taches blanches sur la tête, l'écusson, les hanches et les cuisses; corselet noir ou taché de noir; élytres rouges, ordinairement avec des taches noires souvent confluentes.

Les différences sexuelles se montrent chez le mâle par la forme anormale du dernier segment de l'abdomen ou des pattes.

Ce groupe est répandu dans toute l'Europe.

16. *C. Loreyi*, Sol. *Ann. Soc. Ent. Fr. I*, 5, 687, *t.* 20. *C. Major*, Comol. coll Novoe 51, 105.

Noir, avec la base des antennes brune, le corselet grossièrement ponctué, élytres ponctuées grossièrement et en lignes, d'un rouge brique avec des taches noires; ♂, avec trois points noirs (2,1); ♀, suture, et deux bandes transverses n'atteignant pas les bords, touchant à une tache transverse avant l'extrémité de l'élytre, noires. Long. 3 1/2-4 l., larg. 1 5/6-2 1/6 l.

France, Suisse, Italie septentrionale, Corinthe.

17. *C. informis*. Noir, avec la base des antennes brune; front avec deux taches blanches, élytres d'un rouge cerise avec trois points noirs (2,1). Long. 3 2/3 l., larg. 2 l.

Un seul mâle des Alpes du Piémont dans la coll. Aubé.

18. *C. florentinus*, Ol. *Ins. VI*, 792, 14, *t.* 4, *f.* 55. *C. Tricolor*, Rossi. *Fn. Etr. I*, 82, *t.* 1, *f. K.*

Noir, avec la base des antennes brune; front avec deux, corselet avec six taches blanches; élytres rouge-cerise avec trois points noirs (2,1). Long. 2 5/6-3 1/2 l., larg. 1 2/3-1 3/6 l.

Italie, Piémont, Suisse.

Près de cette espèce vient se placer une espèce sibérienne que je crois inédite et qui a été envoyée par M. Ménétrier à M. V. Heyden, sous le nom de *C. sexto punctatus*, Fab.

19. *C. cordiger*, L. *Fn. Suec.* 170, 558.

Noir; base des antennes, tibias et tarses d'un jaune-rougeâtre; chaperon, côtés du corselet et deux taches postérieures d'un blanc-jaunâtre, extrémité des cuisses et hanches antérieures tachées de blanc; élytres d'un rouge-cerise avec deux points noirs (1,1). Long. 2 1/2-3 l., larg. 1 1/2-1 5/6 l.

Dans presque toute l'Europe.

Les espèces qui viennent maintenant ont tant d'analogie entre elles qu'on les confond habituellement les unes avec les autres. Voici un tableau qui facilitera leur distinction.

I. Cuisses noires :	
a. dessous de la tête taché latéralement.	*C. distinguendus.*
b. — — sans tache.	*C. cribratus.*
II. Cuisses tachées de blanc à l'extrémité :	
a. tibias jaunes.	*C. Cordiger.*
b. tibias noirs.	
A. Lobes latéraux des élytres jaunes.	
a a. corselet mat.	*C. variegatus.*
b b. corselet brillant.	*C. interruptus.*
B. Lobes latéraux bordés de noir.	
a a. élytres finement ponctuées.	*C. variabilis.*
b b. élytres grossièrement ponctuées.	*C. 6 punctatus.*

20. *C. distinguendus*, Schn. *Mag. I*, 209, 19. — *C. variegatus*, *Pz.* 13, *t.* 8.

Noir, avec la base des antennes brune, bords antérieur, et latéraux du corselet et une tache transverse vers le bord postérieurs d'un blanc-jaune; élytres grossièrement ponctuées, jaunes, avec deux points noirs (1,1). Long. 2-2 5/6 l., larg. 1 1/3-1 3/4 l.

Suède, Finlande, Allemagne septentrionale.

21. C, *variegatus*, Fab. *E. Syst. II*, 61, 40. *Fl. Ins. VI*, 795, 18, *t.* 4, *f.* 58. *C. axillaris*, Charp. *Ent.* 239, *t.* 7, *f.* 9.

Noir, avec la base des antennes brune; trois bandes sur le corselet mat, et extrémité des cuisses d'un blanc-jaune; élytres densément ponctuées, jaunes, avec une tache humérale noire. Long. 2 3/4-3 l., larg. 1 1/3-1 1/2 l.

Bavière, Tyrol, Savoie, Lombardie.

22. *C. variabilis*, Schn. *Mag. I*, 207, 17. *C. cordiger*, Pl. *Enc. VI*, 611, 20. — *C. sexto punctatus*, *H. Sch.* 116, *t.* 4.

Noir, avec la base des antennes brune; chaperon, trois bandes sur le corselet et extrémité des cuisses blanchâtres, élytres médiocrement ponctuéss, d'un rouge-cerise, avec quatre points noirs (2,2). Long. 2 1/4-3 l., larg. 1 1/2-1 3/4 l.

Quelquefois les deux points postérieurs se dilatent et forment presque une bande transverse; le point interne antérieur ou le postérieur disparaît dans certain cas; plus rarement tous deux à la fois; les points externes diminuent aussi, et par leur complète disparition certains individus ont les élytres toutes rouges.

Dans toute l'Europe jusqu'aux bords de la Méditerranée.

23. *C. sexto punctatus*, L. *Fn. Suec.* 170, 550, Ol. *Enc. VI*, 613, 30.

Noir, avec la base des antennes brune; chaperon, bords latéraux du corselet et extrémité des cuisses rougeâtres; élytres d'un rouge-brique, grossièrement ponctuées, avec trois taches noires informes (2,1). ♂, avec une bande rouge étroite, tronquée ordinairement en arrière. ♀, avec une tache médiane rouge en forme d'ancre. Long. 2-3 1/6 l., larg. 1 1/2-2 l.

Dans toute l'Europe.

MONOGRAPHIE DES ESPÈCES EUROPÉENNES

DU GENRE **CRYPTOCEPHALUS** (première partie).

(Suite) (1).

PAR M. SUFFRIAN.

Traduit de l'allemand par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 14 Février 1849.)

24. *C. interruptus*, Meg., *in Mus. Berol.* — *C. sexpunctatus*, Schn. *Mag. I*, 206, 16, *var* : *C, D.* — *C. variabilis*, *H. Sch.* 116, t. 9. Noir, avec la base des antennes jaune; chaperon, trois bandes sur le corselet, extrémité des cuisses et élytres d'un jaune rouge, ces dernières modérément ponctuées, avec les lobes latéraux de même couleur, et trois taches noires irrégulières (2, 1). Long. 2-3 l. Larg. 1 1/3-1 2/3 l.

Bavière, Autriche, Hongrie.

25. *C. cribratus*. Noir, avec la base des antennes brune; corselet grossièrement ponctué avec trois bandes rouges; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge cerise, avec trois taches noires irrégulières (2, 1). Long. 2 3/4 l. Larg. 1 1/2 l.

Constantinople, Asie-Mineure.

26. *C. lævicollis*, Gebl., *Ledeb. Reise II*, 2, 205, N° 19.

(1) Voy. 2e série, Tome VI (1848) p. 285.

Noir, avec la base des antennes jaune; corselet très finement ponctué, rouge, taché de noir; élytres modérément ponctuées, rouges, avec trois taches noires. Long. 2 1/4-2 1/2 l. Larg. 1 1/3-1 1/2 l.

Turquie, Sibérie.

27. *C. quadripunctatus*, Ol., *Ins. VI*, 800, 27, *t.* 5, *f.* 65. Noir, avec la base des antennes brunâtre; deux taches frontales, bord postérieur du corselet et une tache sur l'écusson d'un jaune blanchâtre; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge brique, avec quatre taches noires (2, 2, les deux paires obliques). Long. 2-2 1/3 l. Larg. 1 1/6-1 1/3 l.

Pyrénées, Bordeaux. Connu en France sous le nom *de C. scutellaris*, Muls. inéd.

28. *C. fasciatus*, H. Sch. 127, *t.* 13. Noir, avec la base des antennes brune; deux taches frontales et une tache sur l'écusson, d'un blanc jaunâtre; élytres modérément ponctuées, d'un rouge brique, avec deux bandes transversales noires. Long. 1 5/6-2 1/2 l. Larg. 1 1/6-1 1/2 l.

France méridionale, Savoie, Jura, Italie septentrionale.

29. *C. lusitanicus*, *Mus. Berol.* Noir, deux taches frontales, bords latéraux du corselet et une tache sur l'écusson d'un blanc jaunâtre; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge brique, avec trois points noirs (1, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1/3 l. Larg. 1 1/3 l.

Portugal.

30. *C. coryli*, Linné, *Fn. Suec*, 169, 555. — *C. chermesinus*, Ol. *Encyc. VI*, 625, 22.—♂ *C. vitis*, Pz. 68, *t.* 5. Noir, avec la base des antennes brune, et deux taches frontales d'un blanc jaunâtre; corselet modérément ponctué, noir ♂, rouge ♀; élytres rouges. avec des points for-

C. lividimanus, Suffr. : Mon. Sezal : Ann. 1851 p. 651
C. abietinus, Grad. : Savoie : Ann. 1861 p. 194

mant des lignes irrégulières. Long. 2 2/3-3 1/3 l. Larg. 1 1/2-2 l.

β. Une tache noire sur le calus huméral.

γ. De plus, une grosse tache noire, oblique ou transversale au-delà du milieu, ce qui fait ressembler l'insecte au *C. bipunctatus* L. Dahl avait donné à cette variété le nom de *C, dispar*. On la trouve aussi dans plusieurs collections sous le nom de *C. temesiensis*, Meg.

δ. Avec un deuxième point noirâtre entre le point huméral et la suture.

ε. Une tache transversale formée par la réunion de ces deux points et la tache postérieure élargie, et en même temps sur le corselet (♀) des taches noires.

Dans toute l'Europe.

6e *section*. Antennes grêles, corps allongé, cylindrique, fortement ponctué, corselet taché de noir, élytres finement velues, d'un jaune clair, avec des taches noires. Les mâles se reconnaissent par la forme anormale du dernier segment abdominal.

Espèces de la partie sud-est de l'Europe médiane.

31. *C. coloratus*, Fab., *Ent. syst. supp.* 108, 71. — *C.* 14 *maculatus*, Schn., *Mag. I*, 195, 2. Noir, avec la base des antennes et les cuisses jaunes; corselet modérément ponctué d'un jaune rouge, avec des taches noires; élytres grossièrement ponctuées, jaunes avec des taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1/4-2 3/4 l. Larg. 1 1/3-1 2/3 l.

Autriche, Turquie, Sibérie.

32. *C. halophilus*, Gebl., *Ledeb. Reise II*, 2, 204, 16.
- *C. floralis*. Stv., *Bull. mosc. VII*, 172, *t.* 5, *f.* 5.

Noir, base des antennes et deux taches frontales blanchâtres; corselet fortement ponctué, d'un rouge de sang, taché de noir; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge jaune, avec quatre taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1/3 l. Larg. 1 1/2 l.

Crimée, Daourie.

33. *C. nigritarsis*. Noir; base des antennes jaune, deux taches frontales blanchâtres; corselet fortement ponctué d'un rouge jaune, taché de noir; élytres grossièrement ponctuées, jaunes, avec quatre taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique); fémurs et tibias jaunes, avec les extrémités noires. Long. 2 1/2-3 l. Larg. 1 1/2-2 l.

Russie méridionale.

34. *C. flexuosus*, H. Sch. 130, *tab.* 3. Noir, densément ponctué; base des antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral du corselet jaunes; élytres jaunes avec trois bandes longitudinales sinuées; pattes d'un jaune rouge, avec l'extrémité des cuisses plus claire et les tarses noirâtres. Long. 1 2/3-2 l. Larg. 1-1 1/6 l.

Crimée.

35. *D. ypsilon*, Parr. inéd. — *C. gamma*, H. Sch. 130, *t.* 1. — *C. maculipes*, Zubk., *Bull. Mosc. VI*, 338, 53. Noir, densément ponctué; antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral, et une tache sinuée sur le corselet d'un jaune rougeâtre; élytres d'un jaune clair avec une bande noire divisée; pattes jaunes, cuisses tachées de noir. Long. 1 5/6-2 1/6 l. Larg. 1-1/6 l.

Crimée.

Cette espèce porte aussi le nom de *C. sesquistriatus* ou *sesquilineatus*, Stv. Je ne sais s'il est identique avec le *C. sesquistriatus*, Krynicki, *Bull. Mosc. V*, 179, et *VII*, *t.* 5, *f.* 7.

36. *C. rubi*, Ménétr. inéd. Noir, fortement et densément ponctué; antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral et une tache sinuée sur le corselet d'un jaune rougeâtre; élytres d'un jaune rougeâtre avec trois bandes transversales noires, interrompues, mal circonscrites; pattes jaunes avec les cuisses annelées de noir. Long. 1 5/6 l. Larg. 1 1/6 l.

Caucase.

Dans la dernière édition du Catalogue Dejean, le *C. rubi* est placé dans le genre *Pachybrachys*.

37. *C. Bæhmii*, Germ., *Ins. sp.* 558, *n.* 761. Noir, densément ponctué; base des antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral du corselet et pattes d'un jaune rougeâtre, élytres avec trois bandes noires. Long. 1 2/3-2 l. Larg. 1-1/6 l.

Autriche, Hongrie.

Près de cette espèce vient se ranger l'espèce sibérienne *C. limbellus*, Mann.

7e *section*. Antennes de grosseur moyenne; couleur métallique; surface ponctuée densément et souvent ridée. Espèces comprimées, assez grandes, répandues dans toute l'Europe.

38. *C. elongatus*, Germ. *Ins. sp.* 557, *n.* 759. Allongé, fortement ponctué, d'un bleu noir; parties de la bouche et base des antennes jaunâtres. Long. 1 1/2-2 l. Largeur 5/6 1 l.

Autriche, Bannat, Wolhynie.

39. *C. violaceus*, Fab. *E. Syst. II.* 62, 46. — *C. fuscipes*, Ol. *Enc. VI*, 625, 23. D'un bleu noir, changeant en verdâtre; corselet finement et lâchement ponctué;

bord latéral un peu arqué avant le bord postérieur; ponctuation des élytres plus profonde, dense, formant des rides à certains endroits. Long. 2 1/6-2/3 l. L. 1 1/3-1 2/3 l.

La ponctuation des élytres varie beaucoup, la couleur aussi : le bleu-violet est très rare, le bleu-noir est la couleur la plus commune. Ces variétés forment les *C. unicolor*, Ziegl. (bleu-noir); *cœruleus*, Pecch., *centaurii*, Meg. (bleu foncé); *viridis*, Dahl, *smaragdinus*, Ziegl. (vert clair); *bicolor*, Meg., *Alpinus*, Stenz (bleu-vert foncé). Parmi les variétés dont la ponctuation est diminuée, *chlorodius*, Meg. (bleu-vert foncé); *subtilis*, Dahl (bleu foncé); *melanarius*, Stenz (vert-noir).

Dans toute l'Europe.

40. *C. virens*. Vert-bleuâtre; ponctuation du corselet très fine et peu serrée; bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; ponctuation des élytres grossière, mais peu serrée. Long. 2 l. Larg. 1 1/6 l.

Un seul individu de la Russie occidentale.

41. *C. duplicatus*. D'un vert-noir foncé; corselet très finement mais densément ponctué, aminci dans la moitié antérieure; bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; élytres densément et assez fortement ponctuées, avec des vestiges de stries.

Un seul individu du Caucase.

42. *C. concolor*. D'un vert-bleu foncé; corselet pointillé, bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; élytres densément ponctuées, mais peu profondément. Long. 2 1/6-2 2/3 l. Long. 1 1/3-1 2/3 l.

Caucase. Envoyé sous le nom de *C. unicolor*, Fald.; il a fallu changer ce nom, parce qu'il y a un *C. unicolor*, Ol.

43. *C. sericeus*, Linn., *Fn. Succ.*, 169, 554. Vert-doré,

bleu-violet ou rouge pourpre, avec un reflet soyeux; antennes noires; corselet fortement et densément ponctué; bord latéral arqué jusqu'au milieu; élytres fortement ponctuées, ridées, ces rides formant des stries grossières et vagues. Long. 2 5/6-3 2/3 l. Larg. 1 3/4-2 1/6 l.

La couleur est extraordinairement variable; elle est ordinairement verte avec un reflet doré plus ou moins intense, et se change quelquefois en jaune d'or brillant; c'est la variété *a* de Gyllenhal et le *C. pratorum*, Meg.

β. Bleu violet (variété *b*, Gyll) presque sans reflet, quelquefois avec le corselet vert, ou une teinte verte sur les élytres, ou bien le corps vert avec le corselet bleu.

γ. Rouge pourpre, avec un reflet soyeux plus ou moins intense.

Europe septentrionale, centrale, orientale. Je n'en ai pas vu venant de l'ouest du Rhin.

44. *C. aureolus*. — *C. sericeus*, Küst. *Kaf. Eur. III*, 86. Vert doré, bleu-violet ou rouge pourpre, avec un reflet soyeux; antennes noires; corselet grossièrement et densément ponctué, bord latéral un peu cambré avant l'angle postérieur, simplement arqué au milieu; élytres ridées, ponctuées, avec des lignes grossières, vagues. Long. 2 3/4-4 l. Larg. 1 1/2-2 1/2 l.

Confondu dans toutes les collections avec le précédent, auquel il ressemble beaucoup; la forme de celui-ci est plus ramassée, le corselet plus court, les angles huméraux plus aigus, les élytres plus larges et sensiblement moins bombées; les antennes sont plus grêles, et le deuxième article n'offre pas, comme chez l'espèce précédente, une pointe arrondie en dedans, l'écusson est plus large à la base; les poils du pygidium et du dessous sont plus fins, d'où l'éclat plus brillant; le dernier segment de l'abdo-

men chez le mâle n'offre qu'une impression transversale légère sans vestige d'élévation. La couleur et la ponctuation varient beaucoup.

Europe occidentale et méridionole.

45. C. *hypochœridis*, Linn., *Fn. Suec.*, 162, 516. — *C. sericeus*, Fab., *E. Syst. II*, 63, 56. Vert doré (se changeant en cuivreux ou en bleu violet), à reflet soyeux, avec les antennes noires; corselet densément ponctué, bord latéral peu arqué avant le bord postérieur; élytres rugueusement ponctuées, avec des stries effacées. Long. 2-2 2/3 l. Larg. 1-1 1/2 l.

Cet insecte a été jusqu'à présent regardé comme une petite variété du *C. sericeus*, et je le regarde encore avec doute comme une véritable espèce. Les couleurs varient comme dans les espèces précédentes.

β. Vert-doré foncé.

γ. Cuivreux à reflets verts, bleus, rouge de feu.

δ. Bleu-violet clair; cette couleur est extrêmement rare, et je n'ai jamais vu d'individus d'un bleu foncé.

Dans toute l'Europe.

46. *C. globicollis*. En dessus d'un vert-doré, avec les antennes noires; corselet finement ponctué; brillant, large et globuleux, bord latéral brièvement mais profondément sinué, faiblement arqué au milieu; élytres finement ponctuées de même et brillantes. ♂ Dessous bleu, ♀ dessous vert-doré. Long. 3-4 l. Larg. 1 4/5-2 1/3 l.

Alger, Cadix, Nice.

8e *section*. Antennes de force moyenne; couleur d'un bleu métallique; dessus du corps densément ponctué, à longs poils gris; élytres des femelles à extrémité d'un jaune rouge.

Espèces étroites, assez grosses, du midi de l'Europe.

47. *C. lobatus* ♂, Fab., *E. Syst. II*, 63, 50. — *C. notatus*, Schn., *Mag. I*, 213. — ♀, *C. hemorrhoidalis*, Fab. *E. Syst. II*, 67, 73. — *C. Schœfferi*, Schn., *Mag. I*, 212. D'un vert-bleu, base des antennes d'un jaune rouge; corselet avec des points épars; élytres densément et rugueusement ponctuées. ♂ Bouche brune, pattes d'un bleu noir, avec le bord interne des fémurs antérieurs d'un jaune-rougeâtre; élytres unicolores. ♀ bouche, pattes et extrémité des élytres d'un jaune-rouge. Long. 2 2/3-3 1/4 l. Larg. 1 1/2-1 5/6.

C'est le type du genre *Protophysus*, Chevr.

Europe médiane et méridionale; se retrouve en Asie jusqu'à Boukhara.

48. *C. cyanipes*, Dej., *Catal.* ♀ d'un bleu-vert, base des antennes d'un jaune-rouge; bouche brune; corselet avec des points épars; élytres densément et rugueusement ponctuées; tibias d'un noir bleu; extrémité des cuisses antérieures et médianes brunâtre; élytres ayant avant leur extrémité une grande tache transversale d'un jaune rouge. Long. 3-3 1/6 l. Larg. 1 5/6-2 l.

Piémont, Autriche.

49. *C. villosulus*. Bleu d'acier, avec la base des antennes et le bord interne des cuisses antérieures d'un jaune rougeâtre; bouche brune; corselet et élytres grossièrement ponctués. ♂ Elytres unicolores; ♀ élytres ayant avant l'extrémité une tache transversale d'un jaune rouge. Long. 2-2 1/4 l. Larg. 1 1/4-1 1/2 l.

Autriche, Hongrie.

9e *section*. Antennes épaisses; corps d'un jaune clair ou foncé, densément ponctué; ordinairement élytres à stries ponctuées. Fémurs antérieurs fortement sinués, grêles ou comprimés.

Espèces cylindriques répandues en partie dans toute l'Europe.

50. *C.* 12-*punctatus*, Fab., *E. Syst. II*, 67, 76. Jaune paille, le corselet plus foncé, ponctué fortement, peu bombé, avec 2, élytres avec cinq points noirs (2, 2, 1, les deux paires obliques). Long. 2-2 2/3 l. Larg. 1 1/6-1 2/3 l.

Var. : Le point postérieur manque. *C. octo-maculatus*, Rossi.

Var. : Le point antérieur interne manque. *C. octo-notatus*, Schn.

Var. : Les élytres sont sans taches, le corselet aussi. *C. testaceus*, Villa.

Europe centrale et orientale.

51. *C. stramineus*. Fortement ponctué, d'un jaune paille; front et disque du corselet, qui est fortement bombé, d'un brun rouge. Long, 2 1/6 l. Larg. 1 1/3 l.

Un seul individu ♀ de la Russie méridionale.

52. *C. sulfureus*, Ol. *Ins. VI*, 806, 37, *t.* 5. *f.* 72, D'un jaune de paille; le corselet fortement ponctué, élytres à stries fortement ponctuées avec les intervalles ridés transversalement. Long. 2 1/4 l. Larg. 1 1/3 l.

Portugal.

53. *C. lævigatus*. D'un jaune brun; corselet densément ponctué; élytres à stries crénelées avec les intervalles lisses. Long. 1 1/3. Larg. 3/4 l.

Russie méridionale.

54. *C. pini*, Linn. *Fn. Suec.* 170, 556. D'un jaune d'os. Tête et disque du corselet plus foncés, extrémité des antennes noirâtre; corselet finement ponctué, élytres plus

C. 12 plagiatus, Fairm. : Gallica : Ann. 1859 Bull. p. 151 = cyanea. Suff.

fortement; tibias antérieurs comprimés. Long. 1 2[3-2 1[2 l. Larg. 1-1[2 l.

Dans toute l'Europe centrale et septentrionale.

55. *C. abietis*, Knoch, *in Dahl's Catalog.* D'un jaune d'os. Tête et disque du corselet plus foncés, extrémité des antennes noirâtre; corselet modérément ponctué; élytres à ponctuation forte, mais éparse; tibias antérieurs comprimés. Long. 1 2[3-2 1[2 l. Larg. 1-1[2 l.

Je n'ose pas décider si c'est une véritable espèce ou une variété de la précédente. Plus rare que le précédent, et plus commun dans le midi de l'Europe. Lombardie, France méridionale, Autriche, Poméranie.

10e *section.* Antennes grêles; corps noir ou métallique, quelquefois avec des taches sur sa tête, les bords du corselet et les pattes jaunes; corselet lisse ou finement ponctué; élytres ponctuées sans ordre ou en lignes irrégulières, ordinairement avec les bords et des taches apicales rouges ou jaunes.

Espèces cylindriques très régulières, bien proportionnées, la plupart du midi et du centre de l'Europe.

56. *C. nitens*, Linn. *Fn. Suec.* 169, 551. — *C. flavifrons*, Fab. *E. Syst. II*, 65. — ♂ *C. assimilis*, Hb. *Fuesl. Arch. IV*, 63, 13. En dessus d'un bleu-vert, noir en dessous; base des antennes et chaperon jaunes; corselet lisse, élytres à stries ponctuées confuses. — ♂ Deux taches frontales et les pattes antérieures jaunes; ♀ toutes les pattes jaunes. Long. 1 2[3-2 1[3 l. Larg. 5[6-1 1[2 l.

Dans toute l'Europe.

57. *C. nitidulus*, Gyll. *Ins. Suec. III*, 610, 10 — *C. nitens*, Fab. *E. Syst. II*, 64; 57. Dessus d'un bleu-vert brillant, noir en dessous; base des antennes, bas de la

tête, une tache cordiforme sur le front, pattes antérieures et médianes jaunes; corselet lisse, élytres fortement ponctuées. ♂ Bords antérieur et latéral du corselet, avec une bordure jaune souvent interrompue. ♀ Corselet unicolore, ou bien seulement jaune aux angles antérieurs et postérieurs. Long. 1 3|4-2 1|6 l. Larg. 1-1 5|6 l.

Très voisin du précédent, avec lequel Paykull et Schneider le réunissent comme variété; mais il est plus ramassé et les élytres sont plus fortement ponctuées.

Var. : bleu-noir, ou cuivreux.

C'est un insecte propre à l'orient de l'Europe : il se trouve dans toute l'Allemagne, mais n'est commun nulle part. Hongrie, Crimée.

58. *C. marginellus*, Ol. *Enc.* 6, 616, 42. — *C. bipustulatus*, var. β, Rossi *Fn. Etr*, 247. D'un vert noirâtre; base des antennes, deux taches frontales, bords du corselet, des élytres, et extrémité de ces dernières d'un jaune blanchâtre; pattes variées de jaune; corselet finement, élytres fortement ponctués. Long. 1 5|6-2 1|3 l. Larg. 1-1|3 l.

France méridionale, Italie septentrionale, Autriche, Hongrie.

Une espèce de la Sibérie orientale, *C. cœrulescens* Mann. en est très voisine, sa ponctuation est plus fine, la tête et les élytres n'ont pas de dessins de couleur claire.

59. *C. flavipes*, Fab. *E. Syst. II*, 65, 64. — *C. parenthesis*, Schn. *Mag. I*, 203, 11. — *C. marginatus*, Oliv. *Enc. VI*, 623, 12. — *C. flavifrons*, *ibid.*, 624. Noir; tête, base des antennes, pattes et bord des élytres le long du lobe latéral jaunes; corselet lisse, élytres médiocrement ponctuées en lignes confuses. ♂ Bord antérieur et latéral du corselet bordé de jaune clair. ♀ Corselet uni-

colore, ou seulement un peu jaune aux angles, particulièrement aux postérieurs. Long. 1 1[3-2 1[2 l. Larg. 5[6-2 l.

Var. β. La bordure jaune des élytres manque. Cette variété au premier coup d'œil paraît être une espèce différente. Je crois que c'est le *C. insignis*, Gyll. *Ins. Suec. III*, 522 Obs : c'est le *C. signatifrons* de Sturm., *Cat.*, et les C. *furcatus* et *alpinus*, Dahl.

Var. γ. La couleur jaune envahit une portion du corselet et des élytres; j'en ai reçu deux individus de Turquie sous le nom de *C. turcicus*, von Heyden.

Allemagne, Russie, France, Tyrol, Italie, Turquie.

Il faut rapporter à cette espèce les C. *furcatus*, Meg.; *chlorophanus*, Ulr.; *flavimanus*, Meg.; *chloromanus*, Meg.; *gilvipes*, Ziégl.;

60. *C. quadripustulatus*, Gyll. *Ins. Suec. III*. 613, 12. Noir, bas de la tête, base des antennes, bord latéral du corselet, pattes antérieures, une tache humérale et une tache transversale avant l'extrémité des élytres d'un jaune rougeâtre; corselet lisse, élytres avec des lignes confuses de gros points. ♂ Bord antérieur du corselet étroitement rougeâtre. ♀ Bord antérieur du corselet noir. Long. 1 1[2-2 l. Larg. 5[6-1 1[6 l.

Var. β. Extrémité des élytres concolore.

Var. γ. Elytres entièrement noires; seulement une petite marque jaune au bord réfléchi des élytres.

Suède, Allemagne, Hongrie, Russie.

Il faut rapporter à cette espèce les C. *bigeminus*, Illig.; *apicalis*, Ziegl., et *bisignatus*, Meg.

61. C. *quadriguttatus*, Germ. *Ins. Sp.* 556, 755. — C. *nigribuccis*, Gebl. *Ledeb. Reise II*, 2, 208. — C. *bishipustulatus*, *H. Sch.* 116, *t.* 10. Noir; base des antennes,

tache latérale des élytres derrière l'épaule et une tache transversale à l'extrémité, jaunes ; corselet finement ponctué; élytres à lignes confuses de gros points. Long. 2-2 3[4 l. Larg. 1-1 2[3 l.

Hongrie, Dalmatie, Crimée.

62. C. *creticus*. Noir; tête, base des antennes, tache latérale sur les élytres, derrière l'épaule et une oblique à l'extrémité, et pattes antérieures d'un jaune rougeâtre; corselet lisse, élytres à stries ponctuées confuses. Long. 1 1[2-2 l. Larg. 1-1 1[4.

Crête.

63. C. *flavoguttatus*, Ol. *Enc. VI*, 623, 13. — C. *apicalis*, Gebl. *Ledeb. Reise II*, 2, 201, 1. D'un bleu-noir; base des antennes, deux taches frontales, tache latérale sur les élytres derrière l'épaule, une autre à l'extrémité voisine de la première, et une tache à l'extrémité des cuisses, d'un jaune clair ; corselet finement, élytres fortement et irrégulièrement ponctuées. ♂ Bord antérieur et bord latéral, interrompu, du corselet jaunes. ♀ Une tache jaunâtre à la pointe des angles postérieurs. Long. 2-2 1[4 l. Larg. 1 1[6-1 1[3 l.

Autriche, Hongrie, Turquie, Crimée, Sibérie.

J'ai vu dans la collection Reiche une espèce très voisine venant de Sibérie, C. *bivulneratus*, Fald.; la ponctuation du corselet est plus serrée, celle des élytres plus faible; les bords antérieurs et latéraux du corselet sont entièrement jaunes.

64. C. *Ramburi*, Dej. Cat. D'un vert doré; bord relevé du corselet, une large bande autour des élytres, extrémité des cuisses et une tache oblique aux épaules, d'un jaune clair; corselet fortement ponctué; élytres avec des lignes

C. tetraspilus, Suffrian: Stett. Zeitsch. Ann. 1858 p. 658
C. sardiniae, Fairm.: Sardinia: Ann. 1861 p. 65
C. Pettieri, Fairm.: Sardinia: Ann. 1861 p. 619

de gros points avec les intervalles fortement ridés. ♂ Long. 2 1/6 l. Larg. 1 1/6 l.

Andalousie.

65. C. *morœi*, L. *Fn Suec.* 169, 550. Noir ; base des antennes, bord latéral et antérieur, souvent interrompu, du corselet, une tache latérale derrière l'épaule, et une tache oblique à l'extrémité des élytres, et les jambes antérieures jaunes ; corselet visiblement ponctué, élytres ponctuées en lignes. Long. 1 1/2-2 1/6 l. Larg. 3/4-1 1/6 l.

Var. β. Tache antérieure se dilatant en une bande transversale et tache postérieure se prolongeant en avant, se réunissant toutes deux par le bord latéral. C. *interrupto-fasciatus*, Ziegl. ; *cruciatus*, Dahl. ; *fasciatus*, St. ; *interruptus*, Ziegl.

Dans toute l'Europe.

66. C. *signatus*, Ol. *Enc. VI*, 619, 56. Dessous noir, avec les épaules jaunes, dessus et pattes jaunes ; sur le corselet une tache réniforme noire, avec deux taches blanches, et sur les élytres une bande transverse noire peu marquée ; corselet finement ponctué, élytres avec des lignes de gros points irréguliers. Long. 1 5/6 l. Larg. 1 l.

France méridionale.

67. C. *quadrisignatus*, Dej. *Cat.* Noir, base des antennes brune ; une bande transverse avant le milieu des élytres, et leur extrémité d'un jaune-rouge ; corselet finement ponctué ; élytres à lignes de gros points. ♀ Long. 2 1/3 l. Larg. 1 1/3 l.

France méridionale.

MONOGRAPHIE DES ESPÈCES EUROPÉENNES

DU GENRE CRYPTOCEPHALUS (Deuxième partie).

(Suite) (1).

PAR M. SUFFRIAN.

Traduit de l'allemand par M. LÉON FAIRMAIRE

(Séance du 27 Mars 1850.)

Depuis l'impression de la première partie, M. Erichson communiqua à M. Suffrian une espèce dont voici la description et qui se place après le *C. fasciatus*.

68 (28-29)—*C. Carinthiacus*. Noir, base des antennes brune; deux taches frontales, angles postérieurs du corselet, écusson et une tache humérale d'un jaune blanchâtre, élytres grossièrement ponctuées; avant le milieu, une bande transverse interrompue, d'un rouge jaune ainsi que l'extrémité. Long. 3 l. Larg. 1 3/4 l.

Un seul individu ♀. Alpes de la Carinthie.

11e *section*. Antennes grêles; corps noir ou métallique, en partie avec des dessins jaunes; corselet ponctué, avec de fortes impressions latérales; élytres régulièrement ponctuées en ligne, le plus souvent grossièrement. Espèces courtes, larges, comprimées, bombées, d'un *habitat* plus restreint, mais ne manquant complètement dans aucune partie de l'Europe.

(1) Voyez 2e série, T. VI (1848) p. 285, et T. VII (1849) p. 143.

69. *C.* 10 *punctatus.—Chrysomela*, id. Linn. *Fn. Suec* 560. — Ol. *Ins. VI*, 804, 33, *t.* 5, *f.* 69. Noir, base de antennes, une tache frontale cordiforme, pattes et élytre jaunes : ces dernières avec cinq taches noires, séparées ou confluentes (2, 2, 1); corselet jaune à taches noires.

Les taches noires varient beaucoup. Dans un individu de Kiew, on ne voit qu'une tache humérale et la trace de la tache postérieure, le plus souvent elles se dilatent.

Var. β. Taches se réunissant : la tache jaune arrondie, postérieure du corselet, se confond avec une tache en ovale allongé. Cette variété est rare, mais la suivante est commune.

Var. γ. Elytres uniformément noires; le bord externe reste encore jaune vers l'épaule; la tache jaune au milieu du corselet devient de plus en plus étroite et courte. — *Chrysomela bothmica*, Linn. *Fn. Suec.* 170, 557, Ol. *Ins. VI*, 823, 66, *t.* 6, *f.* 96. — *Crypt. ornatus*, Hb. *Fussl. Arch. IV*, 63, 15.

Allemagne, France, Russie, Italie, Suisse, Hongrie.

70. *C. flavescens*, Schn. *Mag. I*, 196, 3. Dessous noir avec une tache jaune sur le lobe huméral, dessus jaune ainsi que les antennes et les pattes; élytres allongées, tachées de noir ou entièrement noires. Long. 1 2/3, 2 1/6. Larg. 1, 1 5/6.

Se distingue du précédent auquel il ressemble beaucoup, par les élytres allongées, les bords du corselet toujours largement jaunes.

Les individus typiques ont une tache humérale, noire, un peu dilatée en arrière (*C. callifer*, Germ. inéd., *nigriventris*, Parr.)

Var. β. Elytres à taches noires, plus ou moins confluentes, H. Sch 113, *t.* 2.

Var. γ. Elytres entièrement noires : seulement un bord jaune au calus huméral. Si le corselet en arrière a deux taches noires, c'est le *C. frenatus*, Fab. Si le corselet a deux bandes noires, c'est le *C. trilineatus*, Fab., *frenatus*, Panz. Ol. et *decempunctatus*, Schn. var. β.

Allemagne, Italie, Espagne, Alsace.

71. *C. punctiger*, Gyll. *Ins. Suec. III*, 624, 18. Allongé, noir, à élytres bleues : base des antennes, pattes antérieures et intermédiaires, bord antérieur du corselet, et une tache frontale bifurquée près la bouche, jaunes. Long. 3[4, 1 1[2 l. Larg. 1[2 l 3[4 l.

Suède, Finlande, Hanovre, Courlande, Angleterre.

72. *C. janthinus*, Germ., *Ins. Sp.* 555, *n.* 757. D'un bleu violet mat, dessous de la tête, base des antennes et hanches jaunes, intervalles des stries finement ridés. ♂ Bord antérieur du corselet jaune, ainsi qu'une tache frontale bilobée touchant un chaperon. ♀ Front avec deux lignes jaunes, étroites. Long. 1 1[2, 1 3[4 l. Larg. 5[6, 1 1[4 l.

Prusse, Hongrie, France (Paris, Touraine).

73. *C. fulceratus*. Germ. *Ins. Sp.* 557, *n.* 758. *C. flavilabris*, H. Sch. 116, *t.* 5. D'un bleu violet : dessous de la tête, base des antennes et hanches jaunes ; élytres et stries grossièrement ponctuées, intervalles lisses. Long. 1 1[3-1 2[3 l. Larg. 5[6, 1 l.

Allemagne, Russie, Italie, Espagne, France, sur l'Aulne.

74. *C. flavilabris*, Pk., Fn. 50, 11, 146, 18. D'un bleu-verdâtre : dessous de la tête et base des antennes jaunes ;

élytres à stries finement ponctuées, intervalles éminemment lisses et luisants. Long. 1 5|6, 2. l. Larg. 1 1|4 l.

Confondu avec le *fulcratus*, dans beaucoup de collections; il se distingue par sa taille plus grande, sa forme plus épaisse et sa couleur qui varie parfois jusqu'au noir.

Suède, Allemagne.

75. *C. marginatus*, F. *E. Syst. II*, 58, 27 ♀. Ol. VI, 801, 29, *t.* 5, *f.* 66. — *C. flavilabris*, Rossi. *Fn. Etr.* 240 ♂. — *C. terminatus*, Germ. *Ins Sp.* 555. *n.* 756 ♂. D'un vert noirâtre, dessous de la tête et base des antennes jaunes, élytres à stries grossièrement ponctuées, intervalles assez lisses. ♂ Elytres unicolores ou avec une tache transversale, petite, peu distincte à l'extrémité. ♀ Elytres avec une large bande jaune. Long. 1 3|4 l. Larg. 1 1|6, 1 1|2 l.

Hongrie, Russie méridionale (1).

76. *C. Grohmanni* Suffr. D'un bleu noir, base des antennes et côtés de la tête jaunes, élytres à lignes de gros points, intervalles lisses. ♂ Elytres avec une grande tache transversale jaune, tranchée, avant l'extrémité. ♀? Elytres avec une large bande longitudinale sinuée. Ressemble tellement au *marginatus* qu'on pourrait n'en faire qu'une variété locale : mais la couleur est d'un bleu plus violet, la ponctuation du corselet est plus grosse, sinon plus serrée, et la tache terminale est bien nette, d'un jaune clair. Long. 1 3|4 l. Larg. 1 1|6, 1 1|2 l.

Sicile.

77. C. *biguttulus* Suffr. Allongé, d'un bleu violet;

(1) J'ai trouvé cette espèce à Fontainebleau et dans la forêt de Sénart. M. Rouzet l'a trouvée dans la forêt de Bondy; elle n'est pas rare à Chamouny. L. FAIRMAIRE.

dessous de la tête et base des antennes jaunes; élytres à lignes de gros points : intervalles ridés transversalement; une tache d'un jaune clair avant l'extrémité. Ressemble beaucoup au *fulcratus* et au *punctiger*; s'en distingue par la tache jaune apicale qui monte presque jusqu'en haut de le déclinité postérieure. Long. 1 2/3 l. Larg. 5/6 l.

Crimée.

12e *section*. Antennes grêles; corps découvert ou d'un bleu noirâtre; corselet lisse, ordinairement avec deux impressions latérales; élytres à stries ponctuées régulières. Une seule espèce du nord de l'Europe, allongée presque cylindrique, atténuée aux deux extrémités.

78. C. *pallifrons* Gyll. *Ins.* 50, 111, 625, 19 ♂-♀ — *C. furcifrons*. *Mann.* Col. Finl. (*Bull. de Mosc.* 1844) 15 *n*° 10. Base des antennes dessous de la tête, tache frontale bilobée et pattes jaunes; élytres à stries régulières, intervalles lisses. ♂ Tache frontale s'étendant jusqu'au bord externe des yeux, séparée seulement en haut par un faible sillon : souvent aussi les angles antérieurs du corselet sont jaunes. ♀ Tache frontale largement bifurquée; corselet toujours unicolore. Cette espèce allongée a presque le faciès d'une *Haltica* du groupe des *Cryptocephalæ*. Long. 1 1/4, 1 2/3 l. Larg. 3/4, 1 l.

Poméranie, Suède, Finlande.

79. C. *salicis*, F. *Ent. S. II*, 53. 3 — *C. trimaculatus*, Rossi *Fn. Etr.* 246. Charp. *Hor. Ent.* 237, *t.* 7, *f.* 5. — *C.* 6 *maculatus*, Ol. *Ins. VI*, 791, 12. Noir, base des antennes brune, élytres rouges, à lignes de points très fines et trois points noirs (1, 2 la paire postérieure oblique). C'est une des plus grandes espèces du genre; très voisin,

pour la forme; a le dessin du *C. imperialis*, mais facile à distinguer par le corselet luisant et fortement bombé et les fascies très ponctuées des élytres. Long. 2 2[3, 3 2[3. Larg. 1 2[3, 2 1[6.

Europe méridionale, France.

80. *C. bistripunctatus*, Germ. *Ins. Sp.* 757, *n.* 760. Noir base des antennes d'un jaune rougeâtre; élytres jaunes à stries de gros points, bordées de noir, avec trois points noirs (1, 2, paire postérieure oblique). Très voisin du précédent avec lequel il est confondu dans beaucoup de collections, quoique facile à distinguer par la forme plus cylindrique, plus allongée, les antennes plus longues et la couleur des élytres. Long. 2 1[2, 3 1[3 l. Largeur 1 1[2 2 l.

Autriche, Suisse (1).

81. C. *bipunctatus*, L. *Fn. sv.* 168, 548. — *C. dispar.* Gyll. *Ins. sv. III*, 614, 13. Noir, base des antennes brun rouge, élytres à stries de gros points, rouges avec une bordure et deux taches noires qui, en se réunissant envahissent parfois toute la surface. Long. 2-3 1[2 l. Larg. 1 1[6-2 l.

Var. β. Une grande tache noire, peu régulière, mal arrêtée, au-delà du milieu : c'est le véritable *bipunctatus* de Linné.

Var. γ. Cette tache s'allonge en une large ligne qui a presque la forme d'un point d'exclamation renversé.

Var. δ. Cette ligne se réunit au point huméral et forme une bande longitudinale, arquée, qui s'élargit au point

(1) J'ai trouvé deux individus de cette espèce dans la forêt de Saint-Germain, près Paris. L. FAIRMAIRE.

que le rouge ne forme plus qu'une bordure. *C. lineola*, Fab. *Ens. syst. II*, 59, 30. — Ol. *Ins. VI*, 799, 26, *tab.* 4, *f.* 64.

Var. ε. La couleur noire envahit la suture et le bord externe; il ne reste plus de rouge qu'à l'extrémité et à la base, et quelquefois seulement autour de l'écusson. Fridwaldsky a envoyé ce *Cryptocephalus* sous le nom de *paradoxus*.

Var. ζ. Le rouge est réduit à une tache apicale. *C. bipustulatus*, Fab. *Ens. syst. II*, 67, 74. — Ol. *Ins. VI*, 821, 62. *t.* 6, *f.* 92. — *C. biguttatus* Hb. *in Funl. arch. VII*, 163, 20, *t.* 44, *f.* 6. Les individus chez lesquels cette tache est très petite sont rares; mais la variété suivante est encore plus rare.

Var. η. Elytres entièrement noires. Gyll. var. f.

Dans toute l'Europe.

82. *C. anticus*. Noir, base des antennes d'un fauve rouge; élytres à lignes modérément ponctuées; une tache transversale avant l'extrémité et les pattes antérieures, d'un jaune rouge. Ressemble beaucoup à la variété ♂ de l'espèce précédente, mais les antennes sont proportionnellement un peu plus longues, plus claires à la base; le chaperon est lisse, et au lieu de points, est marqué de faibles impressions. Le corselet est moins convexe, un peu plus large en arrière, plus rétréci en avant, à ponctuation éparse ♀. Long. 2 3|4 l. Larg. 1 3|4.

Caucase.

13e *section*. Antennes très grêles; corps ordinairement noir dessus jaune ou mélangé de jaune et de noir. Corselet ordinairement lisse, rarement ponctué ou strié; élytres

à lignes ponctuées très régulières, souvent obsolètes en arrière du milieu. Insectes à corps bien proportionné, propres à l'Europe centrale, mais cependant ne manquant nulle part; ordinairement de taille petite.

83. *C. sexpustulatus* Rossi, *Fn. Etr.* 248. — *C. octoguttatus* Ol. *Ins. VI*, 816, 54 ♂. Noir, base des antennes, pattes antérieures et quatre taches (1, 2, 1) sur les élytres, jaunes, corselet lisse, élytres à lignes de gros points. ♂ Dessous de la tête, tache frontale cordiforme, bord antérieur et angles postérieurs du corselet, jaunes. ♀ Corselet et tête noirs. Côtés du chaperon jaunes. Long. 1 1[2, 2 1[2 l. Larg. 1, 1 2[3 l.

Allemagne, Russie méridionale, France méridionale, Espagne, Italie.

84. *C. gravidus* Herr.-Sch. 143, *t.* 24. — *C.* 8 *guttatus* Fab. *Ent. syst. II*, 66, 68. Court, fortement convexe, noir; front, base des antennes, une tache oblique sur le lobe huméral, pattes, et quatre taches sur les élytres (1, 2, 1) jaunes. Corselet lisse. Elytres à lignes de points presque effacés. ♂ Dessous de la tête, bords antérieurs et latéraux du corselet largement jaunes. ♀ Dessous de la tête noir, labre brun, corselet entièrement noir. Ressemble beaucoup au précédent, s'en distingue par sa forme, large, surtout aux élytres, qui sont plus élevées autour de l'écusson. Long. 1 2[3, 2 1[9 l. Larg. 1-1 1[4 l.

France méridionale, Portugal, Alger.

Le *C. crassus* Ol. *Enc. VI*, 620, 65, me paraît être identique avec cette espèce : ce serait une variété du mâle, avec les élytres entièrement noires, sauf un reste de la tache jaune humérale. — M. Lucas a décrit dans la Revue Zool. 1845, 126, 10, une espèce très voisine qui parait

différer par le dessin du corselet. — Le *C.* 8 *pustulatus* St. n'est qu'une femelle du *gravidus*.

85. C. *Koyi.* — *C.* 8 *guttatus* Ol. *Enc. VI*, 616, 44, Germ. *Fn. Ins. Eur.* 6 *t.* 5. Noir; base des antennes, dessous de la tête, pattes antérieures et quatre taches sur les élytres (1, 2, 1) d'un jaune rougeâtre. Corselet très finement ponctué. Elytres à lignes ponctuées, visibles. ♂ Dessus de la tête jusqu'au bord supérieur des yeux, hanches antérieures et intermédiaires et une tache sur le côté interne des cuisses intermédiaires, d'un jauue rouge; bords et angles antérieurs du corselet largement bordés de jaune rouge. ♀ Une grande tache angulée jaune sur le chaperon. De la grandeur des plus petits individus de l'*octoguttatus* Fab., auquel il ressemble beaucoup, et dont il diffère par la couleur d'un jaune plus foncé et le dessin de la tache frontale. Long. 1 1[2, 2 l. Larg. 5[6, 1 1[4 l.

Var. β. Les taches intermédiaires des élytres forment une bande transverse un peu arquée, interrompue à la suture, et la tache antérieure se prolonge en arrière.

Var. γ. La tache antérieure est réunie à la bande transverse : il ne reste plus de noir que sur le calus huméral. La portion antérieure des élytres est rouge avec une croix noire.

Espagne, Portugal.

86. C. *Rossii.* Noir; base des antennes et quatre taches sur les élytres (1, 2, 1), souvent confluentes, d'un jaune rouge. Corselet finement ponctué, avec des poils gris aux angles antérieurs, élytres à lignes de points. Forme intermédiaire, qui joint les trois espèces précédentes avec les suivantes; ressemble au *vittatus* par la couleur noire de la tête et des élytres. Les taches de ces dernières sont

quelquefois réduites à des points, *C. punctulatus* Dj. *Cat.*

Var. β. Tache humérale unie à la tache intermédiaire interne par une bande transverse dilatée vers la suture.

Var. γ. Cette bande se joint à la tache postérieure par une ligne étroite; le bord externe restant noir.

Var. δ Les élytres paraissent entièrement rouges avec un point huméral et une double croix noire. Long. 1 5|6, 2 3|4 l. Larg. 1-1 1|2 l.

France méridionale, Espagne, Portugal.

87. *C. vittatus* ♂ Fab. *Ent. syst. II*, 64, 59.—Ol. *Ins. VI*, 815, 5 3, *t.* 6, *f.* 87.—*C. quadratus* Ol. *Enc. VI*, 615, 39. —*C. suturalis* ibid. 624, 19. — ♀ *C. quadrum* Fab. *Mant. Ins. I*, 82, 46. Noir, base des antennes jaunâtre; élytres jaunes à bordure et à bandes longitudinales jaunes. Corselet ponctué finement, avec des poils gris aux angles antérieurs; élytres à stries ponctuées, fortes et un peu confondues. ♂ Bandes longitudinales des élytres arquées en arrière et se joignant à la suture, qui est noire. ♀ Bandes libres ou seulement jointes à la suture par une fine ligne transversale. Taille du *flavipes*; la femelle est quelquefois deux fois aussi grosse que le mâle : c'est la plus grande des espèces à élytres jaunes avec des bandes noires, et elle est facile à distinguer par les angles antérieurs du corselet, garnis de poils gris et par le corps rétréci en arrière. Long. 1 1|3 2 l. Larg. 5|6 1 1|6 l.

Europe centrale, Russie.

88. C. *Celtibericus*. Noir; base des antennes, cuisses, bords antérieurs et latéraux du corselet jaunes; élytres avec la suture et une bande noire; corselet grossement et densément ponctué, ayant au milieu une bande lisse, qui

forme presque une carène en avant; élytres à stries ponctuées fortes et régulières.

Comme les espèces précédentes, ces trois espèces forment un groupe homogène qui se distingue par une forme cylindrique, étroite, le calus huméral à peine saillant et le manque d'impression visible à la base des élytres, et par une couleur jaune à dessins noirs : cette espèce-ci est la plus grosse. Long. 1, 1 1[2. Larg. 2[3, 1 l.

Espagne méridionale.

89. *C. tesselatus* Germ. *Mag. I, a*, 128, 16 — *C. elongatulus* Ol. *Ins. VI*, 835, 81, *t.* 7, *f.* 115. Noir; base des antennes, pattes, bords antérieurs et latéraux du corselet, côtés latéraux des élytres et deux taches carrées sur chacune d'un jaune clair; corselet densément ponctué; élytres à stries ponctuées. ♂ Dessous de la tête et une grande tache frontale bilobée, jaunes. ♀ Tête noire, bouche brunâtre. C'est la plus petite espèce du genre. Longueur 2[3, 1 1[6. Larg. 1[2, 3[4 l.

Russie méridionale, Autriche, Paris.

Le nom d'Olivier est le plus ancien : je ne l'ai pas adopté, parce qu'il y a un *elongatus* Ziegl., afin d'éviter toute confusion : d'ailleurs le nom d'*elongatulus* ne lui convient pas plus qu'à un autre. Cette espèce porte, dans plusieurs collections, le nom de *dimidiatus* ou *dimidiaticornis* Ziegl.

90. *C. bilineatus*—*Chrysomela* id. Linn. *Syst. nat. II*, 597, 83 — Charp. *Hor. Ent.* 242, *t.* 8, *f.* 4. Noir; base des antennes, pattes, bords antérieurs et latéraux du corselet jaunes; élytres jaunes, avec la suture et une bande noires; corselet acupunctué, élytres à stries visiblement ponctuées. ♂ Tête de couleur jaune, cette couleur

bilobée au sommet. ♀ Tête noire avec deux taches frontales jaunes et le chaperon brunâtre.

Var. β. Bandes noires, les élytres réunies en arrière.

Var. γ. Bandes noires réunies en arrière et en avant de manière à former au milieu une tache oblongue irrégulière. Cette variété ressemble beaucoup à l'espèce précédente.

Var. δ. Cette tache oblongue disparaît et les élytres sont entièrement noires, il ne reste qu'une étroite bordure jaune. Pour le corselet, on retrouve aussi des variétés tachées de noir, et entièrement noires. Long. 5|6, 1 1|4 l. Larg. 1|2, 3|4 l.

Russie, Suède, Hongrie, France (1).

91. *C. connexus* Ol. *Ins. VI*, 836, 89, *t.* 7, *f.* 117. — *C. amœnus* Charp. *Hor. Ent.* 242. *t.* 8, *f.* 3. — *C. vittatus* Rossi. *Fn. Etr. Mant. II*, 91, 40. Noir; base des antennes, une tache frontale bilobée, dessous de la tête, bords antérieurs et latéraux du corselet et pattes d'un jaune rougeâtre; élytres jaunes, avec la suture noire et une bande noire qui se réunit en arrière à la suture; corselet lisse, élytres à stries ponctuées fortes et régulières. ♂ Bord antérieur du corselet largement bordé de jaune; tache frontale dilatée jusqu'au bord externe des yeux, et réunie à la tache du chaperon. ♀ Bordure antérieure du corselet étroite : tache frontale séparée en deux portions distinctes. Sa taille est celle des plus petits individus du *C. vittatus*; il est proportionnellement plus

(1) M. Suffrian dit que cette espèce se trouve dans les endroits secs, et, d'après M. Rosenhauer, sur le *Statice armeria*. J'ai pris ce cryptocephale en assez grand nombre dans des prés fort humides, auprès de Montereau, et aux environs d'Orléans. L. Fairm.

large et n'est pas rétréci en arrière. Long. 1 1|6, 1 1|2 l. Larg. 3|4, 1 l.

Turquie, Caucase, Hongrie, Piémont, Toscane.

92. *C. vittula.* Noir; base des antennes, tache frontale bilobée, dessous de la tête, bords antérieur et latéraux du corselet, et pattes, jaunes; élytres jaunes, avec la suture et une bande noires. Corselet densément, presque rugueusement ponctué; élytres à stries ponctuées visibles. ♂ Tache frontale s'étendant jusqu'au bord antérieur des yeux, réunie au chaperon qui est jaune. ♀ Tache frontale séparée en deux portions distinctes. Dans les collections cette espèce est confondue tantôt avec la précédente, tantôt avec la suivante, auxquelles, en effet, elle ressemble beaucoup, surtout à la var. β du *C. pygmæus*, mais la couleur et la ponctuation ne sont pas identiques, et je n'ai trouvé aucun passage qui conduisît au *pygmæus*, dans le grand nombre d'individus que j'ai examinés. Le corselet est plus long que celui du *pygmæus*; les élytres sont plus courtes; ce n'est pas que le corselet du dernier soit plus court, mais il paraît tel, parce qu'il est très déclive en avant, et que la partie la plus haute se trouve placée plus en arrière. La ponctuation du corselet est très fine et éparse chez le *pygmæus*. Chez le *vittula*, elle n'est pas à la vérité beaucoup plus grosse, mais tellement serrée, que toute la surface paraît rugueuse. Les élytres aussi ne sont pas cylindriques, mais plus larges aux épaules et rétrécies en arrière comme celles du *vittatus*. Long. 1, 1 3|4 l. Larg. 2|3, 1 l.

Allemagne, Caucase, Turquie, Sicile, Nice.

Cette espèce a été répandue sous le nom de *connexus* et *nawarius* Koy. J'y aurais rapporté le *C. trivittatus* Gebl.

Ledeb. *Reise II*, 209 35, sans la phrase suivante : « *interstitia profundè punctata.* »

93. C. *pygmœus* Fab. *Ent. syst. II*, 70, 89. — Charp. *H. Ent.* 244, *t.* 8 *f.* 6. Noir ; base des antennes, tache frontale bilobée, dessous de la tête, bords antérieur et latéraux du corselet et pattes jaunes, avec la suture et une tache humérale noire. Corselet à peine ponctué ; élytres à stries ponctuées visibles. Long. 1, 1 1[4 l. Long. 1[2, 2[3 l.

Var. β. La tache humérale se dilate en une bande longitudinale noire· (*H. Sch. III*, *t.* 3).

Allemagne, Hongrie, Sicile, Paris.

94. *C. signaticollis.* — *C. pusillus* Rossi *Fn. Etr.* 255. Jaune en dessus, noir en dessous ; dessous de la tête et quatre taches frontales souvent réunies d'un jaune clair ; corselet ayant deux grandes taches antérieures noirâtres ; élytres avec la suture et une bande qui s'avance jusque sur le corselet, noires ; corselet lisse, élytres à stries ponctuées profondes. Long. 2[3, 1 1[8 l. Larg. 1[2, 3[4 l.

Var. β. Taches antérieures presque effacées, ne laissant qu'une trace brunâtre ; les taches postérieures deviennent beaucoup plus petites, et l'écusson reste toujours jaune. Ces individus ressemblent extrêmement au *C. minutus*, mais ils sont facilement reconnaissables par le manque de la tache scapulaire.

Var. γ. Taches du corselet se réunissant de manière à ne plus laisser que les bords antérieur et latéraux et une tache transversale devant l'écusson, jaunes. Quelquefois, cette dernière tache disparaît presque entièrement, et ces individus ressemblent au *C. connexus* ; mais le corselet

est moins bombé, à peine ponctué, et les bandes des élytres ne sont pas réunies à la suture, sinon par une faible trace.

Dalmatie, Toscane, Nice, Sicile.

95. *C. pulchellus*. D'un brun jaune; métasternum et anus noirs; élytres d'un jaune clair, avec la suture et une bande noires; corselet lisse; élytres à stries ponctuées, plus fines à partir du milieu. ♂ Bandes longitudinales des élytres, larges, obliques, se réunissant avec la suture en arrière; pygidium et extrémité à l'abdomen noirs. ♀ Bandes tronquées en arrière; pygidium et extrémité de l'abdomen jaune. Ressemble beaucoup au précédent, ainsi qu'au *minutus*, et le mâle offre le dessin du *connexus*. Long. 3[4, 1 1[4 l. Larg. 1[2, 3[4 l.

Sicile, Pyrénées orientales.

96. *C. minutus* Fab. *Ent. syst. II*, 70 87.—Ol. *Ins. VI*, 838, 93, *t.* 7, *f.* 121.—*C. ochraceus* Steph. *Ill. IV*, 362, 20. Jaune; tête, corselet, pattes, d'un brun jaune; poitrine et abdomen noirs, avec des taches d'un jaune brun sur le lobe huméral; corselet lisse; élytres à stries ponctuées; suture brunâtre, base bordée de noir, calus huméral brunâtre : cette couleur s'étendant parfois jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Long. 5[6, 1 1[3 l. Larg. 1[2, 3[4 l.

Cette espèce et les suivantes sont, depuis longtemps, regardées comme des variétés d'une seule et même espèce : elles sont en effet très voisines les unes des autres, mais cependant bien certainement différentes. Le plus sûr moyen de les reconnaître est d'examiner les stries ponctuées des élytres. Chez le *minutus*, elles sont visibles jusqu'à l'extrémité; chez les *C. populi*, *pusillus* et *gracilis*, elles deviennent plus fines à partir du milieu, et à la dé-

clivité postérieure elles sont presque entièrement effacées; le *C. populi* se distingue aussi par son corselet à peine bombé, et ses tibias antérieurs arqués. Enfin le *C. gracilis* est facile à séparer par les taches jaunes des lobes huméraux et les côtés des élytres qui sont d'un jaune plus pâle.

Var. β. Couleur d'un jaune brun sale, bande suturale et tache humérale petites; taille ordinairement plus petite; il est dans plusieurs collections sous le nom de *fulvicollis* Dahl.

Var. γ. Une bande longitudinale noire sur chaque élytre; un seul exemplaire de Hongrie. Cette variété est très remarquable, mais je n'ai pas osé en faire une espèce, n'ayant qu'un individu.

Allemagne, Angleterre, France, Suède, Sicile, Caucase.

97 *C. populi.* Allongé, jaune; poitrine et abdomen noirs, avec des taches transversales d'un jaune brunâtre sur le lobe huméral; corselet lisse, à peine bombé; élytres à stries ponctuées s'affaiblissant à partir du milieu; tibias antérieurs arqués en dedans. Long. 1 1[4, 1 2[3 l. Largeur 2[3, 5[6.

Espagne, Allemagne, Autriche.

98. *C. pusillus* Fab. *Ent. syst. II*, 69, 86.—*C. minutus* Steph. *Ill. IV*, 362, 19. Jaune-brun; poitrine et abdomen noirs, élytres unicolores ou tachées de brun; corselet lisse et luisant, stries ponctuées des élytres presque effacées, à partir du milieu. Extrêmement voisin du *minutus*, auquel il a été réuni par la plupart des entomologistes. Il se distingue, au premier abord, par la couleur d'un brun-doré plus foncé, pareille sur le corselet et les élytres; la forme du corps est plus allongée, plus étroite

C. ochroleucus, Fairm.: Hyères: Ann. 1859 p. 63
C. holoxanthus, Fairm.: Hyères: Ann. 1859 p. 64
C. Raphaelensis, Gaut.: St Raphael: Ann. 1861 p. 195
C. inexpectus, Fairm.: Toulon: Ann. 1861 Bull. p. 11

en avant, légèrement élargie en arrière; le corselet est moins bombé, avec les côtés plus arqués; enfin les stries s'affaiblissent, à partir du milieu et deviennent presque obsolètes. Elytres d'un brun-doré unicolore, seulement le calus huméral, une fine bordure le long de la base et de la suture, et le tour de l'écusson, rarement l'écusson entier, noirâtre. Cette variété ressemble extrêmement au *C. minutus* et a donné lieu vraisemblablement à la confusion qui existe dans ces espèces. Long. 3|4, 1 1|3 l. Largeur 1|2, 3|4 l.

Var. β. Elytres colorées de noir : c'est le vrai *pusillus* Fab. et *minutus* Gyll. *Ins. Sv. III*, 629, 22; tantôt le noir forme une tache oblique du calus huméral vers l'écusson; tantôt il forme une tache sur la partie déclive postérieure : quelquefois il forme sur chaque élytre deux taches qui se réunissent de diverses manières.

Var. γ. Elytres noires avec l'extrémité et les bords latéraux d'un fauve jaune, et une teinte plus claire autour de l'écusson; quelquefois le noir envahit tout et ne laisse de bordure jaune qu'en arrière : tels sont les *C. marginellus* Marsh.; *minutus* Gyll., var. ε, et *rufipes* Ol. *Ins. VI*, 836, 90, *t.* 7, *f.* 118. Olivier semble avoir confondu cette variété avec l'espèce suivante.

France, Angleterre, Allemagne, Russie méridionale, Suède.

99. *C. gracilis*, Fab. *Ent. Syst. II*, 70, 88. Noir; tête, corselet et pattes d'un jaune-brun; bord externe des élytres derrière le calus huméral et une tache oblique sur le lobe huméral, d'un jaune blanchâtre; corselet lisse et luisant; stries ponctuées des élytres presque effacées, à partir du milieu. Long. 3|4, 1 1|2 l. Larg. 1|2, 5|6 l.

Extrêmement voisin du précédent, paraît plus court, plus droit sur les bords ; la couleur noire des élytres est plus nette et plus foncée ; il n'y a de teinte brune qu'à l'extrémité, tandis que chez l'espèce précédente il y a toujours cette teinte sur les côtés ; les intervalles des stries sont moins brillants, presque ridés.

Var. *β*. La couleur noire des élytres s'avance sur le corselet et forme en avant de l'écusson une grande tache cordiforme, mal circonscrite en avant. Sturm. *Cat.* 1796, *t.* 1, *f.* 3. L'autre variété figurée par Sturm, avec deux taches à l'extrémité des élytres, doit être, sans aucun doute, rapportée au *C. pusillus*.

Dans toute l'Europe centrale.

100. *C. Hubneri*, Fab. *Ent. Syst. II*, 65, 66.— *C. hæmorrhoidalis* Schneid. *Mag. I*, 202. 10. Noir ; base des antennes, tête, pattes, bord réfléchi et extrémité des élytres d'un jaune-brun; corselet lisse et luisant; stries ponctuées des élytres presque effacées, à partir du milieu. ♂ Bords antérieurs et latéraux du corselet étroitement marginés de jaune brunâtre. ♀ Corselet unicolore. Long. 5|6, 1 1|2 l. Larg. 1|2, 3|4 l.

Europe centrale, France.

101. *C. labiatus* Linn. *Fn. Sv.* 159, 553. Noir ; base des antennes et pattes jaunes, avec les cuisses d'un brun noir; corselet lisse, stries ponctuées des élytres diminuant et presque effacées avant la déclivité postérieure. ♂ Côtés du chaperon d'un jaune clair. ♀ Côtés du chaperon bruns. Avec cette espèce commence une série de petites espèces noires qui sont très difficiles à séparer, à cause de leur grande ressemblance. Long. 5|6, 1 1|3 l. Larg. 1|2, 3|4 l.

Suède, Allemagne, France, Hongrie, Russie méridionale.

102. *C. digrammus*. Noir; base des antennes, dessous de la tête et pattes d'un jaune clair, cuisses d'un brun-noir; corselet lisse; stries ponctuées des élytres fines et presque effacées à la déclivité postérieure. ♂ Deux lignes transverses jaunes sur la base des antennes. ♀ Dessus de la tête entièrement noir. Long. 5|6, 1 1|3 l. Largeur 1|2, 3|4 l.

Allemagne septentrionale, Russie méridionale.

103. *C. Wasastjernii* Gyll. *Ins. Sv. IV*, *App.* 699, 21-22. Noir; base des antennes et pattes jaunes; cuisses postérieures noirâtres; corselet finement pointillé; stries ponctuées des élytres régulières. ♂ Dessous de la tête d'un jaune rougeâtre, front avec deux larges lignes transversales jaunes. ♀ Bord inférieur du chaperon et bouche d'un brun de poix, front unicolore. Long. 5|6, 1 1|4 l. Larg. 1|3, 2|3 l.

Suède, Livonie, Allemagne septentrionale.

104. *C. geminus* Gyll. *Ins. Sv. IV*, *App.* 670, 665. — H. Sch. 116, *t.* 7. — *C. labiatus* Ol. *Ins. VI*, 833, 84, *t.* 7, *f.* 113. Noir; base des antennes, dessous de la tête, deux taches frontales et les pattes jaunes; élytres élargies en arrière, à stries ponctuées plus fines même avant le milieu. ♂ Yeux bordés de jaune en dehors, taches frontales grandes, irrégulièrement quadrangulaires. ♀ Front noir, avec deux petites taches jaunes. Long. 1, 1 2|3 l. Larg. 2|3 1 l.

Dans toute l'Europe.

105. *C. mystacatus*. Noir; base des antennes, dessous de la tête et pattes jaunes; corselet lisse, stries ponctuées. Tête lisse, finement et assez densément ponctuée entre

les antennes; chaperon rugueux. La seule femelle que j'aie vue a le bord externe des yeux marginé de jaune et le chaperon d'un jaune brunâtre, avec les côtés plus clairs. Long. 1 1[3 l. Larg. 5[6 l.

Portugal.

106. *C. quercetí* Erichs. *in litt.*—*C. labiatus* Fab. *Ent. Syst. II*, 65, 62. — *Panz.* 68, *f.* 9. Noir; antennes, dessous de la tête et pattes jaunes; corselet lisse, stries devenant plus fines, à partir du milieu. Espèce intermédiaire entre le *geminus* et le *labiatus*; elle a le front entièrement noir et la taille du dernier, avec la ponctuation et les pattes jaunes du premier. Longueur 1 1[4, 1 2[3 l. Largeur 2[3, 5[6 l.

Allemagne septentrionale.

107. *C. larvatus*. Noir; base des antennes, dessous de la tête et pattes jaunes; corselet lisse; stries ponctuées des élytres fines, presque effacées; une grande tache frontale à deux pointes; bord antérieur du corselet, moitié des bords latéraux et prosternum, jaunes, ♂. ♀ inconnue. Long. 3[4 l. Larg. 1[2 l.

Portugal.

108. *C. scapularis*. Noir; base des antennes, tête et pattes jaunes; corselet lisse; stries ponctuées des élytres devenant plus fines à partir du milieu. ♂ Bord antérieur du corselet, tache transversale sur le lobe huméral et bord réfléchi du lobe d'un jaune clair. ♀ Angles antérieurs du corselet brunâtres. Long. 1, 1 1 1[3 l. Larg. 2[3, 5[6 l.

Cette petite espèce réunit le dessin de la tête, du corselet et des élytres du *frontalis*, avec la ponctuation et les pattes du *quercetí*.

Sicile.

109. *C. frontalis* Gyll. *Ins. Sv. III*, 626, 20. — *C. labiatus* Schneid. *Mag. I*, 204, 12, var. *b*. Noir; base des antennes, dessous de la tête, une grande tache frontale, bord antérieur du corselet, bords réfléchis des lobes latéraux et pattes jaunes, cuisses brunâtres; corselet lisse, à stries fortement ponctuées. ♂ Tache frontale fendue, moitié postérieure de l'écusson jaune. ♀ Tache frontale fortement bilobée, écusson entièrement noir. Long. 1, 11|21. Larg. 2|3, 5|6 l.

Cette espèce est peu connue et manque dans presque toutes les collections.

Suède, Angleterre, Allemagne septentrionale.

110. *C. strigosus* Germ. *Ins. sp.* 560, 766. — H. Sch. 114. Noir; base des antennes et pattes d'un jaune rougeâtre; une bande transversale courte à la base des élytres, et une petite tache marginale sur le lobe latéral d'un jaune clair; corselet lisse; élytres à stries ponctuées. ♂ Dessous de la tête d'un jaune rougeâtre; tache frontale fourchue, et souvent une étroite bordure antérieure sur le corselet, d'un jaune clair. ♀ Dessous de la tête brunâtre et deux taches frontales rondes d'un jaune clair. Long. 5|6, 1 1|3 l. Larg. 1|2, 3|4 l.

Var. *β* Une petite tache jaune transverse avant l'extrémité des élytres.

Autriche, Styrie, Carinthie, Italie septentrionale.

Addenda.

111. (55-56) *C. modestus*. D'un bleu noir foncé, avec la base des antennes jaune; corselet lisse; élytres à stries ponctuées irrégulières. Long. 1 1|2 l. Larg. 2|3 l.

Russie méridionale.

112. (21-22) *C. Suffriani* Dohrn. *in litt.* Suffr. *Stett. Zeit.* 1849, 18. Noir; base des antennes brune; une ligne médiane courte et côtés du corselet, ainsi que le bord externe des élytres le long du lobe latérale, d'un jaune blanchâtre; élytres modérément ponctuées, rudes, intervalles plats. Long. 2 1|2, 3 l. Larg. 1 1|4, 1 1|2 l.

Carinthie.

113. (45-46) *C. cristatus* (1). Suff. *Stett. Zeit.* 1849, 19. D'un vert doré, à reflets soyeux; antennes noires; corselet densément ponctué, longuement caréné au milieu; côtés droits; élytres rugueusement ponctuées avec des lignes effacées. Long. 2 l. Larg. 1 l.

Le mâle offre sur le dernier segment abdominal une petite carène.

Pyrénées.

114. (66-67) *C. centrimaculatus* Suffr. *Stett. Zeit.* 1849, 20. Noir; base des antennes brune, une bande transversale, interrompue, placée avant le milieu des élytres et l'extrémité, d'un jaune rouge; corselet finement ponctué; élytres à stries ponctuées effacées. Longueur 2 1|4 l. Largeur 1 1|4 l.

Espagne.

Genre *Pachybrachys*.

Yeux échancrés. Prosternum sillonné. Ecusson visible.

1re *section*. Elytres unicolores, irrégulièrement ponctuées. Espèces métalliques ou noires, de l'Europe orientale et méridionale.

(1) Cette espèce a été décrite en 1843 sous le même nom par M. L. Dufour dans son excursion entomologique à Ossau. L. F.

1. *P. azureus*. En dessus, d'un bleu azuré brillant; front avec trois taches jaunes; bouche, base des antennes et pattes d'un jaune rougeâtre; cuisses ayant l'extrémité jaune et la carène externe noire; tibias antérieurs fortement arqués. Long. 1 3/4 l. Larg. 1 l.

Espagne.

2. *P. viridissimus*. En dessus, d'un vert doré brillant, noir en dessous, front taché de jaune, bouche, base des antennes et pattes d'un jaune rouge; tibias antérieurs modérément arqués. Long. 1 1/4 l. Larg. 5/6 l.

France méridionale.

3. *P. piceus*. D'un noir de poix brillant, front taché de jaune, bouche, base des antennes et pattes d'un jaune rouge, cuisses avec l'extrémité jaune, et le côté externe noir; tibias antérieurs droits. Long. 1 3/4, 2 1/4 l. Largeur 5/6, 1 1/3 l.

Volhynie, Russie méridionale.

2e *section*. Elytres à lignes jaunes et noires, à points formant souvent de doubles lignes peu régulières. Espèces méditerranéennes.

4. *P. scriptus* H. Sch. 164, *t.* 4. Noir; front taché de jaune, ainsi que le corselet, qui est densément, mais modérément ponctué; base des antennes, pattes, une large bordure sur le pygidium et sur le dernier segment abdominal, jaunes; élytres à lignes jaunes interrompues; tibias antérieurs légèrement arqués. Long. 1 1/4, 2 l. Larg. 3/4, 1 1/4 l.

Cet insecte porte, dans quelques collections, le nom d'*Hellwigii* Dahl. et *erycinus* Gené.

Toscane, Sardaigne, Sicile.

5. *P. lineolatus.* Allongé, noir; front et corselet tachés de jaune blanchâtre : ce dernier à ponctuation grosse et éparse; base des antennes et pattes d'un jaune blanchâtre; élytres ayant des lignes interrompues d'un jaune blanchâtre; tibias antérieurs à peine arqués. Long. 1 2[3 l. Larg. 3[4 l.

Cadix.

6. *P. cinctus.* Cylindrique, allongé; front et corselet tachés de jaune : ce dernier densément et finement ponctué; base des antennes, pattes, une large bordure au pygidium, au dernier segment abdominal et aux élytres, jaunes; tibias antérieurs à peine arqués. Long. 1 1[4 l. Larg. 3[4 l.

Sardaigne.

7. *P. hippophaes.* Allongé, presque plane en dessus; noir, tête, antennes, corselet et pattes, tachés de jaune blanchâtre; élytres avec des taches allongées, d'un jaune blanchâtre et des stries ponctuées irrégulières; tibias antérieurs presque droits. Long. 1 1[4, 2 l. Larg. 3[4, 1 l.

Autriche, Hongrie, Suisse.

8. *P. scripticollis.* Assez allongé, plane en dessus, jaune, avec des taches noires; noir en dessous, avec une tache oblique jaune sur le lobe huméral; base des antennes et pattes jaunes; élytres modérément ponctuées en avant, après le milieu, ayant de faibles stries ponctuées; tibias antérieurs modérément arqués. Long. 2 1[2 l. Larg. 1 1[2 l.

Caucase.

9. *P. hieroglyphicus* Fab. *Ent. Syst. II*, 66, 71. — Ol. *Ins. VI*, 809, 42, *t.* 5, *f.* 77. — *C. histrio* Fab. *Ent. Syst. II*, 55, 74. Assez allongé, modérément aplani en

P. pallidulus, Suffr. : Perpignan : Ann. 1858 p. 656

dessus, noir, avec une tache transversale sur le lobe huméral; tête, antennes et pattes tachées de jaune; élytres à taches jaunes qui se réunissent souvent, et à stries ponctuées, irrégulières, qui s'effacent à la déclivité postérieure. Long. 1 1[3, 2 1[3 l. Larg. 5[6, 1 1[2 l.

Var. β. La tache du lobe huméral manque.

Cette espèce, excessivement variable, est répandue dans presque toute l'Europe.

10. *P. histrio* Ol. *Ins. VI*, 809, *t.* 3, *f.* 31.— *C. hieroglyphicus* Schn. *Mag. I*, 199, 5 — *C. tessulatus* Ol. *Enc. VI*, 618, 52. De forme ovalaire, courte et large, faiblement bombée, noir; tête, antennes, corselet et pattes tachés de jaune; élytres à taches jaunes, offrant, après le milieu, des stries ponctuées, irrégulières, effacées à la déclivité; tarses antérieurs visiblement arqués. Longueur 1 2[3, 2 l. Larg. 1, 1 1[2 l.

Se distingue du précédent par la taille beaucoup plus courte; le corps visiblement bombé, par le manque de tache au lobe huméral, les tibias plus fortement arqués et les taches d'un jaune plus blanchâtre.

Dans toute l'Europe.

11. *P. tauricus*. Court et largement ovalaire, faiblement bombé, noir; tête, antennes, corselet, pattes teintés de de jaune; élytres à taches jaunes: à stries grossièrement ponctuées, irrégulières après le milieu; tibias antérieurs visiblement arqués. Long. 1 5[6, 2 1[3 l. Larg. 1 1[4, 1 3[4 l.

Crimée, Turquie.

12. *P. maculatus*. Court et largement ovalaire, faiblement bombé, noir; base des antennes jaune; tête, corselet, élytres et pattes un peu teintés de jaune; corselet

finement ponctué, mais très densément, presque rugueusement; élytres à stries ponctuées, irrégulières après le milieu, presque effacées à la déclivité; tibias antérieurs visiblement arqués. Long. 1 1[2, 2 l. Larg. 1, 1 1[3 l.

Cette espèce, peu connue, ressemble beaucoup aux individus peu tachetés du *P. histrio*.

Italie, Turquie, Corfou.

13. P. *limbatus* Ménétr. *Ins. Const. et Balkan*, 47, *n.* 233 *t.* 2, *f.* 9. Court et largement ovalaire, faiblement bombé; base des antennes, tête, corselet, élytres et pattes un peu teintés de jaune; corselet brillant, à ponctuation visible et éparse; élytres avec de fines stries ponctuées, irrégulières à la déclivité, et carénées au bord externe; tibias antérieurs visiblement arqués. Long. 2, 2 1[2 l. Larg. 1 1[3, 1 3[4.

Var. β. Entièrement noir, sauf la bouche, la base des antennes, le côté interne des tibias antérieurs, et une tache aux hanches antérieures qui sont jaunes.

Turquie.

14. P. *fimbriolatus*. Cylindrique, allongé, noir, avec la base des antennes jaune; tête, corselet, élytres et pattes un peu teintés de jaune; corselet finement et assez densément ponctué; élytres à ponctuation grosse en avant, disposée en sties irrégulières, après le milieu, presque effacée à la déclivité; tibias antérieurs visiblement arqués. Longueur 1 1[4, 1 1[2 l. Larg. 3[4, 1 l.

Var. β. Entièrement noir.

Russie méridionale, Hongrie, Bavière, Italie septentrionale.

Cette espèce porte, dans quelques collections, le nom de *tristis* Laich.; mais on ne sait quel est l'insecte que Lai-

charting, a ainsi nommé. Le *tristis* d'Olivier est décrit trop vaguement pour être rapporté à telle ou telle espèce.

15. *P. fulvipes*. Cylindrique, allongé, noir ; antennes et pattes d'un jaune rouge ; tête, corselet et élytres peu teintés de jaune ; corselet et moitié antérieure des élytres grossièrement ponctués ; ces dernières ayant en arrière des stries ponctuées irrégulières, presque effacées à la déclivité ; tibias antérieurs visiblement arqués. Longueur 1 1/2 l. Larg. 1 l.

Espagne.

Genre *Stylosomus*.

Yeux ovales. Prosternum uni. Ecusson invisible.

Les petits coléoptères européens qui composent ce groupe sont remarquables par leur forme cylindrique, étroite, atténuée en avant, et leur surface entièrement garnie de poils serrés.

1 S. *tamaricis*. — *Cryptoc. tamarici* H. Sch. 143, *t*. 24. Jaune-paille ; sommet du front et une bande suturale, atténuée en arrière, noirs ; élytres à stries ponctuées. Long. 3/4, 1 1/2. Larg. 1/2, 3/4 l.

Bords de la Méditerranée.

2. *S. minutissimus* Germ. *Ins. Sp*. 561, 767. Noir ; base des antennes et pattes jaunes ; élytres à ponctuation irrégulière, formant en arrière des stries irrégulières. Long. 1/2, 1 1/2 l. Larg. 1/3, 3/4 l.

Paris, Pyrénées, Sardaigne, Portugal, Dalmatie.

3. *S. ilicicola*. Noir ; base des antennes et tibias d'un brun jaune ; corselet fortement sillonné au milieu en travers ; élytres à ponctuation irrégulière, formant en arrière les lignes irrégulières. Long. 1/2 l. Largeur 1/3.

Marseille.

St. ericeti, Suffr.: Germar's Ann. 1841 p. 69

DESCRIPTION

DE

QUELQUES INSECTES COLÉOPTÈRES

APPARTENANT A L'EUROPE ET A L'ALGÉRIE.

PAR M. LE DOCTEUR CH. AUBÉ.

(Séance du 22 Mai 1850.)

Depuis longtemps j'avais accumulé, dans l'intention de les décrire, quelques Coléoptères que je considérais comme nouveaux; mais, jusqu'alors, le temps me fit défaut et j'ajournai toujours ce travail. Cependant, sentant que la description de soixante insectes appartenant presque tous à des groupes nouvellement étudiés, devait présenter quelque utilité, je me suis mis à l'œuvre et j'ai la satisfaction d'offrir aujourd'hui à la Société le résultat de ce travail. J'aurais pu le rendre plus volumineux, en décrivant plusieurs autres espèces qui font partie de ma collection, et sont très probablement inédites. Mais, ou elles ne sont pas assez tranchées, ou bien j'en possède un trop petit nombre d'exemplaires, pour avoir la certitude que ce sont bien des espèces distinctes. J'ai donc préféré m'abstenir et ne pas courir la chance d'augmenter en pure perte la synonymie, déjà si difficilement extricable.

Je joins à ce travail une planche au trait (pl. 11) sur laquelle je dois quelques explications. Trois des figures se rapportent au présent mémoire, et je n'ai rien à en dire. Mais il

n'en est pas de même de deux autres, dont l'une représente le *Platypus oxyurus* (fig. 4) que M. L. Dufour a décrit page 92 de son travail, ayant pour titre : *Excursion entomologique dans les montagnes de la Vallée d'Ossau*, et l'autre le *Faronus Lafertei* (fig. 5), dont j'ai moi-même donné la description dans nos Annales.

Après m'avoir sacrifié le seul exemplaire du *Platypus* qu'il ait trouvé, M. L. Dufour désirait compléter sa description par une figure : ce qu'il n'avait pu faire lui-même dans son livre qui ne comportait pas de planches. Il me pria d'en faire le dessin et de le publier, mais j'ai différé jusqu'à ce jour la publication de ce dessin, croyant toujours pouvoir donner prochainement le présent travail.

Quant au *Faronus*, je n'ai pu le figurer dans ma *Révision des Psélaphiens* qui était à peu près achevée, lorsque M. de la Ferté a eu l'extrême générosité de me sacrifier l'insecte qui a servi de type à cette coupe générique.

Cette publication, toute tardive qu'elle est, sera j'espère, accueillie favorablement : elle vient servir de complément à deux travaux déjà anciens, sans embarrasser la science en quoi que ce soit (1).

1. Hydroporus pallidulus.

Ovatus, crassus, subdepressus, suprà pallido-testaceus, infrà niger; elytris quatuor lineis abbreviatis, præter suturam, utrinque nigro-ornatis, subtilissimè punctulatis. 3 1/2 m.

Mas. *nitidulus.*

Femina *opaca abdomine pallido.*

Ovale, court, légèrement déprimé en dessus. Tête et corselet d'un testacé un peu rougeâtre, le dernier à peine

(1) Une autre figure due à M. Jacquelin-Duval, et représentant le *Vesperus Xatartii* mâle, est aussi jointe à la pl. 11, fig. 6. E. D.

pointillé en avant et en arrière ; antennes testacées. Elytres plus pâles que la tête et le corselet, marquées de quatre lignes noires : les trois internes fortement abrégées en avant et légèrement en arrière : la quatrième, au contraire, fortement abrégée en arrière, atteint presque la base : cette dernière est quelquefois divisée, dans sa longueur, en deux lignes distinctes, ou même réduite à une très petite tache linéaire placée au milieu environ de la longueur de l'élytre ; la suture est également noire dans toute son étendue : elles sont à peine pointillées. Le dessous du corps, dans le mâle, est noir, à l'exception du prothorax qui est testacé, et du dernier segment de l'abdomen qui est ferrugineux à son extrémité : dans la femelle, l'abdomen est entièrement testacé. La poitrine et l'abdomen sont fortement ponctués sur les côtés. Pattes testacées.

La femelle est plus terne que le mâle.

Cet *Hydroporus* est très voisin du *confluens*, mais il s'en distingue par sa teinte plus pâle, le dessus du corps un peu plus déprimé et entièrement privé de points épars.

De Sicile.

2. Falagria crassiuscula.

Rufo-picea, capite obscuriore; *thorace subgloboso, transverso*, *posticè obsoletè canaliculato*; *antennis testaceis, articulis primis pallidioribus*; *pedibus pallidè testaceis*. 2 m.

D'un brun rougeâtre, avec la tête presque noire et l'abdomen légèrement rembruni. Antennes testacées, avec les deux ou trois premiers articles plus pâles. Corselet transversal, convexe, avec un sillon longitudinal très peu marqué et abrégé en avant. Elytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, très légèrement pubescentes et à peine pointillées. Abdomen un

peu plus rembruni que le corselet et les élytres, très légèrement pointillé et pubescent. Pattes testacées.

Elle se distingue de toutes les autres espèces par la forme du corselet, qui est aussi large en arrière qu'en avant, et à peine sillonné.

Trouvée, par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie.

3. Calodera propinqua.

Rufo-castanea, lucidula, tenuiter pubescens; thorace subquadrato, vix convexo ad basin canaliculato, dense punctulato; elytris creberrimè fortiter punctatis; antennis, palpis pedibusque pallidioribus. 4 m.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *C. nigricollis*; elle est de la taille des plus petits individus de cette dernière; elle en diffère essentiellement par son corselet qui est de la couleur du reste du corps, dont la ponctuation est beaucoup plus fine, plus écartée et moins confuse, de sorte qu'il est légèrement brillant; il est aussi un peu moins convexe, et offre en arrière un petit sillon peu sensible; les élytres sont un peu plus courtes et leur ponctuation est peut-être encore plus forte et plus confuse.

J'ai trouvé un individu de cette espèce dans le courant d'août 1849, en compagnie de la *Formica rufa*.

4. Calodera sulcicollis.

Rufo-picea, opaca, creberrimè fortiter punctato, tenue pubescens; thorace posticè angustato, latè canaliculato, concolore. 5 m.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *C. nigricollis*; elle en diffère cependant par la ponctuation de la

tête, du corselet et des élytres qui est plus fortement sentie, et surtout par son corselet un peu plus sensiblement rétréci en arrière, très largement et assez profondément sillonné dans toute sa longueur; en outre, il n'est pas plus foncé que la tête et les élytres.

Elle a été prise dans les Alpes du Piémont par M. Ghiliani.

5. Calodera atricollis.

Depressa, rufo-picea, capite thoraceque nigris, opaca, creberrimè vix punctulata, pube brevissima vestita; capite depressiusculo; thorace canaliculato; antennis rufo-piceis; pedibus pallidè testaceis. 4 m.

D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, avec la tête et le corselet noirs, ternes, très finement pointillés et réticulés; elle est couverte d'une pubescence très fine et très serrée. Tête assez fortement déprimée sur le front. Antennes d'un brun rougeâtre, très longues; le dernier article presque aussi long que les trois précédents réunis. Corselet très légèrement rétréci en arrière, canaliculé, plus fortement en arrière qu'en avant. Elytres un peu plus larges que le corselet, à peu près aussi longues, d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Abdomen brunâtre, un peu plus foncé en arrière; légèrement brillant, pubescent et couvert d'une ponctuation plus forte que celle du corselet et des élytres et beaucoup moins serrée. Pattes d'un testacé pâle : les deux premiers articles des tarses postérieurs à peu près égaux.

Trouvée, par M. Ghiliani, dans les Alpes du Piémont.

6. Calodera picina.

Picea subtiliter punctulata, pube testacea dense vestita; antennis pedibusque testaceis. 2 à 2 1/4 m.

Cette espèce a beaucoup d'analogie pour la forme avec le *fronticornis*; elle est moitié plus petite. La tête et le corselet sont à peu près semblables; cependant ponctuées plus finement et plus serrées; les antennes moins grosses à l'extrémité; les élytres plus convexes, plus larges, moins brillantes et surtout beaucoup plus finement ponctuées et couvertes d'une pubescence beaucoup plus fine et plus serrée. Abdomen et pattes à peu près comme dans la *fronticornis*.

J'ai plusieurs fois rencontré cette espèce au pied des arbres, dans les bois un peu frais des environs de Paris.

7. Homalota nigrina.

Nigra, nitida, tibiis tarsisque testaceis; thorace elytris angustiore, transversìm subquadrato, posticè foveolato, sparsìm punctulato; elytris, in feminâ, nitidis, sparsìm punctatis; in mare, opacis, creberrimè punctatis. 3 1/2 m.

D'un noir assez brillant dans la femelle, plus terne dans le mâle. Tête petite, plus étroite que le corselet, à peine ponctuée; antennes, dans le mâle, presqu'aussi longues que la tête, le corselet et les élytres réunis; un peu plus courtes dans la femelle. Corselet un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, peu convexe; marqué d'une légère impression transversale à la base, très finement ponctué; un peu moins brillant dans le mâle que dans la femelle. Élytres un peu plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges, couvertes, chez le mâle, d'une ponctuation assez forte et très serrée qui les rend ternes; chez la femelle, au contraire, elles sont ponctuées beaucoup plus finement et les points sont plus écartés : aussi sont-elles brillantes. Abdomen ponctué, un peu plus fortement sur les trois premiers articles; les deux derniers

chez les mâles offrent quelques petits tubercules élevés, disposés sans ordre. Cuisses noirâtres, jambes et tarses testacés. Elle doit être placée dans le voisinage de la *graminicola*.

Je possède deux exemplaires de cette espèce, pris à Lille et communiqués par M. Emile Cussac.

8. Homalota planaticollis.

Linearis, deplanata, nigra, tenuiter pubescens; antennarum basi, elytris pedibusque picco-testaceis; thorace subquadrato, partim leviter angustato, late et profundè canaliculato. 2 m.

Etroite, allongée et très déprimée; d'un noir terne et couverte d'une pubescence très fine. Tête à peine plus étroite que le corselet; très finement pointillée et déprimée; antennes noirâtres avec la base plus pâle. Corselet à peine plus large que long, arrondi sur les côtés et très largement rétréci en arrière, avec un sillon longitudinal très large et profond; il est terne et couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée que celle de la tête. Elytres très déprimées, à peine plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges; d'un brun un peu pâle; légèrement plus foncé vers la base et couvertes d'une ponctuation analogue à celle du corselet : elles sont cependant un peu moins ternes. Abdomen finement pointillé. Pattes brunâtres, avec les jambes et les tarses plus pâles.

Le mâle a la tête plus déprimée; le corselet un peu plus fortement sillonné, et le cinquième segment abdominal offrant un petit tubercule arrondi vers le milieu de son bord postérieur.

Elle peut être placée près de l'*angustula*.

J'ai plusieurs fois rencontré cet insecte dans les prés

humides des environs de Pris; j'en ai également reçu deux exemplaires pris à Lille, par M. Émile Cussac.

9. Homalota major.

Depressiuscula, nigro picea, pube levi vestita; antennis, elytris, pedibusque rufotestaceis; thorace transverso postice leviter impresso, elytrisque densè punctulatis; abdomine sparsim punctulato, postice sublævi. 4 m.

D'un brun noirâtre et légèrement pubescente. Tête un peu plus étroite que le corselet; noire, assez luisante et couverte de points assez fins; antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, assez fortes et d'un testacé rougeâtre. Corselet un peu plus large que long, très légèrement arrondi sur les côtés, un peu plus en arrière; couvert de points enfoncés assez serrés et marqué d'une petite strie très peu sentie, placée chez quelques individus, peut-être chez les mâles, dans une dépression assez large. Elytres à peine plus larges que le corselet; à peu près aussi longues que larges, d'un ferrugineux pâle un peu rembruni vers la base et couvertes de points un peu plus forts et un peu moins serrés que ceux du corselet. Abdomen couvert de petits points épars, presque lisse sur les deux derniers segments. Pattes testacées.

Elle doit être placée près de la *pavens* dont elle diffère cependant essentiellement; elle est plus grande, moins déprimée, plus fortement ponctuée; les antennes sont moins grêles, etc.

Je l'ai prise en mai 1842 sous les feuilles mortes des grandes futaies de la forêt de Fontainebleau.

10. Homalota castanea.

Brunneo-castanea, subopaca, pube brevi vestita; anten-

nis, elytris, pedibusque pallidioribus; thorace transverso, subtilissimè densius punctulato, vix conspicue canaliculato; abdomine antice dense punctato, postice sublævi. 3 m.

D'un brun châtain, légèrement pubescent. Tête un peu plus étroite que le corselet, noirâtre, très finement pointillée; antennes testacées, plus pâles à la base. Corselet transversal, une fois et demie aussi large que long, assez convexe, arrondi sur les côtés et en arrière, couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée qui le rend terne, et marqué dans toute sa longueur d'un petit sillon étroit, peu sensible et visible seulement sous un certain jour. Elytres à peu près de la largeur du corselet, un peu plus larges que longues, d'un châtain clair un peu rembruni vers l'écusson et les angles externes postérieurs, couvertes d'une ponctuation plus forte et moins serrée que celle du corselet. Les trois premiers segments de l'abdomen assez fortement ponctués, les autres presque lisses : le sixième, dans le mâle, offre un petit tubercule arrondi, lisse et luisant.

Elle doit prendre rang dans le voisinage des *H. flavipes* Grav., et *confusa* Markel, dont elle diffère, surtout par la forme plus arrondie de son corselet, dont les angles postérieurs sont beaucoup moins sentis.

J'ai rencontré plusieurs fois cette *Homalota* à Fontainebleau, sous les feuilles mortes des grandes futaies.

11. Homalota eucera.

Linearis, depressa, picea, nitidula; antennarum basi pedibusque testaceis; thorace transverso, sparsim punctato, supra canaliculato; elytris sparsim punctatis; abdomine late marginato. 2 m.

Linéaire, un peu déprimée, d'un brun assez foncé et

légèrement brillante. Tête à peine plus étroite que le corselet, noire et couverte de points épars assez forts; antennes brunâtres, testacées à la base, assez courtes et renflées dans leurs deux tiers terminaux; le premier article aussi grand que les trois suivants réunis; le second, moitié plus petit, obconique; le troisième très petit obconique; le quatrième, le plus petit de tous, presque sphérique, légèrement transversal; les six suivants à peu près égaux entre eux, transversaux, assez gros, et formant avec le dernier, de forme ovoïde, une massue allongée, qui donne à ces organes un aspect remarquable. Corselet transversal, plus large que long, arrondi sur les côtés et en arrière, couvert de points assez forts et écartés, avec un sillon longitudinal très bien marqué. Elytres de la largeur du corselet, aussi longues que larges, couvertes de points analogues à ceux du corselet. Abdomen très largement rebordé. Pattes testacées.

Cette espèce doit être placée près de la *socialis*. Elle se distingue de toutes ses congénères par sa ponctuation profonde et écartée, et surtout pour la forme remarquable de ses antennes.

J'ai pris cette *Homalota* une seule fois et un seul individu, que je suppose être un mâle, dans le bois de Meudon, près Paris. J'en ai reçu un second exemplaire de M. Chevrier, qui l'a trouvé à l'Aigle. Cet individu diffère un peu du mien et pourrait bien être la femelle. Ses antennes sont un peu plus grêles, la ponctuation générale est plus faible et il est presque terne.

12. Homalota nigerrima.

Fusiformis, nigra, subnitida, fere glabra; thorace transverso, convexiusculo, vix conspicue punctulato; pedibus piceis. 1 1/4 m.

A peu près de la forme de l'*aterrima*, mais légèrement plus courte et un peu plus large. Tête et corselet à peine visiblement ponctués. Elytres de la longueur du corselet, plus larges que longues et couvertes d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Les trois premiers segments de l'abdomen ponctués un peu plus fortement que les suivants. Pattes brunâtres.

Elle ressemble à l'*aterrima*, mais elle est plus petite, plus trapue, plus luisante; ses élytres sont plus courtes et beaucoup plus fortement ponctuées; la ponctuation est semblable à celle des élytres de l'*H. inconspicua*; elle n'est pas non plus pubescente comme l'*aterrima*.

J'ai pris deux exemplaires de cette espèce en fauchant dans un pré aux environs de Châteauroux, en juin 1847.

13. Oxypoda elongatula.

Elongata, picea, tenuiter sericeo-pubescens; thorace leviter convexo, vix ad basin impresso; antennarum articulo primo et pedibus testaceis; antennis extrorsum gradatim validioribus. 2 3/4 m.

Très voisine de la *longiuscula*, dont elle ne diffère réellement que par la taille un peu plus forte, relativement plus allongée; mais surtout par ses antennes qui sont plus longues et dont la forme est tout à fait différente. A partir du troisième article, elles vont toujours en s'épaississant jusqu'à l'extrémité : le dernier article est lui-même beaucoup plus grand et au moins aussi long que les deux précédents réunis, et presque toujours d'une couleur un peu plus claire.

J'ai assez souvent rencontré cette espèce dans les prés humides, sous la mousse au pied des arbres, en février et mars.

Environs de Paris.

14. Oxypoda angusta.

Elongata, picea, nitidula, punctata, vix pubescens; thorace convexo basi foveolato; antennis, pedibus, abdominis segmentis duobus primis et ano rufo-testaceis. 2 1/2 m.

Allongée, presque linéaire, brune, à peine pubescente et légèrement brillante. Tête assez forte, un peu plus étroite que le corselet, très finement pointillée; antennes et palpes testacés. Corselet un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés et en arrière, assez convexe; couvert de points un peu plus forts que ceux de la tête et marqué, vers la base, d'une impression transversale. Elytres de la largeur du corselet, à peu près aussi longues que larges, couvertes de points très serrés et beaucoup plus forts que ceux de la tête et du corselet. Abdomen assez fortement ponctué, avec les deux premiers segments et l'extrémité testacés. Pattes testacées.

Le mâle offre sur les élytres, dans leurs deux tiers postérieurs et dans le voisinage de la suture, un pli longitudinal assez large et assez élevé. Le cinquième segment abdominal présente aussi, en dessus, un très petit tubercule allongé et lisse.

Cette espèce a été recueillie par M. Montandon, dans les environs de Batoum, en Imériitie.

15. Oxypoda fuliginosa.

Linearis, depressiuscula, ferrugineo-picea, opaca, vix pubescens; thorace ad latera et basin angustissime marginato, foveolato; antennarum basi pedibusque testaceis. 2 m.

Allongée, linéaire, légèrement déprimée, brunâtre, à peine pubescente et terne. Tête noirâtre, un peu plus étroite que le corselet, très finement pointillée. Antennes

testacées à la base. Corselet transversal, un peu plus large que long; légèrement rétréci en arrière; arrondi et très finement rebordé sur les côtés et à la base, avec une très légère impression transversale et couvert de points très petits et très serrés. Elytres un peu plus larges que le corselet, à peu près aussi larges que longues et couvertes de points enfoncés très serrés, mais plus forts que ceux de la tête et du corselet. Abdomen très finement pointillé; les premiers segments et l'extrémité un peu plus clairs. Pattes testacées.

Le mâle offre sur le cinquième segment abdominal un petit tubercule allongé et lisse.

Recueillie par M. Montandon, à Batoum, en Imériti.

16. Aleochara decorata.

Nigro-picea, nitidula, pube subtili vestita; antennis bas et apice, pedibus, anoque testaceis; elytris thorace vix brevioribus, vitta obliqua sanguinea ornatis. 4 m.

De la taille et de la forme de la *rufipennis*, d'un brun de poix peu brillant et pubescente. Tête noirâtre, très finement ponctuée; antennes d'un brun ferrugineux, avec la base et le dernier article testacés; les deuxième et troisième articles à peu près égaux entr'eux. Corselet une fois et demie aussi large que long, rétréci en avant, convexe, couvert de points très fins et très serrés; les bords latéraux légèrement ferrugineux. Elytres aussi larges que le corselet, à peine plus courtes que lui, couvertes de points fins et serrés, un peu plus forts que ceux du corselet : elles sont marquées d'une large bande ferrugineuse oblique, de l'angle huméral à l'angle sutural postérieur. Abdomen couvert de points enfoncés aussi forts que ceux des élytres, serrés, mais cependant un peu moins que sur les élytres; le bord postérieur de l'avant-dernier segment,

et le dernier tout entier, plus ou moins testacés. Pattes testacées.

Elle ressemble beaucoup à la *scutellaris* que M. H. Lucas a décrite, dans son travail sur les Insectes d'Algérie, mais elle en diffère essentiellement par sa couleur moins noire; sa ponctuation plus fine et plus unie, par la forme de son corselet qui est plus convexe, et sur lequel l'on n'observe aucune apparence de dépression au milieu du bord postérieur; tandis que dans la *scutellaris* le corselet est toujours légèrement déprimé en arrière et offre souvent deux très petites impressions.

J'ai reçu deux exemplaires de cet insecte de M. Anjubault, du Mans, qui les a rencontrés en compagnie de fourmis : j'en ai pris moi-même un individu au vol dans l'intérieur de Paris.

17. Aleochara inconspicua.

Nigra, nitida, pilis raris instructa; thorace sparsim punctato, punctis valde distantibus; elytris valde sparsim punctatis; abdomine vix punctato, fere levi; tibiis testaceis. 2 1/2 à 4 m.

A peu près de la taille de la *nitida*; d'un noir brillant, couverte d'un duvet peu serré. Tête couverte de petits points très écartés; antennes entièrement noires: le troisième article une fois et demie aussi long que le second. Corselet un peu plus large que long, légèrement convexe et couvert de points enfoncés très espacés. Elytres un peu plus larges que le corselet, et couvertes de points enfoncés assez forts, épars, mais moins espacés que sur le corselet. L'abdomen est presque lisse et n'offre que quelques points disposés irrégulièrement. Jambes testacées.

Elle ressemble un peu à la *nitida*, mais ses élytres sont immaculées et le corselet n'offre pas les deux lignes longi-

tudinales de points enfoncés qu'on observe sur le corselet de cette dernière.

Je possède quatre exemplaires de cette espèce : je les ai reçus de M. Chevrier, de Genève, sous le nom que je lui conserve. Deux ont été pris à Genève, les autres à Aigle.

18. Aleochara lugubris.

Nigro-picea, nitidula, pube tenui vestita; antennarum basi, ano pedibusque rufo-testaceis; elytris ferrugineis, thoracis longitudine. 2 1/2 à 3 1/2 m.

A peu près de la taille et de la forme de la *mæsta*, d'un brun de poix, assez brillante et couverte d'une pubescence lâche. Tête couverte de points enfoncés fins et écartés; antennes testacées à la base : le troisième article un tiers plus long que le second. Corselet transversal, un peu plus large que long, couvert de points assez fins et écartés. Elytres à peu près de la longueur et de la largeur du corselet, un peu plus larges que longues, ferrugineuses et couvertes de points assez forts et assez serrés. Abdomen presque lisse, avec quelques points enfoncés très écartés, l'extrémité ferrugineuse. Pattes d'un testacé ferrugineux.

Elle ressemble beaucoup à la *mæsta* dont elle diffère par une taille généralement plus petite, une forme plus étroite, par la couleur des élytres, qui sont rarement ferrugineuses dans la *mæsta :* la ponctuation est aussi un peu plus lâche.

Je possède six exemplaires de cette *Aleochara* que tous je tiens de M. Chevrier, de Genève.

Deux ont été recueillis à Genève, les autres dans le Jura : ils m'ont été adressés sous le nom que je maintiens.

19. Myllæna glauca.

Elongata, picea, cinereo-sericea; thoracis angulis posticis subrectis; antennis, pedibus anoque testaceis. 2 1/2 m.

Allongée, brunâtre et entièrement couverte d'un duvet très fin et très serré. Antennes grêles, longues, testacées, plus pâles à la base et à l'extrémité. Corselet rétréci en avant, légèrement bisineux à la base, avec les angles postérieurs presque droits. Elytres plus courtes que le corselet. Abdomen avec l'extrémité et souvent le bord postérieur de tous les segments testacés. Pattes testacées.

Cette espèce diffère essentiellement de toutes celles décrites par Erichson : elle est beaucoup plus grande et plus étroite, mais elle se rapproche beaucoup de la *M. gracilis*, Heer, *laticollis* Kiesenwetter : cette dernière est un peu plus petite, relativement plus large, et a la tête, le corselet et les élytres ferrugineux.

J'ai plusieurs fois pris cet insecte aux environs de Paris, sur le bord des petites mares où il court avec beaucoup de rapidité. Lorsque le soleil brille, il s'envole souvent, lorsqu'on veut le saisir.

20. Leptacinus basalis.

Niger, nitidus; thorace piceo; antennis piceis, articulo primo ferrugineo; elytrorum basi pedibusque testaceis. 5 m.

Allongé, très étroit, très brillant. Tête allongée, très peu convexe, presque quadrangulaire, couverte de très petits points enfoncés très écartés et présente, en outre, de chaque côté, trois ou quatre autres points beaucoup plus forts; antennes très courtes : le premier article aussi long que les trois premiers réunis et en massue : le

second obconique, plus fort que le troisième, très petit et sphérique : le quatrième transversal un peu plus petit que le cinquième : les six suivants à peu près égaux, transversaux et comprimés et le dernier ovoïde. Corselet d'un brun ferrugineux, lisse. Ecusson triangulaire lisse et testacé. Elytres à peu près de la largeur et de la longueur du corselet, lisses, noires et testacées à la base. Abdomen noirâtre, très étroitement marqué de testacé sur le bord externe et à l'extrémité de chaque segment. Pattes testacées.

Trouvé par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie, et fait partie de la collection de M. Reiche.

21. Ocypus abbreviatipennis.

Alatus, niger, opacus; capite thoraceque nitidis; tarsis rufo-ferrugineis; antennarum articulo ultimo testaceo. 12 à 14 m.

A peu près de la taille et de la forme du *similis*, avec la tête et le corselet brillants. Tête un peu plus large que le corselet, couverte de points enfoncés assez forts; très serrés en arrière et sur les côtés; un peu plus espacés sur le front; elle offre une petite ligne lisse, très étroite, à peine saillante, descendant du vertex jusqu'à la moitié antérieure environ. Le dernier article des antennes d'un testacé jaunâtre. Corselet un peu plus long que large, très légèrement rétréci en arrière, arrondi à la base; couvert de points enfoncés, assez rapprochés, presque également répandus : cependant un peu plus serrés sur les côtés; le milieu relevé en ligne élevée, lisse et occupant toute son étendue. Elytres moitié plus courtes que le corselet, très confusément ponctuées et ternes. Abdomen également

terne, mais plus finement et moins confusément ponctué que les élytres; tarses d'un ferrugineux pâle.

Il ressemble beaucoup au *similis*, mais il a la tête et le corselet plus luisants et moins finement ponctués, surtout la tête; les élytres sont beaucoup plus courtes : le dernier article des antennes seulement jaunâtre et les tarses testacés.

Pris par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie.

22. Philonthus thermarum.

Niger, antennarum basi pedibusque pallidè testaceis; thorace punctis quinque seriatim utrinque impresso; elytris piceo-testaceis, sparsim punctatis. 2 1/2 à 2 3/4 m.

A peu près de la forme de l'*aterrimus*, mais beaucoup plus petit que lui. Tête un peu allongée, lisse, luisante et marquée de chaque côté, en arrière des antennes, de deux petits points enfoncés placés l'un derrière l'autre; antennes brunâtres, avec les trois ou quatre premiers articles testacés pâles. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque aussi long que lui, avec deux lignes longitudinales de cinq points enfoncés, et quelques autres points disposés sans ordre et placés sur les côtés, vers les angles antérieurs. Ecusson avec quelques très petits points au centre. Elytres un peu plus longues que larges, d'un testacé un peu foncé, très légèrement rembrunies à la base, couvertes de points assez forts et assez écartés et légèrement pubescentes. Abdomen très finement pointillé; assez pubescent, noir, avec le dernier segment très légèrement ferrugineux à son sommet. Pattes d'un testacé très pâle.

Découvert par M. Rouzet, dans la tannée des serres du Jardin des Plantes de Paris.

23. Sunius filum.

Elongatus, linearis, niger; elytris brevibus et ano rufo-testaceis; antennis pedibusque testaceis. 4 1/2 m.

De la taille du *filiformis* avec lequel il a la plus grande analogie. Tête noire, semblable à celle du *filiformis* à peine plus fortement ponctuée; antennes testacées. Corselet noir, cordiforme, plus étroit et un peu plus fortement ponctué que chez le *filiformis* : le point le plus large est placé un peu plus en arrière. Ecusson terne, très finement pointillé. Elytres d'un testacé rougeâtre, à peu près de la largeur et de la longueur du corselet, couvertes de points enfoncés assez forts et très serrés, granuleuses. Abdomen noirâtre avec le sixième et l'extrémité du cinquième segment rougeâtres; à peu près ponctué comme le corselet, cependant d'une manière un peu moins serrée. Pattes testacées.

Il ressemble beaucoup au *filiformis*; il en diffère par sa ponctuation un peu plus forte, son corselet plus étroit, ses élytres plus courtes et testacées.

Trouvé par M. Lauras, en Algérie, et faisant partie de la collection de M. Reiche.

24. Sunius asper.

Elongatus, linearis, piceus, thorace, elytris, abdominis segmentis quinto sextoque rufo-testaceis; antennis et pedibus testaceis; thorace et elytris rugoso-punctatis. 4 1/2 m.

De la taille et de la forme du *filiformis*, dont il diffère par sa ponctuation beaucoup plus forte : le corselet

et les élytres surtout sont granuleux. Le corselet est un peu plus étroit, avec les angles latéraux plus sentis. Les élytres sont plus convexes. La couleur est aussi différente. La tête et l'abdomen sont brunâtres ; le cinquième et le sixième segments de ce dernier, le corselet et les élytres, d'un ferrugineux rougeâtre ; les antennes et les pattes testacées.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce : il fait partie de ma collection et a été pris en Andalousie, par M. Ghiliani.

25. Sunius diversus.

Elongatus, linearis, niger; thorace cordato; antennis, pedibusque pallidis; elytris testaceis, macula nigra maxima ornatis. 4 m.

De la taille et de la forme du *bimaculatus*, dont il diffère par la tête un peu plus large, le corselet plus cordiforme et déprimé; les élytres un peu plus larges, dont la tache noire est beaucoup plus large et n'est pas placée de même. Dans le *bimaculatus*, elle est située au milieu de l'élytre et un peu en dehors ; dans le *diversus*, au contraire, elle est beaucoup plus grande et occupe presque toute la partie antérieure : souvent même elle paraît atteindre la base. Cette dernière variété ressemble beaucoup à l'*angustatus*, mais elle en diffère par sa taille, plus voisine de celle du *filiformis* ; son corselet est aussi relativement plus rétréci en arrière.

Le sixième anneau de l'abdomen du mâle présente une échancrure profonde et triangulaire.

J'ai, plusieurs fois, pris cette espèce aux environs de Paris, dans le fumier des couches à melons.

26. Sunius pulcher.

Elongatus, linearis rufo-testaceus, nitidus; abdominis quatuor segmentis primis nigris; antennis et pedibus testaceis; capite, thorace elytrisque brevibus, punctis validis sparsim punctatis. 4 m.

Il est linéaire, d'un testacé rougeâtre brillant, avec les quatre premiers segments de l'abdomen noirs. Tête ovalaire, couverte de points très forts et très écartés. Corselet cordiforme, un peu plus étroit que la tête; couvert de points enfoncés très forts, très écartés, distribués sans ordre, à l'exception de quelques-uns qui sont disposés en deux lignes longitudinales, un peu déprimées, placées en arrière et faisant ressortir une petite carène lisse, plus sensible à la base qu'au sommet. Ecusson très petit, lisse, avec un ou deux points enfoncés. Elytres de la largeur du corselet, plus courtes que lui, plus étroites au sommet qu'à la base et couvertes de points enfoncés, très forts; un peu moins écartés que sur le corselet et régulièrement répartis. Abdomen noir, avec les deux derniers segments rougeâtres : il est plus finement ponctué que les autres organes. Pattes testacées.

Ce *Sunius* est très remarquable et s'éloigne de tous ses congénères par son système de ponctuation. Au lieu d'être plus ou moins finement ponctué, rugueux et terne, il est lisse et couvert de points énormes et très écartés : il est impossible de le confondre avec aucun autre.

Cette espèce a été trouvée en Algérie, par M. Lauras, et fait partie de la collection de M. Reiche.

27. Pæderus longicornis.

Alatus, cyaneus, elytris cæruleis; thorace rufo-ferrugineo;

palpis, antennis pedibusque nigris; antennis valde elongatis. 9 m.

Il a la plus grande analogie avec le *ruficollis*, dont il doit cependant être séparé. Il est un peu plus grand, sa couleur générale est plus franchement bleue; mais il s'en distingue surtout par ses antennes dont la longueur dépasse, de beaucoup, celle de la tête et du corselet réunis. Chacun des articles est au moins une fois et demie aussi long que ses congénères, dans le *ruficollis*.

Je possède trois exemplaires de cet insecte que j'ai pris sur les bords d'un petit torrent à Seyssel en Savoie : ce sont deux mâles et une femelle. Je suis certain que cette espèce est commune dans la localité que j'indique, car, sur six ou huit individus que j'ai recueillis comme *ruficollis*, et cela sous le rapport géographique seulement, j'ai eu le bonheur, de retour à Paris, de trouver trois *longicornis*.

28. Bledius sus.

Niger, nitidulus, antennis ferrugineis, basi dilutioribus; pedibus testaceis; thorace profundè punctato, canaliculato; elytris thorace sesqui longioribus, valdè punctatis. 4 à 4 1/2 m.

Il est de la taille du *pallipes*. Tête très finement réticulée et terne, avec deux petits tubercules sur le front, lisses et ferrugineux au sommet; antennes ferrugineuses, plus pâles à la base. Corselet convexe, un peu rétréci en arrière; les angles postérieurs largement arrondis; il est couvert de points enfoncés très gros et assez écartés, et a un sillon longitudinal assez profond qui occupe toute son étendue; il est assez brillant. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, couvertes de points enfoncés un peu moins forts et légèrement plus rapprochés que ceux du corselet, et aussi brillantes que ce dernier. Abdomen

très finement ponctué, presque lisse; l'anneau terminal un peu ferrugineux. Pattes testacées.

Il ressemble un peu, pour la taille, la forme et la couleur, au *pallipes*; mais il en diffère essentiellement par la ponctuation de son corselet, qui est beaucoup plus forte, et par les angles postérieurs de cet organe très largement arrondis, tandis qu'ils sont un peu plus saillants et sentis dans le *pallipes*.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de Compiègne, dans le sable frais, sous l'égoût du toit d'une maison.

29. Omalium striatipenne.

Elongatum, subdepressum, glabrum, nitidum, castaneum; capite sparsim, thorace densius, elytris crebre sub seriatim punctatis. 2 m.

Il est à peu près de la taille et de la forme du *vile*, mais un peu plus petit, un peu moins déprimé et entièrement roux. Tête couverte de points très écartés, très légèrement impressionnée de chaque côté en dedans des antennes : celles-ci de la longueur de la tête et du corselet réunis, avec la massue composée des cinq derniers articles. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en arrière; les angles postérieurs presque droits; il est couvert de points enfoncés assez forts, un peu plus rapprochés que ceux de la tête, et est déprimé au milieu : la dépression presqu'imperceptiblement divisée en deux fossettes; on observe encore le long du bord externe et en arrière une impression un peu oblique et assez fortement sentie. Elytres près de deux fois aussi longues que le corselet, couvertes de points très serrés et irrégulièrement disposés en stries longitudinales, placées un peu obliquement. Abdomen lisse, testacé à l'extrémité.

Pris par M. Montandon aux environs de Batoum en Iméritie.

30. Hister sordidus.

Oblongus, niger; thoracis lateribus bistriatis; elytrorum striis dorsalibus duabus primis abbreviatis, marginali nulla, externè late rubro maculatis; tibiis anticis quadridentatis, dente extremo bifido, intimo vix conspicuo. 4 m.

De la taille, de la forme et de la couleur du *bimaculatus*. Tête avec la strie ordinaire. Corselet ayant la strie latérale assez éloignée du bord externe, avec une autre petite strie vers les angles antérieurs. Les élytres sont marquées de six stries dorsales dont les deux internes abrégées en avant, la suturale un peu moins que la seconde; la strie marginale manque entièrement, et la fossette inférieure est traversée dans toute son étendue par la strie terminale; elles sont ornées d'une tache rouge irrégulièrement triangulaire, qui part de l'angle huméral, se dirigeant vers l'angle sutural postérieur, en occupant toute la partie externe. Le pygidium, les côtés de la poitrine et de l'abdomen sont fortement ponctués. Pattes ferrugineuses, les jambes antérieures fortement dilatées, avec quatre dents; la dernière très large et bifide, la première et la seconde très petites, la première surtout est presqu'imperceptible.

D'Espagne méridionale.

31. Paromalus minimus.

Rotundato-ovalis, niger, punctulatus; elytrorum striis dorsalibus quatuor vix posticè abbreviatis, prima antice ad suturam recurva; tibiis anticis obsoletè tridenticulatis.

Arrondi, légèrement convexe en dessus et noir. Tête très finement pointillée, légèrement déprimée en avant entre les antennes : celles-ci rougeâtres, avec la massue testacée. Corselet pointillé comme la tête, avec les bords latéraux très étroitement rebordés. Elytres couvertes de points enfoncés, un peu plus forts que ceux du corselet, mais beaucoup plus écartés, très sensibles sur le milieu, s'effaçant insensiblement sur les côtés et en arrière : elles ont quatre stries dorsales peu senties, à peine abrégées en arrière ; la plus externe est recourbée en avant et en dedans, en se dirigeant vers la suture ; les stries marginales et terminales sont parfaitement visibles. Pygidium très finement pointillé. Pattes ferrugineuses ; les jambes antérieures armées de trois petites dents à peine sensibles.

C'est le *Dendrophilus minimus* du Catalogue de M. le comte Dejean.

Cet insecte est assez rare ; je l'ai plusieurs fois pris aux environs de Paris, dans les matières animales desséchées, sous des morceaux de peau et sous de très petits animaux. J'en possède un individu d'Algérie et un autre de Sicile.

32. Abroeus consobrinus.

Piceus, nitidus, valde sparsim punctatus ; tibiis anticis tenue rotundatim ampliatis. 1 m.

Il a la plus grande analogie avec le *granulum*, dont il diffère cependant par la taille un peu plus petite, la ponctuation un peu plus lâche, un corselet plus court, et principalement par la forme des jambes antérieures qui sont moins fortement dilatées, régulièrement arrondies en dehors ; en outre la dilatation naît et finit insensiblement de l'articulation de la cuisse à celle du tarse ; tandis que, dans le *granulum*, la jambe est brusquement élargie.

Je possède trois exemplaires identiques de cet insecte : ils ont été pris tous trois par M. Montandon aux environs de Batoum en Iméritie.

Je saisis ici l'occasion de rectifier une erreur que j'ai commise (Ann. de la Société Entom. t. XI, p. 232.), au sujet d'un insecte que j'ai décrit sous le nom de *Abrœus punctum*, et qui doit être rapporté au *Tribalus minimus* de Rossi.

CATOPSIMORPHUS.

(Planche 11, figure 1, *a, b, c, d, e.*)

Antennes de onze articles ; le huitième n'est pas plus étroit que le précédent et le suivant et à peine plus court : elles sont très aplaties.

Epistome coupé à peu près carrément.

Labre largement et profondément échancré et muni en avant d'une petite membrane très mince, fortement échancrée au milieu et ciliée dans l'échancrure.

Mandibules cornées, denticulées à l'extrémité et garnies en dedans d'une membrane ciliée.

Mâchoires avec le lobe interne terminé par un petit crochet ; le lobe externe mousse et velu à son extrémité.

Palpes maxillaires de quatre articles : le premier très petit, le second un peu en massue, le troisième obconique, le dernier conique, moitié plus petit que le troisième.

Lèvre inférieure membraneuse, assez fortement échancrée.

Palpes labiaux de trois articles, cylindriques ; le dernier le plus petit.

Tarses de cinq articles; les antérieurs et intermédiaires peut-être dilatés chez le mâle.

Le facies de ce genre est tout à fait analogue à celui des *Catops* : ce qui a motivé sa dénomination. Il diffère de ces derniers principalement par la forme des antennes.

Nous ne connaissons rien sur son genre de vie.

33. Catopsimorphus orientalis.

(Planche 11, figure 1.)

Ovalis, convexiusculus, niger, griseo pubescens; antennis, ore, elytris pedibusque ferrugineis; thorace antice angustato, angulis omnibus rotundatis. 3 1/2 m.

Tête noire, un peu brillante, assez large, très finement pointillée et légèrement pubescente; labre, palpes et antennes, testacés; ces dernières ont le premier article assez long, cylindrique, le second presque globuleux, les suivants sont transversaux, aplatis et vont en s'élargissant jusqu'au dernier qui se termine en pointe, le huitième à peine plus court que le précédent et le suivant. Corselet plus d'une fois et demie aussi large que long, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, presque carrément tronqué au sommet et à la base, très largement arrondi sur les côtés: les angles antérieurs et postérieurs mousses et arrondis; il est noir pubescent et finement pointillé et réticulé. Elytres aussi larges que le corselet à sa base, environ une fois et demie aussi longues que larges; largement arrondies en arrière; elles sont ferrugineuses, ponctuées et réticulées, moins finement que le corselet; pubescentes et marquées d'une strie fortement sentie de chaque côté de la suture. Dessous du corps noir, avec l'extrémité de l'abdomen un peu ferrugineuse. Pattes ferrugineuses, les cuisses légèrement rembrunies.

Je possède deux individus de cette espèce : ils ont été pris, par M. Montandon, aux environs de Constantinople. Ces deux exemplaires sont probablement deux femelles à tarses simples.

34. Catops meridionalis.

(Planche 11, figure 2.)

Ovatus, convexiusculus, piceus; antennis pedibusque ferrugineis; thoracis angulis posticis valde productis; elytris oblongiusculis, striatulis. 5 1/2 m.

Il ressemble beaucoup au *picipes*, mais il est un peu plus grand et surtout plus allongé. Tête noire, très finement pointillée; antennes et palpes ferrugineux. Corselet brunâtre, transversal, une fois et demie aussi large que long, assez convexe, échancré en avant; coupé presque carrément en arrière, où il est un peu plus large; les côtés très largement arrondis; les angles antérieurs abaissés et arrondis, les postérieurs très saillants en arrière et un peu aigus. Ecusson assez grand, finement ponctué et réticulé. Elytres brunâtres, ovalaires, assez allongées, aussi larges que le corselet, près de deux fois aussi longues que larges, finement pointillées et réticulées et marquées, de chaque côté de la suture, d'une strie assez marquée et de quelques autres sur le disque, beaucoup moins senties, surtout en avant. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte m'a été envoyé par M. Chevrier, de Genève, sous le nom que je lui conserve ici.

Il provient de Sicile.

35. Catops quadraticollis.

(Planche 11, figure 3.)

Olongo-ovalis, convexiusculus, niger; antennarum arti-

culis primis et ultimo tibiisque ferrugineis; *thorace quadrato, vix postice angustiore, angulis posticis rectis.* 3-3/4 m.

Il est à peu près de la taille du *tristis*, dont il se rapproche beaucoup par la forme et la couleur : il est cependant un peu plus allongé et généralement plus foncé, presque noir. Ses antennes sont un peu plus filiformes, moins brusquement renflées pour former la massue; mais il en diffère principalement par la forme de son corselet qui est à peu près aussi long que large, plus rectiligne sur les côtés, avec les angles postérieurs plus droits. Les bords latéraux sont un peu plus arrondis dans les mâles que dans les femelles, mais cependant toujours moins que dans le *tristis*.

J'ai plusieurs fois trouvé ce *Catops* aux environs de Paris sous de petits animaux morts et desséchés.

Il pourrait avoir beaucoup d'analogie avec le *montivagus* Heer, Faun., Col. Helv., pars I, p. 381, qui est très voisin du *tristis* et dont il ne diffère, d'après M. Heer, que par le corselet légèrement plus étroit et dont les angles postérieurs sont un peu plus aigus, et par le dernier article des antennes à peine plus grand que le précédent. Le *quadraticollis*, au contraire, a les angles postérieurs du corselet moins sentis que le *tristis*, et je n'ai pu saisir de différence dans la longueur relative du dernier article des antennes, chez l'une ou l'autre espèce.

36. Ptilium marginatum.

Oblongum, nigrum, opacum, dense fortiter punctatum, pubescens; *thorace postice late marginato*; *antennis, elytrorum apice pedibusque testaceis.* 3/4 m.

Un peu plus grand que l'*angustatum* Erichs., dans le voisinage duquel il doit être placé. Tête régulièrement et

finement ponctuée; antennes d'un testacé un peu grisâtre. Corselet une fois et demie aussi large que long; les angles antérieurs assez saillants, les postérieurs arrondis; il est très faiblement rebordé sur les côtés, mais très largement à la base qui est arrondie; il est légèrement pubescent et terne, et couvert de points enfoncés très serrés, plus forts que ceux de la tête et des élytres; celles-ci trois fois aussi longues que le corselet, ovalaires, un peu plus larges en arrière, à peine moins foncées que la tête et le corselet, avec l'extrémité testacée ; elles sont finement ponctuées et très pubescentes. Pattes testacées.

Cette espèce se distingue de l'*angustatum* par sa taille plus grande, son corselet relativement plus court et plus large, dont la ponctuation est plus forte et qui est très largement et très sensiblement rebordé en arrière. Il a aussi quelque analogie avec le *Kunzei*, mais il est deux fois aussi grand que lui, a les élytres beaucoup plus longues et son corselet est tout différent.

J'ai pris cet insecte, le 31 mai 1849, au milieu d'une très petite fourmilière de *Formica rufa*, dans la forêt de St-Germain. J'en possède trois exemplaires parfaitement identiques.

37. Ipidia lata.

Oblongo-ovalis, nigro-picea, nitidula; elytris rugoso-confertim striato-punctatis rufoque bimaculatis. 3 1/2 m.

Ovalaire et légèrement convexe. Tête noirâtre, légèrement chagrinée, terne, avec un sillon transversal assez profond entre les antennes : celles-ci ferrugineuses; les deux avant-derniers articles rembrunis. Corselet d'un brun noirâtre, avec les bords latéraux ferrugineux, environ deux fois aussi large que long, légèrement sinueux en

arrière, fortement échancré en avant; les angles antérieurs obtus, les postérieurs assez aigus et saillants; il est couvert de poils rares et de points enfoncés assez forts et très écartés. Ecusson arrondi et lisse. Elytres ovalaires, arrondies à l'extrémité, d'un brun noirâtre assez luisant et ornées chacune de deux taches rouges, l'une bilobée, placée à la base, l'autre un peu au-delà du milieu : cette dernière arrondie; elles ont huit stries légèrement marquées de points peu enfoncés et transversaux : les intervalles sont légèrement relevés en avant, beaucoup plus fortement en arrière et marqués chacun d'une ligne de petits points d'où sortent de petites soies jaunâtres, le septième plus élevé que les autres dans toute son étendue. Dessous du corps ponctué et noir, les pattes d'un brun ferrugineux avec les tarses testacés.

Pris par M. Montandon aux environs de Batoum, en Imérétie.

38. Diphyllus fagi.

Elongatus, pubescens, brunneo-castaneus; antennis, pedibus, humeris et elytrorum apice, testaceis; antennarum articulo nono octavo majore; thorace utrinque bicarinulato. 3 m.

Ovale, allongé et entièrement pubescent. Tête brunâtre, couverte de points enfoncés assez écartés, et marquée entre les yeux de deux petites impressions ovalaires; antennes testacées : les articles, de trois à huit, égaux entre eux et le neuvième transversal, plus fort que le huitième et moins que le dixième, peut être considéré comme faisant partie de la massue. Corselet une fois et demie aussi large que long, à peine échancré en avant, légèrement sinueux en arrière; les bords latéraux très finement crenelés : il est entièrement couvert de points enfoncés, assez

gros et écartés et offre, en outre, de chaque côté, deux petites carènes peu élevées. Ecusson transversal. Elytres ovalaires, brunâtres, avec les épaules, souvent toute la base et l'extrémité, testacées : elles sont marquées de stries ponctuées, les intervalles sont planes. Dessous du corps ferrugineux. Pattes testacées.

Cet insecte est assez commun aux environs de Paris, sous l'écorce du hêtre. Je lui ai conservé le nom sous lequel il figure dans beaucoup de collections, et qui lui a été assigné par M. Chevrolat.

39. Diphyllus frater.

Elongatus, tenue pubescens, piceo-brunneus; antennis, pedibus, humeris et elytrorum apice, ferrugineis; antennarum articulo nono octavo æquali; thorace utrinque bicarinulato. 2 3/4 m.

Il a la plus grande analogie avec le *fagi*; il est à peine plus petit que lui, un peu plus finement ponctué, moins pubescent, un peu plus foncé; mais ce qui le fera toujours reconnaître c'est la forme de ses antennes, dont les articles, de trois à neuf, sont égaux entre eux et dont la massue n'est réellement formée que de deux articles.

Cet insecte a été pris, par M. Gené, dans l'île de Sardaigne, et j'en possède dans ma collection deux individus que je dois à sa générosité.

40. Myrmechoxenus picinus (1).

Piceus, nitidus, fortius punctatus; antennis pedibusque testaceis. 1 3/4 m.

(1) J'ai cru devoir imiter M. Markel, qui a changé le nom de *Myrmechixenus* en *Myrmechoxenus*, qui est plus en harmonie avec les lois de l'étymologie.

Il est tout à fait de la taille et de la forme du *vaporariorum* de M. Guérin-Méneville, mais il s'en distingue en ce qu'il est brun, plus luisant et couvert d'une ponctuation beaucoup moins serrée. Il ne peut être confondu avec la variété brune du *subterraneus* qui est moitié plus petite, beaucoup plus étroite et bien plus finement pointillée.

Je possède un exemplaire de cette espèce; je le tiens de M. Reiche qui en a reçu plusieurs de Corse et d'Algérie.

41. Corticaria crassiuscula.

Ovata, castaneo-picea, nitidula, convexiuscula, tenue pubescens; thorace transverso, brevi, postice foveolato, lateribus crenato-dentatis; antennis pedibusque testaceis. 1 1/4 m.

Tête très finement pointillée et terne; antennes testacées. Corselet transversal, plus d'une fois et demie aussi large que long; arrondi sur les côtés, où il est fortement denticulé, chaque dent garnie d'une soie jaunâtre. Il est couvert de points enfoncés assez forts et très écartés, et offre en arrière une petite impression arrondie; il est un peu brillant et couvert de petites soies rares. Ecusson transversal. Elytres ovalaires, assez convexes, couvertes de points enfoncés assez forts, irrégulièrement disposés en lignes longitudinales, nullement enfoncées, en forme de stries; elles sont garnies de petites soies jaunâtres disposées en lignes. Pattes testacées.

Elle se distingue de ses congénères à corselet denté par sa taille beaucoup moins allongée, son corselet beaucoup plus large et dont les dents des bords latéraux sont beaucoup plus fortes.

J'ai reçu cette espèce de M. Montandon qui l'a prise aux environs de Batoum, en Iméritie. Deux exemplaires

ont été communiqués à M. Mannerheim qui me les a retournés comme nouveaux.

42. Latridius cordaticollis.

Breviter ovatus, niger; antennis, elytris, pedibusque, ferrugineis, vel omnino ferrugineus; thorace cordato, late marginato, in disco canaliculato; elytris punctatostriatis, striis postice evanescentibus. 2 m.

Tête noire ou ferrugineuse, terne, très finement pointillée, marquée sur le vertex d'une petite impression longitudinale; antennes ferrugineuses, très courtes, avec le premier article très gros et globuleux. Corselet noir ou ferrugineux, terne, cordiforme, un peu plus large que long; à peine échancré en avant, coupé presque carrément en arrière; fortement élargi en avant, brusquement rétréci un peu avant le milieu, subanguleux au point où commence le rétrécissement; marqué, en dessus et en arrière, d'une large dépression transversale et d'un sillon longitudinal placé au milieu; les bords latéraux sont très largement marginés et légèrement granuleux. Elytres ferrugineuses, avec chacune huit stries assez fortement ponctuées, en comprenant les stries marginales; ces stries s'oblitèrent en arrière, surtout les internes; les intervalles sont un peu relevés. Dessous du corps noir ou ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Il doit être placé dans le voisinage du *minutus*, dont il diffère par la forme de son corselet qui est à peine échancré en avant, avec les bords latéraux plus largement arrondis vers les angles antérieurs.

Je possède trois individus de cette espèce, deux pris par moi aux environs de Paris et le dernier au Mans par M. Anjubault. Deux de ces exemplaires sont entièrement

ferrugineux, plus ou moins clairs, le troisième a la tête, le corselet et le dessous du corps, noirs.

Cette espèce a été communiquée à M. Mannerheim qui la considère comme nouvelle.

43. Latridius Genei.

Ovalis, piceo-ferrugineus, convexus, glaber; thorace antice angustato, crasso-marginato, postice transversim impresso; elytris gibbosis, punctis validioribus, vix striatis, fortiter punctatis, late marginatis, margine leviter reflexo. 1 1/2 m.

Tête d'un ferrugineux assez foncé, granuleux et terne; antennes ferrugineuses. Corselet granuleux comme la tête et également terne, à peu près aussi long que large; quadrilatère, légèrement rétréci en avant; coupé à peu près carrément au sommet et à la base; les angles antérieurs obtus, les postérieurs droits; les bords latéraux sont marginés et très épais, presque parallèles dans leur moitié antérieure, arrondis en avant; il est marqué, près de la base, d'une très forte et très large dépression transversale. Elytres ovales, très convexes, gibbeuses, un peu plus brillantes que la tête et le corselet; couvertes de très gros points disposés en lignes longitudinales, à peine striées; elles sont assez largement marginées, et les marges sont minces, légèrement relevées et finement denticulées; les pattes sont à peine plus claires que le reste du corps.

Cette espèce remarquable se distingue de toutes les autres de ce genre par ses élytres très convexes, couvertes de points énormes et dont les bords latéraux sont fortement marginés et légèrement crénelés.

Je possède un exemplaire de cette Latridie : je la dois à M. Gené qui l'a prise en Sardaigne et auquel je la dédie.

44. Latridius filum.

Linearis, rufo-testaceus, depressus, glaber; thorace cordato, postice valde constricto, supra granulato, in medio foveola lata impresso; elytris striato-punctatis. 1 1/4 m.

Tête granuleuse, avec une légère impression longitudinale entre les yeux. Corselet cordiforme, fortement rétréci en arrière, les bords latéraux assez largement marginés; il est granuleux, avec une dépression transversale, très large et à peine sentie, placée près de la base et une petite fossette arrondie sur le disque, un peu avant le milieu. Elytres ovalaires, très allongées, près de quatre fois aussi longues que le corselet; marquées de stries garnies de points très serrés, les intervalles étroits et très légèrement relevés en carènes.

Elle a la plus grande analogie avec le *filiformis*, mais elle en diffère par sa forme encore plus linéaire; son corselet plus cordiforme, moins largement marginé, dont l'impression transversale postérieure, est moins sentie, et qui offre sur son disque une petite impression arrondie qui n'existe pas dans le *filiformis*; en outre, ses élytres sont plus ovalaires, la base étant moins large et les épaules moins saillantes.

Cette espèce a été découverte par M. Guérin-Méneville qui l'a vue naître chez lui, dans un champignon venant d'Algérie.

45. Latridius elegans.

Linearis, rufo-testaceus, glaber; thorace cordato, postice et ad latera, impresso; elytris striato-punctatis, interstitiis alternis elevatis. 1 1/3 m.

Tête presque aussi large que le corselet, assez fortement ponctuée, avec une petite impression longitudinale sur le

vertex. Corselet légèrement cordiforme, un peu plus étroit en arrière qu'en avant; les bords latéraux à peine arrondis; il est marqué, un peu au-devant de la base, d'une impression assez large, ovalaire et transversale, et d'une autre longitudinale de chaque côté, le long du bord latéral; il est entièrement couvert de points enfoncés assez forts. Elytres ovalaires, très allongées, près de quatre fois aussi longues que le corselet; déprimées et marquées de stries assez fortement ponctuées, et dont les intervalles sont alternativement relevées en carènes étroites assez saillantes; la suture est également relevée.

J'ai pris cette espèce, dont je possède trois exemplaires, dans l'intérieur de mon appartement; elle a été communiquée à M. Mannerheim qui la considère comme nouvelle. Elle doit être placée dans le voisinage de la *filiformis*, Gyl.

46. Anthrenus molitor.

Niger, undique squamulis albido-ochraceis dense vestitus; antennis undecim articulatis, clava tribus articulis composita. 2 m.

Cette espèce est de la taille et de la forme des petits exemplaires de l'*Anth. varius*; elle est noire et entièrement couverte de petites squames d'un blanc jaunâtre, très serrées; les antennes sont entièrement noires, de onze articles avec la massue triarticulé.

De l'île de Crète.

47. Ammæcius rugifrons.

Niger, nitidus; capite dense punctato-rugoso, clypeo antice emarginato, supra plica transversa instructo; thorace æqualiter sparsim punctulato, præter puncta majora in disco

sparsa, ad latera densiora impresso; elytris striato punctatis; antennis testaceis; tarsis ferrugineis. 5 m.

De la taille, de la couleur et de la forme de l'*Am. brevis* Erichs.; mais il en diffère essentiellement par la tête entièrement couverte de points enfoncés assez forts, très serrés et qui la font paraître rugueuse, tandis qu'elle est lisse dans son congénère. Le corselet, en outre des gros poins enfoncés, assez rapprochés sur les côtés et très écartés sur le disque, est encore entièrement couvert d'une ponctuation très fine et assez régulièrement répartie. Les stries des élytres sont aussi un peu plus finement ponctuées.

Algérie.

48. Campylus parallelicollis.

Anguste elongatus; capite fortiter punctato, in fronte valde foveolato; thorace ferè parallelo, in disco sulcato, ante angulos posticos oblique impresso, lateribus fere rectis, angulis posticis acutis, parum elevatis, vix divaricatis. 9 m.

Il a la plus grande analogie avec le *linearis*, auquel il ressemble entièrement par la tête et par les élytres; mais le corselet est tout différent, ponctué et impressionné de la même manière; ses bords latéraux sont presque droits, à peine un peu élargis au-delà du milieu, les angles postérieurs beaucoup moins écartés en dehors et beaucoup moins relevés; ils sont aussi plus aigus. Lorsqu'on examine le bord latéral sur le côté, il est considérablement moins sinueux.

Cet insecte a été pris par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Imériitie. Je possède un seul individu, et c'est le mâle.

Comme les insectes de ce genre varient beaucoup pour la couleur, je n'ai pas tenu compte de ce caractère dans la

description. Cependant, comme elle a toujours une certaine valeur, je vais signaler ici celle qui appartient aux trois exemplaires que j'ai pu observer.

Tête noire, avec le bord antérieur légèrement ferrugigineux. Antennes noirâtres, avec la base des 3, 4, 5, 6, 7, 8 articles, le sommet du premier, le second et les trois derniers, testacés. Toute la bouche testacée. Corselet rougeâtre. Elytres testacées, avec la suture très étroite et une bande longitudinale, près du bord externe, noirâtres. Le dessous du corps noir, avec les bords latéraux, l'extrémité de l'abdomen, les pattes et les trochanters, testacés.

49. Cardiophorus abdominalis.

Cinereo-pubescens, niger, abdomine pedibusque rufo testaceis; antennis nigris, articulis duobus primis rufo-ferrugineis; thorace subtilissimè punctulato. 6 m. 1/2.

Il ressemble beaucoup au *rufipes*, mais il est un peu plus étroit; le corselet est un peu moins convexe; les élytres sont un peu plus aiguës en arrière, et les pattes, y compris les tarses, ainsi que l'abdomen, sont d'un testacé rougeâtre; les deux premiers articles des antennes ferrugineux.

D'Algérie,

Erichson, Zeitschrift für die Entomol. T. II p. 294, décrit une espèce de *Cardiophorus*, sous le nom de *ventralis*, qui est très voisine de la nôtre, mais que je crois cependant différente. Erichson donne à son espèce des antennes noires avec le premier article d'un rouge sombre, ainsi que l'extrémité des deux ou trois suivants. En outre, il dit que le premier segment abdominal est noir : le nôtre a les deux premiers articles des antennes ferrugineux et et tout l'abdomen rougeâtre; de plus, le *C. ventralis* d'Erichson est du Cap de Bonne Espérance.

50. Cryptohypnus flavipes.

Niger, nitidus, pubescens, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace obsoletè carinato; elytris striatis. 2 m.

Il ressemble considérablement au *minutissimus* par la forme et par la taille; mais cependant il s'en distingue essentiellement par les caractères suivants : ses antennes sont testacées à la base; la tête et le corselet sont beaucoup moins finement pointillés, et le corselet offre, dans son milieu, une petite ligne longitudinale très légèrement relevée et lisse; les élytres sont beaucoup plus visiblement striées, et enfin les pattes sont testacées.

Cet insecte a été découvert, par M. Léon Fairmaire, aux environs d'Orléans, sous des débris de végétaux apportés par les eaux, lors du débordement de la Loire. J'en possède quatre exemplaires dans ma collection et je les dois tous à M. Fairmaire.

51. Apion herbarum.

Niger, supra parcè pubescens; antennis et pedibus testaceis; tarsis infuscatis; elytris rufo-testaceis, sutura, basi et lateribus nigricantibus; thorace brevi, antice transversìm sulcato, marginato. 1 1/2 m.

De la taille et de la forme de l'*atomarium*, à peu près coloré comme le *malvæ*, mais plus foncé. Tête large, déprimée entre les yeux où elle est très finement striée; rostre légèrement arqué, assez fort et couvert de très petits points enfoncés; il est noir comme le reste de la tête, avec l'extrémité très légèrement ferrugineuse; antennes testacées, la massue assez longue et légèrement rembrunie. Corselet noir, une fois et demie aussi large que long, très légèrement rétréci en avant et en arrière, très fortement rebordé en avant, les cotés un peu arrondis; il est pu-

bescent, couvert de points enfoncés assez forts et marqué à la base d'une petite strie longitudinale à peine visible. Ecusson très petit, noir. Elytres plus larges que le corselet, au moins trois fois aussi longues que lui, couvertes de stries ponctuées assez profondes; les intervalles convexes : elles sont d'un testacé ferrugineux, avec la base, la suture et les bords latéraux, surtout en avant, noirâtres. Dessous du corps noir. Pattes testacées, les tarses rembrunis.

Il doit être placé à côté de l'*atomarium*, avec lequel il a la plus grande analogie de forme; il est à peu près coloré comme le *malvæ*, mais il s'en distingue par sa forme générale toute différente. La tête est beaucoup plus large, le corselet plus court et fortement rebordé en avant.

Il a été pris à Batoum, en Iméritie, par M. Montandon, dont je tiens le seul individu ♂ que je possède.

52. Apion leptocephalum.

Nigrum, nitidulum; fronte rugulosa inter oculos striatula; thorace angusto, cylindrico, subpunctato, leviter canaliculato; elytris cyaneis, striato-punctatis, interstitiis planis, rugulosis. 3 m.

Cet Apion a, je pense, été longtemps réuni à l'*æthiops* avec lequel il est très facile de le confondre : il doit cependant former une espèce distincte. Il ne diffère réellement de son congénère que par sa tête un peu plus étroite, les yeux un peu plus noirs, saillants, et surtout par son corselet plus étroit, plus cylindrique, moins fortement ponctué et plus longuement canaliculé ; du reste entièrement semblable à l'*æthiops*.

Ce n'est qu'après plusieurs communications que M. Germar a reconnu à cet insecte les caractères d'une espèce

distincte et lui a assigné le nom de *leptocephalum* que je lui conserve ici.

Il est beaucoup plus commun aux environs de Paris que le véritable *œthiops*. Je l'ai pris moi-même un jour en quantité innombrable sur un pommier à basse-tige dont toutes les feuilles en étaient littéralement couvertes. J'ai pu, avec un peu de précaution et en plaçant, une nappe sous le pommier, en recueillir plus d'un demi-litre. Tous les exemplaires sont identiques : j'en ai communiqué une petite boîte à M. le docteur Schaum, une autre à M. Walton de Londres, et tous deux ont confirmé mes observations.

53. Styphlus unguicularis.

Oblongus, piceo-ferrugineus, leviter pubescens; rostro apice, antennis tarsisque dilutioribus; thorace ad apicem valde constricto, medio carinato, densè et confusè punctato; elytris punctato-striatis, interstitiis alternis elevatis. 3 1/2 m.

D'un brun plus ou moins ferrugineux, très légèrement pubescent. Tête très finement réticulée; le rostre confusément strié, un peu rougeâtre à l'extrémité; antennes ferrugineuses. Corselet ovalaire, très fortement et brusquement rétréci en avant de manière à former un angle rentrant, très sensible le long du bord latéral; il est très confusément ponctué, un peu plus pubescent que le reste du corps et offre sur son disque une carène très sensible qui occupe toute sa longueur. Elytres assez régulièrement ovalaires, cependant un peu plus étroites en avant, marquées de stries et de très gros points enfoncés : la suture, les troisième, cinquième et septième intervalles sont relevés en carène. Pattes brunâtres, les tarses ferrugineux.

Cet insecte a été découvert aux environs de Chinon, par M. le marquis de la Ferté-Sénectère, qui a eu l'obligeance de m'en offrir deux exemplaires, sous le nom de *Anchonidium unguiculare*; mais c'est un véritable *Styphlus* : j'en ai moi-même, depuis, repris trois autres aux environs de Châteauroux, en battant des fagots.

54. Styphlus ulcerosus.

Oblongus, ferrugineo-piceus, pilis rarissimis tectus ; rostro, antennis pedibusque dilutioribus ; thorace ovato, ad apicem leviter constricto, punctis validioribus sparsim impresso ; elytris ovatis, punctis maximis in lineis dispositis profundè impressis, vix striatis. 3 1/4 m.

D'un brun ferrugineux, un peu plus clair sur le corselet. Tête très finement ponctuée ; rostre très fortement strié, rougeâtre à l'extrémité. Corselet ovalaire, très légèrement déprimé latéralement vers le quart antérieur, arrondi sur les côtés, subanguleux au milieu; il est tout couvert de points enfoncés très forts et très écartés, un peu moins gros et plus serrés vers le sommet. Elytres assez régulièrement ovalaires, un peu convexes et couvertes de points énormes disposés en lignes longitudinales, presque striées ; ces points vont toujours en diminuant de taille de la base à l'extrémité, où ils disparaissent presqu'entièrement et font place à des stries assez profondes. Les intervalles sont étroits et offrent quelques poils rares, jaunâtres. Pattes d'un rouge ferrugineux.

Cet insecte provient des chasses que M. Montandon a faites aux environs de Batoum, en Imériitie.

55. Styphlus cuneipennis.

Oblongus, piceus, pilis rarissimis tectus ; rostro, antennis,

elytrorum apice pedibusque rufo-ferrugineis; thorace ovato, densè valde punctato; elytris gradatìm ultra medium ampliatis, abrupte angustatis et declivis, punctato-striatis. 3 m.

D'un noir de poix un peu ferrugineux. Tête finement ponctuée; rostre et antennes d'un rouge ferrugineux. Corselet régulièrement ovoïde, un peu allongé, entièrement couvert de points enfoncés assez forts et extrêmement rapprochés. Elytres un peu plus larges en avant que le corselet à sa base; s'élargissant insensiblement de la base vers le tiers postérieur; se rétrécissant ensuite brusquement, un peu déprimées en dessus et s'abaissant assez fortement vers le point de leur plus grande largeur; elles sont marquées de stries assez larges, garnies de points un peu plus forts que ceux du corselet et sont ferrugineuses à leur extrémité. Pattes d'un rouge ferrugineux.

Trouvé, par M. Ghiliani, dans les Alpes du Piémont.

56. Tychius amplicollis.

Niger, supra squamulis castaneis, subtus ochraceo-albidis tectus; thorace antice valde coarctato, ad latera late ampliato, albido-trimaculato; elytris lineis quatuor, præter suturam albido ornatis; rostro antennis pedibusque ferrugineis; femoribus dentatis. 4 1/2 à 5 m. absque rostro.

Tête couverte de poils jaunâtres, le rostre et les antennes ferrugineux : le premier très légèrement strié. Corselet un peu plus large que long, très fortement étranglé en avant, de manière à présenter une espèce de col qui est à peine plus large que la tête et qui occupe environ le quart de la longueur générale; il est très largement et brusquement élargi avec les bords latéraux un peu arrondis, d'un brun châtain et marqué de trois lignes lon-

gitudinales blanchâtres, assez larges : l'une au milieu et les deux autres sur les bords; il paraît comme divisé en deux parties et offre, au point de l'étranglement, un angle rentrant très grand et un peu aigu; élytres de la longueur du corselet dans son point le plus large, un peu moins de deux fois aussi longues que lui, très-légèrement rétrécies en arrière, d'un brun châtain et ornées, en outre de la suture, de quatre lignes longitudinales étroites blanchâtres, la première réunie en arrière avec la quatrième, et la seconde avec la troisième. Pattes ferrugineuses; cuisses dentées.

De Sicile.

57. Mecinus dorsalis.

Oblongus, niger, subnitidus, dense albido-pubescens; rostro crassiusculo valde arcuato, antice denudato; thorace confertissimè rugoso-punctato, vittis duabus longitudinalibus minus pubescentibus nigricantibus ornato; elytris profundè punctato-striatis, interstitiis angustis, rugoso-punctatis; femoribus inermibus. 2 1/2 m.

Oblong, noir, entièrement couvert d'un petit duvet blanchâtre; rostre assez fort, arqué, dénudé et lisse dans sa moitié antérieure. Corselet à peu près aussi large que long, un peu rétréci en avant avec le bord antérieur légèrement rebordé, les côtés peu arrondis; il est couvert de points enfoncés très petits, très serrés et d'un duvet blanchâtre plus abondant sur les côtés et au milieu; de sorte qu'il paraît grisâtre et marqué de deux bandes longitudinales noirâtres, placées parallèlement sur le disque. Ecusson très petit, couvert de poils blancs. Elytres un peu plus larges que le corselet, deux fois et demie aussi longues que larges, largement arrondies en arrière, couvertes

de stries très enfoncées et fortement ponctuées; les intervalles très étroits et marqués de points très petits, très serrés et qui les font paraître rugueux. On observe sur toute leur surface de petits poils blanchâtres un peu moins denses que sur le corselet. Dessous du corps et pattes ponctués et couverts de petits poils blanchâtres; les cuisses sont dépourvues de dents.

Cette description est faite sur un seul individu que m'a offert M. Anjubault, par lequel il a été pris aux environs du Mans. Peut-être est-ce une femelle, ce qui pourrait laisser supposer que les cuisses des mâles sont dentées.

58. Mecinus filiformis.

Anguste linearis, valde elongatus, niger, vix subnitidulus, dense albido-pubescens; rostro minus arcuato, antice denudato, nitido; thorace confertim punctato, in medio vix conspicuè subcarinato; elytris punctato-striatis, interstitiis rugoso punctatis. In mare femoribus anticis acute dentatis, posticis tuberculatis, in feminâ omnibus muticis. 3 à 3 1/2 m.

Très allongé, tout à fait linéaire, aussi long et aussi étroit que le *Lyprus cylindricus*, noir et entièrement couvert d'un petit duvet blanchâtre. Rostre pointillé à sa base et lisse à son extrémité, dans une étendue beaucoup plus grande chez la femelle. Corselet un peu plus long que large, assez fortement rétréci en avant, avec le bord antérieur rebordé, les bords latéraux assez arrondis; il est légèrement convexe, avec une carène longitudinale au milieu, mais à peine sentie et visible, seulement sous un certain jour: toute sa surface est recouverte de points enfoncés très serrés et d'un léger duvet blanchâtre également répandu. Ecusson assez grand et recouvert de duvet. Elytres très allongées, plus de trois fois aussi longues que larges, cou-

vertes de stries ponctuées, les intervalles étroits, marqués de points très serrés qui les font paraître rugueux, et toute leur surface offre de petits poils blanchâtres. Les cuisses antérieures, chez les mâles, sont armées d'une dent aiguë; les postérieures d'un petit tubercule; toutes les cuisses sont dépourvues de dents, chez la femelle.

Je possède quatre individus de cette espèce : deux ont été pris par moi à Fontainebleau, et les deux autres aux environs du Mans, par M. Anjubault.

59. Nanophyes flavidus.

Ovatus, testaceus, tenue pubescens, pectore et abdomine nigrescentibus; elytris striato-punctatis, fascia transversa obliqua pallida paulò ante medium ornatis; femoribus bispinulosis. 2 m.

De la taille et de la forme du *N. lythri*; il est entièrement testacé, avec la poitrine et l'abdomen noirâtres. Tête marquée d'une petite carène longitudinale qui part du front et descend sur le rostre jusqu'à l'insertion des antennes; yeux noirs. Corselet et élytres comme dans le *lythri* pour la forme et les stries, mais testacées; les dernières marquées d'une bande blanchâtre, transversale et oblique qui part de l'épaule et descend en dedans pour venir se réunir à la suture avec celle du côté opposé, un peu avant le milieu. Pattes testacées, pâles; les cuisses armées en dessous de deux petites dents aiguës.

J'ai pris une douzaine d'exemplaires de cet insecte en fauchant sur des plantes basses dans le bois de Boulogne, pendant le mois d'août 1838. Je crois qu'il vit soit sur le *Thymus serpillum*, soit sur l'*Helianthemum vulgare*. Communiqué à M. Schönherr, il m'a été retourné comme nouvelle espèce et sous le nom de *flavidus* que je lui ai conservé.

60. Nanophyes transversus.

Oblongo-ovatus, testaceus, densè albido pubescens; rostro punctato; elytris punctato-striatis, fascia transversa obliqua ex pilis albidis in medio ornatis; femoribus trispinulosis.

C'est, je crois, le plus grand *Nanophyes* connu. Il est un peu plus fort que l'*Anthonomus rubi*, ovalaire, d'un testacé un peu rougeâtre, tout couvert d'un duvet assez long et blanchâtre. La poitrine est légèrement rembrunie. Le rostre est luisant et couvert de petits points enfoncés assez écartés. Corselet finement pointillé. Elytres striées et ponctuées avec les intervalles légèrement convexes; elles sont marquées d'une petite fascie oblique, composée de petits points blancs: cette fascie part de la suture vers le milieu de la longueur des élytres et se dirige en dehors et en avant vers l'épaule qu'elle n'atteint cependant pas. Cuisses armées chacune de trois petites dents.

J'ai reçu cet insecte de M. Solier, qui l'a pris aux environs de Marseille, et sous le nom que je lui ai conservé.

NOTE

SUR LE MALE DU *VESPERUS XATARTI*, Mulsant.

PAR M. JACQUELIN-DUVAL.

(Séance du 8 Mai 1850.)

M. Mulsant, dans son Histoire naturelle des Coléoptères de France (*Longicornes*), a décrit sans l'avoir connu, sous le nom de *Xatarti*, *Dej. inédit*, un *Vesperus* que M. Léon Dufour avait découvert dans le royaume de Valence (Espagne), et que depuis M. Xatart avait retrouvé à Prats de Mollo (Pyrénées-Orientales), mais la femelle seule en était connue. J'ai retrouvé à Prades, au pied du Canigou, sur le côté opposé à Prats de Mollo, un individu mâle appartenant évidemment à l'espèce décrite par M. Mulsant; car tous les caractères assignés par lui au *V. Xatarti* ♀ sont parfaitement applicables au ♂ que je possède, en tant bien entendu que caractères communs aux deux sexes. Je l'ai pris le mois de mars dernier, desséché et pendu à une toile d'araignée (probablement depuis l'an passé), dans l'intérieur d'un chêne yeuse creux; il était à peu près intact, malgré son mauvais état apparent.

Je crois donc que c'est là un fait intéressant et qu'il est utile d'en donner la description et la figure (Pl. 11, figure 6.)

VESPERUS XATARTI, Muls. Hist. nat. des Coléoptères Longicornes, pag. 219. 3 (♀).

♂ *Capite post oculos subparallelo thoraceque brunneo-ferrugineis, densè punctatis, isto conico, disco spatio lævi, lateribus foveola leviter impressa; antennis dentatis, corpore paululum longioribus, articulis compressis, elongatis; elytris pallidis, fortiter punctatis, abdomen obtegentibus.*

Long. 22 mill.

♂ Tête ovale, subhorizontale, à peu près parallèlement prolongée derrière les yeux, arrondie en arrière et portée sur un cou, d'un ferrugineux brunâtre, densément et ruguleusement ponctuée, garnie de poils jaunâtres, courts, peu denses et couchés, creusée d'une fossette profonde au devant des antennes, tuberculeusement élevée à leur base, offrant un petit sillon qui part de la fossette et se prolonge un peu en arrière. Yeux d'un brun noirâtre, faiblement échancrés, assez saillants. Mandibules ferrugineuses, leur extrémité noire. Antennes très peu plus longues que le corps, ferrugineuses, très finement pubescentes, un peu dentées en scie, à articles comprimés, assez allongés, le premier ponctué, les autres très finement pointillés. Prothorax à peu près aussi long que la tête depuis la base des antennes jusqu'au cou, rétréci en avant, conique, tronqué à la base où il est rebordé, relevé et rebordé en devant où il est un peu échancré; densément ponctué, offrant sur le milieu du disque un espace entièrement lisse et une petite fossette de chaque côté; de la même

couleur que la tête et garni de petits poils semblables. Ecusson noirâtre, très obtusément arrondi au sommet. Elytres d'un pâle livide, deux fois aussi larges que le prothorax à sa base, trois fois aussi longues que larges, un peu rétrécies dans leur partie moyenne, arrondies chacune séparément à l'extrémité; flexibles, rebordées, assez fortement ponctuées, présentant quelques traces vagues de lignes longitudinales élevées ; offrant une pubescence concolore très peu dense ; un peu ciliées dans leur pourtour. Dessous du corps d'un livide brunâtre ou un peu ferrugineux, peu densément pubescent. Pieds allongés, de même couleur que le dessous du corps, couverts d'une pubescence jaunâtre.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

ALEXANDRE PIERRET.

PAR M. DOUÉ.

(Séance du 14 Août 1850.)

Rappeler dans une notice nécrologique ce que l'on sait des particularités de la vie d'un homme auquel nous liait une communauté de goûts et d'habitudes, est un devoir toujours pénible à remplir; mais combien ne devient-il pas douloureux pour moi, ce devoir, lorsque j'ai à vous parler, Messieurs, d'un ami que j'avais vu naître et qui eut, dès son jeune âge, une part de l'attachement que, depuis longtemps déjà, je portais à sa famille. Aussi loin que je puisse remonter dans mes souvenirs, c'est à peine si je me rappelle le temps où je n'ai pas connu et aimé son père. Pourquoi faut-il que, par un renversement des lois naturelles, il m'ait été réservé de pleurer le fils et de prononcer ici son éloge, quand c'est lui qui eût dû me consacrer quelques lignes alors que j'aurais disparu d'au milieu de vous.

Alexandre Pierret naquit à Paris le 12 avril 1814. Après les premières années d'une enfance remarquable

par le prompt développement des facultés intellectuelles, il commença des études qui devinrent bientôt brillantes et le placèrent au premier rang parmi ses condisciples. A la fin de chaque année scolaire, la distribution des prix, cette fête de la jeunesse studieuse, était pour lui l'occasion de nouveaux triomphes. Souvent les palmes du collége vinrent récompenser ses efforts. En 1830, à la suite du concours général entre les lycées de Paris et de Versailles, il obtint le second prix de vers latins. Il avait alors seize ans et venait de finir sa rhétorique. C'étaient les prémices de ces idées poétiques, de cette richesse d'imagination dont il devait plus tard donner tant de preuves. Ses études classiques terminées, il fit avec succès un cours de droit.

Le temps était venu de penser au choix d'un état. Esprit ardent et pour lequel la liberté était le premier des besoins, une vie réglée d'avance, dont tous les jours se ressemblent, comme celle de la magistrature ou de l'administration, aurait été pour lui une sorte de supplice. Certes, il ne lui eût pas été difficile d'entrer dans la carrière que son aïeul et son père ont si honorablement parcourue, mais l'obligation de s'astreindre à une règle fixe était là ; il n'en fallait pas plus pour le détourner, malgré ce qu'il pouvait trouver d'attrayant à commencer à la Cour des comptes une troisième génération de conseillers référendaires probes, éclairés, hommes d'expérience, dignes enfin de toute la considération publique. Il résolut donc de vivre avec l'indépendance que sa position de fortune lui rendait possible, mais l'existence qu'il se fit était tout aussi laborieuse que celle de l'homme qui remplit chaque jour des devoirs imposés.

L'entomologie avait été la distraction de son jeune âge. Encore enfant, quand venaient les jours de congé, il visi-

tait, conduit par son père, les environs de Paris, piquant avec l'ardeur d'un néophyte, tous les insectes que le hasard lui faisait rencontrer; mais bientôt ses recherches se bornèrent aux Lépidoptères. Plus tard, devenu libre, ce qui n'était d'abord qu'un goût, devint une passion. Il parcourait dans ses chasses un rayon plus étendu, trop étendu même puisque souvent il faisait à pied, sous un soleil ardent, des courses de huit ou dix lieues qui devaient épuiser ses forces; mais ces courses aussi fréquentes que productives lui donnaient beaucoup de doubles, à l'aide desquels il put accroître le nombre de ses correspondants. Chaque année, d'ailleurs, son père faisait un long voyage et, chasseur moins ardent mais aussi habile, il mettait successivement à contribution les Alpes, les Pyrénées, la Corse, la Savoie, le Piémont. Il est tel Lépidoptère dont la recherche devint l'occasion d'excursions de sept ou huit cents lieues, aller et retour. C'est ainsi que pour se procurer l'*Arge Amphitrite*, qui ne se trouvait alors que dans bien peu de collections, M. Pierret père, sur les indications que lui donna notre collègue, M. de Sélys-Longchamps, se rendit, en 1844, dans le royaume de Naples, entre Salerne et Amalfi, où il prit plus de cent individus de cette belle espèce.

Une correspondance très active était la conséquence nécessaire des nombreuses relations d'Al. Pierret. Elle absorbait une partie de son temps, dont le reste était donné aux soins de sa collection et aux préparations qu'exigeait l'immense produit de ses chasses et des éclosions qu'il s'était ménagées en élevant des chenilles.

On pourrait s'étonner de ce que, passionné comme il l'était pour l'entomologie, et ayant acquis par de longues années de recherches, de travaux et d'études une expérience qu'il pouvait rendre si utile à la science, il n'ait

cependant rien produit, si ce n'est quelques descriptions d'espèces nouvelles, un traité de la chasse aux lépidoptères, publié en 1847 par M. Deyrolle, notre collègue, et d'intéressantes observations faites pendant les mois de juillet et d'août 1848 sur les Lépidoptères qui se trouvent aux environs de Gavarnie; mais, ainsi que je viens de le dire, des détails pratiques et matériels, et l'obligation de correspondre avec un grand nombre d'entomologistes français et quelques amateurs étrangers à plusieurs desquels il écrivait soit dans leur propre langue, soit en latin; cette obligation, dis-je, ne lui permettait pas de se livrer à un travail de longue haleine. J'en donnerai la preuve en vous rappelant, Messieurs, qu'en 1844 Pierret fut chargé par vous de faire une notice sur Charles Nodier, mort membre honoraire de notre Société. Certes votre choix ne pouvait que lui plaire; nul n'était en effet plus capable de bien apprécier, de louer dignement cet écrivain si pur, ce savant critique, cet ingénieux romancier. Il devait nécessairement sympathiser avec l'homme qui, tout dévoué aussi à la science dont le charme avait embelli sa vie, a dit de l'histoire naturelle et particulièrement de l'entomologie : « Il y a quelque chose de merveilleusement doux dans cette étude de la nature qui attache un nom à tous les êtres, une pensée à tous les noms, une affection et des souvenirs à toutes les pensées, et l'homme qui n'a pas pénétré dans la grâce de ces mystères a peut-être manqué d'un sens pour bien goûter la vie. » Malgré l'attrait particulier que devait lui présenter ce travail dont l'accomplissement eût enrichi nos annales de quelques belles et spirituelles pages, le vœu que vous aviez exprimé resta sans effet. J'en parlai plusieurs fois à notre collègue en le stimulant autant que je pouvais le faire; sa réponse était toujours la même: le temps lui manquait. Il fallait

bien qu'il lui manquât réellement et que l'entomologie absorbât sa vie presque tout entière, puisqu'il avait renoncé, depuis plusieurs années déjà, à un délassement qui lui aurait valu des succès mérités dans le monde, si les suffrages de ce qu'on appelle le monde avaient eu le moindre prix à ses yeux. J'ai dit délassement parce que ce n'était pas un travail pour lui et je veux parler de la poésie qui devait d'autant plus le séduire, qu'il faisait avec une grande facilité des vers charmants et marqués au coin du bon goût; mais le hasard seulement révélait la muse de notre collègue, car ainsi que l'a dit un de ses amis (1), poète lui-même et bon juge en pareille matière, Pierret prenait autant de soin pour voiler son talent que d'autres pour mettre leur nullité en évidence.

Il est cependant un livre que notre collègue laisse après lui, livre qui s'est fait presque tout seul; c'est le recueil complet de ses chasses et de celles de son père depuis 1829 jusqu'en 1849 inclusivement. Il ne forme pas moins de deux volumes in-8°, indiquant pour chaque jour de sortie dans la saison favorable, les époques, les localités et le nombre des individus de chaque espèce qui ont été capturés. Si ce recueil était publié, ce serait le meilleur guide qui pût être donné aux lépidoptéristes pour les diriger sûrement dans leurs chasses aux environs de Paris et dans quelques parties de la France et de l'Europe. Il présente d'ailleurs le point de départ et les progrès toujours croissants d'une admirable collection, la plus belle sans nul doute qui existe en France, eu égard au nombre et à la fraîcheur virginale, si l'on peut dire, des individus qui représentent chaque espèce.

Pierret avait été nommé membre de la Société Entomologique de France le 9 janvier 1833. C'est sur son

(1) M. Alcide Genty, professeur de rhétorique au collége d'Alençon.

rapport que, le 2 octobre suivant, j'eus l'honneur d'être admis parmi vous, Messieurs. Je venais de recommencer ma collection et je m'associais de temps à autre aux longues courses de mon ami. Parcourant dès le matin les bois qui avoisinent Paris, la recherche des insectes était notre seule occupation. A peine, au détour d'une allée où nous nous rencontrions, échangions-nous quelques mots pour nous faire part de notre bonne ou mauvaise fortune, tant était grand, de son côté surtout, le zèle qui nous enflammait. Le soir venu et lorsque la fatigue nous rapprochait, c'était tout autre chose. Nos victimes étaient presque oubliées, la causerie intime commençait; la littérature en était ordinairement le sujet. J'admirais la prodigieuse mémoire de mon compagnon de chasse qui me citait non seulement des pages, mais des actes, des chants entiers de ses auteurs favoris, mettant dans son débit cette verve, cette ardeur que nous lui avons connues et qui jetaient souvent tant d'animation dans nos séances. Quand il disait les vers d'un poète alors son idole, cette ardeur augmentait encore; Pierret voulait me faire partager son culte. Plus calme, je me permettais quelques critiques, je citais à mon tour les poètes du bon temps, au risque de passer pour un esprit rétrograde. Certes je ne refusais pas de reconnaître un incontestable mérite, je ne blâmais que ce qu'il y avait de trop exclusif dans une admiration juste à beaucoup d'égards. Je disais que cet enthousiasme passerait et que le temps viendrait peut-être où je défendrais contre lui celui qu'il plaçait si haut alors. Malgré un sourire d'incrédulité, bien peu d'années après le fait était accompli. La fougue de l'âge s'était calmée, la réflexion venue avait réhabilité les vrais modèles, et le dieu tombé gisait sous les débris de son temple.

Ce ne sont pas seulement les opinions littéraires de Pierret qui s'étaient modifiées d'une manière aussi remar-

quable. La lecture de certains ouvrages de Voltaire et de ceux des autres coryphées de cette école avait bien pu, en matière de religion, égarer son jugement lorsqu'à peine il était formé, mais non le corrompre. Si, comme tant d'autres jeunes têtes, il fit parfois l'esprit fort en sortant du collége et peut-être un peu plus tard, son instinct religieux ne faisait que sommeiller. Il fallait une occasion pour lui rendre toute sa force; cette occasion ne vint que trop tôt. La sœur de notre collègue, élevée dans les sentiments d'une sage et vraie piété, lui donna des conseils bien solennels, il faut le dire; elle était alors à son lit de mort. Ecoutés avec recueillement, ces conseils portèrent fruit. Ce n'est pas qu'il se fit un changement notable dans les habitudes de Pierret. La religion ne consistait pas pour lui dans les actes extérieurs du culte. Il la comprenait autrement. Sans affecter les dehors de la dévotion, il croyait et sa foi se manifestait par des œuvres de charité qu'il fallait deviner en quelque sorte, tant il s'attachait à les tenir secrètes, et, comme l'a dit si justement M. le docteur Lemaout dans quelques paroles bien senties qu'il a prononcées sur la tombe encore entr'ouverte de notre collègue, écartant de l'aumône ce qui aurait pu faire rougir le front du pauvre, il voulait, selon le véritable esprit du Christianisme, que sa main gauche ignorât ce que donnait sa main droite.

J'arrive à la partie la plus pénible de ce récit, celle qui se rapporte aux dernières années de Pierret. Bien qu'il fût d'une constitution délicate, sa santé n'était pas habituellement mauvaise. A part une irritation d'entrailles qui se développait surtout sous l'influence d'une température froide, rien ne semblait devoir donner des inquiétudes sérieuses à son père et à ses amis. Toutefois, un régime sévère et des soins continuels, malheureusement incompatibles avec sa vie trop active, lui auraient été nécessaires.

En effet, Pierret avait puisé dans le sein de sa mère, enlevée bien jeune aussi à la tendresse de sa famille, le germe d'un mal contre lequel la science médicale n'est que trop souvent forcée de reconnaître son impuissance. Ses recherches entomologiques, bien que bornées aux environs de Paris, devenaient trop fatigantes parce que, emporté par son ardeur naturelle, il dépassait souvent la limite de ses forces; mais cette ardeur même exigeait un plus vaste théâtre. En 1848, pour recueillir des espèces qu'il n'avait pu prendre jusqu'alors, il fit dans les Pyrénées un voyage de plusieurs mois. C'était pour lui un nouveau monde. La vue de ces montagnes gigantesques agit comme elle devait le faire sur cette nature impressionnable, aussi n'en parlait-il qu'avec admiration. Il pénétra jusqu'en Espagne, mais des courses répétées chaque jour sur un sol bouleversé, où la marche toujours pénible est souvent périlleuse, où la température change si brusquement, convenaient mal à la faiblesse de sa poitrine. La capture de certaines espèces, c'est lui-même qui l'a dit dans le petit mémoire dont j'ai parlé plus haut, lui causait *des peines inouïes*. Très satisfait néanmoins du résultat de ses chasses, il résolut de consacrer chaque année une partie de la belle saison à une excursion lointaine.

En 1849, il se rendit à Digne et parcourut une partie du département des Basses-Alpes. Entraîné par cette sorte de fièvre qui le surexcitait dans tous les actes de sa vie, il ne fut pas même retenu par la certitude que des marches forcées auraient sur lui une funeste influence. Des signes certains d'une grave lésion des organes pulmonaires se manifestèrent dans le cours de ce dernier voyage; ce fut pour lui un avertissement inutile. Impatient qu'il était de s'approprier les richesses entomologiques du pays qu'il explorait, lorsque, au moment de la

plus forte chaleur, ses compagnons se retiraient prudemment, il continuait de poursuivre les Lépidoptères sous un ciel de feu et ne rentrait qu'à la fin du jour. Il acheva ainsi de s'épuiser et revint à Paris portant sur ses traits amaigris des traces trop visibles d'une profonde débilitation. Plusieurs mois se passèrent cependant sans que le mal parût s'aggraver; la santé de Pierret semblait au contraire être devenue meilleure.

En décembre dernier, il avait été nommé avec MM. Reiche, Desmarest, Fairmaire et moi membre d'une commission chargée d'examiner une question relative aux intérêts de la Société. Un dimanche matin, nous étions réunis excepté lui, lui ordinairement si exact. La discussion était ouverte depuis quelque temps lorsqu'il arriva pâle et la figure défaite. A nos questions empressées il répondit en nous montrant un mouchoir couvert de larges taches de sang. Une forte hémoptysie s'était déclarée la veille. Sur nos vives instances, il se retira pour consulter son médecin. Le lendemain j'allai le voir. Il s'occupait tranquillement de sa collection, le remède qui lui avait été prescrit ayant promptement arrêté l'effusion du sang; mais, dès le jour suivant, l'accident se reproduisit avec plus de gravité; il persista et bientôt survint une faiblesse toujours croissante, suivie d'une toux opiniâtre, et d'une fièvre presque continue. Pendant une de mes visites quotidiennes, son père n'étant pas alors près de lui, Pierret en me prenant la main me dit qu'aucune illusion ne lui était plus possible, qu'il connaissait la gravité de sa position et que sa fin ne pouvait être éloignée. Je voulus combattre ce triste pressentiment, mais le malade avait étudié les meilleurs ouvrages de la médecine moderne, et son imperturbable mémoire, en lui rappelant presque textuellement tout ce qu'il avait lu, ne donnait que plus d'autorité à ses tristes paroles.

Qu'ajouterai-je? Pendant cinq mois il lutta contre un mal incurable, chaque jour apportant de nouveaux indices d'une inévitable mort. Enfin, le 27 mai dernier, en paix avec Dieu comme avec lui-même, il s'éteignit tranquillement. Son dernier souffle n'amena sur ses lèvres qu'un sourire.

Largement doué des avantages de l'esprit, Pierret n'était pas moins bien partagé sous le rapport des qualités du cœur. Bienveillant par caractère, il était heureux d'obliger. Combien de jeunes entomologistes n'a-t-il pas aidés de ses conseils, encouragés par des dons de toute espèce. J'ai dit ce qu'il était pour les pauvres.

Hélas! cette belle intelligence, cette organisation d'élite se sont anéanties; ce cœur dévoué a cessé de battre et Pierret venait à peine d'accomplir sa trente-sixième année! S'il ne laisse après lui aucun ouvrage important qui rappelle encore son trop court passage sur la terre lorsque nous-même nous aurons subi la commune destinée, du moins il a marqué dans nos séances d'une manière assez brillante pour que son souvenir ne s'efface pas entièrement, aussi longtemps qu'un seul des membres actuels de notre Société ayant assisté à ces réunions, n'aura pas cessé de vivre. Et, faut-il le dire, puisque la générosité de son père a voulu qu'une magnifique collection, fruit de vingt ans de peines et de travaux incessants, appartînt à la Société entomologique de France, peut-être cette collection, bien que composée d'éléments si périssables, portera-t-elle le nom de Pierret aux successeurs des plus jeunes d'entre nous, tant est grande la fragilité de l'homme, tant il traverse rapidement un monde où l'attendent les larmes, la douleur et la mort.

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 8 Mars 1848.)

Genre Hoplismenus, Grav.

1. *Hoplismenus perniciosus*, Grav. Long. 0,009.

H. metathorace bispino; niger, scutello albo; abdomine femoribus tibiisque rufis, tibiis posticis pro parte nigris. m. f. (*Mas tarsis posticis; fem. antennis, annulo albo* Grav.). Var. 1, Grav.

Je n'ai que la femelle.

La partie supérieure de l'orbite interne des yeux est blanche. Les palpes et la lèvre supérieure roussâtres; le 1er article des antennes et l'extrémité seulement des suivants à peine roussâtres. La tégule est brune. Les hanches et les trochanters, noirs. Le dessus des cuisses postérieures et même leur côté vers l'abdomen ou interne est noirâtre : caractère qui contitue la variété 1re de M. Gravenhost;

(1) Voyez 2e Série, Tome V (1847), p. 51 et 397, et Tome VII, (1849), p. 211.

les jambes postérieures à peine roussâtres, en dedans de leur base; les tarses des mêmes uniformément bruns.

2. *Hoplismenus dimidiatus*, Grav. Long 0,008.

H. capite nigro; thorace rufo nigroque picto; segmentis 1 *et* 2 *rufis, sequentibus nigris, ultimis maculâ albâ; pedibus rufis, posticorum femoribus et tibiis apice nigris.* m. f. (*Fem. antennis tricoloribus*) Grav.

Les deux individus, ♂ et ♀, que je possède présentent assez de différences avec la description de M. Gravenhorst, pour les regarder comme une variété non comprise dans celles qu'il décrit.

Le mâle. Les antennes sont noires, avec les articles 9e, 10e et 11e blancs en dessus; mais la tête ayant été recollée, je ne puis assurer qu'il n'y ait pas erreur. Les côtés de la poitrine sont, en partie, de la même couleur rouge que le métathorax. Le rayon de l'aile et la partie antérieure du stigmate sont roux-jaunâtre. Les hanches intermédiaires et postérieures sont rousses avec l'extrémité de celles-là et la base de celles-ci légèrement tachées de noir. Le pétiole de l'abdomen, dans les deux sexes, m'a paru tout au plus double de la longueur du reste du premier segment; les segments postérieurs, à partir du 4me, sont bordés de blanc-jaunâtre. On voit à l'anus deux appendices coniques assez longs.

La femelle. Antennes noires avec le milieu blanc; le 3me article et la base du 4me roussâtres : le reste du 4me, le 5me, le 6me et les derniers, noirs. Le corselet en entier est roux ou rouge; le col seul et à peine une légère nuance à l'origine des ailes, noirs. Le rayon et le stigmate, comme dans le mâle; l'aréole plus pentagonale que chez le mâle qui l'a tout à fait triangulaire. Les premières hanches sont

noires; les trochanters postérieurs noirs à leur base; les cuisses sont noires, les antérieures rousses à la base et au genou; les postérieures à la base. Les jambes antérieures rousses, brunes vers l'extrémité, au moins les intermédiaires; les postérieures noires avec leur milieu roux ou testacé; les tarses de la couleur des jambes. Les segments de l'abdomen sont bordés de blanc, à partir du 5me.

Le reste est conforme à la description du savant professeur allemand.

Genre Cryptus. Fabr. Gravenh.

Section I. *Ecusson et abdomen noirs.*

1. *Cryptus cyanator?* Grav. Var? Long. 0,016.

Cr. abdomine nigro subcœruleo; femoribus tibiisque rufis, horum posticis apicem versùs nigris. m. f. Grav.

L'individu de ma collection est en très mauvais état. La dernière moitié de l'abdomen a été rongée et manque entièrement. C'est cependant une femelle. Il est possible que cette espèce ne soit pas celle de M. Gravenhorst; mais alors elle ne se trouve pas parmi ses *Cryptus*. Au reste, elle n'en diffère que par les caractères suivants. Les mandibules sont rousses. Les premiers trochanters roux-testacés de la même couleur que le reste des pattes. Les tarses antérieurs sont aussi de cette couleur. L'extrémité et même les côtés des premiers segments sont obscurément nuancés de brun-roussâtre à peine sensiblement, et cette nuance ne paraît peut-être qu'à cause de la dégradation de l'insecte. Ce *Cryptus* ressemble beaucoup à l'*Ichneumon castigator*.

2. *Cryptus fibulatus*, Grav. Long. 0,0185.

Cr. tibiis anterioribus femoribusque fulvis, tarsorum posticorum articulis 3 et 4 albidis, m. Grav.

3. *Cryptus tarsoleucus*, Grav. Long. 0,019.

Cr. femoribus tibiisque rufis, tarsis posticis pallidioribus; facie pallidè maculatâ, Grav. (*feminis vix* Nob.).

L'orbite externe des yeux est souvent bordé légèrement de blanc; l'intérieur l'est à peine dans les femelles et quelquefois l'externe l'est aussi, mais bien faiblement dans celles-ci. Les mâles ont souvent un point ou l'ébauche d'une ligne, très effacé au-dessous des ailes. Celles-ci ne sont pas plus enfumées dans ce même sexe que chez les mâles, mais la tégule n'est point du tout tachée de blanc. Les trochanters antérieurs ont une ligne blanche inférieure très marquée dans la plupart; l'extrémité de leurs jambes postérieures est un peu noircie; le premier article des mêmes tarses est ferrugineux un peu clair, quelquefois devenant jaunâtre à son extrémité, les 2e-4e blanc-jaunâtre; les tarses des femelles sont aussi ferrugineux que les jambes. L'abdomen des mâles est noir-bleuâtre.

Cette espèce est très commune, surtout le mâle, sur les fleurs des haies, au commencement de mai.

4. *Cryptus pubescens* Nob. Long. 0,015.

Cr. tibiis anterioribus femoribusque fulvis, tarsorum posticorum, art. 2-4 *albidis, areolâ quadrangulari*, Nob.

Mâle. Tout son corps, surtout la tête et le corselet, est pubescent; il est noir. Les palpes sont ferrugineux ou d'un roux clair. Le bord interne des yeux et une grande tache sur le chaperon sont blancs. Les antennes de la longueur du corps, noires. Le métathorax est armé de deux épines. Le stigmate, le rayon des ailes et la tégule sont d'un brun de poix : celle-ci marquée d'une tache blanche à son origine; la racine rousse ou couleur de poix plus

claire; l'aréole bien carrée, point de trace de nervure avancée dans la cellule intérieure; les ailes bien transparentes. Les pieds ferrugineux; hanches et trochanters noirs: l'extrémité de ceux-ci à peine tachée de roux; genoux postérieurs légèrement, et jambes de la même paire, noirs; celles-ci rousses à leur base; le premier article de leurs tarses, noir : les suivants, blancs; les tarses intermédiaires roux, avec le 3me article blanchâtre. L'abdomen est ovale, plus large que dans les mâles voisins; le 1er segment s'élargit insensiblement; le pétiole est moins large et plus long que la partie antérieure qui est plus large que longue; le 2me segment est peu sensiblement bordé de roux, cette couleur s'étendant obscurément sur les côtés de ce même bord postérieur.

Il se rapprocherait du *Cryptus parvulus*, Grav. 26, par l'aréole carrée et les tarses tachés de blanc; mais sa taille est beaucoup plus grande, la tégule est blanche à sa base, et les hanches sont noires. Les *Cryptus moschator* et *fibulatus* diffèrent par la forme de l'aréole et la tégule noire.

5. *Cryptus spiralis*, Grav. Long. 0,009.

Cr. femoribus tibiisque rufis, horum posticis apice nigro; cellulâ interiore vestigio nervi dividentis, m. f. (*Femina antennarum annulo albo*) Grav.

La femelle, que je connais seule, diffère de la description de M. Gravenhorst, en ce que les antennes, compris le 1er article jusqu'au 8me, sont au moins en dessous d'un brun-roux; le 8me et le 9me jaunes : les suivants noirs. Il n'y a point de tache blanche au-dessous des ailes; le stigmate est ferrugineux, la racine d'un roux pâle. Les tarses sont d'un brun ferrugineux.

La couleur des antennes et du stigmate de ce *Cryptus*

paraissant être plus pâle que ceux que l'auteur allemand a décrit, le mien semblerait être un individu plus jeune et dont les couleurs n'auraient pas encore pris toute leur intensité. Au reste, le *Cryptus viduatorius* que M. Gravenhorst cite comme en étant presque une variété, a quelquefois les 1ers articles des antennes d'une teinte aussi faible.

6. *Cryptus nigerrimus*, Nob. Long. 0,012.

Cr. niger, nitidus, tibiis anticis internè rufescentibus, aculeo vix abdomine breviore, Nob.

Femelle. Il est tout noir-luisant. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps. Le corselet un peu pubescent; le métathorax tronqué net, avec deux tubercules épineux. Les ailes sont légèrement obscures; le stigmate, le rayon, la racine et la tégule, noirs. Aréole pentagonale approchant de la forme carrée; un commencement de nervure récurrente s'avance dans la cellule intérieure. Les pattes sont noires, seulement le genou des antérieures, le côté interne des deux premières jambes, la base de toutes, un point à l'origine de toutes les cuisses, ferrugineux. Les tarses sont noirs, la base du 1er article et l'extrémité des autres, sont à peine marqués de roussâtre. L'abdomen est ovale fusiforme. La partie antérieure du 1er segment est carrée, plus courte et presque deux fois plus large que le pétiole qui s'élargit un peu en s'éloignant de son origine. Le bord du 2me segment est légèrement roussâtre; le 5me est assez avancé sous le ventre et l'aiguillon assez épais est à peu près de la longueur de l'abdomen.

Trouvé une seule fois le 7 de mai. Il diffère évidemment de tous ceux qu'a décrits M. Gravenhorst.

Section II. *Ecusson pâle, abdomen noir.*

7. *Cryptus viduatorius*, Fabr. Grav. Long. 0,011.

Cr. femoribus tibiisque rufis, horum posticis apice nigro. m. f. (*mas facie et coxis anterioribus albomaculatis ; femina annulo albo antennarum*) Grav.

Je ne connais que le mâle. Il a un point blanc sous les ailes et une ligne avant leur origine. Les ailes sont un peu nébuleuses, la tégule toute blanche. Les trochanters des quatre premières pattes sont entièrement blancs en dessous. Les jambes postérieures sont rousses jusqu'au-delà du milieu; les articles 3e et 4e de leurs tarses sont très blancs, la base du 1er et du 2me articles est un peu blanche.

8. *Cr. cognatus*, Nob. Long. 0,009.

Cr. femoribus anterioribus tibiisque nigris rufo-maculatis, femoribus posticis rufis, ano et antennarum annulo albo, Nob.

Il est très voisin du *Cryptus quadriguttatus*, Grav., et peut-être n'en est-il qu'une variété.

Femelle. Les palpes sont bruns. Les antennes presque aussi longues que le corps, très noires, articles 9e-11e blancs en-dessus. Le corselet et tout le corps noir-luisant; le métathorax un peu arrondi en bosse avec deux petits tubercules presque épineux ; écusson blanc ; ailes enfumées, rayon et stigmate noirâtres, racine brun-roussâtre, tégule d'un blanc de neige, aréole carrée. Hanches et trochanters, noirs; cuisses antérieures rousses, mais largement noires à leur base, surtout en dessous, et une ligne noire qui se prolonge en dessus; les moyennes noires, excepté leur extrémité qui est rousse , surtout en dessous ; les

postérieures rousses ou rougeâtres, tachées de noir à la base et le genou de même. Les jambes antérieures rousses, un peu ~~rousses~~ blancs extérieurement ainsi que les tarses; les moyennes noires, excepté le genou; les postérieures de même, à peine leur base roussâtre. Le premier segment grossissant insensiblement, la partie antérieure plus courte et plus large que le pétiole. Le bord du 2me et du 3me à peine et insensiblement bordés de rouge. Presque tout le dos du 7me, un point sur le 6me, un autre un peu plus grand sur le 8me. Les 4me et 5me très avancés en pointe sous le ventre pour l'insertion de l'aiguillon : celui-ci presque aussi long que l'abdomen, les valves en masse ou en cuiller à leur extrémité.

Section III. *Ecusson pâle, abdomen à bandes pâles*

9. *Cryptus seductorius*, Fabr. Grav. Long. 0,02.

Cr. facie, segmentorum 1 *et* 2 *marginibus, femoribus tibiisque flavis, horum posticis apice obscurioribus aut nigris*; *antennarum annulo testaceo albo.* m. f. (*femina ano flavo*). Gravenh.

Mâle et femelle. La lèvre de la femelle est jaune, le chaperon noir, avec une tache jaune qui est liée à la couleur de la face. Dans un individu, cette face est noire et la tache du chaperon est détachée du fond noir. Dans un seul mâle, les points jaunes au-dessus du col n'existent pas. Le métathorax de toutes les femelles a une bande en chevron jaune. La couleur des ailes est beaucoup plus foncée ou enfumée dans celles-ci que dans les mâles. Les trochanters intermédiaires, et quelquefois les derniers, sont tachés de roux à leur extrémité; le dessous de ceux-là est tout à fait jaune, dans les mâles.

Il n'est pas très rare. Il sort souvent du nid argileux du *Pelopæus spirifex.*

Section IV. *Ecusson taché de blanchâtre; abdomen roux ou roux et noir.*

10. *Cryptus femoralis*, Grav. Long. 0,017.

Cr. abdominis medio, tibiis anterioribus femoribusque rufis; antennarum annullo albo. f. Grav.

Les jambes intermédiaires sont uniformément rousses. Le premier segment est largement roux vers son extrémité; le 4me est entièrement roux.

11. *Cryptus armatorius*, Fabr. Grav. Long. 0,011-0,015.

Cr. metathorace bispino, abdomine rufo; femoribus et tibiis rufis nigro maculatis. f. Grav.

Il n'y a pas de point blanc sur le chaperon dans les miens. Celui de l'écusson est toujours très petit. Dans plusieurs on voit une grande nuance un peu obscure après le stigmate jusque vers le bout de l'aile; la tégule est ou blanche avec le milieu noir, ou toute noire avec un point blanc peu visible. Les cuisses antérieures sont toujours plus ou moins noires : les postérieures noires, rousses à l'extrémité, cette dernière couleur s'étendant plus ou moins versl milieu. Le noir domine davantage dans un individu que j'ai reçu.

Il est assez commun.

Var. Disque des ailes à tache obscure.

12. *Cryptus perspicillator*, Grav. Long. 0,011-0,014.

Cr. facie albomaculata; segmentis 2-7, *femoribus*

tibiisque anterioribus rufis, femoribus mediis basi nigrâ; tarsorum posticorum annulo albo. m. Grav.

Les mandibules sont blanchâtres; les joues ne le sont pas, et il n'y a point de tache de cette couleur sur la face. Le 1er article des antennes est noir, dans un individu seulement marqué d'un très petit point blanc. La racine des ailes est d'un roux clair et la tégule toute noire. Les hanches et les trochanters sont noirs sans tache; les tarses intermédiaires bruns n'ont pas leurs 3e et 4e articles plus pâles, l'extrémité de tous seulement est un peu roussâtre. La base des cuisses posterieures a une très petite tache rousse : celle des jambes est aussi obscurément de cette couleur. Le premier segment est tout noir, le second n'est roux qu'à son extrémité, et quelquefois entièrement noir.

Telles sont les seules différences entre mon insecte et la description de l'auteur silésien.

13. *Cryptus fugitivus*, Grav. Long. 0,008.

Cr. abdomine rufo, apice nigro, ano albo. m. f. (*Mas pedibus anterioribus rufis, coxis et trochanteribus albido maculatis, tarsorum posticorum annulo albo. Femina femoribus rufis, anticis basin versùs nigricantibus tibiis anterioribus rufis*). Grav.

Mâle et femelle. Le bord du labre et les joues sont blancs. La tégule de la femelle est brune avec un point blanchâtre. La base des cuisses antérieures est très légèrement noire. Le bord postérieur de tous les segments est assez relevé et un peu bombé dans les mâles; celui du 4me est noirâtre aussi, dans ce sexe. Non seulement le 7me, mais le 8me ont une tache dorsale blanche, dans les femelles; une de celles-ci, prise à Lyon, est beaucoup plus petite.

14. *Cryptus gracilis*, Grav. Long. 0,0095.

Cr. abdomine medio rufo, ano albo; femoribus tibiisque rufis nigro maculatis; tarsis posticis annulo albo. m. Grav.

Les joues sont blanches ; cette couleur faisant suite à la bordure des yeux. Les palpes sont très blancs. Les cuisses postérieures presque entièrement noires, dans un individu, avec une petite tache rousse à la base. Le 4me segment est roux dans l'un avec le bord noir; dans un autre, noir-roussâtre dans son milieu. Le bord des segments est relevé comme dans le *Cryptus fugitivus*. Au reste ce caractère est commun à beaucoup de mâles congénères.

15. *Cryptus insinuator?* Grav. Long. 0,011.

Cr. segmentis 2-6, tibiisque anterioribus, rufis; femoribus anterioribus tribus lateribus rufis. m. Grav.

Je crois que c'est la même espèce que celle de M. Gravenhorst. Tout s'y rapporte, excepté la couleur du 6me segment qui est noire chez le mien, tandis que le savant professeur le décrit comme seulement brun à sa base. D'ailleurs, comme dans sa description, le stigmate, le rayon, la tégule des ailes sont noirs, la racine roussâtre, l'aréole pentagonale. Les pieds postérieurs sont aussi noirs, avec le genou un peu roux, une très petite tache de la même couleur se voit à la base des cuisses et la base des jambes est un peu rousse.

16. *Cryptus intricator*, Nob. Long. 0,011.

Cr. abdominis medio tibiisque anterioribus rufis; femoribus anterioribus nigris apice rufis; maculâ anali albâ, pedibus gracilibus. Nob.

Il se rapproche des *Cr. tibiator* et *leucopygus*, ainsi que des variétés du *Cr. migrator;* je le regarderais comme une variété de celui-ci qui varie beaucoup ; mais il me semble que ses jambes grêles et allongées l'en distinguent.

Les palpes sont bruns avec leur 1er article blanc. L'écusson est marqué d'un point blanc, et il y a une petite ligne blanche transverse en dessous. Le stigmate et le rayon sont couleur de poix, la racine roux-clair, la tégule d'un blanc de lait, l'aréole pentagonale presque carrée ; point de trace de nervure récurrente; ailes légèrement enfumées vers leur extrémité. Pattes minces, longues (les postérieures manquent), noires, l'extrémité des trochanters des cuisses, plus large, et les jambes rousses; le côté extérieur de celles-ci légèrement rembruni; la base un peu pâle ; tarses de la couleur des jambes. Abdomen de la même forme, linéaire, que celui des espèces voisines ; 1er segment noir, son extrémité un peu rousse : les 2e, 3e et 4e, roux; les suivants noirs, un petit point blanc sur le 6e, et une tache ronde de même couleur sur le 7e.

17. *Cryptus soccatus*, Nob. Long. 0,008—0,01.

Cr. abdominis medio pedibusque anterioribus rufis, his nigro maculatis, coxis nigris; pedibus posticis nigris; segmenti primi margine, tarsis et tibiarum basi, albis. Nob.

Il se rapproche beaucoup des *Cryptus ischioleucus* et *pygoleucus*. Je l'aurais pris pour une variété du *Cr. migrator*, mais la tache très prononcée de son écusson suivie d'un trait blanc, ainsi que la présence de la nervure récurrente, me paraissent devoir en faire une espèce distincte.

Les palpes, le milieu des mandibules, le bord des yeux blancs : dans quelques individus, le labre et une ligne transversale sur le chaperon, de la même couleur.

L'écusson est blanc et toujours accompagné en dessous d'une petite ligne blanche ; dans l'un, le métathorax est marqué de deux points jaunâtres. Les ailes sont légèrement enfumées ; le stigmate et le rayon couleur de poix, la racine et la tégule, jaunâtres, dans d'autres blanches : celle-ci marquée d'un point noir ; l'aréole carrée ; une légère trace de la nervure récurrente. Pattes antérieures rousses ; hanches et trochanters noirs, extrémité de ceux-ci rousse ou blanchâtre ; base des cuisses plus ou moins noirâtre, surtout en dessous ; jambes un peu rembrunies à l'extérieur, leur base pâle ou blanchâtre ; pattes postérieures noires, leur base marquée d'un point roux, base des jambes avec les 2e à 4e articles des tarses, blancs, quelquefois la base du 2e noire. Abdomen linéaire, partie antérieure du 1er segment un peu plus large et plus courte que le pétiole, presque carrée : premier segment noir, avec l'extrémité blanchâtre, les 2e à 4e roux, le 5e un peu roux à la base, les suivants noirs, avec une tache blanche sur le 7me ; dans un individu, un petit point blanc sur le 6me.

1re Var. Palpes bruns, tête sans taches blanches, toute noire ; aréole presque pentagonale ; 2me segment noir à la base, le 4me à son extrémité.

2me Var. Tégule noire ; cuisses antérieures, surtout les intermédiaires, plus largement noires à leur base ; 2me article des tarses postérieurs presque tout noir ; 2me segment noir à la base.

18. *Cryptus leucostictus* Grav. Long. 0,01.

Cr. segmentis 2-7 *rufis*, *femoribus rufis*, *posticis basi nigrâ ; tibiis rufis*, *posticis apice nigro* ; *puncto infrà alarum*, *annulo tarsorum posticorum*, *picturis facici et coxarum anticarum*, *albis*. m. Grav.

Mâle. Les trochanters intermédiaires sont blancs en dessous, dans celui que j'ai trouvé ici : ils sont noirs et l'aréole entièrement triangulaire, dans l'individu que j'ai reçu de Loudun.

19. *Cryptus proximus*, Nob. Long. 0,0085.

Cr. segmentis 4-6 *rufis margine nigro, ano albo; pedibus rufis, coxis et trochanteribus nigris, tarsis posticis annulo albo.* Nob. m.

Mâle. Il se rapproche beaucoup du *Cryptus gracilis* et quelque peu du *Cr. bicingulatus*, Grav. : peut être n'est-il qu'une variété du premier.

Les mandibules, le chaperon, le côté interne des yeux et un point au milieu de la face, blancs. Antennes noires, un peu roussâtres, à partir du 3me article : le reste manque, depuis le 5e. Ecusson blanc. Ailes transparentes, peu enfumées vers l'extrémité ; stigmate, rayon et racine d'un roux pâle ; tégule très blanche ; aréole presque carrée. Pattes d'un roux assez clair; hanches, trochanters, noirs ; ceux-ci à peine roux à leur extrémité ; base des cuisses antérieures légèrement noirâtre; jambes postérieures brunes, leur base roussâtre; tous les tarses roux-brun : les derniers plus foncés ; 2me et 3me articles blancs (les derniers manquent); les 3me et 4me blanchâtres aux tarses intermédiaires. Le 1er segment presque linéaire comme dans les espèces voisines, noir, ainsi que le 2me et le 3me : le bord de ces derniers rougeâtre et leurs côtés presque tachés de cette même couleur ; les 4me 5me et 6me d'un roux sombre avec le bord postérieur légèrement noir ; le dessus du 7me blanchâtre. Le bord postérieur des segments est relevé et assez saillant.

20. *Cryptus melanopus*, Nob. Long. 0,012.

Cr. alarum disco fusco; segmentis 2-4 rufis, 7 supernè albo; femoribus, tibiisque posticis nigris, annulo tarsorum posticorum albo. Nob.

Mâle. Il se rapproche des *Cr. albolineatus*, et *fugitivus*, Grav. S'il y avait quelque trace de la nervure récurrente, j'aurais été porté à le regarder comme le mâle du *Cr. adustus*, Grav.

La tête et le corselet sont entièrement noirs, sauf la tache de l'écusson. Les ailes sont enfumées : cette nuance formant presque une tache confuse au-dessous et autour du stigmate, comme dans l'*adustus*. Le stigmate, le rayon et la tégule sont noirs, la racine roussâtre, l'aréole carrée. Les pattes sont noires, l'extrémité des cuisses de la première paire est rousse; les mêmes jambes sont blanchâtres, avec une ligne noirâtre au côté intérieur; les moyennes sont noires en dessous et au côté extérieur, blanchâtres en dessus, plus blanches à la base, avec un petit point noir peu marqué qui semble séparer cette coloration de la base du reste de l'organe; les pattes postérieures noires; les tarses sont bruns ou noirs; les articles 2e, 3e et 4e des postérieurs blancs, avec leur extrémité noire; le 2me est d'un blanc enfumé. Le 1er segment est linéaire (la partie antérieure à peine plus large que le pétiole), il est noir, les 2e à 4e roux; les suivants noirs; la partie postérieure du 7me occupée par une tache blanche.

Section V. *Ecusson noir, abdomen rouge ou rouge et noir.*

21. *Cryptus Dianæ?* Grav. Long. 0,01.

Cr. abdomine medio rufo; femoribus tibiisque rufis,

posticis apice nigro. m. f. (*Mas picturis capitis et annulo tarsorum posteriorum albis; femina annulo antennarum albo.*) Grav.

Je n'ai que le mâle : je le regarde comme une variété du *Cr. Dianæ.*

Il n'a point de tache blanche sur la face. Les tubercules du métathorax sont peu ou point apparents : il n'y a pas de taches blanches au prothorax. La racine des ailes est d'un roux assez pâle ; la tégule noire. Les genoux postérieurs sont peu ou point noirs ; les jambes postérieures noires, roussâtres à leur base ; les 2e à 4e articles des mêmes tarses sont blancs, sauf la base du 2me qui est noirâtre. Le 1er segment de l'abdomen est entièrement noir, les 2e à 4e sont roux. L'abdomen, dans le seul individu que je possède, est fort comprimé, presque comme celui des *Campolex*, sans doute par suite de la dessiccation.

22. *Cryptus obscurus*, Gmel., Grav. Long. 0,012-002.

C. abdomine rufo basi nigra; tibiis anterioribus femoribusque rufis. m. f. (*Mas tarsis posticis annulo albo.*) Grav.

Mâle et femelle. Il n'y a pas de point blanc chez un des mâles ; dans aucune femelle le bord des yeux n'est blanc ; le 1er article des antennes dans un mâle est taché de blanc en dessous : noir chez un autre qui a le point ou la tache blanche en dessous et assez près de l'origine des antennes. Un seul mâle a un point blanc sous les ailes. La tégule des mâles est bordée ou marquée de blanc. Les trochanters antérieurs du même sexe ont une ligne blanche en dessous, les intermédiaires sont quelquefois tout noirs. Les cuisses antérieures sont rarement rousses, sans tache, ordinairement noires à la base, surtout en dessous où

cette couleur s'étend davantage en ligne; les cuisses postérieures sont plus souvent noires en grande partie : ce qui constitue la variété ci-dessous; celles des mâles le sont dans tous mes individus. Les articles 3e et 4e des tarses sont rarement plus pâles chez les femelles. Le 1er segment est toujours noir; les derniers ne sont pas plus obscurs dans mes mâles. L'aiguillon varie de longueur, il est quelquefois plus long que l'abdomen.

1re Variété, qui se rapproche assez de la 1re variété de M. Gravenhorst. Les dernières cuisses tout à fait noires dans le mâle, souvent aussi dans les femelles, ou obscurément roussâtres à la base et en dessous. Dans une seule, les derniers segments sont un peu noirâtres.

2me Var. Femelle. Premier segment roux, moins le pétiole. Jambes comme dans la 1re variété ou comme dans le type. Un individu beaucoup plus petit que tous les autres.

23. *Cryptus spinosus?* Grav. Long. 0,012.

Cr. metathorace bispino; *abdomine rufo*; *orbitis oculorum internis et annulo antennarum albis*. m. f. (*Mas pedibus nigris, tibiis anticis subtus ferrugineis. Femina femorum latere infero, tibiisque anterioribus, rufescentibus*). Grav.

L'individu que j'ai sous les yeux est si maltraité et si incomplet que j'ai de la peine à y reconnaître l'espèce décrite par M. Gravenhorst : cependant je le crois le même, les parties qui restent intactes présentant les mêmes caractères. Il ressemble beaucoup aux variétés du *Cryptus armatorius* dont les pattes sont plus noires; mais l'écusson est noir.

24. *Cryptus italicus*, Grav. Long. 0,011.

Cr. segmentis 2-7 *rufis*; *tibiis anterioribus subtùs albidis.* m. f. (*Mas tarsis posticis albis. Femina antennarum annulo albo.*) Grav.

Le mâle seulement. Le bord interne des yeux n'est nullement blanc. Le côté interne des premières jambes est blanchâtre ou pâle; il est roux aux secondes; et à peine brun-châtain dans les cuisses postérieures.

25. *Cryptus analis*, Grav. Long. 0,012.

Cr. segmentis 2-4 *rufis, tibiis anticis seu anterioribus, rufis.* m. f. (*Femina annulo albo antennarum.*) Grav.

Je n'ai que des mâles. La tégule est quelquefois marquée d'un point peu sensible en arrière. L'aréole est toujours bien carrée; la nervure inférieure de la cellule extérieure est presque droite, dans un grand individu, tortillée dans les autres. Les jambes antérieures, surtout les premières, sont rarement brunâtres en dessus. Dans le plus grand individu cité ci-dessus les articles 2e à 4e des tarses postérieurs sont entièrement blancs: dans les autres, les 3e et 4e seulement : la variété ci-dessous seule a les tarses intermédiaires blancs. Le premier segment est tout noir dans l'un, roux dans sa moitié postérieure chez les autres. Les 3e à 4e segments sont roux; les côtés de la base du 5me ordinairement tachés de la même couleur.

Variété qui se rapprocherait un peu du *Cr. titillator* mâle, quoique le 1er segment soit aussi étroit que dans l'*analis*. Le métathorax est tronqué (il est plus insensiblement rabaissé dans les autres variétés). La tégule est toute noire, la racine de l'aile roux-brun; il paraît une légère trace de la nervure récurrente. Les articles 3e et 4e des

tarses intermédiaires sont blancs : les postérieurs ont aussi le 2me article blanc, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Le bord du 4e segment est noir et le 5e n'a point de teinte rousse à la base.

26. *Cryptus titillator*, Linné, Fabr., Grav. Longueur : mâle 0,01., femelle 0,011—0,015.

Cr. segmentis 2 *et* 3 *necnon primi apice rufis*; *tibiis anticis rufis*. m. f. (*Mas tarsis posticis annulo albo. Femina antennis albo annulatis.*) Grav.

Les mâles sont beaucoup plus petits que la plupart des femelles. Je ne crois pas me tromper en les attribuant à la même espèce; dans les deux sexes il y a une trace bien marquée de la nervure récurrente. Dans les uns et les autres, les cuisses antérieures sont rousses en dessus, quoique M. Gravenhorst dise en dessous. Les intermédiaires ainsi que les jambes de cette même paire sont quelquefois presque entièrement noires; les tarses postérieurs rarement annelés de blanc. Le 1er segment n'est presque jamais tout noir; les 2me et 3me roux, le 4me de la même couleur, au moins à la base.

Var. 1er, Gravenh. Articles 9e à 13e des antennes légèrement tachés de blanc. Les 2e à 4e segments de l'abdomen roux. Sorti d'une chenille le 7 mars.

Var. 2me, Gravenh. Une femelle reçue de Loudun a le seul article 9e légèrement blanc à l'antenne droite, à peine visible à l'antenne gauche : les autres les ont noires. Dans une seule femelle, les articles 2e à 4e des tarses postérieurs sont blancs; dans une autre, les 3e et 4e en partie blanc-roussâtre. Les 2e à 4e segments sont roux, quelquefois le bord du 4me noir. J'ai reçu aussi cette variété de Lyon.

Variété du mâle, Nob. Tarses noirs.

27. *Cryptus filiformis*, Nob. Long. 0,011.

Cr. abdomine lineari, segmentis 2 et 3 *rufis; pedibus rufis nigro maculatis, tibiis posticis nigris, tarsis annulo albo, areolâ minore.* Nob.

Il se rapproche beaucoup des mâles du *Cryptus analis* et *Cr. titillator.*

Mâle. Tête, antennes et corselet noirs et sans taches. Palpes brun-roussâtre. Antennes de la longueur du corps. Métathorax cylindrique, insensiblement incliné en arrière. Stigmate, rayon et tégule, noirs; les deux premiers quelquefois couleur de poix; la racine roux-brun; l'aréole à peu près carrée, beaucoup plus petite que dans l'*analis* et le *titillator.* Pattes rousses, cuisses et trochanters très noirs : la base et le côté inférieur, en partie, des cuisses antérieures, noirs, cette dernière couleur plus étendue aux intermédiaires; les jambes antérieures rousses; tarses de la seconde paire bruns. Cuisses postérieures rousses ou teintées dans leur partie supérieure de noirâtre plus ou moins étendu; les mêmes jambes noires; 3me et 4me articles des tarses et extrémité du 2me, blancs. Abdomen linéaire plus étroit et un peu plus long que la tête et le corselet réunis; les derniers segments sensiblement comprimés : 1er segment linéaire, la partie antérieure deux fois plus longue que large, à peine plus large que le pétiole; extrémité de ce segment un peu rousse; les 2me, 3me et quelquefois la base du 4me de la même couleur : le reste noir.

L'aréole, plus petite, pourrait faire placer cette espèce dans le sous-genre *Mesostenus* : il paraît assez voisin du *Mesostenus ligator*, Grav.

28. *Cryptus infimus*, Nob. Long. 0,009.

Cr. segmentis 2-4 rufis; pedibus rufis nigro maculatis; tibiis posticis fuscis, tarsis annulo albo, areolâ quadratâ, squamulâ albâ. Nob.

Mâle. Tête, corselet et antennes noires : celles-ci presque de la longueur du corps. Stigmate, rayon et racine couleur de poix, tégule blanche, aréole carrée, plus grande que dans l'espèce précédente. Pattes rousses; hanches et trochanters noirs : l'extrémité de ceux-ci rousse; cuisses antérieures noires, depuis la base jusqu'au milieu dans la première paire, presque jusqu'au sommet dans la seconde. La base des cuisses postérieures noire; cette couleur s'étendant un peu sur le côté inférieur. Jambes et tarses antérieurs, roux-pâle, les postérieurs uniformément brunes; articles intermédiaires des mêmes tarses, blancs. La forme du métathorax et de l'abdomen est la même que dans le *Cryptus filiformis* : celui-ci cependant est un peu plus large et non comprimé vers l'extrémité.

29. *Cryptus bitinctus*, Grav. Long. 0,0045.

Cr. antennarum basi, segmentis 2-7, pedibusque rufis, coxis posticis nigris. f. Gravenh.

La nervure extérieure de l'aréole est tout à fait oblitérée. Si mon insecte n'était pas exactement le même que celui du savant professeur, je l'aurais réuni aux *Hemiteles* : il est vrai que l'aiguillon est plus long qu'il ne l'est ordinairement dans ce sous-genre. Les hanches postérieures sont rousses, mais en grande partie brunes en dessus; le sommet des jambes de la même paire est brunâtre. L'extrémité du 1er segment est rousse, l'aiguillon un peu plus court que l'abdomen.

30. *Cryptus Gravenhorstii*, Nob. Long. 0,01

Cr. segmentis 2-7 rufis ; pedibus nigris, tibiis anterioribus rufis ; tarsis fuscis ; antennarum annulo albo. Nob.

Femelle. Tête et corselet noirs ; palpes brun-roussâtre. Antennes presque de la longueur du corps, les 8e à 11e articles blancs en dessus. Deux tubercules presque épineux, peu prononcés au métathorax. Ailes un peu enfumées vers leur extrémité ; stigmate, rayon et tégule noirâtres; racine roux-brun; aréole petite, pentagonale; point de nervure récurrente. Pieds noirs ; cuisses antérieures rousses à leur extrémité ; postérieures très noires ; jambes antérieures roux-foncé, les moyennes un peu plus à leur sommet; les jambes postérieures noires ; tous les tarses bruns. Abdomen de la même forme que le *Cr. titillator*, mais le 1er segment est étroit, presque linéaire, s'élargissant insensiblement vers la partie antérieure qui est presque deux fois plus longue que large, guère plus large que le pétiole et très distinctement canaliculé. Ce segment est noir, le reste de l'abdomen roux. L'aiguillon noir presque aussi long que l'abdomen.

Il diffère du *Cr. spinosus* par la tête entièrement noire; les tubercules du métathorax moins grands et moins aigus; l'aréole plus pentagonale; les tarses antérieurs bruns comme les autres; le 1er segment plus étroit. Il paraît se rapprocher beaucoup du *Cr. italicus*, mais il s'en distingue par la couleur plus foncée des jambes antérieures, la tête entièrement noire et les tarses postérieurs sans tache blanche. Il diffère de l'*analis* et du *titillator* par ses derniers segments roux, et de celui-là par l'aiguillon beaucoup plus long.

31. *Cryptus alternator*, Grav. Long. mâle 0,0075 : femelle 0,0055.

Cr. abdominis medio rufo; tibiis femoribusque anterioribus rufis, his basi nigrâ; annulo antennarum tibiarum et tarsorum posticorum albo. m. f. Grav.

Mâle et femelle. Les articles blancs des antennes le sont presque en entier, dessus et dessous, le 2me dans les femelles est roux, ainsi que les 3me et 4me seulement. La couleur rousse de la base des cuisses postérieures est plus étendue dans la femelle que chez le mâle; dans ce dernier sexe, les jambes intermédiaires sont presque totalement rousses, à peine marquées d'une ligne brune sur le côté externe; les épines apicales ou éperons sont blanches comme aux jambes postérieures; le 1er article des mêmes tarses est blanc à sa base, ainsi que le 3me seulement : aux tarses postérieurs le 1er est blanc à la base; les 2no et 3me en entier, seulement un point noir à l'extrémité du 2me. L'aiguillon est plus long que la moitié de l'abdomen.

32. *Cryptus incubitor*, Stroém, Grav. Long. 0,008.

Cr. abdomine rufo apice nigro, ano albo; pedibus rufis, posticis femorum apice tibiisque nigris, his basi albis; antennis tricoloribus, Grav.

L'article 5me des antennes est noir en dessus, roux en dessous jusque vers l'extrémité qui est noire. Les trochanters sont roux, un peu tachés de noir. Le 4me segment est roux à sa base et sur les côtés de cette même base; le dos du 5me tout blanc, le 6me noir. L'aiguillon est plus long que la moitié de l'abdomen.

33. *Cryptus migrator*, Fabr. Oliv. Grav. Long 1,008.

Cr. peregrinator, Linné.

Cr. abdomine rufo, apice nigro, ano albo; apice femorum anteriorum et latere altero tibiarum anteriorum, rufis; tibiis posticis basi albis. m. f. (*Femina antennarum annulo albo, femoribus posticis rufis apice nigro.*) Gravenh.

Femelle. La tête est sans tache. Les articles 2e et 3e des antennes roussâtres en dessous. Les ailes ont dans leur milieu une nuance obscure assez marquée. Les cuisses antérieures à peine un peu noirâtres en dessous ; le côté extérieur des jambes légèrement obscur ; les hanches postérieures entièrement noires.

Mâle. Var. 2me, Grav. La face est noire, mais la bouche et la bordure des yeux sont blanches ainsi que le milieu des mandibules. Le 1er article des antennes est noir. Le côté externe des jambes antérieures est très noirci ; les 2e à 4e articles des tarses postérieurs sont d'un blanc jaunâtre sale, les tarses antérieurs d'un roux très pâle. Le 5me segment est roux à sa base et le bord postérieur légèrement bordé de roux.

Var. 4me, Gravenh. Femelle. Les cuisses antérieures sont très noirâtres au côté convexe, surtout les 2mes où cette couleur gagne même le dessous, l'extrémité presque seule restant rousse ; les cuisses postérieures sont noires, légèrement rousses à leur base. Le 1er segment est presque en entier roux, le 4me est noir avec un peu de roux sur les côtés inférieurs de la base.

34. *Cryptus nubeculatus*, Grav. Long. 0,011.

Cr. abdomine rufo, apice nigro, ano albo; femoribus et

tibiis anticis subtùs testaceis. m. f. (*Femina antennarum articulis* 8-10 *albis.*) Grav.

Femelle. Le tour des yeux est noir, Le 1er article des antennes est également noir. Le 4me segment est roux à sa base et légèrement à son bord postérieur, surtout sur les côtés de ce bord, le reste de ce segment est noir; la tache blanche du 5me est bien marquée.

35. *Cryptus occisor?* Grav. Long. 0,012.

Cr. abdominis medio, nec non tibiis anticis et femorum anticorum apice rufis; ano exalbido, Grav. f.

Je crois que mes *Cryptus* sont, en effet, de l'espèce décrite par M. Gravenhorst. Voici le peu de difficultés qui pourraient me donner du doute. Les miens sont un peu plus grands et l'aréole est parfaitement carrée. La variété ci-dessous, qui certainement est de la même espèce, offre de plus une différence dans la couleur de la tégule.

Les ailes sont enfumées; le stigmate, le rayon et la tégule sont noirs; la racine de l'aile, couleur de poix. Les pieds sont noirs, l'extrémité des premières cuisses, à peine celle des secondes, et les premières jambes sont testacées ou ferrugineuses. La forme de l'abdomen est semblable à celle des espèces voisines et telle que M. Gravenhorst la décrit. La partie antérieure est presque carrée, un peu plus longue que large, presque aussi longue que le pétiole. Celui-ci est noir, le reste du segment, ainsi que les deux suivants, et la base du 4me sont roux. L'aiguillon est, comme le décrit l'auteur allemand, à peu près de la longueur de l'abdomen.

Variété. Elle ne diffère que par la tégule blanche en avant, et la membrane blanchâtre du 7me moins sensible.

36. *Cryptus lacteator?* Grav. Long. 0,008.

Cr. abdomine rufo, apice nigro, ano albo; pedibus rufis, Grav. (*Addo : Femina pedibus anterioribus nigro maculatis, coxis et trochanteribus nigris, posticorum coxis rufis.*)

Il se rapproche beaucoup du *Cr. occisor*, mais il est plus petit. Je le crois une simple variété du *lacteator*, à cause de ses hanches postérieures rousses.

La tête est noire ; les antennes sont rompues au 7me article, noires jusque là. Les cuisses antérieures sont presque en entier noires ; les hanches noires, excepté les postérieures ; tous les trochanters noirs, avec l'extrémité légèrement rousse. Les jambes et les tarses antérieurs sont roux-brun : celles-là un peu brunies à l'extérieur. Les pieds postérieurs sont roux avec l'extrémité des cuisses et des jambes noire et les tarses bruns. La base du 4me segment est largement rousse; le 7me seulement a la tache blanche ; le reste comme dans la description du savant professeur allemand.

37. *Cryptus ornatus*, Grav. Long. 0,007.

Cr. segmentis 1-3 *rufis*, 7 *dorso albo; pedibus rufis, posticis femorum et tibiarum apice nigro* ; *antennis tricoloribus*, Grav. f.

Les hanches de la première paire sont tachées de noir à la base. Les jambes postérieures sont rousses avec l'extrémité largement noire. Les côtés de la base du 4me segment sont tachés de roux; ce segment est entièrement noir, dans un individu reçu de Lyon, qui est plus grand que celui de Provence. L'aiguillon m'a paru dans l'un et l'autre un peu plus long que la moitié de l'abdomen.

Section VI. *Ecusson et corselet en partie roux, abdomen roux et noir.*

38. *Cryptus scaber*, Nob. Long. 0,013.

Cr. niger, segmenti primi apice, 2 toto, pedibusque rufis; coxis nigris; ano albo; scutello rufo maculato, Nob.

J'ai rangé ce *Cryptus* dans cette section, quoique son corselet soit à peine marqué de rougeâtre, parce que le *Cryptus prædator*, Grav. qu'on y a placé participe encore moins à cette couleur.

Tête, antennes et corselet, noirs : celui-ci ponctué d'une manière assez marquée; le métathorax un peu raboteux et couvert de points plus forts et plus serrés; il a deux tubercules un peu épineux; il est assez cylindrique, un peu gibbeux ou relevé et tronqué en arrière. La pointe de l'écusson est à peine visiblement tachée de roux, et cette couleur s'étend des deux côtés en une ligne assez peu marquée et prolongée jusqu'à l'origine des secondes ailes. Les ailes sont légèrement enfumées, le stigmate et la tégule noir-brun, le rayon couleur de poix, la racine roux pâle, l'aréole carrée et presque transverse. Les deux premières pattes manquent; les secondes entièrement rousses, à peine l'extrémité des jambes, ainsi que les tarses, ayant un point noir; toutes les hanches et les trochanters sont noirs, ceux-ci roux à leur extrémité, surtout les postérieurs; les cuisses et les jambes postérieures sont rousses; l'extrémité des jambes, depuis le milieu, noire; les tarses de cette même paire manquent. Le pétiole de l'abdomen presque aussi court que la partie antérieure du segment, s'élargit insensiblement à son extrémité; il a deux lignes élevées, très marquées, qui se prolongent presque jusqu'au milieu de la partie antérieure; celle-ci

plus large que longue, très ponctuée, ainsi que le pétiole est rougeâtre et celui-ci noir. Le 2me segment est roux et encore assez ponctué, quoique un peu plus faiblement; les suivants sont noirs et assez lisses; les côtés de la base du 3me sont roux, et le dessus du 5me blanc. L'aiguillon, plus court que l'abdomen, est épais, noir, même la pièce intermédiaire. Les valvules un peu en masse à leur extrémité.

Il paraît se rapprocher du *Cr. prædator*. Les antennes noires, la couleur du second segment et l'aiguillon plus long l'en distinguent. Il aurait aussi quelques rapports avec le *Cryptus montanus*, Grav.

39. *Cryptus tibialis*, Nob. Long. 0,0135.

Cr. segmenti primi apice, 2 *et* 3 *totis, pedibusque, rufis; coxis nigris; ano albo; thorace nigro, scutello rufo maculato*, Nob.

Il est difficile de ne pas regarder ce *Cryptus* comme le mâle du précédent. La conformité des couleurs, la forme transverse de l'aréole absolument semblable, la ponctuation du corselet et des premiers segments ne permettent guère d'en douter.

Il est d'une forme plus allongée et plus mince, l'abdomen plus étroit et un peu plus long que la tête et le corselet ensemble, les pattes minces et longues, surtout les postérieures.

Les antennes et la tête sont noires, le bord des yeux interne et externe est blanc. Le corselet noir, la pointe de l'écusson rougeâtre un peu plus marquée que dans le précédent, ainsi que les deux lignes latérales qui, ici, sont redoublées parallèlement. La ponctuation du métathorax et des deux premiers segments sensible, mais un peu

moins marquée : celui-là est plus cylindrique et incliné en arrière sans être tronqué. L'extrémité des ailes est un peu noirâtre ; le stigmate et le rayon bruns, la racine roux-pâle, la tégule roux-sombre et l'aréole comme dans le précédent. Les pieds sont roux, les hanches et les trochanters noirs, ceux-ci roux à leur extrémité. Le dessous de la base des cuisses antérieures est légèrement marqué de noir; l'extrémité des jambes intermédiaires à peine et leurs tarses, sont bruns; les tarses antérieurs de la couleur de la jambe. Les jambes et les tarses postérieurs sont noirs : la base de celles-là rousse et le prenier article de ceux-ci blanc, sauf sa base. Le 1er segment est beaucoup plus étroit que dans le *Cryptus* précédent et s'élargit insensiblement; le pétiole est noir, la partie antérieure, le 2me et le 3me en entier, sont roux ; les suivants noirs ; le 7me blanc avec la base noire.

40. *Cryptus flagitator*, Rossi, Grav. Long. 0,007.

Cr. abdominis basi rufâ, apice albo; thorace rufo, maculâ pectorali et regione circa scutellum nigris ; tibiis ferrugineis, posticis apice nigro ; annulo antennarum albo. f. Grav.

Je ne suis pas assuré que celui que je possède ait été pris en Provence. Il ne diffère de la description du savant entomologiste silésien, qu'en ce que le 3me segment est roux à sa base comme le 2me, mais très peu largement, tandis que le second est presque entièrement de cette couleur.

41. *Cryptus rubricans*, Nob. Long. 0,0055.

Cr. abdomine basi, pedibus, capiteque, rufis ; thorace rufo nigro maculato ; scutello et antennarum annulo, albis, Nob.

Il se rapproche tellement de la description du *Cryptus hæmatodus*, Grav., que je serais porté à ne le regarder

que comme une variété. Il n'en diffère que par la tête noire, la couleur rouge des cuisses postérieures et l'abdomen très fortement ponctué.

Tête entièrement rouge; antennes plus longues que la moitié du corps, assez épaisses: quatre premiers articles rougeâtres; le 5me et le 6me noirs, ainsi que les derniers; les 7e-11e blancs de trois côtés. Il a un tubercule obtus au front comme l'*hæmatodus*. Corselet rougeâtre, col noir, le dessous de l'écusson largement noir, ainsi qu'un peu de la même couleur en avant de sa base; une plaque longitudinale noire au milieu du métathorax; un tubercule épineux, épais de chaque côté de celui-ci; et une ligne blanche sous l'origine des ailes : celles-ci très transparentes, aréole pentagonale, un commencement de la nervure récurrente; stigmate et rayon couleur de poix, racine blanche, tégule rousse. Pattes rousses; trochanters seuls noirs avec leur extrémité rousse; l'extrémité des jambes postérieures noire, les mêmes tarses roux avec l'extrémité des articles noirâtre. Abdomen ovale couvert de points très enfoncés; partie antérieure du premier segment un peu plus large que longue, un peu plus courte que le pétiole; ce premier segment rougeâtre, un atôme noir au milieu et de chaque côté de son bord postérieur, les suivants noirs, leur bord légèrement roux, un peu plus au second segment, ainsi que les côtés de la base; dernier segment et anus un peu velus ou ciliés, terminés par deux appendices très courts.

Il semble que les tubercules du corselet, l'aréole et les appendices anales devraient rapprocher cette espèce du sous-genre *Hoplismenus*; mais sa grande proximité avec le *Cr. hæmatodus* m'engage à le laisser dans le genre *Cryptus*, et à la place que je lui ai assignée.

NOTICE
SUR QUELQUES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX
TROUVÉS DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES EN 1847.

Par M. A. DE GRASLIN.

(Séance du 24 Octobre 1849.)

J'ai l'honneur de soumettre à la Société entomologique la description et les figures de plusieurs espèces nouvelles de Lépidoptères que j'ai eu le plaisir de trouver dans les Pyrénées-Orientales ; j'espère que mes savants collègues ne trouveront pas cette communication inutile ou importune. J'ai entendu, quelquefois, des naturalistes critiquer la publication de quelques espèces isolées qui se trouvent comme perdues et noyées au milieu d'une foule d'autres espèces et d'observations avec lesquelles elles n'ont aucun rapport; bien loin de partager cette opinion, je crois qu'un des avantages de notre Société c'est la facilité qu'elle offre à ses différents membres, surtout à ceux des départements qui demeurent souvent à de grandes distances les uns des autres, de pouvoir se communiquer par ses Annales les découvertes qu'ils ont eu le bonheur de faire; sans ce moyen de publication, la science serait privée de découvertes qui sont le fruit d'explorations souvent pénibles; les espèces nouvelles ne seraient connues que

par un petit nombre d'intimes, et nos confrères en entomologie, ignorant les lieux qu'elles habitent et même leur existence, ne pourraient pas en enrichir leurs collections.

Je ne me permettrai pas de tracer ici, je ne dirai pas un tableau, mais une légère esquisse des productions en Lépidoptères des Pyrénées, quoique j'aie exploré pendant plus de trois mois la partie orientale de ces montagnes pittoresques et majestueuses. J'avais d'abord été me fixer tout à fait à leur extrémité, aux lieux où leurs derniers contreforts viennent, en s'abaissant, expirer sur les plages de la Méditerranée; mais, après un séjour de quelques semaines, je ne tardai pas à éprouver la crainte de ne trouver dans cette localité que les espèces propres aux contrées méridionales de la France. Je résolus alors d'entrer plus avant dans la chaîne de ces montagnes pour y chercher des espèces qui lui appartinssent spécialement; j'ai parcouru ses rochers sourcilleux, ses monts aux flancs décharnés et à l'aspect austère; puis, à mon retour, j'ai été jeter, en passant, un coup d'œil d'admiration sur les pentes verdoyantes et la végétation vigoureuse de la chaîne centrale dont les sommets gigantesques dominent la région des nuages; mais que sont trois mois pour explorer et connaître même imparfaitement les espèces de Lépidoptères répandues sur un pays si accidenté, si riche et si varié? des années suffiraient à peine à cette tâche.

Cependant, je me trouve heureux d'avoir pu rapporter de ces belles montagnes quelques Lépidoptères encore inconnus que je regarde comme un simple échantillon des richessses qu'elles renferment; j'espère que la Société en accueillera la communication avec quelque intérêt, d'autant mieux que j'y joins certains détails de mœurs et d'organisation que j'ai été à même d'observer et que je crois nouveaux.

D'autres découvertes attendent très probablement, dans les Pyrénées, les investigations des entomologistes qui s'occupent de Lépidoptères; et, si cette opinion n'avait pas pour tout le monde un aussi grand degré d'évidence, je dirais qu'un fait est venu la confirmer l'année dernière, car j'ai reçu d'un de mes correspondants une espèce d'*Erebia* nouvelle, prise sur les montagnes de la chaîne centrale; cette *Erebia*, voisine de *Manto*, mais parfaitement distincte, avait échappé jusqu'à présent aux explorateurs qui, attirés par les beautés des Hautes-Pyrénées et les ressources qu'elles offrent aux voyageurs, les visitent de préférence aux autres parties de la chaîne.

On peut croire, d'après des analogies et des rapports assez constants dans la géographie entomologique, qu'un pays habité par plusieurs *Erebia* qui lui sont particulières, doit nécessairement offrir d'autres espèces qui lui sont propres, tant dans les Rhopalocères que dans les Hétérocères. Je ne serais donc pas surpris en apprenant un jour que l'on a rapporté des Pyrénées quelque *Lycæna* ou quelque *Satyre* nouveaux. Quant aux Hétérocères, je crois que nos collègues qui s'occupent de Lépidoptères penseront, avec moi, qu'il y a presque certitude d'y faire des découvertes intéressantes.

1. Erebia Sthennyo.

(Pl. X. fig. 1 à 3.

Alis nigro-fuscis : anticis fasciâ fulvâ, sursùm lata; quatuor oculis nigris, iridi fulvâ, obliquè positis; posticis quator seu quinque oculis nigris, iridi fulvâ. Posticis subtus cinereis lineâ medianâ subfuscâ. — Envergure : 18 lignes ♂.

Quoique cette *Erebia* ait d'assez grands rapports avec

l'*E. Manto*, elle s'en distingue facilement et forme une espèce bien caractérisée ; elle est à peu près de la taille d'*Euryale*; ses quatre ailes, un peu plus arrondies que celles de *Manto*, sont en dessus d'un brun noirâtre chatoyant beaucoup plus foncé et à peu près de la même teinte que *Gorgone*.

Ses premières ailes ont une bande transverse d'un fauve ferrugineux, très dilatée au sommet, et dont les bords se fondent légèrement avec la couleur du fond; cette bande est marquée sur sa partie externe de quatre yeux d'un noir foncé, assez gros, un peu oblongs, placés obliquement en descendant légèrement de dedans en dehors et ayant un iris d'un fauve ferrugineux, mieux écrit que la bande. Les ailes inférieures, dépourvues de bande, ont quatre ou cinq yeux en tout semblables aux précédents, mais un peu moins gros et dont le second, en descendant, est un peu plus grand que les autres.

La frange est un peu plus pâle que les ailes et paraît à certain jour d'un gris blanchâtre entre l'extrémité des nervures, surtout aux inférieures dont le bord paraît très faiblement dentelé.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un fauve ferrugineux assez largement ombrées de brun noirâtre inférieurement, et elles ont la côte et le bord externe d'un gris cendré finement pointillé de brun. Les yeux du dessus y reparaissent mais plus petits et entourés d'un iris d'un fauve jaunâtre.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris cendré finement pointillé de brun avec un rudiment de raie brune transverse, très ondulée, placée un peu plus bas que le milieu; les yeux du dessus y sont remplacés par quatre petits points noirs situés entre cette raie et le bord externe, qui est légèrement lavé de brunâtre entre les nervures.

La tête, les palpes, le corps et le dessus de l'abdomen sont noirs : le dessous de ce dernier, ainsi que les pattes, sont gris.

Les antennes sont d'un brun noirâtre en dessus, d'un gris blanchâtre en dessous avec la partie interne de la massue lavée de fauve jaunâtre.

Je n'ai encore vu que deux mâles de cette espèce et je n'en connais pas la femelle ; je les ai figurés tous les deux parce qu'ils diffèrent d'une manière assez notable. La seconde variété que j'ai figurée se distingue de celle que j'ai décrite plus haut parce qu'elle a cinq yeux aux ailes inférieures, ce qui, du reste, arrive dans beaucoup d'espèces; parce que ses yeux sont un peu plus gros et que le premier des ailes supérieures se trouve surmonté d'une tache oculaire noire, oblique, très allongée et entourée, seulement à sa partie inférieure, d'un iris semblable à celui des autres yeux. N'ayant jamais observé de tache semblable sur aucune *Erebia*, j'ai pris pour type de l'espèce la première, et je regarde la seconde comme une variété soit accidentelle, soit constante, ce qu'on ne pourra décider qu'après en avoir examiné un plus grand nombre.

L'*Erebia Sthennyo* se distingue facilement de la *Manto* par sa couleur plus foncée, par ses yeux beaucoup plus rapprochés du bord de l'aile, surtout aux supérieures ; elle n'a point comme la *Manto*, en dessus et en dessous des premières ailes, une raie brune transversale placée à peu de distance des yeux entre ceux-ci et le corps, ni une seconde raie semblable qui se trouve à peu de distance du bord de l'aile chez la plupart des *Manto*; enfin, le milieu du dessous des ailes inférieures de la *Sthennyo* n'offre qu'un rudiment de raie très sinueuse, brunâtre, tandis que chez la *Manto* on en voit une, au même endroit, très foncée et très bien écrite, et une

seconde moins apparente entre le corps et celle du milieu.

L'*Erebia Sthennyo* m'a été envoyée sous le nom de *Manto* par M. Philippe, de Bagnères de Bigorre; cet entomologiste m'a écrit qu'il l'avait prise dans la première quinzaine du mois de juillet, dans la vallée de Lesponne, et à Avise, régions alpines des Hautes-Pyrénées. Il paraît qu'elle habite des localités assez circonscrites et qu'elle est beaucoup moins connue que *Manto*.

2. Heterogynis erotica.

an H. penella? Hübner.

(Pl. 10, fig. 4 à 7.)

Alis fusco-rufescentibus pallidis, subdiaphanis; antennis nigris, pectinatis, elongatis, paululùm latioribus Heterogynis paradoxæ. — Envergure ♂, 9 lignes 1/2.

Le genre *Heterogynis*, créé par mon ami M. Rambur, renferme des espèces dont les mœurs sont fort extraordinaires et qu'on ne peut séparer les unes des autres qu'avec difficulté; celles que je connais sont d'une seule couleur, et c'est à peine si la forme des nervures de leurs ailes peut servir d'une manière un peu efficace à les distinguer. Je ne suis donc pas tout à fait sûr que celle dont il est question ici ne soit pas la *penella* d'Hubner; la connaissance seule de la chenille et du cocon de la *penella* pourrait éclaircir ce doute; cependant, quoiqu'il y ait incertitude à cet égard dans mon esprit, j'ai pris le parti de décrire comme nouvelle l'espèce que j'ai trouvée dans les Pyrénées-Orientales. J'ai pensé que les espèces du genre *Heterogynis*, dont les femelles sont condamnées à vivre et à mourir dans leur cocon, devaient être particulières à certains groupes de montagnes indépendants d'autres chaînes et y demeurer circonscrites. Je désire

que quelques entomologistes, en étudiant les premiers états de la *penella* des Alpes, viennent confirmer ou détruire cette opinion que je suis bien éloigné de donner comme tout à fait concluante; quoi qu'il en soit je n'ai pu résister au plaisir de faire connaître à mes collègues quelques détails sur les mœurs de l'*Heterogynis* des Pyrénées.

Les ailes de l'*Heterogynis erotica* mâle ont presque un quart de moins en longueur que celle de la *paradoxa* et sont un peu plus larges à proportion; elles sont d'un brun pâle un peu roussâtre et transparentes, avec la frange légèrement plus foncée. La tête, les pattes, le corps et l'abdomen qui est velu, sont noirs. L'extrémité de l'abdomen, c'est-à-dire le dessus des parties sexuelles, est pointu, nu et d'un noir luisant. Les antennes sont noires et plus largement pectinées que celles de *paradoxa*.

La femelle, qui a plutôt l'air d'une chenille que d'un Lépidoptère, est d'un jaune verdâtre très pâle, avec une bande vasculaire noire qui s'élargit aux incisions; le côté du dos a deux autres bandes semblables, réunies aux deux extrémités et finissant en pointe vers la partie anale; l'espace contenu entre ces deux bandes est d'un blanc gris; deux autres bandes, en tout semblables, mais plus petites, longent les côtés de l'abdomen : une bande d'un roux foncé couvre le milieu du dessous du ventre. Cette femelle tient son corps replié en forme d'S, comme celle de la *paradoxa*, et n'offre d'autres organes pour indiquer que c'est un insecte à l'état parfait qu'un petit rudiment de tête noir et comme corné, caché sous le premier anneau et de petites pattes écailleuses, également noires et à l'état rudimentaire.

La chenille est cylindrique, légèrement attenuée aux extrémités et un peu déprimée en dessous, avec les inci-

sions bien marquées ; le fond de sa couleur est d'un jaune de soufre grisâtre, excepté le premier anneau et le dernier qui sont gris blanchâtre ; elle a une bande vasculaire noire attenuée aux deux extrémités, faiblement interrompue à la partie postérieure des anneaux et un peu rétrécie sur leur milieu : cette bande projette à la partie postérieure des anneaux où elle est interrompue, un trait transversal et pointu ; puis vient une bande latéro-dorsale d'un gris pâle blanchâtre, largement bordée de noir, partant du deuxième anneau et finissant à la partie postérieure du onzième; une autre bande semblable se trouve au-dessus des pattes. Le dessous du ventre est d'un gris pâle jaunâtre, avec une bande longitudinale d'un brun violâtre, placée sous le milieu. Enfin quelques poils blanchâtres partent des diverses parties du corps où il s'en trouve ordinairement chez les chenilles qui en sont pourvues.

La tête est très petite, noire et souvent cachée par le premier segment.

Les stigmates, visibles seulement à la loupe, sont ronds, noirs et cernés de gris blanchâtre.

Cette description concerne la chenille de la femelle ; celle du mâle offre les mêmes caractères ; seulement elle est beaucoup plus petite. J'ai trouvé cette chenille sur les *Genista purgans* et *scoparia*, mais elle paraît aimer surtout le *Genista sagittalis* ; elle file une coque peu épaisse et un peu transparente, où il n'entre que de la soie ordinairement d'un jaune pâle ou quelquefois d'un blanc jaunâtre ; cette coque, attachée le long d'une tige de graminée ou de la plante qui a nourri la chenille, est de forme ovoïde, asssez molle, mais d'un tissu très tenace et dont la soie paraîtrait pouvoir être employée.

La coque du mâle est semblable à celle de la femelle,

mais beaucoup plus petite; sa chrysalide est pointue à sa partie postérieure et d'un brun noir luisant.

La chrysalide de la femelle est une sorte de sac assez allongé, cylindrique, obtus et arrondi à ses deux extrémités; ce sac, formé par une pellicule mince, transparente à sa partie supérieure, et qui laisse voir le corps de la femelle, devient beaucoup plus gros sur l'abdomen, où il prend une coloration d'un brun testacé. Voici, maintenant, une particularité d'organisation qui n'avait pas encore, je crois, été observée chez aucun Lépidoptère; j'ignore si d'autres espèces d'*Heterogynis* offrent cette même organisation; je ne me rappelle pas l'avoir remarquée dans la *paradoxa* ; mais peut-être ne l'avais-je pas examinée assez attentivement; voici donc cette particularité: la partie supérieure et antérieure de la chrysalide, c'est-à-dire le côté de la tête, offre une espèce de petite soupape ou clapet qui s'ouvre par devant lorsque la femelle veut sortir; quand cette femelle est éclose, elle sort de sa chrysalide en poussant avec sa tête le clapet qui se trouve rejeté en arrière par son dos, tandis qu'une autre portion de la partie antérieure de cette enveloppe déchirée retombe en petits lambeaux par devant. Pour s'accoupler, la femelle sort entièrement du cocon et de la chrysalide et se tient accrochée par derrière à l'orifice de cette dernière; penchée la tête en bas sur le cocon, dans lequel la chrysalide est demeurée presque tout entière, elle attend qu'un mâle arrive. L'accouplement dure à peu près une demi-heure. Dès que la femelle sent qu'elle est fécondée, elle force le mâle à l'abandonner, en contractant les anneaux de son abdomen, puis elle rentre en fort peu de temps dans sa chrysalide et laisse retomber la soupape sur sa tête. Si on vient à la toucher, elle se retire également avant l'accouplement dans cette singulière chrysa-

lide dont elle ressort au bout de quelque temps. Après l'acte de la fécondation, renfermée dans ce sac qui va lui servir de tombeau, et qui sera le berceau de sa postérité, elle ne tarde pas à y pondre une grande quantité d'œufs qui sont eux-mêmes assez extraordinaires; ces œufs sont jaunâtres et liés entre eux par une humeur visqueuse qui les réunit en un chapelet à grains serrés et leur donne un aspect si étrange qu'on les prendrait pour une espèce de cordon.

Ici se présente encore une autre singularité de mœurs : les petites chenilles naissent peu de temps après la ponte, mais elles ne sortent pas du cocon immédiatement après leur naissance; lorsqu'elles sont écloses au fond de la chrysalide ou sac dans lequel tout l'abdomen de la femelle s'était fondu en œufs, elles se mettent à manger l'humeur visqueuse qui attachait les œufs, ainsi que ce qui restait de la partie supérieure du corps de leur mère. Si on ouvre la chrysalide quelque temps après la ponte, on est tout surpris d'y voir les petites chenilles déjà prêtes à subir leur première mue : à cette époque elles percent la chrysalide et le cocon et se répandent sur les plantes qui doivent les nourrir.

Le mâle de l'*Heterogynis erotica* m'a offert une puissance de fécondation qui dépasse de beaucoup tout ce que j'ai été à portée d'observer à cet égard dans les autres Lépidoptères. J'avais renfermé dans une petite boîte un mâle fraîchement éclos afin de connaître le nombre de fois qu'il pourrait s'accoupler et la durée de l'accouplement. Je possédais un bon nombre de cocons de femelles qui étaient séparés dans d'autres boîtes; j'en pris un sur lequel se tenait une femelle qui venait d'éclore, et, l'ayant approché du mâle, l'accouplement eut lieu sans retard. Une demi-heure après, la femelle, sentant probablement

que l'acte de la fécondation était accompli, commença à contracter les anneaux de son abdomen pour rentrer dans sa chrysalide et le mâle, contraint de l'abandonner, fut en voltigeant se poser sur un des rideaux de mon appartement; il resta à peu près une demi-heure immobile comme pour se reposer; voyant qu'il commençait à s'agiter de nouveau, je lui présentai une seconde femelle avec laquelle l'acte de la génération se passa comme avec la première. Mon mâle fut encore chercher du repos et des forces, au soleil, sur les rideaux de mes fenêtres. Enfin, après une demi-heure ou une heure tout au plus, un troisième accouplement s'accomplit, de la même manière, avec une troisième femelle; mais lorsque cette dernière fécondation fut terminée, le mâle demeura tout le jour dans un repos complet, soit parce que ses forces étaient épuisées, soit parce que l'heure de l'accouplement était passée; car, comme je l'ai observé plusieurs fois dans les montagnes, cet acte ne s'accomplit que dans la matinée : c'est dans cette partie du jour et avant la chaleur que l'on voit les mâles voler assez lentement et à la manière de certaines *Adèles* à la recherche des femelles qui les attendent sorties sur leurs cocons.

Je replaçai facilement mon mâle dans sa boîte, au moyen de petites pinces, car il faisait le mort, ainsi que les autres, dès que je le touchais; le lendemain et pendant plusieurs autres jours, il s'accoupla tous les matins de deux à trois fois; ayant gardé les cocons des femelles avec lesquelles il s'était accouplé, je m'assurai que toutes avaient été fécondées; c'est une chose assez étonnante que de voir un Lépidoptère, dont la trompe est presque nulle et qui ne peut réparer ses forces d'aucune manière, jouir d'une aussi grande vigueur.

J'ai trouvé cette espèce dans les Pyrénées-Orientales,

aux environs du Vernet, puis sur la route de Fontpedrosa à Montlouis et enfin, beaucoup plus haut, à l'entrée de la vallée d'Eyna.

3. Chelonia hemigena (1).

(Pl. 10, fig. 9 à 11.)

Alis fusco rufulis ad apicem subroseis : anticis in apice quatuor maculis nigris, transversis : duabus non longè à corpore oblongis, coadunatis ; tertia sinuosa producta, sursùm dilatata ; quarta subsimili tertiæ sed minore : in infima parte tribus maculis nigris parvis, ferè rotundis, intermedia majore : posticis paululùm dilutioribus, subdiaphanis, lunula centrali nigrescente, duabus seu aliquandò tribus maculis concoloribus parvis marginalibus ; thorace villoso castaneo fusco, pilis griseo-carneis circumdato. Antennis pectinatis, angustioribus Zoraïdæ. Fœminâ semi-apterâ, larvâ nigrâ. — Enverg. ♂ de 10 à 12 lignes; ♀ de 7 à 9.

Cette Ecaille offre, au premier aspect, une si grande affinité avec sa congénère *Zoraïda*, que j'ai d'abord cru qu'elle en était une variété plus petite et modifiée par le climat ; mais je n'ai pas été longtemps à m'apercevoir que ce sont deux espèces bien distinctes ; des différences notables dans l'organisation m'auraient suffi pour les séparer, si la connaissance des chenilles de chacune de ces deux espèces avait pu me laisser, à cet égard, dans quelque incertitude. Elle est d'un quart moins grande que *Zoraïda ;* ses quatre ailes sont d'un gris roux, assez largement lavées de fauve orangé sur la côte ; les premières sont marquées sur cette partie, outre un petit

(1) ἡμίσυς, demi ; γένεσις, naissance. D'après les ailes de la femelle, qui ne sont qu'à moitié formées.

trait noir touchant au corselet, de quatre taches transverses d'un noir foncé, très finement liserées de jaune fauve; les deux premières de ces taches, à partir du corps, sont toujours réunies par leur milieu, et, dans presque la moitié des individus, n'en forment même plus qu'une; la troisième tache, qui est la plus longue de toutes, et un peu sinueuse, assez large sur la côte et plus étroite inférieurement, se recourbe extérieurement, et, après avoir formé un angle assez saillant du même côté, descend un peu plus bas que le milieu de l'aile; la quatrième tache offre, en diminutif, à peu près le même dessin que la précédente; le bord inférieur de ces mêmes ailes est marqué de trois taches également noires et très finement liserées de fauve jaunâtre; les deux premières, à partir du corps, sont oblongues, rapprochées, parfois réunies; la seconde de ces taches est la plus grande, et la troisième est presque orbiculaire. Dans quelques individus, on voit encore un point noir au côté externe de celle-ci.

Les ailes inférieures, un peu moins foncées que les supérieures et très légèrement tranparentes, ont une lunule centrale noirâtre, deux petites taches rapprochées, de même couleur, à leur extrémité supérieure et quelquefois une troisième, située également près de la frange, entre ces premières et l'angle anal.

Le corselet est assez velu d'un brun noir, avec un collier grisâtre ou roussâtre, et, dans la plupart des individus, les poils longs et fins qui portent des épaulettes ont l'extrémité d'un gris couleur de chair ou roussâtre. L'abdomen, assez velu et un peu moins foncé que le corselet, offre au milieu de son extrémité une petite touffe de poils d'un rose rougeâtre. Le dessous du ventre est d'un rose assez vif avec une bande longitudinale noirâtre sur

le côté. Les antennes, assez étroites, sont plumeuses et d'un brun noir.

Les pattes sont d'une couleur de chair grisâtre avec l'extrémité d'un brun noirâtre, et la partie antérieure des tibias est du même rose que le dessous de l'abdomen.

Cette espèce est sujette à varier soit pour le fond de la couleur, soit pour l'étendue, le nombre et la forme des taches. Quelquefois, comme dans la variété que j'ai figurée, le fond de la teinte des ailes est d'une couleur de chair grisâtre; les taches noires sont plus grandes, et les deux premières sont presque entièrement séparées les unes des autres. Je possède un autre individu dont les quatre ailes sont d'un joli rose, et dont les taches ne s'écartent pas du dessin ordinaire. D'autres variétés, au contraire, ont la troisième tache, à partir du corps, interrompue dans son milieu par la couleur du fond; chez quelques-uns, les deux taches transverses les plus externes sont beaucoup plus courtes, n'ayant que la partie supérieure de marquée, tandis qu'un autre individu a l'angle apical presque entièrement noir, et l'angle externe des secondes ailes d'un gris noirâtre.

La femelle n'offre que des ailes à moitié avortées; cette conformation, qui se présente pour la première fois, à ma connaissance, dans le genre *Chelonia*, m'avait d'abord fait penser que cette espèce devait entrer dans le genre *Trichosoma;* mais, n'ayant pas les autres caractères de ce dernier genre, je l'ai laissée dans le premier. Ses ailes, qui ne sont que des moignons assez souvent recoquillés et mal conformés, sont à peu près de la même couleur que celles du mâle; les premières ont ordinairement une grande tache noire sur la côte, à peu de distance du corps, et une autre moins grande non loin de l'angle apical; souvent, au-dessous de celle-ci, on voit un très petit

point noir; quelquefois, un autre plus grand se trouve au milieu de l'aile, entre cette seconde tache et la première. Enfin, dans certains individus, un autre petit point noir est placé à l'angle externe inférieur de l'aile. Les secondes ailes, de forme presque triangulaire, ont ordinairement une petite tache noire située au-dessus de l'angle externe. Dans quelques individus, il s'en trouve deux autres au-dessous auprès de la frange, l'une à peu de distance de la première, et la troisième un peu plus éloignée de cette seconde.

Le corselet de la femelle est moins robuste que celui du mâle; sa couleur est à peu près la même, mais la teinte des épaulettes et du collier est assez souvent plus claire, et il arrive quelquefois que le toupet frontal participe de la nuance de ceux-ci. Le corps, qui est gros et assez velu, est parfois entièrement d'un brun noir en dessus. Le plus souvent, les incisions sont un peu plus claires sur les côtes, et tirent tantôt sur le gris couleur de chair, tantôt sur le gris rose ou le gris blond. Le dessous de l'abdomen est d'une couleur de chair rose grisâtre, avec deux bandes moins longitudinales de chaque côté. Je possède une femelle dont toute la couleur du fond de l'abdomen est en dessus de la même teinte qu'en dessous, avec une large bande dorsale noire, maculaire, composée de taches en forme de lunules dont la partie convexe est du côté de la tête. Les côtés de l'abdomen offrent une bande semblable dont les taches sont un peu plus étroites, et une bande noire maculaire longe les côtés du dessous du ventre, comme chez les autres individus. Cette femelle est une des deux variétés que j'ai figurées.

Les pattes sont comme celles du mâle. Les antennes paraissent filiformes à l'œil nu, et sont dentelées et ciliées

en les examinant à la loupe; elles sont ordinairement d'un brun noir et d'un gris rose à la base et à l'extrémité. Quelquefois, le brun envahit toute l'antenne, et, dans d'autres individus, au contraire, elle est presque entièrement d'un gris rose.

La chenille a tous les poils ainsi que les tubercules pilifères d'un beau noir. La peau du dos est noire; elle est moins foncée sur les côtés, où elle est lavée de roussâtre, et elle offre une raie latérale, maculaire, de couleur oranger, écrite seulement sur le milieu des anneaux, et plus vive et plus apparente sur les trois premiers et sur le onzième. On aperçoit une ligne vasculaire, d'un gris blanchâtre et très peu visible.

Les pinceaux de poils placés sur les dixième, onzième et douzième anneaux sont un peu plus longs que les autres.

Le dessous du ventre est d'une couleur de chair tirant sur le gris plombé. Les pattes écailleuses sont noires: les membraneuses sont de la couleur du ventre, avec une plaque cornée d'un noir brillant sur les côtés, et les crochets bruns.

Les stigmates, dont le dernier est le seul bien visible à l'œil nu, sont d'un blanc couleur de chair et cerclés de noir.

Avant sa dernière mue, cette chenille a la peau du dos d'un gris plombé foncé, avec une raie vasculaire d'un blanc grisâtre assez large, atténuée aux deux extrémités. La peau des côtés est d'un grisâtre ferrugineux, plus vif sur les trois premiers anneaux et sur le onzième. Les tubercules du dos sont noirs et ceux des côtés d'un brun noir. Enfin, les poils sont d'un gris cendré entremêlés d'autres noirs.

Cette chenille est extraordinairement vive et court avec

une grande rapidité, lorsqu'elle se sent poursuivie; elle est polyphage sur les plantes herbacées; elle parvient à toute sa grosseur vers la fin de juillet ou au commencement du mois d'août.

Pour se chrysalider, cette espèce a une habitude que je n'ai jamais observée chez une autre *Chelonia;* elle se cache ordinairement sous une pierre et se creuse dans la terre un trou peu profond et assez large, qu'elle tapisse intérieurement avec une coque lâche composée de fils et de parcelles de terre; le tissu, où il entre plus de terre que de toile, ferme l'ouverture de manière à ce qu'on ne la trouverait pas facilement; elle file une seconde coque formée par un mélange de fils et de ses poils, où la chrysalide est étroitement logée.

La chrysalide, dont les anneaux sont immobiles et soudés comme dans le genre *Trichosoma*, est d'un brun rouge foncé, luisant, un peu déprimée en dessous; celle du mâle est armée à l'extrémité de l'abdomen de six petites épines crochues. La chrysalide de la femelle, que l'on reconnaît facilement à sa taille plus grande, à la grosseur de son abdomen et au peu de développement de l'enveloppe de ses ailes, a aussi deux petites épines placées sur un petit tubercule.

L'insecte parfait paraît vers le milieu du mois de mai. L'accouplement a lieu de dix heures du matin à deux heures du soir.

J'ai découvert cette espèce aux environs du Vernet (Pyrénées-Orientales), et dans d'autres localités de la même chaîne, à une hauteur correspondante.

La *Chelonia hemigena* se distingue de sa congénère *Zoraïda* d'abord par sa taille moins grande d'un quart: différence, du reste, peu importante, si d'autres caractères ne venaient séparer parfaitement ces deux espèces.

Les antennes de la *Zoraïda* sont, à proportion, beaucoup plus largement plumeuses; son corps est beaucoup plus court et est loin d'atteindre l'extrémité inférieure des secondes ailes, tandis que celui de l'*hemigena* les dépasse notablement. Les deux premières taches noires, à partir du corps des ailes supérieures, chez *Zoraïda*, sont bien séparées et placées à une assez grande distance l'une de l'autre, et chez *hemigena*, au contraire, elles sont presque toujours réunies ou du moins fort rapprochées; ces caractères suffiraient bien pour séparer ces deux espèces, mais la différence des chenilles lève toute incertitude. Je n'avais pas eu le temps, malheureusement, de décrire et de figurer, pendant mon séjour en Andalousie, la chenille de *Zoraïda;* la description que j'en avais donnée plus tard était un peu vague, puisqu'elle était faite simplement de mémoire. Mais, comme en histoire naturelle on ne doit rien avancer à la légère, lorsqu'il s'agit de décider la séparation de deux espèces, j'ai voulu m'assurer si ma mémoire m'avait bien servi dans la description de la chenille de *Zoraïda;* j'ai eu le bonheur de retrouver la coque et la chrysalide du seul individu de cette espèce que je possède, et qui est un mâle. Ayant examiné la dépouille de la chenille, j'ai vu qu'elle avait effectivement sur les côtés une bande de poils d'un fauve roux comme ceux de *cicica*, tandis que tous les poils d'*hemigena* sont noirs.

D'après les grands rapports qui placent à côté l'une de l'autre les deux *Chelonia* que je viens de comparer, tout porte à croire que la femelle de *Zoraïda*, que je ne connais pas, doit être aptère ou semi-aptère.

4. Chenille de l'Orgya aurolimbata.

(Pl. 10, fig. 12.)

Jusqu'à présent, on ne connaissait de cette espèce que

l'individu découvert dans les montagnes de l'Arriége par feu notre collègue de Villiers, et ses premiers états étaient demeurés inconnus. Ayant été à même d'observer la chenille ainsi que les mœurs de cette *Orgya* dans les Pyrénées, j'espère que mes collègues qui s'occupent de Lépidoptères ne seront pas fâchés d'avoir quelques détails sur ce sujet. Voici d'abord la description de la chenille :

Le dos est d'un jaune orangé, moins vif aux incisions dont les plis sont noirs, avec une bande noire, vasculaire, plus foncée et mieux écrite sur les septième, huitième, neuvième et dixième anneaux, comme les autres chenilles d'*Orgya;* chacun des quatrième, cinquième, sixième et septième anneaux porte sur le dos une brosse de poils coupés carrément par en haut, et qui sont, dans cette espèce, d'un fauve grisâtre. Des poils blonds, très fins et clairsemés sont répandus sur le corps aux endroits ordinaires; les plus longs partent du premier et des deux derniers anneaux; le premier anneau, en outre, donne naissance, de chaque côté de la tête, à un pinceau de poils noirs assez longs et effilés; un autre pinceau semblable, mais composé de trois faisceaux de poils d'inégale longueur, part du milieu du dos du onzième anneau et est suivi, sur le douzième, par un autre moins long composé de poils gris. Les côtés sont d'un jaune pâle grisâtre, marbrés de brun noirâtre; cette dernière couleur forme sur les côtés du dos une raie longitudinale un peu ondulée. Une bande d'un brun noirâtre se trouve au-dessus des pattes.

Les stigmates ne sont pas visibles à l'œil nu.

Le dessous du ventre est d'une couleur de chair livide, et les pattes sont de la même couleur; la pointe des écailleuses, ainsi que les crochets des pattes membraneuses, sont d'un brun noir. La tête est noire et brillante.

Cette chenille, comme certaines autres du même groupe du genre *Orgya*, offre un très petit tubercule blanchâtre de la forme d'un petit bouton, implanté sur le dos des neuvième et dixième anneaux.

J'ai trouvé la chenille de l'*Orgya aurolimbata* dans plusieurs localités des Pyrénées-Orientales, aux environs de Montlouis; elle m'a paru rare ; elle n'est pas répandue indistinctement partout, mais vit par petits groupes dans les localités qu'elle affectionne. Elle n'est pas polyphage comme l'*Orgya dubia*, car, malgré toutes mes recherches, je ne l'ai trouvée que sur deux végétaux qui, cependant, n'ont guère de rapports entr'eux : principalement sur le *Genista purgans*, puis sur le saule marçeau.

Pour se chrysalider, la chenille de la femelle choisit ordinairement une petite anfractuosité d'un rocher, dans laquelle elle s'enferme d'abord au moyen d'une toile lâche et blanchâtre, semblable à celle d'une araignée ; puis elle se file une seconde coque d'un tissu plus serré, dans lequel entrent ses poils. La chenille du mâle se fait simplement une coque semblable à cette dernière, et elle expulse, quand la chrysalide se forme, sa peau par la partie postérieure de cette coque, à laquelle cette dépouille reste souvent suspendue.

La femelle de l'*Orgya aurolimbata* est complétement aptère et d'un blond pâle; sa tête est noire et comme cornée, et ses pattes sont d'une couleur testacée pâle.

L'accouplement de cette *Orgya* m'a présenté une particularité qui, je crois, n'avait pas encore été observée dans aucune autre ; cette habitude est-elle particulière à l'*aurolimbata*, ou n'a-t-elle pas été constatée dans d'autres espèces, parce qu'on ne les a pas examinées avec assez de soin ? Je pencherais pour cette dernière opinion, parce que j'ai des motifs pour croire que l'*Orgya dubia*

d'Andalousie doit avoir les mêmes mœurs ; quoi qu'il en soit, voici ce qui se passe dans cet accouplement : la femelle reste enfermée dans sa seconde coque ; le mâle, attiré par ses émanations, vient en voltigeant se poser sur la première toile, et ne tarde pas à passer au travers en s'aidant de sa tête et de ses pattes ; arrivé là, commence pour lui une besogne beaucoup plus rude : les antennes rabattues sur le corselet, il travaille avec un mouvement précipité de la tête et des pattes, et avec une grande ardeur, à se faire une ouverture ; au bout de quelques minutes, la tête aidée par la pression des ailes et des pattes, qui trouvent sur la coque comme le point d'appui d'un levier, ne tarde pas à faire son trou ; dès que la tête a franchi le passage, les efforts des pattes la portent en avant, et les ailes, repliées et froissées par le peu de largeur de l'ouverture faite par la tête, s'appliquent et s'enroulent autour du corps comme dans les espèces du genre *Hyponomeuta*. Dans ce moment, l'opération étant fort avancée, le mâle se trouve en un clin d'œil auprès de la femelle, dans une coque où tous les deux sont étroitement logés. L'accouplement dure plusieurs heures ; lorsqu'il est terminé, le mâle perce une seconde fois la coque et la toile par le côté opposé à celui par lequel il est entré. Il peut s'accoupler jusqu'à trois fois. On doit penser que cet instinct qui pousse le mâle de l'*Orgya aurolimbata* à percer le cocon de la femelle est une loi bien impérieuse pour lui. Plusieurs fois, je l'ai mis dans une boîte où se trouvait une femelle tirée de sa coque ; le mâle la sentait bien, mais il ne cherchait qu'à percer les parois de la boîte ; dans son inquiétude, il passait même sur la femelle et la dédaignait, cherchant toujours des obstacles à vaincre. S'il y avait dans la boîte une feuille sèche dans laquelle la chenille s'était chrysalidée, c'est là

que se portaient ses efforts. Enfin, je n'ai jamais pu en faire accoupler à découvert.

L'*Orgya aurolimbata* est fort délicate à élever et meurt très facilement.

Le corps de la femelle se fond presqu'entièrement en œufs, qui ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire, parce qu'ils sont fort gros à proportion de la taille de cette *Orgya*.

5. Hadena sociabilis.

(Pl. 10. fig. 13.)

Alis anticis cineraceis, tribus lineis transversis luteo-griseoalbidis, lineolis griseo-fuscis cinctis: basali sinuatâ, mediana camurâ, marginali tribus lineamentis sagittatis, maculâ orbiculari parvâ, rotundâ, griseo-albidâ, fusco cinctâ; maculâ reniformi cinereo-nigricante, maculâ tertiâ in figurâ lunulæ paululùm productæ; posticis cinereo-albidis, lunulâ centrali, fasciâ marginali, cinereis; antennis griseo-fuscis, filiformibus. Enverg. ♂ ♀ de 13 à 14 lignes.

Elle est un peu plus petite que l'*Hadena Chenopodii* dont elle est très voisine. Les premières ailes sont d'un gris jaunâtre, ombrées d'un gris cendré principalement autour des taches ordinaires, sur le milieu de l'aile à la partie externe de la tache réniforme et longitudinalement à peu de distance du bord interne; ces ailes sont traversées par trois raies: une basilaire, ondulée, d'un gris jaune blanchâtre, liserée des deux côtés par une ligne déliée, d'un brun noirâtre ou d'un gris brun selon les individus; quelquefois cette raie disparaît presque complètement et n'offre plus que trois petits points blanchâtres: deux à peu de distance de la côte placés l'un au-dessus de

l'autre, et un autre un peu plus gros sur le tiers inférieur de l'aile. A peu de distance du corps, il part de la côte un rudiment de raie semblable à celle qui vient d'être décrite. Une raie presque semblable à la basilaire, dentelée et arquée à sa partie supérieure, embrasse la tache réniforme. La raie fulgurale, d'un blanc jaune grisâtre, très finement liserée de gris brun roussâtre, offre une M beaucoup plus courte que celle de l'*Hadena Chenopodii*; cette raie fulgurale se dilate ordinairement assez largement à la partie externe inférieure de l'aile et au sommet où elle couvre quelquefois l'angle apical presque tout entier; entre cette raie et la raie médiane, la côte est ordinairement ombrée de gris brun noirâtre et, sur le reste de sa longueur, elle est entrecoupée de petits traits noirâtres. La tache orbiculaire est petite, ronde, d'un gris blanchâtre, finement cerclée de brun noirâtre et quelquefois très finement pupillée de gris brun. La tache réniforme est grande, presque carrée, d'un gris noirâtre inférieurement, plus claire à sa partie supérieure et finement liserée de brun noirâtre. Dans certains individus, elle offre un petit point d'un gris blanchâtre sur le bord interne de sa partie inférieure. La troisième tache, située au-dessous de l'orbiculaire, un peu plus foncée que la couleur du fond, est finement liserée de brun noir; sa forme est à peu près celle d'une lunule qui serait un peu allongée dans le sens de son pôle.

Le milieu de la raie fulgurale offre trois petits traits transverses sagittés d'un brun noirâtre dont le second, en descendant, est le plus grand; on en aperçoit quelquefois deux autres plus petits au-dessous du troisième; entre la raie médiane et ces petits traits, les nervures d'un gris noir sont interrompues sur leur milieu par un petit trait d'un gris blanc. La frange est d'un gris jaune blanchâtre,

entrecoupée de gris noirâtre; cette frange est séparée de l'aile par une ligne déliée, dentelée, d'un gris jaune pâle, laquelle est marquée de très petits points noirs dans ses parties rentrantes.

Les ailes inférieures sont d'un gris blanc, avec une bande marginale d'un gris noirâtre, moins large que dans *Chenopodii*; cette bande marginale est ordinairement séparée du bord de l'aile par une autre plus étroite, maculaire, d'un gris blanc. Une ligne d'un brun noir, formée par une suite de petits traits rapprochés, sépare l'aile de la frange; cette dernière est blanche; ces secondes ailes ont une lunule centrale, assez grande, d'un gris noirâtre; leurs nervures sont d'un gris noir, et le rameau interne de celle du milieu est interrompu une ou deux fois par du gris blanc.

Le corselet, de la couleur des premières ailes et très finement pointillé de gris brun, offre un collier très peu marqué, également d'un gris brun, et, au milieu de sa partie inférieure, une petite houppe de poils dont l'extrémité est entremêlée de gris blanchâtre et de gris noirâtre.

Le corps est d'une couleur un peu plus claire que les premières ailes et les antennes sont d'un gris brun et filiformes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris blanc, finement pointillé de gris brun sur la côte des premières et sur la partie supérieure des secondes; les nervures sont marquées en gris brun sur le milieu des premières; la raie fulgurale ainsi que la partie supérieure de la raie médiane, y sont écrites en gris noirâtre et la tache réniforme en gris noir; l'entrecoupé de la frange y est plus apparent qu'en dessus. Les secondes ailes ont la lunule centrale plus courte et plus obscure qu'en dessus, et la

bande marginale y reparaît assez souvent, mais plus étroite.

Les pattes sont de la couleur du corps et leur extrémité est annelée de gris blanc jaunâtre et de brun noirâtre.

Je possède une femelle dont la tache orbiculaire, une fois plus grande qu'à l'ordinaire, est ovale, allongée et va se réunir à la tache réniforme.

La chenille de cette *Hadena* est charmante; malheureusement, je n'ai pas eu le temps de la peindre ni de la décrire; j'en ai conservé plusieurs individus dans l'alcool, mais leurs couleurs sont complètement effacées. Cette chenille ressemble un peu pour la forme et le dessin à une chenille de *Cucullia*; je me souviens qu'elle est d'un très joli vert, avec des raies blanches latéro-dorsales et des traits d'un joli rose, et qu'elle a un écusson sur le premier anneau et une plaque anale plus foncée que la couleur du corps.

J'ai trouvé cette chenille exclusivement sur les *Arthemisia campestris* et *cærulescens*, mais principalement sur cette seconde, à une hauteur moyenne dans les Pyrénées-Orientales; elle semble se cantonner dans certains endroits; les plantes sur lesquelles elle vit sont très répandues dans ces montagnes et cependant on est bien loin de la rencontrer partout; mais quand on tombe sur une localité qu'elle affectionne, on en trouve jusqu'à douze et plus sur un seul pied d'armoise. Ces chenilles varient très peu; j'en avais recueilli au moins cent quatre-vingt dont un seul individu différait des autres parce que le vert était remplacé chez lui par du brun.

Je ne sais si cette espèce est difficile à élever, ou si la vie agitée du voyage avait nui au grand nombre de chenilles que je possédais; quoi qu'il en soit, je n'en ai guère obtenu qu'une dizaine de Lépidoptères qui sont éclos

depuis le mois de juillet jusque dans la seconde quinzaine du mois d'août.

Je crois que l'*Hadena sociabilis* a plusieurs générations qui se succèdent pendant toute la belle saison ; j'en ai trouvé un individu à l'état parfait dans le mois de juin, en même temps que des chenilles grosses et petites, et, à la fin de juillet, j'ai encore vu de ces chenilles de diverses grosseurs. Pour se chrysalider, cette espèce se fait, avec de la terre agglutinée, une coque dure et assez petite pour sa taille.

NOTE RELATIVE

A L'EREBIA STHENNYO DE M. DE GRASLIN.

Par M. AL. PIERRET.

(Séance du 21 Octobre 1849.)

Après la lecture du mémoire qui précède, M. Pierret prend la parole pour faire observer à la Société, qu'à son avis, l'*Erebia Sthennyo* de notre collègue, M. de Graslin, n'est qu'une variété de l'*Erebia Manto*, propre à la partie centrale de la chaîne des Pyrénées. Cette variété est très commune au pic d'Ardidanio, près de St-Sauveur, ainsi que dans toutes les localité voisines des neiges, et situées par conséquent, à 600 ou 700 mètres au-dessus de Gavarnie. Le type du *Manto* des Alpes paraît même ne pas se retrouver dans cette région des Hautes-Pyrénées.

Toutes les *Erebia Manto* que M. Pierret a rapportées du voyage qu'il a fait à Gavarnie en 1848, appartenaient, sans exception, au *Sthennyo* de M. de Graslin. M. Pierret pense qu'il faut être très circonspect alors qu'il s'agit d'établir une espèce nouvelle dans le genre *Erebia*. Presque toutes les espèces de ce groupe sont de véritables Protées, qui empruntent la plupart du temps toutes les différences de leur couleur, parfois même celle de leur

dessin, soit à l'exposition des montagnes, soit à la constitution particulière du sol où elles vivent. C'est ainsi que les individus de l'*Erebia Euryale*, ceux surtout de l'*Erebia ligea* et de l'*Erebia Pyrrha*, qu'on rencontre dans les montagnes d'Auvergne, ont un aspect plus sombre que ceux des Alpes et des Pyrénées. Et ce qui s'applique au faciès général, doit aussi s'appliquer aux caractères de détail que présentent ces espèces. Sur tel ou tel sommet, les taches ocellées s'agrandissent ou se restreignent; la bande sur laquelle ces taches reposent, s'éclaircit ou s'assombrit, s'accroît ou diminue, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant du bord externe des ailes, sans que pour cela, il y ait lieu d'y voir une espèce différente. Néanmoins, aux yeux du naturaliste, ces variétés de régions offrent plus d'intérêt que les espèces les plus tranchées, et à ce titre, M. Pierret pense que la description et la figure de la variété *Sthennyo* occuperont un rang honorable dans nos Annales (1).

(1) M. Bellier de la Chavignerie prend la parole à son tour, et dit que son opinion est entièrement conforme à celle de M. Pierret. Il ajoute qu'il lui semble que l'*Heterogynis erotica* de M. Graslin ne diffère pas sensiblement de la *penella* de Hubner.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES

DIPTÈRES D'EUROPE

DE LA TRIBU DES TACHINAIRES Suite (1).

PAR M. J. MACQUART.

(Séance du 22 Novembre 1848.)

XIXe Genre. PHOROCÈRE, *Phorocera*.

Face inclinée, bordée de soies jusqu'au-delà de la moitié de la hauteur; épistome peu saillant. Front plus ou moins saillant, large, ♂♀. Antennes couchées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article court; troisième, de trois à cinq fois aussi long que le deuxième. Style quelquefois un peu pubescent. Yeux velus. Abdomen tantôt ovale, tantôt elliptique. Ailes à une cellule postérieure entr'ouverte, aboutissant soit au bord extérieur avant l'extrémité, soit à l'extrémité; deuxième nervure transversale située ordinairement aux deux tiers entre la première et le coude.

Tachina, Fall. Meig. 4.
Phorocera, Rob.-D.
Metopia, *Lydella* (partim), Macq. S. à B.

(1) Voyez 1845 (2e Série, tome III), p. 237; 1848 (2e série, Tome VI), p. 85, et 1849 (2e série, Tome VII), p. 353.

Phorocera, Macq., Dipt. du nord de la France.
Phorocera, Meig. 7.
Tachina, Zett. 3.

Ce genre a été fondé primitivement par M. Robineau-Desvoidy, dans son Essai sur les Myodaires, pour un groupe de la section des Phorocérides. Nous l'avons adopté, dans les Diptères du nord de la France, en y comprenant les genres *Blondelia*, *Palis*, *Medina*, *Rhynomyia* et *Latreillia*, Rob.-D.; et il l'a été également par Meigen, dans son volume supplémentaire, en en distrayant la partie du genre *Latreillia*, Rob.-D., dont il a fait le genre *Frontina*; nous le reproduisons circonscrit de cette manière. La longueur du troisième article des antennes, la face ciliée et les yeux velus le distinguent des genres voisins, et particulièrement des Muscaires, des Exoristes et des Métopies.

Il présente des modifications dans la plupart des organes, les principales sont : la forme ovale ou elliptique de l'abdomen et la première cellule postérieure des ailes qui aboutit au bord extérieur ou à l'extrémité.

Les observations qui ont été faites sur le développement des Phorocères, sont celles mentionnées par M. Zetterstedt, du *P. assimilis* qui est sorti du *Bombyx pavonella*, à Lund, le 25 mars, et par M. Robineau-Desvoidy, des *V. prorsa*, *antiopa*, *zavora*, *pygeræ*, *cacæ*, *bombycivora* qui sont éclos des Lépidoptères portant les mêmes noms.

I. Première cellule postérieure des ailes aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité.

A. Palpes fauves.

1. *Phorocera gramma.*

Cinerea; scutello testaceo abdomine elliptico, nigro mi-

canti lateribus macula testaceo; palpis rufis. Long. 0010, 0012 ♂. Tab. 12, fig. 13.

Tachina gramma, Meig. 4.390.

Phorocera gramma, Meig. 7.

Face blanche à reflets gris; soies s'étendant jusque vers le haut; front, demi-bande noire à léger duvet gris; côtés d'un blanc ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci noires; *troisième article quatre fois aussi long que le deuxième;* style renflé jusqu'au milieu. Thorax à quatre bandes noires. Abdomen marqueté de noir changeant; deuxième segment à tache testacée plus ou moins distincte; des soies au milieu des deuxième et troisième. *Pieds noirs. Cuillerons blancs.* Ailes à première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse (1).

Peu rare. Je l'ai trouvée en juillet sur les ombellifères.

2. *Phorocera elongata* Nob.

Nigra, albido pubescens; scutello testaceo; abdomine elliptico, maculato; segmentis medio nudis; palpis rufis. Long. 0010. Tab. 12, fig. 1.

Face, soies s'étendant jusqu'aux deux tiers; front à bande d'un noir brunâtre à léger duvet gris; côtés d'un gris clair; soies nombreuses descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes : celles-ci, deuxième article, un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième, à extrémité droite en dessus, arrondie en dessous; style renflé jusqu'au-delà du tiers;

(1) Pour éviter les répétitions inutiles, je supprime, dans les descriptions suivantes, les mots soulignés, qui restent, à l'exception des cas particuliers.

thorax à lignes noires; écusson testacé à duvet blanc et base noire. Abdomen : premier segment noir, les autres à taches changeantes de duvet blanc; les incisions et une ligne dorsale noire, pas de soies au milieu des segments. Ailes à base un peu jaunâtre; première cellule postérieure aboutissant au borde xtérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée : deuxième transversale presque droite.

Je l'ai trouvée à Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles des prairies.

Cette espèce, voisine du *P. gramma*, en diffère particulièrement par l'absence des soies au milieu des segments de l'abdomen.

3. *Phorocera pullata.*

Cinerea; scutello flavicante; abdomine ovato, fusco-micante; incisuris albidis; linea dorsalis nigra; palpis rufis. Long. 0005. ♀. Tab. 12, fig. 10.

Tachina pullata, Meig. 4.361.

Phorocera pullata, Meig. 7.261.

Face, soies s'étendant jusqu'au-delà du milieu; front à large bande noire, côtés blancs à reflets noirâtres; soies descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes; deuxième article des antennes un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen assez convexe; premier segment noir : les suivants gris à reflets bruns, qui se prolongent au bord postérieur en une bande d'un noir luisant; incisions d'un gris blanchâtre. Cuillerons d'un blanc brunâtre. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité, nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; transversale, presque droite.

D'Allemagne, collection de Meigen.

4. *Phorocera assimilis.*

Cinerea; abdomine conico, nigro tessellato; palpis ferrugineis. Long. 0008,0012. ♂ ♀. Tab. 12, fig. 7.

Tachina assimilis, Fall. Musc. 28.58.
— *assimilis*, Meig. 4.388.
— *agilis*, Rob. — D. 1.
Phorocera agilis, Macq. S. à B. 2127.
— *agilis*, Macq., Dipt. du Nord. 144.
— *assimilis*, Meig. 7.
Tachina assimilis, Zett. Dipt. — 1124.

Face assez inclinée, soies s'étendant jusque vers le haut; épistome assez saillant; front à bande noire, côtés d'un blanc ardoisé; soies médiocres ♂, descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes, troisième article des antennes quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusque vers la moitié. Abdomen marqueté de noir, des soies au milieu des segments. Ailes à première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité, nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième, transversale, un peu arquée.

Peu rare. Je l'ai trouvée dans les prairies au mois d'août.

Suivant M. Zetterstedt, les soies de la face s'étendent peu au-dessus du milieu, tandis que dans tous les individus de ma collection elles montent jusque vers le haut.

Des individus sont sortis de *Bombyx pavonella*, à Lund, dès le 25 mars.

5. *Phorocera tessellata*, Nob.

Nigra, albido pubescens; abdomine elliptico, tessellato; palpis rufis; fronte testacea. Long. 0009. ♀. Tab. 12, fig. 7.

Face, soies s'étendant jusqu'aux deux tiers, front à bande d'un testacé brunâtre, à duvet gris, côtés ardoisés, soies descendant jusqu'au quart de la face, deux sous la base des antennes : celles-ci n'atteignant pas l'épistome. deuxième article un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au milieu; Thorax à lignes noires. Abdomen irrégulièrement taché de noir, des soies au milieu des segments. Ailes à base jaunâtre; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale peu sinueuse.

Je l'ai trouvée à Lestrem, au mois de juillet, dans les prés.

6. *Phorocera cæsifrons*, Nob.

Cinerea; *abdomine elliptico masculis insisurisque nigris*; *palpis rufis*; *fronte cæsio*. Long. 0008. ♂. Tab. 12, fig. 7.

Face, soies assez petites, montant jusqu'aux deux tiers de sa hauteur. Front à bande noire, côtés un peu ardoisés, soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci, deuxième article, un peu allongé; troisième, quatre fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au tiers. Abdomen à duvet blanc et taches noires changeantes; des soies au milieu des segments. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse, située un peu en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Des environs de Mons. Communiquée par M. Demoulin.

7. *Phorocera minuta*, Nob.

Nigra, cinereo pubescens; *abdomine elliptico, nigro-maculato*; *palpis rufis*. Long. 0007. ♀. Tab. 12, fig. 7.

Face, soies s'étendant jusqu'aux deux tiers; épistome un peu saillant; front, bande noire, côtés gris, soies descendant jusqu'au quart de la face, deux sous la base des antennes; troisième article de celles-ci quatre fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au milieu. Thorax à bandes noires. Abdomen irrégulièrement tacheté de noir, des soies au milieu des segments. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée, deuxième transverse, peu sinueuse.

Je l'ai reçue de M. Demoulin de Mons.

8. *Phorocera varipalpis*, Nob.

Nigra, alba pubescens; abdomine elliptico maculis albis micantibus; palpis rufis basi nigris. Long. 0008. ♂. Tab. 12, fig. 12.

Palpes à base noire. Face cendrée; soies s'élevant jusque vers le haut; front rétréci, à bande noire et côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci n'atteignant pas l'épistome, presque couchées; troisième article cinq fois de la longueur du deuxième. Style renflé jusqu'au milieu à peu près. Abdomen à léger duvet blanc, bord postérieur des segments et taches changeantes noires; des soies au milieu des segments. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant assez loin de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au coude, ensuite droite; deuxième transversale sinueuse.

De Mons : M. Demoulin.

B. Palpes noires.

9. *Phorocera frontosa.*

Cinerea, scutello apice testaceo; abdomine ovato, nigro

fasciato lateribus testaceis fronte prominula ; palpis nigris. Long. 0012. ♂ ♀. Tab, 12, fig.10.

Tachina frontosa, Meig. 4.388.

Phorocera frontosa, Meig. 7.

Face d'un blanc de perle; front très saillant, bande noire à reflets gris; côtés blancs; soies descendant jusqu'à la moitié de la face; cinq sous la base des antennes; antennes à troisième article cinq fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au milieu, ensuite subitement capilliforme. Thorax muni de fortes soies. Abdomen ovale ♀, un peu elliptique et testacé sur les côtés ♂; des soies au milieu des segments. Cuisses d'un gris blanchâtre en dessous. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

Baumhauer l'a trouvée, en été, près de Beaucaire, et Megerle en Autriche. Collection de Meigen.

10. *Phorocera pumicata.*

Nigra nitida, scutello testaceo marginato; abdomine ovato; palpis nigris; tibiis posticis testaceis. Long. 0009. ♀ ♂. Tab. 12, fig. 11.

Tachina pumicata, Meig. 4.397.

Palis florea, Rob.-D. 1.

Senometopia pumicata, Macq. S. à B. 2.111.

Phorocera pumicata, Meig. 7.261.

Tachina pumicata, Zett. Dipt. Scand. 3.1128.

Palpes renflés à l'extrémité, soies de la face s'étendant jusque vers le haut, front à bande noire, côtés noirs à duvet gris, soies descendant jusqu'au quart de la face, deux sous la base des antennes : celles-ci plus longues

dans les mâles que dans les femelles; troisième article des antennes quatre fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen d'un noir luisant, à reflets bleus ou verts, à léger duvet blanc; une tache testacée de chaque côté du deuxième segment ♂; des soies au milieu des deuxième et troisième. Jambes intermédiaires et postérieures d'un testacé obscur : ces dernières ciliées et munies de soies. Ailes grisâtres; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire, à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale droite.

Elle n'est pas rare : je l'ai trouvée à Lestrem et à Béthune, dans les prairies.

11. *Phorocera confinis.*

Atra nitida, scutello testaceo; abdomine ovato; segmento secundo cinereo; palpis nigris. Long. 0009. ♂♀.

Tachina confinis, Fall. Musc. 32.65.
— *confinis*, Meig. 4,396.
Phorocera confinis, Meig. 7.261.

Face, soies s'étendant jusque vers le milieu; front à bande noire, côtés d'un gris clair, soies descendant jusqu'au milieu de la face; six sous la base des antennes : celles-ci brunes; troisième article linéaire, six fois de la longueur du deuxième. Thorax à peine un peu gris en avant, à lignes noires. Abdomen plat; deuxième segment à légers reflets gris. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De la collection de Meigen et de celle de Baumhauer.

12. *Phorocera leucomelas.*

Thorace schistaceo; abdomen conies albo, fasciis nigris nitidis; fronte prominula; palpis nigris. Long. 0009. ♂. Tab. 12, fig. 2.

Tachina leucomelas, Meig. 4.379.
Metopia leucomelas, Macq. S. à B. 2.129.
Phorocera leucomelas, Meig. 7.261.

Face d'un blanc bleuâtre, soies s'étendant jusqu'au milieu. Front très saillant assez rétréci ♂; à bande noire, côtés d'un blanc bleuâtre, soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci brunes; troisième article quatre fois aussi long que le deuxième; style allongé, renflé jusqu'au quart. Thorax à reflets noirâtres. Ecusson gris. Abdomen à reflets noirâtres, côtés testacés ♂; premier segment noir, deuxième et troisième à large bande d'un noir luisant; quatrième d'un noir luisant. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude, mais concave à l'extrémité; deuxième transversale peu oblique et droite.

De la collection de Meigen. Baumhauer l'a trouvée au bois de Boulogne.

13. *Phorocera angusta*, Nob.

Nigra, albida pubescens; abdomine elliptico, fasciis lineaque dorsali nigris; palpis nigris. Long. 0006, 0007. ♂ ♀. Tab. 12, fig. 7.

Face, soies s'étendant jusque vers le haut; front peu saillant, bande noire, côtés d'un gris clair un peu jaunâtre, soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes; troisième article de celles-ci, cinq

fois aussi long que le deuxième. Style allant jusqu'au tiers. Thorax à lignes noirâtres peu distinctes. Abdomen étroit; le tiers postérieur des segments noir, les bandes blanchâtres, à taches noires changeantes, des soies au milieu. Cuillerons un peu jaunâtres. Ailes jaunâtres : première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale droite.

De Lestrem, au mois de juillet, dans les prairies.

II. Première cellule postérieure des ailes aboutissant à l'extrémité.

A. Palpes fauves.

14. *Phorocera tæniata.*

Cinerea; abdomine conico, nigro faciato; palpis testaceis. Long. 0010. ♀. Tab. 12, fig. 4.

Tachina tæniata, Meig. 4.389.

Phorocera tæniata, Meig. 7.261.

Palpes à extrémité noire; soies de la face s'étendant jusqu'au milieu et bordées d'une ligne noire, depuis la base des antennes. Front à bande noire, côtés blancs; soies descendant à peu près jusqu'au tiers de la face; deux sous la base des antennes; troisième article de celles-ci quatre fois aussi long que le deuxième. Style allongé, renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen à reflets noirâtres : ce dernier brièvement conique. Ailes presque hyalines; première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De la collection de Meigen et de Baumhauer.

15. *Phorocera cinerea*, Nob.

Cinerea; abdomine elliptico, maculis micantibus linea-

que dorsali nigris; palpis rufis. Long. 0008. ♀. Tab. 12, fig. 9.

Face, soies s'étendant jusque vers le haut; front, bande brune, à duvet gris; côtés cendrés; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes; celles-ci: troisième, cinq fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'aux trois quarts. Yeux peu velus. Thorax à bandes noires. Abdomen à taches irrégulières peu marquées, quatrième segment noir; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes claires: première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

M. Brémi l'a trouvé en Suisse.

B. Palpes noirs.

16. *Phorocera pavida.*

Cæsia, nigra micans; scutello testaceo; abdomine ovato; palpis nigris; tibiis testaceis. Long. 0008. 0012. ♂♀. Tab. 12, fig. 5.

Tachina pavida, Meig. 4.398.
Metopia pavida, Macq. S. à B. 2.125.
Phorocera pavida, Meig. 7.261.

Face, soies s'étendant dans toute la hauteur; front ♂ étroit; ♀ bande noire à reflets gris, côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers; trois sous la base des antennes: celles-ci brunes: troisième article cinq fois aussi long que le deuxième. Style renflé jusqu'au milieu. Ecusson plus ou moins testacé. Abdomen fort convexe, d'un noir bleuâtre luisant, à reflets d'un gris blanchâtre: quelquefois

une ligne dorsale noire. Cuisses et tarses noirs. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; nervure externo-médiaire à angle droit, ensuite droite; deuxième transversale sinueuse.

De la collection de Meigen qui l'a trouvée au printemps et au mois d'août.

17. *Phorocera præcox.*

Cinerea; abdomine oblongo fusco tescellato; palpis nigris; tibiis testaceis. Long. 0008. ♀. Tab. 12, fig. 6.

Tachina præcox, Meig. 4.390.
Phorocera præcox, Meig. 7.261.

Front assez étroit, à large bande noire et côtés d'un blanc grisâtre ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes : celles-ci brunes ; troisième article quatre fois de la longueur du deuxième ; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen d'un ovale allongé ; ventre cendré. Cuisses et tarses noirs. Ailes grisâtres, étroites : première cellule postérieure aboutissant à l'exmité ; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite, située entre le milieu et les deux tiers de la première au coude.

De la collection de Meigen qui l'a trouvé plusieurs fois au printemps.

18. *Phorocera æstuans.*

Cæsia; abdomine breve, ovato nigro micans; palpis nigris; tibiis intermediis ciliatis. Long. 0012. ♀. Tab 12, fig. 3.

Phorocera æstuans, Meig. 7.261.

Face d'un blanc de perle, à reflets bruns ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; quatre sous la base des

antennes : celles-ci d'un brun obscur ; troisième, quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen d'un gris ardoisé à reflets noirâtres : ce dernier couvert de soies au milieu des segments ; ventre d'un gris clair à incisions noires. Jambes intermédiaires ciliées en dehors de longues soies. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant presque à l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinueuse.

De la collection de Meigen qui l'a trouvé au mois d'août.

19. *Phorocera unicolor.*

Atra nitida ; abdomine elliptico ; *palpis nigris.* Longueur 0008. ♀. Tab 12, fig. 8.

Tachina unicolor, Fall. Musc. 35.75.
— *unicolor*, Meig. 4,398.
Phorocera unicolor, Meig. 7.261.

Face noire à duvet gris ; soies nombreuses s'étendant jusque vers le haut ; épistome peu saillant ; front large, bande noire ; côtés d'un gris ardoisé ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes ; troisième article cinq fois de la longueur du deuxième ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Thorax à léger duvet gris et lignes noires. Abdomen d'un noir un peu bleuâtre ; des soies au milieu des segments. Ailes grisâtres ; première cellule postérieure aboutissant un peu avant l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au coude, ensuite droite ; deuxième transversale droite.

Un individu m'a été donné par M. Robert de Chesnée. Il diffère de la description de Meigen par les côtés du front, gris au lieu de noirs, et par le style des antennes,

renflé jusqu'aux deux tiers, au lieu des trois quarts, mais il lui ressemble pour tout le reste, et je crois à son identité.

XXe genre. FRONTINE, *Frontina.*

Face perpendiculaire, ciliée; épistome non saillant; front saillant; antennes atteignant l'épistome : deuxième article court : troisième cinq à six fois aussi long que le deuxième; yeux nus. Abdomen elliptique. Ailes à première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur près de l'extrémité.

Tachina, Meig. T. 4.
Latreillia, Rob.-D.
Metopia, Macq. S. à B.
Frontina, Meig. T. 7.
Tachina, Zett. T. 3.

Ce genre, par ses caractères, se place entre les Phorocères et les Métopies. Le type est le *F. læta* auquel Meigen a joint les *F. austera* et *demissa* : nous y comprendrons aussi une espèce nouvelle.

Aucune observation n'a été faite sur le développement des espèces de ce genre.

1. *Frontina læta*, Win.

Thorace cinereo; abdomine ferrugineo, pellucido linea dorsali nigra; palpis tibiisque rufis. Long. 0011. ♂♀. Tab. 12, fig. 5.

Tachina læta, Meig. 4,381.
Latreillia testacea, Rob.-D. 106.
Metopia læta, Macq. S. à B. 2.129.
Phorocera testacea, Macq., Dipt. du N. 146.
Frontina læta, Meig. 7.248.
Tachina lætabilis? Zett., Dipt. 3.1049.

Face d'un jaune pâle; soies s'étendant jusque vers le haut; front large; bande noire à reflets bruns; côtés jaunes; soies descendant jusqu'au quart de la face : une sous la base des antennes et celles-ci menues, avec les deux premiers articles et la base du troisième, testacés : le reste noir. Style épais jusqu'aux trois quarts. Thorax d'un gris jaunâtre à lignes noires. Écusson testacé à duvet gris. Abdomen à léger duvet blanc, changeant; troisième et quatrième segments à bord postérieur noir; des soies au milieu des deuxième et troisième. Cuisses postérieures d'un testacé foncées au dehors. Jambes postérieures ciliées. Cuillerons blancs. Ailes à bord extérieur un peu brunâtre; nervure externo-médiaire un peu arquée; deuxième transversale sinueuse.

Cette description faite d'après nature diffère un peu de celle de Meigen, mais elle ne diffère pas de celle du *Tachina lætabilis*, Zett., que je considère comme identique avec la *F. læta*, quoique cet auteur la regarde avec doute comme distincte.

2. *Frontina austera.*

Cinerea; abdomine maculis fuscis micantibus; palpis tibiisque rufis. Long. 0010. ♂ ♀. Tab. 12, fig. 16.

Tachina austera, Meig. 4.383.
Frontina austera, Meig. 7.248.

Face d'un gris clair à reflets bruns; soies ne descendant pas jusqu'au milieu; front, bande noire à duvet gris; côtés d'un blanc brunâtre, noir dans le haut; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci noires. Style renflé jusqu'au milieu. Abdomen à reflets brunâtres. Cuisses et tarses noirs. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire ar-

quée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

Meigen n'a décrit que la femelle. J'ai trouvé le mâle dans la forêt de Fontainebleau, au mois de mai.

3. *Frontina tibialis*, Nob.

Cinerea; oculis angustis; antennis nigris, basi testaceis; tibiis testaceis; fronte piloso. Long. 0010, ♀. Tab. 12, fig. 14.

Trompe et palpes presque cachés dans la cavité buccale : ces derniers noirs? à poils blancs; face d'un blanc jaunâtre, un peu ciliée dans le bas; joues grandes; épistôme peu saillant; front avancé, bande noire; côtés d'un gris jaunâtre; soies intérieures assez petites sur deux rangs, descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes : celles-ci noires, couchées; les deux premiers articles testacés : deuxième couvert d'une touffe de poils. Style renflé dans le tiers de la longueur. Thorax d'un gris jaunâtre, à lignes noires, un peu de fauve peu distinct à l'extrémité de l'écusson. Abdomen ovale, déprimé, d'un gris jaunâtre, changeant en gris noirâtre; pas de soies au milieu du segment. Cuisses et tarses noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure externo-médiaire presque droite; deuxième transversale peu sinueuse, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Suisse. M. Brémi l'a trouvée à Mandacheregy et en Argovie, au mois de mai.

XXIe Genre. Métopie, *Metopia*.

Face fort inclinée, ciliée; épistome non saillant; front très saillant; antennes atteignant l'épistome, à deuxième article court : troisième de quatre à six fois aussi long que le deuxième; yeux nus. Abdomen elliptique. Ongles et

pelottes ordinairement petits ♂♀. Cuillerons grands. Ailes à première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur assez long de l'extrémité.

Metopia, Meig.
Tachina, Meig. 4. Fall.
Araba. Ophilia, Rob.-D.
Metopia, Macq. S. à B. et Dipt. du Nord.
Metopia, Meig. 7.

Ce genre a été créé par Meigen et ensuite abandonné par le même auteur : je l'ai adopté, dans les Suites à Buffon, de Roret en le comparant aux genres *Latreillia*, *Ophilia*, *Araba*, *Phorocera*, *Blondelia* et quelques autres intermédiaires de M. Robineau-Desvoidy, et en admettant parmi ses caractères les yeux nus et quelquefois velus. Dans les Diptères du nord de la France, je l'ai restreint au genre *Araba* et *Ophilia* de M. Robineau-Desvoidy, et il a été repris ainsi par Meigen dans son volume supplémentaire.

Les principales espèces de ce genre sont remarquables sous plusieurs rapports : le front très saillant des mâles ne présente pas la bande ordinaire, au moins dans la partie antérieure; il semble couvert, dans toute sa longueur, d'une lame brillante d'argent, au milieu de laquelle on aperçoit à peine une ligne noire, et les soies des parties latérales sont interrompues comme la bande, mais au-delà elles se présentent sur deux rangs comme dans toutes les femelles de Tachinaires.

Les pieds se font remarquer par la petitesse des ongles et des pelottes dans les deux sexes; les cuillerons sont très grands; la nervure externo-médiaire des ailes, au-delà du coude, est allongée comme dans plusieurs Micropalpes, et la deuxième transversale, restant fixe, se trouve ainsi rapprochée de ce coude.

Les mœurs de ces Tachinaires présentent aussi des modifications remarquables : au lieu de déposer leurs œufs sur les chenilles, elles choisissent pour victimes les Hyménoptères fouisseurs, et elles le font avec un instinct fort singulier. Elles épient le moment où un Pompile ou un Crabron sort de son souterrain, après y avoir porté l'insecte qu'il destine pour nourriture à ses larves; elles s'y glissent, y font leur ponte et se retirent. Les larves, naissant avant celles des Hyménoptères, se nourrissent de la proie préparée pour ces dernières qui périssent faute d'aliments. C'est notre ami et collègue Lepelletier de Saint-Fargeau, dont la mémoire nous est si chère, et M. Robineau-Desvoidy, qui ont fait les premiers ces observations intéressantes.

1. *Metopia fastuosa.*

Nigra, albido-pubescens, abdomine oblongo ♂, *ovato* ♀, *palpis nigris*; *fronte argentea; alis macula nigra* ♂. Longueur 0006. ♂ ♀. Tab. 13, fig. 1.

Tachina fastuosa, Meig. 4.370.
Araba fastuosa, Rob.-D. 128.
Metopia fastuosa, Macq. S. à B. 2.126.
Metopia fastuosa, Meig. 7.248.

Face et front argentés; bande concave rouge ♂, écarlate ♀; soies frontales ne dépassant pas la base des antennes : celles-ci noires; style renflé jusque près de l'extrémité. Thorax d'un noir luisant, à duvet gris et lignes noires ♂, d'un gris ardoisé à lignes noires ♀; écusson d'un gris jaunâtre. Abdomen ♂ court, conique, les deux premiers segments noirs : les deux autres blanchâtres, quelquefois à reflets rougeâtres; trois points noirs au bord antérieur de chacun; ♀ ovale; premier segment

noir : les autres d'un gris blanchâtre, un peu soyeux à reflets bruns; trois taches noires contiguës, au bord antérieur de chacun; anus noir; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs; ailes claires : ♂, la tache carrée, située à l'extrémité de la nervure marginale et s'étendant jusqu'à la sous-marginale; une petite tache brunâtre au coude de l'externo-médiaire et quelquefois à l'extrémité. La partie de la nervure externo-médiaire, au-delà du coude, allongée, à angle droit, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse, située aux trois quarts entre le première et le coude.

Du midi de la France à commencer de Lyon.

2. *Metopia leucocephala.*

Cinerea, abdomine segmentis maculis tribus nigris trigonis; palpis nigris; facie fronteque antice argenteis, nitidissimis. Long. 0007. ♂♀. Tab. 13, fig. 2.

Musca labiata, Fab. Ent. syst. 4.329.74.
Musca labiata, Fab. Syst. antl. 304.100.
Musca leucocephala, Panz. F. G. 54.14.
Tachina leucocephala, Fall. Musc. 8.11.
Tachina leucocephala, Meig. 4.373.
Araba leucocephala, Rob. D. 129.
Metopia leucocephala, Macq. S. à B. 2.126., D. N. 148.
Metopia leucocephala, Meig. 7.248.
Tachina leucocephala, Zett. Dipt. Scandin. 3.1026.

Face et moitié antérieure du front d'un blanc très brillant, à reflets noirâtres : ♂, une ligne longitudinale noire, élevée; moitié postérieure noire, à large bande noire; les soies latérales ne s'étendant que jusqu'à la partie argentée, à double rang de chaque côté; le rang extérieur incliné en avant, l'intérieur en arrière; ♀, la partie argentée

moins brillante, souvent un peu jaunâtre; la bande frontale noire s'étendant jusqu'à la base des antennes : celles-ci noires; style renflé jusqu'au milieu. Thorax noirâtre, à duvet gris et lignes noires. Abdomen : premier segment noir; les autres à duvet d'un gris blanchâtre; les deuxième et troisième à trois taches noires, triangulaires; pas de soies au milieu. Pieds noirs, à peu de soies; tarses presque nus; pelottes et ongles petits ♂♀. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure marginale à huit ou dix spinules s'étendant jusqu'à la première transversale; nervure externo-médiaire à angle droit au-delà du coude, ensuite droite; deuxième transversale sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Se trouve sur les talus sablonneux que fréquentent les Hyménoptères.

3. *Metopia argyrocephala.*

Cinerea; abdomine segmentis maculis tribus nigris trigonis; palpis nigris; facie fronteque argenteis vitta frontali angusta, nigra, integra. Long. 0008. ♂. Tab. 13 fig. 2.

Tachina argyrocephala, Meig. 4.372.
Araba argyrocephala, Rob.-D. 129.
Metopia argyrocephala, Macq. S. à B. 2.127. Dipt du N. 148.
Metopia argyrocephala, Meig. 7.248.
Tachina argyrocephala, Zett Dipt. Scand. 3.1028.

Voisine du *leucocephala*; la partie argentée de la tête moins brillante; bande frontale noire, étroite, s'étendant jusqu'à la base des antennes; front moins saillant, semblablement conformé dans les deux sexes; soies disposées sur un seul rang ♂, de chaque côté; taches de l'abdomen contiguës.

4. *Metopia campestris.*

Cinerea ; abdomine fasciis sinuatis lineaque dorsali nigris; palpis nigris; vitta frontali lata. Long. 0005. ♂♀. Tab. 13. fig. 3.

Tachina campestris, Fall. Musc. 8.12.
Tachina campestris, Meig. 4.373.
Metopia campestris, Macq. S à B. 2.124.
Tachina campestris, Meig. 7.249.
Tachina campestris, Zett., Dipt. Scand. 3.1028.

Face d'un blanc argenté ; front à bande noire et côtés blancs ; soies disposées sur deux rangs de chaque côtés ♂♀, ne descendant que jusqu'au quart de la face ; un sous la base des antennes : celles-ci noires ; style renflé à peine jusqu'au milieu. Abdomen assez large et aplati ; premier segment noir, les autres blanchâtres à reflets bruns ; ligne dorsale noire et bande sinueuse au bord postérieur ; pas de soies au milieu ; anus aigu, sans tubercule recourbé. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale peu sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude ♂ ; aux deux tiers ♀.

Assez commune dans les lieux secs et sablonneux.

5. *Metopia biseriata* Nob.

Nigra, albido pubescens; abdomine fasciis nigris; palpis nigris; fronte setis seriatim munita. Long. 0009. ♀. Tab. 13. fig. 4.

Face d'un blanc grisâtre, à reflets noirs ; soies ne s'étendant que jusqu'au milieu. Front : bande noire, à duvet gris ; côtés gris ; soies descendant jusque vers le milieu de la face, disposées sur deux rangs, également nombreux

de chaque côté. Antennes noires; style renflé jusque vers l'extrémité. Abdomen luisant, un peu bleuâtre; bord antérieur des segments à bande de duvet blanc, changeant; des soies au milieu des deuxième et troisième. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai reçue de M. L. Dufour, de St-Sever.

6. *Metopia convexinevris*, Nob.

Nigra, albido-pubescens; abdomine incisuris lineaque dorsali nigris; palpis nigris; alis nervo transverso secundo convexo. Long. 0009. ♀. Tab. 13, fig. 6.

Face blanche à reflets noirs; soies s'étendant jusqu'au milieu; front: bande noire, à duvet gris; côtés d'un blanc ardoisé; soies descendant jusqu'au tiers de la face, disposées sur deux rangs également nombreux de chaque côté. Antennes noires; style renflé jusque près de l'extrémité. Abdomen: premier segment noir; des soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale arquée convexement, située aux trois quarts entre la première et le coude.

Cette espèce est voisine du *M. biseriata*, mais elle en diffère par l'abdomen et les nervures des ailes.

Je l'ai reçue de M. Géné, qui l'avait trouvée en Sardaigne.

7. *Metopia sinuata*, Nob.

Nigra, albido-pubescens; abdomine fasciis lineaque dorsali nigris; palpis nigris. Long. 0007. ♀. T. 13, fig. 5.

Face blanche, à reflets noirs; soies s'étendant jusque vers le haut. Front à bande large noire; côtés étroits, cendrés; soies ne dépassant pas la base des antennes : celles-ci noires; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen : les bandes blanches, un peu sinueuses au bord postérieur; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale un peu sinueuse, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai reçue de M. Demoulin, de Mons.

8. *Metopia argentata.*

Cinerea, abdomine maculis obsoletis nigris; palpis nigris; facie fronteque argenteis; vitta frontali angusta nigra, alis nervo transverso secundo perpendiculari. Long. 0007. ♀. Tab. 13, fig 7.

Metopia argentata, Bremi, in litteris.

Voisine du *M. argyrocephala;* front, à trois soies au bord des yeux; les taches latérales de l'abdomen ne sont pas triangulaires, mais oblongues; elles sont peu distinctes, ainsi que les dorsales. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située aux deux tiers entre la première et le coude.

M. Brémi l'a reçue de Malans, près de Coire.

9. *Metopia rubricornis*, Nob.

Nigra, albido-pubescens; abdomine albo tessellato; palpis nigris; antennis testaceis. Long. 0004. ♀. Tab. 13, fig. 8.

Face argentée; front antérieurement argenté; côtés à du-

vet blanc (vus de côté); soies descendant jusqu'au quart de la face; antennes d'un testacé brunâtre. Thorax à lignes noires. Abdomen noir, marqueté de taches de duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située aux deux tiers entre la première et le coude.

Prise sur les bords du Rhône, collection de M. Dejean.

XXIIe Genre. Degéerie, *Degeeria* Meig. 7.

Face inclinée, ciliée; épistome non saillant. Front saillant. Antennes couchées atteignant l'épistome; deuxième article court : troisième prismatique, de quatre à six fois aussi long que le deuxième. Yeux nus. Abdomen ordinairement elliptique. Ailes à première cellule postérieure aboutissant à ou près de l'extrémité; deuxième nervure transversale située vers le milieu entre la première et le coude.

Tachina, Meig. 4.
Metopia, Macq.

Ce genre, que Meigen a formé dans son volume supplémentaire, se rapproche, par la face ciliée, des genres Phorocère, Frontine et Métopie; mais il diffère du premier par les yeux nus; du second, par la face inclinée et du troisième, par le front peu saillant. Il se distingue des trois par la première cellule postérieure des ailes aboutissant plus ou moins à l'extrémité et par la deuxième nervure transversale située vers le milieu entre la première et le coude. D'après cette disposition des nervures, l'extrémité de l'aile est plus forte, elle présente plus de résistance que lorsque les nervures sous-marginale et

externo-médiaire aboutissent au bord extérieur; mais le bord intérieur est affaibli par la situation de la deuxième transversale éloignée de ce bord.

La plupart des espèces sont petites et d'un noir luisant, peu rayé d'un duvet blanc.

Nous n'avons recueilli aucune observation sur le développement des *Degeeria*.

1. *Degeeria fasciata*, Nob.

Nigra, cinereo-pubescens; abdomine conico, albo fasciato; palpis testaceis. Long. 0008. ♀. Tab. 13, fig. 16.

Face blanche, ciliée jusque vers le milieu de sa hauteur; front à bande noire; côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci noires; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusque près de l'extrémité. Thorax à lignes noires. Abdomen d'un noir verdâtre, formant de larges bandes au bord postérieur des segments; des soies au milieu de ces derniers. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base jaunâtre; première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur avant l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale située au milieu entre la première et le coude; deux pointes au bord extérieur.

M. Brémi l'a trouvée aux environs de Zurich, aux mois de juin et d'août.

2. *Degeeria muscaria*.

Thorace albido; abdomine conico nigro insisuris albis; palpis rufis. Long. 0008. ♂ ♀. Tab. 13 fig. 10.

Tachina muscaria ♂ ♀. Fall. Musc. 14.26.
Tachina infuscata, Fall. Musc. 14.25.
Tachina muscaria, Meig. 4.402.
Metopia muscaria, Macq. S. à B. 2.132.34.
Degeeria muscaria, Meig. 7.249.
Tachina muscaria, Zett. Dipt. Scand. 3.1052.

Face ciliée jusqu'au milieu. Front : côtés blancs, à reflets noirs ; soies ne descendant que jusqu'au cinquième de la face ; une sous la base des antennes : celles-ci à style renflé à peine jusqu'au milieu. Abdomen d'un noir luisant, à incisions blanches ; ligne dorsale noire ; côtés à reflets testacés. Pieds à ongles et pelottes petits. Ailes grisâtres ; première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; nervure marginale à trois ou quatre spinules à la base ; externo-médiaire presque droite au-delà du coude, qui est arrondi ; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située un peu au-delà du milieu, entre la première et le coude ; une petite pointe au bord extérieur.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

3. *Degeeria strigata.*

Thorace cinereo; abdomine ovato, nigro, nitido, incisuris albis; palpis rufis ; alis unguiculatis. Long. 0008. ♀. Tab. 13, fig. 11.

Tachina strigata, Meig. 4.375.
Degeeria strigata Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au-delà du milieu. Front : bande noire à reflets gris ; côtés gris. Antennes à deuxième article court, un peu allongé ; troisième trois fois aussi long que le deuxième ; style court, renflé jusqu'au milieu. Thorax à lignes peu distinctes. Abdomen fort convexe. Ailes grisâtres ; première cellule postérieure aboutissant près de

l'extrémité; nervure externo-médiaire, presque droite au-delà du coude; deuxième transversale droite, un peu oblique, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

4. *Degeeria selecta.*

Nigra nitida; thorace cinereo pubescente; scutello testaceo; abdomine ovato; fasciis albis interruptis; palpis nigris; antennis stylo elongato. Long. 0007. ♂♀. Tab. 13, fig. 15.

Tachina selecta, Meig. 4.377.
Degeeria selecta, Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au milieu; front à côtés d'un brun grisâtre. Style des antennes renflé jusqu'au tiers. Thorax à reflets gris; écusson d'un testacé obscur. Abdomen convexe, à ligne dorsale noire. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire assez arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite, oblique, située près du milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

5. *Degeeria albomaculata*, Nob.

Nigra, cinereo-pubescens; abdomine ovato nitido, lateribus maculis albis; palpis nigris. Long. 0006 ♀.

Face ciliée jusqu'au-delà du milieu. Front : côtés d'un gris un peu ardoisé. Antennes : troisième article cinq fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen d'un noir un peu bleuâtre; côtés des deuxième, troisième et quatrième segments à tache de duvet blanc au

bord antérieur; pas de soies au milieu. Jambes postérieures munies de cils et de soies. Cuillerons bordés de jaunâtre. Ailes claires; nervure externo-médiaire à angle droit au coude, et ensuite droite; deuxième transversale presque droite, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De Nordshausen, près Hesse-Cassel. M. Hoffmeister.

6. *Degeeria ambulatoria.*

Nigra, nitida; thorace schistaceo pubescente; abdomine ovato, incisuris albis; palpis nigris. Long. 0006. ♂♀.

Tachina ambulatoria, Meig. 4.407.
Degeeria ambulatoria, Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au-delà du milieu, à côtés d'un gris bleuâtre. Antennes brunes atteignant à peu près l'épistome; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen peu convexe. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale droite, un peu oblique, située au milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

7. *Degeeria fascinans.*

Thorace cinereo; abdomine elliptico, nigro, fasciis interruptis albis; palpis nigris. Long. 0004. ♂♀. Tab. 13, fig. 15.

Degeeria fascinans, Meig. 7,250.

Front à côtés blancs. Antennes brunes; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen à bande dorsale noire. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant près de

l'extrémité ; nervure externo-médiaire assez arquée au-delà du coude ; deuxième transversale droite, un peu oblique, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De Stolberg. Collection de Meigen.

8. *Degeeria collaris.*

Atra nitida; thorace antice albo-micante; abdomine conico, fasciis albis; palpis nigris, filiformibus. Longueur 0009. ♂♀. Tab. 13, fig. 12.

Tachina collaris, Fall. Musc. 15.27.
Tachina collaris, Meig. 4.404.
Metopia collaris, Macq. S. à B. 2.130.
Degeeria, collaris, Meig. 7.249.
Tachina collaris, Zett., Dipt. Scand. 3.1072.

Face ciliée jusque vers le haut. Front assez étroit ; côtés blancs. Antennes menues, inclinées, atteignant à peine l'épistome ; style allongé, renflé jusqu'au tiers, pubescent (vu au microscope). Thorax à moitié antérieure blanche, n'atteignant pas la suture ; quatre bandes noires ; écusson d'un noir luisant. Abdomen elliptique ♀ ; bande dorsale noire ; côtés à reflets testacés. Pieds assez menus. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire à peu près droite, oblique, située au milieu entre la première et le coude.

Nord de la France et d'Allemagne, en été et en automne.

9. *Degeeria ornata.*

Nigra, nitida; thorace anticè albo-micante; abdomine elliptico, albo-fasciato; palpis nigris; calyptris flavidis. Long 0009. ♂. Tab. 13, fig. 13.

Degeeria ornata, Meig. 7.249.

Face ciliée jusque vers le haut. Front assez étroit, ♂, à côtés blanchâtres. Antennes menues; troisième article cinq fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen à bande dorsale noire; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Cuillerons d'un jaunâtre pâle. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu sinueuse au-delà du coude, qui est arrondi; deuxième transversale presque droite, oblique, située au-delà du milieu entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs des prairies.

10. *Degeeria albocingulata.*

Atra nitida; abdomine conico, albo fasciato; palpis nigris, fronte nigra-nitida; antennis stylo brevisculo, incrassato. Long. 0008. ♀.

Tachina albocingulata, Fall. Musc. 16.30
Tachina albocingulata, Meig. 4.376.
Degeeria albocingulata, Meig. 7.249.
Tachina albocingulata, Zett. Dipt. Scand. 3.1054.

Face ciliée jusque vers le haut. Front à côtés d'un noir luisant. Style des antennes à peine aussi long que les antennes, renflé jusqu'aux deux tiers. Thorax : un peu de duvet blanc aux épaules. Abdomen à bandes blanches au bord postérieur des segments. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale oblique un peu sinueuse, située au milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

11. *Degeeria blanda.*

Nigra nitida; thoracis vitta intermedia abbreviata; abdomine elliptico, incisuris albis; palpis nigris. L. 0007 ♂.

Tachina blanda, Fall. Musc. 15.29.
Tachina blanda, Meig. 4.404.
Metopia blanda, Macq. S. à B. 2.130.
Degeeria blanda, Meig. 7.249.
Tachina blanda, Zett. Dipt. Scand. 3.1073.

Voisine du *D. collaris.*

Face d'un blanc argenté, ciliée jusqu'au-delà du milieu. Front à bande assez large d'un noir mat; côtés antérieurement d'un blanc argenté, postérieurement noirs; soies disposées sur deux rangs de chaque côté ♂ ♀. Antennes plus menues ♀, plus larges ♀; style de trois articles distincts, renflé jusqu'au milieu. Abdomen à ligne dorsale noire. Pieds à tarses antérieurs un peu dilatés, Ailes brunâtres : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude, qui est arrondi; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située vers le milieu entre la première et le coude.

De France et d'Allemagne. Collection de Meigen.

12. *Degeeria fuscanipennis,* Nob.

Nigra nitida, abdomine elliptico incisuris albidis; palpis nigris; alis fuscanis. Long. 0006. ♂.

Antennes à style renflé jusqu'au milieu. Abdomen velu; soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes un peu brunâtre, aboutissant à l'extrémité : deuxième nervure transversale, située en deçà de la moitié entre la première et le coude.

De Nordshausen. M. Hoffmeister.

13. *Deegeria cærulescens*, Nob.

Nigra cærulea, nitida; abdomine ovato; palpis nigris; calyptris flavis. Long. 0006. ♂.

Face ciliée jusqu'aux trois quarts de la hauteur. Front large ; côtés à léger duvet gris. Antennes : deuxième article, fort court ; troisième, six fois de la longueur du deuxième ; style renflé jusqu'au milieu. Thorax à léger duvet gris à peine distinct. Abdomen sans duvet velu ; pas de soies au milieu des segments. Ailes claires, à base jaunâtre : première cellule postérieure presque fermée, aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale perpendiculaire presque droite, située au milieu entre la première et le coude.

De Nordshausen, M. Hoffmeister.

14. *Degeeria incisuralis*, Nob.

Atra nitida; thorace albido, subpubescente; abdomine elliptico; incisuris albis; palpis nigris; calyptris flavidis. Long. 0006. ♀. Tab. 13, fig. 9.

Face ciliée jusqu'au-delà du milieu. Front à côtés d'un blanc grisâtre. Antennes noires : troisième article six fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen : des soies au milieu des segments. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant au bord extérieur un peu avant l'extrémité ; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude : deuxième transversale peu sinueuse, peu oblique, située au milieu entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée au mois d'août, à Lestrem, sur les fleurs des prairies.

15. *Degeeria flavisquamis.*

Nigra nitida, albido pubescens; abdomine elliptico; calyptris flavidis; palpis nigris. Long. 0005. ♀. Tab. 13, fig. 15.

Elophoria flavisquamis. Rob.-D.

Face ciliée jusqu'à la moitié de la hauteur. Front à côtés blanchâtres. Style des antennes renflé jusque près de la moitié. Abdomen : bord antérieur des segments à duvet blanc; pas de soies au milieu des segments. Cuillerons d'un jaune pâle. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant un peu avant l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième perpendiculaire droite, un peu oblique, située au-delà du milieu entre la première et le coude.

De la collection de M. Serville, nommée par M. Robineau-Desvoidy.

16. *Degeeria separata.*

Atra nitida; humeris incisurisque abdominis albis; palpis nigris. Long. 0005. ♂ ♀. Tab. 13, fig. 14.

Tachina separata, Meig. 4.406.
Degeeria separata, Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au-delà du milieu. Front assez étroit ♂. Côtés antérieurement blancs. Antennes brunes n'atteignant pas l'épistôme ; style renflé jusqu'au milieu des segments. Ailes grises : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située au milieu entre la première et le coude.

Je l'ai reçue de M. Hoffmeister de Nordshausen.

17. *Degeeria parallela.*

Atra nitida ; thoracis humeris abdominisque incisuris albis ; palpis nigris ; antennis stylo capillari. L. 0005 ♂. Tab. 13, fig. 14.

Tachina parallela., Meig. 4.377.
Degeeria parallela, Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au milieu de la face. Front à côtés d'un blanc grisâtre. Antennes brunes; style renflé jusqu'au quart. Abdomen ovale. Ailes claires : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude, qui est un peu arrondi; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne, collection de Meigen.

18. *Degeeria tragica.*

Atra nitida; abdomine ovato ; palpis nigris. L. 0005 ♀. Tab. 13, fig. 14.

Tachina tragica, Meig, 4.408.
Degeeria tragica, Meig, 7.249.

Face ciliée jusqu'au haut. Front large ; côtés d'un noir luisant. Antennes brunes, épaisses; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen à soies au milieu des deuxième et troisième segments. Cuillerons jaunâtres. Ailes : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale presque perpendiculaire, située vers le milieu entre la première et le coude.

De France et d'Allemagne.

19. *Degeeria pulchella.*

Atra nitida; abdomine conico, incisuris albis; palpis nigris. Long. 0004. ♀.

Tachina pulchella, Meig. 4.406.
Degeeria pulchella, Meig. 7.249.

Face ciliée jusqu'au milieu. Front à vertex d'un noir luisant; côtés blancs. Style des antennes renflé jusqu'au milieu, Thorax à côtés ardoisés. Ailes claires; première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale droite, un peu oblique, située au milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne. Collection de Meigen.

20. *Degeeria pygmœa.*

Abdomine ovato; segmentis medio nigris; palpis nigris calyptris fuscanis. Long. 0004. ♂.

Face noire, ciliée jusqu'au-delà du milieu, à duvet blanchâtre; épistôme non saillant. Front : côtés blanchâtres, à reflets noirs. Antennes atteignant à peu près l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Thorax à duvet gris peu distincts. Abdomen à duvet gris; deuxième et troisième segments à tache dorsale noire; des soies au milieu. Jambes postérieures munies de cils et de soies. Cuillerons et ailes un peu brunâtres : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude; pas de soies au bord extérieur.

De Nordshausen. M. Hoffmeister.

21. *Degeeria minima*, Nob.

Nigra nitida ; abdomine ovato ; palpis nigris ; calyptris flavidis. Long. 0003 ♀.

Face ciliée jusqu'au milieu, à reflets noirs. Front à côtés d'un noir luisant, n'atteignant pas l'épistôme. Style renflé jusqu'au tiers. Thorax et abdomen d'un noir un peu bleuâtre ; un peu de blanc aux incisions de l'abdomen ; des soies au milieu des segments. Jambes munies de peu de soies. Ailes un peu brunâtres : première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; nervure interno-médiaire droite au-delà du coude ; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située au milieu entre la première et le coude.

Des environs de Mons, M. Demoulin ; et de Nordshausen, M. Hoffmeister.

XXIIIe Genre. Masicère, *Masicera.*

Face tantôt inclinée, tantôt à peu près perpendiculaire, peu ou point bordée de soies. Front un peu plus étroit dans les mâles que dans les femelles. Antennes couchées, atteignant ordinairement à peu près l'épistome : deuxième article court ; troisième prismatique, ordinairement quatre fois aussi long que le deuxième ; style de deux articles distincts. Yeux nus. Abdomen ovale ou elliptique. Ailes à première cellule postérieure aboutissant ordinairement au bord extérieur avant l'extrémité ; deuxième nervure transversale située le plus souvent aux deux tiers entre la première et le coude.

Tachina, Fallèn., Meig. Tom. 4. Zett.

Phryxe, *Carcelia*, *Lydella*, Robineau-Desvoidy.

Masicera, *Lydella*, Macq. Dipt. du nord de la France.

— — Dipt. S. à B.

Masicera, Meig. Tom. 7.

Ce genre, que nous avons formé dans les Suites à Buffon, et qui a été adopté par Meigen dans le volume supplémentaire de son ouvrage, se rapproche plus ou moins de plusieurs des divisions semblables de la grande famille des Tachinaires, tels que : les Phorocères, les Métopies, les Exoristes. C'est avec ces derniers que ses rapports sont les plus intimes, n'en différant que par les yeux nus et par la largeur plus grande du front dans les mâles. Presque aussi nombreuses qu'eux, les Masicères présentent de même plusieurs modifications organiques qui permettent de les subdiviser en sections et d'établir un ordre méthodique entre les espèces. Ainsi la face inclinée dans les unes, presque perpendiculaire dans les autres, constitue une première distinction entre elles. L'abdomen tantôt ovale, tantôt elliptique, en présente une seconde. Ensuite se montrent des modifications dans la longueur des antennes et dans les dimensions respectives des deux premiers articles; dans le renflement plus ou moins prolongé du style; dans les soies du front qui descendent diversement sur la face; dans celles de l'abdomen, présentes ou absentes, au milieu des segments; dans celles des jambes postérieures ordinairement accompagnées de deux rangées de cils; enfin dans les nervures des ailes dont l'externo-médiaire se coude, et la deuxième transversale s'insère diversement.

Les Masicères, dans l'état adulte, se trouvent, comme la plupart des autres Tachinaires, sur les fleurs et surtout sur les Ombellifères, au printemps et vers la fin de la belle saison : elles paraissent répandues sur la plus grande partie du globe. Parmi celles de l'Europe, j'en ai reçu non seulement de diverses parties de la France, mais de Hambourg, de M. Von Winthem; de la Hesse, de M. Hoffmeister; de Zurich, de M. Brémi; de Turin, de

M. Géné ; de Parme, de M. Rondani (1); de Malte, de M. Schembri.

Nous n'avons pas encore recueilli beancoup d'observations sur le premier âge des Masicères : et nous les devons en grande partie à MM. Brémi, Robineau-Desvoidy et Bellier de la Chavignerie. Diverses espèces sont sorties des chenilles de l'*Argynnis athalia, Pieris cardamines*, *Vanessa io, Sphynx atropos* et *euphorbiæ* ; *Bombyx pavonia, quercus, Chelonia caja, Nonagria tiphæ* : c'est un bien faible commencement de connaissances sur l berceau de ces Tachinaires.

1. Face inclinée.

A. Palpes fauves.

1. *Masicera rutila.*

Ferruginea; abdomine ovato; *palpis antennarumque basi flavis.* Long. 0012 ♀. Tab. 14, fig. 1.

Tachina rutila, Meig. 4.382.
Masicera rutila, Meig. 7.240.

Face blanche à reflets blancs. Front à bande noire et côtés d'un jaune doré ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes : celles-ci noires ; les deux premiers articles jaunes ; troisième brun ; style renflé un peu au-delà du milieu. Thorax à quatre bandes noires. Abdomen presque sphérique, convexe, d'un ferrugineux uniforme, à reflets bruns ; ventre d'un brun noirâtre. Pieds noirs ; jambes d'un brun ferrugineux. Cuillerons blancs. Ailes un peu brunâtres, à base ferrugi-

(1) Je n'ai pss décrit celles de M. Rondani, qui doit les publier

neuse, nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

Cette espèce a été trouvée par Baumhauer, près de Turin.

Suivant la description de Meigen, la nervure externo-médiaire est droite au-delà du coude qui est un peu obtus; mais l'individu de sa collection a cette nervure arquée, ainsi que nous venons de la décrire.

2. *Masicera scutellata.*

Scutello rufo; abdomine ovato, nigro maculato; lateribus rufis; palpis rufis; antennis basi testaceis. Longueur 0016 ♂, 0011 ♀. Tab. 14, fig. 1.

Nemoræa scutellata ♂, *obliqua* ♀, Rob.-D. Essai. 4.5.
Senometopia ciliata, Macq, S. à B. 2.113.
Erycia ciliata, Macq. Dipt. du nord. fr. 158.
Sturmia scutellata, Rob.-D. Myod. 260.

Face inclinée, bordée de poils dans la moitié de sa hauteur. Front à côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face : quatre sous la base des antennes. Les deux premiers articles des antennes testacés; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen d'un noir bleuâtre. Abdomen à duvet d'un blanc grisâtre; taches noires changeantes et ligne dorsale noire; un peu de fauve sur les côtés du deuxième segment et du bord antérieur du troisième; pas de soies au milieu. Jambes postérieures ciliées, sans longues soies. Cuillerons blancs. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite.

Deux individus de cette espèce sont sortis d'une chenille du *Sphynx atropos.*

Il ne faut pas le confondre avec le *Tachina scutellata*, Zett. Dipt. Scand., qui devra changer de nom.

3. *Masicera ferruginea*..

Ferrugine; abdomine ovato; palpis rufis; antennis fuscis. Long. 0010 ♀.

Tachina ferruginea, Meig. 4.382.

Front à bande étroite; côtés ferrugineux; soies descendant jusqu'au tiers de la face : deux sous la base des antennes : celles-ci n'atteignant pas l'épistome; style renflé un peu au-delà du milieu. Jambes d'un brun ferrugineux. Cuillerons ferrugineux. Ailes un peu brunâtres, à base jaune; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse.

Des environs de Stolberg.

4. *Masicera micans*, Nob.

Scutello testacco; *abdomine ovato, maculis nigris micantibus, lateribus maculis testaceis; palpis rufis*. Long. 0014 ♀. Tab. 14, fig. 2.

Face à quelques poils à la base. Front à côtés d'un blanc un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au tiers de la base; quatre sous la base des antennes. Style des antennes renflé au-delà du milieu. Abdomen à duvet blanc et taches noires changeant : des taches testacées sur les deuxième et troisième segments, et plus ou moins cachées par le duvet blanc; pas de soies au milieu. Jambes postérieures munies de quelques soies sur le côté antérieur. Ailes : externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale assez oblique, peu sinueuse.

Des environs de Mons et de la Suisse, communiquée par M. Démoulin et Brémi.

Cette espèce ressemble au *M. pratensis*, Meig., mais elle en diffère par la longueur du troisième article des antennes relativement à celle du deuxième.

5. *Masicera florum*, Nob.

Scutello rufo; *abdomine elliptico, cinereo pubescente; palpis rufis*; *vitta frontali testacea ; tibiis testaceis*. Longueur 0008 ♀. Tab. 14, fig. 3.

Front à bande testacée et léger duvet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes ; rang extérieur, ♀, formé de quatre. Antennes : deuxième article un peu testacé; troisième terminé obliquement ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Abdomen noir, à léger duvet gris uniforme. Jambes d'un testacé obscur. Ailes à base jaunâtre ; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Lestrem, sur les fleurs en ombelles des prairies.

6. *Masicera brevis*, Nob.

Scutelli apice flavo ; *abdomine elliptico, incisuris albis; palpis rufis*. Long. 0005 ♂. Tab. 14, fig. 4.

Face grise, à reflets noirs; front à côtés gris et reflets noirs; soies descendant jusqu'au milieu de la face; trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen noir; un peu de blanc au bord extérieur des segments; pas de soies au milieu. Ailes: première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale droite située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée en Suisse.

7. *Masicera lutescens*, Nob.

Albida ; abdomine conico, nigro, tessellato ; palpis rufis ; fronte lutescente. Long. 0010 ♀. Tab. 14, fig. 5.

Face à quelques petites soies au bas; front à bande noire et côtés d'un blanc jaunâtre; onze soies dont trois sous la base des antennes et descendant jusqu'à la base du troisième article. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen à duvet blanc changeant en noir; troisième segment à petite tache hémisphérique, noirâtre, changeante, de chaque côtés du bord antérieur; deux soies au milieu des segments. Ailes grisâtres : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située un peu au-delà de la moitié entre la première et le coude.

De Mons, envoyé par M. Démoulin.

8. *Masicera fatua.*

Cinerea ; abdomine conico ; segmento secundo macula dorsali nigra ; palpis rufis. Long. 0010 ♂. Tab. 14, fig. 6.

Tachina fatua, Meig. 4.384.
Masicera fatua, Meig. 7.240.

Face d'un gris clair, un peu bordée de poils à la base. Front étroit ♂, large ♀ ; bande à reflet gris; côtés d'un gris noirâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome ; style renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen à reflets bruns; écusson quelquefois testacé à l'extrémité. Deuxième segment de l'abdomen à tache et ligne dorsale noirâtres ♀. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite ; deuxième transversale un peu sinueuse.

D'Allemagne; en été, sur les fleurs des bois. Collection de Meigen.

9. *Masicera analis*, Nob.

Viridi-nigra, albo-pubescens; scutello ovato; ano rufo; palpis rufis. Long. 0009 ♀. Tab. 14, fig. 7.

Front à côtés d'un blanc grisâtre; soies au nombre de dix de chaque côté, descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusque près de la moitié. Abdomen à léger duvet blanc; deuxième segment à quatre soies au bord postérieur; deuxième et troisième sans soies au milieu; cinquième et oviducte, fauves. Ailes : nervure externo-médiaire très peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse.

De la Suisse; communiquée par M. Brémi.

10. *Masicera aprica.*

Glauca; abdomine ovato, nigro micante; palpis tibiisque testaceis. Long. 0012 ♀. Tab. 14, fig. 5.

Tachina aprica, Meig. 4.384.
Masicera aprica, Meig. 7.240.

Front : bande à reflets gris; côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au quart de la face, disposées en arc; deux sous la base des antennes. Style des antennes fauve, renflé au-delà du milieu. Thorax ardoisé, à reflets et ligne dorsale noirâtres. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse,

D'Allemagne. Collection de Meigen.

11. *Masicera maculifacies*, Nob.

Abdomine ovato, fasciis albis; palpis testaceis basi ni-

gris; calyptris flavidis, Long. 0008 ♀. Tab. 14, fig. 8.

Face bordée de poils depuis la base jusque vers le tiers de la hauteur; une tache triangulaire de reflets noirs à la base des joues. Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen : les bandes de duvet blanc vont en s'affaiblissant, depuis le bord antérieur des segments jusque vers le milieu; elles ont des reflets noirs et sont interrompues par une ligne dorsale; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située en deçà des deux tiers entre le premier et le coude.

Trouvée dans les environs de Mons, par M. Démoulin.

12. *Masicera montium*, Nob.

Nigra, albo pubescens; abdomine ovato; maculis nigris micantibus; palpis nigris, apice rufo. Long. 0009 ♀, Tab. 14, fig. 9.

Front : bande à reflet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'à la moitié de la hauteur de la face; quatre sous la base des antennes; deuxième article des antennes un peu allongé; troisième double du deuxième; style renflé jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Abdomen à soies au milieu des segments. Ailes à base jaunâtre : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi l'a trouvée en mai et juillet sur l'Utli et le Jura.

13. *Masicera unicolor*, Nob.

Abdomine elliptico, flavido pubescens; palpis rufis, basi nigris. Long. 0007 ♂?. Tab. 14 fig. 10.

Face bordée de soies jusqu'au milieu de sa hauteur. Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes; troisième article des antennes trois fois aussi long que le deuxième. Thorax et abdomen d'un gris un peu jaunâtre : le premier à lignes noires. Cuillerons jaunâtres. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De Mons, communiquée par M. Démoulin.

AA. Palpes noirs.

14. *Masicera nitida*, Nob.

Nitida nigra; thorace cinereo, subpubescente; abdomine elliptico. Palpis nigris, apice flavidis. Long. 0008. ♀. Tab. 14, fig. 11.

Face bordée de poils à la base. Front à côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome, presque couchées; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen : un peu de duvet blanc sur les côtés, aux incisions; pas de soies au milieu des segments. Cuillerons bordés de jaunâtre. Ailes à base et à bord extérieur jaunâtre; première cellule postérieure presque droite, située un peu au-delà du milieu, entre la première et le coude.

Des environs de Mons. M. Démoulin.

15. *Masicera multisetosa*, Nob.

Scutello rufo, basi nigro; abdomine elliptico; palpis

nigris; tibiis testaceis. Long. 0009. ♀. Tab. 14, fig. 12.

Front à duvet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au milieu de la face : trois sous la base des antennes; rang extérieur ♂, composé de cinq. Antennes atteignant l'épistome; troisième article six fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'aux trois quarts. Abdomen d'un noir un peu luisant, à léger duvet gris; des soies au milieu des segments. Jambes d'un testacé obscur, à base et extrémité noires. Ailes à base jaunâtre : nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Lestrem, au mois de septembre, sur les fleurs des prairies.

16. *Masicera flavifrons*, Nob.

Nigra, flavido pubescens; abdomine ovato, nigro fasciato; palpis nigris; fronte lateribus flavidis. Longueur 0009. ♀. Tab. 14, fig. 13.

Front : côtés à duvet jaunâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; deux sous la base des antennes; style des antennes renflé jusqu'au milieu. Thorax à duvet gris. Abdomen à bande noire, au bord postérieur des segments; pas de soies au milieu. Cuillerons d'un gris un peu jaunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

Trouvée à Mons par M. Démoulin.

17. *Masicera virescens*, Nob.

Abdomine oblongo; fasciis albis micantibus; palpis nigris. Long. 0008 ♂ ♀. Tab. 14, fig 9.

Front assez large ♂; côtés gris, à reflets noirs; soies

descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; style tomenteux, renflé jusqu'au milieu. Abdomen ovale allongé, un peu aplati; noir, à léger reflets verts; les bandes blanches, changeant en noir, des soies au milieu des segments; ventre d'un noir luisant. Jambes postérieures munies de cils et de soies. Cuillerons bordés de jaunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; transversale sinueuse, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude ♂, aux deux tiers ♀.

De Nordshausen. M Hoffmeister.

8. *Masicera buccata.*

Cinerea; abdomine ovato; segmento secundo trimaculato obsoleto; palpis nigris. Long. 0008 ♀. Tab. 14, fig. 12.

Tachina buccata, Meig. 4.386.
Masicera buccata, Meig. 7.240.

Face un peu renflée, bordée de quelques poils à la base. Front large; côtés d'un blanc grisâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci fort grêles, d'un brun noirâtre; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen convexe; deuxième segment à trois taches obscures, peu distinctes; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

D'Allemagne, collection de Meigen.

19. *Masicera fuscipennis*, Nob.

Abdomine elliptico, maculis lineaque dorsali nigris;

palpis nigris; alis fuscanis. Long. 0008 ♂. Tab. 14, fig. 14.

Face cendrée; côtés à reflets noirs. Front assez étroit; côtés à léger duvet gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Thorax d'un noir luisant un peu verdâtre. Abdomen : les taches noires des deuxième et troisième segments triangulaires et changeantes; côtés du deuxième à tache jaunâtre peu distincte; des soies au milieu des deuxième et troisième. Jambes postérieures à longues soies, mais non ciliées. Cuillerons d'un jaunâtre sale. Ailes d'un brun jaunâtre, à bord intérieur clair : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée; deuxième transversale sinueuse, située au-delà du coude, un peu en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Mons. M. Démoulin.

20. *Masicera media*, Nob.

Nigra, cinereo pubescens; abdomine elliptico cinereo; palpis nigris. Long. 0007. ♂. Tab. 14, fig. 15.

Face à duvet gris, bordée de soies à sa base. Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci inclinées; deuxième article un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen d'un gris uniforme; pas de soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à base jaunâtre : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire à coude un peu

arrondi, presque droite au-delà et arquée vers l'extrémité; deuxième transversale peu sinueuse, située au milieu, entre la première et le coude.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles.

21. *Masicera tessellata*, Nob.

Abdomine elliptico, cærulco-nigro, albo tessellato; palpis nigris. Long. 0007. ♂. Tab. 14, fig. 16.

Face bordée de soies à sa base. Front à côté blanc, un peu jaunâtre et bande noire; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes : troisième article six fois aussi long que le deuxième. Thorax à léger duvet cendré. Abdomen d'un noir bleuâtre, marqueté de duvet blanc. Ailes : nervure externo-médiaire un peu coudée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Mons, communiquée par M. Démoulin.

22. *Masicera myodæa.*

Nigra, cinereo pubescens; abdomine elliptico, cinereo fasciato; palpis nigris. Long. 0006 ♀. Tab. 14, fig. 1.
Lydella myodæa, Rob.-D. 114.

Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusque près de l'extrémité. Abdomen : des soies au milieu des segments. Ailes assez claires : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De la collection Dejean, étiquetée par M. Robineau-Desvoidy, sous le nom de *Lydella myodæa.*

23. *Masicera angusta*, Nob.

Abdomine elliptico, incisuris nigris; palpis nigris, Long. 0006 ♂. Tab. 14, fig. 17.

Face grise; front à côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; troisième article six fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen d'un noir bleuâtre, à léger duvet gris; pas de soies au milieu des segments. Ailes: première cellule postérieure atteignant presque l'extrémité; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale droite, presque perpendiculaire, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Trouvé par M. Demoulin, près de Mons.

24. *Masicera interrupta*, Nob.

Abdomine ovato, incisuris albis interruptis; palpis nigris. Long. 0006 ♂ ♀. Tab. 14, fig. 6.

Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci à deuxième article un peu allongé; le troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen d'un noir assez luisant, à bordure blanche assez étroite, au bord antérieur des segments; des soies au milieu. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Lestrem, sur les fleurs des prés, au mois de septembre.

25. *Masicera minuta*, Nob.

Abdomine ovato, fasciis nigris; palpis nigris. Long. 0004 ♀ Tab. 14, fig. 18.

Lydella minuta, Macq. S. à B. 2. 138.

Front à côtés cendrés ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistôme ; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen à large bande noire au bord postérieur des segments ; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes : première cellule postérieure presque fermée à l'extrémité ; nervure externo-médiaire légèrement arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles des prés.

II. Face à peu près perpendiculaire.

A. Palpes fauves.

26. *Masicera silvatica.*

Scutello testaceo ; abdomine ovato, nigro tessellato ; palpis rufis. Long. 0012 ♂ ♀. Tab. 14, fig. 19 ♂ et 20 ♀.

Tachina silvatica, Fall. 12. 20.
Masicera silvatica, Meig. Macq. S. à B. 2. 119.
— Meig. 7. 241.
Tachina silvatica. Zett. Dipt. Scand. 3. 1033.

Face : quelques poils à la base. Front saillant, un peu moins large dans les mâles ; côtés d'un blanc un peu ardoisé dans la moitié antérieure, noirâtre en arrière ; soies descendant jusque près de la moitié de la face ; quatre sous la base des antennes. Deuxième article des antennes un peu allongé ; troisième, trois fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Ecusson testacé, à base noire. Abdomen irrégulière-

ment marqueté; ligne dorsale noire; un peu de testacé sur les côtés ♂; pas de soies au milieu des segments. Ailes: nervure externo-médiaire un peu arquée au coude, ensuite droite; deuxième transversale presque droite.

De l'Allemagne, du nord de la France, en été, sur les fleurs en ombelles. Je l'ai reçue aussi de St-Sever, de M. L. Dufour.

27. *Masicera major*, Nob.

Albida; *thorace vittis quatuor nigris*; *abdomine elliptico*, *nigro-fasciato*; *palpis rufis*; *fronte flavescente*. Long. 0015 ♂, 0014 ♀. Tab. 14, fig. 21.

Face à petites soies qui s'élèvent jusqu'au milieu de la hauteur. Front à côtés d'un blanc jaunâtre; soies au nombre de treize, dont cinq sous la base des antennes et descendant jusque vers la moitié du troisième article. Troisième article trois fois aussi long que le deuxième ♂; un peu plus du double ♀. Ecusson un peu testacé. Abdomen: bord postérieur des segments d'un noir luisant; ligne dorsale noire. Ailes grisâtres: nervure externo-médiaire arquée au coude, ensuite droite; deuxième nervure transversale droite, située aux trois quarts entre la première et le coude.

De Mons. M. Démoulin. Voisin du *M. Silvatica*.

28. *Masicera festinans*.

Scutello apice testaceo; *abdomine ovato cinereo*; *antennis nigris*, *basi testaceis*; *palpis lateis*. Long. 0010 ♀. Tab. 14, fig. 22.

Tachina festinans, Meig, 4. 384.
Masicera festinans, Meig, 7, 241.
Tachina festinans, Zett. Dipt. Scand. 3. 1032.

Palpes renflés. Face d'un gris jaunâtre pâle. Front très large ♀ à côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois soies sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; les deux premiers articles d'un testacé obscur. Ecusson d'un testacé foncé. Abdomen ovale, d'un gris uniforme; pas de soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes grises, à base jaunâtre : nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi l'a pris à Winthérthur, canton de Zurich. Je l'ai reçu aussi de M. L. Dufour, de St-Sever.

29. *Masicera ruficornis*, Nob.

Nigra, cinereo-pubescens; scutello rufo; abdomine ovato, micante; antennis rufis, apice fuscanis; palpis pedibusque rufis. Long. 0009 ♀. Tab. 15. fig. 1.

Face à reflets jaunâtres; quelques soies à la base. Front à côtés d'un gris foncé, un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci à deuxième article fort court; troisième à moitié postérieure brunâtre, six fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu, relevé vers l'extrémité, à base et extrémité noirs; le milieu fauve. Thorax à lignes noires peu distinctes. Abdomen : le fond noir couvert de duvet gris, avec quelques reflets noirs au milieu; des soies au milieu des segments. Jambes postérieures munies de cils et de soies. Cuillerons jaunâtres. Ailes un peu jaunâtres, à base jaune; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Cette espèce ressemble au *T. fulvipes*. Meig. Mais elle en diffère par la couleur de l'abdomen qui, dans les *fulvi-*

pes, est d'un noir luisant, à reflets bleus; les antennes absentes. C'est peut-être une variété.

De Nordshausen. M. Hoffmeister.

30. *Masicera cespitum*. Nob.

Cinerea; *scutello apice rufo*; *abdomine ovato*; *palpis rufis*; *tibiis testaceis*, Long. 0009 ♀. Tab. 15. fig. 2.

Front: bande à reflets gris; côtés gris; soies descendant jusque près du milieu de la face; trois soies sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'aux deux tiers. Thorax d'un gris jaunâtre, à bandes noirâtres antérieurement. Abdomen cendré; des soies au milieu des segments. Pieds noirs; jambes testacées à base et extrémité noires. Ailes à base jaunâtre: nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs des prairies.

31. *Masicera pulverulenta*, Nob.

Scutello testaceo basi nigro; *abdomine elliptico*, *nigro*, *albo-fasciato*; *palpis testaceis*. Long. 0009 ♀. Tab. 15, fig. 3.

Face bordée de soies à la base. Front à bande assez étroite; côtés d'un blanc un peu ardoisé; soies descendant jausqu'au tiers de la face; deux sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen: chaque segment à large bande de duvet blanc et bord sinueux; ligne dorsale noire; pas de soies au milieu des deuxième et troisième; Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà

du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située aux trois quarts entre la première et le coude.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles.

32. *Masicera distincta.*

Nigra, cinereo-pubescens; abdomine elliptico; scutello palpisque rufis; fronte cinerea. Long. 0009 ♂. Tab. 15, fig. 4.

Carcelia distincta, Rob.-Desv. 179.

Front large; bande à duvet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci noires, atteignant l'épistôme; deuxième article un peu allongé; style épaissi jusqu'à la moitié. Abdomen d'un gris uniforme; un peu de fauve peu distinct sur les côtés des trois premiers segments; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes grisâtres : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

De la collection de M. Serville, nommée par M. Robineau-Desvoidy.

33. *Masicera rufoscutellata*, Nob.

Scutello testaceo; abdomine elliptico, incisuris nigris; lateribus rufis; palpis rafis. Long. 0010 ♂. Tab. 15. fig. 1.

Face à côtés un peu ardoisés; épistôme jaunâtre. Front à cotés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Style de celles-ci renflé jusque près de la moitié. Abdomen à duvet gris presque uniforme; les incisions noires, peu distinctes; le fauve des côtés s'étendant sur les deuxième et troi-

sième segments et recouvert par le duvet; pas de soies au milieu. Ailes : nervure externo-médiaire très peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De la Suisse, communiqué par M. Brémi.

34. *Masicera socia*, Nob.

Scutello, apice testaceo; abdomine ovato, nigro maculato, linea dorsali nigra; palpis testaceis. Long. 0010 ♀. Tab. 15, fig.5.

Front à côtés un peu ardoisés; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen : une petite tache irrégulière, noire, changeante, de chaque côté du troisième segment, vue d'arrière en avant; pas de soies au milieu. Ailes claires, à base un peu brunâtre; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude, ensuite droite; deuxième transversale droite.

Des environs de Lille, sur les fleurs en ombelles, au mois d'août.

35. *Masicera cylindrica*, Nob.

Scutello rufo; abdomine subcylindrico, albo pubescente; palpis rufis; tibiis testaceis. Long. 0008 ♀. Tab. 15, fig. 6.

Front : bande à reflet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistôme; style renflé jusqu'aux deux tiers. Abdomen d'un gris blanchâtre uniforme; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs;

jambes d'un testacé obscur. Ailes: nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles des prairies.

36. *Masicera Bremii*, Nob.

Nigra, cinereo-pubescens; abdomine elliptico, fascia albida; palpis testaceis. Long. 0012 ♂. Tab. 15. fig. 7.

Palpes presque nus. Face bordée de petits cils jusqu'à la moitié. Front assez large ♂; côtés d'un gris ardoisé; soies descendant jusque vers le milieu de la face; quatre sous la base des antennes. Troisième article des antennes un peu convexe, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé dans la moitié de sa longueur. Abdomen d'un noir bleuâtre, à bande de duvet blanc au bord postérieur des segments; pas de soies au milieu des segments. Ailes claires: nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi l'a obtenu à Zurich, de chenilles de la *Vanessa Io*, aux mois de juin et juillet.

37. *Masicera flavidipennis*, Nob.

Abdomine ovato, conico, albo-tessellato; palpis testaceis; calyptris alisque flavidis. Long. 0008 ♀. Tab. 15, fig. 8.

Palpes d'un fauve foncé. Face à cils courts s'élevant jusqu'à la moitié de la longueur. Front à côtés ardoisés; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes. Thorax à duvet gris et lignes noires. Abdomen ovalo-conique, marqueté de duvet blanc; des soies au milieu des segments. Cuillerons jaunâtres. Ailes jau-

nâtres : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire droite au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite, située en-deçà des deux tiers de la discoïdale.

De Mons, communiquée par M. Démoulin.

A. A. Palpes noirs.

38. *Masicera atropivora.*

Scutello testaceo; *abdomine ovato, albido maculato*; *lateribus testaceis* ♂; *palpis nigris*. Long. 0009, 0011 ♂ ♀. Tab 15, fig. 9.

Sturmia atropivora, Rob.-D. 171.

Face d'un blanc argenté; côtés d'un blanc un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci fort inclinées: troisième article trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'aux deux tiers. Abdomen ♂, à taches testacées sur les côtés des deuxième et troisième segments, couvertes de duvet blanc; pas de soies au milieu. Jambes postérieures arquées, ciliées sans adjonction de soies. Ailes: nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale fort oblique, presque droite.

De France et d'Italie. M. Serville a obtenu plus de 80 individus d'une chrysalide du *Sphynx atropos*. J'en ai reçu deux de M. Deyrolle, provenant de l'Italie et qui étaient sortis du même *Sphynx* le 14 octobre.

39. *Masicera Robertii*, Nob.

Scutello testaceo; *abdomine ovato, fasciis albis, inter-*

ruptis, lateribus ventreque testaceis; *palpis nigris*. Longueur 0012 ♂. Tab. 15, fig. 10.

Face : quelques poils à la base. Front : côtés d'un blanc un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième, deux fois et demie aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen à reflet vert ; le testacé des côtés s'étendant sur les deuxième et troisième segments en dessus et en dessous ; pas de soies au milieu. Jambes postérieures ciliées, sans adjonction de fortes soies ; côté antérieur muni de trois soies. Ailes : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse.

Je l'ai reçue de M. Robert, de Chênée près de Liége.

Cette espèce ressemble à la *Tachina bella*, Meig. ; mais elle en diffère par les soies du front qui descendent moins bas et par la longueur du troisième article, relativement au deuxième.

40. *Masicera acutangulata*, Nob.

Nigra; *scutello apice testaceo*; *abdomine elliptico, cinereo tomentoso, incisuris nigris*; *palpis nigris*. Long. 0010 ♀. Tab. 15, fig. 11.

Face d'un blanc ardoisé. Front à côtés ardoisés ; soies au nombre de huit ; cinq grandes et trois petites ; ne descendant que jusqu'à l'extrémité du deuxième article des antennes ; une seule sous la base. Style des antennes à base peu renflée. Thorax d'un noir luisant, un peu bleuâtre. Abdomen du même noir, mais couvert de duvet gris ; pas de soies au milieu des segments. Ailes assez claires : nervure externo-médiaire à angle aigu, ensuite

droite; deuxième transversale droite, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Des environs de Coire, communiquée par M. Brémi.

41. *Masicera montana*, Nob.

Nigra; *scutello apice rufo*; *abdomine elliptico*, *fasciis cinereo-tomentosis*; *palpis nigris*. Long. 0008 ♀. Tab. 14, fig. 22.

Face d'un blanc ardoisé. Front à bande d'un brun rougeâtre; côtés jaunâtres; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes; trois sous le premier. Un peu de fauve à l'extrémité de l'écusson. Les bandes grises de l'abdomen presque de la largeur des segments; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes grisâtres : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse, fort oblique, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Suisse, sur les Ombellifères du Zurichberg, en juin. Communiquée par M. Brémi.

42. *Masicera declivicornis*, Nob.

Scutello apice subtestaceo; *abdomine ovato-oblongo*, *incisuris lineaque dorsali nigris*; *palpis nigris*. Long. 0006 ♀. Tab. 15, fig. 12.

Face un peu ciliée. Front à côtés d'un blanc grisâtre; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes : celles-ci inclinées. Style épaissi dans la moitié de sa longueur. Thorax à duvet gris; écusson paraissant un peu rougeâtre à son extrémité. Abdomen ovale, assez étroit, à duvet blanchâtre, à ligne dorsale et bord postérieur des segments, noirs; des soies au milieu des seg-

ments. Ailes assez claires, à base et bord extérieur jaunâtres : nervures un peu bordées de brunâtre peu distinct; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale peu sinueuse.

De Mons, communiquée par M. Démoulin.

43. *Masicera pachystyla*, Nob.

Nigri-nitida ; *abdomine elliptico*; *antennarum stylo usque ad apicem incrassato* ; *palpis nigris*. Long. 0009 ♀. Tab. 15, fig. 13.

Front à côtés gris ; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes ; style de celles-ci épaissi jusque près de l'extrémité. Abdomen presque cylindrique, velu, à soies au milieu des segments, un peu de duvet gris peu distinct, au bord antérieur des segments. Ailes grisâtres : première cellule postérieure aboutissant assez près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite; une petite pointe au bord extérieur.

De Suisse, communiquée par M. Brémi.

Cette espèce ressemble au *M. (Tachina) albocingulata*, Fall., Meig. Le style des antennes est également épaissi jusque près de l'extrémité, mais il est plus long.

44. *Masicera errans*.

Abdomine elliptico, *incisuris nigris* ; *calyptris flavidis*. Long. 0008 ♂. Tab. 15, fig. 14.

Tachina errans, Meig. 4.323.
Masicera errans, Meig. 7.241.

Face grise. Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au

quart de la face; deux sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième trois fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen assez étroit, à bordure étroite, noire au bord postérieur des segments; des soies au milieu. Cuillerons d'un jaune grisâtre. Ailes à base et bord extérieur brunâtres; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

M. Brémi l'a trouvée en Suisse.

45. *Masicera badensis*, Nob.

Nigri-nitida, albo-pubescens; abdomine elliptico, incisuris albidis; palpis nigris. Long. 0009 ♂ ♀. Tab. 15, fig. 15.

Front : bande à reflet gris; côtés ardoisés, à reflets noirs; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Thorax à léger duvet blanc. Abdomen à léger duvet blanc; vu d'arrière en avant, une bordure blanche au bord extérieur des segments; des soies au milieu. Ailes à base brunâtre : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

Je l'ai trouvée à Baden, au mois de juin, et je l'ai reçue de M. Noffmeister de Nordshausen.

46. *Masicera hannoniensis*, Nob.

Cinerea; abdomine elliptico-nigro, cinereo-tessellato; palpis nigris; calyptris flavidis. Long. 0009 ♀. Tab. 15, fig. 16.

Front à côtés grisâtres; soies descendant jusqu'à l'extrémité du deuxième article des antennes : celles ci inclinées, assez menues; troisième article trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen irrégulièrement marqueté; des soies au milieu des segments. Ailes à base jaunâtre: première cellule postérieure atteignant le bord à l'extrémité; nervure externo-médiaire arrondie au coude, ensuite droite; deuxième transversale droite, peu oblique, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De Mons, sur le feuillage des arbres dans un bois. M. Démoulin.

47. *Masicera pinctorum*, Nob.

Nigra; *abdomine elliptico*, *cinereo-fasciato*; *palpis nigris*. Long. 0009 ♂. Tab. 15, fig. 17.

Front à côtés blancs; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes : quatre en dessous de la base; deuxième article des antennes un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé à la base seulement. Abdomen d'un noir bleuâtre; les bandes grises larges; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes grisâtres: nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Suisse, en juin, dans les forêts de pins sur l'Uto. Communiquée par M. Brémi.

48. *Masicera nitens*, Nob.

Nigro-nitida albo, *subpubescens*; *abdomine elliptico*; *palpis nigris*, Long. 0009 ♂. Tab. 15, fig. 18.

Front à côtés gris, à reflets noirs; soies descendant

jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Thorax et abdomen à léger duvet gris. Ailes a nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

M. Brémi l'a trouvée en Suisse.

49. *Masicera bisignata.*

Abdomine elliptico; segmento secundo maculis duabus nigris; palpis nigris. Long. 0009 ♂ ♀. Tab. 15, fig. 19.

Tachina floralis, Fall., Musc. 36.75.
Tachina bisignata, Meig. 4.322. 7.190.
Tachina bisignata, Macq. 2.147.
Tachina bisignata, Zett. Dipt. Scand. 3.1047.

Front à côtés blanchâtres; soies descendant jusqu'au tiers de la face : deux sous la base des antennes; celles-ci assez menues; troisième article trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen d'un gris jaunâtre, à ligne dorsale noire; deuxième segment à deux taches noires, triangulaires; des soies au milieu des deuxième et troisième. Pieds noirs. Cuillerons un peu brunâtres. Ailes grises : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Meigen, dans son 7e volume, a placé cette espèce dans le genre *Tachina*; mais elle appartient aux Masicères par les dimensions des articles antennaires.

Au mois de mai, dans les prairies.

50. *Masicera quadrimaculata*, Nob.

Abdomine elliptico; segmentis secundo tertioque maculis duabus nigris. Long. 0005 ♂. Tab. 15, fig. 19.

Voisin du *M. bisignata* dont il ne diffère que par la petitesse, et les deux taches noires changeantes du troisième segment de l'abdomen : c'en est peut-être une simple variété.

Je l'ai trouvé à Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs des prairies.

Je l'ai reçu aussi de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

51. *Masicera innoxia*.

Atro-nitida; abdomine conico, incisuris albis; palpis fronteque nigris. Long. 0008 ♀. Tab. 15, fig. 16.

Tachina innoxia, Meig. 4.405.
Masicera innoxia, Meig. 7.240.

Face d'un blanc argenté; front à côtés d'un noir luisant; soies descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé un peu au delà du milieu. Thorax : un peu de reflet blanc aux épaules. Abdomen à incisions blanches, un peu interrompues au milieu. Tarses antérieurs non élargis. Ailes à première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite, un peu arrondie au coude; deuxième transversale droite, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

D'Allemagne, collection de Meigen.

52. *Masicera consobrina*, Nob.

Abdomine elliptico; incisuris albis; palpis nigris. Longueur 0008 ♂. Tab. 15, fig. 16.

Front à côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen à bordure blanche au bord antérieur des segments; pas de soies au milieu. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; 2e transversale droite.

Trouvée par M. Démoulin aux environs de Mons.

53. *Masicera palustris*, Nob.

Abdomine elliptico, fasciis nigris; palpis nigris. Longueur 0008 ♀. Tab. 15, fig. 20.

Front assez étroit; côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen à duvet gris jusqu'aux deux tiers des segments; des soies au milieu. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite, située un peu en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée dans une prairie marécageuse à Lestrem, au mois d'août.

54. *Masicera ænescens*, Nob.

Viridi nigra nitida, albo pubescens; abdomine ovato, albo fasciato; palpis nigris. Long. 0007 ♀. Tab. 15, fig. 21.

Trompe à lèvres terminales allongées. Front large; côtés d'un blanc ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Deuxième article des antennes un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen déprimé; des bandes de duvet blanc, irrégulières, occupant la moitié antérieure des segments; des soies au mi-

lieu. Jambes postérieures à cils et à soies. Cuillerons bordés de jaunâtre. Ailes claires, un peu courtes et arrondies : nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De Nordshausen, près Hesse-Cassel; communiqué M. Hoffmeister.

55. *Masicéra flavescens*, Nob.

Nigra flavido pubescens; *abdomine ovato albo cingulato*; *palpis nigris*. Long. 0007 ♀. Tab. 15, fig. 22.

Front à côtés jaunâtres; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; troisième article prismatique six fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au milieu. Abdomen d'un noir luisant, un peu verdâtre; chaque segment à bande de duvet d'un blanc jaunâtre au bord antérieur et ligne dorsale noire; des soies au milieu. Jambes postérieures munies de cils et de soies. Ailes claires; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite, insérée au milieu entre la première et le coude.

De Nordshausen : envoyée par M. Hoffmeister.

56. *Masicera albocincta*, Nob.

Nigra, *albo pubescens*; *abdomine ovato*, *nitido incisuris albis*; *palpis nigris*. Long. 0007. ♀. Tab. 15, fig. 21.

Front à côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au milieu. Abdomen d'un noir brillant, à légers reflets verts; les incisions blanches interrompues au milieu; des soies au milieu des segments. Ailes à base un peu brunâtre : nervure externo-médiaire

presque droite au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

Trouvée par M. Brémi, près de Zurich.

57. *Masicera dumetorum*, Nob.

Cinereo; *abdomine ovato*, *unicolore*; *palpis nigris*. Long. 0006 ♀. Tab. 14, fig. 18.

Face d'un gris clair. Front à côtés cendrés; soies descendant jusqu'au tiers de la face : trois sous la base des antennes; deuxième article de celles-ci un peu allongé; troisième trois fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Thorax à lignes peu distinctes. Abdomen d'un cendré uniforme; des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse, située un peu en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Lestrem, au mois de septembre, sur les fleurs en ombelles.

58. *Masicera latipennis*, Nob.

Thorax cinereo; *abdomine ovato*, *nigro*, *incisuris albis*; *palpis nigris*; *alis latis*. Long. 0006 ♀. Tab. 15, fig. 20.

Face grise. Front à côté gris; soies descendant jusqu'au quart de la face : trois sous la base des antennes. Style des antennes renflé jusqu'au tiers. Abdomen à bande étroite de duvet blanc au bord extérieur des segments; pas de soies au milieu. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes assez larges : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

M. L. Dufour l'a trouvée à St Sever, et je l'ai reçue de M. Hoffmeister, de Nordshausen.

59. *Masicera parvula*, Nob.

Abdomine ovato oblongo, albido, fasciis latis lineaque dorsali nigris. Long. 0006 ♀. Tab. 15, fig. 23.

Face à cils, au nombre de quatre, s'étendant jusqu'au milieu de la hauteur. Front à côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes : celles-ci atteignant l'épistome; troisième article six fois aussi long que le deuxième; style épais jusqu'à la moitié de la longueur. Thorax à duvet d'un gris blanchâtre. Abdomen étroitement ovale, à ligne dorsale noire; moitié antérieure des segments à duvet blanchâtre; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse, située un peu au-delà du milieu entre la 1re et le coude.

De Mons, communiquée par M. Démoulin.

60. *Masicera cinerea*.

Abdomine ovato, incisuris nigris; palpis nigris. Longueur 0005. Tab. 15, fig. 11.

Lydella cinerea, Macq. S. à B. 2.138.

Face cendrée. Front à côtés cendrés; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes. Style de celles-ci renflé jusqu'au tiers. Abdomen : deux petites soies au milieu du deuxième segment. Cuillerons et ailes grisâtres; première cellule aboutissant près de l'extrémité et paraissant fermée; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième trans-

versale presque droite, située en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles des prés.

61. *Masicera parva*, Nob.

Abdomine elliptico nigro maculato; linea dorsali nigra; palpis nigris; calyptris flavidis. Long. 0007 ♂. Tab. 15, fig 24.

Face grise. Front à côtés gris; soies descendant jusqu'au quart de la face : deux sous la base des antennes. Style de celles-ci renflé jusqu'au tiers. Abdomen à ligne dorsale et deux taches noires sur chaque segment; des soies au milieu. Ailes à base et bord extérieur, un peu brunâtres : nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

Trouvée aux environs de Mons, par M. Démoulin, qui rapporte à la même espèce une femelle différant de cette description par le gris jaunâtre du corps.

De Mons, envoyé par M. Démoulin.

Explication des figures.

Planche 12.

Fig. 1. *Phorocera elongata* ♀. a *Caput*. b *Antenna*.
2. — *leucomelas*. *Ala*.
3. — *aestuans*. *Ala*.
4. — *tæniata*. *Ala*.
5. — *pavida*. *Ala*.
6. — *præcox*. *Ala*.
7. — *assimilis*, *angusta*, *tessellata*, *minuta*, *cæsifrons*. *Ala*.

Fig. 8. *Phorocera unicolor. Ala.*
9. — *cinerea. Ala.*
10. — *frontosa, pullata. Caput.* a *Ala.*
11. — *pumicata. Caput.* a *Antenna.* b *Ala.*
12. — *varipalpis. Caput.* a *Antenna.* b *Ala.*
13. — *gramma. Caput.* a *Antenna.* b *Ala.*
14. *Frontina tibialis.* a *Caput.* b *Frons.*
15. — *læta. Ala.*
16. — *austera. Ala. Caput.*

Planche 13.

Fig. 1. *Metopia fastuosa. Ala.*
2. — *leucocephala, argyrocephala.* a *Caput.*
3. — *campestris. Ala.*
4. — *biseriata. Ala.*
5. — *sinuata. Ala.*
6. — *convexinevris. Ala.*
7. — *argentata. Ala.* a *Caput.* b *Antenna.*
8. — *rubricornis. Ala.*
9. *Degeeria incisuralis.* a *Caput.*
10. — *muscaria. Ala.*
11. — *strigata. Ala.*
12 — *collaris. Ala.*
13. — *ornata. Ala.* a *Caput.*
14. — *tragica, parallela, separata.* a *Caput.* b *Antenna.*
15. — *selecta, flavisquama, fascinans. Ala.* a *Caput.*
16. — *fasciata. Ala.* a *Caput.*

Planche 14.

Fig. 1. *Masicera rutila, scutellata, myodea. Ala.*
2. — *micans. Ala.*
3. — *florum. Ala.*
4. — *brevis.* b *Ala.*
5. — *lutescens. aprica. Ala.*
6. — *fatua, interrupta.* b *Ala.*
7. — *analis.* a *Caput.*
8. — *maculifacies. Ala.* a *Caput.*
9. — *montium, virescens. Ala.*
10. — *unicolor. Ala.*
11. — *nitida. Ala.*
12. — *multisetosa, buccata.*
13. — *flavifrons. Ala.*
14. — *fuscipennis. Caput.* a *Antenna.* b *Ala.*
15. — *media. Ala.*
16. — *tessellata. Ala.*
17. — *angusta. Caput. Ala.*
18. — *minuta, dumetorum. Ala.*
19. — *silvatica* ♂. b *Ala.*
20. — *silvatica* ♀. *Ala.*
21. — *major. Ala.*
22. — *festinans, montana. Ala.* a *Caput.*

Planche 15.

1. *Masicera ruficornis, rufiscutellata. Ala.*
2. — *cespitum.* a *Caput.* b *Ala.*
3. — *pulverulenta. Ala.*
4. — *distincta. Ala.*
5. — *socia.* a *Caput.* b *Ala.*
6. — *cylindrica. Ala.*
7. — *Bremii. Ala.*

Fig. 8. *Masicera flavidipennis. Ala.*
9. — *atropivora. Ala.*
10. — *Robertii. Ala.* a *Caput.*
11. — *acutangulata, cinerea. Ala.*
12. — *declivicornis. Ala.*
13. — *pachystilum. Ala.*
14. — *erruns. Ala.* a *Caput.*
15. — *badensis. Ala.* a *Caput.*
16. — *hannoniensis, consobrina, innoxia. Ala.*
17. — *pinetorum. Ala.*
18. — *nitens. Ala.* a *Caput.*
19. — *bisignata, 4-maculata. Ala.* a *Caput.*
20. — *palustris, latipennis. Ala.* a *Caput.*
21. — *ænescens, albo-cincta. Ala.* a *Caput.*
22. — *flavescens. Ala.* a *Caput.*
23. — *parvula. Ala.*
24. — *parva. Ala.*

NOTE

SUR LA CHRYSALIDE DU *SCENOPINUS FENESTRALIS* ET SUR LE POSTE DE CE DIPTÈRE DANS LA CLASSIFICATION.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 11 Septembre 1850.)

Il existe dans l'Entomologie comme dans la Botanique des genres *incertæ sedis*: le genre *Scenopinus* est un Diptère dans cette catégorie. En parlant de son anatomie (Mém. Acad. d. Sc., tom. XI, 1850), j'ai dit « qu'il semblait avoir été mis au monde pour le tourment et le désespoir des classificateurs. » L'étude de son système nerveux, la considération de ses cellules alaires, l'absence de soie aux antennes et le nombre des segments abdominaux font penser qu'il ne doit point siéger dans l'immense nation des Muscides, où Latreille, dans son immortel *Genera*, l'avait placé. Plus tard, ce législateur de la science, relégua le *Scenopinus* à la fin de sa famille indigeste des Tanystomes, à la suite des Dolichopodes. Meigen crut trancher la difficulté, en fondant avec ce seul genre la famille des Scénopiniens, égarée entre les Dolichopodes et les Conopsaires. Notre Meigen de Lille, ne se dissimulant pas son embarras, établit le rebelle Diptère en tête de la famille hétérogène des Athéricères.

Dans mon anatomie précitée, j'avais émis l'idée que le genre *Scenopinus* devait occuper un poste plus élevé dans

l'échelle diptérologique, et je lui avais assigné ce poste dans la famille des Thérévides. La découverte que je viens de faire de sa chrysalide étaie puissamment cette manière de voir, et je m'empresse de reconnaître que le vénérable de Géer avait compris le *Scenopinus*, dans ses Némotèles qui renferment les *Thereva*. Enfin mes observations et mes réflexions m'amènent à déclarer que, à l'exemple de Meigen, il faut conserver la petite famille des Scénopiniens et la placer immédiatement après celle des Thérévides.

Les archives de la science gardent le silence le plus absolu sur les métamorphoses du *Scenopinus*, sorte de mouche domestique que l'on voit, en été, se promener gravement sur les vitres de nos appartements. En juin 1850, je trouvai sur le bureau de mon laboratoire une petite chrysalide en bon état que je ne balançai pas à regarder comme celle d'un Diptère. Après l'avoir tournée et retournée dans tous les sens, je reconnus dans sa configuration et sa structure des traits qui me jetèrent dans la plus grande incertitude sur le groupe naturel auquel on pouvait la rapporter. Je la plaçai, isolée, dans une boîte avec son étiquette. Peu de jours après, à ma vive surprise, j'en vis éclore un *Scenopinus fenestralis :* ce fut là une bonne, une excellente fortune. Quoique ce fait ne soit qu'un épisode de l'histoire des métamorphoses de cet insecte problématique, je ne saurais résister à l'impatience de le faire connaître, en attendant que moi ou d'autres trouvent l'occasion de le compléter.

Voici le signalement de la chrysalide :

*Nympha nuda, obvoluta, elongato-cylindroidea, rufescens, pilosa; capitis facie bispinosa; abdominis apice biseto*so. Long. 3 lignes.

Habit. *in domorum quisquiliis.*

Remarquez-le bien, ce n'est point ici une *pupa* comme dans les Muscides, c'est-à-dire une coque formée par le retrait, l'induration de la peau, même de la larve, c'est une véritable *chrysalide*. Ce dernier trait éloigne le *Scenopinus* des Athéricères de Latreille, pour le rapprocher des Thérévides, des Tabaniens, des Asiles, ainsi que des grandes Tripulaires.

La tête de notre chrysalide est ronde et grosse. Au haut de la face, on voit obliquement couchées deux épines cornoïdes, mais simples, qui ne la débordent point. Ce trait cadre admirablement avec celui que j'observe dans la chrysalide de la *Thereva nobilitata* dont je dois la communication à mon ami M. Edonard Perris. Ces épines sont bien plus prononcées, plus détachées, plus exsertes dans la *Thereva*, où elles peuvent s'appeler, à juste titre, des cornes. La région de la bouche a quelques marquelures symétriques, qui sont les opercules des organes buccaux. Le dessous du thorax présente les linéaments des deux premières paires de pattes : la troisième est invisible; mais une loupe scrupuleuse découvre à la ligne médiane, entre les étuis alaires rabattus, les bouts des trois paires. Cette même invisibilité de la troisième paire de pattes s'observe aussi dans la Thérève, et cette conformité a bien sa valeur de classification.

L'abdomen a huit à neuf segments bien distincts garnis en dessus et en dessous d'une série transversale de soies et d'autres plus longues sur les côtés. Le dernier de ces segments se termine par deux soies plus longues, plus fortes, simples, divergentes et implantées sur une sorte de bulbe. Je compte aussi dans la Thérève neuf segments abdominaux, et une loupe bien servie constate, au bout du dernier, deux soies infiniment plus courtes que dans le *Scenopinus*, et en quelque sorte rudimentaires. Ces

segments ont un petit tubercule latéral qui ne s'observe pas dans le *Scenopinus*.

La chrysalide de celui-ci a un tiers de plus de longueur que l'insecte ailé. L'éclosion se fait par un éraillement médian de la tête et du thorax.

Explication de la figure N° IV, de la Pl. 16.

Chrysalide du *Scenopinus fenestralis* considérablement grossie, vue par la région inférieure ou ventrale et à côte mesure de sa longueur naturelle. — Cette figure est dessinée par M. L. Dufour.

NOTICE

SUR LE GROUPE DES EURYMÉLIDES.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 28 Août 1850.)

Le but que je me propose ici est de réunir des descriptions éparses, de décrire des espèces nouvelles, et surtout d'assigner une place aux insectes composant le groupe des Eurymélides.

Ce groupe, comme le forment MM. Audinet-Serville et Amyot, se trouve composé du genre *Eurymela* et du genre *Æthalion*, et est placé, par eux, en tête des Cercopides, dans la tribu des Planidorses et la race des Lévipèdes, à cause du petit nombre d'épines garnissant les tibias postérieurs. Mais je pense que ces Messieurs se sont arrêtés à un caractère de bien peu d'importance, pour en négliger d'autres très essentiels et qui rendent cette classification inadmissible. En effet, pour qu'une collection soit bien classée, il faut que les individus, les genres, races, tribus, familles, etc., se rapprochent entr'eux, par des caractères qui peuvent leur être communs, et pour cela que l'on commence par un bout de l'échelle ou par l'autre.

Je me demande donc comment les genres *Eurymela*,

Æthalion et *Ulopa* se trouvent dans la méthode de MM. Audinet-Serville et Amyot (méthode que j'ai suivie pour ma collection), se trouvent placés, dis-je, avant les Cercopides et dans la même race, et j'ajoute à dessein le genre *Ulopa* qui doit, selon moi, être aussi rangé ailleurs ; car, par les caractères que je vais indiquer, il se trouve dans le même cas que les Homoptères qui m'occupent ici.

En étudiant le tableau synoptique de ces auteurs, je trouve au N° 901 le caractère de la tribu, et au N° 902 celui de la race énoncé ainsi :

Jambes postérieures ayant seulement au plus une, deux ou trois épines rangées sur la même ligne. Voici d'abord un caractère que je veux combattre et que je ne puis admettre. En poursuivant, je vois le caractère du groupe au N° 905 : et c'est ici que je désire attirer l'attention des entomologistes : *Tête coupée droite et ne formant qu'un rebord étroit au-delà des yeux.* Je pense qu'on a voulu dire au-delà du prothorax, ou du moins entre les yeux : car les yeux font partie et sont compris dans ce rebord ; au-delà des yeux, je ne vois rien : et pour cela on peut examiner une espèce du genre *Eurymela*. Comme il est important pour moi de bien poser la question, je discute ce point, qui pourrait paraître une chicane de mot ; mais il n'en est pas ainsi : ce que je dis ici étant admis, je retrouve le même caractère au N° 970. *Tête arquée en avant, ne formant qu'un rebord au-delà du* PROTHORAX. Il est vrai qu'il est dit ici *arquée*, et plus haut *coupée droite*. Mais il y a du plus ou du moins dans ceci : je trouve, dans quelques espèces de l'une et de l'autre de cette division, les mêmes caractères, quant à cela.

Quel motif a pu faire placer ainsi des insectes présentant le même caractère aussi loin les uns des autres ? C'est ce que nous allons examiner :

Nous venons de voir que la forme de la tête ne doit compter pour rien dans cette classification : c'est donc plus haut ou dans le caractère de la race qu'il faut le chercher, N° 902. Jambes postérieures ayant seulement *au plus*, une, deux ou trois épines rangées sur la même ligne, quelle est la valeur de ce caractère, *au plus*. Ainsi, s'il n'y en a pas, il faut passer outre, et s'il y en a quatre, il faut créer une division nouvelle. C'est bien peu de chose, cependant, qu'une épine de plus et créer une race pour cela! En poussant les choses aussi loin, on serait bientôt obligé de créer une race ou un genre pour chaque espèce, ou forcé d'admettre la méthode mononymique qui présenterait bien un grand avantage : c'est celui de ne plus avoir besoin des descriptions génériques et une grande facilité apportée à l'étude de l'Entomologie. Quant à moi je dirai de suite que je n'admets pas cette méthode, à cause de la grande confusion qu'elle apporterait dans l'Entomologie. Peut-être pourrait-on la discuter un moment, s'il n'en existait pas d'autres. Mais avec les nombreux travaux des savants auteurs que nous possédons aujourd'hui, je pense que le choix ne doit pas être long. Ce n'est pas à dire qu'il faille rejeter le livre de l'auteur de la méthode mononymique, il n'y a pas de travail sans utilité : il faut donc en prendre ce qu'il y a de bon pour en faire usage. Mais revenons à notre sujet. Je disais donc que le caractère tiré d'une épine était mauvais. Et comment se fait-il que le genre *Æthalion* et *Ulopa* soient dans cette race? Car il n'y a pas d'épines, suivant eux : c'est ce qui est dit au N° 907 et 910.

M. Amyot est forcé lui-même d'abandonner son caractère de race et de prendre l'exception pour en faire un caractère distinct; mais ce caractère des épines est tout à fait mauvais, pour des divisions de races et même de

genres : tout au plus, peut-on s'en servir comme caractère d'espèces. Ici ces épines existent toujours, mais sont plus ou moins visibles ; et je dirai que j'en vois des grandes et des petites ; et de ce qu'elles sont petites, il ne faut pas dire qu'elles manquent.

Au N° 929 je lis : *jambes postérieures ayant une double rangée d'épines ;* et en considérant attentivement, on voit que les jambes sont prismatiques : c'est ce que dit M. Amyot lui-même dans la définition des genres, comment n'a-t-il pas été amené à se servir de ce caractère, pour classer les Eurymélides qui le présentent ayant, pour une grande partie, la double rangée d'épines, visible même à l'œil nu. Le motif que nous cherchons, et qui repose sur une épine, est donc mal choisi. Et comment ces Messieurs ont-ils pu placer dans une race des insectes qui s'en éloignent? Par la tête coupée plus ou moins droite en avant, ayant une face plus ou moins verticale, par les ocelles placés en avant; tandis que, pour les Cercopides et les Aphrophorides, qui composent presque toute la race, la tête est prolongée en avant, très arquée, et les ocelles placés en dessus, par l'inervation des élytres et des ailes, et par dessus tous les autres caractères, la structure des jambes postérieures. Dans les Cercopides et les Aphrophorides, toutes les jambes sont arrondies; tandis que, comme nous l'avons fait voir plus haut, les Eurymélides ont les jambes prismatiques. Ce seul caractère invariable, et par suite le meilleur, aurait dû servir à MM. Serville et Amyot, pour la division des deux races, et ils auraient pu dire :

Au N° 902, *jambes postérieures arrondies.*

Au N° 729, *jambes postérieures prismatiques.*

Par cette division, les Eurymélides se trouvaient forcément amenés dans les Jassites, entre les *Bythoscopus* et

les *Typhlocyba*, place que leur assigne M. Burmeister, dans son Manuel d'entomologie, et dans son *Genera*, et que Latreille lui-même, sans connaître l'insecte, avait indiqué, dans son ouvrage sur les Crustacés et les Insectes, etc., page 221, où il dit : « La description de l'*Eurymela* « *fenestrata* convient parfaitement à une espèce figurée « par Donovan (1), dans son ouvrage sur les Insectes de la « Nouvelle-Hollande, et dès lors les rédacteurs de l'arti- « cle (MM. Le Pelletier et Audinet-Serville) auraient été « induits en erreur sur la patrie de cet insecte, puisqu'ils « le disent du Brésil. Dans le cas que cette synonymie « fût exacte, le caractère de ce nouveau genre, absence « d'ocelles, serait faux, car ils existent, quoique d'abord « difficiles à reconnaître, à la partie supérieure du front, « *cette espèce* rentrerait, dès lors, dans le genre *Jassus*. » Ainsi le caractère des ocelles, reconnu depuis longtemps, a servi ici à Latreille, et aurait pu servir également à ces Messieurs.

Le caractère des jambes prismatiques qui m'a porté à exclure le genre *Eurymela* de la race des Lévipèdes m'en fait exclure aussi le genre *Æthalion*, comprenant les *Schyzia*, de M. de Castelnau, et le genre *Ulopa*, que je placerai aussi dans le groupe des Jassites, entre le genre *Eupelix* et les *Paropia*.

Mon intention est de décrire le groupe des Euryméli-des tel que le forme MM. Audinet-Serville et Amyot, en divisant mon travail en deux parties : la première comprendra le genre *Eurymela*, et la seconde celui des *Æthalion*. Aujourd'hui, je donnerai la description des espèces

(1) L'espèce figurée par Donovan, est bien un *Eurymela*, mais qu'il ne faut pas confondre avec la *fenestrata*; c'est l'*Eur. maura*, Fabr.

comprenant le genre *Eurymela*, me proposant dans une autre séance de vous présenter la seconde partie.

Genre Eurymela.

Quoique ce genre soit bien connu et qu'il en existe plusieurs descriptions très bonnes, entr'autres celle de M. Burmeister, dans son *Genera*, je me vois forcé de la refaire, à cause de plusieurs caractères que je trouve dans quelques espèces que j'introduis dans ce groupe, n'osant pas créer un genre à part pour ces espèces, et, en outre, je me vois forcé de faire plusieurs subdivisions.

La première se composera des espèces pouvant cadrer dans la description du genre déjà connu, et la seconde reposera sur divers caractères que je vais énoncer. La tête, dont le rebord antérieur est un peu plus arqué en avant, ne forme, dans cette subdivision, qu'un plan courbe (p. XVII, N° II, fig. 3), depuis la base jusqu'au rostre, tandis que, dans la première division, la tête forme deux plans (fig. 4) : d'abord, un vertical, puis un autre se repliant en dessous et se terminant au rostre.

Les élytres présentent la suture droite (f. 5) dans la première, et au contraire une membrane en recouvrement sur l'autre (f. 6) dans la seconde. L'inervation des ailes est également différente (f. 5 et 6). Le principal caractère de la seconde division repose sur le nombre des épines, et principalement sur la double rangée qui est très visible, tandis que, dans la première division, on observe au plus deux grandes épines : les autres sont très petites et visibles seulement à l'aide d'une bonne loupe. Un autre caractère se rencontre constamment dans la seconde : je veux parler de la forme du dernier segment de l'abdomen, dans la ♀ ; il s'étend d'un bord à l'autre, dans la seconde divi-

sion ; est fendue par le milieu, et les deux bords en recouvrement l'un sur l'autre (f. 8 *b*), tandis que, pour la première division, il n'y a que deux espèces offrant ce caractère : la *bicolor*, Burm. et la *rubrovittata*, Am. et Serv. Toutes les autres espèces présentent deux lamelles (fig. 7 *b*) plus ou moins en recouvrement l'une sur l'autre et s'étendant sur les deux lobes valvulaires (fig. 7 *a*) : ce qui est propre à la première division.

L'ensemble des caractères de la seconde division la rapproche beaucoup des *Bythoscopus* avec lesquels il est impossible de les joindre, et qui ont été cause de l'attention que j'ai apportée aux *Eurymela*, auxquels il m'eût été impossible de rapporter ces espèces, si j'avais dû les laisser dans la race des Lévipèdes.

Ainsi je diviserai comme il suit le genre *Eurymela*, dont toutes les espèces sont de la Nouvelle-Hollande :

A. Elytres à suture droite (fig. 5) { *a*. Dernier segment de l'abdomen s'étendant d'un bord à l'aut. f. 7.
Jambes postérieures avec deux épines au plus. { *b*. Dernier seg. consistant en deux lamelles. f. 8.

B. Elytres à suture en recouvrement l'une sur l'autre f. 6.

Jambes postérieures avec double rangée d'épines.

Division A. *a*.

1. *Eurymela bicolor*. Pl. XVII, N° II, f. 9. Burm., Genera.

Une des plus belles espèces de ce genre, d'un noir bleuâtre avec les joues, la base des élytres, le corps, la base des cuisses, le premier article des tarses postérieurs

d'un rouge carmin ; l'anus entièrement noir. M. Burmeister signale plusieurs variétés de cette espèce.

Var. *a*. Présente une tache sur le vertex; la suture supérieure frontale et tous les bords du prothorax rouge.

Var. *b*. A le vertex sans taches ; les bords du prothorax largement rouges, ainsi que le bord externe de la base des élytres; le bord postérieur du dernier segment de l'abdomen, ♀, sinueux; jambes postérieures présentant deux épines.

Observ. Cette espèce, ainsi que la suivante, présente, en outre, des caractères qui les distinguent : un aspect particulier dans la forme de la tête et qui est dû aux deux plans de la face frontale, qui sont séparés à angles droits, et à ce que la tête, au lieu d'être convexe, est concave.

Long. 0,014-15 ♀. Nouv-Holl.

2. *Eurymela rubrovittata*, Am. et Serv. Suites à Buffon, pag. 555, pl. 10, fig. 4.

D'un noir cuivré, avec le bord supérieur de la tête, deux bandes sous les ocelles, les joues, le premier article du rostre, le bord postérieur du thorax, deux bandes transverses sur les élytres, l'abdomen, excepté les organes sexuels qui sont noirs, les trochanters et la face supérieure des cuisses, d'un rouge carmin foncé, ainsi que le premier article des tarses postérieurs; bord postérieur du dernier segment de l'abdomen ♀ presque droit ; jambes postérieures présentant deux épines.

Long. 0,014-13.

J'ai même vu des exemplaires n'ayant que 0,010 ♂ ♀. Nouv.-Holl.

Division A. *b*. Dernier segment de l'abdomen consistant en deux lamelles. f. 7. *b*.

3. *Eurymela fenestrata*. Le Pelletier et Serville. Encyc., pag. 604. Burmeister, Entom. II. 1. 108, id. Genera, tab. f. 1. Blanchard, Hist. nat., Int. III, 199. Hem. pl. 15, f. 5. Amyot et Serville. Suites à Buffon, pag. 555.

D'un noir cuivré bleuâtre, avec les joues, deux taches sous les ocelles, le bord supérieur de la tête, le pourtour du prothorax, les bords de l'écusson, la base et le bord externe des élytres, le dessous du corps, excepté le sommet de l'anus, les cuisses, excepté vers l'articulation tibiale et le premier article des tarses postérieurs, d'un jaune rougeâtre. On observe, en outre, sur le disque de l'élytre deux taches d'un jaune blanchâtre, dont l'une supérieure, plus ou moins étendue, ne dépasse jamais le disque radiale, près la suture clavienne; l'autre, inférieure, est placée près du bord externe, au niveau de l'extrémité de la suture clavienne.

Dernier segment de l'abdomen, que je nommerai appendice vulvaire; d'un jaune brunâtre en recouvrement à l'extrémité, ce qui, avec l'absence d'épine de chaque côté, distinguera cette espèce de la suivante.

Long. 0,011-12 ♂ ♀. Nouv.-Holl.

4. *Eurymela discoidalis*, mihi.

Semblable à la précédente dont elle diffère par l'absence des taches sur les élytres, par le prothorax rouge, avec un disque noir qui présente lui-même une tache rouge dans son milieu; base des élytres largement rouge, ainsi que les bords. Quelques espèces présentent le commencement de la tache supérieure des élytres; mais l'on distingue

facilement cette espèce par les appendices vulvaires qui sont plus larges, non en recouvrement et d'un brun noirâtre, mais surtout par la présence d'une épine de chaque côté de ces valvules.

Long. 0,010, 11. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

5. *Eurymela ruficollis*, Burm. Genera.

Semblable à la précédente, mais moins ramassée; entièrement d'un jaune rougeâtre, excepté deux taches sur le vertex, deux taches sur le prothorax, trois sur l'écusson; les élytres d'un brun cuivré, avec deux taches comme dans la *fenestrata*, avec la tache humérale largement rouge : le reste comme dans cette espèce. Les cuisses sont rouges dans une plus grande étendue.

Long. 0.011 à 12. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

Ces trois espèces, qu'on pourrait confondre ensemble, me semblent devoir former trois espèces distinctes et non des variétés.

6. *Eurymela distincta*, mihi.

Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec la *fenestrata*, à laquelle elle ressemble, en diffère par la taille, beaucoup plus grande, par la couleur uniforme, sans aucun bord rougeâtre, par l'absence de la tache basilaire des élytres, et surtout par la présence d'une troisième tache, près de la supérieure, et celle-ci sur le disque cubital, et séparée de l'autre par la suture clavienne qui est entièrement noire, par les côtés de la poitrine brunâtre; par l'appendice vulvaire plus grand et d'un noir uniforme.

Long. 0.013-014. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

7. *Eurymela vicina*, mihi.

Très voisine de la précédente, dont elle diffère par les deux taches supérieures réunies, formant une bande, par

la couleur d'un rouge-brique très foncé; par les plaques anales, ♂, et vulvaires ♀, entièrement noirâtres; par la présence de l'épine de chaque côté de l'appendice vulvaire : épine qui ne se distingue que très difficilement dans l'épine précédente.

Long. 0,013, 14. ♂♀. Nouv.-Holl.

8. *Eurymela erythrocnemis*, Burm. Genera Amyot et Serv. Suites à Buff., pl. 10, fig. 5.

D'un noir foncé, avec la poitrine, le milieu excepté, qui est jaune, l'abdomen, la base des fémurs antérieurs et intermédiaires et les jambes postérieures, d'un jaune rougeâtre.

La tête est entièrement noire, avec une tache blanchâtre sur les joues; prothorax noir, avec le bord postérieur blanchâtre; élytres, avec tous les bords, d'un jaune rougeâtre, et deux fascies transverses blanchâtres en forme de croissant et opposées : l'une antérieure dont la concavité est supérieure et l'autre postérieure à concavité inférieure.

Long. 0,007, 008. ♂. Nouv.-Holl.

9. *Eurymela marmorata*. Germ. Burm. Genera.

M. Burmeister place, après la précédente, cette espèce, que je ne connais pas en nature et dont il donne la description suivante :

D'un testacé pâle, taché de brun; élytres avec deux fascies noires convergentes; femurs sanguins; tibias et tarses noirs. Le premier article des tarses postérieurs blanc

Long. 0,010, 011. Nouv.-Holl.

10. *Eurymela maura*, Fab. S. R. 51. 27. Ent. syst. 4. 40. 57. Don. ovan. Ins. Nouv.-Holl.

Cette espèce, une des plus petites de cette division, a

un aspect ramassé et est singulière par la forme de la tête, qui est très convexe et comme aplatie, d'un noir violet; sans tache; avec le bord postérieur du prothorax et tous ceux des élytres rouges, ainsi que la base de tous les femurs et le milieu de la poitrine; abdomen presque noir: Fabricius dit *sanguineus* : je ne vois que les bords ainsi. Les élytres, dans cette espèce, sont peu convexes et presque lisses : à peine peut-on distinguer les nervures.

Long. 0,005. ♂. Nouv.-Holl.

Division B. Tête ne formant qu'une surface convexe.
f. 2 et 3.

Elytres en recouvrement l'une sur l'autre, f. 6 et 10, à nervures régulières.

Appendice vulvaire, ou dernier segment abdom. s'étendant d'un bord à l'autre, fendue dans son milieu. f. 8 *b*.

Tibias postérieurs avec une double rangée d'épines.

Comme type de cette subdiv., la *bicincta* d'Erichson.

11. *Eurymela pulchra*, mihi, fig. 10.

Cette espèce, la plus grande de cette division, présente les mêmes couleurs que les précédentes.

Tête d'un brun noirâtre, avec le front jaune, présentant une bande noire dans son milieu et qui se continue en jaune rougeâtre, sur la partie supérieure de la tête; rostre noir, ainsi que le chaperon qui est jaune de chaque côté. Prothorax présentant deux taches sur son disque, et son bord postérieur jaune. Ecusson avec les bords jaunes. Elytres de même couleur que les précédentes et présentant deux bandes transverses, l'une au tiers supérieur et l'autre inférieure, d'un jaune qui varie dans les individus, du jaune rougeâtre au jaune blanchâ-

tre ; la bande supérieure est séparée en deux par la suture clavienne, le long de laquelle s'étend la tache de la partie cubitale.

Ailes, comme dans toutes les espèces de ce genre, plus ou moins enfumées et irisées.

Abdomen jaune, présentant une large bande dorsale noire, ainsi que le dernier segment et l'appareil génital. Pattes, avec les cuisses jaunes, ainsi que le premier article des tarses postérieurs. Les tibias et les genoux noirs.

Long. 0,011 ; du corps 0,009 ; enverg., 0,022-023. Nouv.-Holl.

Les taches de cette espèce varient de nuances. Ainsi, dans des individus, le bord postérieur du prothorax et les bandes des élytres sont d'un jaune presque blanchâtre, tandis que les taches de la tête et du disque du prothorax sont d'un jaune rougeâtre.

De ma collection et de celle du Muséum.

12. *Eurymela lineata*, mihi. fig. 11. (var.)

Cette belle espèce, presque aussi grande que la précédente, est d'un brun-noirâtre-violacé.

Tête noire irisée, avec le front, les bords externes du chaperon et une ligne sur la partie supérieure de la tête, jaune rougeâtre ; le front présente une bande noire dans son milieu; les joues sont de la même couleur de la tête : ce qui ne se voit que pour cette espèce et la *maura* de la division précédente. Prothorax, avec son bord postérieur, d'un jaune blanchâtre. Ecusson, avec les bords, d'un jaune rougeâtre. Elytres présentant deux bandes blanchâtres, transverses, et les nervures entre les deux bandes, blanches : quelquefois la bande supérieure manque.

Ailes comme dans les espèces précédentes.

Abdomen jaune rougeâtre, avec une bande dorsale : le dernier segment et l'appareil sexuel noirs.

Pattes comme dans l'espèce précédente, excepté les cuisses postérieures, entièrement, et le sommet des tibias postérieurs, jaunes.

Les épines de cette espèce ne sont qu'au nombre de trois très visibles, et les autres sont excessivement petites, invisibles à l'œil nu.

Long. 0,010, 0,011. Nouv.-Holl.

De ma collection et du Muséum.

13. *Eurymela adspersa*, mihi. fig. 2 (Tête).

Entièrement d'un brun noirâtre, aspergé de petites macules d'un blanc jaunâtre, avec les bords de l'écusson et des élytres rougeâtres.

Chaperon noir, bordé de jaune; joues jaunâtres, mélangées de br un.

Poitrine noire.

Abdomen noir en dessus et jaune en dessous : excepté l'appareil sexuel qui est noir.

Pattes, cuisses jaunâtres dans leur partie supérieure et noires à la partie inférieure. Tibias noirâtres, mêlés de jaune ; les postérieurs présentent un grand nombre d'épines, dont la base, au point d'insertion, est blanchâtre : ce qui donne un aspect ponctué aux pattes.

Long. 0,010. Nouv.-Holl.

Femelle de ma collection.

14. *Eurymela bicincta*, Erichs. Faun. Vand., pag. 286. De notre Mémoire, fig. 12.

Brune, avec deux fascies blanches.

Tête brune, avec le chaperon, les joues et le bord supérieur jaunâtres.

Prothorax brunâtre, avec des macules jaunes, et son bord postérieur d'un blanc jaune.

Ecusson brunâtre et ses bords jaunâtres.

Elytres d'un brun noirâtre, métalliques, avec deux fascies blanches : l'une supérieure se dirigeant de la pointe de l'écusson au milieu du bord externe, de dedans en dehors et de haut en bas : l'autre coupe perpendiculairement l'élytre au niveau de la membrane.

Abdomen noir en dessus, avec ses bords jaunes; jaune en dessous, excepté l'appareil sexuel, brunâtre.

Pattes comme dans l'espèce précédente.

Long. 0,007-008. Nouv.-Holl.

♂ 15. *Eurymela ocellata*, mihi., fig. 13.

De même grandeur que la précédente; peut être facilement confondue avec les suivantes.

Tête brune, variée de jaune, ainsi que le prothorax qui présente le bord postérieur blanchâtre. Ecusson brunâtre, mêlé de jaunâtre.

Elytres brunes, avec une forte fascie blanche, près de son tiers supérieur, et dont la portion humérale est beaucoup plus large que celle du cubitus, qui ne forme qu'une ligne; deux points blancs vers son bord sutural à l'extrémité des deux nervures cubitales. Près de son sommet une tache circulaire blanche dont le milieu est brun.

Abdomen jaune, avec l'appareil sexuel noir.

Pattes et cuisses jaunes, avec le sommet noir, ainsi que les tibias; les épines des tibias postérieurs et le premier article des tarses blancs.

Long. 0,007-008. De ma collection. Nouv.-Holl.

♂ 16. *Eurymela punctata*, mihi.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par les taches des élytres; la supérieure est à peu près identique, mais l'inférieure n'en forme qu'une très large à son bord externe et allant en diminuant jusqu'au bord interne. La partie brune, surtout celle du disque cubital est parsemée de petites macules

blanches. Elle en diffère encore par l'abdomen, qui est entièrement noir en dessus et jaune en dessous, et par l'appareil sexuel qui, ici, est jaune à sa base, tandis qu'il est entièrement noir dans l'espèce précédente.

Long. 0,007. Nouv.-Holl.

17. *Eurymela tri-fasciata*, mihi, fig. 14.

Ressemble à la précédente dont elle diffère par les fascies des élytres qui sont au nombre de trois et par l'abdomen entièrement noir, excepté le bord inférieur de chaque segment qui est jaune blanchâtre.

Long. 0,007. Nouv.-Holl.

18. *Eurymela porriginosa*, mihi.

Même forme que les précédentes dont elle diffère entièrement pour les couleurs; elle est d'un jaune verdâtre livide, mêlée de nuance peu claire.

Elytres d'un jaune verdâtre, avec des macules blanches dont la série supérieure forme une fascie : celles du sommet de l'élytre sont disséminées dans une portion plus brune.

Abdomen jaune en dessous, brun en dessus avec les pattes entièrement jaunes, testacées, excepté les tarses qui sont bruns : le premier article des postérieures étant jaune comme dans toutes les espèces de ce genre.

Long. 0,006-007. Nouv.-Holl.

Cette dernière espèce est celle qui me fit, tout d'abord, classer les espèces de cette dernière subdivision parmi les Jassites, plus encore par sa couleur que par les autres caractères. Cependant un seul m'a déterminé à réunir cette division à la première, en en formant des *Eurymela*. C'est la forme du dernier segment de l'abdomen que j'ai appelé plus haut appendice vulvaire. Dans les Jassites, cet appendice forme bien un segment de l'abdomen entier, tandis

qu'ici il est toujours fendu dans son milieu : ce qui m'a porté à l'appeler appendice.

Pour compléter la série des Eurymélides, je donnerai une seconde partie qui comprendra la monographie du genre Æthalion des auteurs.

Explication de la planche 17, N° II.

1. Tête de l'*Eurymela fenestrata*, 1re Division.
2. *Id.* de l'*adpersa*, 2me Division.
3. *Id.* Vue de profil de la *vicina*, 1re Division.
4. *Id.* *Id.* de la *pulchra*, 2me Division.
5. Elytres et ailes de la *fenestrata*.
6. *Id.* *Id.* de la *pulchra*.
7. Abdomen de la *fenestrata*.
8, *Id.* de la *lineata*.
9. *Eurymela bicolor*.
10. *Eurymela pulchra*.
11. Elytres de la *lineata*.
12. *Id.* de la *bicincta*.
13. *Id.* de l'*ocellata*.
14. *Id.* de la *tri-fasciata*.

NOTE DE M. AMYOT.

Ce n'est pas ici le lieu de réfuter les objections que M. Signoret fait au sujet de la méthode mononymique, à laquelle, du reste, il se borne à opposer une fin de non recevoir tirée de l'usage, c'est-à-dire de ce que j'appellerai la routine ; mais son observation sur les Eurymèles et les Æthalions me paraît extrêmement juste. La situation des ocelles doit évidemment les faire placer dans les Antérocelles (*V.* Entomologie française, Rhynchotes, p. 396. —Annales de la Soc. ent. de France, 1847, p. 200). Le caractère tiré de leurs jambes postérieures épineuses

complète le rapport naturel qu'ils ont avec les Bythoscopes, auxquels, d'ailleurs, ils ressemblent tellement par la disposition du front, en forme de bandeau étroit au-devant du prothorax, qu'il est difficile de trouver un caractère précis pour en faire une division à part.

L'observation de la situation des ocelles, dans les genres de l'Eurymèle et de l'Æthalion, m'a conduit à faire une autre remarque : c'est que les Cornidorses (*Membracis*. — Ent. franç. Rhynch. 316. — Ann. Soc. ent. fr. 1847, page 180) sont tous également antérocelles, ce qui doit aussi, par conséquent, leur faire quitter la place que les auteurs leur ont assignée, pour venir se mettre dans les Antérocelles avec les genres du Bythoscope et du *Jassus*. Le caractère tiré des jambes postérieures, munies d'une double rangée d'épines, vient à l'appui de ce rapprochement; car les Cornidorses le présentent tous, à l'exception du groupe si remarquable, dont l'*Umbonia* est le type, qui offre des tarses d'inégale longueur et où les jambes postérieures cessent d'être épineuses. Dans ce système, il y aurait donc à diviser ainsi les Homoptères biocelles antéricornes :

I. SUPÉROCELLES.

1. (2). Jambes postérieures sans double rangée d'épines. — Lévipèdes (*Cercopis-Ulopa*).
2. (1). Jambes postérieures à double rangée d'épines. — Serripèdes (*Tettigonia-Ledra*).

II. ANTÉROCELLES.

1. (4). Prédorsum encorné. — Cornidorses (*Membracis*)
2. (3). Tarses d'inégale longueur; jambes postérieures sans épines. — Diversitarses (*Umbonia*).
3. (2). Tarses tous d'égale longueur; jambes postérieures épineuses. Æqualitarses (*Membracis*)
4. (1). Prédorsum plane, sans corne. — Planidorses.

OBSERVATIONS

SUR LE GENRE *DASYSTERNA*;

DESCRIPTION DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE CE GENRE, QUI HABITENT LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 10 Octobre 1849.)

M. Dejean, dans le Catalogue des Coléoptères de sa collection, p. 176, désigne, sous le nom de *Dasysterna*, un genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Lamellicornes et de la tribu des Scarabéides phyllophages. C'est dans le voisinage des *Elaphocera* de M. Géné et des *Artia* de M. le docteur Rambur que vient se ranger cette coupe générique qui a été adoptée par les entomologistes. M. le docteur Rambur, dans son excellente Monographie du genre *Elaphocera*, insérée dans le T. Ier de la 2me Série des Ann. de la Soc. entomologique, p. 331, parle du genre *Dasysterna* dont il fait connaître trois espèces : le *Dasysterna barbara* (1). Ramb., Ann. de la

(1) Fabricius, dans son Entom. syst. tom. 1, p. 163, N° 35, désigne sous le nom de *Melolontha hirticollis*, un Lamellicorne de Barbarie dont la description semblerait aller au *Dasysterna barbara* de M. Rambur. Je crois que cette opinion, émise par plusieurs entomologistes, ne peut être adoptée, et voici sur quoi j'appuie mon assertion : c'est que la description donnée par Fabricius de son *Melolontha hirticollis* est tellement vague qu'elle peut aussi bien s'appliquer aux *Dasysterna barbara* et *Reichœi* de M. Rambur qu'au *Dasysterna hirticollis* inédit de M. Reiche.

Société. entom., 2me série, tom. I, p. 331, qui habite les environs de Tunis; le *Dasysterna canariensis*, Ramb., Op. cit., tom I, p. 331, qui a été rencontré dans l'Ile de Ténériffe, aux Canaries, et le *Dasysterna Reichœi*, Ramb. Op. cit., p. 332, qui a été pris dans les environs d'Athènes. Telles étaient les espèces décrites jusqu'à présent; mais depuis ce travail, qui date de 1844, j'ai fait connaître, dans le tome 2me de mon Hist. nat. des Animaux articulés de l'Algérie, p. 561. N° 4, un Lamellicorne, que j'ai placé, à tort, parmi le genre *Elaphocera* de M. Géné. Cette espèce, que je figure dans ce premier opuscule, doit être maintenant désignée sous le nom de *Dasysterna rubripennis*, puisqu'elle présente les caractères de cette coupe générique dont quelques-uns ont été indiqués par M. Rambur, dans sa monogr. des *Elaphocera*. MM. Reiche et Godard ayant eu l'extrême obligeance de me communiquer depuis ma publication, tous les insectes Coléoptères qu'ils ont reçus du nord de l'Afrique, j'ai trouvé, dans les riches collections de ces entomophiles, remplis d'aménité, deux autres espèces nouvelles du genre *Dasysterna*, dont une est désignée par M. Reiche, sous le nom inédit de *Dasysterna hirticollis*. Ce genre, qui se compose maintenant de six espèces, dont cinq sont propres à l'Afrique (quatre au nord de l'Afrique et une aux Iles Canaries) et une à la Grèce, a beaucoup d'affinité avec celui des *Elaphocera*, et semble n'en différer que par le nombre moins grand des feuillets qui composent la massue des antennes et la dilatation plus ou moins marquée des tarses des première et seconde paires de pattes.

M. le docteur Rambur, en signalant cette coupe générique (in Ann. de la Société entom., 2me série, tome I, p. 331), qui avant lui n'avait pas encore été caractérisée, n'a fait connaître que quelques différences, pour distinguer ce genre, qui avait été seulement indiqué par De-

jean, dans son Catalogue des Coléoptères, p. 176. J'ai pensé qu'il ne serait pas inutile d'exposer, dans ce mémoire, les caractères des *Dasysterna* comparativement avec ceux des *Elaphocera* et des *Artia*, genres entre lesquels vient se ranger cette nouvelle coupe générique.

Comme aspect, les *Dasysterna* rappellent tout à fait les *Elaphocera* de M. Géné : ils pourraient même être confondus avec eux, car, comme dans les *Elaphocera*, l'épistome est grand, fortement rebordé en avant et plus ou ou moins arrondi. Quant aux diverses pièces qui composent la bouche, quoique peu développées, elles paraissent cependant plus propres que dans les *Elaphocera* à la manducation, à cause des dents qui arment les mâchoires et les mandibules. Comme ces divers organes m'ont présenté des différences notables dans leur conformation, j'ai cru devoir, en les signalant, les considérer comme étant des caractères génériques. Le labre est très petit, transversal et fortement creusé dans sa partie médiane, tandis que dans les *Elaphocera* il est étroit, entier, obtus ou presque arrondi à l'extrémité. Les mandibules sont plus allongées, non pyramidales, légèrement en forme de croissant et fortement bidentées à leur extrémité, au lieu d'être obtuses et pointues, comme cela se remarque chez les *Elaphocera*. Les mâchoires plus allongées et moins larges que dans les *Elaphocera* sont bidentées à leur extrémité. Quant aux palpes maxillaires, ils sont moins allongés, composés aussi de quatre articles, mais dont le dernier diffère beaucoup par sa forme. Dans les *Elaphocera*, il est allongé et filiforme; chez les *Dasysterna*, au contraire, il est court, renflé, subuliforme et légèrement creusé sur un de ses côtés en dessus. La lèvre inférieure est plus large que dans les *Elaphocera*, avec les pal-

pes labiaux moins allongés. Il est aussi à remarquer que le dernier article des palpes labiaux, ou le second, est légèrement renflé à son extrémité. Chez les *Elaphocera*, les articles qui composent les antennes sont au nombre de dix, dont sept en forme de lamelles ; dans le genre *Dasysterna*, les articles des antennes sont aussi au nombre de dix, mais cinq seulement sont en lamelles. Je ferai aussi observer que, dans les *Dasysterna*, les 2e, 3e, 4e et 5e articles sont très courts et noduliformes, au lieu d'être allongés, comme cela se remarque chez les *Elaphocera*. Dans le genre *Artia*, dont une seule espèce est connue (*Artia Carthaginensis*, Ramb., Ann. de la Soc. ent., 2me série, tom. I, p. 333), les antennes présentent aussi dix articles ; mais ceux en lamelles qui forment la massue des antennes, jusqu'au nombre de cinq, comme dans les *Dasysterna*, sont très courts, peu développés et cupuliformes. Quant aux 2e, 3e, 4e et 5e articles, ils sont plus grêles, plus allongés et non noduleux comme dans les *Dasysterna*. Outre ces caractères différentiels présentés par les antennes et les diverses pièces de la bouche, les organes de la locomotion offrent dans les tarses un caractère tout à fait particulier et qui empêchera de confondre le genre *Dasysterna* avec ceux des *Elaphocera* et *Artia*. Chez le premier de ces genres, les pattes sont ordinairement assez allongées avec les tarses qui les terminent, grêles et filiformes. Dans le genre *Dasysterna*, les tibias de la première paire sont tridentés comme chez les *Elaphocera* ; mais les articles des tarses des première et deuxième paires de pattes, sont dilatés et cordiformes, caractère que ne présentent pas les *Artia* : car, comme dans les *Elaphocera*, les articles des tarses sont grêles, allongés et filiformes. Outre ces différences, offertes par le genre

Artia (1), l'aspect des insectes qui composent cette coupe générique (*Artia Carthaginensis*, Ramb.) diffère beaucoup de celui des *Dasysterna*. Les *Artia* sont ordinairement plus allongés et leurs élytres beaucoup plus grandes que dans les *Dasysterna*, recouvrent beaucoup plus aussi la partie postérieure de leur abdomen, ou le pygidium. Le genre *Tanyproctus* (2) de M. Faldermann (*Tanyproctus Persicus*, Ménétr.) ressemble beaucoup aussi aux *Dasysterna*; mais outre que, chez ce genre, le troisième article des antennes est beaucoup plus allongé que dans les *Dasysterna*, il est encore à remarquer que les articles des tarses des première et seconde paires de pattes rappellent plutôt, par leur forme grêle, allongée et étroite, ceux des *Elaphocera* que ceux des *Dasysterna*, chez lesquels ces organes, dans les deux sexes, sont toujours dilatés, cordiformes et munis, en dessous, de poils, courts, serrés, formant une espèce de brosse.

Tels sont les caractères qui différentient les *Dasysterna* des genres *Elaphocera*, *Artia* et *Tanyproctus*, et que je crois devoir résumer de la manière suivante :

(1) Cependant, d'après M. le docteur Rambur, les mâles auraient aussi les tarses dilatés, mais dans ce sexe seulement : n'ayant vu que des femelles, c'est d'après ce dernier sexe que j'ai établi des caractères génériques différentiels.

(2) Suivant M. le professeur Th. Lacordaire, le genre *Phlexis* créé par M. Erichson in Reisen in der Regentschaft Algier von Moritz Wagner, tom. 3, p. 172 p. 7, ne serait qu'un synonyme du genre *Tanyproctus* de M. Faldermann. Ainsi, au lieu de *Phlexis Wagneri*, Erichs., il faudrait pour rétablir la synonymie de ce genre dont le nom se trouve changé, la rectifier ainsi : *Tanyproctus* (*Phlexis*) *Wagneri*, Erichs., op. cit., tom. 3, p. 172. p. 7. Cette espèce a été prise dans les environs de Guelma (province de Constantine).

Genre Dasysterna (1), Rambur.

Tête ayant l'épistome moins avancé que dans les *Elaphocera*, subarrondie, assez fortement rebordé en avant et sur les côtés.

Labre très petit, plus grand cependant que dans les *Elaphocera*, transversal et fortement creusé dans sa partie médiane.

Mandibules allongées, non pyramidales, épaisses à leur base, non velues et fortement bidentées à leur extrémité.

Mâchoires allongées, moins larges que dans les *Elaphocera* et bidentées à leur extrémité; palpes maxillaires moins allongés, composés de quatre articles dont le premier très court, noduleux, le second allongé, le troisième plus court que dans les *Elaphocera*, le quatrième plus court aussi que dans ce dernier genre, légèrement renflé, subuliforme, terminé en pointe arrondie à son extrémité et légèrement creusé longitudinalement sur un de ses côtés en dessus.

Lèvre plus large que dans les *Elaphocera*, arrondie antérieurement, avec les palpes moins allongés et ayant le dernier article légèrement renflé à son extrémité.

Antennes moins allongées, de dix articles dont cinq seulement sont en lamelles et forment la massue; premier article allongé, moins renflé que dans les *Elaphocera*: ceux qui suivent, c'est-à-dire les 2e, 3e et 4e très courts, noduleux, avec le 5e sublamelliforme.

Sternum ordinairement couvert de poils longs et soyeux.

Pattes assez robustes, à tarses des première et seconde paires très élargis, cordiformes, assez convexes en dessus et garnis, en dessous, de poils courts, très serrés, for-

(1) δασὺς, poilu, στερνον, poitrine.

mant une espèce de brosse; tarses de la troisième paire ne présentant rien de remarquable et semblables à ceux des *Elaphocera*; onglets assez profondément incisés.

1. *Dasysterna rubripennis*, Lucas. Pl. 17, N° 1, f. 1.

Elaphocera rubripennis, Luc., Ann. de la Société. ent. de France, 2me série, tom. 6, p. XLVIII,(1846). Ejusd. Rev. zool., par la Société Cuv., Ann. 1848, p. 219. Ejusd. Hist. nat. des anim. art. in Explor. scient. de l'Algérie, tom. 2 p. 561, (1849).

D. Capite, thorace, scutello abdomineque nigro-nitidis, punctatis; elytris rubro-castaneis, punctatis, suturæ utrinque unisulcatis; antennis fusco-rubescentibus, primo articulo nigro, articulis foliaceis rubescentibus; femoribus tibiisque nigro-nitidis, articulis tarsorum rubescentibus.

Long. 13 à 15 mill. Larg. 5 mill. 1/2 à 7 mill. (mâle).
Long. 16 mill. Larg. 9 mill. (femelle).

Mâle. La tête, d'un noir brillant, est couverte de points arrondis, très gros, profondément marqués et assez serrés; elle est glabre, avec le chaperon très relevé sur les parties latérales et antérieurement où il est avancé, tronqué et légèrement creusé dans sa partie médiane. Il est aussi à remarquer que la tête, à sa partie postérieure, près de sa jonction avec le thorax, présente un espace en forme de croissant, qui est d'un noir brillant et lisse. Les palpes maxillaires, ainsi que les labiaux, sont d'un brun rougeâtre. Le premier article des antennes est noir avec les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e d'un brun rougeâtre. Quant aux articles en feuillets ou en lamelles qui composent la massue des antennes, ils sont rougeâtres. Le thorax est d'un noir plus brillant que la tête; il est convexe, arrondi et sensiblement rebordé sur ses parties latérales et postérieurement;

il est ponctué, mais les points qui forment cette ponctuation sont plus petits, moins profondément marqués et surtout bien moins serrés que ceux de la tête. L'écusson est d'un noir brillant et présente de chaque côté de ses parties latérales une ou deux rangées longitudinales de points arrondis, peu serrés et assez profondément enfoncés. Il est aussi à noter que l'intervalle laissé entre le thorax et les élytres est couvert de poils d'un fauve clair qui, chez les individus bien frais, cachent souvent la partie antérieure de l'écusson. Les élytres sont d'un rouge marron avec leur partie humérale très saillante et presque lisse; elles sont irrégulièrement ponctuées, et de plus elles présentent un très grand nombre de petits traits transversaux; près de la suture, qui est finement bordée de noir, on aperçoit, de chaque côté, un sillon longitudinal assez bien marqué et deux ou trois vestiges d'autres sillons obscurément indiqués. Le sternum revêtu de poils courts, d'un fauve clair est d'un noir brillant et couvert de points assez fin et serrés. L'abdomen est de même couleur que le sternum, lisse, à l'exception de ses parties latérales sur lesquelles on aperçoit de petits traits transversaux. Les fémurs et les tibias sont d'un noir brillant, ponctués, et chacun de ces points donne naissance à un poil assez raide, de couleur roussâtre. Quant aux articles des tarses ils sont roussâtres, à l'exception cependant de ceux de la troisième paire de pattes qui sont noirs. Je ferai aussi observer que les quatre articles des tarses des première et seconde paires de pattes sont très dilatés dans les deux sexes, et que les poils qui revêtent le dessous de ces organes sont d'un jaune roussâtre.

Femelle. Elle est entièrement semblable au mâle et n'en diffère que par la taille qui est un peu plus grande.

Cette espèce, remarquable par la couleur de ses élytres,

est la seule qui, jusqu'à présent, dans le genre *Dasysterna*, présente ces organes d'une couleur différente de celle du corps. J'ai eu sous les yeux quatre individus de cette espèce intéressante chez lesquels la couleur rouge marron des élytres est plus ou moins prononcée, suivant que ces individus sont plus ou moins frais.

C'est aux environs de Messerghin, dans l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique, que cette espèce, qui m'a été communiquée par MM. Doüé et Guérin-Meneville, a été rencontrée par notre collègue, M. le major Blanchard.

non F. Lucasii Reiche Ann. 1859 844

2. *Dasysterna hirticollis*, Reiche (inédit). Pl. 17, N° 1, f. 2.

D. Capite nigro-rufescente nitido, fortiter punctato, clypeo anticè rotundato, posticè utrinque sensiter coarctato; thorace nigro-nitido, laxè punctato, fulvo-pilosoque; elytris posticè attenuatis, irregulariter punctatis, in medio nigro-castaneis, suturâ marginibusque nigris; sterno nigro, densè punctato fulvo-pilosoque; abdomine pedibusque nigro-nitidis.

Long. 10 mill. Larg. 4 mill. 1/2 (mâle).

Mâle. Il est un peu plus grand que le *D. Reichæi*, dans le voisinage duquel il vient se placer. La tête est d'un noir roussâtre brillant, couverte de points très gros, arrondis, serrés et irrégulièrement disposés; des poils assez allongés, d'un fauve clair, couchés et placés çà et là, se font remarquer sur sa partie supérieure. Le chaperon est très relevé, arrondi et présente, près de l'insertion du premier article des antennes, un rétrécissement assez bien marqué. Les palpes maxillaires, ainsi que les labiaux sont noirs. Les cinq premiers articles des antennes sont d'un

noir roussâtre avec ceux en feuillets, et qui forment la massue, noirs. Le thorax, d'un noir brillant, et très finement rebordé sur ses parties latérales, est assez convexe et couvert de points moins forts et moins serrés que ceux de la tête; il est entièrement couvert de poils d'un fauve clair, et ceux-ci très allongés et peu serrés, se dirigent tous vers la partie postérieure. L'écusson est d'un noir brillant, lisse, à l'exception cependant de ses parties latérales sur lesquelles on aperçoit de chaque côté une série de points arrondis. Comme les poils qui recouvrent le thorax se présentent aussi dans l'intervalle qui se trouve entre ce dernier organe et les élytres, il arrive que toute la partie antérieure de l'écusson est cachée par des poils d'un fauve clair, assez touffus et serrés. Les élytres, un peu plus allongées que celles du *Dasysterna Reichæi*, se rétrécisssant jusqu'à leur base, à partir de leur partie médiane, sont d'un noir chatin, dans leur milieu, avec la suture et tout le bord externe noirs; elles sont couvertes de points peu serrés, irrégulièrement disposés, et près de la suture on aperçoit les vestiges d'un ou deux sillons faiblement indiqués. Le sternum, hérissé de poils soyeux, d'un fauve clair, est noir et couvert de points profondément marqués et serrés. L'abdomen est d'un noir brillant, presque lisse, ponctué sur les parties latérales qui présentent quelques poils soyeux, d'un fauve clair; le pygidium est de même couleur que l'abdomen, avec les points dont il est couvert, arrondis, plus forts et plus serrés que ceux présentés par les parties latérales des segments abdominaux; il est aussi à noter que de chaque côté, il offre une petite impression ovalaire assez profondément creusée. Les pattes sont d'un noir brillant, avec les femurs et les tibias fortement ponctués. Je ferai aussi remarquer qu'il n'y a que les deuxième et troisième articles des tarses

des première et seconde paires de pattes qui soient sensiblement élargis : les premier et quatrième sont allongés, filiformes et semblables à ceux des pattes de la troisième paire. Il est aussi à noter que des poils soyeux, allongés, d'un fauve clair, hérissent les organes de la locomotion.

Cette espèce vient se ranger près du *D. Reichæi*, avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de son chaperon qui est beaucoup plus avancé et arrondi; de son thorax qui est couvert de longs poils soyeux d'un fauve clair et de ses élytres qui sont plus étroites.

Je ne connais pas la femelle de ce *Dasysterna*, qui m'a été communiqué par M. Reiche, et auquel j'ai conservé le nom que cet entomologiste lui a imposé dans sa collection. C'est dans les environs d'Oran que cette espèce a été découverte par M. Lepeletier de St-Fargeau.

3. *Dasysterna unicolor*, Lucas.

D. fusco-rufescens, nitidus; capite fortiter irregulariter punctato, rufescente-piloso, clypeo posticè profundè emarginato; antennis omnimò rufescentibus; thorace glabro, fortiter laxèque punctato, infrà lateribusque rufescente-pilosis; elytris angustis, sat regulariter punctatis, utrinque suturæ sensiter bistriatis; sterno subtiliter densèque punctato, fulvo-rufescente piloso; abdomine, femoribus tibiisque punctatis, flavo-rufescente pilosis.

Long. 9 mill. Larg. 3 mill. 1/2. (Femelle).

Femelle. Elle est un peu plus courte et plus étroite que le *D. hirticollis* avec lequel elle a un peu d'analogie. La tête est d'un brun roussâtre brillant, couverte de points très gros, arrondis, profondément marqués, peu régulièrement disposés et bien moins serrés que dans le *D. hirticollis* : des poils allongés, roussâtres, clair-semés,

hérissent çà et là la surface de la tête. Le chaperon plus large, arrondi, est moins relevé et de plus l'échancrure qu'il présente près de l'insertion du premier article des antennes est beaucoup plus profondément creusée que dans le *D. hirticollis*. Les palpes maxillaires, ainsi que les labiaux, sont roussâtres : il est à noter que le quatrième article des palpes maxillaires est plus grand que dans le *D. hirticollis*, et que le sillon longitudinal qu'il présente à son côté externe est bien plus profondément creusé. Les antennes sont roussâtres, ainsi que les articles en feuillets, qui forment la massue. Le thorax, d'un brun roussâtre, arrondi sur ses parties latérales qui sont non rebordées, il est assez convexe dans sa partie médiane et couvert de points arrondis plus forts et bien moins serrés que dans le *D. hirticollis ;* il est entièrement glabre en dessus et les poils allongés, d'un roux clair que l'on aperçoit et qui recouvrent le thorax proviennent de l'espace qui existe entre cet organe et la tête ; en dessous et sur les parties latérales, il est hérissé de longs poils ; il en est de même pour l'intervalle présenté par le thorax et les élytres : ces poils couvrent la naissance de ces derniers organes et cachent même une grande partie de l'écusson qui est entièrement lisse. Les élytres, plus étroites que dans le *D. hirticollis*, sont d'un brun roussâtre brillant ; elles sont ponctuées, et les points qui forment cette ponctuation sont plus régulièrement disposés que dans le *D. hirticollis ;* il est aussi à noter que, de chaque côté de la suture, on aperçoit deux sillons longitudinaux bien marqués, avec l'espace qui existe entre ces sillons, lisse. Le sternum, couvert de longs poils soyeux d'un jaune roussâtre, est brun et présente une ponctuation fine et serrée. L'abdomen de même couleur que le sternum, ponctué sur ses parties latérales et dans son milieu, offre quelques

poils d'un jaune roussâtre placés çà et là. Le pygidium est d'un brun plus foncé que l'abdomen, avec la ponctuation qu'il présente fine et très disséminée. Je ferai aussi remarquer que, de chaque côté du pygidium, on aperçoit un point très grand, profondément creusé, de forme arrondie et beaucoup plus fortement accusé que dans le *D. hirticollis*. Les pattes sont d'un brun roussâtre brillant avec les fémurs et les tibias profondément ponctués et hérissés de poils soyeux d'un jaune roussâtre; comme dans le *D. hirticollis*, il n'y a que les deuxième et troisième articles des tarses des première et seconde paires de pattes qui soient sensiblement dilatés; les premier et quatrième articles sont allongés, presque filiformes et assez semblables à ceux des pattes de la troisième paire.

C'est après le *D. hirticollis* que vient se ranger cette espèce avec laquelle on ne pourra la confondre, à cause de l'échancrure du chaperon qui est beaucoup plus fortement accusée, du thorax qui est glabre, non rebordé, des élytres qui sont unicolores, plus étroites et dont la ponctuation est plus régulièrement disposée; enfin elle en diffère encore par le pygidium qui est à peine ponctué.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, qui a été rencontrée dans les oasis de Biskara, et que je dois à l'extrême obligeance de M. le capitaine Godard, entomologiste lyonnais; je le prie de vouloir accepter mes remercîments bien sincères pour cette communication intéressante, ainsi que pour celle qu'il m'a faite des Coléoptères qui ont été recueillis dans cette partie de l'Algérie, encore vierge de toutes recherches entomologiques.

Explication des figures de la planche 17, N° 1.

Fig. 1. *Dasysterna rubripennis.* Mâle grossi, 1 *a*, la grandeur naturelle; 1 *b*, une patte de la première paire, vue en dessus; 1 *c*, une patte de la troisième paire, vue de profil.

Fig. 2. *Dasysterna hirticollis.* Mâle grossi, 2 *a*, la grandeur naturelle ; 2 *b*, une antenne grossie pour montrer la disposition des feuillets qui composent la massue; 2 *c*, une patte de la première paire, vue de profil.

Ces figures sont dues au pinceau de M. Nicolet.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'*ÆPUS ROBINII*, ET DESCRIPTION DE SA LARVE.

PAR M. LE DOCTEUR CH. COQUEREL.

(Séance du 11 Septembre 1850.)

M. Laboulbène a décrit dernièrement, dans nos Annales (tom. VII, p. 23), sous le nom d'*Æpus Robinii*, un petit Coléoptère nouveau, appartenant à la Faune française, qui avait été découvert au bord de la mer à Dieppe, par notre collègue M. Ch. Robin.

Les habitudes de cet insecte qui, quoique dépourvu d'appareil respiratoire aquatique, passe la moitié de sa vie sous l'eau de mer, offrent le plus grand intérêt. M. Robin n'avait pu l'observer que pendant quelques instants, et ce petit carabique n'avait pas été retrouvé depuis. Plus heureux, je viens d'en recueillir un grand nombre d'individus, dans l'*Anse des gardes-marines*, aux portes mêmes de Brest, et, l'ayant observé pendant plusieurs jours, je puis ajouter quelques faits à son histoire et décrire sa larve que j'ai trouvée dans la même localité.

L'*Æpus Robinii*, comme M. Robin l'avait observé, ne se rencontre que sous les pierres fortement adhérentes au sol, dans les endroits recouverts d'un gravier grossier et toujours au-dessous de la limite des marées. J'en ai trouvé près de 300 individus dans ces conditions, et jamais au-delà. Quand la mer vient de se retirer et que le sable est encore détrempé, on n'en voit pas un seul : ils sont alors cachés dans de petits trous et à une assez grande profon-

deur. Ils n'en sortent que lorsque le sol commence à être moins humide, et on les voit alors courir avec la plus grande vitesse, dès qu'on soulève la pierre qui leur servait d'abri.

Pour mieux observer leurs habitudes, j'en ai conservé plusieurs dans un bocal, rempli d'eau de mer, et dans lequel j'avais placé des pierres et du gravier. Lorsque je jetais ces insectes dans l'eau, ils finissaient toujours par gagner une pierre sur laquelle ils se réfugiaient. Pour les faire entrer sous l'eau, j'étais obligé de les submerger complètement. Ils marchaient alors contre les cailloux et se cachaient dans une cavité dans laquelle ils se tenaient tranquilles, attendant sans doute que la marée vînt les délivrer. Quoique courant sur ces pierres avec beaucoup d'agilité, une fois recouverts par l'eau, ils n'en sortaient jamais et finissaient toujours par tomber dans un état de mort apparente. J'en ai conservé ainsi, pendant dix-huit heures, sous l'eau. Je les croyais morts, mais les ayant placés au soleil, sur une feuille de papier, après quelques minutes, ils revinrent à la vie et se mirent à courir comme auparavant.

L'existence de ces curieux insectes est donc entièrement dépendante du phénomène de la marée. Ils demeurent engourdis sous l'eau, tant que la mer est haute, et ne sont actifs et libres que lorsqu'elle se retire. Et si par une perturbation des lois physiques l'Océan venait à découvrir nos côtes avec moins de régularité, l'espèce qui nous occupe périrait sans doute : exemple intéressant de ces harmonies admirables qu'on retrouve, à chaque pas, dans l'étude des lois de la nature.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer encore que cet insecte ne se trouve pas sur les bords de la Méditerranée, où il n'y a pas de marée. Je l'ai cherché bien des fois sans succès sur les côtes de Provence.

Il s'agit maintenant d'expliquer la manière dont s'accomplit la respiration chez les *Æpus*. Rien n'est plus simple, et je partage complétement, à cet égard l'opinion émise par notre collègue, dans le travail cité plus haut. Sans avoir besoin de recourir à l'endosmose et à l'exosmose, comme le veulent Dutrochet et Audouin, il est beaucoup plus naturel d'admettre que la respiration s'effectue de la manière ordinaire, par le moyen de l'air dont l'insecte est entouré. Il est, en effet, couvert de poils très longs, épars sur ses élytres : deux poils surtout dont la longueur égale presque la longueur de l'élytre, sont placés à l'extrémité de celle-ci. Ces poils, d'une extrême délicatesse, se flétrissent et tombent souvent, sur l'insecte mort : aussi ne sont-ils pas représentés dans la figure, excellente d'ailleurs, de M. Laboulbène.

J'ai observé, en outre, que l'*Æpus* emporte au fond de l'eau une provision d'air considérable sous ses élytres. Son abdomen est très aplati, et il est privé d'ailes ; ses élytres conservent cependant une certaine mobilité ; au moment d'entrer sous l'eau il les soulève, et l'on voit une bulle d'air se fixer à leur partie inférieure.

La provision d'air qu'il conserve ainsi autour de lui suffit pleinement à sa respiration : lorsqu'elle est consommée, l'insecte demeure dans un état de torpeur et d'engourdissement qui ne cesse qu'au moment où la mer se retire. Je n'ai d'ailleurs rien à ajouter aux considérations, pleines d'intérêt, que notre collègue, M. Laboulbène a faites à cet égard, et je suis heureux d'en avoir pu confirmer la justesse par l'expérience.

J'ai retrouvé, dans les mêmes localités que l'*Æpus*, deux espèces d'Arachnides dont M. Robin avait déjà signalé l'existence : ces espèces sont nouvelles, et M. Laboulbène s'est chargé de les décrire.

Larve de l'*Æpus Robinii.*

La larve de l'*Æpus* se trouve dans les mêmes localités que l'insecte parfait et vit de la même manière. Comme ce dernier, elle ne présente aucun appareil respiratoire aquatique, mais les longs poils dont elle est couverte me font supposer qu'elle respire, comme lui, à l'aide des bulles d'air qui s'y attachent. Elle est très agile et très remarquable par la grandeur de sa tête et de ses énormes mandibules. Elle est un peu plus grande que l'insecte parfait.

Tête énorme, égalant plus du quart de la longueur totale; très aplatie, cornée, d'un brun rougeâtre. *Antennes* droites, parallèles aux mâchoires, formées de quatre articles dont le dernier très petit, l'avant dernier très grand, présentant, à son côté externe, une saillie surmontée d'un petit article surnuméraire (circonstance remarquable et que je ne connais dans aucune autre larve de carabiques). *Mandibules* très fortes, pointues, recourbées, tranchantes, armées d'une dent pointue très forte à leur partie interne. *Mâchoires* proéminentes plus longues que les antennes, surmontées de deux palpes de trois articles terminés en pointe *Lèvre inférieure* un peu allongée. *Palpes* de trois articles, plus courts que les maxillaires.

Prothorax aplati, corné, échancré pour recevoir la tête, un peu rugueux, ses angles arrondis, munis, ainsi que les deux autres *segments thoraciques* de *pattes* robustes, armées de forts crochets.

Abdomen de neuf *segments* blanchâtres, rebordés, garnis de longs poils; le dernier présentant une plaque coupée transversalement et s'avançant au milieu de deux *appendices* blanchâtres, assez consistants, un peu recourbés, garnis de longs poils

Les *stigmates* du dernier segment abdominal sont remarquables par leur grandeur.

Les figures de la planche 16, N° III, représentent : *a*, la larve grossie et à côté la mesure de sa grandeur; *b*, la tête très grossie de cette larve; et *c*, le palpe.

PALPE MONSTRUEUX
OBSERVÉ SUR UN BEMBIDIUM.

PAR M. JACQUELIN-DUVAL.

(Séance du 11 Septembre 1850).

L'étude des monstruosités des insectes amènera la connaissance de plusieurs faits encore inexpliqués sur la physiologie ou le développement de ces petits êtres. J'ai pensé que l'observation d'un cas très remarquable de palpe maxillaire triple (planche 16, N° III.), observé sur un *Bembidium striatum*, Fabr., *orichalcicum*, Dej., était digne d'être rapportée à la Société.

Cet insecte, qui appartient à la collection de M. Chevrolat, offre un palpe maxillaire externe gauche à premier article long, comprimé, aplati, dilaté en dehors en une très forte dent, et par là irrégulièrement triangulaire. L'article dilaté supporte trois articles pénultièmes plus courts et plus renflés que dans l'état normal, mais conservant parfaitement les caractères du genre, c'est-à-dire, ayant chacun à leur extrémité un petit article implanté, court et subulé. La situation de ces articles pénultièmes est la suivante : l'un d'eux est au sommet de la dent externe du premier article, il se dirige obliquement en bas: les deux autres sont à l'extrémité de l'article dilaté et divergent entr'eux presque à angle droit. Le palpe maxillaire interne gauche est de même monstrueux; son dernier article est allongé, large et aplati, terminé par un sommet légèrement échancré et offrant deux petites pointes l'une très courte et l'autre en apophyse grêle.

Note sur l'observation précédente.

Le fait remarquable, signalé par mon collègue et ami M. Jacquelin-Duval, m'engage à faire suivre sa note d'un exposé succinct des principaux cas d'antennes monstrueuses que j'ai pu recueillir. J'ai fait connaître à la Société de Biologie (comptes rendus, juin 1849) le résumé de mes recherches à cet égard : je saisis cette occasion pour le rappeler et le compléter.

Je ferai d'abord observer que le palpe monstrueux mentionné plus haut est extrêmement remarquable et le seul connu jusqu'à ce jour.

Quant aux antennes monstrueuses, j'ai eu de la peine à en réunir quinze (1) exemples bien constatés : deux d'entr'eux sont encore inédits.

On a signalé à ma connaissance douze cas de polymélie; un cas de monstruosité simple et deux cas de gynandromorphisme dans les antennes des insectes.

Toutes les fois qu'il y a eu polymélie, elle existait d'un seul côté, sept fois à droite, cinq fois à gauche. L'antenne anormale était bifide six fois sur neuf ; six fois aussi elle a présenté une trifurcation.

Dans les antennes bifides, on n'a point encore trouvé de division exacte, c'est-à-dire deux rameaux composés d'un même nombre d'articles; par conséquent ce sont bien des cas de polymélie et non des monstruosités par scission.

Dans les deux cas de gynandromorphisme, l'antenne mâle s'est montrée alternativement à droite et à gauche; l'antenne épaissie et raccourcie d'un *Bombus* était située à droite.

A l'exception d'un seul cas, les monstruosités s'observent sur des antennes filiformes. Toutefois et contrairement à ce que croyait le savant auteur de l'*Introduction à l'Entomologie*, on a vu une antenne pectinée de *Buprestide* bifide à un haut degré et, pourtant, fort remarquable.

ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(1) Je ne mentionne point ici les cas d'antennes monstrueuses dans les Lépidoptères, par suite de gynandromorphisme.

MONOGRAPHIE
DU GENRE CYRTONUS.

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 25 Juillet 1849.)

Antennæ ferè filiformes, apice paulò incrassatæ.
Prothoracis angulo postici producti, basi utrinque emarginata.
Elytra connexa, collata, alis deficientibus.
Tarsorum articuli inæquales, secundo, primo, tertioque breviore.

Le corps des *Cyrtonus* est épais, très convexe, presque hémisphérique, ou ovoïde, souvent allongé. La tête est perpendiculaire, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, large, obtuse en avant; elle offre une impression arquée entre la base des antennes : cette impression n'est effacée que dans une seule espèce. Les yeux sont médiocres, transverses, cachés un peu sous l'angle antérieur du prothorax. Les antennes sont presque filiformes, un peu épaissies avant l'extrémité. Le premier article est gros, renflé, aussi long que les deux suivants réunis; le second est conique, court, épais; le troisième est plus long; les cinq suivants sont égaux; les neuvième et dixième plus allongés; le dernier plus long que le dixième, atténué et pointu. Les trois ou quatre premiers articles sont glabres, les autres sont souvent couverts d'une fine pubescence.

Le labre est coupé presque droit, faiblement sinué au milieu; les mandibules sont courtes, épaisses, finement dentées en dedans; les mâchoires sont larges, courtes, tronquées presque à angle droit, bilobées et ciliées à l'extrémité interne. Les palpes maxillaires sont de trois articles, courts : le premier, le plus long, est mince à la base; le deuxième, en cône renversé; le troisième, en cône tronqué. Les palpes labiaux sont de deux articles très courts : le premier, en cône renversé; le deuxième, en cône tronqué. La lèvre est large, hexagonale et offre trois carènes qui partent, en divergeant, de la base.

Le prothorax est très convexe, dans tous les sens, échancré en avant, juste pour recevoir la tête. Les angles antérieurs embrassant la tête sont peu saillants; les côtés sont très faiblement rebordés, presque tranchants; le bord postérieur est largement arqué au milieu, assez fortement sinué de chaque côté, avant l'angle postérieur qui est saillant en arrière, presque toujours arrondi, et embrasse étroitement la base des élytres. Cette sinuosité est formée par une ou deux échancrures, quelquefois peu marquées, et faisant alors l'effet de gros points enfoncés. Les élytres sont soudées, très coriaces; les ailes nulles. Les pattes sont courtes, robustes; les tibias inermes, un peu élargis à l'extrémité; les tarses, garnis en dessous de poils serrés, sont aussi longs, ou presque aussi longs que les tibias : les trois premiers articles sont robustes; le premier, égal au troisième, est deux fois aussi gros que le second; le troisième est cordiforme; le quatrième, allongé, mince, portant deux crochets. Les fémurs sont assez épais, un peu renflés au milieu. L'abdomen est large, court, de cinq segments; le premier grand : chaque segment porte une ligne de points en travers. Chez les mâles, le dernier segment est grand, il porte à la base une très

petite fossette et est bordé en arrière par une bande étroite du pygidium ; chez les femelles, le dernier segment est uni et un peu plus long que les autres.

Les insectes, peu nombreux, que renferme cette coupe générique sont tous d'une couleur métallique, bronzée, bleue, avec des reflets ou des bandes cuivreuses ; ils ont un faciès tout particulier qui les fait reconnaître de suite, quoique quelques-uns soient presque globuleux et d'autres oblongs. Ils diffèrent des *Chrysomela* et des *Timarcha* par l'inégalité des articles des tarses, par les antennes plus grêles, moins cylindriques, et la forme du bord postérieur du corselet. Quant au manque d'ailes et à la soudure des élytres, c'est un caractère très secondaire, car plusieurs *Chrysomela* (*atra*, *cribrosa*) offrent la même particularité. Ces insectes sont propres au sud-ouest de l'Europe ; la France en possède deux espèces, l'Espagne et le Portugal fournissent le reste.

Leurs mœurs et leurs métamorphoses sont restées longtemps inconnues. Nous devons à MM. Mulsant et Wachauru un mémoire détaillé sur la vie du *C. rotundatus*, dont nous allons donner une courte analyse, en regrettant que plusieurs publications de ce genre aillent s'enterrer dans des recueils étrangers à la science que nous cultivons, lorsque des Revues et des Annales, destinées spécialement à l'Entomologie accueilleraient si volontiers les œuvres de nos collègues des départements.

La larve est subcylindrique ; la tête grosse, finement pointillée ; le labre échancré en avant ; les yeux sont composés de cinq points tuberculeux sur deux lignes, derrière les antennes : celles-ci sont courtes, coniques, de trois articles, en partie rétractiles ; mandibules armées de cinq dents ; mâchoires courtes, à un seul lobe tronqué, poilues intérieurement ; palpes maxillaires coniques de trois ar-

ticles; palpes labiaux de trois articles; couleur : d'abord d'un blanc rosé, quelquefois avec une tache d'un rouge testacé à l'extrémité de l'abdomen. Trois ou quatre semaines après sa naissance, la couleur devient d'un gris ardoisé qui passe au jaune testacé, après la deuxième mue; le prothorax restant d'un brun livide. La larve est composée de douze segments, hérissés de poils clair-semés, disposés sur cinq ou six rangées transversales. Les deuxième et troisième segments sont chargés, de chaque côté, d'un relief lunulé; les quatrième et dixième sont pourvus, de chaque côté, d'un petit stigmate obscur. Il y a six pattes, assez longues, armées d'un ongle; sous le dernier anneau, deux tubercules, en partie rétractiles. Cette larve, quand on la touche, et même quand on l'approche, plie son corps en boule et se laisse glisser à terre.

Un mois après la seconde mue, elle parvient, à l'état de nymphe, et pour y arriver elle se couche sur le dos, ou s'enfouit en partie en terre. Cette nymphe est d'un blanc orangé, avec la ligne dorsale moins claire et les stigmates noirs. Le dernier segment est armé d'une pointe recourbée, et le bord des derniers anneaux est garni de poils obscurs. L'insecte parfait paraît vers le 8 mai et s'enfonce dans le sol, ou se cache sous les pierres jusqu'au mois de septembre; il ne sort que la nuit pour ronger les feuilles de l'*Hyoseris radiata*, L., et pour s'accoupler. Il est extrêmement timide et, au moindre bruit, il se laisse tomber en faisant le mort.

La femelle pond ses œufs pendant l'hiver et en dépose environ 80. Ces œufs sont presque cylindriques, d'un blond plus ou moins foncé et fixés d'une manière si tenace au corps qui le porte qu'on les briserait, si l'on cherchait à les détacher. La larve en sort, vers le 15 janvier, par une fente qui s'opère sur le côté de l'œuf, et qui se referme presque immédiatement après la sortie de l'insecte.

Ce genre, indiqué dans le Catalogue Dejean, avec le nom de Dalman, n'a pas été cependant caractérisé par ce savant, d'après les recherches que j'ai faites, mais il a été brièvement indiqué par Latreille, dans la nouvelle édition du Règne animal, 1829, t. v, p. 149.

1. *C. rotundatus.*

Mulsant, Note sur le *C. rotundatus*, Acad. des Sc. de Lyon, 1849.

Long. 6 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 1/3.

Brevis, crassus, suborbicularis, œneus, nitidus; capite punctato; prothorace inflato, subtiliter punctulato; antennis fuscis, articulo primo testaceo; elytris obsoletè punctato-lineatis, interstitiis subtiliter et vagè punctatis.

Corps épais, court, presque hémisphérique, entièrement d'un bronzé un peu verdâtre, brillant. Tête ponctuée, ligne arquée entre les antennes très marquée; l'espace entre cette ligne et la bouche très ponctué; au milieu du front, une ligne longitudinale; bouche brune, ainsi que les antennes dont le premier article est testacé. Corselet deux fois aussi large que long, renflé, très finement ponctué, quelques points plus gros vers les angles postérieurs, qui sont bidentés en dedans, à la sinuosité de la base. Ces dents sont arrondies, l'externe, assez forte, laisse parfois à côté d'elle une échancrure très visible. Ecusson lisse, en demi-cercle, un peu pointu au sommet. Elytres courtes, fortement arrondies en arrière, très lisses, offrant des lignes de points obsolètes, les intervalles à ponctuation très fine et peu serrée. Dessous du corps e pattes de même couleur que le dessus, mais plus foncée; extrémité interne des tibias garnie de poils jaunes soyeux, courts; tarses bruns.

Cette espèce se trouve dans la France méridionale, sur les bords de la Méditerranée, principalement aux environs de Marseille, où elle ne paraît pas être très rare.

2. *C. plumbeus.*

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 5 mill.

Crassus, subovalis, æneo-plumbeus, parùm nitidus, punctulatus; prothorace convexo; antennis testaceo-brunneis, articulo primo testaceo, nitido; elytris densè punctulatis, tenuiter punctato-lineatis.

Entièrement d'un bronzé plombé, un peu verdâtre, médiocrement brillant; forme ovale, courte; tête couverte d'une ponctuation peu serrée, ligne arquée, nette et enfoncée; antennes d'un testacé brunâtre; les deux ou trois premiers articles plus clairs et plus luisants. Corselet médiocrement convexe, fortement arqué en arrière vers l'écusson; ponctuation fine, médiocrement serrée, un peu plus forte sur les côtés. Ecusson triangulaire, finement ponctué. Elytres légèrement arquées sur les côtés, s'arrondissant peu à peu en arrière, couvertes d'une ponctuation très fine, parsemées, sur les côtés, de points plus gros, offrant, de chaque côté de la suture, quatre ou cinq lignes de points peu sensibles qui disparaissent au milieu de l'élytre, pour reparaître sur les côtés; dessous du corps d'un brun verdâtre ou bleuâtre, métallique, surtout sur l'abdomen. Pattes de même couleur, avec les tarses d'un brun rougeâtre.

Se distingue du précédent par la teinte plombée, le corselet moins renflé et les élytres moins brusquement arrondies en arrière,

Espagne méridionale.

C. punctipennis, Fairm. : Ann. 1857 p. 744

3. *C. elegans.*

Eumolpus elegans, Germ. Mag. der Ent. 1, 1, 127, 15.

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 1/3.

Oblongus, crassus; prothorace inflato; elytrorum lateribus parùm arcuatis, æneo-viridibus, nitidissimis; capite medio, prothorace medio et lateribus, elytris decem vittis, cupreis.

Oblong, d'un vert métallique très brillant; milieu de la tête cuivreux; au milieu du corselet, deux lignes de même couleur, séparées par une ligne verte; bords postérieurs et latéraux, sur chaque élytre, cinq bandes longitudinales de même couleur. Tête à ponctuation très écartée; front presque lisse; ligne arquée bien visible; en arrière, une petite ligne enfoncée part du milieu de cette ligne arquée et se termine au milieu du front. Antennes d'un brun noirâtre; premier article d'un ferrugineux obscur. Corselet très finement ponctué, renflé et très convexe; angles postérieurs triangulaires, marqués de plus gros points, ainsi que les côtés; deux dents arrondies à chaque sinuosité latérale. Ecusson lisse. Elytres légèrement plus larges que le corselet, à peine arquées sur les côtés, puis s'atténuant peu à peu en arrière jusqu'à l'extrémité qui forme un angle presque droit, mais arrondi; ayant des lignes de points bien visibles, les intervalles couverts d'une ponctuation fine et très écartée. Sternum d'un brun noirâtre, très peu métallique. Abdomen bronzé, mélangé de cuivreux, très brillant, avec de gros points enfoncés, peu serrés. Pattes cuivreuses; tibias garnis à l'extrémité de poils soyeux, jaunâtres, serrés; tarses d'un brun rougeâtre foncé.

Cette magnifique espèce du Portugal paraît fort rare;

j'en ai vu un seul individu, dans la collection de M. Deyrolle : elle existe aussi dans les collections de M. Germar et de M. le marquis de Brême : c'est le *Cyrtonus nobilis* du Catalogue Dejean.

4. *C. montanus* (1).

Long. 5,6 mill. Larg. 3,3 mill. 1/2.

Ovalis, cæruleus, satis nitidus; capite punctatissimo, fronte ferè lævi, antennis crassis, brevibus, articulis 1° et 2° obscurè ferrugineis; prothorace convexo, punctatissimo; elytris punctatis, lineato-punctatis.

Ovale, d'un bleu foncé, presque violacé, médiocrement luisant. Tête très ponctuée, surtout au-dessous du sillon arqué qui est faiblement indiqué; sommet plus finement ponctué, presque lisse. Antennes épaisses, courtes, ne dépassant pas l'angle postérieur du corselet, d'un brun noirâtre, couvertes d'une pubescence grisâtre; premier et deuxième articles d'un ferrugineux obscur. Corselet peu convexe, assez finement et densément ponctué; bord postérieur très fortement arqué; angles postérieurs très prononcés, tridentés en dedans à l'extrémité, latérale. Ecusson en triangle large, arrondi à l'extrémité, un peu ponctué. Élytres légèrement arquées sur les côtés, un peu plus larges que le corselet, se terminant en pointe largement arrondie, couvertes d'une ponctuation bien visible,

(1) Notre collègue, M. Graëlls, avait compris cette espèce et le *C. ruficornis* dans un mémoire sur quelques Coléoptères d'Espagne, mémoire qui sera prochainement imprimé dans nos Annales. Il a bien voulu m'autoriser à les décrire avant lui en faveur de la spécialité de mon travail, et je le prie d'en recevoir ici mes remercîments, ainsi que MM. Aubé, Reiche, Deyrolle et Suffrian, dont les communications m'ont été fort utiles.

assez serrée, et de lignes de points un peu plus gros. Dessous du corps et pattes d'un brun noir un peu bleuâtre, à ponctuation très écartée.

Andalousie, Badajoz, Guadarrama. Cet insecte habite sur ces dernières montagnes la région du *Pinus sylvestris*; on le rencontre, au mois de mai, marchant lentement dans les prairies, ou bien formant de petits groupes sous des pierres, sous des écorces de pins tombés, ou sous les bouses desséchées des bœufs.

5. *C. angusticollis.*

Long. 7 mill. Larg. 4 mill.

Oblongus, viridi-æneus, nitidus; antennis ferrugineis, prothorace antice angustato, subtilissimè punctulato, elytris ovatis, subtilissimè punctulatis, punctato-lineatis; subtùs viridiæneus, pedibus æneis, tarsis tibiarumque apice rufescentibus.

Oblong, d'un bronzé vert, luisant. Antennes d'un roux ferrugineux, moitié apicale, couverte d'un duvet grisâtre. Tête très ponctuée en avant, avec l'impression bien marquée; sommet à ponctuation très fine et éparse. Corselet se rétrécissant d'arrière en avant presque à partir de la base, paraissant lisse, mais finement ponctué à un fort grossissement. Elytres ovales, un peu élargies en arrière, à ponctuation très fine et à lignes de points très visibles, formant presque de fines stries. Dessous de même couleur, plus luisant; extrémité des tibias et tarses, roux.

Ressemble beaucoup au *C. eumolpus*, mais le corselet est étroit en avant, les élytres sont un peu plus courtes, et la suture est plutôt relevée que déprimée.

Andalousie.

6. *C. thoracicus.*

Long. 5 mill. 1/2. Larg. 3 mill.

Œneus, nitens, oblongus, prothorace obscuro; prothorace transverso, subquadrato, antennis crassis, obscuris, articulo primo ferrugineo, elytris obsoletè punctato-lineatis; subtùs nigro œneus.

En ovale court, bronzé ou vert-bronzé luisant. Antennes ne dépassant pas l'angle postérieur du corselet; premier et deuxième articles d'un roux ferrugineux; le reste d'un brun roux, obscur vers la base : ces articles sont larges et courts, sauf le troisième qui est assez mince; l'extrémité est couverte d'un duvet un peu grisâtre. Tête à ponctuation peu serrée; une très petite impression à l'angle interne de chaque ligne arquée. Corselet grand, renflé; côtés presque droits, anguleusement arrondi aux angles antérieurs, coupé presque droit en avant, d'une couleur brun-bronzé obscur, à ponctuation très fine, très écartée, un peu plus forte sur les côtés; angles postérieurs marqués, arrondis. Elytres en ovale court, très peu plus larges que le corselet; formant une dépression à l'écusson qui est petit; surface imperceptiblement ponctuée, à lignes de points petits mais serrés; dessous d'un bronzé foncé, très brillant. Pattes et tarses un peu rougeâtres.

Trouvé à Cadix par M. Léseleuc.

7. *C. ruficornis.*

Oblongus, œneus, nitidus; antennis flavo-ferrugineis; elytris paulò cupreis, elytris punctato-substriatis, interstitiis leviter elevatis, basi ferè crenata; subtùs nigro-œneus.

Oblong, d'un bronzé brillant, quelquefois un peu cuivreux sur la tête et les élytres; noirâtre sur le corselet.

Antennes d'un jaune ferrugineux. Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet à bords latéraux presque droits en arrière, pas très arrondis en avant, surface assez convexe; ponctuation fine, assez serrée. Ecusson presque pentagonal, pointu en arrière, avec une très faible impression sur la pointe. Elytres en ovale court, assez fortement arquées sur les côtés, plus larges que le corselet, à lignes de points formant presque de fines stries; intervalles lisses, très légèrement élevés; base marquée d'une rangée de gros points qui la font paraître crénelée. Dessous d'un brun foncé, bronzé. Pattes d'un brun rougeâtre bronzé; tarses plus clairs.

Sous les pierres, dans les carrières des environs de Madrid : on le trouve, au printemps, dans les endroits secs et arides du Prado.

8. *C. eumolpus.*

Long. 6 mill. Larg. 3 mill. 1/2.

Oblongus, æneus, nitidus, antennis flavo-ferrugineis, subtùs nigro-æneus; prothorace interdùm nigricante; elytris subtiliter punctato-substriatis.

Ressemble entièrement au précédent; il est un peu plus allongé; les élytres n'ont pas à la base cette rangée de points caractéristiques du *ruficornis*; les lignes ponctuées sont à peine enfoncées; les intervalles ne sont pas sensiblement élevés. Les pattes sont d'un bronzé verdâtre ou rougeâtre.

Dans un individu, le corselet paraît un peu rétréci en arrière.

Espagne.

9. *C. Dufouri.*

Dejean Cat., 2e édit., p. 423.

L. Duf. Ann. Soc. entom. de Fr., 1847; Bull., p. CIII.

C. coarctatus, Muls. l. c., p. 13.

Long. 5,6 mill. Larg. 3,3 mill. 1/2.

Oblongo-elongatus, æneo-cupreus, viridi-micans; antennis brunneo-rufis, articulo primo ferrugineo; elytris sat densè punctulatis, punctato-lineatis.

Oblong allongé, d'un bronzé cuivreux brillant, à reflets verdâtres. Tête finement ponctuée, ligne arquée peu profonde; antennes d'un brun-roux, peu foncé : premier article ferrugineux. Corselet assez grand, presque droit sur les côtés en arrière, moins renflé que chez les espèces précédentes, à ponctuation excessivement fine. L'écusson, d'un bronzé foncé, paraît lisse. Elytres oblongues, très peu arquées sur les côtés, couvertes de points fins, assez serrés, offrant, en outre, des lignes finement ponctuées, toujours visibles, mais souvent peu apparentes; quelquefois la suture est d'un vert métallique. Dessous d'un bronzé brillant. Pattes d'un brun plus ou moins foncé, à reflets bronzés; tarses rougeâtres.

Ressemble beaucoup au *C. cumolpus*; mais ce dernier a le corselet plus ample, les antennes ferrugineuses et les élytres paraissent à peine ponctuées, avec une forte loupe.

Trouvée dans la Lozère par M. Ecoffet. Pyrénées, Portugal. Les individus rapportés de Lisbonne par M. Ch. Coquerel, ceux que je trouve dans les collections, sous le nom d'*elongatus*, Rambur, ne diffèrent des individus trouvés dans le midi de la France que par une taille un peu plus grande et une ponctuation un peu plus forte.

D'après M. Ecoffet, il habite sous les pierres, ne se montre guère qu'en février, dans le temps des neiges, et disparaît en mars.

10. *C. curtus.*

Long. 5 mill. 1/2. Long. 3 mill. 1/2.

Breviter ovalis, æneo viridis, cupreo-micans; antennis fuscis, articulo primo obscurè ferrugineo; prothorace angulis posticis acutis, lateribus punctatis, dorso utrinque tripunctato; elytris punctatis, punctato-substriatis.

Forme ovale très courte, d'un vert foncé, à reflets cuivreux sur la tête, sur le milieu et les côtés du corselet, sur la suture et les côtés des élytres. Tête très finement ponctuée, ligne arquée bien visible; antennes brunes: premier article d'un ferrugineux obscur. Corselet se rétrécissant assez fortement en avant; angles postérieurs aigus; ponctuation excessivement fine; sur les côtés, d'assez gros points enfoncés; sur le dos, de chaque côté, trois gros points disposés en triangle. Elytres courtes, finement ponctuées, à lignes de points formant presque de légères stries. Dessous et pattes d'un bronzé à reflets cuivreux.

Galice.

11. *C. brevis.*

Long. 5 mill. 1/2. Larg. 3 mill. 1/2.

Brevis, æneus, paulùm cupreo-micans; antennis obscurè ferrugineis, capite linea arcuata deficiente; prothorace angulis posticis rotundatis, tenuiter punctato; elytris punctatis, punctato-lineatis.

Forme ovale très courte, d'un bronzé à faibles reflets cuivreux. Tête assez densément ponctuée : la ligne arquée

n'est pas visible, mais à l'angle de chaque cil on voit une ligne courte très arquée. Antennes d'un ferrugineux un peu obscur; base plus claire. Corselet assez fortement arrondi en avant sur les côtés, qui sont très faiblement sinués avant la base : angles postérieurs arrondis; ponctuation fine, assez serrée et uniforme Elytres courtes, assez finement ponctuées, à lignes de points enfoncés. Dessous et pattes bronzés; tarses rougeâtres.

Trouvé au Mont-Serrat, en Catalogne, par M. V. Kiesenwetter.

NOTE
SUR LE *XYLOGRAPHUS BOSTRICHOIDES* ET SUR SES MÉTAMORPHOSES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 11 Septembre 1850).

In minimis lauda magnum.

On peut appliquer à l'Entomologie le précepte du poète, pour le style : polissez-le sans cesse et le repolissez, etc. Il y a encore beaucoup à faire et beaucoup à refaire dans notre science.

M. Mellié a rendu un éminent service à celle-ci, par sa Monographie illustrée du vieux genre *Cis* qui, à l'époque de son fondateur Latreille, comptait à peine trois ou quatre espèces, tandis qu'aujourd'hui il en renferme plus de cent réparties en sept genres de création plus ou moins nouvelle.

J'ai à m'occuper aujourd'hui du seul *Xylographus bostrichoides*, qui est un peu ma propriété, et que je viens de retrouver dans des conditions propres à étudier les phases de sa triple vie.

1° *Insecte parfait.*

Et tout d'abord, je me demande si M. Mellié a connu personnellement mon *Cis bostrichoides*. Ce début du signa-

lement spécifique de cet auteur *nigerrimus*, *oblongus* ne saurait cadrer ni avec ces mots *ovale*, *court*, *noirâtre*, consignés dans mon opuscule cité par lui, ni avec la nature que j'ai sous les yeux. Le *bostrichoides* des Pyrénées et de St-Sever est toujours brun de poix, noirâtre, mais jamais noir. Il n'existe dans ses élytres rien qui puisse justifier ce caractère de *obsulcata* inscrit par M. Mellié. La forte ponctuation des élytres de notre type est uniforme partout et assez rapprochée, pour être parfois comme confluente. Si j'en juge par la figure 22 de M. Mellié, ces points seraient plus distants dans son espèce, et ceux des côtés bien plus petits. Je ne pousse pas plus loin cette analyse comparative, et j'en ai dit assez pour faire naître des doutes sur l'identité de l'espèce de M. Mellié avec la mienne. Il se pourrait que les individus de l'Algérie ou de l'Italie appartinssent à un type distinct de celui du sud-ouest de la France. J'ajouterai, comme document propre à éclairer cette question, 1° que dans notre *bostrichoides* le dernier article des antennes est tronqué, presque carré; 2° que l'angle huméral des élytres forme une légère saillie; 3° que dans le mâle, d'une taille supérieure à celle de la femelle, le bord occipital de la tête, qui s'abrite sous la voûte du prothorax, a, de chaque côté, deux longues soies raides, et que la face est longue, déprimée, pubescente; 4° enfin, que dans les deux sexes, le bord externe de tous les tibias a, au microscope, quatre ou cinq spinules plus prononcées dans le mâle, et que le bord tarsien de ces mêmes tibias est couronné de sept à huit piquants, comme dans le *Ropalodontus* et quelques autres *Cis*. Je laisse à l'habileté de M. Mellié le soin de tirer au clair cette affaire.

2° *Larve.*

Larva hexapoda, cephala, antennata, ex oculata, elongata, cylindroidea; 12-segmentata, subglabra; capite rotundato; antennis brevibus, bistylosis; abdominis apice inermi; tarsorum ungulis simplicibus. Long. 3-4 millim.

Habit. in Boleto igniario, L.

La petitesse de cette larve rend son étude très difficultueuse. Elle diffère tellement par sa structure et sa composition de celle du *Cis alni*, dont M. Mellié a donné la figure dans sa monographie, qu'on serait tenté de croire qu'elles n'appartiennent pas au même groupe d'insectes : cela prouve combien nous avons encore à apprendre sur les métamorphoses des Coléoptères.

La tête de notre larve est petite, ronde, libre, presque cornée, avec une très légère teinte roussâtre et de rares poils sur les côtés. Les antennes, constatables seulement à un grand microscope, ont une configuration insolite qui les éloigne considérablement de celles du *Cis alni*. Un article basilaire unique, excessivement court est commun à deux espèces de styles implantés l'un à côté de l'autre et dont l'interne seul se termine par une soie. Aucun auteur, que je sache, n'avait signalé dans les insectes une semblable composition, lorsqu'en 1843 j'en fis connaître un exemple à peu près analogue dans la larve de l'*Eledona agaricicola* qui vit comme celle du *Xylographus*, dans les bolets parasites (Ann. des Sc. nat., 2me série, tom. 20); mais dans la larve de l'*Eledona* l'antenne a une tige de trois articles subcylindriques dont le dernier se termine par les deux styles en question. Mandibules cornées, brunes, presque droites, édentées. Mâchoires débordant les côtés de la tête et terminées en pointe aiguë. Point d'yeux. M. Mellié en attribue au *Cis*, sans toutefois les avoir représentés.

Premier segment du corps plus grand que les suivants, sinué ou faiblement concave sur les côtés avec une impression linéaire, transversale vers son milieu. Ces segments, au nombre de douze, tête non comprise, ont un poil microscopique de chaque côté. Le dernier fort rétractile et comme rudimentaire et très difficile à mettre en évidence; il est faiblement échancré; mais quand la larve prélude à sa métamorphose en nymphe les angles de cette échancrure se durcissent en une pointe épineuse. Vous voyez combien ces segments terminaux de l'abdomen ont peu de ressemblance avec ceux de la larve du *Cis alni* où il y a deux longs et forts crochets cornés, arqués, réfléchis en haut. Pattes s'insérant en arrière des segments pédigères, terminées par un seul ongle assez grand.

Les stigmates, d'une exiguité qui semble défier les plus puissantes lentilles, sont au nombre de neuf paires, dont huit abdominales, placées dans la rainure latérale qui sépare les plaques dorsales des ventrales, et une seule thoracique qui m'a semblé avoir son siége entre les segments du prothorax et du mésothorax. La figure ci-jointe me dispense d'autres détails. La disposition de ces orifices respiratoires est irrégulière, anormale et peut-être hasardée dans la larve du *Cis alni* précitée.

Les crottes stercorales de notre larve sont fort remarquables par leur configuration fusiforme, leur couleur d'un noir de Jayet et leur surface luisante, comme vernissée : je n'en ai jamais vu de semblables.

3° *Chrysalide.*

Nympha nuda, obvoluta, breviter ovato triangularis, tenerrima, albida, subglabra; capite subthorace incluso. Long. vix 3 *millim.*

Hab. in Boleto igniario.

La forme ramassée de cette nymphe, l'énormité de son prothorax sous lequel s'encapuchonne une grosse tête ronde, de grands fourreaux d'élytres rabattus en dessous et envahissant la majeure partie de l'abdomen lui donnent une physionomie étrange et grotesque qui rappelle celle des nymphes de *Bosthrichus* et d'*Hylesinus* dont Ratzeburg nous a transmis les fidèles portraits. Une bonne loupe compte, aux bords du prothorax, six longs poils isolés, bulbeux à leur origine. Le dernier segment de l'abdomen est tronqué, avec ses angles aigus ; les autres ont un poil latéral.

Quoique j'aie souvent constaté dans les insectes de divers ordres la transformation mystérieuse de la larve en nymphe, ce phénomène a toujours pour moi l'attrait de la nouveauté, et plus les espèces semblent se dérober, par leur petitesse, à l'observation directe, plus l'aiguillon de la curiosité me pousse à ravir ce secret. C'est vers la mi-juillet que j'ai pu assister à cette métamorphose. Obéissant à un instinct impérieux de l'organisme, la petite larve cesse de prendre de la nourriture et devient immobile. Le tiers antérieur de son corps devenu le siège d'un mouvement fluxionnaire, d'une hypertrophie active, se renfla sous mes yeux. Le tégument se ternit en rompant ses connexions avec les tissus sous-jacents. Alors, par un frémissement successif du corps, cette peau morte se refoulait peu à peu vers le bout de l'abdomen, et ce chiffon, tout fouillé, révélait encore à une loupe instruite la dépouille de la tête, des pattes, etc. Par ce tour de main, si j'ose ainsi parler, la larve est escamotée et l'œil, surpris, voit à sa place une nymphe tendre et délicate qui n'a rien conservé de sa première forme, quoique Swammerdam l'appelle *la puberté du ver* : c'est huit à dix jours après qu'a lieu l'éclosion définitive de l'insecte parfait.

Explication des figures de la planche 16, *N° VI.*

1. Larve de *Xylographus bostrichoides* considérablement grossie et vue par un côté, pour mettre en évidence les pattes et les stigmates.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Une antenne isolée.
4. Dernier segment de l'abdomen isolé, pris sur un individu qui se préparait à la métamorphose.
5. Stigmate thoracique détaché et dont une ligne ponctuée indique le siége.
6. Chrysalide ou nymphe de cette larve, vue par sa face inférieure et considérablement grossie.
7. Mesure de sa longueur naturelle.

Figures desinées par M. L. Dufour.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES

de l'*APATE CAPUCINA*, Fabr.; de l'*APATE SEXDENTATA*, Oliv.; de l'*APATE SINUATA*, Fab., et de l'*APATE DUFOURII*, Latr.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 28 Août 1850).

I° Apate capucina, Fab.

La larve de cet insecte est connue sans doute, de plusieurs entomologistes et dénicheurs d'insectes, mais elle n'a jamais été, que je sache, sérieusement figurée et décrite, et je me décide, dès lors, à la publier (1).

La première fois que je la rencontrai, il y a de cela une dixaine d'année, je me persuadai qu'elle appartenait à un lamellicorne. Son corps charnu et courbé en hameçon, ses pattes velues, ce bourrelet latéral, si caractéristique dans ces sortes de larves, tout semblait justifier cette sup-

(1) Depuis que j'ai rédigé ces notes sur les *Apate*, je me suis aperçu que la larve de l'*A. capucina* avait été décrite par M. Westwood dans son *Introduction to modern classification*, etc., et par M. Ratzeburg dans les *Forstinsekten*. Il en est de même pour l'*A. Dufourii* dont la larve est décrite par M. Klingelhoffer, dans le Journal de la Société entomologique de Stettin. Cependant, comme mes descriptions sont plus complètes et plus comparatives, je n'ai pas cru devoir renoncer à faire imprimer mon travail.

position. D'un autre côté, cependant, la forme des antennes, qui étaient de quatre articles, au lieu de cinq qu'on remarque dans celles des larves de lamellicornes, et la structure des stigmates qui au lieu d'être en fer à cheval, étaient ovales, me reportaient vers les larves d'*Anobium*; mais la taille de celle que j'avais sous les yeux ne me permettait guère de l'attribuer à ce genre, et je m'attendais toujours à voir sortir de la sciure de bois, où mes larves étaient enfouies, quelque *Trichius*, ou quelque *Omaloplia* : car, à cette époque, je n'avais pas encore rencontré et étudié des larves de ces deux genres. Je ne fus donc pas peu surpris lorsque, un jour, je trouvai le bocal peuplé d'*Apate capucina* à l'état de nymphe et d'insecte parfait.

La larve dont il s'agit est longue d'environ 15 mill. Sa tête, couverte de petits poils roussâtres, est blanche à la base, lavée de roussâtre antérieurement, avec deux grandes taches rousses, près de la base des mandibules. L'épistome est assez grand, trapézoïdal et muni à sa base d'une sorte de bourrelet transversal, largement interrompu au milieu et chargé de quelques poils. Le labre est large, semi-discoïdal, entouré d'une assez épaisse bordure de poils dorés; le centre, sur un espace semi-elliptique, est glabre, lisse, luisant et un peu bombé. Ces deux organes sont d'un roussâtre un peu livide. Les mandibules sont courtes, fortes, arrondies et tranchantes à l'extrémité, un peu concaves en dedans, marquées en dehors, à la base, d'une grande fossette presque triangulaire et de quelques stries transversales en dehors de cette fossette, mais du côté supérieur seulement. L'espace occupé par la fossette est ferrugineux : tout le reste d'un beau noir.

Les mâchoires sont fortes et le lobe, marqué près de la base d'un pli transversal, est arrondi, large et couvert de petites soies roussâtres.

Les palpes maxillaires sont de trois articles : le premier, gros, un peu renflé au côté externe, qui est hérissé de longs poils ; le second, plus court que le premier, est de moitié au moins plus étroit; le troisième est plus court que le précédent et un peu conique. Les palpes labiaux sont aussi de trois articles, dont le premier, presque aussi long que les deux autres ensemble, est sensiblement plus gros qu'eux, porte en dessous un bouquet de longs poils : le second est un peu ventru, le troisième assez délié. Derrière les palpes labiaux, on aperçoit la lèvre inférieure qui a une forme semi-elliptique et qui est frangée de petits poils dorés : toutes ces parties sont d'un roussâtre un peu livide, sauf le dernier article des palpes qui est roux.

Quelques naturalistes considéreraient peut-être le premier article des palpes maxillaires comme une dépendance des mâchoires, et le premier article des palpes labiaux comme appartenant à la lèvre. Je ne serais pas très éloigné d'admettre cette idée.

Les antennes sont de quatre articles : le premier assez gros et en cône tronqué; le second aussi long que le précédent, mais moins épais et moins large à la base qu'à l'extrémité, qui est ciliée, et il est aussi un peu renflé en dehors; le troisième est au mois aussi long que les deux précédents réunis, cylindrique, obliquement tronqué à l'extrémité, près de laquelle on remarque intérieurement un léger renflement surmonté d'une soie roussâtre ; le quatrième est de moitié plus court que le premier, cylindrique, arrondi à l'extrémité et incliné en dehors. Les deux premiers articles sont d'un roussâtre livide et rétractiles, les deux autres, toujours saillants, sont roux et presque ferrugineux.

Le corps est très gros à sa partie thoracique, qui est trois fois au moins aussi large que la tête, et il diminue

insensiblement de diamètre jusqu'à son extrémité postérieure. Il est formé de douze segments : les trois premiers sont un peu convexes en dessous, les autres sont aplatis sur toute la région ventrale. Le premier segment, le plus grand de tous, est marqué en dessus d'un sillon large, bien tranché et d'un blanc mat. De ce sillon, qui n'atteint ni le bord antérieur ni le postérieur, partent à droite et à gauche, de petites rides. Sur chaque côté, on remarque trois plis formant un petit triangle dont l'angle le plus inférieur est occupé par un stigmate. Les cinq segments suivants sont égaux, ou à peu près, en longueur, et marqués de un à trois plis transversaux : les autres vont un peu en s'allongeant jusqu'au dernier, sur lequel les plis, qui se sont progressivement effacés, n'existent plus. Le long des flancs, règne un bourrelet formé d'une série de mamelons comme on en observe dans les larves de Lamellicornes.

Tout le dessus du corps est glabre, sauf les trois derniers segments qui portent des poils très fins et roussâtres ; le bord inférieur du bourrelet est en outre garni de petits poils touffus, dorés et ciliformes.

Les trois premiers segments sont munis chacun d'une paire de pattes. Ces organes sont formés de quatre parties. Le trochanter et la cuisse sont chargés, en dessous, de longs poils mous et roussâtres, très touffus et de quelques petits poils en dessus ; le tibia est tout hérissé de poils semblables, entremêlés de poils plus raides, plus épais et plus foncés, près de l'extrémité qui est terminée par un ongle corné, droit et ferrugineux.

Les stigmates sont ovales, roussâtres et au nombre de neuf paires : la première, plus grande et placée un peu plus bas que les autres, se trouve sur le milieu du premier segment ; les autres sont sur le quatrième et les sui-

vants, jusqu'au onzième, mais assez près du bord antérieur, surtout les derniers.

La larve de l'*Apate capucina* vit dans les souches mortes des chênes, et principalement dans celles du chêne tauzin, ainsi que dans les grosses racines de cet arbre, tronquées, mises à nu et privées de vie. On les rencontre le plus souvent en très grand nombre et dans le cours de leur vie, qui est de onze mois environ, elles réduisent le bois en une poussière fine, mêlée d'excréments : c'est au milieu de cette poussière qu'elles se transforment en nymphe.

Celle-ci est blanche, molle et ne présente rien de particulier, si ce n'est que le dernier segment est cilié en dessous, et que l'anus est velu : du reste elle offre toutes les parties qui constituent l'insecte parfait; on voit même sur le prothorax les aspérités qui le caractérisent.

C'est dans les mois de mai et de juin que la dernière métamorphose a lieu. L'insecte sort souvent par la troncature des souches et des racines qui devient alors toute criblée de gros trous bien arrondis. Ses mandibules et les aspérités, qui font du prothorax une sorte de rape, doivent lui être d'un grand secours pour se frayer un passage vers la lumière.

IIº Apate sexdentata, Oliv.

Dans un mémoire lu en 1839 au Congrès des savants italiens, tenu à Pise, mémoire qui a pour titre : *Osservazioni supra due insetti nocivi, il Lytta verticalis et l'Apate sexdentata*, M. Passerini signale l'*Apate sexdentata* comme nuisible aux tiges du Mûrier multicaule. Il donne le dessin de l'insecte et de branches de Mûrier percées l'une d'une galerie transversale et circulaire, les autres d'une galerie

occupant le canal médullaire. Cette dernière est produite par des Hyménoptères (*Ceratina*, *Pemphredon*), ainsi que je l'ai plusieurs fois constaté : la transversale seule est l'œuvre de l'*Apate*; mais M. Passerini n'a connu ni la larve de cet insecte ni sa nymphe. Je suis en mesure de combler cette lacune, car l'*Apate sexdentata* est très commun à Mont-de-Marsan, et il est facile d'observer ses habitudes et de le suivre dans les diverses phases de son existence.

La femelle de l'*Apate* attaque plusieurs sortes d'arbres et d'arbrisseaux malades ou récemment morts ; mais ne s'adresse qu'aux rameaux qui ont de un à deux centimètres de diamètre. Je l'ai rencontrée dans le Robinier, dans le Figuier et dans la Clématite. M. Passerini, comme on l'a vu, a trouvé ses traces dans le Mûrier multicaule, et d'après M. Boyer de Fonscolombe (Annales de la Soc. entom., tom. 9, p. 107), elle attaque aussi le bois mort de l'Olivier; mais elle a une prédilection marquée pour les sarments de la vigne cultivée et principalement pour ceux que, dans certaines vignes, appelées *Hautains*, les vignerons tendent d'un cep à l'autre pour y attacher ultérieurement les pousses de l'année.

Elle pénètre dans l'intérieur du sarment, presque toujours, par un bourgeon, parce que sans doute, c'est le point le plus facilement attaquable, et y pratique une galerie circulaire parallèle à l'écorce, mais à un ou deux millimètres de celle-ci. Le plus souvent elle a soin de ne pas pousser la galerie jusqu'au point de départ, et de laisser un intervalle de 4 à 10 millim. de bois plein; mais quelquefois aussi la galerie fait tout le tour. Il arrive même, lorsque le sarment n'a qu'un faible diamètre, que la larve forme naturellement, au lieu d'une galerie circulaire, une loge discoïdale, à paroi supérieure et infé-

rieure parallèles et nettement coupées. Dans cet état, le sarment ne tient plus que par les fibres corticales et par les quelques fibres ligneuses que la larve laisse habituellement intactes entre la galerie et l'écorce. C'est dans cette galerie que s'opère l'accouplement ; puis la femelle s'enfonce dans le sarment parallèlement à l'axe, et, dans cette nouvelle galerie, qui a de 5 à 6 centimètres de longueur, elle dépose des œufs blancs, lisses, elliptiques. Cela fait, elle sort par où elle est entrée pour aller préparer un autre berceau à sa progéniture (1).

Les larves qui naissent des œufs s'enferment dans le sarment et le parcourent longitudinalement, en y creusant des galeries dont elles consomment les déblais, et qu'elles laissent derrière elles remplies de détritus et d'excréments. Souvent des larves, parties d'un nœud voisin, attaqué aussi par une femelle, se croisent en chemin sans se nuire. Celles qui occupent un sarment sont ordinairement en si grand nombre qu'elles le réduisent, pour ainsi dire en poussière, et cela est l'œuvre de quatre mois au plus; car la femelle pond en mai et à la fin d'août, les larves sont transformées ou sur le point de l'être; de sorte que les sarments remplissent à grand'peine la mission qui leur est confiée, de soutenir les pousses et les grappes des deux ceps qu'ils relient, et il arrive fréquemment qu'ils se rompent sous le poids. Il va sans dire que jamais ils ne peuvent être utilisés une seconde année.

Pour éviter d'ennuyeuses répétitions, je m'abstiendrai de donner la description de la larve de l'*Apate sexdentata*, je me bornerai à signaler, les caractères qui la dis-

(1) C'est ainsi, en tous points, que procède aussi le *Bostrichus dispar*, Fabr. qui siège dans les branches et les jeunes tiges d'Érable, de Robinier, de Prunier.

tinguent de celle de l'*Apate capucina*, dont, au premier aspect, elle semble n'être qu'un jeune individu.

Sa taille, au lieu de 15 millim., n'est que de 7 à 8; le labre, au lieu d'être semi-discoïdal, est en demi-ellipse transversal, et l'espace central glabre, lisse et luisant est semi-discoïdal; le lobe des mâchoires est un peu plus allongé et atteint, ou à peu près, l'extrémité du palpe correspondant; le second article des antennes est un peu plus long que le premier, et les poils qui hérissent les pattes en dessous sont moins touffus et occupent un espace moindre.

La transformation en nymphe s'opère, sans apprêt, à l'extrémité de la galerie creusée par la larve. Cette nymphe, pas plus que la précédente, n'offre rien de particulier : on y trouve toutes les parties de l'insecte parfait, jusqu'aux aspérités du prothorax et aux épines de l'extrémité des élytres.

L'insecte parfait sort du sarment, en le perçant d'un trou rond, vis-à-vis de l'endroit où sa transformation s'est opérée. Ceux qui ont pris leur essor en août ou septembre vont sans doute passer l'hiver sous les écorces ou dans d'autres réduits ignorés; plusieurs hivernent dans les sarments mêmes qui leur ont servi de berceau, et c'est là qu'on peut s'en approvisionner durant la mauvaise saison.

III° Apate sinuata, Fab.

La larve de l'*Apate sinuata* vit quelquefois en société avec celle de l'*A. sexdentata;* mais, le plus ordinairement, on la trouve dans les sarments réunis en fagots pour le chauffage, et qu'épargne habituellement ce dernier, ainsi que dans les tiges mortes de la vigne sauvage.

La femelle creuse des galeries circulaires exactement comme celles de l'*A. sexdentata*, avec cette seule différence qu'elles sont plus étroites, parce que l'insecte est plus petit. Les œufs sont déposés dans ces galeries, et les larves qui en proviennent pénètrent dans le bois et y creusent, comme la précédente, des galeries longitudinales dont le plus grand nombre se trouve dans la région médullaire.

Cette larve, dont la description serait oiseuse, a les plus grands rapports avec celles des deux *Apate* dont je viens de parler. Elle en diffère par les caractères suivants : son labre est en demi-ellipse surbaissé, et l'espace lisse est semi-elliptique, transversal ; le second article des antennes, sensiblement plus long que le premier, l'est presque autant que le troisième ; les pattes n'ont que deux ou trois poils à la face inférieure des cuisses, au lieu de ces touffes que l'on remarque dans les autres. Sa taille est à peu près la même que celle de la larve de l'*A. sexdentata*. Contrairement à celle-ci, qui subit toutes ses métamorphoses avant l'hiver, elle continue à se développer pendant la mauvaise saison, comme celle de l'*A. capucina*. Ce n'est qu'aux mois de mai et de juin qu'elle se transforme, dans sa galerie même, en nymphe qui n'offre rien de remarquable, et l'insecte parfait prend son essor en juin et en juillet.

IV° Apate Dufourii, Latreille.

Ce rare insecte, que presque aucun entomologiste ne possédait, il y a quelques années, et que j'avais vainement essayé de me procurer, lors d'un voyage que je fis à Paris en 1840, pourra, avec l'aide seul des naturalistes des Landes, alors même qu'on ne le trouverait pas ailleurs, se répandre peu à peu dans toutes les collections.

C'est en explorant les échalas de châtaignier de nos vignes, si favorables à la prorogation de plusieurs bonnes espèces d'insectes que je découvris, il y a six ou sept ans, l'*Apate Dufourii*, Latr., *varia* Illiger. C'était au commencement de juin, et je n'en pris alors qu'une demi-douzaine; mais depuis que je me suis aperçu que la fin de juin est l'époque où cet insecte naît en plus grand nombre, je puis facilement en capturer, chaque année, une cinquantaine, et il m'est arrivé d'en trouver de huit à dix sur un seul échalas.

C'est, si je ne me trompe, à M. Léon Dufour que l'on doit la découverte de cette espèce en France; il l'avait rencontrée à Fontainebleau dans des bois de hêtre. Dans notre département, où le hêtre manque, ou à peu près, c'est le bois de châtaignier qui lui sert de berceau, et cette circonstance justifie merveilleusement les affinités botaniques qui existent entre ces deux arbres; affinités telles que plusieurs botanistes les ont placés, l'un et l'autre dans le genre *Fagus*. Elle démontre aussi l'admirable instinct des insectes, si habiles à discerner les analogies organiques des végétaux, et qui nous donnent si souvent des leçons dont nous devrions mieux profiter.

Les trois *Apate* qui précèdent sont diurnes; mais l'*Apate Dufourii* doit être un insecte nocturne; car, durant le jour, il demeure immobile sur les pieux ou sous leurs écorces, où il se laisse prendre sans difficulté. Il aime à pondre ses œufs dans les vieux échalas dont l'écorce est soulevée et qui ont déjà été labourés par les larves de l'*Anœsthetis testacea*, de l'*Exocentrus adspersus*, etc.

Il ne pénètre pas dans le bois comme les *Apate sexdentata* et *sinuata* : c'est à l'aide de son oviducte qu'il dépose ses œufs comme l'*A. capucina*, et sa larve creuse, à trois ou quatre millimètres de l'écorce, une galerie longitudi-

nale, à l'extrémité de laquelle elle se construit une petite loge pour sa transformation.

Je ne donnerai pas non plus la description de cette larve, ce serait me répéter : je signalerai seulement ses caractères distinctifs.

Son labre et ses pattes ressemblent absolument aux mêmes organes de la larve de l'*A. sexdentata;* mais 1° ses antennes sont relativement un peu plus courtes et un peu plus épaisses; le second article est plus court que le premier et un peu dilaté en dehors; le troisième est elliptique et le quatrième, à peine visible, ne paraît pas faire un angle avec les précédents : de longs poils, diversement disposés, sont supportés par chacun de ces articles ; 2° les mamelons du bourrelet latéral qui portent sur le plan de position sont très allongés, presque papilliformes, et constituent, quand on regarde la larve de profil, un feston à dentelures profondes.

Il n'y a guère d'insecte qui, à quelque époque de la vie, ne soit exposé aux attaques d'un ennemi. Les *Apate* subissent à cet égard la loi commune, et leurs larves deviennent souvent la proie d'insectes parasites ou carnassiers qui savent les deviner ou les suivre dans la profondeur de leurs galeries. Celle de l'*Apate capucina* est recherchée par un *Braconide* dont je n'ai pu déterminer l'espèce. La femelle de cet Hyménoptère perce le bois avec sa longue tarrière, atteint la larve et introduit dans son corps des œufs d'où naissent des vers qui, après avoir vécu dans le corps de leur victime, en sortent pour se transformer, auprès de son cadavre, dans des coques soyeuses, séparées. J'en ai compté jusqu'à neuf dans une seule cellule d'*Apate*. Les larves des *Apate sexdentata* et *sinuata* sont dévorées par celles de l'*Opilo mollis*, du *Tillus unifasciatus*, du *Til-*

lus tricolor et du *Malachius pulicarius*, que leur habitat pourrait faire considérer comme lignivores et qui sont, très positivement, carnassières.

Plusieurs auteurs, et entr'autres M. Dejean, dans son Catalogue, ont classé dans une même famille, sous le nom de *Xylophages*, un grand nombre d'insectes qui ont entr'eux, si l'on veut, certains rapports de conformation, mais qui présentent des dissemblances bien plus frappantes. Je ne suis pas seulement surpris qu'on ait groupé dans une même division des insectes aussi disparates que les *Scolytus*, par exemple, et les *Lœmophlœus*, les *Apate* et les *Latridius;* je m'étonne aussi qu'on ait conservé le nom de Xylophages à des insectes qui sont loin d'être des *rongeurs de bois*. Je ne parle pas des *Colydium*, des *Rhizophagus*, des *Trogosita* dont je prouverai, une autre fois, les habitudes carnassières à l'état de larve; mais chacun sait que les *Cis*, les *Mycetophagus*, les *Tryphillus*, le *Sphyndus Gyllenhalii*, le *Diphyllus lunatus* vivent dans les champignons; que les *Monotoma*, les *Latridius* se développent dans les fumiers ou les débris de végétaux, et qu'ainsi le mot de Xylophages ne leur convient en aucune façon. Il serait donc rationnel de diviser, à l'exemple de Latreille et de plusieurs autres, cette famille si improprement nommée, en un certain nombre de familles, en leur donnant des dénominations différentes, et en leur assignant, dans la classification méthodique, des places très distinctes et parfois même très éloignées.

Tout concourt à provoquer et à justifier cette modification : et les différences notables dans la structure des insectes parfaits, et la diversité de leurs habitudes et de leur alimentation, et les formes si évidemment distinctes de leurs larves.

Voyez, en effet, à quel point les larves des *Scolytus*, des

Hylurgus, des *Bostrichus* diffèrent de celles des *Cis*, des *Colydium*, des *Rhizophagus*, des *Trogosita*, des *Sylvanus*, des *Læmophlæus*, des *Brontes*. Les premières, charnues, apodes, courbées en hameçon, mamelonnées, dépourvues d'antennes, n'ayant que deux articles aux palpes maxillaires et un seul aux palpes labiaux, ont la plus grande ressemblance avec celles des Charansonites; les secondes aplaties, souvent coriaces, droites, à dernier segment fourchu et corné à l'extrémité, munies de pattes et d'antennes, à palpes maxillaires de trois articles, et labiaux de deux, ont de grands rapports avec celles des insectes bien plus élevés dans l'échelle organique, tels que les *Elatérides*, les *Cryptophagus*, les *Nitidulaires*, les *Hypophlæus*.

Voici maintenant les larves des *Apate*. Or, qui ne voit combien elles diffèrent de celles dont je viens de parler, avec leur forme toute particulière, leurs pattes velues, leurs palpes à égal nombre d'articles? Certes, si je pouvais croire que M. Emile Blanchard, dans son *Histoire des Insectes*, eût intentionnellement suivi l'ordre qu'il a adopté, et qui serait vicieux sous tant d'autres rapports, je lui saurais un gré infini d'avoir placé les *Apate* après les *Anobium*: car, au point de vue de la structure des larves, ces deux genres sont certainement très voisins.

Je sais bien, et plus j'observe plus je m'en aperçois, je sais bien qu'il ne faut pas attacher à la forme des larves une importance telle qu'on en fasse exclusivement dépendre la classification des Insectes. Je n'ignore pas que celles-là ont souvent des mœurs toutes différentes de ceux-ci, que leurs organes sont appropriés à leurs habitudes, au milieu dans lequel elles vivent, à la nourriture qu'elles consomment, et que des différences dans ces conditions doivent amener, entre la larve et l'insecte, des

différences de structure souvent notables et qui ne sauraient tirer toujours à conséquence ; mais je voudrais pourtant que l'on tînt compte, et même grand compte, des premiers états des insectes, de la forme et des mœurs de leurs larves ; que, lorsque les conditions sont les mêmes, comme pour les *Hylesinus* et les *Apate*, par exemple, on cherchât, on trouvât même dans leurs larves un contrôle à leur classification ; qu'on examinât si ces deux genres ne s'excluent pas aussi loin que leurs larves lignivores se repoussent ; je voudrais surtout qu'on ne forçât pas à vivre dans la même famille, sous une dénomination impropre et mensongère, des insectes qui, sous bien des rapports, jurent de se trouver ensemble, tels que les *Latridius* et les *Scolytus*.

Je ne me dissimule pas qu'en critiquant ainsi une classification et des dénominations, depuis longtemps adoptées par des auteurs qui ont l'autorité dans la science, je m'expose à ce qu'on me mette en demeure de proposer une classification et des déterminations meilleures. Mais ne serait-il donc jamais permis de signaler une erreur sans indiquer en même temps les moyens de la réparer ? Ne saurait-on rechercher des principes sans s'imposer en même temps l'obligation de les appliquer ; énoncer des faits sans être tenu d'en déduire toutes les conséquences pratiques ? Aux uns les recherches anatomiques qui révèlent les fonctions de la vie, la forme, la composition des organes, et qui constatent la perfection graduelle et relative de l'organisme ; à d'autres, l'étude sérieuse et attentive des mœurs des insectes, autre genre d'anatomie superficielle et celle de leurs larves, dont on ne saurait méconnaître les rapports avec les insectes qu'elles reproduisent, et qui ont, comme ceux-ci, des caractères de genre et de famille ; aux autres enfin, possesseurs de matériaux con-

sidérables, le rapprochement des faits d'anatomie et de mœurs, la recherche et l'application des conséquences qui en découlent : car tout le temps dont un homme peut disposer ne suffirait pas à ces trois choses à la fois. C'est ainsi, du reste, que la science, envisagée et étudiée sous ce triple point de vue, éminemment philosophique, se perfectionnera sûrement, et s'établira, jusque dans ses moindres détails, sur des bases inébranlables.

Ces observations étaient rédigées et transcrites, lorsque j'ai reçu, ces jours derniers, un *Catalogus Insectorum Europæ*, imprimé, sans nom d'auteur, à Bautzen, en 1849, et le *Catalogue synonymique* de M. Gaubil. J'ai vu, dans ces deux catalogues l'ancienne classification profondément remaniée et presque bouleversée; et quoiqu'ils ne soient pas d'accord entr'eux sur tous les points, j'ai trouvé dans l'un et dans l'autre, avec un plaisir extrême, et même avec une sorte de vanité, s'il m'était permis d'en avoir, la justification de mes idées, l'accomplissement du vœu que j'ai exprimé plus haut, l'application, sinon complète à mon avis, du moins plus qu'ébauchée de mes vues.

Je constate, en effet, avec un véritable plaisir, que les *Rhizophagus* et les *Trogosita* ont été placés bien avant les *Bostrichus*, dans la famille des *Nitidulaires;* que les *Colydium* et les *Cerylon* viennent, à la suite, dans la famille des *Colydiens*, laquelle est suivie de celle des *Cucujiens*, comprenant les *Læmophlæus* et les *Brontes;* et que celle-ci, séparée des *Bostrichiens* par plusieurs autres familles, précède immédiatement celle des *Cryptophagiens*, avec laquelle elle a, surtout par les larves, des affinités manifestes.

Je constate surtout avec une sorte d'orgueil, comme si j'avais entrevu, le premier, des analogies organiques et

des ressemblances de mœurs que d'autres avaient, à mon insu, aperçues avant moi, que les *Apate* ont été installés près des *Anobium*, des *Dorcatoma*, des *Xyletinus*, avec lesquels ils ont tant de rapports par leurs larves, tandis que la vraie famille des *Xylophages*, formée des anciens genres *Scolytus*, *Hylesinus* et *Bostrichus*, a été placée immédiatement avant ou après celle des *Curculionites* à laquelle la forme des larves la rattache nécessairement.

Cette nouvelle classification est, à nos yeux, une bonne fortune pour la science, un hommage rendu au principe philosophique qui veut que l'on consulte à la fois les premiers états des insectes, leur organisation extérieure et intérieure et leurs mœurs. Tout ne me semble pas encore exempt de contestation ; mais je vois avec bonheur, moi simple manœuvre, mais amant passionné de la science, qu'il lui reste encore d'habiles, de consciencieux architectes, et malgré les efforts de quelques démolisseurs, plus avides d'une célébrité éphémère que d'une gloire solide, je crois à son avenir et à ses progrès.

J'avoue cependant que je ne vois pas trop la nécessité de diviser l'ancien genre *Apate* en six genres nouveaux. Avec cette monomanie de fonder des divisions génériques sur de légères différences, bonnes tout au plus à former des groupes dans un même genre, on arrivera forcément à avoir presque autant de genres que d'espèces. La ressemblance des larves des quatre *Apate* dont j'ai parlé, vient à l'appui de cette observation.

Explication des figures de la Planche 16, *N° V.*

1. Larve de l'*Apate capucina*.
2. Mesure de la longueur naturelle.

3. Antenne.
4. Mandibule vue par côté.
5. Mandibule vue en dessus.
6. Mâchoires et palpes maxillaires, lèvre inférieure et palpes labiaux.
7. Lèvre supérieure ou labre.
8. Patte.
9. Antenne de la larve de l'*Apate sexdentata*.
10. Lèvre supérieure ou labre.
11. Patte.
12. Antenne de la larve de l'*Apate sinuata*.
13. Labre.
14. Patte.

Ces figures sont dues à M. Ed. Perris.

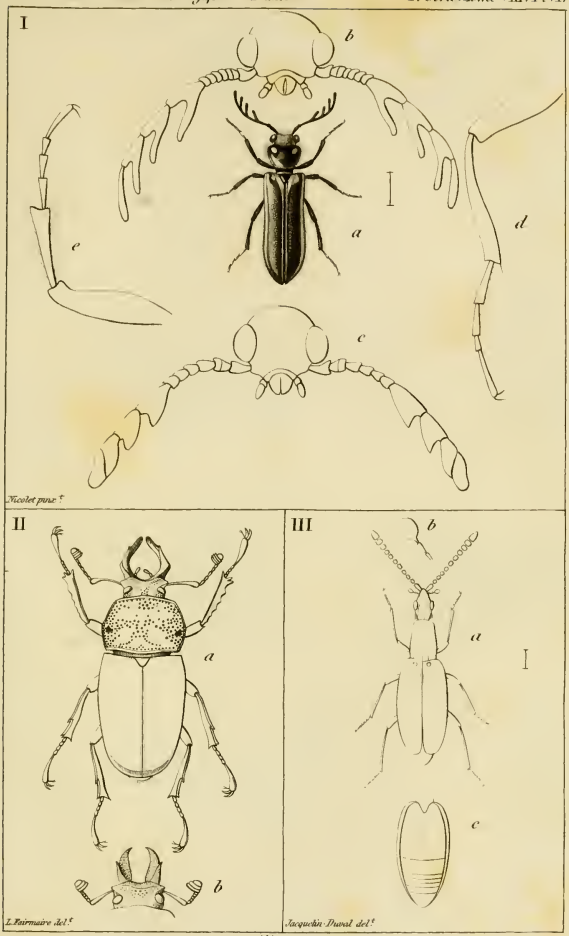

I. *Stenomera Blanchardii* Lucas.

II. *Streptocerus speciosus* Dejean. Fairmaire.

III. *Chevrolatia insignis* Jacquelin - Duval.

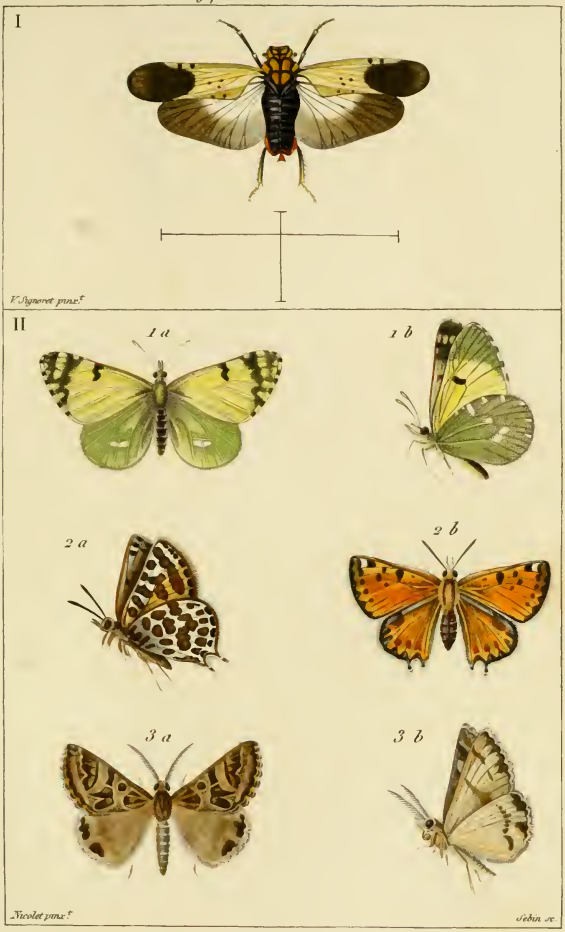

I. *Lystra punctata* V. Signoret

II. 1. *Anthocharis Levaillantii* Lucas. 2. *Cigaritis Massinissa* Lucas.
3. *Cerocala scapulosa* Hubner (variété).

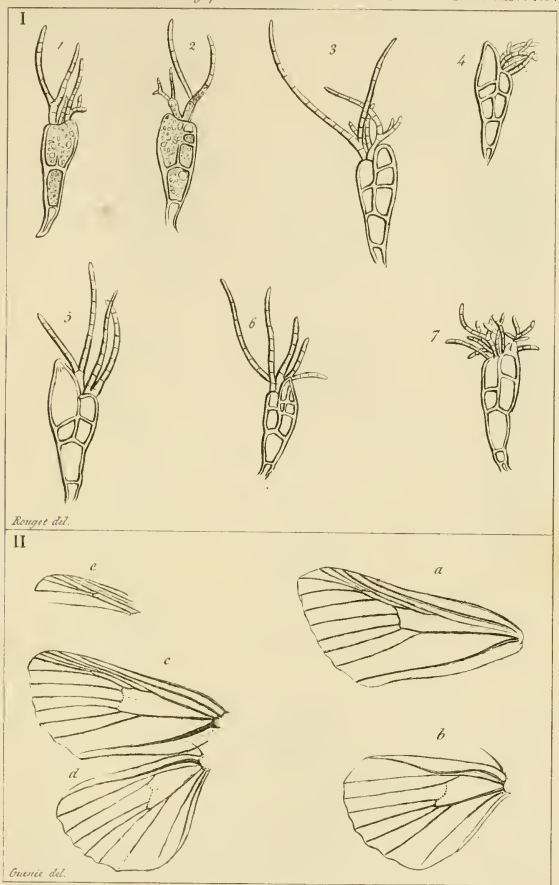

Delahaye lith. *Lith. de Becquet frères.*

I. *Brachinus crepitans* (*productions parasites.*)

II. *a. b. Thyatira derasa* ♂. *c. d. e. T. Batis* ♂.

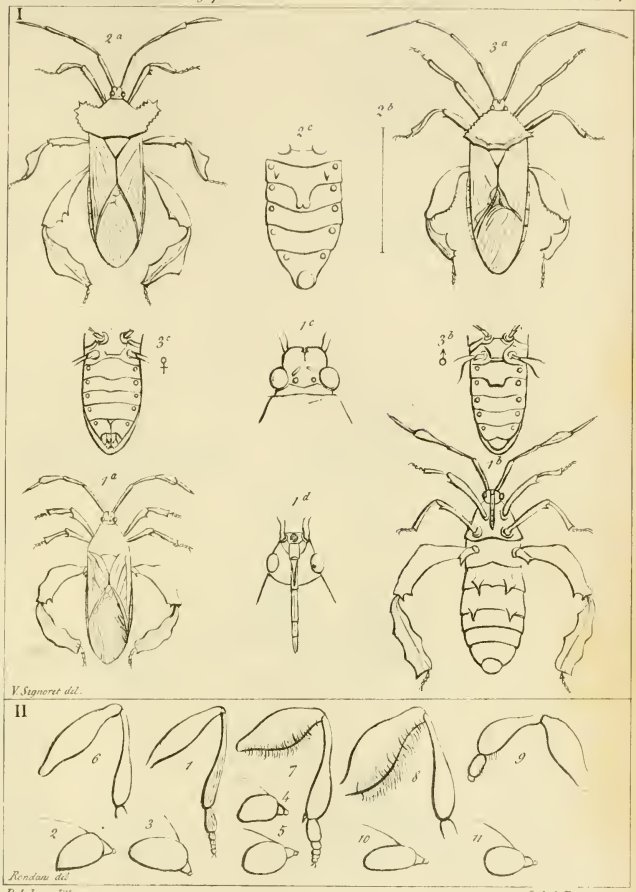

I. 1. *Petascelis dilatatus* Signoret. 2. *P. remipes* Signoret. 3. *Mictis cinctus* Signoret.

II. *Eumerus* (espèces italiennes du genre.)

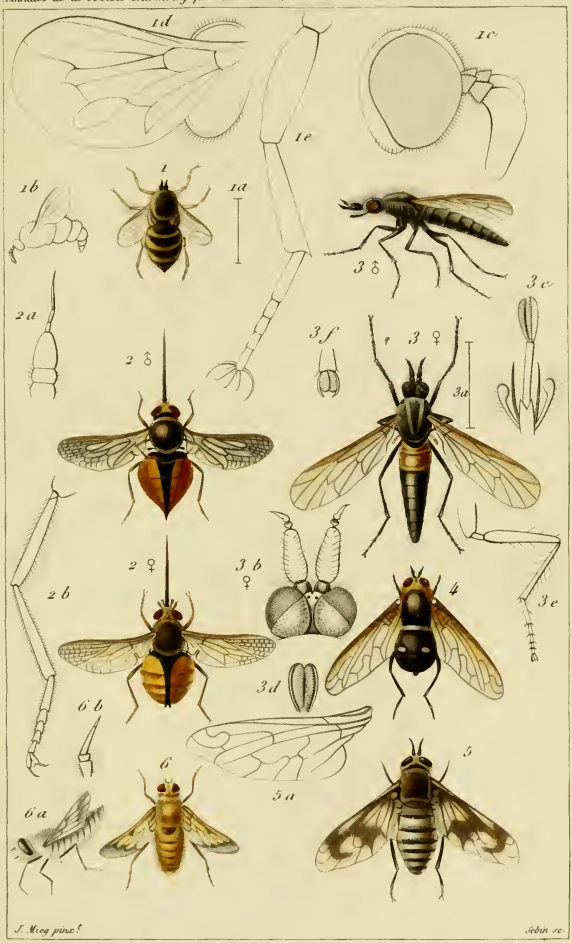

1. *Astomella curviventris* L. Dufour.
2. *Nemestrina Perezii* L. Dufour.
3. *Nestomyza Chrysanthemi* L. Dufour.
4. *Anthrax Miegii* L. Dufour.
5. *Anthrax fasciata* L. Dufour.
6. *Anthrax bombyciformis* L. Dufour.

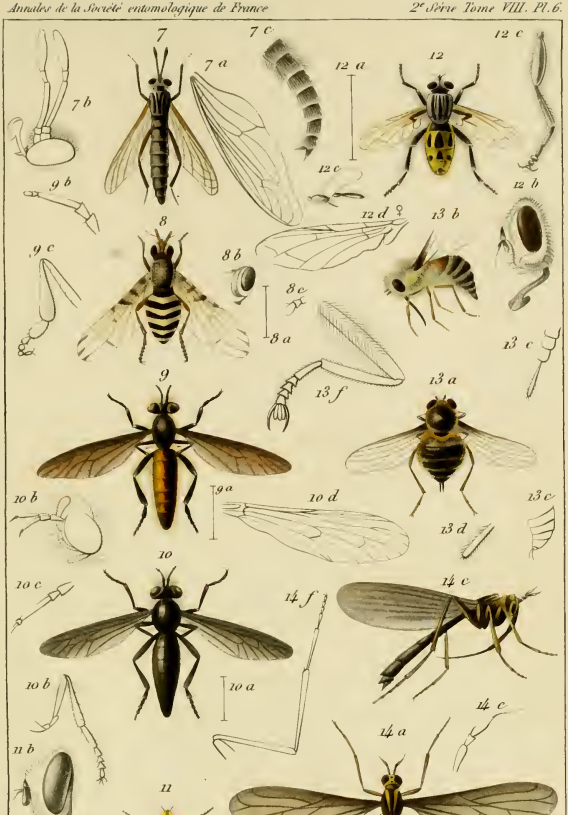

7. *Mydas lusitanicus* L. Dufour.
8. *Ortalis maculipennis* L. Dufour
9. *Dioctria chalcogastra* L. Dufour
10. *Dioctria melas* L. Dufour
11. *Miltogramma aurifrons* L. Dufour.
12. *Sarcophaga tertri-punctata* L. Dufour
13. *Fallenia fasciata* ♀ L. Dufour.
14. *Lamprogya funebris* L. Dufour.

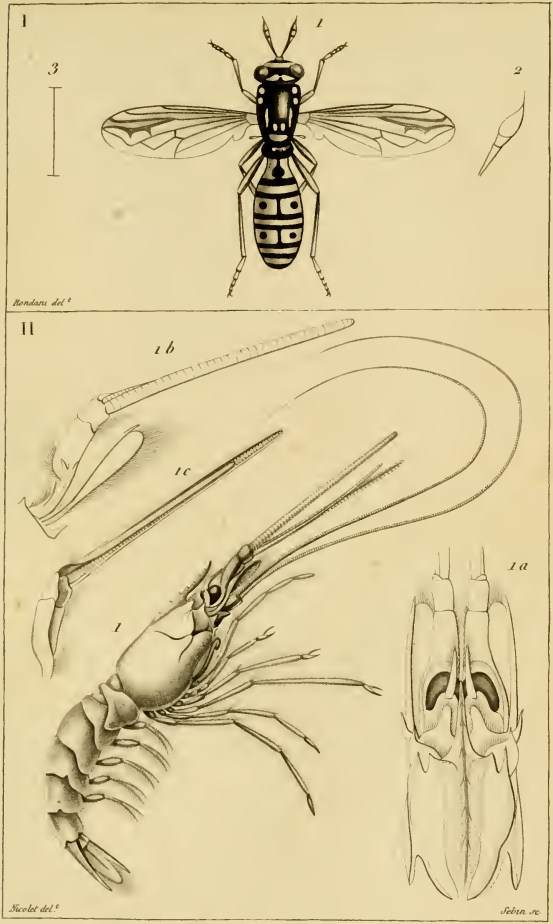

I. *Sphixirmorpha petronillæ* Rondani

II. *Solenocera Philippii* Lucas.

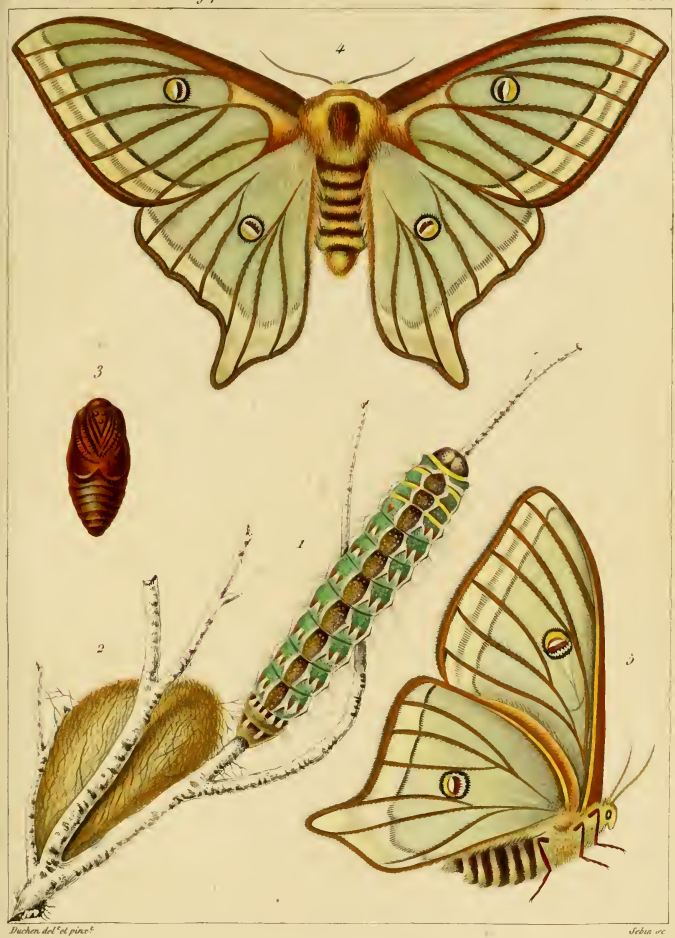

Duchen del.t et pinx.t Sébin sc

Saturnia Isabellæ Graells.

Grolleau pinxt. Mignoux sculpt.

1. *Charaxes Pollux* Grammer.

2. *Euryphene Gambia* Feisthamel.

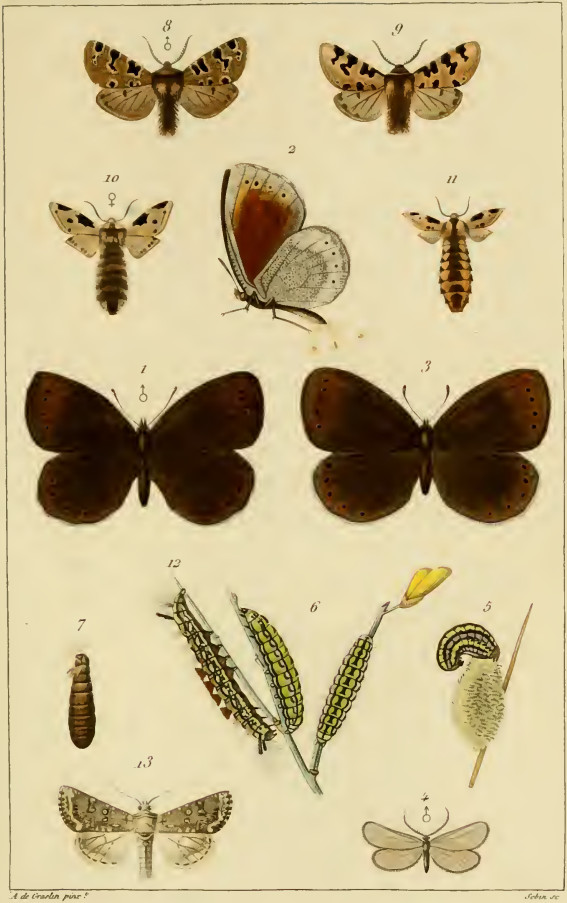

A de Crauzat pinx.t Sebin sc

1 à 3. Erebia athennyo — 8 à 11. Chelonia hemigena.
4 à 7. Heterogynis erotias — 12. Orgya aurolimbata.
13. Hadena sociabilis.

Tourfaut imp.

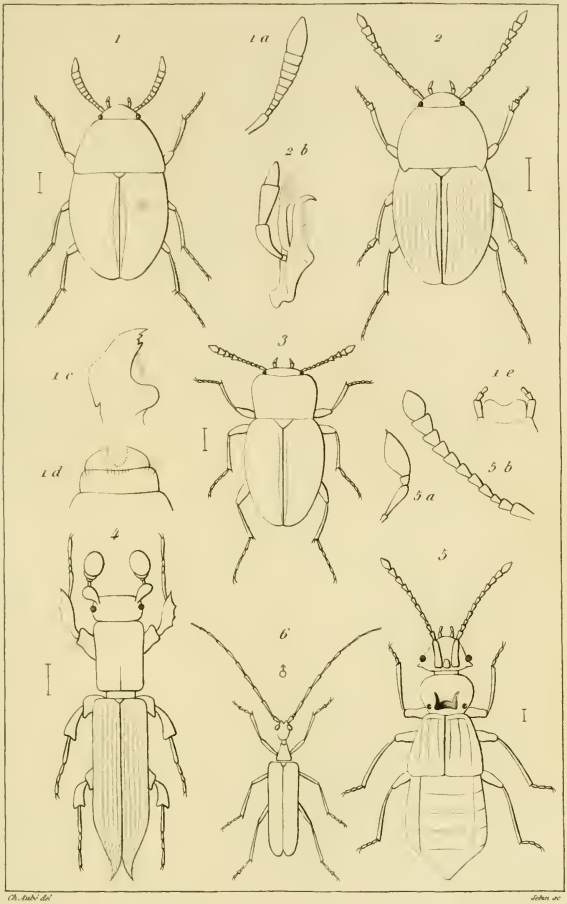

Ch. Aubé del. Sohn sc.

1. *Catopsimorphus orientalis* Aubé.
2. ——— *meridionalis* Aubé.
3. ——— *quadraticollis* Aubé.
4. *Platypus oxyurus* L. Dufour.
5. *Faronus Lafertei* Aubé.
6. *Vesperus Xatartii* ♂ Mulsant.

Tourfant imp.

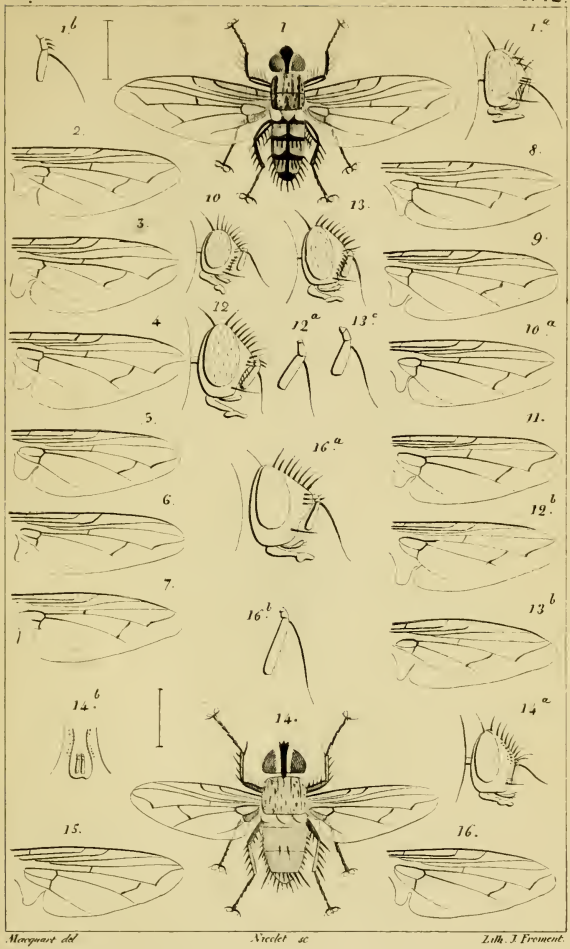

Maugnart del. Nicolet sc. Lith. J. Fremont.

Tachinaires.

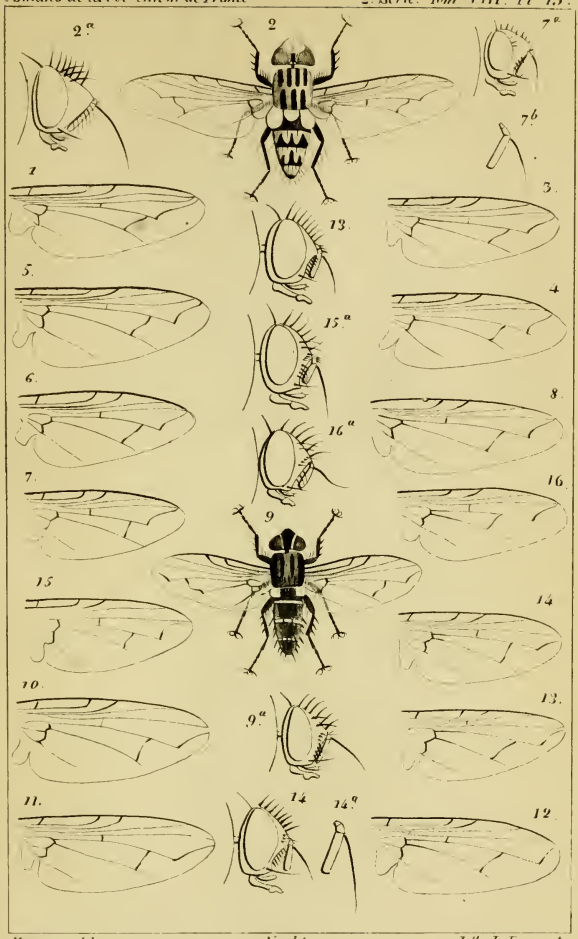

Macquart del Nicolet sc Lith J. Fremont

Tachinaires.

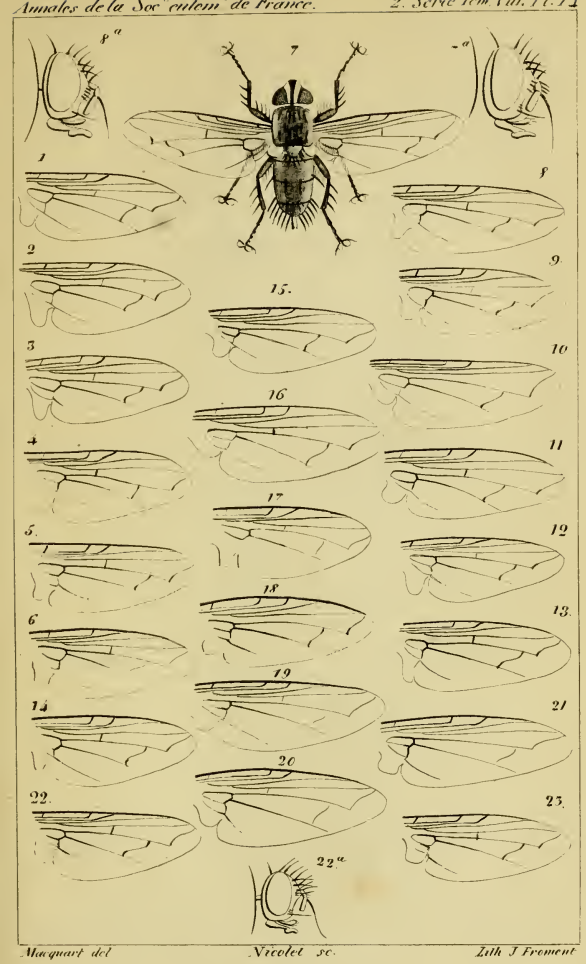

Macquart del Nicolet sc. Lith J Fromont

Tachinaires.

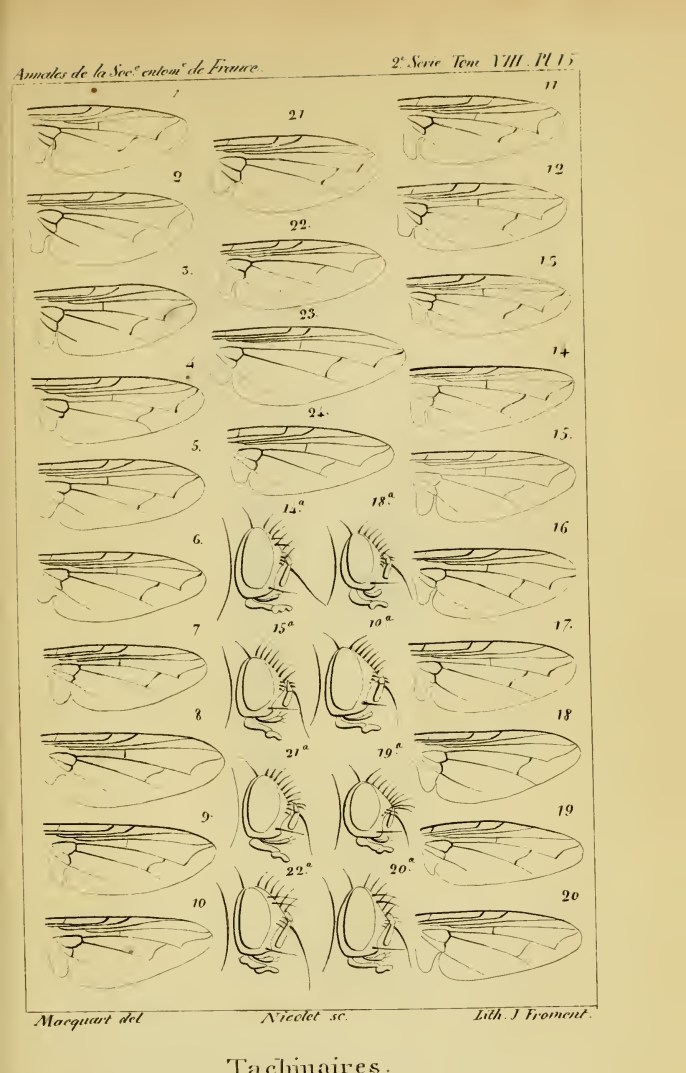

Macquart del. Nicolet sc. Lith. J. Froment.

Tachinaires.

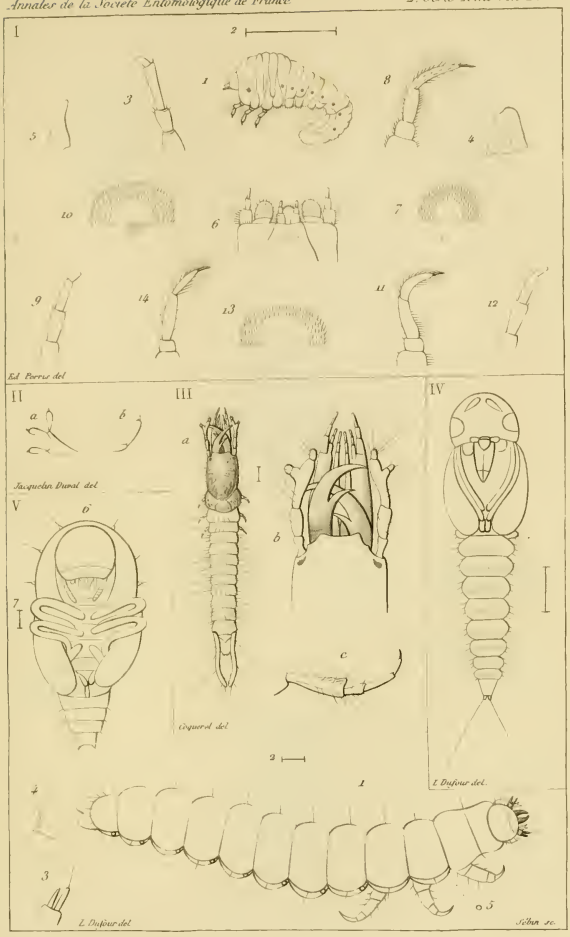

I. 1 à 8. Apate capucina. 9 à 11. A. sex-dentata. 12 à 14. A. sinuata.

II. Bembidium striatum Fabr. a. Palpe monstrueux b Palpe normal.

III. Epus Robinii larve

IV. Scenopinus fenestralis Nymphe

V. Xylographus bostrichoides 1 à 5. larve 6' et 7 Nymphe

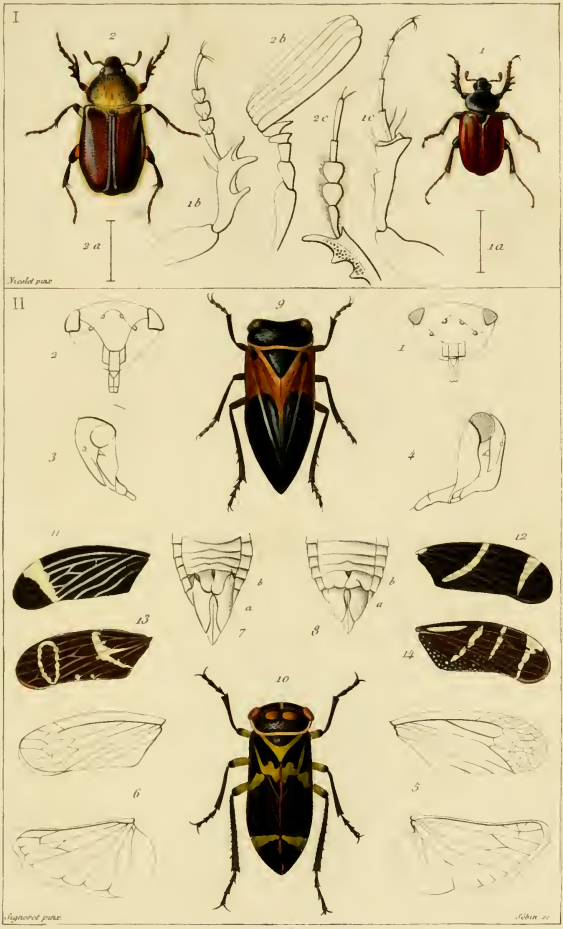

I. 1. *Dasysterna rubripennis* H. Lucas. 2. *D. hirticollis* H. Lucas
II. *Genre Eurymela*.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME HUITIÈME.

ANNÉE 1850.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM.	Chevrolat.
Vice-Président.		Reiche.
Secrétaire.		E. Desmarest.
Secrétaire-adjoint.		Al. Pierret.
Trésorier.		L. Buquet.
Trésorier-adjoint.		L. Fairmaire.
Archiviste.		Doüé.
Archiviste-adjoint.		Jacquelin-Duval.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1850.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Janvier 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

La Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans l'ancienne salle de la Caisse d'Epargne, qu'elle a occupée en 1847 et 1848, et qui vient de nouveau d'être mise à sa disposition.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

M. Guenée remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant les fonctions de président, pendant l'année 1849, et il cède le fauteuil à M. Chevrolat, président de 1850, qui adresse également des remercîments à ses collègues.

Communications. M. H. Lucas montre à la Société un

Coléoptère de la tribu des Mélasomes, appartenant au genre *Morica* et il lit à ce sujet la note suivante :

Cette espèce qui est nouvelle et que je n'avais pas rencontrée pendant mon séjour en Algérie, est remarquable par la forme de son thorax, dont les expansions latérales sont bien moins grandes que dans la *Morica octocostata* de M. Solier, Ann. de la Soc. ent. de France, 1re série, tom. 5, p. 649, N° 2 ; de plus, de chaque côté ces expansions présentent un sillon sinueux, longitudinal, et qui est dépourvu de plis transversaux ; enfin il est aussi à remarquer que les angles de chaque côté de la base, au lieu d'être aigus et subépineux comme dans la *Morica octocostata*, sont au contraire mousses et arrondis. Quant aux élytres, qui sont larges, arrondies et assez bombées, elles sont parcourues de chaque côté par quatre lignes longitudinales de tubercules dont la quatrième s'oblitère un peu à leur partie médiane avant l'espace qui existe entre cette quatrième ligne et la suture, espace couvert de tubercules irrégulièrement disposés : ces tubercules, peu serrés, cachent un peu plus de la moitié des élytres, lesquelles à leur partie antérieure sont lisses.

Cette espèce, longue de 25 mill. sur 12 mill. de large et d'un noir brillant, sera décrite plus au long dans le supplément que je prépare à mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie ; c'est sous le nom de *Morica Jevini* que je propose de désigner cette espèce, qui a été prise aux environs de Djemmââ-Ghazouat, sous les pierres, par notre collègue M. le major G. d'Aumont.

— Le même membre montre un *Cleonus*, décrit par Olivier sous le nom de *Lixus hieroglyphicus*, Oliv., Hist. nat. des Ins. T. 5, p. 258, N° 267 ; Pl. 20, fig. 258 ; *Cleonus hieroglyphicus*, Sch. genera et spec. Curcul., Tom. 2, pars prima, p. 174, N° 6, et qui n'avait encore été signalé, jusqu'à présent, que comme habitant l'Egypte et la Perse, où il a été rencontré par Olivier. Il se trouve aussi à Java, d'où il a été rapporté par M. Westermann. Le *Cleonus hieroglyphicus* que notre collègue fait passer sous les yeux de la Société, a été pris dans les environs

de Biskra (Province de Constantine) et lui a été communiqué par M. Doüé.

— M. L. Fairmaire fait passer sous les yeux de ses collègues, au nom de M. Brémi de Zurich, une belle collection de feuilles desséchées, parfaitement préparées, formant une espèce d'herbier entomologique dans lequel on peut étudier les travaux des larves mineuses de plusieurs Diptères, tels que l'*Agromyza pinguis* sur l'*OEgopodium podagraria*, la *Cecidomyia sanguinea* sur l'*Hieracium murorum*, la *C. limbitorquentis* sur l'Osier, la *C. ulmaria* sur la Spirée à feuilles d'Orme, la *C. papillifica* sur le Saule marsaule, les *C. fagi* et *annulipes* sur le Hêtre, la *C. resupinans* sur le Chêne, etc. Il y a aussi quelques exemples des galeries creusées par plusieurs chenilles de Noctuelles, telles que les *Opostega saligna*, *Lyonnetia foliella*, etc., et des galles causées par la piqûre de quelques Hyménoptères, tels que le *Neuroterus Reaumurii* sur le Chêne, le *Cynips gregaria* sur le Chêne pédonculé, le *Nematus hydronectus* sur l'Osier, et le *N. saliceti* sur le *Salix tetrandra*.

La Société charge M. Léon Fairmaire d'exprimer à M. Brémi tout l'intérêt qu'elle prend à ses travaux.

— M. L. Buquet, trésorier, rend compte des recettes et dépenses de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler, et montre que notre position financière s'est encore améliorée. — Une commission composée de MM. Aubé et Reiche, est chargée, aux termes du règlement, de vérifier les comptes du trésorier.

Lectures. M. Reiche donne lecture de deux mémoires intitulés : 1° Notice sur le genre *Psalidognathus*, et 2° Note sur une nouvelle espèce du genre *Chiasognathus*.

— M. Jacquelin-Duval lit une notice contenant la des-

cription d'un nouveau genre et de quelques espèces nouvelles de Coléoptères propres à la faune française : ces insectes sont désignés sous les noms de *Chevrolatia insignis*, *Euæsthetus Lespesii* et *Stenus Guynemeri*.

A l'occasion de cette lecture, M. L. Fairmaire dit qu'il y a plus de quatre ans qu'il a trouvé, dans les Pyrénées Orientales, le *Stenus* décrit par M. Jacquelin-Duval, et que M. Kiesenwetter devait en publier la description avec celle de plusieurs autres espèces des mêmes localités.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres Don Juan Villanova y Piera, géologue espagnol, résidant momentanément à Paris, présenté par M. le général Feisthamel. — Commissaires-rapporteurs MM. Chevrolat et L. Fairmaire.

(Séance du 23 Janvier 1850).

Présidence de M. REICHE, vice-président.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de ses collègues un Coléoptère du genre *Eurychora*, et à ce sujet il lit la note suivante :

Les espèces du genre *Eurychora* qui sont jusqu'à présent connues, n'avaient encore été indiquées par les auteurs que comme habitant le cap de Bonne-Espérance, Angola, le Sénégal, la Nubie et l'Egypte. Celle que je communique à la Société a été découverte par M. le général Levaillant en Algérie, et c'est je crois la première fois que ce genre est signalé comme ayant été rencontré dans cette partie de l'Afrique. Elle se rapproche un peu d'une espèce qui habite le cap de Bonne-Espérance et que M. Solier a fait connaître sous le nom d'*Eurychora crenata*. Voici la description de cette nouvelle espèce que je propose de désigner sous le nom de :

Eurychora Levaillantii, Lucas.

Long. 7 mill. Larg. 4 millim.

Elle est plus petite que l'*E. crenata*, Solier (Ann. de la Soc. ent. de France, 1re série, tom. 6, p. 160, N° 4), dans le voisinage de laquelle cette curieuse espèce vient se ranger. Elle est d'un noir roussâtre. La tête, finement granuleuse, présente de chaque côté, un peu avant les yeux, une dépression très profonde. Les antennes sont d'un brun-roussâtre avec le dernier article entièrement de cette dernière couleur. Le thorax, dont les expansions sont très dilatées sur ses parties latérales, est bien moins relevé en dessus que dans l'*E. crenata*, et quoique cet organe soit bordé d'épines sur ses côtés latéraux, il n'est cependant pas crénelé en dents de scie comme dans cette dernière espèce ; de plus, il est plus allongé, finement granulé et présente cinq dépressions ainsi disposées : deux antérieurement, assez profondes, mais petites, deux postérieurement, plus grandes, mais moins profondes, et enfin une médiane à la base, petite, plus profondément marquée que les précédentes, surtout celles qui sont postérieures ; dans son milieu, on aperçoit une impression longitudinale, assez fortement accusée, avec les bords de cette impression surmontés de chaque côté de deux petites saillies épineuses. L'écusson est très finement granulé. Les élytres assez allongées, un peu plus étroites que le thorax, sont profondément déprimées de chaque côté dans leur partie médiane ; elles sont fortement ponctuées avec la suture finement granulée et faisant saillie ; ses bords latéraux présentent deux rangées longitudinales d'épines assez fortes qui se réunissent seulement à la partie humérale, laquelle est fortement dilatée de chaque côté, de manière à former un angle aigu ; en dessus on aperçoit de chaque côté une troisième rangée longitudinale d'épines, qui atteint les parties antérieure et postérieure ; de la base de ces mêmes organes et de chaque côté part une quatrième rangée d'épines qui n'atteint pas tout à fait la moitié des élytres et à laquelle vient se réunir la deuxième rangée d'épines du bord latéral ; à leur partie inférieure, elles présentent des points beaucoup plus gros et plus profondément marqués que ceux offerts par la partie médiane de ces mêmes organes. L'abdomen est noir, chagriné. Les pattes sont roussâtres, très finement épineuses ; quant aux tarses, ils sont de même couleur que les pattes.

Cette jolie espèce habite les plateaux élevés du Djebel-Amour

c'est sous les pierres que cette Eurychore nouvelle pour la Faune algérienne a été découverte par M. le général Levaillant, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

— Le même membre dit que l'*Apion malvæ*, Sch., gener. et spec. Curcul., tom. 5, suppl. pars prima, p. 399, N° 79, qui n'avait encore été signalée, jusqu'à présent, par les auteurs que comme exclusivement propre à l'Europe tempérée et méridionale, vient d'être pris aux environs de Messerghin (Province d'Oran) par notre collègue M. le major Blanchard.

— M. Guenée annonce que M. Dardouin de Marseille a découvert et envoyé à M. Pierret la femelle de l'*Heliophobus hirta*, dont les collections ne renfermaient jusqu'ici que des mâles. Chez cette femelle, les quatre ailes sont réduites à des rudiments aussi courts que chez l'*Exapate salicella*; le thorax est très rétréci, et les ptérygodes ainsi que le collier sont à peine développés; les palpes, plus courts que ceux du mâle, sont tout à fait incombants et les pattes presque glabres, ont les éperons à peine sensibles. En un mot, toutes les parties antérieures sont comme atrophiées au profit de l'abdomen qui joue, comme chez toutes les femelles aptères, le principal rôle. Les Noctuelles offriront donc désormais comme les Bombyx, les Géomètres, les Teignes, etc., de ces curieuses anomalies que la nature ne soustrait probablement à la loi commune que pour régler la production qui se trouverait entravée sans cette fécondité particulière de quelques femelles.

— M. Robineau-Desvoidy expose que le genre *Trixa*, parmi les Myodaires, doit cesser d'être placé avec les Entomobies, ou mouches parasites. Il annonce que les insectes de ce genre sont vivipares, et qu'il a observé la

femelle déposant ses larves sur des matières fécales de l'homme, au mois d'octobre. Le genre *Trixa* devra donc être reporté dans la tribu des Macropodies ou Dexiaires, sa véritable place.

Rapport. Il est donné lecture du rapport suivant d'une commission composée de MM. Aubé et Reiche, rapporteurs, chargée d'examiner les comptes du trésorier pour l'année 1849.

Appelée à la vérification des comptes présentés à la séance du 9 janvier 1850 par le Trésorier de la Société, la commission a pu constater que l'état déjà satisfaisant de notre position financière s'est encore amélioré cette année dans une proportion assez considérable.

Il appert par les documens fournis que l'importance des recettes a atteint les chiffres suivants :

Restant en caisse au 31 décembre 1848.	2,087 f.	31		
Recouvrement des exercices anciens . .	714	»		
— de l'exercice 1849 . . .	2,688	»		
Subvention ministérielle	300	»		
Recettes diverses	462	90	=6,252 f.	21

Les dépenses se détaillent comme suit :

Publication des Annales	2,910	95		
Impression de circulaires.	112	50		
Frais divers	266	55		
Achat d'un corps de bibliothèque. . . .	105	05		
Locations diverses	346	22	=3,741	27
Restant en caisse au 31 décembre 1849.			2,510 f.	94

Les dépenses sont justifiées par 30 pièces parfaitement régulières.

De l'examen comparatif des comptes de 1848 avec ceux de 1849, il résulte, quant aux recettes :

1° Que le recouvrement des cotisations arriérées a produit en 1849 près du double de ce qu'il avait produit en 1848.

2° Que le recouvrement des cotisations sur l'exercice 1849 portant sur 168 membres, a fourni 120 fr. de plus que celui de 1848 qui portait sur 167 membres.

3° Que la vente des Annales de la Société a rapporté une somme de 144 fr.

4° Que la vente du Species des Chrysomelines de M. Th. Lacordaire a produit 50 fr., ce qui porte nos rentrées sur cet article à 210 fr. jusqu'à ce jour, et par conséquent ne nous laisse plus à découvert que de 90 fr.

5° Que la subvention ministérielle s'est élevée de 100 fr., et que deux de nos collègues, MM. Robineau-Desvoidy et Schaum, ont contribué ensemble pour 190 fr. aux dépenses résultant de la publication de nos Annales.

De l'examen des dépenses il résulte :

1° Que l'augmentation de nos publications a nécessité un excédant de dépenses de 418 fr. 65 c.

2° Que sur les frais divers, y compris ceux des circulaires, il y a au contraire une diminution de 158 fr. 50 c.

3° Que la privation de la salle qui nous avait été concédée à l'Hôtel-de-Ville pour la tenue de nos séances, avait nécessité la location d'un local et par suite un surcroît de dépenses de 246 fr. 22 c.

4° Que l'achat d'un meuble pour renfermer les livres composant notre bibliothèque a nécessité une dépense de 105 fr. 05 c.

De la balance des comptes de recettes et de dépenses, il résulte, au 31 décembre 1849, un encaisse de 2,510 fr. 94 c., toutes dettes payées. Ce reliquat de compte est le plus élevé que la Société ait eu jusqu'à ce jour.

En outre de cet encaisse, la Société peut encore compter sur une partie des sommes qui lui restent dues :

1° Pour cotisations arriérées	1,356 fr.
2° Pour cotisation de l'exercice 1849.	1,440
Total.	2,796 fr.

L'achat d'un corps de bibliothèque va nécessiter l'ouverture d'un nouveau compte, celui de l'avoir mobilier de la Société. Il conviendra d'y comprendre, outre les meubles qu'il est indispensable de nous procurer, la valeur approximative des livres composant la bibliothèque, valeur qui va en augmentant d'année en année, et celle des exemplaires de fond de nos Annales.

Par tout ce qui précède, la Société entomologique reconnaîtra que sa position financière est plus florissante que jamais. Est-il nécessaire

de lui rappeler qu'elle doit en grande partie cette situation aux soins assidus et inappréciables de son Trésorier et de son Secrétaire? La commission conclut en conséquence à ce que la Société vote de nouveaux remercîments à ces dignes fonctionnaires.

Signé : REICHE, CH. AUBÉ.

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par le président, sont adoptées à l'unanimité.

(**Séance du 13 Février 1850.**)

Présidence de M. CHEVROLAT.

Correspondance. Lettres de MM. E. Bottée de Toulmon de Paris, et Camille Boulard de Bitche, adressant leurs démissions de membre. — Ces démissions sont acceptées.

Communications. M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Dans mon travail sur l'histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, j'ai dit que l'ouest de nos possessions dans le nord de l'Afrique ne nourrissait qu'une seule espèce d'*Adesmia* (*Adesmia microcephala*) qui a été décrite par M. Solier dans le tome 4, p. 533, N° 6 (1) de la 1re série des Annales de notre Société; mais depuis ma publication j'ai reçu de notre collègue M. le major G. d'Aumont des Coléoptères recueillis exclusivement dans l'ouest, et parmi eux j'ai trouvé une autre *Adesmia* remarquable par la gracilité de ses organes de la locomotion; voici la description de cette espèce qui est nouvelle et que je propose de désigner sous le nom de :

Adesmia Coucyi, Lucas.

Long. 11 millim. 3/4. Lat. 7 millim.

Entièrement noire. La tête à son sommet est lisse, d'un noir mat, avec toute la partie antérieure, ainsi que l'espace compris entre les

(1) Lucas, Hist. nat. des Anim. art. in Expl. scient. de l'Algérie, tom. 2, p. 303, pl. 27, fig. 2.

yeux couverts de points très petits et peu serrés. La lèvre supérieure, arrondie de chaque côté de ses parties latérales, est faiblement excavée dans son milieu ; quant aux organes de la manducation, c'est-à-dire aux mandibules, aux palpes maxillaires et labiaux, ils ne présentent rien de remarquable. Les antennes sont noires avec l'extrémité de leur dernier article légèrement roussâtre. Le thorax d'un noir mat présente une ponctuation finement accusée et peu serrée, et de chaque côté, en dessus, on aperçoit une impression arrondie assez grande et subprofondément marquée; les élytres peu convexes, d'un noir mat et légèrement élargies sur leurs parties latérales, sont parcourues longitudinalement en dessus par deux côtes très saillantes légèrement en croissant, sensiblement crénelées et d'un noir brillant sur leur bord supérieur; ces côtes, qui naissent un peu après la partie humérale, n'atteignent pas la base des élytres qui, postérieurement, sont très finement tuberculées, légèrement rétrécies et terminées en pointe arrondie; l'espace qui existe entre ces côtes qui, à leur base, ne se présentent plus que sous la forme de tubercules d'un noir brillant, et la suture, est rempli par des gibbosités tuberculiformes, irrégulièrement disposées, mais qui semblent former cependant trois rangées longitudinales et qui ne dépassent pas les côtes que je viens de signaler; sur leurs parties latérales, elles sont bicarénées avec la carène interne crénelée et n'atteignant pas comme la carène externe la base des élytres; l'espace qui existe entre la carène interne et la côte saillante est parcouru longitudinalement par une série de tubercules à sommet légèrement spiniforme, d'un noir brillant et tous assez largement espacés entre eux; il est aussi à remarquer que l'intervalle laissé par les carènes externe et interne présente une série longitudinale de tubercules beaucoup plus petits que ceux que je viens de signaler et qui n'atteignent pas la base de la carène interne. L'abdomen est d'un noir mat avec les premier, deuxième et troisième segments finement sillonnés longitudinalement. Les pattes d'un noir mat sont très grêles avec les fémurs finement tuberculés; les tibias sont très comprimés et parsemés sur les côtés interne et externe, ainsi que sur leurs ~~hanches~~ côtés supérieurs et inférieurs, de spinules très courtes; il est aussi à remarquer que l'épine que présentent les tibias à leur base est roussâtre; quant aux tarses, ils sont très grêles avec les griffes qui les terminent roussâtres.

Cette espèce, qui ne ressemble à aucune des *Adesmia* que j'ai décrites et figurées dans mon Histoire naturelle des Animaux articu-

lés de l'Algérie, a été rencontrée sous les pierres, dans la plaine de Sebdou (province d'Oran), par notre collègue M. le major G. d'Aumont.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société un Orthoptère nouveau pour la France : la *Locusta cantans*, T. Charp. trouvée dans la vallée de Barèges (Pyrénées), en 1832, par M. Millet.

— M. V. Signoret fait passer sous les yeux de la Société plusieurs espèces d'Hémiptères du groupe de *Tettigonia*, provenant de l'Amérique méridionale et qui doivent constituer un genre distinct. Ce nouveau genre, que notre collègue nomme *Dilobopterus*, comprendra cinq espèces *D. dorsalis* Signoret (Colombie), *fasciatus* Signoret (Cayenne), *hexapterus* Burmeister (Mexique et Brésil), *maculiceps* Signoret (Mexique), et *binaculatus* Signoret (Rio-Janéiro). Un travail, accompagné de figures, sera publié incessamment sur ce sujet par M. V. Signoret, dans la Revue et Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville.

— M. H. Lucas signale à la Société un fait assez curieux, sous le point de vue de la géographie carcinologique, au sujet d'un crustacé de l'ordre des décapodes brachyures, de la famille des Casométopes et qui démontre combien est mixte la faune entomologique de l'Algérie.

Le genre *Heterograpsus*, dit M. H. Lucas, dont j'ai décrit et figuré une espèce dans l'exploration scientifique de l'Algérie sous le nom d'*Heterograpsus sexdentatus*, Luc., T. I, p. 19, pl. 2, f. 4, et que je croyais propre aux côtes est de nos possessions dans le nord de l'Afrique, habite aussi d'autres parages; car cette nouvelle coupe générique a été prise dans l'archipel grec, particulièrement sur les côtes de l'île de Crète par M. Victor Raulin, et dans le golfe de Gênes par notre honorable collègue M. Maximilien Spinola.

Rapport. Le secrétaire donne lecture d'un rapport de

la commission de publication réglant la composition du 1er numéro des Annales pour l'année 1850. — La Société adopte les conclusions du rapport de la commission.

Lectures. M. le secrétaire communique une nouvelle suite aux mémoires de M. Boyer de Fonscolombe sur l'Ichneumonologie provençale, et comprenant, en particulier, le genre *Campolex*.

— M. Amyot fait connaître un travail ayant pour titre : Entomologie française : Gnathotes, Coléoptères, Pentamères, Sextipalpes (*Carabes*); méthode mononymique. Après cette lecture, une longue discussion à laquelle un grand nombre de membres prennent part, a lieu sur le système particulier adopté par notre collègue.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres : M. Millet, secrétaire de la Société d'agriculture et d'histoire naturelle d'Angers, présenté par M. L. Brisout de Barneville. — Commissaires rapporteurs MM. E. Desmarest et H. Lucas.

(Séance du 27 Février 1850.)

Présidence de M. REICHE, vice-président.

Communications M. Bellier de la Chavignerie donne lecture de la note suivante :

Dans une note insérée au Bulletin de nos Annales, année 1849, page XLIX, M. Rouget annonçait à la Société qu'un de ses compatriotes, M. Tarnier, venait de rencontrer aux environs de Dijon, l'*Heterogynis paradoxa.*

Ce fait paraissait des plus extraordinaires, car la *paradoxa* découverte en 1835 par M. Rambur dans la partie la plus méridionale de l'Espagne et retrouvée depuis dans la même localité, n'avait encore été jamais signalée en France. Je viens d'avoir entre les mains

un certain nombre d'exemplaires de l'*Heterogynis* dont M. Rouget nous a entretenus, ainsi que des cocons de l'un et de l'autre sexe; j'ai donc pu les examiner attentivement, et il m'a été facile de me convaincre que l'*Heterogynis* trouvée dans les environs de Dijon par M. Tarnier n'est point la *paradoxa*, dont la coque diffère essentiellement de celles de ses congénères par la couleur et le tissu, mais doit être rapportée à la *penella*, qui habite ordinairement la France, et n'est même pas rare dans plusieurs de nos départements, notamment dans ceux des Hautes et Basses-Alpes.

Nonobstant cette rectification, la communication faite par notre collègue M. Rouget n'en demeure pas moins fort intéressante au point de vue de la géographie entomologique.

— MM. Amyot et Robineau-Desvoidy donnent quelques détails sur diverses espèces du genre *Cecidomyia*, et principalement les *C. destructor* (Mouche de Hesse) et *tritici*.

— M. H. Lucas annonce à la Société qu'il va retourner en Algérie, et que, pour ce second voyage, auquel il ne peut consacrer que quatre mois, son intention est d'explorer les plateaux élevés de l'Atlas. Notre collègue se rendra d'abord à Médéah, ville située à 920 mètres au-dessus du niveau de la mer, où il compte passer six semaines à explorer les régions élevées qui se trouvent dans les environs de cette ville; ensuite il ira à Milianah, ville un peu moins élevée que Médéah, où, après y avoir séjourné six autres semaines, il se rendra à Alger pour s'embarquer, afin de visiter dans l'est les rives sablonneuses de la Seybouse, et, dans l'ouest, les plages arénacées de Mostaganem et d'Aazew. Dans cette seconde exploration, M. H. Lucas espère rencontrer des animaux articulés bien différents de ceux qui ne quittent jamais la région basse, et par conséquent propres à ces régions élevées qui, jusqu'à présent, n'ont point encore été visitées sous le point de vue entomologique.

Lecture. M. Villanova lit un mémoire de M. le général Feisthamel intitulé : Description de vingt Lépidoptères Rhopalocères nouveaux, provenant de la Cazamance (Afrique).

Après cette lecture, on fait passer sous les yeux des membres une planche gravée qui doit accompagner ce mémoire et que M. Feisthamel se propose d'offrir à la Société, ainsi que plusieurs autres qui doivent faire partie du même travail.

La Société accepte l'offre de M. Feisthamel et charge son secrétaire de lui exprimer ses remercîments.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Garden de Saint-Etienne (Loire), présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs MM. L. Brisout de Barneville et Al. Pierret.

(Séance du 13 Mars 1850).

Présidence de M. CHEVROLAT.

Communications. M. L. Fairmaire présente : 1° quelques espèces nouvelles de Coléoptères d'Europe qu'il compte décrire prochainement : ce sont les *Zabrus inflatoïdes*, *Purpuricenus ferrugineus*, *Cassida melanocephala*, trouvés en Espagne par notre collègue M. Mieg, et l'*Omias Wachaurui* rencontré aux environs de Marseille, par le zélé entomologiste dont cet insecte porte le nom; 2° une très jolie variété de la *Cicindela hybrida*, chez laquelle la lunule humérale est réunie, par une ligne longitudinale, à la bande transverse du milieu : cette Cicindèle a été prise à Fontainebleau par M. Berce, qui a bien voulu la lui donner, quoique unique.

— Le même membre dit qu'en étudiant le genre *Cymindis* il a reconnu que la *C. Faminii* devait en être séparée; le faciès de cette espèce est en effet très différent de celui des autres *Cymindis*; la forme de la tête, la brièveté des antennes, la forme du corselet, et surtout l'absence de dentelures aux crochets des tarses, se réunissent pour en faire le type d'une coupe générique distincte qui devra comprendre quelques espèces d'Afrique et du midi de l'Espagne. M. L. Fairmaire propose de donner à ce nouveau genre le nom de *Platytarus*.

M. Amyot ajoute que le fait indiqué par M. L. Fairmaire n'est pas unique, et que, dans la tribu des Troncatipennes, des espèces placées dans les genres caractérisés par la présence de dentelures aux crochets des tarses n'offrent cependant pas cette particularité.

—M. Al. Laboulbène annonce que le *Læmophlæus Dufourii*, découvert par lui aux environs d'Agen et retrouvé à Toulouse, vient d'être pris de nouveau à Maubourguet près de Tarbes, par M. L. Pandellé. Cet entomologiste l'a rencontré une première fois, pendant l'automne (9 septembre), en compagnie des *Brontes flavipes* et du *Sylvanus unidentatus*, sous l'écorce d'un tronc de chêne. Il l'a repris depuis, au printemps (13 mars), sous des écorces de peupliers abattus : et cette fois il était seul de son espèce et de sa famille.

— M. Guenée entretient la Société d'une curieuse particularité qu'il a découverte, en étudiant la *Polia felicina*. Cette Hadénide, au lieu d'avoir le front uni ou légèrement déprimé, comme les autres Noctuelles, porte sur cette partie une sorte d'écusson saillant dont les bords sont relevés en forme de cuvette subcordiforme, au milieu de laquelle s'élève une protubérance rugueuse qui forme

une sorte de corne et rappelle les Coléoptères des genres *Copris*, *Ateuchus*, etc. Cette pièce est dure et cornée comme le front lui-même, et si saillante qu'elle dépasse le toupet frontal, qu'on n'a pas besoin d'écarter pour l'observer. Comme il n'existe dans les collections de Paris que des mâles de cette Hadénide, M. Guenée n'a pu s'assurer si la femelle présente des modifications dans cet appendice, et il engage fortement les entomologistes du midi à suivre ses observations à cet égard.

Ce caractère, joint à plusieurs autres aussi importants, (les antennes glabres, la trompe robuste, le thorax squameux, les pattes courtes à tarses grêles et à éperons très effilés, etc.), l'ont décidé à séparer génériquement cette espèce des *Polia*, sous le nom de *Metopoceras*. M. Guenée rappelle à ce sujet qu'il a déjà signalé chez plusieurs Noctuelles, et en particulier chez les *monogramma* et *flavida* une conformation frontale toute particulière : mais celle-ci est de beaucoup la plus curieuse qu'il ait observée chez les Lépidoptères.

— M. A. Pierret adresse à la Société l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. V. Ghiliani, et qui renferme l'indication d'un fait entomologique important.

Le 24 décembre 1848, un de mes amis m'a apporté dix individus de l'*Argas reflexus* (*Ixodes marginatus* Fabr.) de différente grosseur, qu'il a trouvés contre les parois d'une chambre à la campagne ; voulant déterminer l'espèce qu'on m'apportait, je trouvai dans l'ouvrage de M. Gervais sur les Aptères (Suites à Buffon) que M. Hermann avait gardé un individu de cette espèce vivant pendant huit mois, sans lui donner aucune nourriture ; naturellement l'idée me vint de répéter l'expérience. Or, ayant enfermé mes *Argas* dans une petite boîte que j'ai toujours gardée dans un endroit sec, j'ai constaté, à différents intervalles, la mort de huit individus; mais deux autres de taille

moyenne me restent encore vivants, après quatorze mois et demi de privation absolue d'aliments.

Quoique cette expérience me répugne, il me reste toutefois à vérifier jusqu'à quand ces pauvres animaux pourront supporter l'abstinence.

— M. Reiche annonce que M. de Brême vient de donner ses collections d'Insectes au Musée de Turin, et que M. Ghiliani a été nommé conservateur de la partie entomologique de ce Musée.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres : 1° M. Chambovet de Saint-Etienne (Loire), présenté par M. L. Buquet; commissaires-rapporteurs MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène, et 2° M. Emile Frey, d'Aarau (Suisse), présenté par M. L. Fairmaire; commissaires-rapporteurs, MM. L. Buquet et Deyrolle.

(Séance du 27 Mars 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

Correspondance. Lettre de M. le ministre de l'Instruction publique annonçant qu'une somme de trois cents francs est allouée, pour l'année 1850, à titre d'indemnité scientifique, à la Société entomologique de France.

— M. Safferling, d'Heidelberg (Grand duché de Bade) adresse à la Société sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. L. Fairmaire fait passer sous les yeux de la Société la larve et la nymphe du *Dasytes cæruleus* qu'il a trouvés récemment dans la forêt de Saint-Germain, et sur lesquels il se propose de faire un travail.

Cette larve, quoique très commune, n'a pas encore été

décrite : elle paraît surtout intéressante à cause de son peu de ressemblance avec les larves de *Dasytes* décrites et figurées jusqu'à ce jour.

—Le même membre dit que M. Souverbie a rencontré, au mois de février, auprès de Berdeaux, sur des troncs de saule le *Morimus lugubris*.

M. Chevrolat ajoute qu'il a pris plusieurs fois ce Coléoptère, en hiver, dans les environs de Paris, et qu'il le trouvait au pied des saules, des peupliers, et même dans des troncs de chêne.

Lectures. M. Guenée donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : Note sur la composition du front de plusieurs espèces de Xylinides et sur les divisions du genre *Cleophana*.

— M. Macquart lit un mémoire sur les Tachinaires d'Europe. Dans ce travail, qui fait suite à plusieurs notices déjà présentées à la Société, l'auteur étudie particulièrement le genre *Tachina*.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Prophette, médecin-dentiste à Nîmes (Gard), présenté par M. Javet. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et H. Rouzet.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1850.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 10 Avril 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Communications. M. Chevrolat annonce que le *Stenus asphaltinus* Erichson, désigné comme propre au Tyrol, et qui avait été pris également auprès de Turin, vient d'être rencontré récemment, en grande quantité, aux environ de Rouen. Le même membre ajoute qu'il avait déjà, il y a longtemps, capturé un individu unique de cet insecte aux environs de Paris.

— M. L. Fairmaire indique l'*Hæmonia equiseti* comme ayant été trouvée, au mois de mars, auprès de Paris.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du 2e numéro

des Annales pour l'année 1850. — La Société adopte les conclusions du rapport de la commission.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres, 1° M. L. Pandellé, de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), présenté par M. Al. Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs MM. L. Fairmaire et Reiche; 2° M. Laurent Perez Arcas, professeur de zoologie au Musée Royal de Madrid, présenté par M. le général Feisthamel. — Commissaires-rapporteurs MM. L. Fairmaire et Don Juan Vilanova y Piera.

(Séance du 24 Avril 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

Correspondance. Lettre de M. Saucerotte, habitant anciennement Strasbourg, résidant actuellement à Stuttgard, qui adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. le docteur Aubé dit qu'il a reconnu dans un coléoptère récolté à Batoum par M. Montandon, le *Trigonurus Mellyi* de M. Mulsant, que ce dernier a trouvé à la Grande-Chartreuse. Cet insecte appartient à la famille des Staphyliniens, et M. Mulsant le classe dans le groupe des Omalides; mais M. Aubé pense qu'il appartient plutôt au groupe des Protéinides, car il n'a pas d'ocelles.

— M. Becker fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs boites contenant des insectes d'ordres différens et des Arachnides, dont les formes, ainsi que les couleurs, sont parfaitement conservées par un procédé particulier,

découvert par M. Constant Bar, et que ce dernier se propose de mettre en usage, dans un voyage qu'il va faire à Cayenne et Surinam. M. Bar promet, dans quelque temps, l'envoi de son procédé à la Société.

Lecture. M. Reiche lit une notice de M. de la Ferté-Sénectère intitulée : Observations sur le genre *Panagæus* et création, dans ce groupe, d'une division générique nouvelle, celle des *Isocheirus*.

A la suite de cette lecture quelques observations sont présentées par MM. Chevrolat et Reiche.

(Séance du 8 Mai 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

M. le secrétaire se trouvant indisposé est remplacé au bureau par M. L. Fairmaire.

Communications. On annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. de Blainville, l'un de ses membres honoraires, décédé à Paris, le 1er mai.

— M. Gaubil adresse une révision des espèces du genre *Hydroporus* que notre collègue M. le docteur Schaum a faite, lors de son passage à Strasbourg. — Cette liste est renvoyée à la commission chargée par la Société de dresser un nouveau Catalogue des Coléoptères d'Europe.

—M. H. Lucas envoie une lettre dans laquelle il donne quelques détails sur ses excursions entomologiques aux environs de Milianah; il dit que les productions des montagnes ne diffèrent pas très notablement de celles de la plaine, et il ajoute que, malgré toutes ses recherches, il n'a encore découvert aucun Hyrocanthare.

— M. H. Rouzet montre des Pimélies vivantes envoyées d'Alger par M. H. Lucas, avec des Caméléons.

—M. Javet, qui arrive d'Angleterre, dit que le *Thinobius ciliatus* a été pris en Irlande par M. Haliday, et que cet entomologiste croit que son *Heterocerus sabulosus* est identique avec le *femoralis* Ksw. Notre collègue ajoute qu'il a trouvé, en Angleterre, le *Micralyamma brevipenne* sur des rochers immergés à la marée haute. Ces insectes se logent dans les fentes de ces rochers qui sont feuilletés et on les trouve en faisant sauter les feuillets qui offrent peu de résistance.

— M. Mellié annonce qu'il a rencontré à St-Germain, sur les Aubépines, le *Bradybatus Creutzeri* que M. Chevrolat avait déjà pris, il y a plusieurs années, dans les mêmes conditions.

—M. Aubé dit qu'il a trouvé, avec M. L. Fairmaire, dans une excursion récente à Fontainebleau, le genre *Symbiotes* de M. Redtenbacher.

— M. Jacquelin-Duval lit la note suivante sur quelques observations qu'il a recueillies dans un récent voyage à Prades.

Je citerai d'abord, comme apparition prématurée, au mois de mars, les *Carabus rutilans* et *melancolicus*, le *Rhizotrogus thoracicus*, ainsi que l'*Ateuchus laticollis*, que j'ai pris il est vrai sous une pierre : comme espèces peu répandues, le *Dapna trimaculata*, l'*Agabus melas :* comme habitat remarquable, *les Ochthenomus sinuatus* et *angustatus* Laferté, que j'ai rencontrées assez fréquemment sous les pierres placées au bord des champs, le plus souvent parmi de petites fourmis. Rechercheraient-ils ces dernières ? je ne le pense pas ; leur habitat, même, n'est peut-être pas aussi singulier qu'on pourrait le croire au premier abord. En effet, je crois pouvoir l'expliquer, en disant que le pays s'arrose au moyen d'un grand ruisseau provenant de la Tet. Par conséquent, les *Ochthenomus* auraient été apportés par l'eau et se seraient répandus ensuite : je l'ai,

du reste, pris au bord de la Tet, à peu près dans les conditions normales. Je mentionnerai aussi une femelle de *Dytiscus pisanus* à élytres totalement lisses et reproduisant la variété *conformis* du *D. marginalis*, la variété *dubius* du *D. circumcinctus*, et confirmant que ce ne sont en effet que des variétés. Je dirai encore que l'*Héliopates hybridus*, qui se trouve très communément sous les pierres, dans les lieux secs, produit un petit bruit très distinct par le frottement de l'extrémité de l'abdomen contre les élytres, et que le mâle seul produit ce bruit, comme j'ai pu m'en convaincre par l'examen d'un très grand nombre d'individus. Enfin j'ajouterai que j'ai trouvé une *Lamia textor*, dont le corselet est armé, sur un de ses côtés, d'une épine bifurquée.

— Le même membre dit, en outre, que la découverte la plus intéressante qu'il ait faite est celle du *Selenophiorus scaritides* Ziegler, espèce peu répandue dans les collections, indiquée comme exclusivement propre à l'Autriche, et que notre collègue a trouvée aux environs de Toulouse.

— M. Becker dit qu'un entomologiste allemand, résidant à Barcelone, a rencontré dans le Musée de cette ville une nouvelle espèce magnifique de *Chelonia* voisine de la *villica*, avec laquelle elle était confondue. Cette *Chelonia* provient des forêts de l'Escurial.

Lecture. M. Jacquelin-Duval lit une note sur le *Vesperas Xatartii*, dont le mâle n'était pas connu. Cette note est accompagnée d'une planche.

(**Séance du 22 Mai 1850.**)

Présidence de M. CHEVROLAT.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. L. Fairmaire remplit les fonctions de secrétaire.

Correspondance. Lettre de M. Boyer de Fonscolombe,

annonçant qu'il met à la disposition de la Société une première somme de 50 fr. pour hâter l'impression de son travail sur l'Ichneumonologie provençale.

Communications. M. Doüé montre quelques Coléoptères provenant de Sétif, dont deux *Omophlus* remarquables par leur forme et un *Glaphyrus viridicollis* en parfait état de conservation.

—M. Reiche communique, de la part de M. Leprieur, un tableau dichotomique pour servir à la détermination des espèces du genre *Stenus*.

— M. Bellier de la Chavignerie fait connaître la note suivante sur la *Numeria Donzelaria*.

J'annonçais dernièrement à la Société que M. Guillemot et moi avions retrouvé en Auvergne, au mois d'août 1849, la *Numeria Donzelaria* dont on ne connaissait, jusque là, qu'un seul exemplaire pris au même lieu, par M. Donzel, en 1826, lequel exemplaire avait servi à établir l'espèce. La *Donzelaria* décrite par Duponchel, d'après l'individu que M. Donzel avait apporté du Mont-d'Or, était une femelle et les trois nouvelles *Donzelaria* que nous recueillîmes l'été dernier appartenaient également au même sexe. Restait donc à découvrir le mâle de cette intéressante Géomètre, et c'est dans l'espoir d'y parvenir que je conservai avec le plus grand soin huit œufs pondus par une de nos *Donzelaria*.

L'éclosion de ces œufs eut lieu, peu de jours après mon retour à Paris, c'est-à-dire vers la fin d'août. Supposent que les jeunes chenilles devaient se nourrir d'arbres résineux, je les installai, dès leur naissance, sur un petit sapin (*Abies picea*) que je m'étais procuré en caisse et dont elles s'accommodèrent fort bien. La croissance de mes chenilles s'opéra fort lentement, et je vis de suite qu'elles hiverneraient; mais malgré tous les soins que j'apportai à leur éducation il ne m'en restait plus qu'une seule, au printemps : les sept autres avaient péri successivement, dévorées, pour la plupart, par une très petite arraignée qui s'était établie sur mon sapin et avait échappé à mes regards pendant longtemps. L'unique chenille de *Donzelaria*, qui survécût à ses sœurs se mit à grossir très rapidement vers la fin de mars, et, dans les derniers jours d'avril, elle fila entre quelques

feuilles de sapin, un tissu lâche dans lequel elle se transforma en chrysalide. Trois semaines plus tard, le 19 mai, ma chenille de *Donzelaria*, qui avait atteint la dernière phase de ses métamorphoses, me donnait une magnifique *capreolaria* ♂.

Ces observations prouvent donc d'une manière incontestable que la *Numeria Donzelaria* n'est point une espèce typique comme l'avaient cru les auteurs, mais n'est qu'une variété, fort remarquable du reste, de la *Numeria capreolaria* ♀. Elles prouvent aussi le danger qu'il y a, en lépidoptérologie, à créer de nouvelles espèces, quand on n'a sous les yeux qu'un exemplaire unique dont les premiers états sont inconnus.

J'ajouterai que la Géomètre *capreolaria* et sa variété *Donzelaria* paraissent probablemement deux fois, en mai et en août. Je n'émets toutefois cette opinion qu'avec réserve : car tous les entomologistes qui élèvent des chenilles savent quelles modifications importantes les éducations domestiques apportent souvent dans l'éclosion des Lépidoptères.

— M. Guenée adresse de Châteaudun la lettre suivante, contenant des détails sur les recherches auxquelles il vient de se livrer relativement au décalquage des Lépidoptères.

J'ai entretenu la Société, dans l'une de ses dernières séances, de diverses opérations taxidermiques et du profit que la science pourrait retirer de préparations considérées, jusqu'ici, tout à fait à tort, comme un simple amusement. Je lui ai annoncé entr'autres choses que j'étais sur la voie de la découverte du procédé de l'impression des Lépidoptères dont on fait si grand mystère depuis près de quinze ans. Je dois rappeler que je me suis rencontré à cet égard avec nos collègues, MM. Reiche et Aubé, qui le soupçonnaient comme moi.

A peine arrivé ici, je me suis livré à une série d'expériences qui ont enfin amené la découverte complète de ce procédé. J'ai dit que si je le trouvais, mon premier soin serait de le rendre public, afin que chacun pût non seulement l'appliquer, mais encore l'amener, par des perfectionnements successifs, à son maximum d'utilité. Je veux tenir ma parole aujourd'hui même. Seulement, je ne donnerai que le fond du procédé, me réservant d'indiquer les détails et les *tours de main*, dans une notice que je rédigerai plus à loisir et dont j'accompagnerai l'envoi de spécimens choisis dans les espèces le plus difficiles à obtenir.

Je constate d'abord les résultats obtenus :

1° La *première impression* (à laquelle on peut se borner pour certaines espèces dont les écailles sont de la même couleur des deux côtés) vient parfaitement pure, et il ne reste pour ainsi dire pas une seule écaille à la membrane alaire, sauf à la côte et au bord interne où l'aile supérieure recouvre l'inférieure et où par conséquent l'impresion est aussi impossible qu'inutile.

2° La membrane ainsi dépouillée devient elle-même une préparation précieuse pour l'étude de la nervulation et doit être mise à part dans ce but.

Pour preuve de ces deux assertions, je vous envoie deux ailes d'une *Erebia neoridas* ♀ que je viens d'imprimer.

3° La *contre impression* enlève toutes les écailes de la première impression, les retourne, leur rend leur couleur sans altération, fixe les poils les plus légers et réussit aussi bien, et même mieux, sur les ailes le plus abondamment garnies d'écailles, comme celles des Saturnia, des Sphynx, des Noctuelles que sur celles des Diurnes les plus délicats. Les *Lycœna* bleues et la *Thecla rubi* retrouvent leur couleur primitive.

4° Les deux impressions peuvent s'obtenir sur papier ordinaire, sans le gaufer ni le contourner, et on n'a point besoin de recourir au carton de Bristol comme l'ont fait jusqu'ici tous les possesseurs du fameux secret.

5° Le procédé de *fixation des épreuves* que j'avais annoncé comme possible à découvrir est également obtenu ; je l'ai employé avec succès sur certaines épreuves, mais je ne puis certifier qu'il s'applique à toutes les espèces. Il brillante un peu, il est vrai, les papillons et leur fait perdre de leur velouté ; mais en revanche il les fixe d'une manière indélébile, réduit l'épreuve à l'état d'une peinture et la rend transportable et susceptible d'être reliée en cahier comme nos recueils de planches. Il est sans doute susceptible de perfectionnement, et je vais l'étudier de nouveau dans ses détails : d'un vernis qui aurait l'alcool pour base serait peut-être mieux approprié que le liquide que j'ai employé jusqu'ici.

Maintenant, voici le procédé :

La première impression s'obtient à l'aide du mucilage de gomme arabique, adragante et de sel indiqué par Godart, dans son premier volume de l'Hist. nat. des Lépidoptères : ceci est connu depuis longtemps.

On laisse sécher l'épreuve; on la découpe avec des ciseaux ou un canif; puis à l'aide du vide ainsi obtenu et en s'en servant comme d'une vignette, on enduit un second papier de vernis blanc à l'esprit de vin; on applique lestement la première épreuve sur ce vernis et on le soumet à une légère pression; on laisse bien sécher, puis au moyen d'un pinceau rempli d'eau on humecte le derrière de la première épreuve qui s'enlève ainsi facilement et laisse les écailles adhérentes au vernis.

Pour fixer la contr'épreuve, on le couvre d'une gaze fine, puis avec un pinceau ou une éponge on passe à diverses reprises un vernis composé d'une solution de gomme arabique et d'une petite quantité de savon blanc. La gaze s'oppose à ce que le pinceau enlève ou déplace les écailles, et l'épreuve se trouve ainsi couverte d'une couche légère de gomme qui en séchant, perd la majeure partie de son éclat et fixe l'épreuve que le doigt ne peut plus effacer.

—M. Becker montre des papillons dont le corps est décalqué ainsi que les ailes. L'auteur de ce nouveau procédé prétend que le corps s'imprime aussi facilement que les ailes.

Lecture. M. Aubé présente la description de soixante espèces nouvelles de Coléoptères d'Europe et d'Algérie, travail accompagné d'une planche noire.

Décision. La Société charge M. E. Desmarest de faire pour les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de De Blainville.

(Séance du 12 Juin 1850.)

Présidence de M. REICHE, vice-président.

M. L. Fairmaire lit le procès-verbal de la dernière séance et la rédaction en est adoptée. M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Communications. On annonce à la Société la triste nouvelle de la mort de M. Al. Pierret, secrétaire-adjoint depuis 1836, décédé à Paris, le 26 mai 1850. Un grand nombre de nos collègues ont assisté à son enterrement, et l'un d'eux, M. Amyot a prononcé sur sa tombe les mots suivants :

Messieurs et chers collègues de la Société entomologique de France, nous ne pouvons pas rester silencieux devant cette tombe qui va se fermer pour jamais, et qui renferme un collègue, un ami aussi précieux que regretté. Je dis un ami, et je veux d'abord m'arrêter sur cette pensée : car c'est le cœur de Pierret, ce cœur si ardent, si dévoué, si rempli d'attachement pour ses collègues ! c'est ce cœur excellent surtout que nous regretterons toujours d'avoir perdu. La science, comme l'amitié, fait en lui une perte également douloureuse ; cette science à laquelle nous vouons un culte qui a été celui de toute sa vie. Il est né dans son sein, pour ainsi dire, il a été élevé, il a vécu, il est mort avec elle ; elle a fait le charme de son existence, et elle a produit pour fruit, dans ses mains, cette magnifique collection de Lépidoptères d'Europe qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue, la plus belle qui existe dans le monde. Espérons qu'en le perdant lui-même, nous ne la perdrons pas avec lui : espérons que la France n'aura pas le chagrin de la voir passer sur une terre étrangère, et que, conservée dans l'établissement scientifique qui présentera le plus de garantie pour les soins précieux qu'elle mérite, elle servira parmi nous à l'instruction et aux délices des amis de la science, en passant jusqu'aux générations les plus éloignées comme un monument digne de conserver la mémoire de l'ami que nous pleurons. D'autres vous raconteront ses travaux et les détails intéressants d'une vie trop courte à nos vœux. Je me borne ici à vous rappeler combien il mérite nos regrets et à dire à haute voix ce qui est dans le cœur de nous tous ; que nous l'aimions ! que nous le regrettons et que nous ne l'oublierons jamais !

— M. Doüé donne lecture d'une liste d'une cinquantaine d'ouvrages, pour la plupart relatifs à l'Entomologie, que M. Pierret père offre à la Société au nom de son fils.

— La Société accepte l'offre de M. Pierret et charge son bureau de lui offrir ses remerciements.

— M. Reiche montre une monographie des Psélaphiens propres aux Etats-Unis d'Amérique, par M. Leconte, et il dit que, sur cinquante-neuf espèces décrites, un très grand nombre sont nouvelles.

—M. L. Fairmaire annonce qu'il a trouvé récemment à St-Germain la larve de l'*Ægasoma scabricorne*.

—M. Amyot donne quelques détails sur l'*Alucite* qui, en ce moment, fait des dégâts aux environs de Paris; et il rapporte des observations présentées à ce sujet à la Société nationale et centrale d'Agriculture.

—M. le Secrétaire fait connaître un rapport présenté à la Société nationale et centrale d'Agriculture, sur le concours ouvert pour la découverte et mise en pratique des moyens propres à détruire les insectes nuisibles aux forêts, aux grandes cultures, aux jardins fruitiers, potagers et fleuristes, ainsi qu'aux récoltes emmagasinées. (Commissaires MM. Héricard de Thury, Brongniart, Mérat, Milne-Edwards, Decaisne et Guérin-Méneville, rapporteur.) —Des récompenses sont accordées, 1° à notre collègue M. Bruand, de Besançon, pour sa monographie des Lépidoptères nuisibles à l'agriculture et à l'économie domestique; 2° à M. le docteur Herpin pour son mémoire intitulé : Destruction économique de l'Alucite et du Charançon, vivant renfermé dans l'intérieur des grains, au moyen du tarare à grande vitesse, ou *brise-insectes*; et 3° à M. Raibaud l'Ange pour sa notice ayant pour titre : de la Muscadine et des moyens d'en désinfecter un atelier.

— On annonce que M. Guérin-Méneville vient de

partir de nouveau pour étudier, dans le midi de la France, les maladies des vers à soie.

Décision. La Société charge MM. Doüé et Bellier de la Chavignerie de faire, pour les Annales, une notice sur la vie et les travaux entomologiques d'Al. Pierret.

(Séance du 26 Juin 1850.)

Présidence de M. DOÜÉ, archiviste.

Communications. M. Doüé annonce que M. Pierret offre à la Société la magnifique collection de Lépidoptères d'Europe que son fils avait mis près de vingt ans à recueillir, et il ajoute que M. Pierret, ne voulant pas occasionner de dépenses nouvelles pour loger cette collection, se propose de donner annuellement à la Société une somme de deux cents francs.

La Société accepte avec une vive reconnaissance l'offre de M. Pierret, et décide qu'une lettre de remerciements lui sera adressée par les membres de son bureau, qui la représentent.

Décision. La Société décide que la Collection Pierret sera placée, ainsi que notre Bibliothèque, dans un logement spécial qu'elle louera, rue Hautefeuille, 19.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

****

ANNÉE 1850.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Présidence de M. CHEVROLAT.

(Séance du 10 Juillet 1850.)

En l'absence de M. E. Desmarest, M. L. Fairmaire remplit les fonctions de secrétaire, et lit le procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie annonce que, chaque année, il se procure des *Gracilia pygmæa* avec un vieux panier d'osier, bois dont les larves doivent se nourrir.—M. L. Fairmaire rappelle à ce sujet que M. Solier a fait la même remarque il y a huit ou dix ans, et que M. Mellié trouve aussi cet insecte, tous les ans, de la même manière. — M. Al. Laboulbène ajoute que M. Ed. Perris a rencontré, à peu près dans les mêmes conditions, la *Gracilia brevipennis*, dont M. Mulsant a fait le genre *Leptidea* : cet insecte sort en grand nombre de paniers d'osier qui renferment des cocons de vers à soie.

— M. Chevrolat annonce que, dans une excursion qu'il vient de faire dans la forêt de Compiègne en compagnie de M. Mellié, il a trouvé un individu de la *Saperda phoca*, qui n'avait encore été signalée en France que par M. Javet, aux environs de Nîmes. — Outre cet insecte, il a trouvé également l'*Oxyporus maxillosus*.

— Il est donné communication de la note suivante, dans laquelle M. Leprieur donne quelques détails sur les mœurs et les métamorphoses du *Spercheus emarginatus* :

Tous les entomologistes savent maintenant, par le travail de M. Mulsant sur les Palpicornes, que la femelle du *Spercheus emarginatus* porte, comme celle de l'*Helophilus lividus*, ses œufs dans un sachet soyeux retenu contre la partie supérieure et postérieure de l'abdomen, au moyen de la pression des cuisses et surtout des tibias postérieurs. Malheureusement, cet insecte est tellement rare, que fort peu de naturalistes ont pu être dans le cas de vérifier par eux-même, et sur l'individu vivant, cette particularité remarquable. Peut-être suis-je aujourd'hui sur le point de résoudre ce problème scientifique.

Les *Spercheus emarginatus*, sans être communs à Lille, depuis le dessèchement de certains fossés où ils paraissaient se plaire, se rencontrent néanmoins encore assez souvent; mais çà et là seulement. Comme beaucoup d'autres insectes, le *Spercheus* produit, probablement à l'aide du frottement de ses élytres et de la partie supérieure de l'abdomen, un bruit faible, mais non moins très sensible. Au commencement de mai, je trouvai dans mon filet quelques femelles de cet insecte munies de leur sachet ovigère, et au lieu de les immerger dans l'alcool, je les gardai dans un flacon avec de l'eau de la mare où je les avais trouvées. — Quel ne fut pas mon étonnement de voir que, malgré les conditions très défavorables où ces insectes se trouvaient, les œufs se soient complétement développés et laissaient voir à travers la membrane qui les renfermait, des points noirs formés, comme je l'ai su depuis, par la tête des jeunes larves. Dès lors, je surveillai avec attention mes *Spercheus*, et le 8 mai je vis, pour la première fois, de petites larves aplaties, munies de longues pattes noires, se mouvant avec rapidité à la surface de l'eau :

elles étaient longues d'un millimètre et demi environ. — J'essayai d'en dessiner un individu, à l'aide du microscope d'Oberhauser et je reconnus des mandibules très fortes, munies à leur extrémité de deux dents presque égales qui semblent indiquer, dans les larves, la nécessité d'une nourriture animale. Mais comment faire, pour leur procurer à la fois et la nourriture qui leur convient et cette nourriture assez faible, pour ne pas offrir de résistance à leur propre faiblesse? Je troublai fortement l'eau de la mare où j'avais trouvé les insectes parfaits; et dans cette eau, renfermant des Limnadies, des Cyclopes, et probablement aussi des animaux microscopiques, je plaçai mes jeunes larves, ainsi que deux femelles dont les œufs n'étaient pas encore éclos. — Aujourd'hui, 20 mai, elles sont encore bien vivantes, et il me semble qu'elles ont un peu grossi. J'arriverai donc, j'en ai l'espoir, à étudier *ab ovo*, je puis le dire, le développement du *Spercheus*.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il a trouvé au bois de Boulogne, en assez grand nombre, le *Sphinx pini*, qui paraît s'y être naturalisé.

— M. Becker signale un fait très intéressant pour les entomologistes. On sait que toutes les tentatives ont échoué pour faire accoupler les Lépidoptères diurnes en captivité; on sait également que la plupart des femelles que l'on prend au vol sont fécondées. En plaçant une de ces femelles sur un morceau de coton fortement imbibé d'eau sucrée, notre collègue a remarqué qu'elle s'y cramponne, suce le liquide et pond chaque jour quelques œufs. Le morceau de coton doit être piqué sur du carton, et c'est sur ce carton que les œufs sont déposés. Le soir est le moment le plus favorable, et l'on peut même se dispenser de piquer l'insecte. M. Becker a vu pondre aussi des œufs par l'*Apatura Ilia*, et il engage ses collègues à faire des essais sur d'autres espèces.

Décision. La Société décide que la lettre suivante, signée par tous les membres du bureau, sera adressée à

M. Pierret pour le remercier du don qu'il vient de faire de la collection de son fils.

Monsieur,

C'est avec un profond sentiment de gratitude que la Société Entomologique de France accueille les dons que vous lui avez faits de la magnifique collection de Lépidoptères de votre fils, et des livres qui composaient sa bibliothèque entomologique. Vous avez, s'il est possible, ajouté à la reconnaissance que la Société vous doit, en subvenant avec tant de générosité aux frais de location que nécessiterait le placement convenable et la conservation de cette précieuse collection.

Pour répondre autant qu'il est en elle à l'intention qui a dicté votre résolution, la Société, dont nous sommes ici les organes, s'efforcera d'employer à l'avancement de la science les richesses que vous avez bien voulu lui sacrifier, et elle conservera avec un religieux respect la collection d'un collègue qu'elle aimait, et dont le souvenir restera gravé dans le cœur de tous ses membres.

Permettez-nous, Monsieur, de vous exprimer l'assurance de notre profonde sympathie et de la haute considération de vos très humbles et très dévoués serviteurs.

— La Société décide également que non-seulement elle cherchera à compléter la collection de Lépidoptères que lui a donnée M. Pierret, mais qu'elle fondera des collections de tous les autres ordres d'insectes. — Un appel est adressé aux membres de la Société et à tous ceux qui s'occupent d'entomologie pour obtenir les matériaux devant former ces collections, qui pourront, par la suite, être d'une grande utilité aux personnes qui s'occupent de l'histoire naturelle des animaux articulés.

Rapport. M. L. Fairmaire lit un rapport de la commission de publication, réglant la composition du 3e numéro des Annales pour 1850. — La Société adopte les conclusions de ce rapport.

Lectures. M. L. Buquet lit une note de M. Th. Bruand,

intitulée : *Deux mots de réponse à M. Guenée à propos des Noctua Batis* et *derasa*.

— M. Al. Laboulbène communique deux mémoires de M. L. Dufour, ayant pour titre :

1° Mélanges entomologiques (1° Etude de l'Entomologie; 2° Habitat du *Serenthia læta;* et 3° sur l'*Issus gryllloides* de Fabricius.);

2° Sur une nouvelle espèce de *Celonites* (*C. dispar.*), et réflexions sur la famille des *Masarides*.

Proposition. M. Jacquelin-Duval lit une proposition tendant à modifier le règlement, afin de pouvoir solliciter l'autorisation ministérielle, qui nous reconnaîtrait comme établissement d'utilité publique, ce que l'on désire depuis longtemps.—La Société adopte cette proposition, et le président nomme une commission composée de MM. Amyot, Bellier de la Chavignerie, E. Desmarest et Reiche, chargée de présenter un projet de règlement à la prochaine séance.

(Séance du 24 Juillet 1850.)

Présidenc de M. CHEVROLAT.

M. L. Fairmaire lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée. — M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues : MM. Kirby, membre honoraire, et Mellié, décédé à la suite d'une très courte maladie.

—M. Chevrolat signale comme ayant pris à Fontaine-

bleau le *Bostrichus cornutus*, espèce inédite, que l'on croyait exclusivement propre à la Suisse.

— M. H. Lucas, de retour de son voyage en Algérie, annonce qu'il rapporte un très grand nombre d'insectes, surtout dans les petites espèces. Il dit qu'il a trouvé une différence bien peu sensible entre les animaux articulés qui habitent les hauts plateaux et ceux que nourrissent les régions basses. Notre collègue ajoute que c'est à Boghar, poste le plus avancé dans le Sud de nos possessions de la province d'Alger, qu'il a rencontré les espèces les plus curieuses, mais qui, cependant, rappellent beaucoup aussi celles qu'il avait recueillies sur le plateau de Sétif en 1840; et cette identité lui paraît, à juste raison, remarquable sous le point de vue de la géographie entomologique.

— M. L. Brisout de Barneville présente un Orthoptère nouveau pour la France : l'*Acridium parapleurum* Costa (*Gryllus parapleurus* Hagenbach, *Œdipoda parapleura*, Audinet-Serville), trouvé au bord de la Durance par M. Boyer de Fonscolombe, et à Barèges, dans les Pyrénées, par M. E. Deville.

— M. V. Signoret montre plusieurs Hémiptères nouveaux ou peu connus provenant du Silhet (Indes) : il fait surtout remarquer une nouvelle espèce qui se rapporte à son genre *Petascelis*.

Rapport. On lit un rapport d'une commission chargée de présenter un projet de règlement. — Après cette lecture, la Société commence la discussion de son règlement et renvoie la fin de ce travail à la séance suivante.

(Séance du 14 Août 1850.)

Présidence de M. REICHE, vice-président.

Communication. M. Al. Laboulbène signale les *Vesperus Xatarti*, *Meloc ænea* et *Elater biguttatus*, espèces rares de Coléoptères, comme ayant été prises récemment dans le midi de la France.

— M. Doüé communique les passages suivants d'une lettre, datée de Strasbourg, qu'il vient de recevoir de M. le capitaine Gaubil.

Dans son ouvrage sur les Hydrocanthares, M. Aubé cite comme habitat de l'*Hydaticus grammicus* : l'Italie, la Sicile et l'Arménie ; pour l'*H. austriacus*, il indique l'Autriche. Vous pouvez annoncer à la Société que ces deux espèces ont été prises par mon soldat dans les flaques d'eau du Rhin, à Strasbourg. Il a pris aussi les *Hydaticus Hybneri*, *transversalis*, *cinereus*, *bilineatus*, et *zonatus* ; *Colymbetes conspersus*, Gyll. *collaris* Payk et *Grappii*, Gyll., ainsi que l'*Hydrophilus aterrimus* que M. Mulsant cite comme n'ayant été rencontré qu'en Suisse et en Allemagne.

M. le capitaine Gaubil ajoute qu'un de ses correspondants a pris, dans une excursion qu'il fit en passant à Marseille, une espèce du genre *Thorictus*, qui probablement est nouvelle. Dans tous les cas, ce genre est nouveau pour la faune française.

— M. E. Desmarest annonce que M. Guenée se fera un devoir d'augmenter autant qu'il dépendra de lui les collections entomologiques de la Société, et qu'il tâchera de lui donner principalement des Microlépidoptères.

— Le même membre lit ensuite la note suivante de M. Guenée, et qui est relative à la discussion qui s'est élevée entre cet entomologiste et M. Bruand à l'occasion des *Noctua Batis* et *derasa*.

J'ai, dans ma note sur le genre *Thyatīra*, accusé d'inexactitude et d'insuffisance les dessins et les caractères sur lesquels M. Bruand

s'est appuyé pour le diviser en deux. M. Bruand m'a répondu et il était parfaitement dans son droit. Nul doute que je ne sois également dans le mien en lui répliquant et rien ne me serait plus facile. Toute la question est de savoir si l'exercice de ces droits profiterait à la science et j'en doute très fort. Nous avons donné chacun nos figures et nos raisons. Quel bien reviendra-t-il aux lecteurs des Annales de me voir donner, comme le fait M. Bruand, une seconde édition des miennes? — Quant à la méthode naturelle, à propos de laquelle je n'ai nullement provoqué M. Bruand, qu'il me permette aussi de lui refuser le combat, et cela exactement par les mêmes raisons. Je l'ai discuté dans une longue polémique avec notre vieil ami Duponchel dont M. Bruand ne fait que reproduire les arguments. A quoi servirait-il de répéter mes réponses? Si M. Bruand tient absolument à voir cette question remise sur le tapis, qu'il veuille bien attendre le volume de mon Species ou je la traite et l'applique de nouveau, et qu'il me permette de laisser, en attendant, la place dans les Annales de la Société à des travaux plus neufs et moins superflus.

— M. Doüé fait connaître la note suivante, qui avait été adressée récemment à M. Al. Pierret, et dans laquelle M. de Romand rapporte un fait d'histoire naturelle intéressant à signaler.

Mon jardinier m'apporta, il y a quelque temps, une branche de l'*Œnothera speciosa*, où un *Sphinx de la vigne* était fixé. Je vis en effet qu'il était retenu par sa trompe dans le fond de la corolle, où il était allé puiser, à la base du pistil, la substance dont il est friand. Il y était pris comme à un piége, et se débattait pour en sortir. — Depuis, deux fois encore, j'ai retrouvé deux autres Lépidoptères dans la même plate-bande, et fixés sur le même *OEnothera*, le *petit Pourceau* et une *Noctuelle* que je ne connais pas. Il faut croire que la trompe entre dans une espèce de vagin qui, sensiblement affecté par son contact, se rétrécit assez pour la presser et retenir l'insecte. En effet, je les ai tous surpris se débattant pour retirer la trompe engagée au fond du calice, et enfin épuisés par leurs efforts, rester comme morts dans la corolle, jusqu'à ce que la fleur, qui vit peu, perdant, en se fanant, sa sensibilité, détende l'ouverture où la trompe est prise, et laisse échapper l'insecte.

J'en ai presque la preuve dans le premier insecte, le *Sphinx de la vigne*, que j'avais mis dans une boîte, avec sa prison, et que j'ai re-

trouvé le lendemain dégagé de la fleur entièrement fanée. Il serait possible que les deux autres, par le même motif, vous arrivassent également dégagés. Je ne perds pas de temps pour vous communiquer mon observation. Je vous envoie les trois insectes, bien dégagés de la fleur, et les deux autres à la cangue chinoise, tous sont vivants. Ce fait intéresse aussi la botanique : il prouve la sensibilité de cette partie de la plante qui, en se rétrécissant, peut retenir un corps assez long, comme la trompe des Lépidoptères. D'un autre côté, cette particularité n'est pas spéciale à un insecte, puisque trois espèces distinctes, et même deux genres, en ont été victimes.

— M. L. Brisout de Barneville présente un Orthoptère nouveau pour la France : la *Forficula decipiens*, Gené, prise par lui à Toulon (Var) au mois d'avril. Cette espèce a sous les élytres des ailes très petites, rudimentaires.

— M. H. Lucas, en montrant une Arachnide du genre *Ixodes*, communique la description suivante :

Ixodes Poortmani, Lucas.

1. Ovatus; capite flavo-testaceo; palpis exilibus, fusco-rufescentibus; corpore suprà viridi sub-flavescente, fusco-rubescente lineato punctatoque, utrinque flavo unimaculato, infrà flavo-virescente; pedibus validis, fusco-rufescentibus testaceoque subannulatis (marem tantùm novi.)

Long. 4 mill. 1/2. Larg. 3 mill. 3/4. (Mâle.)

Mâle. — Le corps est de forme ovalaire, sensiblement plus long que large, avec la partie antérieure légèrement rétrécie. La tête est d'un jaune testacé, avec le suçoir de cette couleur, à l'exception cependant de sa base qui est d'un brun rougeâtre. Les palpes, grêles et assez allongés, sont d'un brun rougeâtre et hérissés de poils testacés. Tout le corps en dessus est d'un vert légèrement jaunâtre et présente çà et là quelques points d'un brun roussâtre; il est bordé de cette couleur et de chaque côté il présente une tache jaune, ovalaire, circonscrite au côté interne par une bande assez large, d'un brun rougeâtre, qui est interrompue dans son milieu; antérieurement et de chaque côté de l'échancrure dans laquelle la tête vient se placer, on

aperçoit une petite ligne ondulée, d'un brun rougeâtre, émettant chacune dans leur milieu et du côté externe seulement, une petite tache longitudinale, d'un brun rougeâtre, et qui se trouve reliée avec la ligne ondulée par un trait très fin de cette couleur; dans son milieu, il est orné d'une bande en forme de croissant, d'un brun rougeâtre; postérieurement, il est bordé par une bande qui va se lier de chaque côté antérieurement à la ligne qui circonscrit les taches jaunes des parties latérales; inférieurement, cette bande qui est en forme de croissant émet de chaque côté un petit trait d'un brun rougeâtre; enfin dans la partie médiane, on aperçoit une ligne très fine, d'un brun rougeâtre, assez large à sa partie antérieure et qui va rejoindre la bande en croissant qui borde la partie postérieure; tout le bord abdominal est parcouru par de très petits sillons longitudinaux et paraît comme découpé; en dessous, il est d'un jaune verdâtre, avec les ouvertures anale, génératrice et stigmatifère, d'un brun rougeâtre. Les pattes sont robustes, d'un brun roussâtre et légèrement annelées de testacé. Cette espèce dont je ne connais que le mâle, ne pourra être confondue avec l'*I. Gervaisii*, Luc. *Ann. de la Soc. ent.*, 2e *série*, *tom.* V, *Bullet. P. XCIX*; figurée par M. Milne-Edwards *in Atl. du Règn. anim. de Cuv. Arachn. Pl.* 27, *fig.* 1*a et* 1*b*, à cause de la forme de son corps qui est ovalaire au lieu d'être plus large que long, et surtout à cause de la disposition des taches et des bandes qui ornent le dessus de son abdomen. Elle a aussi beaucoup d'analogie avec l'*I. flavo-maculatus*, Luc. *Ann. de la Soc. ent. de France*, 2e *série*, *tom.* VI, *p.* 56, *N°* 1, *Pl.* 1 *fig.* 1, avec lequel on ne pourra non plus la confondre, en ce que, dans cette espèce, le corps, au lieu d'être ovalaire, est arrondi, et surtout à cause de la couleur qui est brune au lieu d'être d'un jaune verdâtre; elle en diffère encore par la disposition des taches que présente le dessus de son addomen.

Cette espèce vit parasite sur le *Cynhyæna picta* du cap de Bonne-Espérance. Je l'ai dédiée à M. Poortman qui a rencontré cet *Ixodes* entre les doigts de ce mammifère.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un crustacé de l'ordre des Décapodes brachyures, famille des Cyclométopes, tribu des Portuniens.

Ce crustacé, qui est le *Polybius Henslowii*, Leach, *Malac. brit.*

Pl. 9 B. Desm. *Consid. génér. sur les Crust. p.* 100 *Pl.* 7, *fig.* 1, Edw. *Hist. nat. des Crust., tom.* 1, *p.* 439, n'avait encore été signalé jusqu'à présent que comme habitant les côtes d'Angleterre, où il a été rencontré, pour la première fois, par Leach qui en a fait un genre particulier aux dépens des *Cancer* de Linné, des *Portunus* de Fabricius et des *Platyonichus* de Latreille; il a été aussi trouvé sur les côtes du département de la Vendée, par M. d'Orbigny, et l'individu que notre collègue fait passer sous les yeux de la Société a été pris dans la baie d'Alger, par M. L. Vacherot, non loin des roches qui avoisinent le fort Bab-Azoun. C'est la première fois que ce Cyclométope est signalé dans la Méditerranée.

— M. Jacquelin-Duval adresse sa démission d'archiviste-adjoint. — Cette démission est acceptée.

Lectures. M. Doüé donne lecture d'une notice nécrologique sur Al. Pierret. — La Société décide l'impression immédiate de ce travail.

— M. le secrétaire lit une nouvelle suite des mémoires de M. Boyer de Fonscolombe sur l'Ichneumonologie provençale.

Décision. La Société termine le travail de révision de son règlement et l'adopte dans son ensemble. (Voir le règlement à la fin du volume.)

Nomination. Il est procédé à la nomination d'un secrétaire-adjoint en remplacement d'Al. Pierret. — M. H. Lucas ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé.

(Séance du 28 Août 1850.)

Présidence de M. REICHE, vice-président.

Correspondance. Lettre de M. de Romand promettant son concours pour la formation de collections entomologiques.

Communications. M. Guérin-Méneville donne lecture d'un mémoire qu'il a déjà lu à l'Institut, et qui est intitulé : Observations faites en 1850 à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), sur les maladies des vers à soie. — L'auteur, dans ce travail, donne particulièrement des observations anatomiques et physiologiques nouvelles.

— M. H. Lucas montre deux coléoptères vivants : l'*Elenophorus collaris*, Fabr., et l'*Hesperophanes griseus*, qui ont été recueillis aux environs d'Alger, dans les premiers jours d'août, par M. L. Vacherot.

— M. Berce montre plusieurs individus de l'*Hoplia squamosa*, espèce méridionale qu'il a prise, à la fin de mai, à Fontainebleau, sur les fleurs de l'églantier, dont elle dévore les pétales. Cette espèce peut être maintenant considérée comme appartenant à la faune parisienne, car elle a déjà été prise, il y a deux ans, dans la même localité, par M. Deltil.

— M. Ch. Coquerel fait passer sous les yeux de la Société quelques insectes recueillis dans un court séjour qu'il a fait à Lisbonne au mois de juin. Il a pris un certain nombre de ces Coléoptères flottants sur les eaux du Tage, à la suite d'un grand coup de vent. Quelques-uns étaient enduits de goudron, tels que l'*Hygrobia Hermanni*, le *Calosoma sycophanta*, et une nouvelle espèce de *Cebrio*, voisine du *Carrenoi*.

Parmi les Coléoptères recueillis également à Hyères, par M. Charles Coquerel, nous citerons le *Psoa italica*, qui n'avait pas encore été signalé en France, et le *Scarites planus*. Il a fait dans la même localité une remarque assez curieuse, que nous croyons nouvelle pour la science : c'est que certaines espèces de Sauterelles pon-

dent leurs œufs dans le bois; il a, en effet, trouvé dans un vieux arbre de jeunes Sauterelles qui venaient d'éclore, mais qu'il n'a pu conserver à cause de leur jeune âge.

— M. Berce communique à la Société une variété bien remarquable de la *Melitœa Parthenia*, chez laquelle le noir a envahi toute la surface des ailes en dessus, à l'exception d'une bande maculaire fauve aux supérieures et d'une série de taches de même couleur aux inférieures; le dessous est aussi profondément modifié. Cette variété ressemble beaucoup à celle décrite, par Dalman, sous le nom de *Hertha*; seulement, cet auteur la rapporte à la *Melitœa Athalia*, tandis que celle-ci est une Parthénie. Elle a été prise à Fontainebleau en juin.

— On communique la note suivante de M. de Romand, relative à la larve d'un *Myrmeleo*.

Depuis plus d'un an, j'élevais dans une boîte remplie de sablon, quatre larves de *Myrmeleo formicarium*. Je ne voyais plus les cavités où elles se tiennent à l'affut, et je pensais qu'elles s'étaient mises en cocons. Ces jours-ci, je vis étendu sur le sable un corps de nymphe, qui avait quelque mouvement. Je le relevai et je le plaçai légèrement entre deux couches de coton, sur le sable, dans la même boîte. Deux jours après, je vis l'insecte parfait en bon état sur le cocon. L'enveloppe de la nymphe était restée dans le coton. Cette transformation s'était faite sans qu'il y eut traces de cocon. En effet, le surlendemain, je trouvai dans la boîte un autre insecte parfait, et ayant passé le sablon au tamis, je vis le cocon du deuxième attaché au fond de la boîte, et renfermant à moitié l'enveloppe de la nymphe; enfin, je retrouvai les troisième et quatrième larves dans leur premier état, mais désséchées.—Il résulte pour moi de cette observation, qu'un de ces Myrmeléons s'est d'abord transformé en nymphe, et ensuite en insecte parfait, sans avoir fait son cocon. La première transformation a eu lieu dans le sable, et sans le secours du cocon, et la deuxième s'est accomplie sous l'enveloppe du coton qui lui a servi de cocon.

— M. H. Lucas montre plusieurs individus du *Pteroptus Vespertilionis*, L. Dufour, *Ann. des Sc. nat.*, *tom.* 26, *p.* 98, *et tom.* 25, *pl.* 9, *fig.* 6-7, et un Diptère du genre des *Nycteribia* (*N. Dufourii*), Westw., *of the Zool. soc. of Lond.*, *tom.* 1, *f.* 290, *pl.* 36, *fig.* 49-50; *Nycteribia Vespertilionis*, L. Duf., *Ann. des Sc. nat.*, *tom.* 22, *p.* 381, *pl.* 13, *fig.* 4, qui ont été rencontrés sur les ailes d'un *Vespertilio murinus*, chéiroptère trouvé en assez grand nombre à Paris pendant le mois de juillet, dans le clocher de Saint-Gervais.

— Le même membre fait la communication suivante :

Le Crustacé que je fais passer sous les yeux de la Société, appartient à la famille des Cyclométopes et à la tribu des Portuniens. Ce Brachyure qui est le *Portunus* (*Cancer*) *puber*, de Linné, n'avait encore été signalé que comme habitant les côtes océaniques de France et d'Angleterre, où il est très abondamment répandu; il se trouve aussi dans la Méditerranée, car Risso, dans son Histoire des Crustacés des environs de Nice, le cite comme fréquentant les côtes des Alpes maritimes. L'individu que je fais passer a été pris en juillet dans la baie d'Alger, et c'est la première fois que ce Crustacé a été trouvé dans cette localité. La rencontre de ce Cyclométope sur les côtes des possessions françaises du nord de l'Afrique, démontre combien est mixte la faune des animaux pélagiens qui fréquentent ces parages. Je ferai remarquer que lors de mon premier séjour dans le nord de l'Afrique, durant les années de 1840, 1841 et 1842, je n'avais pas rencontré cette espèce qui a été prise une seule fois pendant mon second séjour en juillet 1850. C'est près du fort de l'eau, dans des profondeurs assez grandes qu'a été rencontré ce Cyclométope qui est un mâle; et c'est à M. L. Vacherot que je dois cette curieuse espèce.

Lectures. M. H. Lucas lit deux mémoires de M. Ed. Perris, ayant pour titres :

1° Quelques mots sur les métamorphoses de quatre

Coléoptères Mycétophages (*Triphyllus punctatus*, *Diphyllus lunatus*, *Agathidium seminulum* et *Eucinetus (Nycteus) meridionalis*);

2° Mœurs et métamorphoses des *Apate capucina*, *sexdentata* et *sinuata*.

—M. de la Ferté-Senectère donne lecture d'un mémoire sur la tribu des Panagéides, comprenant l'ancien genre *Panagæus* et groupes voisins.

— M. V. Signoret communique un travail sur le groupe des *Eurymélides*.

Nominations. La Société procède à la nomination d'un archiviste-adjoint. — M. Bellier de la Chavignerie ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé.

— Aux termes de l'article 47 de son nouveau règlement, la Société procède à la nomination d'une commission de trois membres chargés de l'arrangement et de la surveillance des collections. — Sont proclamés membres de cette commission MM. Berce, Boisduval et Guenée, qui ont réuni le plus grand nombre de voix.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Louis Vacherot, conservateur du mobilier de l'Etat à Alger, présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Brisout de Barneville et Doüé.

(Séance du 11 Septembre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

Correspondance. M. Macquart écrit qu'il secondera de son mieux l'intention de la Société de former des collec-

tions de tous les ordres d'insectes, et qu'il lui enverra particulièrement des Diptères, heureux de trouver une occasion de lui donner un témoignage de dévoûment et de reconnaissance.

Communications. M. Reiche montre un *Scarabæus* provenant des bords de la Madeleine (Rio-Negro) : cet insecte, assez voisin de l'*Acteon*, constitue une nouvelle espèce.

— M. L. Fairmaire dit qu'il a trouvé récemment à Saint-Germain un individu du *Cymindis humeralis*.

— M. Al. Laboulbène parle de l'anatomie des Staphylins, et annonce que le gésier de ces insectes est revêtu intérieurement de séries de poils très distincts.

— M. Jacquelin-Duval fait passer sous les yeux de la Société un cas très curieux de monstruosité dans un *Bembidium striatum*. (Voir les Annales, 4me trimestre.)

— M. H. Lucas montre plusieurs individus d'un insecte xylophage, qui, dans ce moment, cause de très grands dégâts au jardin des Plantes, dans une allée désignée sous le nom de Constantine, située sur le quai, auprès de la Seine, et qui est entièrement composée de *Pinus laricio*.

Ce Coléoptère est le *Dendroctonus piniperda* de Fabricius; il creuse dans les rameaux du *Pinus laricio* un canal assez profond dans lequel il s'accouple, et qui finit par faire périr les sommets des tiges attaquées par ce xylophage. Pour se faire une idée bien juste des dégâts causés par ce Coléoptère, et du nombre d'individus que nourrissent ces conifères, il suffit de secouer seulement les pins attaqués, et le mouvement imprimé à ces arbres fait tomber les tiges malades dans lesquelles on trouve jusqu'à deux et même trois individus du *Dendroctonus piniperda*. Dernièrement, en allant visiter cette allée, notre collègue a remarqué que tous les *Pinus laricio* avaient les sommités de leurs tiges d'un jaune feuille morte, couleur qui indique que ces rameaux ont été attaqués par ce xylophage. Si on ne porte un

prompt remède à la destruction de cet insecte dévastateur, les *Pinus laricio* qui composent cette allée finiront par disparaître entièrement.

— M. Jacquelin-Duval fait part d'une observation sur les mœurs de la *Meconema varia*, Orthoptère de la famille des Locustes. Il a trouvé une femelle de cet insecte occupée à pondre dans l'écorce d'un ormeau sur les boulevards intérieurs de Paris. Les deux lames de son oviducte, un peu écartées pour le passage des œufs, étaient implantées fortement dans l'écorce. Ce fait, quoique incomplet, est assez curieux, d'autant plus que, dernièrement, M. Coquerel a annoncé qu'il a trouvé de petites larves de Sauterelles dans l'intérieur de branches d'arbres.

— M. H. Lucas communique la note suivante sur un Crustacé de l'ordre des Décapodes macroures et de la famille des Astaciens.

Ce Crustacé qui est le *Nephrops* (*Astacus*) *Norwegicus* de Linné, *Mus. Lud. Ulric. p.* 456, n'avait été signalé par les carcinologistes anciens que comme habitant les mers du Nord, principalement celle de Norwège; il fréquente aussi la mer Adriatique ainsi que la Méditerranée, où notre collègue l'a rencontré en 1835, particulièrement sur les côtes de Nice et de Gênes. L'individu que M. H. Lucas communique a été pris dans la baie d'Alger où cette espèce n'est pas très rare pendant le printemps et une grande partie de l'été. La rencontre dans ces parages de ce macroure, qui est comestible, démontre combien est mixte le faune carcinologique de l'Algérie.

Lectures. M. L. Fairmaire donne lecture d'un travail de M. Charles Coquerel, ayant pour titre : Note pour servir à l'histoire de l'*Æpus Robinii*, et description de sa larve.

— M. Al. Laboulbène lit plusieurs mémoires de M. L. Dufour, intitulés :

1° Sur le *Xylographus bostrichoides*, et sur ses métamorphoses;

2° Sur une *Hyalomyia*, née des entrailles du *Brachyderes Lusitanicus* ;

3° Sur la chrysalide du *Scenopinus fenestralis*, et sur la place de ce Diptère dans la classification ;

4° Sur la *Musca vitripennis*;

5° Sur l'*Otites pulchella*.

— M. V. Signoret communique une notice contenant la suite du travail qu'il a présenté, dans la dernière séance, sur le groupe des Eurymélides, et comprenant particulièrement la monographie du genre *Œthalion*.

(Séance du 25 Septembre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

Communications. M. L. Buquet annonce le décès de notre collègue M. le docteur Schmidt, de Brême, qui avait été reçu membre de la Société en 1837.

— M. Rouzet fait passer sous les yeux de la Société un individu vivant du *Cychrus rostratus*, Linné; *elongatus*, Dejean, qu'il vient de trouver dans la forêt de Bondy.

— M. L. Buquet parle des dégâts produits sur les Ormes, au parc de St Cloud, principalement dans la grande allée qui borde le quai, par le *Galeruca calmariensis*. Cet insecte, en quantité innombrable, détruit toutes les feuilles de ces Ormes séculaires.

— M. Al. Laboulbène fait passer sous les yeux de la

Société une larve probablement d'Hyménoptères, qu'il a trouvée dans l'intérieur du corps de la chenille du *Sphinx ligustri*, et qu'au premier aspect il avait prise pour le tube digestif très développé de cette chenille.

— M. L. Buquet montre un individu de la magnifique *Saturnia Isabellæ*. Cet insecte a été adressé à M. Feisthamel par M. Graëlls.

— M. V. Signoret annonce qu'il vient de rencontrer en grande quantité le *Miris tunicatus*. Cet insecte, dont, malgré toutes ses recherches, il n'avait pu prendre qu'un seul individu dans tout le courant de l'été, se trouve dans ce moment de l'année en abondance sur les chatons naissants du noisetier, principalement aux environs de Paris.

— MM. V. Signoret et L. Buquet donnent quelques détails sur le *Tingis pyri*, qui a fait au printemps et pendant l'été de très grands dégâts aux lauriers et aux pommiers. Quoique les feuilles de ces arbres soient seules attaquées, ce sont surtout les fruits qui en éprouvent une action des plus funestes.

— M. H. Lucas montre plusieurs individus du *Gerris lacustris* Linné, et donne communication de la note suivante :

Ces insectes ont été rencontrés dans le Zowan, montagne située au centre de la régence de Tunis. Suivant M. le docteur Guyon qui a trouvé cette espèce, cet Hémiptère a été pris dans la source située au pied de la montagne, et qui fournissait jadis de l'eau à Carthage. Ce n'est pas la première fois, au reste, que le *Gerris lacustris* de Linné est signalé comme habitant le nord de l'Afrique, car notre collègue l'avait déjà rencontré lors de son premier voyage en Algérie,

dans les mares et ruisseaux du cercle de la Calle, de Bône, de Constantine et d'Alger. Cette espèce se plaît aussi sur les hauts plateaux de la province d'Alger, car M. H. Lucas l'a rencontrée en avril et mai de cette année dans les ruisseaux qui se trouvent aux environs de Médéah, ainsi que dans ceux situés au nord de Boghar, et dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer est de 370 mètres pour le plateau de Médéha, et de 1,200 mètres pour celui de Boghar.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Stainton de Munntsfield, secrétaire de la Société entomologique de Londres, présenté par M. Samuel Stevens. — Commissaires-rapporteurs : MM. Becker et Berce.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

CHAPITRE Ier.

Formation de la Société.

Article 1er. La Société est constituée sous le titre de *Société Entomologique de France.*

Art. 2. Elle a pour but de concourir aux progrès de l'entomologie, et d'appliquer cette science à l'Agriculture, à l'Industrie et aux Arts.

Art. 3. Elle s'occupe de tout ce qui concerne l'histoire naturelle des Insectes, et, en général, des animaux articulés.

Art. 4. Le nombre des membres de la Société est illimité. Les Français et les Étrangers peuvent également en faire partie.

Art. 5. Tout membre s'engage à payer une cotisation annuelle de *vingt-quatre francs.*

Il reçoit immédiatement son diplôme, un exemplaire du règlement, et successivement toutes les publications faites par la Société, à partir du premier trimestre de l'année de sa réception.

Art. 6. Les membres domiciliés dans les départements ou à l'étranger, ajouteront à cette cotisation une somme de deux francs pour frais de port sur le territoire français.

Art. 7. Chaque membre résidant paie sa cotisation d'avance, par trimestre.

Les membres non résidants doivent faire parvenir la leur, *sans frais*, au trésorier de la Société, dans le mois de janvier de l'année courante.

Art. 8. Pour être admis dans la Société, il faut être présenté par un de ses membres.

Le bureau, sur cette présentation, nomme deux commissaires pour faire un rapport qui doit être lu dans la séance suivante. Après cette lecture, la Société se prononce au scrutin secret et à la majorité sur les conclusions des rapporteurs.

Art. 9. La Société choisit des membres honoraires parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à la science. Leur nombre ne peut dépasser celui de douze. Ils ne sont astreints à aucune cotisation et reçoivent les diverses publications de la Société.

Lorsqu'il y a lieu à la nomination d'un membre honoraire, le bureau désigne une commission de cinq membres qui présente, à la séance suivante, un rapport et une liste de candidats.

Il est procédé ensuite à la nomination, s'il y a lieu, conformément à l'article 8.

Art. 10. Tout membre a droit d'assister aux séances et de prendre part aux délibérations; néanmoins, les membres résidants recevront seuls des lettres de convocation.

Art. 11. La Société publie et édite elle-même un Recueil périodique de ses travaux, sous le titre de : *Annales de la Société Entomologique de France.*

Les auteurs des Mémoires pourront, s'ils en font la demande, soit au Secrétaire, soit au Trésorier, obtenir un tirage à part de leur travail; ce tirage ne pourra être moindre de dix exemplaires, ni excéder vingt-cinq.

Tout auteur qui en désirera un plus grand nombre, devra en faire l'objet d'une demande spéciale.

Le prix des tirages à part est de *cinq centimes* pour chaque feuille de texte, de *dix centimes* pour chaque planche en noir, et de *quarante centimes* pour chaque planche coloriée.

Le prix de ces tirages à part et du port est payable d'avance, sur l'avis qui en est donné aux auteurs.

CHAPITRE II.

Du Bureau et de l'Administration de la Société.

Art. 12. L'administration de la Société est confiée à un bureau.

Art. 13. Le bureau est choisi parmi les membres résidants, élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, il n'y a pas eu de majorité absolue, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux membres qui ont obtenu le plus de voix.

Le bureau se compose de huit fonctionnaires, savoir :

1° Un président ;
2° Un vice-président ;
3° Un secrétaire ;
4° Un secrétaire-adjoint ;
5° Un trésorier ;
6° Un trésorier-adjoint ;
7° Un archiviste.
8° Un archiviste-adjoint.

Art. 14. La Société peut nommer un président honoraire.

Art. 15. Le bureau est renouvelé tous les ans à la seconde séance de décembre, et entre en fonctions à la première séance de janvier.

Art. 16. Tous les fonctionnaires sont rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être nommé deux années consécutives.

CHAPITRE III.

Des Fonctionnaires.

Art. 17. Le président dirige l'ordre des séances. Il nomme les commissions de concert avec le bureau.

Art. 18. Quand les votes sont également partagés, le président a voix prépondérante.

Art. 19. Le secrétaire rédige le procès-verbal des séances. Il donne lecture de la correspondance, des mémoires adressés à la Société, etc. Il reçoit et inscrit les travaux à mesure qu'on les présente.

Il est chargé de la correspondance scientifique, et il adresse les lettres de convocation.

Art. 20. En cas d'absence des présidents, le dernier président, ou, à son défaut, le doyen d'âge, occupe le fauteuil.

En cas d'absence des secrétaires, le bureau désigne un membre pour en remplir les fonctions.

Art. 21. Le trésorier est chargé de la correspondance administrative, du recouvrement des cotisations, du dépôt et de l'envoi des Annales.

Il est personnellement responsable des fonds qui lui sont confiés.

Art. 22. Les dépenses courantes sont payées par lui sans autorisation préalable. Les dépenses extraordinaires ne peuvent l'être qu'en vertu d'une délibération de la Société.

Il doit justifier de toutes dépenses par pièces à l'appui.

Art. 23. Une commission de trois membres est nommée chaque année par la Société, à la première séance de janvier, à l'effet d'examiner les comptes du trésorier : elle fait son rapport à la séance suivante.

Art. 24. L'archiviste a dans ses attributions la conservation des livres, collections et archives de la Société.

Il est personnellement responsable des objets qui sont sous sa garde, et doit en donner communication aux membres de la Société qui lui en font la demande.

Art. 25. Les adjoints aident les titulaires ; ils les remplacent en cas d'absence.

CHAPITRE IV.

Ordre des séances. — Travaux.

Art. 26. Les séances ordinaires de la Société ont lieu

à Paris, à l'Hôtel-de-Ville, à sept heures du soir, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois.

Art. 27. Les travaux de chaque séance ont lieu dans l'ordre suivant :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente;
2° Présentation des ouvrages offerts;
3° Lecture de la correspondance;
4° Communications verbales;
5° Rapports divers présentés à la Société;
6° Lecture des travaux;
7° Propositions de présentation et propositions administratives.
8° Ordre du jour pour la prochaine séance.

Art. 28. Les lectures ont rigoureusement lieu par ordre d'inscription. En conséquence, tout membre qui a des rapports, travaux ou propositions à faire, doit en prévenir le secrétaire avant la séance, pour être inscrit à l'ordre du jour.

Art. 29. Toute décision est prise par assis et levé, à moins que le scrutin secret ne soit réclamé par trois membres.

Art. 30. Toute propsition tendant à modifier le réglement, ou ayant pour objet de disposer des propriétés de la Société, doit être écrite, signée par son auteur, et déposée en séance entre les mains du président.

Si elle est prise en considération, elle est renvoyée à une commission nommée par la Société.

Cette commission, à laquelle est adjoint le secrétaire, entend l'auteur de la proposition et fait un rapport à la séance suivante.

La proposition doit être consignée en entier dans la lettre de convocation pour cette séance, et discutée en comité secret.

Art. 31. Chaque année, le secrétaire fait un résumé des travaux de la Société pendant le cours de l'année précédente.

Art. 32. Lors du décès d'un sociétaire, le bureau désignera un membre pour faire une notice nécrologique.

Art. 33. Toute discussion étrangère aux sciences naturelles est sévèrement interdite.

Art. 34. Tout membre peut amener aux séances une ou deux personnes étrangères à la Société.

Il doit, en arrivant, les présenter au président.

CHAPITRE V.

Des publications.

Art. 35. Une commission composée des membres du bureau, auxquels cinq membres nommés spécialement seront adjoints, est chargée de réunir tous les mémoires présentés, de choisir ceux qui devront être proposés à la Société pour l'impression de son recueil, et d'en surveiller la publication.

Art. 36. Les membres adjoints au bureau en vertu de l'article précédent, sont nommés au scrutin secret et à la majorité des suffrages dans la dernière séance du mois de décembre, et ne sont rééligibles qu'après une année d'intervalle.

Art. 37. Aucun travail ne pourra être imprimé dans les Annales, s'il n'a été préalablement lu, ou du moins communiqué par extrait à la Société.

Il portera, quelle que soit l'époque de sa publication, la date de la séance dans laquelle il aura été présenté.

Art. 38. Les opinions émises dans les mémoires publiés par la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

CHAPITRE VI.

Des propriétés revenus et dépenses de la Société.

Art. 39. La Société forme un bibliothèque.

L'archiviste doit tenir un catalogue de tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui la composent.

Artt. 40. Aucun ouvrage ne pourra être prêté qu'aux

membres de la Société résidant en France et sur un reçu donné à l'archiviste.

Tout ouvrage prêté devra être rendu dans le délai d'un mois, sauf à être redemandé par la même personne pour un nouveau délai, mais dans le cas seulement où nul autre membre n'en aurait fait la demande pendant la durée du premier prêt.

Art. 41. Tous les ouvrages prêtés aux membres de la Société devront être réintégrés à la bibliothèque dans la dernière quinzaine de décembre, afin que l'archiviste en constate l'état et en fasse son rapport à la Société dans la première séance de janvier.

Art. 42. Les procès-verbaux, rapports et travaux quelconques de la Société, doivent être déposés aux archives, ainsi que deux exemplaires de ses diverses publications.

Art. 43. Les manuscrits de tous les mémoires imprimés dans les Annales sont la propriété de la Société. Néanmoins il sera fait remise des dessins aux auteurs qui en feront la demande.

Art. 44. La Société forme des collections entomologiques.

Art. 45. Les collections seront communiquées à tout membre de la Société qui le désirera, aux jour et heure convenus avec l'archiviste, mais seulement dans le local où elles seront déposées.

Art. 46. Nulle personne étrangère à la Société ne peut consulter les archives, bibliothèque et collections sans une autorisation accordée par le bureau, et qu'autant qu'elle est accompagnée d'un membre sous la responsabilité duquel cette communication aura lieu.

Art. 47. A la dernière séance de chaque semestre, il sera nommé une commission de trois membres au moins, chargée, conjointement avec l'archiviste, de la surveillance et de l'entretien des collections. Elle en dressera un catalogue détaillé et fera, à l'expiration de chaque trimestre, un rapport écrit sur ses travaux et sur l'état de ces collections.

Les membres de cette commission peuvent être réélus.

Art. 48. La Société accepte les dons qui lui sont faits. Ils sont inscrits aux procès-verbaux des séances avec les noms des donateurs.

Art. 49. L'archiviste et la commission de surveillance tiendront, chacun en ce qui les concerne, un registre dans lequel seront inscrits les ouvrages et objets appartenant à la Société, et où seront consignés les noms des donateurs.

Art. 50. Le timbre de la Société sera apposé sur tous les objets qui seront susceptibles de le recevoir.

Art. 51. Tous les ans il sera imprimé, à la fin du recueil de la Société, une liste des membres qui la composent.

Art. 52. Les décisions prises en séance sur quelque objet que ce soit, obligent tous les membres de la Société, présents ou absents à la délibération.

Art. 53. La Société prend fin à l'égard de chacun de ses membres, par mort ou démission.

La démission est constatée par le procès-verbal de la séance où elle est reçue.

Art. 54. La Societé ne peut être dissoute que par un fait de force majeure.

Art. 55. Celui qui refuse de se conformer au présent règlement, perd ses droits et sa qualité de membre de la Société, sans cesser d'être tenu de ses obligations envers elle, tant qu'il n'a pas donné sa démission ou qu'il n'a pas été rayé de la liste des membres.

Paris, 20 Septembre 1850.

Paris. — Typographie FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1850.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Octobre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

M. P. Gervais assiste à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée.

Correspondance. Il est donné lecture de la lettre suivante adressée au président, par M. Milne Edwards, et la Société en décide l'impression dans son Bulletin.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'offrir à la Société entomologique de France la première livraison du Catalogue méthodique et descriptif de la Collection entomologique du Muséum d'histoire naturelle, qui se publie par ordre de l'assemblée des professeurs-administrateurs de cet établissement.

Je saisirai aussi cette occasion pour vous rappeler, Monsieur et cher collègue, que cette collection est, comme par le passé, à la disposition des entomologistes, et qu'on est admis à étudier les insectes qui sont conservés dans les meubles et ne se trouvent pas expo-

posés à la vue du public, le mardi de chaque semaine, sur la présentation d'une carte délivrée par moi à cet effet. J'ajouterai que si quelques membres de la Société entomologique désiraient consulter nos collections dans d'autres moments, je me ferai toujours un plaisir de leur en faciliter l'accès.

— M. le Trésorier lit une lettre de M. Ballot, de Montargis, qui adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Al. Laboulbène donne lecture de la note suivante de M. L. Dufour sur le *Callicnemis truncatifrons.*

Mon ami M. Ulysse Darracq, pharmacien à Saint-Esprit (Landes), et naturaliste fort instruit, a trouvé, en 1850, un individu mort, mais en bon état, de ce rare Lamellicorne, sous des débris délaissés par la marée à la plage sableuse du Boucau, près Bayonne. Serait-ce là un habitat accidentel, un naufrage de l'insecte? On ne sait encore rien, ni sur les métamorphoses, ni sur le genre de vie du *Callicnemis.* Tout fait présumer que ses habitudes sont analogues à celles des *Oryctes*, dont il a la physionomie et la texture tégumentaire et près desquels il est placé dans la série générique.

M. Mulsant (*Lamellicornes de France*), dans la description de ce *Callicnemis*, n'aura eu sous les yeux que la femelle : le mien est un mâle caractérisé par l'existence, au milieu du bord antérieur du corselet, d'une saillie conoïde aiguë, d'une petite corne.

J'en demande pardon à M. Mulsant, mais les tibias intermédiaires et postérieurs du *Callicnemis* ne sont pas *aspèrement* ponctués. Je lui passe ce néologisme, pour la suture des élytres qui condamne ainsi celui des tibias. L'aspérité suppose des points saillants, et ceux des tibias en question sont creux, gros, varioloïdes.

Au sujet de l'habitat maritime du *Callicnemis truncatifrons*, remarquons qu'il a été trouvé à Fréjus, à Bayonne et à Cadix : trois ports de mer. Remarquons encore qu'en 1806, je rencontrai sur la plage de Porquerolles, l'une des îles d'Hyères, un individu du *Pachypus candidæ*, dont je fis cadeau à Latreille, que vers 1807, ce même *Pachypus* fut découvert à Biarritz, près Bayonne, par feu mon ami Bardol, médecin militaire, et que Géné qui, le premier, en a fait con-

naître la femelle aptère, l'avait obtenue de la Corse et de la Sardaigne. Enfin, pour compléter tout ce que je sais sur la communauté de l'habitat maritime des divers types de ce groupe curieux de Lamellicornes, je dirai que les *Leptopus denticornis* et *Bedeaui*, que jadis je communiquai à Dejean, furent découverts à Cadix en 1829 par M. Bedeau, pharmacien militaire.

— M. L. Buquet fait voir plusieurs Curculionites provenant de la Californie, et qui constituent des espèces nouvelles.

—M. Rouzet dit qu'il vient de trouver à Noisy-le-Sec, dans des détritus de végétaux, l'*Onthophilus sulcatus*, et que ce Coléoptère se trouvait en compagnie de l'*Onthophilus striatus*.

— M. Doüé communique les passages suivants d'une lettre qu'il a reçue de M. le capitaine Godard, entomologiste résidant à Lyon.

Le voyage que je viens de faire dans le midi n'a pas répondu à mes espérances, et quoique j'aie récolté un assez grand nombre d'insectes, je n'ai rien trouvé de remarquable, excepté un Staphylin que j'ai pris dans les montagnes des Corbières (Aude) : malheureusement je n'ai rencontré que deux individus, mâle et femelle. Je désigne cet insecte sous le nom de *Staphylinus Mulsanti*, et j'en ai lu la description à la Société Linnéenne de Lyon, après m'être assuré, tant dans Erichson que dans plusieurs autres auteurs, qu'elle n'avait pas été faite.

La diagnose latine de ce Coléoptère est la suivante : *Niger, capite thoraceque subœneis, nigro-subpubescentibus, elytris, tibiis, suprà tarsisque anticis rufis, abdomine cinereo-sericeo-maculato.* Long. 17 1/2 à 20 mill. Lat. 3 3/4 à 5 mill.

J'ai mis dans mon envoi un *Balaninus* que j'ai récolté chez moi. Ayant remarqué, dans une de mes excursions entomologiques, des noyaux du *Prunus spinosa* percés d'un trou rond, j'en ramassai une trentaine que je déposai dans une caisse où je place ordinairement les objets que je veux observer. Il en est sorti tout récemment

une douzaine de Curculionites que je crois être le *Balaninus cerasorum*, car la description donnée par Gyllenhall, tom. II, page 204, convient de tous points à cet insecte.

Si cela pouvait être de quelque intérêt, je vous prierais aussi de faire connaître à MM. vos collègues que j'ai trouvé, en 1849, courant sur les neiges qui couvrent les montagnes des Hautes-Alpes, aux environs de Briançon, la variété de la *Cicindela campestris Guadarramensis* Graëlls et la variété *Farellensis*, du même auteur, dans la vallée de la Durance, près de Sisteron.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société une espèce nouvelle du genre *Acridium*, sect. *OEdipoda*, dont il donne la diagnose qui suit :

Acridium amœnum, L. Brisout.

Syn. — *OEdipoda cruentata* ♀ partim, Lucas (*non* Brullé), Hist. nat. des Anim. artic. de l'Algérie, tom. III, p. 38.

Car. Caput declivum; palpi pallidi; antennæ subfiliformes; prothorax tricarinatus, carinis lateralibus angulatis; alæ elytra longitudine æquantes, modice rotundatæ, aqueæ, versus apicem nigricantes; femora postica valida aut validiuscula; abdomen subtus longè vel breviter sanguineum; quatuor mucrones cornei anales fœminæ dentati; abdominis segmentum ultimum in mare breve, subconicum.

♂ Long. 15 à 19 mill. ♀. Long. 20 à 24 mill.

Habit. en Algérie, Constantine (*Lucas* 1840), Aumale (*L. Brisout*, 1850), Boghar (*Lucas* 1850).

Pour compléter la diagnose latine qui précède, M. L. Brisout donne une description détaillée des pièces qui terminent l'abdomen de la femelle, qu'il désigne sous le nom d'appendices sexuels.

Femelle. Appendices sexuels supérieurs médiocrement comprimés, une grosse dent à leur bord supérieur et externe, qui, en arrière de celle-ci, est droit ou presque droit dans une grande ou une assez grande longueur; partie supero-terminale de ces appendices assez légèrement ou assez fortement dirigée obliquement de bas en haut et d'avant en arrière. Appendices sexuels inférieurs très comprimés

dans leur partie postérieure, munis d'une dent à leur bord inférieur et externe.

— Le même membre montre à la Société un *Acridium* nouveau pour la France, l'*Acridium lætum*, Brullé, qu'il a trouvé aux environs de Toulon (Var).

— M. H. Lucas annonce que la *Mantis religiosa*, Fabr., vient d'être prise en très grande quantité dans les environs du Havre : c'est de notre collègue M. E. Blanchard, que M. H. Lucas tient cette découverte nouvelle, qui lui paraît curieuse comme géographie entomologique.

— M. Paul Gervais fait passer sous les yeux de la Société un Myriapode fossile assez bien conservé, qu'il a trouvé dans une des cavernes à ossements des environs de Montpellier. Ce Myriapode appartient au genre *Polydesmus*.

Rapport. M. le Secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du 4me N° des Annales pour l'année 1850. — La Société adopte les conclusions du rapport de la Commission.

Lecture. M. H. Lucas donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : Observations sur les métamorphoses de la *Titubœa* (*Clythra*) *octosignata*, Fabricius.

(Séance du 23 Octobre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

MM. Westwood et Al. Lefebvre, membres de la Société, et MM. Bevilacqua, Bianconi, Gualandi et de Motschoulsky, assistent à la séance.

Communications. M. L. Buquet montre une nouvelle espèce de Coléoptères Longicornes du genre *Phacellus*

(*P. Cuvieri*, Buquet), propre au Brésil : notre collègue a déjà caractérisé ce genre dans le Magasin de zoologie, et il a fait connaître les trois espèces qui y entraient : il se propose de publier la quatrième dans la Revue et Magasin de zoologie.

— M. Guérin-Méneville montre un *Velleius dilatatus* qui vient d'être pris aux environs d'Abbeville, et il fait remarquer que cette espèce semble différer de celle que l'on a décrite sous ce nom.

—M. Victor de Motschoulsky, qui a eu l'occasion de visiter presque toutes les collections entomologiques considérables de Russie et de l'Europe, annonce qu'il vient de faire paraître la première livraison d'un Catalogue de Coléoptères de Russie. Ce catalogue doit renfermer toutes les espèces jusqu'ici connues de Coléoptères de ce vaste empire, embrassant les productions du nord de trois des parties du monde, c'est-à-dire des possessions russes en Europe, en Asie et en Amérique. Chaque famille sera précédée de tables synoptiques, contenant des définitions courtes des divisions, des groupes et des genres. Chaque espèce sera suivie d'une note indiquant l'ouvrage où elle est décrite, ou du moins l'auteur qui l'a nommée. Les espèces les plus remarquables auront leurs diagnoses en quelques mots. Les genres nombreux en espèces seront divisés par des caractéristiques faciles à saisir. La distribution géographique sera désignée avec le plus grand soin. Ce catalogue renfermera environs 12000 espèces.

L'ouvrage s'imprime à Moscou, il contiendra environ huit livraisons, chacune d'elles sera de 2 fr. sur place. Pour l'étranger, il faudra compter les frais de port et de commission. M. Guérin-Méneville, en aura un dépôt à Paris.

— M. Westwood fait passer sous les yeux de la Société un assez grand nombre de dessins faits au trait, représentant treize espèces de Psélaphiens, parmi lesquelles se trouvent cinq espèces du genre *Articerus*; ces Psélaphiens font partie de la collection de M. Melly et ont été recueillis à la Nouvelle-Hollande, à l'exception d'une espèce du genre *Articerus*, remarquable par une taille assez grande et qui a été rencontrée au Brésil. Toutes ces espèces, figurées et accompagnées de leurs parties caractéristiques, formeront le sujet d'un travail que M. Westwood destine aux Annales de la Société.

— Le même membre montre trois individus du genre *Psalidognathus* qu'il croit, mais avec doute, être le *modestus*, Fries; ces trois individus diffèrent non seulement par la taille, mais encore par la forme de la tête et surtout par celle des mandibules.

— M. Westwood entretient également la Société d'une larve de Coléoptère remarquable par sa forme, et qui se nourrit des larves de *Lymexylon navale*; cette larve est très étroite, filiforme, et égale en longueur 15 millimètres. Il suppose que c'est une larve d'*Artractocerus*. Le bois dans lequel cette larve carnassière a été rencontrée est un chêne provenant d'Italie.

— Il parle ensuite de deux espèces de Coléoptères du genre *Cholovocera* de M. Motschoulsky rapportées de Madère par M. Wollaston, dont l'une est remarquable en ce qu'elle est privée d'yeux, tandis que l'autre présente à la place de ces organes, et de chaque côté, trois yeux lisses semblables aux stemmates des larves de Lépidoptères. M. Westwood fait remarquer que c'est la première fois qu'une semblable conformation dans les organes de la

vue a été observée dans les insectes hexapodes à métamorphoses.

— Enfin notre collègue termine ses communications en parlant d'un parasite qui a été observé en Chine par M. Bowring sur la partie dorsale de l'abdomen d'un *Fulgora candelaria*; ce parasite, de la grosseur d'un pois, recouvert d'une matière blanche qui rappelle celle produite par certains Hémiptères-homoptères, a donné un Lépidoptère nocturne de la grandeur d'une *Tortrix*.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Orthoptère du genre *OEdipoda* qui n'avait encore été signalé par Toussaint-Charpentier que comme habitant la Sicile et la Turquie. Cet Orthoptère, qui est l'*OEdipoda longipes*, Touss.-Charpent., Orth. Descript. et Depict. Pl. 54, a été pris par notre collègue dans les premiers jours de juillet, sur les plages de sable situées entre le Jardin d'Essai et Hussein-Dey, près Alger. Cette espèce, qui se plaît dans des lieux arénacés, est excessivement agile, et ce n'est que pendant la plus grande chaleur du jour, au commencement de juillet, que M. H. Lucas prenait cet *OEdipoda*, qui s'envolait au moindre mouvement que l'on faisait pour s'en emparer.

— Le même membre montre un Orthoptère du genre *Eremobia*, Audinet-Serville, qui forme une espèce nouvelle dans cette coupe générique. C'est aux environs de Boghar, vers le milieu du mois de mai, dans des lieux incultes et sablonneux, que cette espèce, qui a beacoup d'analogie avec l'*Eremobia* (*Gryllus*) *cisti* de Fabricius a été découverte par notre collègue; il a surpris le mâle et la femelle réunis. M. H. Lucas prépare, au sujet de cette espèce, qui habite aussi Bouçada située à 30 lieues au sud l'Aumale, un travail sur les diverses stations occupées

par les espèces de la famille des Acridites dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Cette communication est accompagnée d'une planche, remarquablement exécutée par M. Vaillant et qui représente le mâle et la femelle de cet Orthoptère que M. H. Lucas désigne sous le nom d'*Eremobia Clavelii*.

M. L. Brisout de Barneville fait aussi observer qu'il a également reçu cet Orthoptère de Bouçada, pendant son voyage en Algérie.

Lecture. M. L. Fairmaire donne communication d'un travail en latin adressé à la Société par M. E. Truqui et qui est intitulé : *Novæ Histerinorum species descriptæ*. Ces insectes, propres au midi de l'Europe, ont reçu les noms de *Platysoma ebenum*, *Hister helluo*, *teter*, *lugubris*, *limbatus*, *Plegaderus sanatus*. L'auteur y joint la description d'un *Cryptocephalus* (*C. scutellaris*).

(Séance du 13 Novembre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

MM. Frey, membre de la Société, et de Motschoulsky assistent à la séance.

Communications. M. H. Lucas communique la note suivante, au sujet de la manière de vivre du *Graphipterus exclamationis*. Fabricius.

On peut dire que cette espèce habite indistinctement et les régions basses et les hauts plateaux de l'est et l'ouest de l'Algérie, car je l'ai trouvée aux environs d'Oran et sur le plateau de Sétif en juin 1840, et en juillet 1842 ; je l'ai prise aussi aux environs de Bôghar en 1850, et c'est je crois la position la plus élevée où ce Graphiptère a été, jusqu'à présent, rencontré. Je ferai aussi observer que cette espèce,

qui est très commune aux environs de Boghar pendant les mois de mai et de juin, se tient sous les pierres et se creuse dans le sol une retraite de deux centimètres de profondeur environ dans laquelle elle se retire le soir et n'en sort le lendemain, dans la journée, que lorsque l'atmosphère a été échauffée par les rayons brûlants du soleil. Je l'ai toujours trouvée isolée sous les pierres : ce qui me fait supposer que le *Graphipterus exclamationis* ne vit pas en bonne intelligence avec les individus de son espèce. Il est très agile, marche d'une manière saccadée : aussi est-il difficile de prendre cette espèce dans la journée, ou on la rencontre errant ça et là, courant avec une extrême rapidité et se cachant au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer, soit au pied des grandes herbes, soit dans les excavations du sol qui, à cette époque de l'année, commence déjà à être profondément fissuré. Enfin, je ferai encore remarquer que, lorsqu'on saisit cette espèce, elle fait sortir, de chaque côté de son abdomen, près de la partie anale, un appendice blanchâtre, court, de forme ovalaire et qui répand une odeur assez semblable à celle exhalée par ces mêmes organes dans l'*Emus olens* de Fabricius.

— Le même membre dit que la *Pimelia (Prionotheca*, Solier*) carinata*, Oliv. Ent., tom. 3, N° 59, p. 4, Pl. 2, fig. 17, que l'on croyait propre à la haute Égypte, habite aussi les possessions françaises du nord de l'Afrique; et à l'appui de cette communication intéressante, sous le point de vue de la géographie entomologique, M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la société un individu de cette curieuse espèce qui a été pris dans les environs de Biskara, et qui lui a été envoyé par M. le capitaine Godard.

— M. H. Lucas fait encore remarquer que la *Dicranura vinula*, Linné, God. et Duponch. Hist. nat. des Lépidopt. d'Europe, tom. 4, p. 160, Pl. 25, que l'on ne connaissait que comme habitant l'Europe, se trouve aussi dans le nord de l'Afrique, et c'est aux environs d'Alger que ce Lépidoptère a été découvert par notre collègue M. le docteur Lauras.

— M. Javet montre à la Société une larve de Coléoptères qu'il rapporte à l'*Æpus fulvescens*, et qui est très voisine de celle de l'*Æpus Robinii*.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société trois Orthoptères nouveaux, dont il donne les diagnoses suivantes :

I. *Acridium Lucasii*, Brisout.

Syn. — *Œdipoda biguttula* partim, Lucas, Hist. nat. anim. artic. de l'Algérie, tom. III, p. 39.

Le dessus de la tête du prothorax et des élytres du mâle et de la femelle est indifféremment vert ou brun ou gris. Tête déclive; palpes estacés (chez les individus desséchés) ; antennes subfiliformes. Prothorax plus étroit en avant et plus large en arrière, tricaréné, à carènes latérales, sensiblement droites, presque droites ou un peu arquées. Prœsternum mutique. Elytres longues; ailes de la longueur des élytres, médiocrement arrondies, noirâtres ou fuligineuses vers leur sommet. Cuisses des pattes postérieures assez allongées, médiocrement renflées. Abdomen rouge-sanguin en dessous dans une étendue plus ou moins considérable. Les quatre appendices sexuels de la femelle sans dent. Plaque sous-anale du mâle subconique, courte. Long. mâle 14 millim. 1/2; femelle 17 millim. 1/2 à 21 millim.

Hab. l'Algérie. — Alger (Lucas, L. Brisout), Médeah, Milah, la Calle (Lucas).

II. *Acinipe microptera*, Brisout.

Antennes subfiliformes. Prothorax rugueux, tectiforme-caréné, à carène médiane assez élevée, entière, à carènes latérales bien moins saillantes que la médiane, à bord postérieur droit dans toute sa partie moyenne. Prœsternum muni d'une petite pointe. Elytres excessivement petites, très rudimentaires. Jambes des pattes postérieures bleues à leurs faces postérieure et interne ou seulement à leur face postérieure. Long. mâle 17 à 21 mill.; femelle 27 mill. 1/2 à 36 mill.

Hab. l'Algérie. — Oran (Lucas). Médeah (Lucas, L. Brisout). Alger, Aumale (L. Brisout).

III. *Tetrix acuminata*, Brisout.

Costa. Fn. Nap. Ort., tab. I, fig. 3.

Vertex large. Prothorax dépassant longuement l'abdomen, acuminé,

déprimé; sa carène médiane assez élevée antérieurement, anguleuse vers le tiers antérieur de sa longueur et puis basse ou même très basse, en arrière de son inflexion, dans ses deux tiers postérieurs environ. Ailes plus longues que l'abdomen et aussi longues que le prothorax.

Hab. en France, les départements des Bouches-du-Rhône et du Var (L. Brisout).

— M. Bellier de la Chavignerie lit la note suivante, relative à l'*Heterogynis erotica* de M. de Graslin.

Lorsque M. de Graslin communiquait, pour la première fois à la Société, le mémoire dans lequel il décrit comme nouveaux plusieurs Lépidoptères trouvés par lui dans les Pyrénées-Orientales, j'émettais le doute que l'un de ces Lépidoptères, l'*Heterogynis erotica* fût nouveau, je faisais observer que l'*erotica* de M. de Graslin me semblait n'être autre chose que la *penella* d'Hubner, espèce connue depuis fort longtemps; car en comparant les descriptions et les dessins de M. de Graslin avec ceux que les auteurs donnent de la *penella*, il m'avait été impossible de saisir la moindre différence, et M. de Graslin qui indique dans son mémoire comment son *erotica* peut se distinguer de la *paradoxa*, a omis de nous dire en quoi l'*erotica* diffère de la *penella*, c'est qu'en effet il lui eût été bien difficile d'établir entre ces deux *Heterogynis* des caractères différents propres à chacune d'elles, tels enfin qu'il en faut pour constituer des espèces séparées.

Depuis, j'eus occasion d'élever des chenilles de la *penella* dont j'ai conservé quelques-unes. Elles avaient été recueillies vers la fin de mai, dans le département de la Côte-d'Or, où cette Psychide ne paraît pas être beaucoup plus rare que dans les Basses-Alpes. Ces chenilles ne diffèrent en rien de celles que M. de Graslin a décrites et figurées sous le nom d'*erotica* : les cocons sont aussi entièrement semblables. La boîte dans laquelle elles me furent envoyées contenait quelques débris de feuilles desséchées que je crus reconnaître pour être celles du *Genista purgans*. N'ayant pas à ma disposition cet arbuste, qu'on chercherait vainement, je pense, dans nos bois des environs de Paris, je présentai à mes chenilles des branches de *Genista scoparia* : elles en dévorèrent les feuilles avec beaucoup d'avidité, et s'accommodèrent toujours fort bien de cette nourriture.

Il n'est donc pas douteux pour moi que l'*Heterogynis* publiée comme nouvelle, par M. de Graslin, dans nos Annales, sous le nom d'*erotica*, ne soit la même que celle connue, depuis très longtemps, sous le nom de *penella*. M. de Graslin annonçait du reste, dans son mémoire, qu'il n'était pas tout à fait sûr que son *Heterogynis* fût nouvelle et que la connaissance seule de la chenille et du cocon de la *penella* pourrait éclaircir ses doutes, mais alors notre collègue ne s'est-il pas trop hâté, en baptisant d'un nom nouveau une espèce déjà nommée ! Tous nos efforts ne doivent-ils pas tendre à simplifier l'étude déjà si compliquée de la science entomologique, à ne pas accroître les difficultés d'une synonymie qui deviendra bientôt, si on n'y prend garde, un dédale inextricable ; à n'admettre enfin comme nouvelles que les espèces qui présentent des caractères véritablement distincts, et tels qu'il ne puisse y avoir aucun doute à leur égard.

Le mémoire de M. de Graslin contient du reste, comme tous ceux dont notre honorable collègue a enrichi nos Annales, de sérieuses et consciencieuses observations. Il renferme surtout, sur les mœurs de l'*Heterogynis penella*, des détails entièrement nouveaux et par conséquent fort intéressants.

Lecture. M. de Motschoulsky lit une notice sur un genre nouveau de la famille des Curculionites, et auquel il applique le nom de *Cotaster*. La seule espèce connue anciennement était nommée par Schoënherr *Phlæophagus uncipes;* une seconde espèce du même genre, trouvée aux environs de Marseille, sous des fucus rejetés par la mer, a reçu de M. de Motschoulsky la dénomination de *Cotaster littoralis*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

1° M. Duteux, receveur général du grand duché du Luxembourg, présenté par M. Becker. Commissaires rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Boisduval ;

2° M. Rosway, de Paris, présenté par M. Jacquelin-Duval. Commissaires rapporteurs MM. L. Fairmaire et Rouzet.

(Séance du 27 Novembre 1850).

Présidence de M. CHEVROLAT.

MM. Ch. Coquerel, membre de la Société, et de Motschoulsky assistent à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Silbermann adressant sa démission de membre : cette démission n'est acceptée que pour 1851.

Communications. On annonce à la Société la mort de l'un de nos plus anciens collègues M. H. Donzel, de Lyon.

— M. Doüé montre plusieurs coléoptères intéressants qu'il vient de recevoir de l'Algérie, et il fait surtout remarquer un individu de l'*Anthia venator* provenant de Bouçada.

—M. Chevrolat dit que l'*Hoplia* que M. Berce a trouvée à Fontainebleau n'est pas le *squamosa*, mais le *pulverulenta*.

— Le même membre pense que le *Purpuricenus barbarus* de M. H. Lucas ne constitue pas une espèce nouvelle, et qu'il doit être rapporté à l'*affinis*.

— M. Ch. Coquerel montre plusieurs insectes nouveaux découverts sur les côtes de Madagascar par M. Vesco, et qu'il se propose de décrire dans les Annales; il fait principalement remarquer deux espèces de *Cetonia*.

— M. de Motschoulsky communique la note qui suit sur un *Elaphrus* nouveau des Pyrénées et du midi de la France :

Dans plusieurs collections de Coléoptères de France, j'ai remarqué un *Elaphrus* d'un vert assez vif placé sous le nom d'*E. uliginosus*, qui, dans le nord de l'Europe, ne vient que de couleur plus ou moins obscure. Examinant de plus près cet insecte, il m'a paru être

une espèce toute différente ; plus allongée et plus étroite que l'*E. uliginosus*, le corselet est plus étroit, les intervalles luisants des élytres sont presque dépourvus de points.

Dans le catalogue de M. Gaubil, cet insecte est noté comme l'*E. splendidulus*, Eschscholtz, propre au Kamtschatka, qui lui ressemble effectivement, mais qui est plus allongé, plus fortement ponctué, et qui a le corselet plus large et à angles postérieurs plus droits.

Je propose de nommer la nouvelle espèce *E. pyrenæus*, parce qu'elle se trouve, le plus communément dans les Pyrénées, quoique se rencontrant également dans le midi de la France.

M. Al. Laboulbène (séance du 11 décembre 1850) présente quelques observations à l'occasion de cette note, et il pense que l'*Elaphrus* décrit par M. de Motschoulsky n'est pas une espèce distincte, mais une simple variété de l'*E. uliginosus*.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société une *Noctua radiosa* et une *Melasina ciliaris* recueillies aux environs de Thiers par notre collègue M. Guillemot. La découverte de ces deux Lépidoptères dans le centre de la France est un fait très intéressant qui mérite d'être signalé à la Société ; car la *Noctua radiosa* est indiquée par les auteurs comme habitant l'Autriche, et la *Melasina ciliaris* n'a encore été signalée que comme propre au Valais et à la Dalmatie.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société plusieurs *Apis mellifica* qui présentent sur le thorax, et particulièrement sur les parties latérales de cet organe, des parasites fort curieux et que M. Nitzscht (Thierinsekten in tome 3 du Mag. der Entom. de Germar, p. 286) a désignés sous le nom de *Braula*. C'est parmi ses Diptères épizoïques que cet entomologiste place ce genre singulier et que M. Macquart n'a pas signalé dans son Histoire naturelle des Diptères, quoique le travail de M. Nitzscht ait paru en 1818. On peut dire que ces parasites sont gigantesques, comparativement à l'Hymé-

noptère sur lequel ils vivent, car ils égalent en longueur 1 millimètre 1/2 et n'ont pas moins de 3/4 de millimètre en largeur. Ce genre, dont les caractères ont été parfaitement exposés par M. Nitzscht, op. cit., p. 314, se rapproche un peu par sa forme, et surtout par la disposition de ses organes de la locomotion des genres *Ornythomia* et *Melophagus* de la famille des Pupipares de Latreille, et semblerait prendre place dans la méthode entre ces coupes génériques et celle des *Nycteribia*.

C'est sous le nom de *Braula cœca* que ce parasite est désigné par Nitzscht, op. cit., tome 3, page 315 (1818). Cette espèce est remarquable par tout son corps qui est d'un brun brillant, cuirassé et divisé distinctement en tête, thorax et abdomen avec les segments de ce dernier organe parfaitement indiqués; elle est aptère et garnie de toutes parts de poils courts, raides et comme aiguillonnés. Fixée fortement, au moyen de ses organes de la locomotion, sur le thorax des Abeilles, tantôt elle est sans mouvement, tantôt elle relève la partie antérieure de son corps et remue ses pattes de la première paire comme le font les espèces du genre des *Nycteribia*. Nous avons observé, M. Blanchard et moi, ce singulier Diptère, nous avons soumis sa tête, détachée, au foyer du microscope et, comme M. Nitzscht, nous n'avons remarqué aucune trace d'yeux, ni aucune saillie qui permît de faire supposer l'existence de ces organes. Je dirai même qu'à la place des yeux nous avons observé une fossette de forme circulaire et qui nous a paru profondément creusée de chaque côté de la tête.

D'où viennent ces parasites généralement fort peu agiles? De quelle manière s'introduisent-ils dans les ruches des Abeilles pour vivre aux dépens de ces Hyménoptères, et comment s'y développent-ils? Telles sont les diverses questions que je me suis souvent adressées, mais que je n'ai jamais pu résoudre. Je ne saurais trop engager les entomologistes qui se livrent à l'éducation des Abeilles à étudier ce singulier Diptère qui a été rencontré par M. de Beauvois et envoyé au Muséum de Paris. Je n'ai pas observé ce parasite à l'état vivant, mais je sais que, retiré de dessus l'Abeille et placé sur un corps lisse, il marche dans tous les sens avec anxiété et cherche l'animal sur lequel il était précédemment, et sur lequel il reprend, lorsqu'il le peut, son ancienne position. Ce Diptère n'était pas inconnu aux auteurs anciens, car Réaumur, le premier au reste, avait déjà, en 1740, signalé et figuré ce singulier Pupipare, que Geof-

froi et Fabricius ont rapporté, mais à tort, à un *Acarus* décrit par Linné, sous le nom d'*Acarus gymnopterorum* Linné, Fauna suecia, p. 349, N° 1208 (1746). M. Nitszcht, dans son Tierinsekten qui a paru en 1818, n'a pas connu la figure de Réaumur ; car, dans la description qu'il a faite de cette espèce, il ne cite pas l'ouvrage de ce célèbre observateur qui a été publié en 1740. M. Costa, in atti del Reale, istit. incorrag., tom. 7, qui a paru en 1845, décrit et figure ce Diptère singulier, sous le nom d'*Entomobia apum*, mais sans citer M. Nitszcht, ce qui me fait supposer que M. Costa n'a pas connu le travail de ce savant. J'ai donc été obligé de modifier la synonymie générique et spécifique de ce Diptère ; et afin de la rendre compréhensible, j'ai cru devoir employer la méthode chronologique qui est, je crois, la meilleure. D'après les remarques que je viens de faire, au sujet des noms divers imposés à ce Diptère épizoïque par les entomologistes, telle doit être actuellement la synonymie de cette curieuse espèce de Pupipare.

Braula cœca, Nitzscht, Tierinsekten, in Mag. entom. de Germar, tome 3, p. 315 (1818).
Réaumur, Mém. pour serv. à l'Hist. nat. des Ins., tome 5, p. 711. Pl. 38, fig. 1, 2, 3 (1740) (espèce innommée et seulement figurée).

Entomobia apum, Costa, atti del Reale istit. incorrag. tome 7, (1845).

Non *Acarus gymnopterorum*, Linné, in Faunâ suecià, p. 349, N° 1208 (1746) de Geoffroi (1) et de Fabricius (2) qui ont cité à tort, comme synonyme de cet Acarien, la figure de Réaumur, Mém. pour serv. à l'Hist. nat. des Ins., tome 5, p. 711, fig. 1, 2, 3 (1740).

— *Membre reçu*. La Société admet au nombre de ses membres M. André Murray, d'Edimbourg, présenté par M. Javet. — Commissaires rapporteurs MM. Bellier de la Chavignerie et L. Fairmaire.

(1) In Hist. nat. des Ins. des envir. de Paris, t. 2, p. 623, N° 5 (1762).
(2) In Entom. syst., t. 4, p. 432, N° 37 (1794).

(Séance du 11 Décembre 1850.)

Présidence de M. CHEVROLAT.

MM. Goureau, membre de la Société, actuellement résidant à Paris, et de Motschoulsky assistent à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Mariano de Sans, de Barcelone, adressant sa démission de membre. — Cette démission n'est acceptée que pour 1851.

— Lettre de M. Macquart annonçant qu'il adressera bientôt des Diptères pour les collections de la Société.

Communications. M. Ch. Bouvin offre à la Société et à plusieurs de ses membres un tableau dans lequel il a disposé la notice de M. Doüé sur notre collègue Alexandre Pierret.

— M. Ch. Coquerel montre à la Société une magnifique espèce de *Phasma* provenant de Madagascar, et qu'il se propose de décrire dans les Annales.

— M. L. Buquet communique une lettre de Turin, de M. Ghiliani, dans laquelle notre collègue présente quelques observations entomologiques :

1° Sur des chenilles du *Deilephila nerii* qui ont été très abondantes pendant 1850 en Piémont, et qui ont pu s'élever très facilement; car sur une trentaine d'individus qu'il a élevés cette année pas un seul n'a péri, aucun n'a été attaqué par des parasites, et tous ont produit des chrysalides : ce qui fait penser à notre confrère que le *Deilephila nerii* est aujourd'hui tout à fait acclimaté dans le Piémont;

2° Sur l'*Argas reflexus*, qu'il conserve encore vivant, après vingt-trois mois et demi de privation absolue d'aliments.

Nominations. La Société ne pouvant se réunir le 25 décembre 1850, à cause de la solennité de Noël, il est procédé dans cette séance, d'après le terme des articles 15, 36 et 47 du nouveau règlement au renouvellement annuel des membres du bureau et à la nomination des nouvelles commissions de publication et de surveillance des collections.

Ont été nommés pour l'année 1851 :

Membres du bureau :

Président, M. Reiche;
Vice-président, M. le colonel Goureau ;
Secrétaire, M. E. Desmarest ;
Secrétaire-adjoint, M. H. Lucas ;
Trésorier, M. L. Buquet ;
Trésorier-adjoint, M. L. Fairmaire ;
Archiviste, M. Doüé ;
Archiviste-adjoint ; M. Bellier de la Chavignerie;

Membres de la commission de publication :

Outre les membres du bureau,

MM. Amyot ;
Chevrolat ;
Deyrolle ;
Laboulbène ;
Rouzet.

Membres de la commission de surveillance des collections :

(Commission nommée pour le 1er semestre de 1851.)

MM. Berce ;
Boisduval ;
Guenée.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1850 (1).

Abandlungen der Kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus dem jahre 1848. 1 vol. in-4°. (En échange des Annales.)

Actas de la Academia real de Ciencias. Madrid 1849. (Offert par l'Académie de Madrid.)

Albin. A natural history of english insects, illustrated wich a hundred copper plates. 1 vol. in 4°. (Offert par M. Pierret.)

Annales de la Société entomologique de France. 2e sér., tome VII, 4e trimestre 1849, et tome VIII, 1er, 2e et 3e trimestres 1850. (Deux exemplaires.)

Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie de la société nationale d'agriculture de Lyon. 2e série, tomes I et II. (En échange des Annales.)

Aperçu des travaux de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure. Brochure in-8°. (Offert par la Société de la Charente-Inférieure.)

Arbanère. Tableau des Pyrénées françaises, description complète de cette chaîne de montagnes. Deux tomes en 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.).

Beaumont (de). Observations sur la Corse. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Boisduval. Genera et index methodicus europæorum Lepidopterorum. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Bonelli. Descrizione di sei nuovi insetti Lepidotteri

(1) Cette liste est due à M. Doüé, archiviste.

della Sardegna. 1 cahier in-4°. (Offert par M. Pierret.)

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. N°s 3 et 4 1848; 1, 2, 3 et 4 1849; 1, 1850. (En échange des Annales.)

Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture. 2e serie, tome, 5, n°s 2, 3 et 4. (En échange des Annales.)

Cambry. Voyage pittoresque en Suisse et en Italie. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Catalogue de la Collection entomologique du Museum d'histoire naturelle de Paris. 1re livrais., 1 vol. in-8° broché. (Offert par M. Milne-Edwards.)

Chevrolat. Coléoptères du Mexique. 5e et 8e fascicules. (Offert par l'auteur.)

Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de Paris. Tome XXIX, n°s 20 à 27; tome XXX, n°s 1 à 25; tome XXXI, n°s 1 à 23; et table du 2e trimestre 1849. (En échange des Annales.)

Comte. (Ach.) Keepsake d'histoire naturelle; description des oiseaux. 1 vol. gr. in-8°; planches coloriées. (Offert par M. Pierret.)

Cramer. Papillons exotiques de l'Asie, de l'Afrique et et de l'Amérique. 2 cahiers petit in-f^o^. N°s 4 et 11. (Offert par M. Pierret.)

Delacour. Essai sur les insectes qui attaquent les arbres fruitiers. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Doubleday (Henry). A synonymic list of british Lepidoptera including the names of all these insects. 1 vol. in-8° (Offert par l'auteur.)

Doüé. Notice nécrologique sur A. Pierret. Brochure in-8° (Offert par l'auteur.)

Duclos. Voyage en Italie. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Dufour (Léon). Recherches anatomiques et physiologiques sur les Diptères. 1 vol. in-4°. (Offert par l'auteur.)

Dumont-d'Urville. Voyage pittoresque autour du monde. 2 vol. gr. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Duponchel. Catalogue des Lépidoptères d'Europe. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Dusaulx. Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Entomologische zeitung herausgegeben von dem entomologischen vereine zu Stettin. Zehnter jahrgang. 1 vol. in-12. Plus, du même recueil, les années 1840-41-42-43-44-46. (En échange des Annales.)

Epitome entomologiæ Fabricianæ, sive nomenclator entomologicus. S. D., éditor. 1 vol. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Estatutos de la Academia real de ciencias exactas, fisicas y naturales. Madrid, 1848. (Offert par l'Académie de Madrid.)

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société philomatique pendant l'année 1849. 1 cahier in-8°. (En échange des Annales.)

Fabricii philosophia entomologica sistens scientiæ fundamenta. 1 vol. pet. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Fairmaire (Léon). Essai sur les Coléoptères de la Polynésie. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Gaubil. Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie. 1 vol. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Gervais (Paul). Zoologie et paléontologie françaises, ou recherches sur les animaux vivants et fossiles de la France. 1re, 2e, 3e et 4e livr. in-f°. (Offert par le ministre de l'Instruction publique.)

Giorna. Calendrier entomologique du Piémont. 1 vol. in-12. (Offert par l'auteur.)

Gistl. Systema insectorum secundum classes, ordines genera, species, cum characteribus, T. I. Coleoptera, fasc. 1. Manticora, Dromica. (Offert par l'auteur.)

Goedart Metamorphosis et historia naturalis insectorum. 1 vol. in-12. (Offert par M. Pierret.)

Guenée. Europæorum microlepidopterorum index methodicus. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Guenée et Devilliers. Tableau synoptique des Lépidoptères d'Europe. 1 vol. in-4°. (Offert par M. Pierret.)

Guérin-Méneville. Revue et magasin de zoologie pure et appliquée. Nos 10, 11 et 12, 1849; 1, 2, 3, 4, 5 et et 6, 1850. (Offert par le ministre de l'Instruction publique.)

Le même. Analyse des expériences sur la muscardine et les autres maladies des vers à soie en 1849. 1 cahier in-8°. (Offert par l'auteur.)

Le même. Note sur les travaux sericicoles exécutés à la magnanerie de Sainte-Tulle. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Le même. Enumération des insectes qui consomment les tabacs, et description du *Catorama tabaci*. Brochure in-8°. (Offert par l'auteur.)

Kongl vetenskaps-akademiens handlingar for ar 1847. 1 vol. in-8°; autre vol. pour 1848. (En échange des Annales.)

Laspeyres. Sesiæ Europæ iconibus et descriptionibus illustratæ. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Latreille. Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des insectes. 1 v. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Lemaout. Atlas élémentaire de botanique avec le texte en regard. (Offert par M. Pierret.)

Lenormant. Rapport à l'Académie des sciences et belles lettres au nom de la commission des antiquités de la France. (Offert par M. le ministre de l'Instruction publique.)

Leroux. L'art entomologique, poëme didactique en six chants, 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen vereine zu Stettin. Vierterband. (En échange des Annales.)

Linnæi entomologia, faunæ suecicæ descriptionibus aucta, curante et augente C. de Villers. 4 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Lucas (H.). Description et figure d'une Aranéide nouvelle pour la faune parisienne. Brochure in-8°. (Offert par l'auteur.)

Le même. Observations sur les *Carabus* de l'Algérie, et description d'une nouvelle espèce de ce genre. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Mannerheim (comte de). Notice biographique sur C.-J. Schonherr. Brochure in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Le même. Description d'insectes Coléoptères de la Sibérie orientale nouveaux ou peu connus. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Mawe. Voyage dans l'intérieur du Brésil. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs. 3e vol., tome II, 3e et 4e livrais. (Offert par M. Bruand.)

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. 6e série, 2e partie. Sciences naturelles, tome VI; 3e, 5e et 6e livrais. (En échange des Annales.)

Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, par divers savants. tome VI, 2e et 3e livrais. (En échange des Annales.)

Mémoires de la section des sciences de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier. Année 1849. (En échange des Annales.)

Memorie della reale Academia delle scienze di Torino. Serie seconda, tomo X. 1 vol. in-4°. (En échange des Annales.)

Mérat. Nouvelle flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle. 2 vol. in-18. (Offert par M. Pierret.)

Monatsbericht der Konigl. Preuss. Akademia der Wissenschaften zu Berlin. 11 nos de juillet 1849 à juin 1850. (En échange des Annales.)

Mulsant. Lettres à Julie sur l'entomologie. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Nuovi annali delle scienze naturali. Serie 3, tomo II. Luglio e Agosto 1850. 1 cahier in-8°. (En échange des Annales.)

Nylander. W. Adnotationes in monographiam Formicarum borealium Europæ. 1 cahier in-4°. (Offert par l'auteur.)

Le même. Adnotationes in expositionem monographicam Apum borealium. 1 cahier in-4°. (Offert par l'auteur.)

Ofversigt af kongl vetenskaps-akademiens forhandlingar. Femte argangen 1848. 1 cahier in-8°. (En échange des Annales.)

Orbigny (d'). Keepsake d'histoire naturelle, description des Mammifères. 1 vol. gr. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Philosophical transactions of the royal Society of London. For the year 1849, part. 2; and for the year 1850, part. 1. 1 vol. in-4°. (En échange des Annales.)

Proceedings of the royal Society of London. 1849, n°s 73, 74 et 75. 3 cahiers in-8°. (En échange des Annales.)

Rossi. Mantissa insectorum, exhibens species nuper in Etruria collectas. 1 vol. in-4°. pl. col. (Offert par M. Pierret.)

Le même. Fauna etrusca, sistens insecta quæ in provinciis florentinâ et pisanâ, collegit P. Rossius. (Offert par M. Pierret.)

Resumen de la actas de la Academia real de Ciencias. Madrid, 1849. Broch. in-8°. (Offert par l'Académie de Madrid.)

Raoul-Rochette, Lettres sur la Suisse suivies d'un voyage à Chamouny et au Simplon. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Saint-Fargeau (Lepeletier de). Monographie des Tenthredines. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Saunders. Insecta saundersiana, or characters of undescribed insects in the collection of W. W. Saunders. Diptera. 1re partie. (Offert par l'auteur.)

Schæffer (Hærrich). Nomenclator entomologicus. Verzeichniss der europaischen insecten zur erleichterung des tauschverkehrs mit preisen verschen. 1re et 2e parties. (Offert par l'auteur.)

Le même. Systematische bearbeitung der schmetterlinge von Europa als text revision und supplement 1re et 2e parties. (Offert par l'auteur.)

Schiodte. Om en afvigende slœgt af spindlernes orden. Cahier in-12. (Offert par l'auteur.)

Le même. Specimen faunæ subterraneæ. Bidrag til den underjordiske fauna. 1 vol. in-4°. pl. n. (Offert par l'auteur.)

Schott. Catalogue systématique des chenilles connues en Allemagne. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Scopoli. Entomologia carniolica, exhibens insecta carnioliæ indigena. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Sélys-Longchamps (de). Revue des Odonates ou Libellules d'Europe. 1 vol. in-8°. pl. n. (Offert par l'auteur.)

Silbermann. Enumération des entomologistes vivants. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Simond. Voyage en Suisse pendant les années 1817-18-19. 2 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Le même. Voyage d'un Français en Angleterre. 2 v. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Publications agricoles et conférences. Tome VIII, n° 5. Br. in-8°. (Offert par M, Macquart.)

Svanberg. Nagra reflexioner i anledning af kamins studium och om denna vetenskaps stallning i staten. 1 vol. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Swammerdam. The book of nature, or the history of

insects translated from the dutch by Th. Flloyd. 1 vol. in-f°. Fig. (Offert par M. Pierret.)

Thuillier. Flore des environs de Paris, ou distribution méthodique des plantes qui y croissent naturellement. 1 vol. in-8°. (Offert par M. Pierret.)

Vallot (le Dr). Eclaircissements relatifs à plusieurs passages des mémoires publiés par Réaumur. Broch. in-8°. (Offert par l'auteur.)

Valmont de Bomare. Articles relatifs aux insectes, extraits du dictionnaire d'histoire naturelle. 3 vol. in-8° manuscrits. (Offert par M. Pierret.)

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1850. — DIX-NEUVIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. Abicot, notaire; à Gien (Loiret).
1834. Amyot, avocat à la Cour d'appel; rue des Prouvaires, 3.
* Aubé, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.
1847. Bagriot; passage Saint-Charles, 10, à Vaugirard.
1848. Baran (Gabriel de); à Grenelle, rue du Théâtre, 85.
1833. Bassi (le chevalier); à Milan.
1846. Baudi de Selve (le Chevalier) à Turin.
1835. Becker, entomologiste; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. Bellier de la Chavignerie, attaché au ministère de la justice; rue de Provence, 60 bis.
1835. Berce, graveur héraldique; place de Laborde, 14.
1844. Bigot; rue Neuve-de-Luxembourg, 27.
1837. Blanchard, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des

Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1849. Blanchard, ancien major de cavalerie, officier de la Légion-d'Honneur; à Pont-St-Vincent, près Nancy (Meurthe).

1838. Blisson, ancien sous-bibliothécaire de la ville du Mans; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite; à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Boheman, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur; rue des Fossés-Saint-Jacques. 22.

1842. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).

1842. Bonard, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1846. Boucley, ancien recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).

1839. Boullard (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue Saint-Jacques, 326.

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue du Renard-Saint-Sauveur, 8.

1838. Brême (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale de Moscou, etc.; à Turin.

1847. Brisout de Barneville (Louis); rue Le Regratier, 2.

1834. Bruand (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs; à Besançon (Doubs).

* Brullé, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Dijon (Côte-d'Or).

1843. Bruyat (Joanny), direct. du théâtre royal; à Nice.
1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne.
1833. Buquet (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême) etc.; rue Hautefeuille, 19.
1841. Burmeister, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).
1850. Cambovet, courtier de commerce; à Saint-Étienne (Loire).
1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.
* Chevrolat, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).
1842. Coquerel (Charles), chirurgien de la marine nationale, docteur en médecine; rue Saint-Lazare, 79.
1841. Costa (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes; à Naples.
1849. Cussac (Emile de) 4, rue du Gars; à Lille (Nord).
1832. Daube, propriétaire, à Montpellier (Hérault).
1839. Delacour, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).
1845. Démoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle à Mons (Belgique).
1838. Desmarest (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, employé au laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Hautefeuille, 3.
1847. Deville (Emile), employé du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion d'Honneur; au Muséum.

1842. Deyrolle, naturaliste ; rue de la Monnaie, 19.

1845. Doubleday (Henry); à Londres.

1833. Doüé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19.

1845. Douglas (John-Williams); à Londres.

1834. Drewsen, négociant ; à Strendsmollen, près Copenhague.

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc. ; au Muséum.

1843. Dumontier, ex-chirurgien de la marine nationale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; chaussée des Martyrs, 2, à Montmartre.

1845. Dutemple de la Croix (le comte Louis), officier de la marine nationale; à bord de l'Orion.

1850. Dutreux; receveur-général du grand duché de Luxembourg.

1833. Ecoffet, directeur des contributions indirectes; à Colmar (Haut-Rhin.)

* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle , doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration des Hôpitaux etc.; rue d'Argenteuil, 36.

1833. Farhoeus, membre du conseil d'État, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire ; à Stockholm.

* Feisthamel, général de brigade en disponibilité, commandeur de la Légion-d'Honneur ,

membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; rue de Sorbonne, 7.

1836. Fischer de Waldheim, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.

1837. Fol, négociant; rue du Sentier, 16.

1832. Fonscolombe (Boyer de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1850. Frey (Émile); à Aarau (Suisse).

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1850. Garden, conservateur du Musée; à Saint-Étienne (Loire).

1847. Gaubil, capitaine au 17e régiment d'infanterie légère; à Quillan (Aude).

1846. Gautier (Antoine); à Nice (Sardaigne).

1842. Gehin, pharmacien; à Metz (Moselle).

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie).

1833 Germar, profess. d'hist. natur.; à Halle (Saxe).

1844. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle; à Turin.

1844. Goubert (Léon), conservateur des Tabacs; à Benfeld (Bas-Rhin).

1835. Goureau, colonel du génie en retraite, membre de la Légion d'honneur, etc., rue de la Sourdière, 19.

1833. Graells, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie, chef et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Madrid.

1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.

1849. Griveau (Alfred); rue du Mont-Thabor, 24.

1849. Grué (Marius); à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1836. Guéneau d'Aumont, capitaine adjudant-major au 9e régiment d'infanterie; à Laon (Aisne).

1832. Guenée (Achille), avocat; rue Saint-André-des-Arts, 5.

* Guérin-Méneville, membre de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de); à Morlaix (Finistère).

1847. Guillemot (Antoine); à Thiers (Puy-de-Dôme).

1847. Guth (J.-G.); à Londres.

1834. Hérétieu, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du dép. du Lot; à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1846. Hérold (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, aux Batignolles.

1847. Heyden (Von), sénateur; à Francfort.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin

1843. Iradi (don José Cayetano de); à la Havane.

1848. Jacquelin-Duval; rue Neuve-Richelieu, 4.

1847. Javet, négociant; rue Geoffroy-Marie, 10.

1843. Jekel (Henri), (*Curculionites*); rue des Promenades, 16, à Montmartre.

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von); à Baudzen (Saxe).

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.

1846. Kolenati (Frédéric); à Prague (Bohême).

1845. Küenburg (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines à Hall, en Tyrol.

1846. Laboulbène (Alexandre); membre titulaire de la Société de Biologie, correspondant de la So-

ciété d'Agriculture, sciences et arts d'Agen; interne des hôpitaux ; à Bon-Secours, rue de Charonne.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liége, etc.; à Liége.

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de); à Beugny, par Chinon (Indre-et-Loire).

1846. Lagrell, négociant; à Bordeaux (Gironde).

1848. Lambert (Paul), étudiant en médecine; rue Dauphine, 20.

1848. Lamotte (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme).

1849. Lareynie (Philippe), étudiant en droit; à Bézenac, par Saint-Cyprien (Dordogne)

1848. Lauras, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1re classe; à Alger.

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* Lefebvre (Alexandre), chevalier de la Légion d'Honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1837. Leprieur jeune, pharmacien aide-major, professeur attaché à l'hôpital militaire de Lille (Nord).

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine nationale, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest (Finistère).

1845. Levoiturier (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).

1832. Lucas (H.), du Muséum d'histoire naturelle, membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1832. Macquart, de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur; à Lille (Nord).

1846. Manderstjerna, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.
1833. Mannerheim (le comte), président de la haute cour de justice de Viborg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Viborg.
1835. Marseul (de); rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 12.
1832. Melly, négociant; à Liverpool.
1849. Mieg (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, à Madrid.
1850. Millet, secrétaire de la Société d'agriculture et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire; à Angers (Maine-et-Loire).
1844. Mocquerys (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).
1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure).
1850. Murray (André); à Édimbourg.
1845. Nicolet, conservateur des collections de l'Institut agronomique de Versailles, de la Société philomatique; à Versailles (Seine-et-Oise).
1850. Pandellé (Louis); à Maubourgout, près de Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1849. Paparel, percepteur des contributions directes, à Saint-Etienne, vallée française, par Saint-Jean-du-Gard (Lozère).
1834. Paris, notaire; à Epernay (Marne).
1846. Paris, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).
1833. Passerini, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence.
1837. Pecchioli; à Pise.
1850. Perez Arcas (Laurent), professeur de Zoologie au Musée royal de Madrid.
1838. Perris, chef de division à la préfecture de Mont-

de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.

1847. Piette de Montesquieu, pharmacien à Toulouse (Haute-Garonne).

1845. Pilate; rue de Février, 8, à Wazemmes (Nord).

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane.

1849. Pradier, lieutenant de vaisseau de la marine nationale; à Lorient (Morbihan).

1850. Prophette, chirurgien-dentiste; à Nîmes (Gard).

* Rambur, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).

* Reiche, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835. Reichenbach, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.

1846. Renard; à Saint-Quentin (Aisne).

1849. Robin (Charles), professeur agregé à l'Ecole de Médecine, président de la Société biologique, de la Société philomatique; rue Hautefeuille, 19.

1833. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).

1833. Robyns, banquier; à Bruxelles.

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.

1848. Rosenhauer (W. G. de); à Erlangen.

1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).

1850. Roswag; place du Lycée Louis-Legrand, 2.

1841. Rouget (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).

1847. Rouzet, employé au laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, correspondant de la Société d'agriculture du même département, etc.; rue de Beaune, 11, à Belleville.

1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).

1834. Sans (Mariano de), secrétaire de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.

1842. Saunders de Vansworth (Williams-Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1832. SAVIGNY, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine-et-Oise).

1843. Schaum, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin.

1847. Schembri (Antonio); à Malte.

1841. Schmid (le chevalier Louis de); chambellan de S. A. R. le duc de Lucques, à Florence.

1835. Schœffer, docteur en médecine; à Ratisbonne.

1834. Selys Longchamps (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc; à Liége.

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouare (Seine-et-Marne).

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 51.

1832. Silbermann, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1834. Sommer, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.

1834. Spence (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc ; à Londres.
1833. Spence (Williams), président de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de) ; à Gênes.
1850. Stainton de Munntsfield, secrétaire de la Société entomologique de Londres.
1845. Stephens, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1849. Stevens (Samuel) ; à Londres.
1849. Teijeiro (Arias), ancien magistrat espagnol, à Beaune (Côte-d'Or).
* Theis (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc. ; à Tunis.
1846. Thibésard, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).
1838. Trobert, docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine en retraite, etc. ; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
1844. Truqui (Eugène), docteur en médecine ; à Turin.
1850. Vacherot (Louis), conservateur du mobilier de l'État ; à Alger.
1850. Villanova y Piera (Juan), géologue espanol ; rue du Cloître-Saint-Benoist, 8.
1836. Waga (de), professeur d'histoire naturelle, etc. ; à Varsovie.
* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc. ; rue Laffitte, 53.
1834. Westermann, négociant ; à Copenhague.
1833. Westwood, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1841. White (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1849. Wollaston ; à Londres.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

1832. BLAINVILLE (Ducrotay de); à Paris.
1833. Donzel; à Lyon (Rhône).
1832. KIRBY; à Barham (Angleterre).
1832. Marchand, à Chartres (Eure-et-Loire).
1847. Mellié; à Paris.
1833. Pierret; à Paris.
1837. Schmidt; à Brême.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

MM.

1849. Ballot; à Montargis (Loiret).
1845. Bottée de Toulmon; à Paris.
1845. Boulard; à Bitche (Moselle).
1845. Safferling; à Heidelberg (Duché de Bade).
1844. Saucerotte; à Stuttgard.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

Abœus consobrinus, Aubé. 323.
Acinipe microptera, L. Brisout de Barneville. LXIII.
Acridium amœnum, LVI; *lœtum*, LVII; *Lucasii*, *parapleurum*, L. Brisout de Barneville. XXXVIII.
Acrœa seis, Feisthamel. 247.
Adesmia Coucyi, H. Lucas. XI.
Ægosoma scabricorne (larve de l'), L. Fairmaire. XXXI.
Æpus fulvescens (larve de l'), Javet. LXIII.
Æpus Robinii (note sur l'), 529, et descrip. de sa larve, Ch. Coquerel. 532.
Æthalions et les Eurimèles (note sur les), Amyot. 513.
Agabus melas (note sur l'), Jacquelin-Duval. XXIV.
Aleochara decorata, 311; *inconspicua*, 312; *lugubris*, Aubé. 313.
Algérie (voyage en), H. Lucas. XV.
Alucite (détails sur l'), Amyot. XXXI.
Ammœcius rigifrons, Aubé. 335.
Anthia venator (note sur l'), Doüé. LXVI.
Anthocharis Levaillantii, H. Lucas. 92.
Anthrax bombyciformis, 142; *fasciata*, 141; *Miegii*, L. Dufour. 140.
Anthrenus molitor, Aubé. 335.
Apate capucina, 555; *Dufourii*, 563; *sexdentata*, 559; *sinuata*, (mœurs et métam. des), Edouard Perris. 562.
Apion herbarum, 338; *leptocephalum*, Aubé. 339.
Apion malvæ (note géogr. sur l'), H. Lucas. VIII.

(1) Cette table est dûe à M. H. Lucas, secrétaire-adjoint.

Argas reflexus (note sur l'), Ghiliani. XVIII; LXX.
Articerus (note sur des espèces nouvelles d'), Westwood. LIX.
Artractocerus (note sur une larve d'). Westwood. LIX.
Astomella curviventris, L. Dufour. 131.
Ateuchus laticollis (note sur l'), Jaquelin Duval. XXIV.

Balaninus cerasorum (note sur le), Godard. LV.
Baryphora (g. nouv. de dipt.), Lœw; L. Fairmaire. 155.
Bembidium (Palpe monstr., obs. sur un), Jacquelin-Duval. 533.
— — A. Laboulbène. 534.
Bledius sus, Aubé. 320.
Bostrichus cornutus (note géogr. sur le), Chevrolat. XXXVII.
Brachinus crepitans (product. parasite observ. sur un), Aug. Rouget. 21.
Bradybatus Creutzeri, (note sur le), Mellié. XXIV.
Braula cæca (note sur le), H. Lucas. LXVII.
Bulletin entomologique, 1er trimestre, III; 2me trimestre, XXI; 3me trimestre, XXX; 4me trimestre, LIII.

Callicnemis truncatifrons (note sur le), L. Dufour. LIV.
Calodera atricollis, 303; *picina*, 303; *propinqua*, 302; *sulcicollis*, Aubé. 302.
Calosoma sycophanta (note sur le), Coquerel. XLIV.
Campylus parallelicollis, Aubé. 336.
Carabus melancolicus, *rutilans* (note sur les), Jacquelin-Duval. XXIV.
Cardiophorus abdominalis, Aubé. 337.
Carcelia arion, 163; *Bercei*, 164; *gnava*, 164; *puparum*, R. Desvoidy. 164.
Cassida melanocephala, L. Fairmaire. XVI.
Catops meridionalis, 326; *quadraticollis*, Aubé. 326.
Catopsimorphus orientalis (nouv. g. de Coléopt.), Aubé. 324.

Cebrio (nouv. esp. de), Coquerel. XLIV.
Cecidomyia destructor, tritici, Amyot et R. Desvoidy. XV.
Ceranthia flavipes, R. Desvoidy. 200.
Ceriellæ, Camille Rondani. 212.
Cerocala scapulosa, H. Lucas 102.
Ceromya abdominalis, 197 ; *erythrocera*, 194; *grisea*, 198; *ludibunda*, 195 ; *microcera* 199 ; *rubifrons*, 197 ; *testacea*, 199 ; *vivida*, 196, R. Desvoidy. 196.
Ceromydæ (section des), R. Desvoidy. 183.
Charaxes Boueti, 261 ; *ephyra*, 258 ; *epijasius*, 257 ; *horatius*. 259; *protoclea*, Feisthamel. 260.
Chelonia hemigena, A. de Graslin. 402.
Chelonia (nouvelle espèce de), Becker. XXV.
Chevrolatia insignis (nouv. g. de Coléopt.), Jacquelin-Duval. 45.
Chiasognathus Jousselinii, Reiche. 268
Cholovocera (note sur deux espèces de), Westwood. LIX.
Cicindela campestris var., *guadarramensis* (note sur la), Godard.
Cicindela hybrida (var. de la), L. Fairmaire. XVI.
Cigaritis massinissa, H. Lucas, 96.
Cleophana (divisions du genre), A. Guenée. 233.
Cleonus hieroglyphicus (observ. géogr. sur le), H. Lucas. IV.
Coléoptères (cat. des) de Russie, V. de Motchoulsky. LVIII.
Colymbetes collaris, conspersus, Grappii (note géogr. sur les), Gaubil. XXXIX.
Communications. I, VI, XI, XIV, XVI, XIX, XXI, XXII, XXIII, XXV, XXIX, XXXII, XXXIII, XXXVII, XXXIX, XLIII, XLVII, L.
Comptes du trésorier, V. Rapport, IX. Remercîmens, XI.
Coniatus chrysochlora (note sur les mœurs du), Ed. Perris. 25.
— — H. Lucas. 29.
Correspondance. XI, XIX, XXII, XXV, XLIII, XLVII.
Corticaria crassiuscula, Aubé. 331.

Cryptocephalus anticus, 277; *biguttulus*, 274; *bilineatus*, 281; *bipunctatus*, 276; *bistripunctatus*, 276; *carinthiacus*, 271; *celtibericus*, 280; *centrimaculatus*, 292; *connexus*, 282; *crassus*, 278; *cristatus*, 292; *decempunctatus*, 272; *digrammus*, 289; *flavescens*, 272; *flavilabris*, 273; *frontalis*, 291; *fulcratus*, 273; *geminus*, 289; *gracilis*, 287; *gravidus*, 278; *Grohmanni*, 274; *Hubneri*, 288; *janthinus*, 273; *Koyi*, 279; *labiatus*, 288; *larvatus*, 290; *marginatus*, 274; *minutus*, 285; *modestus*, 291; *mystacatus*, 289; *pallifrons*, 275; *populi*, 286; *pulchellus*, 285; *punctiger*, 273; *pusillus*, 286; *pygmœus*, 284; *querceti*, 290; *Rossii*, 279; *salicis*, 275; *scapularis*, 290; *sexpustulatus*, 278; *signaticollis*, 284; *strigosus*, 291; *Suffriani*, 292; *tesselatus*, 281; *vittatus*, 280; *vittula*, 283; *Wasastjernii*, Suffrian. 289.
Cryptohypnus flavipes, Aubé. 338.
Cryptus alternator, 383; *analis*, 378; *armatorius*, 369; *bitinctus*, 381; *cognatus*, 367; *Dianæ*, 375; *femoralis*, 369; *fibulatus*, 363; *filiformis*, 380; *flagitator*, 389; *fugitivus*, 390; *gracilis*, 371; *Gravenhorstii*, 382; *incubator*, 383; *infimus*, 381; *insinuator*, 371; *intricator*, 371; *italicus*, 378; *lacteator*, 386; *leucostictus*, 373; *melanopus*, 375; *migrator*, 384; *nigerrimus*, 366; *nubeculatus*, 384; *obscurus*, 376; *occisor*, 385; *ornatus*, 386; *perspicillator*, 369; *proximus*, 374; *pubescens*, 364; *rubricans*, 389; *scaber*, 387; *seductorius*, 368; *soccatus*, 372, *spinosus*, 377; *spitalis*, 365; *tarsoleucus*, 364; *tibialis*, 388; *titillator*, 379; *viduatorius*, Boyer de Fonscolombe. 367.
Curculionites nouveaux de Californie, L. Buquet. LV.
Cychrus rostratus (*elongatus* Dej.) (note sur le), Rouzet. L.
Cymindis humeralis (note sur le), L. Fairmaire. XLVIII.
Cyrtonus angusticollis, 543; *brevis*, 547; *curtus*, 547; *Dufourii*, 546; *elegans*, 541; *eumolpus*, 545; *montanus*, 542; *plumbeus*, 540; *ruficornis*, 544; *rotundatus*, 539; *thoracicus*, L. Fairmaire. 544.

Dapsa trimaculata (note sur la), Jacquelin-Duval, xxiv.
Dasysterna hirticollis, 523; *rubripennis*, 521; *unicolor*, H. Lucas. 525.
Dasytes cœruleus (larve du), L. Fairmaire. xix.
Décisions. xxix, xxxii, xxxv, xliii.
Degeeria albocingulata, 449; *albolineata*, 447; *albomaculata*, 446; *blanda*, 450; *cœrulescens*, 451; *collaris*, 448; *fasciata*, 444; *fascinans*, 447; *incisularis*, 451; *minima*, 455; *muscaria*, 444; *ornata*, 448; *parallela*, 453; *pulchella*, 454; *pygmœa*, 454; *selecta*, 446; *separata*, 452; *strigata*, 445; *trajica*, Macquart. 453.
Deilephila nerii (note sur le), Ghiliani lxx.
Dendroctonus piniperda (observ. sur les ravages du), H. Lucas. xlviii, cxii.
Dicranura vinula (note géogr. sur la), H. Lucas. lxii.
Dilobopterus bimaculatus, dorsalis, fasciatus, hexapterus, maculiceps, V. Signoret. xiii.
Dioctria chalcogastra, melas, L. Dufour. 146.
Diphyllus fagi, 329; *frater*, Aubé. 330.
Dytiscus marginalis (note sur le), Jacquelin-Duval. xxv.

Elaphrus pyrenœus, Motschoulsky. lxvi.
— — Al. Laboulbène. lvii.
Elater biguttatus (note sur l'), Al. Laboulbène. xxxix.
Elenophorus collaris (note sur l'), H. Lucas. xliv.
Elphia cingulata, 190; *spatulata*, R. Desvoidy. 190.
Erebia sthenyo, A. de Graslin. 393.
Erebia sthenyo (note relative à l'), Pierret. 417.
Eremobia Clavelii (note sur l'), H. Lucas. lx.
Errata. cix.
Eurychora Levaillantii, H. Lucas. vii.
Erycia vanessœ, R. Desvoidy. 170.
Eumeri (*species italicœ g.*), Camille Rondani. 117.
Eumerus angusticornis, 128; *barbarus*, 128; *barbiventris*,

124; *cavitibus*, 126; *delicatæ*, 127; *exilipes*, 121; *funeralis*, 125; *ornatus*, 123; *sabulonum*, 121; *strigatus*, 126; *tricolor*, 121; *uncipes*, Camille Rondani. 123.
Euæsthetus Lespesii, Jacquelin-Duval. 48.
Eurymela adspersa, 510; *bicincta*, 511; *bicolor*, 503; *discoidalis*, 505; *distincta*, 506; *erythrocnemis*, 507; *fenestrata*, 505; *lineata*, 509; *marmorata*, 507; *maura*, 508; *ocellata*, 511; *picina*, 506; *pulchra*, 508; *porriginosa*, 512; *punctata*, 512; *rubrovittata*, 504; *ruficollis*, 506; *trifasciata*, V. Signoret. 512.
Euryphena cocalia, 254; *gambiæ*, 251, *Phresne*, Feisthamel. 253.

Falagria crassiuscula, Aubé. 301.
Fallenia fasciata, L. Dufour. 150.
Forficula decipiens (note sur la), L. Brisout de Barneville. XLI.
Frontina austera, 434; *læta*, 433; *tibialis*, Macquart. 435.

Glaphyrus viridicollis (note sur le), Doüé. XXVI.
Gerris lacustris (observ. géogr. sur le), H. Lucas. LI.
Gracilia brevipennis, *pygmæa* (note sur les), Bellier de la Chavignerie, Laboulbène, L. Fairmaire. XXXIII.
Graphipterus exclamationis (note sur les manières de vivre du), H. Lucas. LXI.

Hadena sociabilis, A. de Graslin. 412.
Hesperophanes griseus (note sur l'), H. Lucas. XLIV.
Heliopates hybridus (note sur l'), Jacquelin-Duval. XXV.
Heliophobus hirta (femelle de l'), A. Guenée. VIII.
Heterocerus sabulosus, doit être rapporté à l'*H. femoralis*, Ksw., Javet. XXIV.
Heterograpsus sexdentatus (observ. géogr. sur l'), H. Lucas. XIII.

Heterogynis erotica, A. de Graslin. 396
Heterogynis erotica (note sur l'), Bellier de la Chavignerie. LXIV.
Heterogynis paradoxa, Rouget, doit être rapporté à l'*H. penella*, Bellier de la Chavignerie. XIV
Hister sordidus, Aubé. 315.
Homalota castanea, 306; *cucera*, 307; *major*, 306; *nigerrima*, 308; *nigrina*, 304; *planaticollis*, Aubé. 305.
Hœmonia equiseti (note géogr. sur l'), L. Fairmaire. XXI.
Hoplia farinosa (note sur l'), Berce. XLIV.
Hoplia pulverulenta (note sur l'). Aug. Chevrolat. LXVI.
Hoplismenus dimidiatus, 362; *perniciosus*, B. de Fonscolombe. 361.
Hubneria acronictœ, 167; *cuculliœ*, 166; *eruceti*, R. Desvoidy. 165.
Hydaticus austriacus, *bilineatus*, *cinereus*, *germanicus*, *Hybneri*, *zonatus*, (note géogr. sur les), Gaubil. XXXIX.
Hydrophilus aterrimus (note géogr. sur l'), Gaubil. XXXIX.
Hydroporus (rév. des esp. du g. des), Schaum; Gaubil. XXIII.
Hydroporus pallidulus, Aubé. 300.
Hygrobia Hermanni (note sur l'), Coquerel. XLIV.
Hyménoptère (note sur une larve d'), Al. Laboulbène. LI.
Hypanis cora, Feisthamel. 249.

Insectes de l'Algérie (obs. géogr. sur les), H. Lucas. XXXVIII.
Insectes (conservation des), par M. Bar; Becker. XXII.
Insectes (découverts sur les côtes de Madagascar), Ch. Coquerel. LXVI.
Insectes nuisibles (rapp. sur la destr. des). XXXI.
Insectes (ravages des), Bremi. V.
Ipidia lata, Aubé. 328.
Ixodes Poortmani, H. Lucas. XLI.

Lamia textor (note sur la) Jacquelin-Duval. XXV.

Lampromyia funebris, L. Lufour. 152.
Latridius cordaticollis, 232; *elegans*, 234; *filum*, 234; *Genei*, Aubé. 233.
Lectures. V, XIV, XVI, XX, XXIII, XXV, XXIX, XXXVI, XLIII, XLVI, XLIX, LVII, LXI, LXV.
Lépidoptères d'Auvergne (observ. sur les), Bellier de la Chavignerie. 73.
Lépidoptères d'Al. Pierret (coll. de), Doüé. XXXII.
Lépidoptères (décalcage des), A. Guénée. XXVII.
— — Becker. XXIX.
Lepidoptères diurnes (manière d'obtenir des œufs de) Becker. XXXV.
Leptacinus basalis, Aubé. 315.
Lettre (extr. d'une) de M. H. Lucas, datée de Médéah. XXIII.
Locusta cantans, L. Brisout de Barneville. XIII.
Lœmophlœus Dufourii (note géogr. sur le) A. Laboulbène. XVI.
Lystra punctata, V Signoret. 65.

Mantis religiosa (note géogr. sur la), H. Lucas. LVII.
Masicera acutangulata, 478; *albocincta*, 486; *analis*, 462; *angusta*, 469; *aprica*, 462; *atropivora*, 477; *badensis*, 481; *bisignata*, 483; *Bremii*, 476; *brevis*, 460; *buccata*, 466; *cespitum*, 473; *cinerea*, 488; *consobrina*, 484; *cylindrica*, 475; *declivicornis*, 479; *distincta*, 474; *dumetorum*, 487; *errans*, 480; *fatua*, 461; *ferruginea*, 459; *festinans*, 471; *flavescens*, 486; *flavidipennis*, 476; *flavifrons*, 465; *florum*, 460; *fuscipennis*, 466; *hannoniensis*, 481; *innoxia*, 484; *interrupta*, 469; *latipennis*, 487; *lutescens*, 461; *maculifrons*, 462; *major*, 471; *media*, 467; *micans*, 459; *minuta*, 469; *montana*, 479; *montium*, 463; *multisetosa*, 464; *myodæa*, 468; *nitens*, 482; *nitida*, 464; *œnescens*, 485; *pachystyla*, 480; *palustris*, 485; *parva*, 489; *parvula*, 488; *pinctorum*, 482; *pulverulenta*, 473; *quadrimaculata*, 484; *Robertii*, 477; *ruficornis*, 472; *rufoscutellata*, 474; *rutila*,

457; *scutellata*, 458; *sylvatica*, 470; *socia*, 475; *tesselata*, 468; *unicolor*, 464; *virescens*, Macquart. 465.
Mecinus dorsalis, 343; *filiformis*, Aubé. 344.
Meconema varia (note sur une femelle de la), Jacquelin-Duval. XLIX.
Melasina ciliaris (note géographique sur la), Bellier de la Chavignerie. LXVII.
Melitæa parthenie (var. rem. de la), Berce. XLA.
Meloe œnea (note sur le), Al. Labou bène. XXXIX.
Membres du bureau (nomination des), pour 1851. LXXI.
Membres de la commission de surveillance des collections. 1er semestre 1851. LXXI.
Membres de la commission de publication (nomination des), pour 1851. LXXI.
Membres décédés en 1850. XCIV.
Membres démissionnaires. XCIV.
Membres reçus en 1850. VI, XIV, XVI, XIX, XX, XXII, XLVII. LII, LXV, LXIX.
Membres de la Société entomologique de France pour l'année 1850 (liste des). LXXXIII.
Metopia argentata, 442; *argyrocephala*, 439; *biseriata*. 440; *campestris*, 440; *convexinevris*, 442; *fastuosa*, 437; *leucocephala*, 438; *rubricornis*, 442; *sinuata*, Macquart. 441.
Micralammata brevipenne (note sur le), Javet. XXIV.
Miltogramma aurifrons, L. Dufour. 149.
Miris tunicatus (note sur le), V. Signoret. LI.
Morica Jevini, H. Lucas. IV.
Morimus lugubris (observ. géogr. sur le), Chevrolat et L. Fairmaire. XX.
Myctis cinctus, V. Signoret. 71.
Mydas fulviventris, 145; *lusitanicus*, L. Dufour. 143.
Myllœna glauca, Aubé. 314.
Myrmechoxenus picinus. Aubé. 330.
Myrmeleo formicarium (note sur le), de Romand. XLV

Nanophyes flavidus, 345 ; *transversus*, Aubé. 346.
Nécrologie. XXIII, XXX, XXXVII, L.
Nemestrina Perezii, L. Dufour. 135.
Neæra atra, 189 ; *laticornia*, R. Desvoidy. 188.
Nephrops norwegicus (note géogr. sur le), H. Lucas. XLIX.
Noctua batis, derasa (note sur les), A Guénée. XXXIX.
Noctua radiosa (note géogr. sur la), Bellier de la Chavignerie. LXVII.
Noctuelles (sur la conform. du front dans plus. esp. de), A. Guenée. 233.
Nominations. XLIII, XLVII, LXXI.
Numeria Donzelaria (note sur la), Bellier de la Chavignerie. XXVI.
Nycteribia Dufourii (note sur la), H. Lucas. XLVI.

Ochtenomus angustatus, sinuatus (note sur les), Jacquelin-Duval. XXIV.
Ocypus abbreviatipennis, Aubé. 315.
Œdipoda longipes (note géogr. sur l'), H. Lucas. LX.
Omalium striatipenne, Aubé. 321.
Omias Wachaurui, L Fairmaire. XVI.
Omophlus (note sur deux), Doüé. XXVI.
Onthophilus sulcatus (note sur l'), Rouzet. LV.
Orgyia aurolimbata, (descrp. de la chenille de l'), A. de Graslin. 408.
Ortalis maculipennis, L. Dufour. 145.
Orthopères (class. parall. des), L. Brisout de Barneville. 59.
Ouvrages offerts (liste des). LXXIII.
Oxypoda angusta, 310 ; *elongatula*, 309 ; *fuliginosa*, Aubé. 310.
Oxyporus maxillosus (note sur l'), Chevrolat. XXXIV.

Pachybrachys azureus, 293, *cinctus*, 294 ; *fimbriolatus*, 296 ; *hieroglyphicus*, 294 ; *hippophaes*, 294 ; *histrio*, 295 ; *limbatus*, 294 ; *lineolatus*, 294 ; *maculatus*, 295 ; *piceus*, 293 ;

scripicollis, 294; *scriptus*, 293; *taurieus*, 295; *viridissimus*, Suffrian. 293.
Papilio Feisthamelii, H. Lucas. 83.
Parasite (note sur un), Westwood. LX.
Petascelis (nouv. esp. de), V. Signoret. XXXVIII.
Petascelis bilobus, 69; *dilatatus*, 68; *remipes*, 69; *tribulus*, V. Signoret. 70.
Phacellus Cuvieri, (note sur le), L. Buquet. LVII.
Phasma (nouv. esp. de), Ch. Coquerel. LXX.
Philontus thermarum, Aubé. 316.
Phorocera angusta, 428; *assimilis*, 423; *cinerea*, 429; *cœsifrons*, 424; *confinis*, 427; *elongata*, 421; *frontosa*, 425; *gramma*, 420; *leucomelas*, 428; *minuta*, 424; *æstuans*, 431; *pavida*, 430; *præcox*, 431; *pullata*, 422; *pumicata*, 426; *tesselata*, 423; *tœniata*, 429; *unicolor*, 432; *varipalpis*, Macquart. 425.
Phorocera Bercei, 177; *cuculliœ*, 177; *Guerinii*, 178; *orgyæ*, 176; *orthalidis*, 175; *pieridis*, 179; *pusilla*, R. Desvoidy. 181.
Phryxe flavipalpis, 173; *pieridis*, 172, *vanessæ*, R. Desvoidy. 171.
Pierret (Alexandre) (note nécrologique sur), Doüé. 351.
Pimelia carinata (note géogr. sur la), H. Lucas. LXII.
Pimélies vivantes d'Algérie, Rouzet. XXIV.
Platytarus (nouv. g. de coléopt. établi aux dépens des *Cymindis*), L. Fairmaire. XVII
Pœderus longicornis, Aubé. 319.
Pœromalus minimus, Aubé. 322.
Polia felicina (note sur le front de la), A. Guenée. XVII.
Polybius Henslowii (obser. géogr. sur le), H. Lucas. XLII.
Polydesmus (note sur un myriapode fossile du genre), P. Gervais. LVII.
Portunus puber, (observ. géogr. sur le), H. Lucas. XLVI.
Poussière cryptogamique (prétendue), Ch. Coquerel. 13.
Proposition. XXXVII.

Psalidognathus, (observ. sur le genre), Reiche. 263.
Psalidognathus modestus, (note sur le), Westwood. LIX.
Psélaphiens (monogr. des), par M. Leconte; Reiche. XXXI.
Psoa italica (note géogr. sur le), Coquerel. XLIV.
Ptilium marginatum, Aubé. 327.
Pteroptus vespertilionis (note sur le), H. Lucas. XLVI.
Purpuricenus barbarus (note sur le), Aug. Chevrolat. LXVI.
Purpuricenus ferrugineus, L. Fairmaire. XVI.

Rapports. XIII, XXI, XXXVI, XXXVIII, LVII.
Rhizotrogus thoracicus (note sur le). Jacquelin-Duval. XXIV.
Rondania cucullata, R. Desvoidy. 193.

Salamis antilope, 250; *ethyra*, Feisthamel. 250.
Saperda phoca (note sur la), Aug. Chevrolat. XXXIV.
Sarcophaga tertripunctata. L. Dufour. 149.
Saturnia Isabellæ, Graëlls. 241.
— — Buquet. LI.
Scarabæus (nouv. esp. de), Reiche. XLVIII.
Scarites planus (note géogr. sur le), Coquerel. XLIV.
Scenopinus fenestralis (note sur la chrysalide du), L. Dufour. 493.

Séances de 1850. 1re (9 janvier), I; 2me (23 janvier), VI; 3me (13 janvier), XI; 4me (27 février), XIV; 5me (13 mars), XVI; 6me (27 mars), XIX; 7me (10 avril), XXI; 8me (24 avril), XXII; 9me (8 mai), XXIII; 10me (27 mai), XXV; 11me (12 juin), XXIX; 12me (26 juin), XXXII; 13me (10 juillet), XXXIII; 14me (24 juillet), XXXVII; 15me (14 août), XXXIX, 16me (28 août), XLIII; 17me (11 septembre), XLVII; 18me (25 septembre), L; 19me (9 octobre), LIII; 20me (23 octobre), LVII; 21me (13 novembre), XLI; 22me (27 novembre), LXVI; 23me (11 décembre), LXX.

Selenophorus scaritides, (note sur le), Jacquelin-Duval. XXV.

Solenocera Philippii (observ. sur un nouv. g. de l'ord. des décapodes macroures), H. Lucas. 215.
Spercheus emarginatus (mœurs et métamorph. du), Leprieur. XXXIV.
Sphinx celerio et nerii (indigénéité des), Donzel. 225.
Sphiximorpha Petronillæ, Camille Rondani. 213.
Sphinx de la vigne (note sur le), de Romand. XL.
Sphinx nerii (note sur le), Bellier de la Chavignerie. XXXV.
Staphylins (gésier des) Al. Laboulbène. XLVIII.
Staphylinus Mulsanti (note sur le), Godard. LV.
Stenomera Blanchardii (observ. sur un nouv. g. de l'ord. des coléopt.), H. Lucas. 31.
Stenus (tabl. dichotom. du g), Leprieur. XXVI.
Stenus asphaltinus (note géogr. sur le), Aug. Chevrolat. XXI.
Stenus Guynemeri, Jacquelin-Duval. 51.
— — L. Fairmaire. VI.
Streptocerus speciosus (nouv. g. de l'ordre des coléopt.), L. Fairmaire. 50.
Sturmia vanessæ, R. Desvoidy. 158.
Stylosomus ilicicola, minutissimus, tamaricis, Suffrian. 297.
Styphlus cuneipennis, 341; *ulcerosus*, 341; *unguicularis*. Aubé. 340.
Sunius asper, 317; *diversus*, 318; *filum*, 317; *pulcher*, Aubé. 319.
Symbiotes (note sur le), Aubé. XXIV.
Syphona analis, 206; *clausa*, 209; *consimilis*, 205; *fuscicornis*, 205; *geniculata*, 202; *humeralis*, 207; *melanocera*, 206; *pusilla*, 204; *quadrinotata*, 203; *tristis*, 203; *testacea*, 207; *sylvatica*, R. Desvoidy. 208.

Tachina macroglossæ, R. Desvoidy. 169.
Tetrix acuminata, L. Brisout de Barneville. LXIII.
Theridion civicum (obs. sur le), Duméril. 1.
— — H. Lucas. II.

Thinobius ciliatus (note sur le). Javet. XXIV.
Thyatira (observ. sur le gen.), A. Guenée. 107.
Tingis pyri (note sur le), Buquet et V. Signoret. LI.
Tychus amplicollis, Aubé. 342.
Trigonurus Mellyi, Mulsant; Aubé. XXII.
Trixa (sur la place que doit occuper ce g. de Dipt.), R. Desvoidy. VIII.
Troncatipennes (note sur la tribu des), Amyot. XVII.

Vafrellia podacina, R. Desvoidy. 191.
Velleius dilatatus (note sur le), Guérin-Méneville. LVIII.
Vers à soie (maladies des), Guérin-Méneville. XLIV.
Vesperus Xatarti (note sur le mâle du), Jacquelin-Duval. 347.
— — Laboulbène. XXXIX.

Xestomyza chrysanthemi, L. Dufour. 130.
Xylographus bostrichoides (note sur les métamorph. du), L. Dufour. 549.

Zabrus inflatoides, L. Fairmaire. XVI.
Zenillia libatrix, *orgyæ*, R. Desvoidy. 168

Errata du Tome 7 (1).

Pages.
457 ligne 12, au lieu de : la, lisez : sa.
459 lig. 18, au lieu de : dilatis, lisez : dilatatis.
459 lig. 24, au lieu de : *augusto*, lisez *angusto*.
460 lig. 11, au lieu de : ; lisez : ,
460 lig. 13. au lieu de : intérieurement, lisez : inférieurement.
460 lig. 21, au lieu de : , lisez : .
461 lig. 3, après longitudinal, ajoutez un. Au lieu des, lisez : Les.
461 lig. 5, après : lisses, ajoutez : sont.
461 lig. 14, après : allongé, ajoutez : une ,
461 lig. 21. après : rencontrée, ajoutez : une ,
462 lig. 1, après : inédit, ajoutez une ,
463 lig. 15, au lieu de : Tarèts, lisez : Tarets.
463 lig. 20, au lieu de : fig., lisez : pag.
463 lig. 23, au lieu de : *augusta*, lisez : *angusta*.
463 lig. 27, au lieu de : *augustis*, lisez : *angustis*.
463 lig. 29, au lieu de : *augusto*, lisez : *angusto*.
465 lig. 5, au lieu de : tarets, lisez : Tarets.
465 lig. 10, après : *longiore*, ajoutez : une ,
465 lig. 16, au lieu de : *quartoque*, lisez : *quarto segmentisque*.
465 lig. 23, après : testacé, ajoutez ;
465 lig. 27, après : apparent, ajoutez ;
466 lig. 28, au lieu de : grossie, lisez : grossis.

Bulletin.

xciv lig. 11, au lieu de : par matière, lisez : par une matière.
cx lig. 12, au lieu de : *Anœus*, lisez : *Anceus*.

(1) Etant dans le nord de l'Afrique lorsque les divers mémoires dont je donne l'*errata* ont été insérés dans les Annales, il m'a été impossible de surveiller la correction des épreuves. H. L.

Errata du Tome 8.

Pages.

29 lig. 21, au lieu de : lesquels, lisez : lesquelles.
32 lig. 13, au lieu de : Teredilés, lisez : Térédilés.
35 lig. 22, après passage, supprimez le mot : sérial.
36 lig. 28, au lieu : des, lisez : les.
39 lig. 18, au lieu de : son, lisez : leur.
40 lig. 30, au lieu de : Gnérin-Meneville, lisez : Guérin-Méneville.
43 lig. 7, au lieu de : allongé, lisez : allongée.
84 lig. 5, après : Fig. 1, ajoutez : un .
85 lig. 23, au lieu de : s'y, lisez : se.
85 lig. 27, au lieu de : ces, lisez : les.
85 lig. 33, au lieu de : ces, lisez : les.
86 lig. 8, au lieu de : ces, lisez : les.
90 lig. 21, au lieu de : *Glaucœ*, lisez : *Glauce*.
91 lig. 1, au lieu de : signalés, lisez : signalées.
91 lig. 1, au lieu de *Glaucœ*, lisez : *Glauce*.
91 lig. 2, au lieu de : l'état, lisez : l'Est.
91 lig. 13, au lieu de : petites montagnes, lisez : parties montagneuses.
93 lig. 3, après : *Flavo*, suprimez : la ,
94 lig. 33, au lieu de : tout, lisez : sont.
96 lig. 15, au lieu de : *Levaillantii*, lisez *Levaillantii*.
97 lig. 19, au lieu : du, lisez : de.
98 lig. 5, au lieu de : le, lisez : les.
98 lig. 11, au lieu de : masse, lisez : massue.
98 lig. 20, après : des, ajoutez : ailes.
99 lig. 2, au lieu de : F, lisez : *p*.
99 lig. 4, au lieu de : émarg., lisez : enverg.
102 lig. 1, après : cette espèce, ajoutez : dont le mâle m'est inconnu.
102 lig. 6, au lieu de : Ochsounh, lisez Ochseuh.
102 lig. 9, au lieu de : *Judex*, lisez : *Index*.
102 lig. 17, au lieu de : Lépidéoptères, lisez : Lépidoptères.
102 lig. 25, au lieu de : balance, lisez : tableau.
103 lig. 3, au lieu de : chimériques, lisez : climatériques.
103 lig. 4, au lieu de : le, lisez : la.
103 lig. 10, après : Noct., supprimez : long. 7 millimètres. Enverg. 33 millimètres.

Pages.
103 lig. 15, au lieu de : Preist, lisez : Treits.
103 lig. 17, au lieu de : Nist., lisez : Hist.
103 lig. 21, au lieu de : 1340, lisez : 1840.
104 lig. 12, au lieu de : chez, lisez : dans.
104 lig. 24, au lieu de : ; lisez : ,
104 lig. 28, au lieu de : , lisez : un .
105 lig. 2, au lieu de : tandis que en, lisez : tandis qu'en.
105 lig. 8, au lieu de : connais, lisez : connais.
215 lig. 20, au lieu de : *Rhyncocinetes*, lisez : *Rhynchocinetes*.
215 lig. 21, id. *Hyppolites*, lisez : *Hyppolitus*.
215 lig. 24, id. *Rhyncocinetes*, lisez *Rhynchocinetes*.
216 lig. 1, id. *Rhyncocinetes*, lisez : *Rhynchocinetes*.
217 lig. 23, au lieu de : ne, lisez : ou.
218 lig. 7, au lieu de ; courbes, lisez : courtes.
218 lig. 16, au lieu de : orné, lisez : armé.
219 lig. 28, au lieu de : *terminato*, lisez : *terminata*.
220 lig. 1, au lieu de : *seri*, lisez : *ferè*.
220 lig. 32, après : proprement, ajoutez : dit.
221 lig. 2, au lieu de : lisez ;
221 lig. 2, au lieu de : ce, lisez : le.
221 lig. 4, au lieu de : sensible, lisez : sensiblement.
221 lig. 7, au lieu de : enfin, lisez : et.
221 lig. 10, au lieu de : atteignant : lisez , et atteignent.
221 lig. 30, au lieu de : faciaux, lisez : foliacés.
221 lig. 33, au lieu de : droit, lisez : droite.
222 lig. 4, au lieu de : en, lisez : au.
223 lig. 6, au lieu de : *semiter*, lisez : *sensiter*.
223 lig. 7, au lieu de : *aut*, lisez : *sat*.
223 lig. 11, au lieu de : *sulcatis*, lisez : *ciliatis*.
223 lig. 19, au lieu de : lisez : un .
223 lig. 21, au lieu de : présentant, lisez : et présente.
223 lig. 29, au lieu de : lisez : et.
224 lig. 9, au lieu de : carinologistes, lisez : carcinologistes.
294 lig. 14, au lieu de : , les, lisez : des.
368 lig. 3, un peu rousses, lisez : un peu brunes.
368 lig. 14, abdomen à bandes, ajoutez : pâles.
372 lig. 13, plus larges, lisez : plus largement.

Bulletin.

Pages.

IV lig. 17, au lieu de : cachent, lisez : couvrent.
IV lig. 19, au lieu de : et, lisez : est.
IV lig. 20, après : la, ajoutez : et.
VII lig. 37, après : Djebel-Amour, ajoutez : une ,
XII lig. 37, au lieu de : hanches, liscz : bords.
XII lig. 23, au lieu de : casométopes, lisez : catométopes.
XV lig. 29, au lieu de : Aazew, lisez : Arzew.
XXIII lig. 25, au lieu de : Milianah, lisez : Médéah.
XXIII lig. 28, au lieu de : Hyrocanthares, lisez : Hydrocanthares.
XLVI lig. 5, au lieu de : *f*, lisez : *p*.
XLIX lig. 2, après : entièrement, ajoutez : c'est la première fois, ajoute M. H. Lucas, que le *Dendroctonus piniperda* est signalé à Paris comme attaquant les coniferes de nos jardins publics.
XLIX lig. 24, après : comestible, ajoutez : est encore un nouvel exemple qui.
LII lig. 6, au lieu de : 975, lisez : 920.

1850/89

L E D

Z. P. METCALF